LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 91 | Ciel variable. Max.: 12 (détail page 8) | Montréal, samedi 20 avril 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ | 75 CENTS

LOCATION NOMA L'AutoBain
les pr. fessionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

La vente d'énergie excédentaire à la Nouvelle-Angleterre

Hydro-Québec affirme qu'elle fera des profits même si le pétrole descendait à $ 20 le baril

JEAN CHARTIER

Hydro-Québec n'est pas inquiète. Au prix actuel de $ 29 le baril de pétrole en guise de référence, la société d'État tirera davantage de profits de ses ventes d'électricité aux États-Unis que de ses ventes au Québec même. En outre, un scénario pessimiste à $ 20 le baril n'empêcherait même pas Hydro-Québec de réaliser des profits en vendant ses surplus d'électricité aux États-Unis, et cela sans même tenir compte du fait que les paiements des livraisons d'électricité seront exigibles en dollars US.

C'est ce qu'a déclaré au DEVOIR le directeur des études de marchés et de la gestion des contrats, M. Jean-Claude Richard. Un porte-parole du New England Power Pool (NEPOOL) avait fait savoir la veille qu'un contrat de livraison d'énergie excédentaire, évalué à $2 milliards au moment de sa signature en 1984, ne rapporterait vraisemblablement que $1.250 milliards à la société d'État québécoise, puisque le prix est fixé en fonction du coût du pétrole de remplacement, qui a lui-même beaucoup fléchi sur les marchés.

M. Richard souligne que le contrat n'entrera en vigueur qu'en septembre 1986, moment des premières livraisons.

Hydro-Québec n'a pas reçu, de NEPOOL, de nouvelle évaluation du contrat. Elle ne connaît donc pas les hypothèses retenues pour en arriver à un manque à gagner de $ 750 millions par rapport à la première évaluation de $ 2 milliards. La période de livraison s'étend sur 15 ans, et les recettes finales dépendront du taux d'inflation annuel de même que du prix du mazout et du charbon durant toute cette période.

Hydro-Québec a revisé son plan de développement récemment mais refuse de dévoiler toute sa justification de prix pour garder toute sa marge de manoeuvre dans des négociations futures. Tout dépend aussi de l'augmentation de

Voir page 12: Hydro-Québec

Les lobbies américains décidés à combattre le projet de Bourassa

MAURICE GIRARD

WASHINGTON (PC) — Les puissants lobbies américains de l'énergie n'ont pas l'intention de collaborer aisément à la réalisation du projet du chef libéral, M. Robert Bourassa, de vendre 12,000 mégawatts d'énergie continue aux États-Unis.

C'est ce qui se dégage des interviews effectuées dans la capitale américaine par *la Presse canadienne* auprès des principaux groupes de pression qui se spécialisent dans le secteur énergétique et qui, de par leur nature même, n'ont pas intérêt à ce que le Québec prenne autant de place dans le bilan énergétique américain. D'ailleurs, au moment des entretiens, aucun d'entre eux n'avait entendu parler du livre « L'Énergie du Nord, la force du Québec », publié cette semaine à Washington par M. Bourassa.

« C'est une chose que le Canada nous vende ses surplus d'électricité, mais c'en est une toute autre que de construire des centrales hydroélectriques dans le seul but d'exporter de l'énergie chez nous parce que cela signifie un déplacement des emplois des États-Unis vers le Canada, ce que nous n'acceptons pas », a déclaré dans une interview M. Carl Bagge, président du National Coal Association.

Voir page 12: Les lobbies

LES JEUNES : TRAVAILLER POUR TRAVAILLER

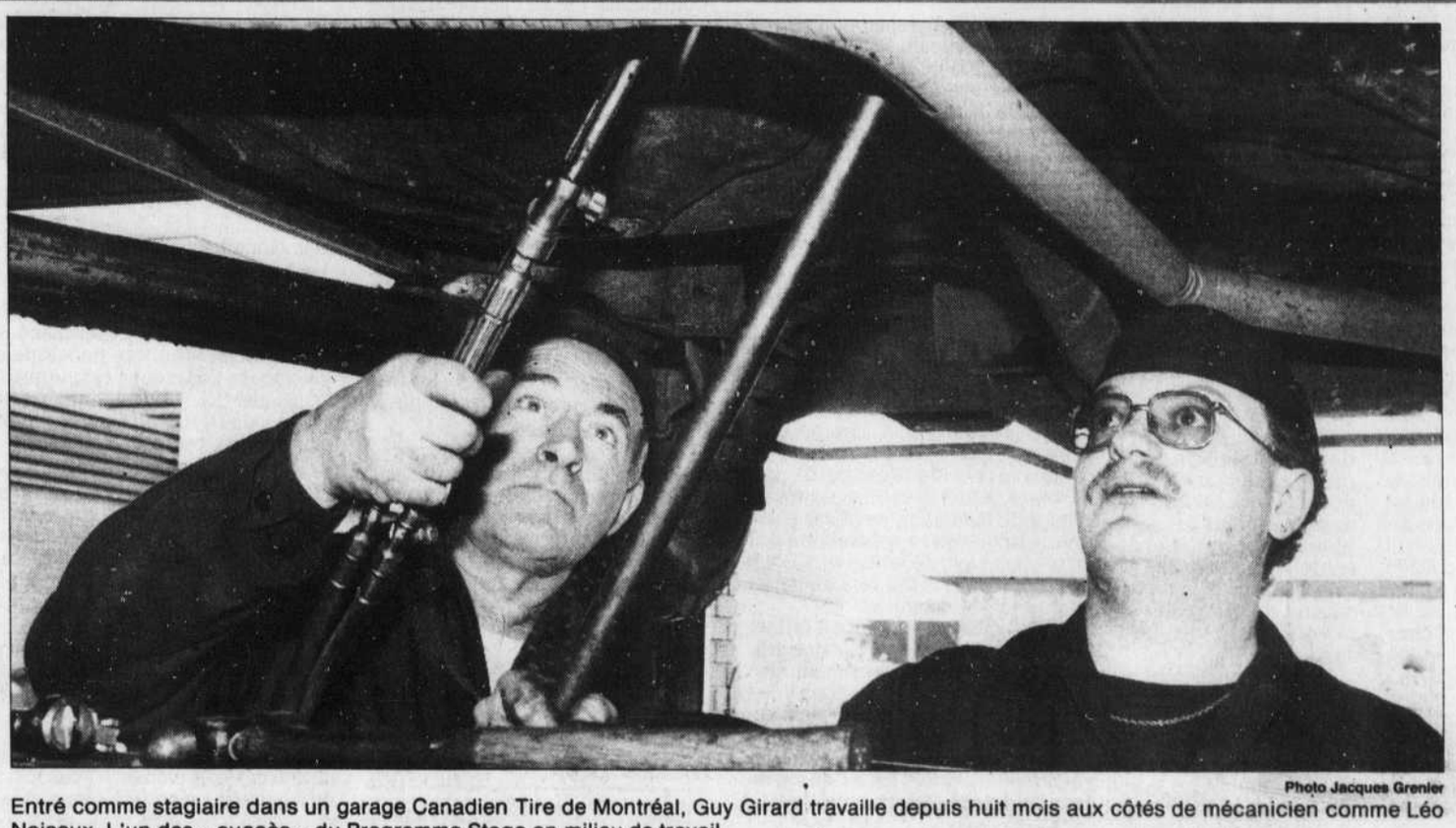

Photo Jacques Grenier

Entré comme stagiaire dans un garage Canadien Tire de Montréal, Guy Girard travaille depuis huit mois aux côtés de mécanicien comme Léo Noiseux. L'un des « succès » du Programme Stage en milieu de travail.

1. Les abus de certains employeurs forcent Québec à resserrer les conditions des stages en milieu de travail

CAROLE BEAULIEU

UNE centaine d'employés à $25 par semaine. C'est ce qu'un entrepreneur en entretien ménager de Thetford Mines a demandé récemment au ministère de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, après avoir appris qu'un de ses concurrents de la région de Québec en avait lui « une trentaine » et pouvait ainsi se permettre des soumissions plus basses.

Cette firme d'entretien ménager, dont le ministère refuse de révéler le nom, a accueilli au total depuis novembre dernier 35 jeunes bénéficiaires d'aide sociale (jamais plus que 25 en même temps) inscrits au programme Stages en Milieu de travail. Ils y apprennent pendant six mois à être des « nettoyeurs de locaux ». En échange de cette formation, qui doit représenter 10 à 30% de leur temps de travail, ils reçoivent du gouvernement québécois $150 de plus que leur prestation mensuelle d'aide sociale, de même qu'une allocation de $100 de leur

Voir page 2: Travailler

CONTADORA

Le Canada verra une invitation de façon positive

MICHEL ARSENEAULT

Le principal risque que court l'initiative de Contadora, confie non sans sourire un diplomate latino-américain, est celui de mourir étouffée par trop d'amour : tout le monde est en faveur de la paix en Amérique centrale.

Tous les gouvernements de la région — depuis le Guatemala des militaires jusqu'au Nicaragua sandiniste —, l'administration Reagan, l'Organisation des États américains (OEA) et les Nations unies ont affirmé leur appui à l'initiative du Mexique, du Venezuela, du Panama et de la Colombie. Même les gouvernements Trudeau et Mulroney ont soutenu les démarches des pays membres du groupe de Contadora.

Malgré les appuis venus de partout, la situation en Amérique centrale ne s'est guère améliorée depuis la première réunion des représentants de ces quatre pays, en janvier 1983, dans l'île panaméenne de Contadora.

Voir page 2: Contadora

La fièvre budgétaire s'empare d'Ottawa: de combien de $ milliards réduira-t-on le déficit ?

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA - La fièvre budgétaire s'est emparée d'Ottawa, le gouvernement ayant entrepris d'examiner intensivement les prochaines compressions budgétaires tout en étant soumis à des pressions qui fusent de toutes parts sur la réduction du déficit.

À un mois de la présentation du discours du budget du ministre des Finances, Michael Wilson, le grand jeu sur la colline parlementaire auquel se livrent députés, journalistes, lobbyistes de toutes sortes est de savoir non pas si le déficit sera réduit mais de déterminer de combien de $ milliards il le sera. Jusqu'ici, le chiffre qui revient le plus souvent est $5 milliards.

Ce petit jeu, le premier ministre Mulroney ne le trouve pas très drôle et il a remis à sa place hier un de ses députés, Don Blenkarn, ci-devant président du comité des Finances, qui avait voulu y jouer. Celui-ci avait déclaré plus tôt cette semaine que de nombreux députés conservateurs voulaient que le déficit de $35.5 milliards soit réduit d'au moins $5 milliards.

«Ce n'est pas le président d'un comité de la chambre qui parle pour le gouvernement, c'est le ministre des Finances par le biais d'un budget», a-til lancé hier sur un ton un peu excédé lorsque interrogé par le député libéral Raymond Garneau. Celui-ci, en ancien ministre des Finances, sait fort bien que, fondés ou pas, les propos du député Blenkarn ne peuvent qu'embarasser MM. Mulroney et Wilson en raison des implications politiques d'une réduction du déficit. Qui dit réduction du déficit dit compressions budgétaires, abandon de programmes, hausses des impôts directs ou indirects et tout probablement aussi augmenation du chômage.

Voir page 12: La fièvre

Reagan doit retraiter sur son projet d'aide aux *contras* nicaraguayens

SYLVIANE TRAMIER
collaboration spéciale

WASHINGTON — Les démocrates du Congrès américain n'ont pas souvent eu le loisir de savourer des victoires politiques contre le président Reagan. Cette semaine, la controverse autour de l'aide à l'opposition armée au gouvernement du Nicaragua leur a au moins fourni l'occasion de forcer le président à mettre de l'eau dans son vin.

Après avoir déployé une activité diplomatique et politique sans précédent pour amener un vote positif du Congrès sur l'aide au *contras*, la Maison Blanche a choisi la voie du compromis, afin d'éviter au président Reagan une défaite sur un des principaux éléments de sa politique étrangère.

Compromis à court terme, qui ne change rien au fond du débat mais qui permet de mesurer l'impopularité de l'approche du Nicaragua par le gouvernement américain.

Le président Reagan a accepté, temporairement, que les $ 14 millions qu'il réclame pour les *contras* soient utilisés à des fins humanitaires. Il a accepté que soit levé le mécanisme qu'il avait recommandé précédemment, et selon lequel une absence de progrès dans des négociations entre le gouvernement du Nicaragua et

Voir page 12: Reagan

LE DEVOIR CULTUREL

LE BALLET CULLBERG

Le ballet Cullberg de Suède s'installe pour quatre soirs à la Place des arts. Le *Sacre du printemps*, avec eux, relève du No, *Giselle* entre en clinique et *Roméo et Juliette* révèle une machine de guerre. Suzanne Asselin a rencontré l'un des danseurs, Mats Ek. **Page 21**

JOHN GUARE

Ce dramaturge américain, de la génération du Caffe Chino avec Sam Shepard, est joué pour la première fois à Montréal, à l'Atelier continu. Maurice Tourigny, à New York, rend visite à l'auteur de *Landscape of the Body*. **Page 21**

SAINT-MARTIN

Au Musée d'art contemporain un colloque sur l'avenir de cette institution a été l'occasion d'un échange d'opinions où l'une des ex-directrices, Fernande Saint-Martin, a fait une intervention majeure. Selon elle, Québec n'a pas la volonté politique pour favoriser le développement de ce musée. Le DEVOIR a invité Mme Saint-Martin a développer son point de vue. **Page 31**

LE DEVOIR ...A LOISIR

JEUNES EN VOYAGE

En 1985, il y a encore des jeunes qui croient au dicton « les voyages forment la jeunesse ». Depuis plusieurs années, Joël Marier et Luc Guertin travaillent tous les jours à développer l'Organisation pour le tourisme étudiant au Québec, le réseau des bureaux de voyages étudiants dans les cégeps et universités. Jean-François Lacerte a rencontré ces deux pionniers du tourisme étudiant organisé, et dresse une liste des 37 bureaux répartis à travers le Québec. **Page 38**

OTEQ
ORGANISATION POUR LE TOURISME ETUDIANT AU QUEBEC INC.

CHEZ LES AMISH

À deux heures de route de Philadelphie se trouve le comté de Lancaster où les membres de la secte évangélique « amish » — apparentés à nos mennonites — cultivent à l'ancienne l'une des contrées les plus fertiles des États-Unis. Monique Nuytemans y a passé quelques jours ce printemps et en a ramené des images d'un autre âge. **Pages 39 et 40**

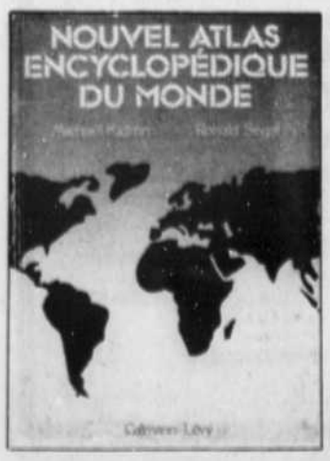

L'état actuel du monde

NOUVEL ATLAS ENCYCLOPÉDIQUE DU MONDE

Le NOUVEL ATLAS ENCYCLOPÉDIQUE DU MONDE rend compte d'une façon magistrale de l'état du monde: • Le partage du monde • La démographie • Le partage des océans • Les armes • Les ressources naturelles • L'économie • Les pouvoirs • Les affaires • Le travail • Les femmes au travail • Problèmes de la société • Environnement • La vie • L'avenir.

D'une qualité exceptionnelle, cet ouvrage entièrement réalisé en couleurs, présente un bilan des plus précis de l'état actuel du monde.

FRANCE-AMÉRIQUE

◆ Travailler

employeur.

« Cà nous a mis la puce à l'oreille quand le premier entrepreneur nous a fait de nouvelles demandes pour une dizaine d'autres stagiaires, raconte un agent de main-d'oeuvre du bureau de Québec, et quand un autre nous a appelé pour en demander cent, on a gelé les deux demandes ».

Maintenance Eureka de Thetford Mines n'obtiendra donc pas ses cent stagiaires. Dix au maximum.

Depuis un mois et demi, à l'initiative de ces fonctionnaires de Québec, une nouvelle règle a en effet été établie. Aucune entreprise ne peut désormais obtenir plus que dix stagiaires dans un même secteur d'activités et cela même si elle a des bureaux dans différentes villes du Québec. La règle n'étant toutefois pas rétroactive la première entreprise continue actuellement d'avoir une quinzaine de stagiaires et pourra, à la fin de ce stage, en demander dix autres.

« Mais le ministère conserve le droit de ne plus référer de stagiaires, explique Renaud Turcotte, du bureau de Québec. Tout dépend du marché de l'emploi ».

Les responsables du programme soutiennent que ce stage de nettoyeur de locaux s'avère adapté à une certaine clientèle, très peu qualifiée qui en plus de la « formation » y trouve une occasion de s'adapter psychologiquement aux contraintes du marché du travail.

« Il y a des gens, vous savez comme des sourds-muets, qui ne peuvent pas faire autre chose », a indiqué un fonctionnaire qui souhaite conserver l'anonymat.

« Ce programme a démarré rapidement, explique le même fonctionnaire. On a bâti à mesure qu'on avançait et on a corrigé des abus. Une situation comme celle là ne se reproduira plus ».

Le dossier de l'entretien ménager c'est comme l'accident de parcours, soutient-on au bureau de Québec, l'accident qui n'aurait jamais dû arriver.

« Au début nous avons été trop généreux dans l'octroi des stages, confirme-t-on au bureau de Montréal. Nous sommes maintenant plus critique ».

Être plus critique, explique une superviseure de Montréal, Mme Andrée Laurin, c'est savoir lire entre les lignes d'une description de tâches « que l'employeur a peut-être enjolivée ».

Pas question donc d'accorder un stage de 12 mois pour un plongeur de restaurant. « Trois mois c'est le gros maximum. Après le stagiaire n'apprend plus rien »

Au moment même où le ministère raffine ses mesures de contrôle, soucieux d'assurer un véritable volet formation au programme Stages en milieu de travail, les « histoires horribles », comme les décrit un membre du Regroupement autonome des jeunes (RAJ) de Montréal, commencent à peine à filtrer.

Pour chaque « histoire horrible » il y a évidemment une histoire heureuse, peut-être cinquante même. La proportion est difficile à évaluer, les fonctionnaires du ministère préférant présenter leur succès plutôt que leurs échecs.

Et des succès il y en a. Comme celui de ce ferblantier de 25 ans, Guy Girard, assisté social depuis un an, dont le stage d'homme de service dans un Canadian Tire de Montréal se transformera d'ici quelques mois en un véritable emploi d'aide mécanicien. « Bien sûr il est entré par la porte d'en arrière, mais ils vont le garder, » indique M. Jean-Pierre Henri du CTQ de Montréal. Pour M. Henri, comme pour le coordonnateur du programme à Montréal, M. Yvon Deveau, conserver « actifs » 20 à 30% de leurs stagiaires équivaudra « à avoir fait du bon travail ».

Des trois mesures annoncées en mars dernier par le ministère de la Main-d'oeuvre et du revenu, pour « hausser l'employabilité » des dizaines de milliers de jeunes québécois de moins de 30 ans réduits à vivre des prestations d'aide sociale, le Stage en milieu de travail est le programme qui a progressé le moins rapidement.

En date du 28 mars 1985, soit un an après son entrée en vigueur, le programme avait à peine rejoint 10,725 participants, soit 33% de son objectif initial de 30,000 participants en deux ans.

A Montréal, où le programme n'a véritablement démarré qu'en septembre, à cause de difficultés administratives, le taux de réalisation en mars dépassait à peine le 20% alors qu'il atteignait jusqu'à 70% dans des régions comme le Saguenay Lac St-Jean. « Nous recherchons la qualité des stages, non la quantité », explique le coordonnateur montréalais, M. Yvon Deveau.

La grande difficulté ce n'est pas en effet de trouver des jeunes stagiaires. Plutôt de trouver des entreprises prêtes à accepter les règles du programme.

Habitués au programme de créations d'emploi, les employeurs ont mis du temps à s'ajuster, expliquent bon nombre de fonctionnaires, à la dimension formation de Stages en milieu de travail.

Un mini-sondage maison mené par le CTQ de Gaspé montre que 90% des employeurs inscrits au programme y ont adhéré « parce qu'il était peu coûteux ». « Un employeur sera toujours un employeur. Son but sera toujours de profiter d'un employé à bon marché », explique le coordonnateur du programme, M. Henri Belland.

Mais cet objectif et celui du ministère — faire profiter un jeune d'une formation — ne sont pas nécessairement irréconciliables, soutient M. Belland.

Les employeurs ne sont pas encore des institutions de formation, leur « conscience sociale » à ce niveau est peu développée, « mais à l'usage çà va venir », estime-t-il.

Cet optimisme n'est pas tout à fait partagé par le coordonnateur du bureau de Montréal, selon qui, « il faut sans cesse rappeler aux entreprises leur rôle de formateur. Et tout est à reprendre à zéro chaque fois qu'on aborde une nouvelle entreprise ».

Si au bureau du ministère à Québec on dit ne pas être en mesure de préciser le nombre d'abandons de stages, à Montréal on estime que quelque 35% des contrats de stage signés n'ont pas été terminés. Les raisons varient de l'abandon du jeune, au désistement de l'employeur, juqu'à la décision du CTQ de mettre fin au stage parce que l'employeur ne respecte pas ses engagements.

A Montréal plus de 78% des désistements surviennent au cours des six premières semaines de stages.

Jusqu'ici ce sont surtout des petites entreprises qui ont répondu à l'appel du gouvernement. (80% des stages se déroulent dans le secteur privé, 20% dans le secteur public). Près des trois quarts d'entre elles comptent moins de 10 employés. Bon nombre sont de type familial à propriétaire unique. A peine 9.5% emploient plus de 50 salariés.

« Les grosses entreprises ne veulent pas se badrer des contraintes administratives, explique Jean-Pierre Henri, chef d'équipe pour le programme dans la région de Montréal. Les petites ont aussi moins de problèmes syndicaux. »

Les employeurs se retrouvent plus largement dans le commerce du détail (25%) que dans l'industrie manufacturière (13%) ou dans d'autres secteurs d'activités comme l'agriculture (3.5%) ou la construction (2%).

A Montréal la tendance est encore plus forte, avec la majorité des stages concentrée dans le secteur des services. « Ce qui représente après tout 70% à 75% des emplois de la région de Montréal », précise M. Yvon Deveau.

Mais les employeurs sont encore réticents, ils craignent que les nécessités d'encadrement « ralentissent la production » quand ils ne sont pas tout simplement peu ou pas informés.« J'en ai parlé lors des meetings des gérants de service de Canadian Tire, raconte Gérard Coombs, tuteur d'un stagiaire dans sa succursale de la rue Bellechasse à Montréal. Ils sont intéressés. Mais ils voudraient que quelqu'un vienne leur expliquer personnellement. »

« Ils recoivent tellement de brochures de toutes sortes, renchérit le président du Conseil du Patronat, M. Ghislain Dufour. Ils ne s'y retrouvent pas. »

À Montréal on a compris la nécessité de cette approche personnalisée. Le CTQ a lancé la semaine dernière une vaste opération de promotion auprès des entreprises. Tous les superviseurs du programme devront quadriller leur secteur, entrer en contact avec des employeurs susceptibles d'accueillir un stagiaire.

« Je comprends mal que les grandes entreprises ne s'impliquent pas, reproche une superviseure montréalaise, Andrée Laurin. On aurait pourtant bien besoin de leur appui. »

Même si les réunions mensuelles des membres du Conseil du patronat comprennent toujours une mise à jour des différents programmes existants, c'est loin de vouloir dire, précise M. Dufour, que les entreprises connaissent le programme.

Dans les bureaux de Stages en milieu de travail, on refuse toutefois de mettre toute la responsabilité du programme sur les employeurs. La clientèle du programme n'est pas la plus facile à « placer », explique-t-on.

(à suivre)

Mulroney appuie avec précaution les projets énergétiques de Bourassa

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney, qui avait observé jusqu'ici une neutralité de bon aloi à l'égard de la situation électorale au Québec, a semblé soutenir hier les projets énergétiques de Robert Bourassa, qui a fait d'une « deuxième baie James » son principal thème électoral.

Interrogé aux Communes par les députés libéraux du Québec qui prenaient le relais de la campagne que mène tout azimut M. Bourassa, le premier ministre Mulroney a donné tous les indices nécessaires pour que ses préférences soient connues. Cela même s'il a pris la précaution de rappeler que M. Bourassa n'est toujours que le chef de l'opposition et que bien sûr son gouvernement traite avec le gouvernement dûment élu du Québec.

Ainsi, alors que le premier ministre, M. René Lévesque, essaie par tous les moyens de ridiculiser la « folie furieuse » de Robert Bourassa, M. Mulroney s'est dit d'avis, à titre personnel, que le chef libéral était très crédible en matière de projets énergétiques.

« Comme Québécois, comme contribuable québécois, je regarde avec énormément d'intérêt toute proposition de nature à créer des emplois chez nous. Je pense que M. Bourassa, particulièrement dans ce dossier là, compte tenu de ses réalisations à la baie James, s'y connait beaucoup dans le domaine et je l'écoute avec beaucoup d'attention et respect là-dessus », a-t-il dit.

Un peu plus tôt, M. Mulroney avait indiqué au député libéral de Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, qu'il voyait « avec faveur tout projet d'exportation (d'électricité) de ce genre effectivement très important pour le Québec, et, dans la mesure où le gouvernement fédéral puisse être utile, nous le serons avec enthousiasme ».

Qui plus est, M. Mulroney a avoué qu'il voyait souvent M. Bourassa avec qui il discute de différents problèmes et de différents dossiers, laissant entendre qu'il avait déjà discuté avec le chef libéral de ses projets. Ceux-ci ont été décrits dans le livre «L'Énergie du Nord, la force du Québec», publié plus tôt cette semaine.

Au bureau de M. Mulroney, on précisera que les deux hommes se sont vus officiellement la dernière fois lors des funérailles de Mme Madeleine Ryan. On ajoute toutefois qu'en privé ils sont en contact souvent étant des amis personnels.

M. Bourassa est celui qui avait nommé M. Mulroney membre de la Commission Cliche chargée d'enquêter sur le sac de LG-2 en mars 1974. Ce fut le premier poste public occupé par M. Mulroney. S'appuyant en partie sur la notoriété acquise au cours des audiences de la commission, il se porta canadidat à la direction du Parti conservateur en 1976.

Au cours de la campagne électorale fédérale, M. Mulroney s'est volontiers servi du nom de M. Bourassa pour attirer chez les conservateurs le vote libéral déçu des performances de John Turner. À de nombreuses reprises, il prétendit qu'il aurait une rencontre avec M. Bourassa sans que celle-ci ne se matérialise jamais toutefois. D fait, dans nombre de circonscriptions, M. Mulroney obtint l'appui actif d'organisateurs libéraux.

Jusqu'ici, le premier ministre Mulroney avait pris le plus grand soin à ne pas prendre de positions qui auraient pu favoriser le Parti libéral du Québec. L'appui des péquistes l'été dernier avait été aussi important, sinon plus, que celui des libéraux. Plusieurs des députés élus étaient d'ailleurs très proche de l'appareil péquiste.

Les libéraux fédéraux étaient ravis hier des propos tenus par M. Mulroney. Ainsi, M. Raymond Garneau notait que malgré les précautions oratoires prises à l'endroit des péquistes hier, le premier ministre aurait bien pu s'abstenir de répondre en invoquant la proximité de la campagne électorale.

Notons que cette intervention intervient après qu'un autre sondage ait confirmé la forte popularité du Parti libéral du Québec sur le Parti québécois qui, malgré tous ses efforts, traîne de la patte. Cela survient aussi au moment où M. Mulroney brise avec les élections ontariennes une vieille tradition de non-intervention dans un débat électoral provincial. En acceptant de participer à une assemblée aux côtés du premier ministre conservateur, M. Frank Miller, la semaine prochaine, M. Mulroney devient le premier ministre fédéral à se mêler d'élections provinciales depuis l'ère Mackenzie King.

Au cours de son intervention hier aux Communes, M. Mulroney a souligné qu'il se penchait sur la possibilité que le gouvernement fédéral puisse intervenir dans le contentieux entre le Québec et Terre-Neuve au sujet du développement des ressources hydroélectriques du Labrador et de la Basse côte nord. Terre-Neuve cherche à obtenir la réouverture du contrat de vente d'électricité produite aux Chutes Churchill alors que Québec exige de discuter globalement du développement des rivières de cette zone avant de négocier.

Le premier ministre Mulroney avait offert, alors qu'il était dans l'opposition, ses bons offices de médiateur aux premiers ministres René Lévesque et Brian Peckford. Il a précisé hier qu'il avait discuté avec ceux-ci de la possibilité de rechercher un mécanisme tripartite pour trouver une solution. Le député libéral Raymond Garneau s'est dit intéressé par une médiation de la part du premier ministre qui devrait se faire à titre personnel, comme député d'une circonscription affectée par les problèmes en cause, a-t-il dit.

◆ Contadora

Les défenseurs de l'initiative de Contadora admettent que le groupe a souvent été contraint au piétinement face à des incidents diplomatiques (notamment entre le Nicaragua et le Costa-Rica) ou des accrochages frontaliers (entre le Nicaragua et le Honduras, par exemple).

Mais la technique des petits pas, ajoute-on, a tout de même permis au groupe de Contadora de réunir à une même table des représentants des différents pays de la région. « C'est époustoufflant ! », fait remarquer un fonctionnaire canadien.

Le groupe de Contadora a fait un dernier « petit pas » la semaine dernière en réussissant, la semaine dernière à Panama, à convaincre les cinq pays d'Amérique centrale à accepter le principe des mécanismes de vérification et de contrôle des engagements stipulés dans l'« Acte de paix et de coopération de Contadora ».

Les cinq pays d'Amérique centrale (Costa-Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua) ont notamment décidé la création d'un comité ad hoc qui se pencherait sur la création d'une commission internationale de contrôle, à laquelle des pays de l'extérieur de la région seraient invités à participer.

C'est dans le cadre d'une telle commission que le Canada pourrait être invité à envoyer des observateurs civils ou militaires en Amérique centrale. On a également évoqué la possibilité d'une participation néerlandaise, espagnole et suisse.

Rien de moins que trois séries de propositions avaient servi à l'élaboration de ce projet :

■ trois pays d'Amérique centrale (les alliés des États-Unis dans la région : El Salvador, Honduras, Costa-Rica) avaient réclamé la création d'une commission de contrôle en mettant l'accent sur ses aspects militaires (patrouilles, postes d'observation et points de contrôle dans les régions frontalières). Le Nicaragua l'avait rejetée; ■ les pays du groupe Contadora avaient pour leur part insisté sur les aspects techniques d'un mécanisme de vérification et de contrôle d'un éventuel accord sur la limitation de l'armement;

■ et le gouvernement canadien avait mis de l'avant une brochette de propositions, recommandant notamment qu'une commission internationale de contrôle soit chapeautée par une autorité politique internationale.

Un haut-fonctionnaire du secrétariat des Affaires extérieures, M. Émile Martel, a indiqué hier qu'Ottawa n'avait pas encore été invité à dépêcher des observateurs civils ou militaires dans la région.

Mais M. Martel, directeur des relations politiques avec les Antilles et l'Amérique centrale, a ajouté que le gouvernement canadien, s'il y était invité, considérerait « de façon positive » une invitation à une participation canadienne. « On va être incliné vers une participation », a ajouté M. Martel.

Il a expliqué que les pays centraméricains pourraient chercher à obtenir le chapeautage politique au groupe de Contadora lui même, de l'Organisation des États américains (OÉA), de l'ONU, ou d'une structure comprenant ces trois éléments.

Mais avant d'être invité à dépêcher qui que ce soit sous les tropiques, le Canada s'attend à être invité à faire des commentaires sur les derniers développements diplomatiques dans la région. « J'ai l'impression qu'un ambassadeur va demander au Canada de faire des commentaires, a déclaré M. Martel. On attend ça de pied ferme. »

•

Même si Ottawa n'avait pas officiellement envoyé de délégué ou d'observateur à la réunion de la semaine dernière à Panama, M. F.M. Filleul, l'ambassadeur du Canada en Amérique centrale (à l'exception du Guatemala), participait aux conversations, rapportait récemment le *New York Times*.

Lévesque restera à la barre du PQ

GILLES LESAGE

QUÉBEC — M. René Lévesque a affirmé hier soir qu'il dirigera le Parti québécois pour «quelques brèves années» encore, que les quatre élections partielles imminentes ne seront pas noyées dans des générales, et que ses revendications constitutionnelles ajouteront «quelque chose» à celles de M. Robert Bourassa.

C'est en substance ce que le premier ministre a confié au cours d'un entretien avec le jounaliste Marc Laurendeau à l'émission Télé-Service, à l'antenne de Radio-Québec.

Les propositions constitutionnelles du Québec devraient être fignolées d'ici une dizaine de jours et présentées ensuite privément à M. Brian Mulroney. Admettant que ce qui s'est passé en 1981 n'est pas brillant, M. Lévesque estime que la situation est malsaine, le Québec ne pouvant honorablement signer le Canada Bill de M. Trudeau, alors que les Québécois se sont prononcés au référendum de 1980 en faveur du système fédéral.

Il se refuse à entrer dans le détail de ce que le Québec veut récupérer ou des pouvoirs nouveaux qu'il tentera d'obtenir, expliquant qu'une négociation se fait à deux et qu'il doit d'abord en informer son interlocuteur fédéral. Il ajoute toutefois que les demandes québécoises iront au-delà du programme constitutionnel que le Parti libéral du Québec a adopté au début du mois dernier, lors de son congrès plénier. «Vous n'avez qu'à ajouter un petit quelque chose, et ce sera à peu près cela», dit M. Lévesque, qui se refuse à préciser et invite le journaliste à passer à un autre sujet.

M. Laurendeau insiste. Le premier ministre n'aime pas l'expression de société distincte, préférant parler de la reconnaissance du caractère distinct du peuple québécois. Quant aux revendications linguistiques évoquées par le ministre de la Justice, M. Lévesque ne dit mot. Il estime que, même en bout de course, son mandat est aussi légitime que celui de quiconque et qu'il représente le Québec jusqu'au jour où il ne sera plus là. Il est vrai que M. Mulroney a beaucoup plus de temps devant lui, mais ce sont les règles et les risques du jeu.

Le journaliste parlant de cette démarche constitutionnelle comme d'un testament, M. Lévesque lance, goguenard: «Quand même.» Il ajoute qu'il n'a pas d'idées fixes comme M. Trudeau à propos de la constitution; c'est important, mais il ne veut pas en faire le plat du siècle. Ce qui compte le plus, à ses yeux, c'est la validité du peuple, sa permanence; la constitution doit s'y ajuster et ne peut indéfiniment encarcaner un peuple distinct. Il souhaite que les discussions soient enclenchées avant juin et que son projet fera l'unanimité à l'Assemblée nationale. Un thème électoral? On ne pourra l'éviter, ce sera présent, c'est sûr, admet M. Lévesque.

Concernant les élections partielles, le premier ministre donne ce qu'il appelle une primeur à Radio-Québec. Il y aura des partielles, c'est sûr, mais il n'est pas question de les noyer ou de les intégrer dans des générales, en cours de route, comme il en a laissé entrevoir la possibilité, la semaine dernière. Donc, pas de générales avant l'automne.

Au sujet de son leadership, M. Lévesque répète qu'il n'est pas question de démission de sa part, comme il l'a dit à de multiples reprises, avant quelques brèves années. Au sujet de la popularité de M. Pierre-Marc Johnson, il aimerait que quelques autres soient également populaires. Il encourage ses ministres à accrocher leur nom à des réalisations. Tant mieux, conclut-il, moqueur, s'il en est qui peuvent égaler M. Bourassa.

PIERRE DANSEREAU RECOIT UN PRIX KILLAM ET DEUX PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL OBTIENNENT UNE BOURSE DE RECHERCHE KILLAM

***De gauche à droite:* M. Claude Pichette, recteur de l'UQAM, M. Pierre Dansereau, professeur émérite à l'UQAM, Mme Maureen Forrester, présidente du Conseil des arts, MM. André Joyal et Jacques Allard, professeurs à l'UQAM.**

Le 9 avril dernier, l'écologiste Pierre Dansereau, bien connu pour ses travaux de recherche sur l'environnement, a reçu un des Prix Killam de 50,000$ offerts chaque année par le Conseil des arts du Canada dans le but de souligner l'excellence d'une carrière de chercheur en sciences naturelles, en sciences de la santé et en génie. Le chèque lui a été remis par la présidente du Conseil des arts, Mme Maureen Forrester, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à l'Université du Québec à Montréal. En outre, deux professeurs de l'UQAM étaient présents, M. André Joyal, du département de mathématiques et d'informatique, et M. Jacques Allard, du département d'études littéraires, lesquels sont récipiendaires d'une bourse de recherche Killam.

Université du Québec à Montréal

guérin
l'éditeur qui édite

Français écrit 601-911-76

Normes et usages

Louise Larivière-Desaulniers

Sec. V. Cégep. adultes
ISBN-2-7601-0356-0 - 529 p. **16,50$**

En vente dans toutes les librairies

guérin
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

La méthode d'apprentissage utilisée pour ce cours de français est une méthode individualisée et par objectifs.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

ENAP

Le gestionnaire et l'environnement international

Offert en septembre 1985 à Québec, Montréal et Hull.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible au concours, il faut:

- détenir un diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent.
- manifester un intérêt pratique et des aptitudes réelles pour des études avancées à caractère international.

Date limite pour présenter sa candidature

À Québec et Montréal: le 10 mai 1985
À Hull: le 7 juin 1985

Pour des renseignements additionnels, communiquez avec

À Québec
Johanne Julien
ENAP
945, rue Wolfe
Sainte-Foy, G1V 3J9
Tél.: (418) 657-2485

À Montréal
Marie-Pierre Larose
ENAP
4835, Christophe Colomb
Montréal, H2J 3G8
Tél.: (514) 522-3641

À Hull
Diane Vincent
ENAP
C.P. 1250, succ. B
118, Notre-Dame
Hull, J8X 3X7
Tél.: (819) 776-8125

Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique

Plus de $ 30 milliards en cause dans l'évaluation des immeubles industriels

Marcoux annonce des amendements à la loi sur la fiscalité municipale

ALAIN DUHAMEL

QUÉBEC — Le ministre des Affaires municipales entend résoudre les conflits d'interprétation dans l'évaluation municipale des immeubles industriels par un amendement à la loi sur la fiscalité municipale qu'il présentera dès ce printemps à l'Assemblée nationale.

L'interprétation que fait le Bureau de revision foncière du Québec (BREF) de la loi met en cause entre $ 30 et $ 35 milliards d'évaluation imposable dans toutes les villes du Québec. Depuis plusieurs années, les administrations municipales demandaient au gouvernement québécois d'amender la loi sur la fiscalité municipale à ce sujet car, autrement, la jurisprudence instituée par le BREF allait les priver d'une portion considérable de leur assiette foncière.

La loi sur la fiscalité municipale exclut de l'évaluation municipale les outils de production. La raffinerie Ultramar, de Saint-Romuald, a fait valoir devant le BREF que ses installations constituaient un outil de production et non des immeubles aux fins de la fiscalité municipale. Le BREF a fait droit à cette prétention.

Depuis, note l'Union des municipalités du Québec, plusieurs sociétés industrielles contestent systématiquement leur évaluation municipale et, dans certains cas, comme à Jonquière par exemple, elles refusent d'acquitter intégralement le compte des taxes jusqu'à ce que les tribunaux aient entendu leur cause. La loi de la fiscalité municipale précise que tous les contribuables doivent acquitter leur compte de taxes tel que présenté dans les délais prescrits, quite à se faire rembourser un trop perçu, avec intérêts courus, le cas échéant.

La situation devenait intenable pour plusieurs villes où se trouve une seule industrie lourde, l'Alcan à Jonquière par exemple, ou une concentration d'industries lourdes, comme les raffineries à Montréal-Est.

En outre, elle empoisonnait les rapports entre les administrations municipales et les milieux industriels à un moment où, de plus en plus, les villes se préoccupent de développement et de promotion économique et tentent de s'associer en cela les industriels et les gens d'affaires.

Les intentions du ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux, ont donc été accueillies avec soulagement au congrès de l'UMQ, hier à Québec.

Le projet de loi clarifiera et balisera la loi sur la fiscalité municipale à ce sujet en tentant de préserver à la fois l'intégrité de l'assiette foncière municipale et la situation concurrentielle de l'industrie québécoise face aux autres provinces canadiennes et aux États-Unis.

Le projet de loi ne devrait pas avoir d'effet rétroactif au-delà de l'année 1985 bien que le problème remonte à 1980, lorsque la réforme de la fiscalité municipale est entrée en vigueur. Le projet de loi devrait faciliter le règlement hors cours des causes pendantes devant les tribunaux.

Enfin, compte tenu que la fiscalité québécoise sur les biens fonciers demeure plus avantageuse que celle administrée dans d'autres provinces, en Ontario particulièrement, le ministère des Affaires municipales entend inciter les administrations municipales à assumer davantage leur autonomie financière en portant au rôle les installations immobilières des industries. Plusieurs villes ont hésité à imposer, en pleine crise économique, les immeubles industriels à leur pleine valeur.

Les jugements des tribunaux — dans certains cas, ils ont réduit la valeur imposable des immeubles industriels à un niveau inférieur à ce qu'il était avant la réforme de la fiscalité — ne les ont guère incitées à intervenir en faveur d'une interprétation rigoureuse des principes d'intégrité de l'assiette foncière sur lesquels s'appuie la loi sur la fiscalité municipale.

Jeanniot répond aux Gens de l'Air

Air Canada s'alignera sur les positions du ministre Bouchard

LAURENT SOUMIS

Air Canada maintiendra son centre de formation des pilotes à Montréal, poursuivra ses efforts en vue d'accroître en son sein la présence des francophones, mais continuera « à desservir le marché de Toronto qui, depuis dix ans, a augmenté beaucoup plus rapidement que celui de Montréal ».

Tels sont les engagements pris, hier, par le président et directeur général de la société d'État, M. Pierre Jeanniot, en dévoilant sa réplique aux critiques des Gens de l'Air du Québec, qu'avait en main, depuis le 29 mars dernier, le ministre fédéral d'État aux Transports, M. Benoît Bouchard.

Les lignes directrices du document d'Air Canada apparaissent d'ailleurs conformes aux principes énoncés par le ministre Bouchard, lors du Congrès des Gens de l'Air, en fin de semaine dernière, à Sainte-Foy.

Dans un communiqué remis aux médias, hier, en fin de journée, Air Canada affirme « avoir décidé de maintenir deux grands centres de formation des pilotes dans chacune des villes de Toronto et de Montréal ».

Ainsi, les simulateurs actuels des appareils DC-9 et B-727 seront maintenus à Montréal qui accueillera, « lorsque cela deviendra nécessaire », un deuxième simulateur de B-767.

Air Canada s'engage à installer dans les deux villes les nouveaux simulateurs qui correspondront à l'appareil choisi pour remplacer sa flotte actuelle de 72 appareils de type DC-9 et B-727.

Le transporteur nie « entendre transférer des spécialisations-ressources importantes à Toronto ».

Dans son communiqué, la société rappelle toutefois que « le marché de Montréal, à l'heure actuelle, est moins considérable que celui de Toronto parce qu'il n'a pas connu une croissance aussi intense dans le contexte de l'économie canadienne ».

Air Canada soutient qu'entre 1972 et 1982, le marché local des passagers réguliers des vols intérieurs et internationaux de toutes les les compagnies à Toronto a augmenté de 66 %, soit deux fois la hausse enregistrée à Montréal.

En 1983, affirme-t-elle, 6.7 millions de passagers payants se sont embarqués à l'aéroport de la Ville-Reine, par rapport à 3.2 millions dans la métropole québécoise.

Depuis 1969, le pourcentage des recettes d'Air Canada provenant de l'escale de Toronto serait à la hausse, alors que celui des recettes réalisées à Montréal aurait chuté de près de deux points pour s'établir à 10.6 %.

L'an dernier, soutient le communiqué, Toronto comptait 84 % plus de vols, 107 % plus de passagers, mais seulement 24 % de plus de personnel navigant que Montréal.

En 1984, 742 pilotes et 1,174 agents de bord étaient basés à Toronto; 521 pilotes et 1,029 agents l'étaient à Montréal.

Par ailleurs, le programme de réduction de 15 % des effectifs de la compagnie aurait conduit à la suppression au sein de la direction des opérations aériennes de 12 postes de cadres à Montréal, et de 15 postes, à Toronto.

Air Canada se dit prête « à rechercher une soultion acceptable à toutes les parties » sur la question du transfert récent à Toronto de 16 agents de bord.

Dans le dossier du bilinguisme, « Air Canada entend continuer tout ses efforts pour que la langue de travail et d'administration de tous les secteurs d'activités régionales de la province de Québec, y compris le service en vol de la base de Dorval ».

À cette base, 60 % des agents de bord seraient francophones et 95 % maîtriseraient les deux langues, selon la compagnie.

Devant la présence de seulement 12 % de francophones parmi les pilotes de la compagnie, « Air Canada est bien déterminée à ce que soit haussée leur représentation, lors des prochaines embauches ».

La société s'engage aussi « à agir pour que la composition linguistique de son effectif total reflète la réalité de la répartition démographique canadienne ».

Dans le seul secteur des opérations aériennes, à la base de Dorval et au siège social, les francophones comptaient, l'an dernier, pour 34 % des effectifs, comparativement à 25 %, en 1980, affirme Air Canada.

Au cours de cette période, la présence de francophones parmi les cadres serait passée de 16 % à 33 %.

Le document intitulé *Aucun transfert de ressources hors de Montréal* indique la volonté de la compagnie « de faire du français la langue de travail et d'administration de son secteur d'activités régionales au Québec ».

« À l'exception toutefois du siège social et des fonctions touchant à l'ensemble du réseau pour lesquels l'anglais et le français devront être sur le même pied et les ressources bilingues à la hausse », précise le document.

À sa décharge, Air Canada souligne que 40 % de ses 21,500 employés sont installés au Québec. L'an dernier, la société estime avoir injecté $ 800 millions dans l'économie de la province en salaires, impôts, dépenses d'immobilisation et d'exploitation.

De 1982 à 1984

Hausse de 21.8 % des cas d'abus sexuel et physique sur les enfants

LIA LEVESQUE

QUEBEC (PC) — Le nombre de cas d'abus sexuel et physique sur les enfants est en hausse constante, comme en témoigne le nombre de cas déclarés au cours des deux dernières années.

Un relevé effectué auprès des Directions de la protection de la jeunesse à travers le Québec permet de constater qu'en 1982, on avait rapporté 1,654 cas d'enfants maltraités ou abusés sexuellement.

En 1983, ce nombre augmentait à 1,751, soit une augmentation de près de 6 %. En 1984, le nombre d'abus grimpait à 2,014, soit une hausse de 15 % par rapport à l'année précédente.

En comparant les chiffres de 1982 à 1984, on constate que le nombre d'abus a augmenté de 21.8 %.

Il ne s'agit là que des cas rapportés aux Directeurs de la protection de la jeunesse. Tous s'accordent à dire que cela ne représente que la pointe de l'iceberg et que le nombre d'abus est sensiblement plus élevé.

Ces statistiques ont été dévoilées cette semaine par le ministre des Affaires sociales, ; Guy Chevrette, lors du débat sur l'étude des crédits de son ministère.

M. Chevrette en a profité pour détailler les campagnes de sensibilisation et autres expériences tentées par le ministère ou par des intervenants du milieu social pour prévenir de tels cas ou pour soigner les parents et les victimes.

Le ministère a élaboré un ensemble de projets d'information et de prévention s'adressant particulièrement aux jeunes.

Il a commandé la production de 12 courts métrages sur la prévention des abus sexuels et physiques.

Il a également prévu pour cette année une vaste campagne publicitaire d'information.

Plusieurs comités se sont penchés sur le phénomène et ont formulé maintes recommandations. De toutes ces suggestions, le ministère retient surtout celle du dépistage précoce des cas à haut risque.

« On a toutes les ressources sanitaires et sociales, en incluant les infirmières et les travailleurs sociaux en milieu scolaire qui peuvent y contribuer », soulignait le ministre des Affaires sociales.

Pour les victimes, a-t-il rappelé, il existe près d'une vingtaine de mesures d'aide, de placement, de réinsertion sociale et autres: consultation psychosociale par les services sociaux, placement en famille d'accueil, etc.

Photolaser CP

Procès Brigham: la Cour visite la gare Centrale

« Il est bon d'être une vedette », a confié un Thomas Brigham tout souriant aux journalistes, photographes et cameramen qui l'entouraient hier au cours d'une visite à la gare Centrale de Montréal. Les représentants des médias ont toutefois rapidement reçu l'ordre de ne plus s'approcher de celui qui subit actuellement son procès sous l'accusation d'avoir, au même endroit le 3 septembre dernier, tué à la bombe trois touristes français. Le juge Kenneth Mackay a expliqué son interdiction en accusant les journalistes de nuire à la bonne marche des procédures judiciaires. Aussi les a-t-il exclus de la consigne et des toilettes, où les six hommes et les six femmes du jury se sont rendus pour connaître les lieux du crime. Brigham, qui est âgé de 65 ans, est accusé des meurtres de Marcelle Florence Leblond, Michel Dubois et Eric Nicolas. Il est Américain et avait pris l'habitude de faire de fréquents séjours à Montréal. Son procès se poursuivra lundi.

La CUM s'associe aux 35 métropoles que regroupe l'Association mondiale des grandes agglomérations

LAURENT SOUMIS

La Communauté urbaine de Montréal a adhéré officiellement, hier, à l'Association mondiale des grandes agglomérations (AMGA), formée le jour même, à Montréal, lors de la rencontre d'une trentaine de délégués représentant quatorze métropoles du monde entier.

En conférence de presse, le président de la nouvelle association, M. Michel Giraud, qui veille également aux destinées du Conseil régional de l'Île de France, de l'Association des maires de France, et de la commune de Perreux-sur-Marne, a rappelé les grands objectifs de l'AMGA, tels que définis lors de la conférence *Metropolis 84* qui a réuni, l'automne dernier à Paris, trente-cinq délégations de ces métropoles.

La nouvelle association entend promouvoir la coopération internationale et les échanges entre les autorités métropolitaines pour développer les méthodes de gestion, d'aménagement et de développement des grandes agglomérations.

L'association souhaite également promouvoir les expériences particulières de certaines métropoles dans les domaines de l'aménagement de l'espace urbain et de la recherche d'une meilleure qualité de vie.

« Notre démarche correspond au temps présent, a déclaré M. Giraud. Au-delà de la diplomatie des États, il y a tous les problèmes de la vie quotidienne dans les grandes agglomérations. Face aux grands problèmes contemporains, nous entendons privilégier une approche concrète du terrain mettant en valeur les caractéristiques communes de nos métropoles. »

D'ici l'an 2000, a-t-il rappelé, plus de la moitié de la population mondiale, soit trois milliards d'habitants, résidera en zone urbaine. Une trentaine de métropoles auront dépassé le cap des 10 millions d'habitants, et vingt-cinq d'entre elles accueilleront, à elles-seules, 400 millions de résidents.

En plus d'adopter les statuts et règlements de l'Association, les délégués, membres d'office du premier conseil d'administration provisoire, ont défini les principes de cotisation des adhérents, décidé de la publication d'un bulletin de liaison qui paraîtra trois fois l'an, et de la création de six comités de travail devant préparer la prochaine conférence de l'organisme, intitulée *Metropolis 87*, qui se tiendra, dans deux ans, à Mexico.

Les délégués à Montréal ont opté pour la formation d'un conseil éxécutif réflétant la réalité des différents continents. Six délégués assumeront les fonctions de vice-présidents de l'Association.

Il s'agit de M. Juan Antonio Portesi, ministre du gouvernement argentin et responsable de la province de Buenos Aires, de M. Hassaballah El Kafrawi, ministre du développement et des nouvelles communautés au sein du gouvernement égyptien et représentant Le Caire, et de M. George Nicholson, président du Comité de planification de la Commission du Grand Londres.

M. John Keith, président de l'Association régionale de planification de New York, M. Motoichi Osaki, député et directeur général des affaires techniques au Bureau de planification municipale du gouvernement métropolitain de Tokyo, et M. Jorge Octavio Falcon Vega, directeur général des affaires urbaines, délégué du gouverneur de l'État de Mexico, et délégué général à l'organisation de Metropolis 87, siègeront également au Conseil.

École de voile

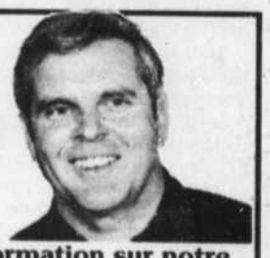

Téléphonez-nous pour recevoir l'information sur notre programme M H/C

697-1543

22 Coolbreeze Ave.
Pointe Claire H9S 5G4

Stefan Marshall INC.

INVITATION

Au Salon International du Livre de Québec

Venez voir nos livres de choix aux

Éditions Études Vivantes

Kiosque n° 343

Distributions exclusives:

Delagrave
Fleurus - *Pédagogie/Éducation*
Livres religieux
Hazan
Nord-Sud
Pierre Mardaga, Éditeur -
Psychologie/Sciences humaines
Architecture

Éditions Études Vivantes
6700, chemin Côte de Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1E3
Tél.: (514) 341-6690

Association de la Recherche en Communication du Québec Inc.

LA MOSAIQUE TÉLÉVISUELLE DU PETIT ÉCRAN AU CENTRE DE CONTRÔLE

Un congrès international sur l'avenir de la télévision

Jeudi 25 avril 1985

8h00-9h00 **Inscription**
9h00-12h00 **ÉTAT DE LA QUESTION** «Une économie en expansion»
12h00-14h00 **Déjeuner-rencontre**
14h30-17h00 **MESURES DU PUBLIC** «Au-delà des mesures traditionnelles des comportements d'écoute»
19h00-22h00 **Dîner-conférence**

Vendredi 26 avril 1985

9h30-12h00 **PROGRAMMATION** «Diversité des systèmes de distribution... diversité des contenus»
12h00-14h00 **Assemblée annuelle de l'ARCQ**
14h30-17h00 **ÉQUILIBRE DU SYSTÈME** «Qui survivra et comment»

LIEU: **Hôtel du Parc, 3625, avenue du Parc, Montréal**

FRAIS D'INSCRIPTION: **80$** membres, **120$** non-membres

RENSEIGNEMENTS: **(514) 282-3559, Mme Andrée Trudeau**

Collège André-Grasset
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS OFFERTS AU PRINTEMPS 85

Cours du soir (début: 15 mai)

ANGLAIS (selon test de classement)
ASTRONOMIE 926 Int. à l'astronomie
ÉCONOMIQUE 935 Économie du Québec
ESPAGNOL 101 ... élémentaire I
ESPAGNOL 301 ... intermédiaire I
ESPAGNOL 901 Langue avancée
FRANÇAIS 302 Roman
FRANÇAIS 402 Essai
FRANÇAIS 938 Cinéma et littérature
GÉOGRAPHIE 111 ... physique
HISTOIRE 971 ... de la Russie
HISTOIRE DE L'ART 901 Hist. de l'architecture
INFORMATIQUE 918 Intr. au Langage Basic
INFORMATIQUE 919 Intr. au Langage Pascal
MATHÉMATIQUES 103 Calcul diff. et int. I
MATHÉMATIQUES 105 Algèbre lin. vect. Géom.
MATHÉMATIQUES 203 Calcul diff. et int. II
MATHÉMATIQUES 307 Prob. et statistiques
MATHÉMATIQUES 337 Statistiques
PHILOSOPHIE 101 Pensée et discours
PHILOSOPHIE 201 L'homme et son milieu
PHILOSOPHIE 301 La conception de l'homme
PHILOSOPHIE 401 Ethique et politique
POLITIQUE 944 Idées politiques modernes
PSYCHOLOGIE 914 Relations humaines
SOCIOLOGIE 972 ... des loisirs

Cours du jour (début: 27 mai)

GÉOGRAPHIE 111 ... physique
PHYSIQUE 301 Optique et physique moderne
PHYSIQUE 201 Électricité et magnétisme

Séminaires (de 15 heures) en INFORMATIQUE et BUREAUTIQUE

1. Traitement de texte — les 10, 11 et 12 mai
2. Utilisation d'un logiciel de Comptabilité générale pour PME — les 21 et 22 mai
3. Utilisation du IBM-PC — les 23 et 24 mai

Prospectus, renseignements, inscription:
Secrétariat des cours d'été, Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie, Montréal, Qué. H2M 1M3, Tél.: 381-4293

Desmarais & Robitaille

PREMIÈRE COMMUNION
CONFIRMATION
ORDINATION

QUOI OFFRIR?

Nous avons des suggestions et l'embarras du choix

60 ouest, rue Notre-Dame
845-3194

Le MAS reconnaîtra les sages-femmes

QUÉBEC (PC) — Le ministère des Affaires sociales reconnaîtra officiellement la pratique des sages-femmes en modifiant dès l'automne prochain le Code des professions.

C'est ce qu'a laissé entendre cette semaine le ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrette, lors de l'étude des crédits de son ministère.

Le ministre répondait alors aux questions de la présidente de la Commission parlementaire des affaires sociales, la députée libérale de L'Acadie Mme Thérèse Lavoie-Roux.

M. Chevrette a expliqué qu'il avait reçu ces jours derniers la version finale de la politique en périnatalité, élaborée par une équipe interne du ministère des Affaires sociales. Cette politique aborde plusieurs volets, dont celui de la reconnaissance des sages-femmes.

Le ministre compte rendre le document public vers la fin du mois de mai, après avoir notamment rencontré les représentants des ministères concernés par la formation des sages-femmes, dont ceux de la Condition féminine et de l'Education.

M. Chevrette doit aussi prendre le pouls des organismes intéressés, dont les divers corps médicaux et paramédicaux.

Le ministre des Affaires sociales négocie d'autre part avec les fédérations de médecins une prime d'établissement en région éloignée, non imposable, de $ 10,000.

C'est ce qu'il a rappelé lors du débat sur l'étude des crédits de son ministère.

Le ministère négocie actuellement avec la Fédération des médecins omnipraticiens (FMOQ) et la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ) afin d'offrir une prime à l'établissement en région à un jeune médecin qui désire s'établir en région éloignée ou à tout médecin qui veut changer de région pour se diriger vers une zone désignée.

Cette prime, au montant de $ 10,000, serait non imposable, selon le souhait du ministre Chevrette.

La politique doit notamment tenir compte de la formation dorénavant exigée pour devenir sage-femme et des critères à établir pour reconnaître celles qui n'ont pas la formation demandée aujourd'hui mais qui pratiquent depuis quelques années.

«J'ai une décision à prendre entre deux options, expliquait le ministre Chevrette. Un groupe me présente l'idée que ce soit la formation équivalente à un baccalauréat, en termes de formation. D'autres me diront qu'un DEC (Diplôme d'études collégiales) suffirait», a-t-il ajouté le ministre.

Clair: mieux informés, les fonctionnaires seraient plus tolérants du mode de négociation

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le président du Conseil du trésor, M. Michel Clair, pense que si les employés de l'État étaient informés en détail du contenu du projet de loi modifiant le mode de négociation dans les secteurs public et parapublic, « ils seraient susceptibles de manifester davantage d'appui que de désapprobation » envers ce projet.

Le projet de loi ne sera déposé à l'Assemblée nationale que le mardi 30 avril, au plus tôt. Depuis la dernière rencontre entre les syndicats et le gouvernement, le 12 avril, les grandes lignes du nouveau projet sont cependant connues.

En dépit de la manifestation qui se tient aujourd'hui à Québec, les discussions avec la Coalition pour le droit de négocier se poursuivront toute la semaine prochaine, a ajouté M. Clair, qui était interrogé hier matin par des députés lors de l'étude des crédits 1985-86 de son ministère.

« Bien sûr, les syndicats souhaiteraient le statu quo, mais les ponts ne sont pas rompus », a assuré le président du Conseil du trésor. « Il est légitime de manifester. Mais le projet de loi n'est pas le même que celui qui a servi de déclencheur », a déclaré M. Clair. « On peut donc se poser la question: sur quoi porte la manifestation? », a-t-il ajouté.

Des rencontres techniques sont prévues la semaine prochaine entre les syndicats et le Conseil du trésor pour terminer la préparation des articles touchant les pouvoirs de redressement qui seront confiés au Conseil des services essentiels, les modalités de création de l'Institut de recherche sur la rémunération, enfin toute la question de la décentralisation.

M. Clair a reconnu que la rédaction de certains articles comporte certaines difficultés techniques, soit à cause du contexte constitutionnel, soit à cause des lois actuelles. Par exemple, la manière dont sont actuellement émis les permis des établissements de santé rend difficile la rédaction des articles précisant les différents planchers de services essentiels dans les divers types d'établissements des Affaires sociales,

Au sujet du droit de grève dans les hôpitaux, M. Clair a affirmé hier qu'« une grande majorité des salariés des secteurs public et parapublic considèrent que les services et les soins de santé doivent être continus et ne peuvent être interrompus au moment d'une grève ».

M. Clair s'appuie sur les résultats des sondages réalisés à la fin février par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP), pour le compte du Conseil du trésor, auprès de 1,350 personnes appartenant à la Fonction publique et aux réseaux des Affaires sociales, de l'Éducation et des cégeps.

Selon le sondage, 96 % des travailleurs du secteur public veulent la continuité de soins. Les analystes du sondage en concluent que « les travailleurs du secteur public ne remettent nullement en doute la notion de « services essentiels ».

Cependant, seuls les enseignants et employés des cégeps remettent majoritairement en question le droit de grève dans le réseau des Affaires sociales. Sur les 1,350 personnes interrogées, l'opposition au droit de grève dans les hôpitaux n'est en moyenne que de 39 %, soit 34 % dans le réseau des affaires sociales, 38 % dans l'enseignement primaire et secondaire, 44 % dans la fonction publique et 57 % dans les cégeps.

Le sondage rendu public hier confirme que l'avant-projet de loi déposé en décembre dernier était très impopulaire chez les employés de l'État: seulement 10 % des personnes interrogées l'appuyaient. Cependant, près des trois-quarts des personnes interrogées estiment nécessaire de modifier le régime de négociation.

De plus, 69 % des employés de l'État interrogés affirment qu'ils seraient favorables au projet de réforme s'il incluait la garantie pour les employés du secteur public d'une rémunération comparable à celle des travailleurs du secteur privé. Or, il s'agit, selon M. Clair, du principe qui est à la base de la politique salariale du gouvernement.

Ce qui semble encore plus paradoxal, c'est que, selon ce sondage, 81 % des employés interrogés seraient en accord avec le projet de réforme s'il incluait la garantie d'un emploi pour les employés permanents...

Les personnes interrogées semblent même majoritairement appuyer certains points du projet de réforme: 72 % estiment que la médiation locale devrait être permanente, avec recours au médiateur-arbitre; 73 % estiment plus normal de négocier exclusivement au niveau local les sujets concernant l'organisation du travail et les mouvements de personnel; enfin, 86 % des travailleurs du secteur public interrogés sont favorables à ce qu'un organisme paritaire compare les rémunérations des secteurs public et privé.

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

LE BIEN COMMUN

Hommage posthume des Postes à Thérèse Casgrain

RENÉE ROWAN

« En collant le timbre à l'effigie de Thérèse Casgrain sur le coin droit de votre enveloppe, vous ne pourrez vous empêcher de penser à toutes les luttes menés par cette grande humaniste. Les mots qui sont inscrits sous son nom, *Le bien commun*, reflètent entièrement sa philosophie. »

Mme Alphonsine Howlett, présidente de la Fondation Thérèse Casgrain, commentait en ces termes l'hommage posthume que vient de rendre la Société canadienne des postes à celle qui, pendant une vingtaine d'années a lutté en faveur du droit de vote des Québécoises, mais aussi pour la paix dans le monde.

Outre un timbre commémoratif à la mémoire de Thérèse Casgrain, la Société a aussi lancé un autre timbre pour honorer une autre Canadienne, Emily Murphy. Première femme magistrat de l'Empire britannique, elle s'est rendue célèbre, en 1929, dans une cause connue sous le nom de « l'affaire personne ». Selon le droit coutumier britannique, les femmes étaient des personnes seulement dans les cas de châtiments et de peines, et non pour des questions de droits et de privilèges.

La cérémonie s'est déroulée au Salon de la femme dont s'était l'ouverture officielle hier, au Palais des congrès. Les quatre enfants de Mme Casgrain, d'autres membres de sa famille et une cinquantaine de personnalités dont Jacques Hébert, Gérard Pelletier, Renaude Lapointe, Pierre Dansereau, Françoise Gaudet-Smet, le juge Réjane Colas étaient présents.

En dévoilant le timbre en compagnie de Nathalie Nadeau, l'arrière-petite-fille de Mme Casgrain, M. André Villeneuve, vice-président de la Société canadienne des postes a rappelé la carrière particulièrement brillante de celle « qui aurait pu mener la vie d'une femme aisée », mais qui a choisi de défendre, toute sa vie durant, la cause des droits des femmes et celle des victimes d'injustices sociales.

Les Québécoises avaient le droit de vote aux élections fédérales depuis 1918, mais elles ont dû attendre jusqu'en 1940 pour obtenir ce droit au provincial ainsi que l'accès au mandat électoral. M. Villeneuve a souligné que la date d'émission des timbres, le 17 avril, marquait aussi l'entrée en vigueur de l'article 15 de la charte canadienne des droits et libertés garantissant l'égalité aux Canadiennes.

Mme Casgrain a également lutté pour l'accession des femmes aux professions libérales, la réforme du Code civil, la parité salariale au profit des institutrices et ouvrières, la reconnaissance des droits des femmes indiennes, etc.

Elle a aussi fait de la politique active à compter de 1948 à titre de vice-présidente du conseil national du Nouveau parti démocratique et a brigué les suffrages à plusieurs reprises, sans jamais remporter la victoire toutefois. Nommée au Sénat à l'âge de 74 ans, Thérèse Casgrain est décédée à Montréal, le 3 novembre 1981.

Le 16e salon de la femme a profité de cette première journée pour lancer, en cette année de la fin de la décennie des femmes, un concours qui revet un caractère innovatif. Il s'agit du concours de la femme « première ministre du Québec » dont les résultats seront dévoilés le 26 avril prochain.

Quatre candidates se sont distinguées nettement de toutes les autres par le nombre de mises en nomination qu'elles ont obtenues du public par le biais d'un coupon paru dans La Presse. Ce sont: Marguerite Blais, journaliste; Rita Dionne-Marsolais, économiste; Nicolle Forget, avocate et Louise Robic, femmes d'affaires.

Concours apolitique, a-t-on dit, puisqu'une des conditions pour être mise en candidature était de n'avoir pas été élue dans le passé à une élection municipale, provinciale ou fédérale. Or, s'il est vrai que Mme Robic n'a jamais été élue dans une de ces arènes, elle n'en n'a pas moins été élue présidente du Parti libéral du Québec, poste qu'elle occupe toujours. Quant à Mme Rita Dionne-Marsolais, elle est déléguée générale du Québec à New-York.

Le Canada et le Québec signent un accord de participation à la télévision francophone TV5

JEAN-PAUL BURY

PARIS (PC) — Le Canada et le Québec ont signé, hier, à Paris, un accord de participation à la télévision francophone TV5 qui regroupait déjà les trois chaînes de la télévision française (TF1, A2 et FR3) ainsi que la SSR (Télévision suisse romande) et la RTBF (Radiotélévision belge francophone). L'accord a été signé par M. Michel Côté, ministre de la Consommation et des Corporations, en l'absence de son collègue fédéral, M. Marcel Masse, et par M. Jean-François Bertrand, ministre québécois des Communications. La participation canado-québécoise à la télévision francophone par satellite se fera par l'intermédiaire d'un consortium constitué notamment de Radio-Canada, Radio-Québec, Télémétropole et l'Office national du film. Elle nécessitera pour la première année un investissement d'environ $ 1.5 million financé en trois parts égales par le gouvernement fédéral, par celui du Québec et par le consortium. Au terme de l'accord, le consortium canado-québécois doit fournir à TV5 une sélection d'émissions de variétés et de films qui seront diffusés à compter du début d'octobre prochain.

TV5, née de l'initiative du ministre français des Relations extérieures, est diffusée depuis le début de 1984 et couvre une douzaine de pays européens ainsi que quelques pays d'Afrique du Nord. Environ deux millions de foyers reçoivent les programmes par l'intermédiaire de réseaux câbles.

Pour l'heure, le Canada et le Québec se contenteront de fournir des émissions et ne recevront pas avant au moins deux ou trois ans le programme de TV5. Un groupe de travail examine déjà les modalités de diffusion sur le continent nord-américain, y conpris aux États-Unis. Il devra notamment décider du sort de TVFQ 99 qui diffuse déjà au Québec des programmes de la télévison française.

À Paris, on se déclare très satisfait de la participation canadienne et québécoise. Elle s'innscrit das le cadre du développement de la francophonie et consiste à mettre en commun l'ensemble des moyens financiers et humains pour avancer vers un véritable espace audivisuel francophone, a expliqué le ministre français de la Communication, M. Georges Fillioud. C'est notre volonté commune parce que les uns et les autres ressentons la nécessité de rassembler nos efforts afin que la culture française s'affirme avec vigueur dans le monde. C'est un enjeu considérable, a conclu le ministre.

Les Cahiers Spéciaux du Devoir

53e Congrès de l'ACFAS

En collaboration avec l'ACFAS, «L'association canadienne-française pour l'avancement des sciences», LE DEVOIR publiera, le 3 mai prochain, le programme officiel du plus important congrès scientifique au monde.

Ce cahier de 20 pages contiendra l'information sur plus de 1000 communications et colloques prévus pour ce 53e Congrès, et portera sur:

- Les sciences biologiques, médicales et paramédicales.
- Les sciences humaines, sociales et études littéraires.
- Les sciences physiques, mathématiques et génie.

Une publicité dans ce supplément vous permettra de faire valoir les activités et projets de votre entreprise en matière de recherche ou tout autre service destiné aux gens du milieu scientique.

Date de parution: le 3 mai 1985
Date de tombée: Le 26 avril 1985

Pour renseignements sur nos tarifs, communiquez avec notre service de publicité en téléphonant au **844-3361.**

CONCOURS DE JOURNALISME AU DEVOIR

À l'occasion de l'année internationale de la jeunesse LE DEVOIR lance un concours de journalisme.

LES PARTICIPANTS: étudiants de moins de 25 ans, **inscrits à des programmes de journalisme** dans les universités et collèges québécois.

LA PARTICIPATION: soumettre un court **reportage** d'environ 5 feuillets à double interligne, (8½" x 11"), sujet au choix du participant.

L'ÉCHÉANCIER: les textes devront nous parvenir aussitôt que possible et le concours se terminera à la fin d'avril. Du mois de mars à la mi-mai, nous publierons un texte par semaine, et l'auteur sera rémunéré au tarif normal d'un pigiste (100$.).

LE PRIX: un emploi d'été au DEVOIR, rémunéré au tarif du premier échelon de l'échelle salariale des journalistes.

LE COMITÉ DE SÉLECTION: la rédactrice en chef, Lise Bissonnette, et les journalistes Marie Laurier et Nathalie Petrowski.

Le comité convoquera les auteurs des trois meilleurs envois vers la mi-mai et le gagnant sera choisi après cette entrevue.

Les textes doivent être adressés à

Mme Lise Bissonnette
Rédactrice en chef
LE DEVOIR
211 Saint-Sacrement, Montréal
H2Y 1X1

N.B.: ***Le nom, l'adresse ainsi que le programme de journalisme auquel le candidat est inscrit doivent être indiqués clairement.***

OCCUPATION : musicien du métro de Montréal

CONCOURS DE JOURNALISME DU DEVOIR

JOSÉE DESBIENS

Ce texte est publié dans le cadre du concours de journalisme qu'a lancé LE DEVOIR, pour l'Année internationale de la Jeunesse. Josée Desbiens est étudiante en information et journalisme à l'Université de Montréal.

Montréal PQ, rue Peel, Sherbrooke ou Saint-Laurent. Ça n'a pas vraiment d'importance puisque tout se passe dans les sous-sols de la ville. Matins et soirs, des centaines de portes engouffrent des milliers de piétons qui utilisent le métro pour se déplacer. Le monstre engloutit ses proies et les rejette une à une. Dans le grondement magique du Montréal souterrain, des airs de musiciens se perdent dans la foule. De ces êtres mystérieux qui pénètrent momentanément nos univers intérieurs, de ces personnes-musique qui hantent les rues du métro, que savons-nous exactement ?

Mario est tout souriant. Il « gratte » sa guitare sur un air du très populaire Stevie Wonder. Comme la majorité des musiciens du métro, Mario n'a pas de boulot. Sa guitare et ses chansons, c'est son gagne-pain. Que pense-t-il de la musique au Québec ? « Au Québec, pour percer dans le monde de la musique, il faut être à la fois beau, « macramé », et « pied ». Dans le métro, si tu ne donnes rien aux gens en qualité, les gens ne te donneront rien en retour. » Mario joue des « tounes » commerciales parce que les gens aiment ça. De toute façon, comme le dit Christian, 22 ans, un autre musicien du métro: « On dirait que ça énerve le monde quand tu joues autre chose que ce qu'ils sont habitués d'entendre. Souvent, il faut se limiter à « Feeling » et « Yesterday » pour se faire écouter.»

Le jazz, le classique, le populaire et même le bossanova, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les oreilles. Au tout début, Richard était réticent à l'idée d'exposer sa musique au public : « Ça me faisait peur parce que, avec ma guitare à six cordes, je joue de la musique contemporaine et ce style est assez particulier, je me demandais donc si les gens aimeraient cela. » Richard n'a pas eu le choix, il a dû prendre son courage à deux mains et s'installer un bon matin dans un des corridors du métro, son portefeuille et son ventre l'exigeant. Quant à Lucien, 59 ans, il nous rappelle les belles soirées d'antan. Lucien (même s'il a perdu sa femme il y a deux ans), respire la bonne humeur et son accordéon sait la transmettre.

La plupart d'entre eux n'ont pas de formation en musique. Beaucoup sont autodidactes, ils ont appris par instinct et jouent par « oreille ». Artistes méconnus, peu d'entre eux rêvent de devenir vedettes; ils jouent soit par amour de la musique, soit parce que c'est un moyen plaisant de « ramasser des sous ».

On les imagine comptant une à une les pièces de monnaie au fond de leur étui à guitare, qui paraît toujours trop immense pour se remplir. Mais en réalité, leur taux-horaire est étonnant. Christian l'affirme : « On peut vivre avec l'argent récolté. Moi je gagne en moyenne $ 25-$ 30 par jour. » Mario, pour sa part, peut récolter jusqu'à $ 7 à $ 15 de l'heure, ce qui lui permet de ne jouer que trois heures par jour, trois fois par semaine. Et que dire de Bertrand, ce chansonnier de 34 ans à la fois sympathique et accueillant, la guitare accrochée aux épaules et l'harmonica à la bouche qui dit gagner au moins $ 40 à $ 50 par jour. De quoi faire rêver bien des chômeurs!

Un endroit de prédilection des musiciens: la station Berri-de Montigny. Photo Jacques Grenier

Dure, la vie d'un musicien du métro ? La plupart aiment ce qu'ils font. Ils se sentent porteurs de soleil, surtout en hiver quand les gens entrent dans le métro, la « face aussi longue qu'un concombre du jardin !» Lucien trouve les gens très sympathiques. Il sait qu'ils n'ont pas beaucoup d'argent et pourtant, dit-il, ils donnent quand même. Les musiciens s'accordent tous à dire qu'ils sont une sorte de divertissement pour les passagers du métro. Richard, par contre, ne sent pas toujours qu'il a un public. Souvent les gens lui lancent un vingt-cinq sous sans l'avoir réellement écouté. Les groupes qui jouent dans le métro ont plus de chance parce que, pour eux, les gens s'arrêtent. De plus, comme le dit Christian : « tout dépend des périodes, quand il ne fait pas tellement beau à l'extérieur, ou après les fêtes par exemple, on perd beaucoup de clients. »

Les musiciens savent quand jouer et où jouer. Il y a même concurrence en quelques endroits, comme les stations Henri-Bourassa, Place des Arts et Berri-de-Montigny, qui semblent attirer plus de spectateurs. Mais les musiciens se sont organisés et ont créé un petit système qui donne à chacun la chance de se produire. Ainsi, à la station Henri-Bourassa, chaque musicien a le droit de jouer trois heures par jour. D'autre stations permettent deux heures et ainsi de suite jusqu'à ce que l'horaire soit comblé.

Les jeudis et vendredis, les affaires fonctionnent très bien. Les gens ont reçu leur paie et se sentent généreux. Les fins se semaine et de mois sont fructueuses aussi. Les jours de semaine, cependant, tout est au ralenti. S'il y a des périodes creuses, comme les débuts d'après-midi, elles sont comblées par de meilleures heures, le matin ou encore les fins d'après-midi.

Le métier est sans danger, à moins de jouer tard le soir ou quand les passants se font rares. Ou, comme le dit Lucien : « À moins d'être une femme, parce qu'en général ça peut devenir dangereux, seule dans un corridor. » Voilà ce qui peut expliquer la quasi-absence des femmes musiciennes dans le métro. Quelques-uns se font voler et d'autres tentent d'éviter ce désagrément. Lucien a failli se faire dérober tous ses gains par un homme qui, en déposant $ 5, voulait repartir à profit.

En fait, chaque musicien assure sa sécurité personnelle puisque la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (CTCUM) n'y veille pas directement. Et rien n'interdit aux musiciens de jouer dans le métro. Aucun permis n'est requis pour l'instant. Un agent de sécurité confiait, tout sourian,t que rien n'empêche les musiciens de jouer, à moins bien sûr de mal jouer ou de ne faire que du bruit !

La CTCUM a même instauré un système de pancartes pour indiquer les endroits où il est préférable de s'installer. On y voit une immense harpe, qu'encadrent les heures de travail suggérées aux musiciens. Très mignon ce « truc », sauf que, comme le dit Mario : « Les panneaux sont souvent « foutus » en plein courant d'air et, pour un chanteur, ça peut gravement affecter la voix et provoquer un mal de gorge indésirable. »

. Même si le métro n'est pas un lieu d'inspiration à cause des bruits sourds constamment présents à l'arrière-scène, quelques musiciens du métro (encouragés par Manuel Brault, le même qui a écrit la chanson « *Les musiciens de la rue* ») ont récemment produit un disque intitulé « *Les musiciens du métro* ». Produit par les productions Vampire Inc., il se vend $ 8 dans le métro, et un peu plus dans les magasins. La pochette arbore le sigle de la CTCUM. Paru il y a environ deux mois, le disque se compose de 12 chansons (les unes instrumentales et les autres chantées). Charlène, une des interprètes du microsillon, a d'ailleurs fait une apparition à Télé-Métropole (à l'émission *Montréal en direct*) pour le lancement du disque.

Christian, qui a abandonné des études en électronique parce que ça ne menait à rien, résume l'humeur de ses collègues : « J'aimerais que les gens sachent que jouer dans le métro, ce n'est pas une façon de quêter, c'est un métier comme les autres. Nous aussi, on travaille pour notre argent. »

INPUT 85 L'humour des femmes et la colère des hommes

NATHALIE PETROWSKI

MARSEILLE — L'appartement au plancher de marbre surplombait la corniche de Marseille devant des jardins luxuriants dont les allées se jettent dans la mer. C'est ici, à la résidence du consul canadien à Marseille, que Pierre Juneau, le président de Radio-Canada, avait choisi de recevoir la délégation canadienne de l'INPUT 85. Il n'y eut aucun discours de circonstance, aucune annonce officielle pour proclamer que l'INPUT aurait lieu l'année prochaine à Montréal. Tout le monde le savait. Il y eut seulement du champagne, des petits fours, des conversations feutrées et des cris admiratifs devant la splendeur du paysage. Pierre Juneau, discret, réservait ses déclarations pour la semaine prochaine alors qu'il se rendra cette fois à Cannes au marché de la télévision, histoire de voir si la production canadienne est encore exportable.

Ce cocktail diplomatique venait clore une journée de visionnement intensif d'émissions portant sur la guerre des sexes, regroupées sous le titre évocateur *La colère des hommes et la colère des femmes*. Si certains documents ont cherché vainement à provoquer l'auditoire, il n'y a pas eu de guerre entre les sexes opposés de l'INPUT 85, peut-être parce que les réalisateurs de télévision sont, règle générale, des gens conservateurs, préférant l'ambiguité au parti-pris trop virulent.

Le numéro gagnant de la journée arriva sous la forme d'une comédie traitant de la pénurie d'hommes intéressants dans le monde post-féministe. Intitulé *Maggie and the Minnesota Man*, il s'agissait d'une fiction d'une heure dans laquelle des bribes de réalité, c'est-à-dire des bribes d'entrevue avec la féministe Gloria Steinem, surgissaient comme des démons éjectés de leur boîte. Le film a plu à tout le monde, moins par sa mise en scène hasardeuse, que par l'humour qu'il dégageait et par sa façon d'aborder le féminisme sans trop se prendre au sérieux. Après la projection, beaucoup de réalisateurs se gaussaient du fait que les féministes commençaient enfin à avoir de l'humour. Ce qui revenait presque à dire qu'en cessant d'être revendicateur, le féminisme était devenu acceptable.

Assez bizarrement, je dois dire, la colère et la revendication étaient cete fois-ci dans le camp de l'adversaire. Le Danemark, la France et la Suisse ont présenté, chacun leur tour, des documents portant sur la révolte sourde des hommes contemporains, séduits puis abandonnés, rêvant aujourd'hui d'être des papa-poules et surtout d'avoir la garde de leurs enfants. Mais dans tous les pays mentionnés, la loi s'est logée du côté de la mère. Les pères doivent se contenter d'un droit de visite une fin de semaine sur deux.

Les Français, d'esprit très provoquant, sont allés chercher quatre hommes de la rue, pour ne pas dire quatre énergumènes, qui nous racontent leur triste histoire pendant une heure. Mais au lieu de soulever la compassion des spectateurs, le documentaire eut l'effet contraire et nous démontra pernicieusement que les femmes absentes avaient eu raison de fuir d'aussi sinistres partenaires.

Il n'en reste pas moins que la télévision n'est pas tout à fait le véhicule privilégié du féminisme. Une seule production est ressortie de la masse neutre pour ne pas dire chauvine et encore il s'agissait d'un film et non d'une émission de télévision. Le film est l'oeuvre de la cinéaste Ette Gordon. Il a été produit par la télévision allemande en collaboration avec le Canal 4 de Grande-Bretagne. Intitulé *Variety* le film est un anti-thriller féministe qui raconte l'histoire d'une caissière de cinéma porno qui décide un jour de suivre un des clients à son insu. *Variety* s'inscrit dans la suite logique de *Not a Love Story* de l'ONF avec la leçon de morale et le pleurnichage en moins. Même si une grande partie de l'action se déroule dans le cinéma porno, la réalisatrice a eu l'ingéniosité de nous faire entendre la bande de son des films pornos plutôt que de nous montrer les images. Son héroïne n'est ni passive ni victime. Elle est au plus un esprit curieux qui s'aventure dans cette sous-culture sordide des pornocrates. Au lieu de se faire suivre, c'est elle qui suit l'ennemi, traquant ses pas dans la nuit, se dérobant de son propre destin, et découvrant peu à peu que ce pornocrate respectable et cravaté, mène une vie double et louche. À la fin du film elle l'appelle seulement pour lui dire qu'elle sait tout. On comprend qu'elle vient subitement de renverser le rapport de force qui sous-tend toute l'industrie de la pornographie. Sa victoire est modeste mais c'est bien cette fois la victoire du vrai féminisme qui appuie sur le bon bouton pour déjouer l'adversaire.

Le film n'a pas fait l'unanimité chez les participants. La plupart ont d'ailleurs quitté la salle de visionnement avant la fin, parce que le rythme était soi-disant trop lent. Peut-être était-il trop troublant pour des esprits prudents qui exigent d'une émission de télévision qu'elle soit courte, punchée, sensationnelle et surtout pas trop sérieuse. À ce chapitre, les réalisateurs québécois et canadiens ne sont pas différents de leurs confrères du monde entier. Ils veulent aussi de l'action, des émotions fortes, un contenu simple et surtout simplifié. Ils sont en même temps les premiers à reconnaître qu'ils ont le secret de la recette.

En effet, de l'ONF jusqu'à Radio-Canada en passant par Radio-Québec, un consensus s'est formé autour de la célèbre phrase d'un politicien averti: « Quand je me regarde je me désole, quand je me compare je me console. » Aux dires de la délégation canadienne, notre télévision est de niveau égal sinon légèrement supérieur à la moyenne mondiale. Et le pire c'est qu'ils ont en partie raison, en matière de documentaires du moins. Personne ne semble avoir rien inventé depuis la naissance du cinéma direct et du documentaire à l'ONF. D'un pays à l'autre tous les documentaires se ressemblent et tous sont en perte de vitesse.

Le déclin du documentaire coincide avec la montée de la fiction ou semi-fiction. De plus en plus de réalisateurs de télé basculent dans la fiction comme si la réalité brute et directe du monde ordinaire était devenue dangereuse. Les Européens sont les plus pointilleux sur le sujet. Ils refusent carrément de faire témoigner l'homme de la rue devant la caméra. Ce n'est pas qu'ils le trouvent antitélégénique. C'est plutôt qu'ils ont peur de passer pour des manipulateurs, peur d'entrer par effraction dans la vie des gens et puis de les laisser en plan avec leurs problèmes, une fois l'émission terminée.

Seuls les réalisateurs français ne se font aucun problème de conscience. Le réalisateur des papas-poules le confirmait en déclarant: « On ne les force jamais à dire ce qu'ils ne veulent pas dire. Les gens qui acceptent de parler à la télévision sont libres et pleinement conscients de leurs actes. » Ce à quoi un réalisateur danois répondit: « Les gens n'ont aucune idée de l'effet que leur passage à la télévision peut avoir sur leur vie. Beaucoup ne s'en remettent jamais. »

Les Européens pourront continuer à se quereller sur cette question hautement morale jusqu'à l'an trois mille. Il n'en reste pas moins qu'au bout du compte une émission peut être aussi efficace avec des vrais gens qu'avec des acteurs. Tout dépend du talent du réalisateur et de la force de ses personnages, qu'ils soient vrais ou fabriqués. C'est sur cette note que se termine l'INPUT 85, sérieux séminaire ou la réalité a dépassé la fiction mais aussi où la fiction s'est souvent vengée de la réalité.

Chanson pour l'Éthiopie

(PC) — Une quarantaine d'artistes québécois ont procédé hier à l'enregistrement d'un disque dont les profits seront utilisés pour venir en aide aux victimes de la faim en Éthiopie.

Après l'Angleterre, les États-Unis, la France et le Canada, le Québec a maintenant lui aussi sa chanson pour l'Ethiopie, dont les paroles ont été écrites par le journaliste à l'émission Le Point de Radio-Canada, M. Gilles Courtemanche, et la musique composé par Jean Robitaille.

On a commencé à contacter les artistes il y a à peine cinq jours. Ceux-ci participent tous bénévolement à l'événement. Francine Mercure, qui s'assurait de la coordination, a indiqué qu'à la fin les artistes eux-mêmes appelaient pour être présents à l'enregistrement.

Les participants ont défilé durant toute la journée au studio. Ils ont d'une part enregistré leur partition à tour de rôle, ou par groupe de trois, et chanté le refrain en choeur, dont les paroles se lisent comme suit: «Les enfants, le enfants qui nous regardent, les enfants de demain, ils ont le droit de vivre. Les enfants, les enfants qui nous regardent, les enfants du destin, les enfants de la faim».

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

Avez-vous 2 minutes?
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

Les aspirateurs, nous connaissons ça sur le bout des doigts!

Nous réparons toutes les marques d'aspirateurs. Depuis le temps... nous les connaissons par coeur.

Nous avons en stock les pièces nécessaires et nos huit techniciens adorent ce défi de remettre à neuf, tout aspirateur mal en point. Apportez-nous le vôtre, quel que soit son état, nous vous fournirons une estimation gratuite dans les vingt-quatre heures.

Réparations • Pièces de rechange • Aspirateurs • Sacs-filtreurs
Purificateurs d'air • Systèmes aspirateurs encastrés

La Maison de l'Aspirateur
Vacuum Rebuilders of Montreal Inc.
Établie en 1938
5778 St-Laurent, Montréal — Tél.: 273-2821
151 avenue Cartier, Pointe-Claire — Tél.: 697-8481

Au Salon de la Femme

Consultez GRATUITEMENT
un
une
notaire

Plus que jamais, les femmes d'aujourd'hui s'intéressent aux questions de droit: succession, contrat de mariage, droit immobilier, droit commercial, etc. C'est pourquoi la Chambre des notaires du Québec participe encore cette année au Salon de la Femme.

Si vous voulez discuter des questions juridiques qui vous préoccupent, la Chambre des notaires du Québec vous invite à venir consulter gratuitement des notaires, hommes et femmes, à son kiosque. (Au Québec, un notaire sur cinq est une femme).

Passez au kiosque de la Chambre des notaires du Québec, et demandez une consultation gratuite!

Le Salon de la Femme 1985, du 19 au 28 avril, au Palais des Congrès de Montréal.

Chambre des notaires du Québec

INFORMATIONS INTERNATIONALES

La justice argentine demande des comptes à trois ex-présidents militaires

Buenos Aires : neuf officiers accusés d'avoir répandu « la terreur, la douleur et la mort »

BUENOS AIRES (Reuter) — Neuf anciens dirigeants militaires argentins, dont trois ex-présidents de la République, comparaîtront lundi devant la justice de leur pays, qui les accuse d'avoir mis les forces armées au service d'une impitoyable campagne de répression dans laquelle des milliers de personnes furent enlevées, torturées et tuées.

Le juge Julio Strassera, procureur fédéral, a déclaré à Reuter avoir recueilli suffisamment de preuves imputant aux neuf hommes la responsabilité des atrocités commises sous le régime militaire, de 1976 à 1982. Leur procès se déroulera, en public, devant la Cour d'appel fédérale, qui compte six magistrats.

Les neuf accusés encourent des peines maxima de 25 ans de prison. Il y a parmi eux les généraux Jorge Videla et Roberto Viola, tous deux des anciens présidents, les amiraux Emilio Massera et Armando Lambruschini, ainsi que l'ancien président Leopoldo Galtieri, qui a été arrêté pour répondre de sa conduite de la guerre des Malouines contre la Grande-Bretagne.

Ceux qui soutenaient la junte déclarent que ce procès est une atteinte aux forces armées, et qu'il risque de déclencher de graves troubles sociaux. Mais les défenseurs des droits de l'homme disent qu'il est seulement le prélude à une amnistie.

Les partisans de l'armée ont l'intention de faire célébrer une messe pour marquer l'ouverture du procès lundi, tandis que les groupes de défense des droits et libertés ont lancé un appel à un défilé devant le Palais de justice où il se déroulera.

C'est le président argentin, M. Raul Alfonsin, qui a ordonné, peu après sa prise de fonction en décembre 1983, suivant huit ans de régime militaire, que les anciens dirigeants soient jugés pour avoir « répandu la terreur, la douleur et la mort dans toute la société argentine ».

Une commission nationale d'enquête, dans un rapport publié en septembre, les a accusés d'avoir soumis des milliers de personnes à un système de terreur, qui pratiquait l'enlèvement, la torture et le meurtre.

Les autorités militaires, dit ce rapport, n'ont jamais dit ce qu'étaient devenues 8,960 personnes portées disparues, dont la plupart furent enlevées par les forces sécurités et passèrent probablement dans l'un ou l'autre des 340 centres de détention clandestins du régime militaire, avant de disparaître complètement.

Aucun officier militaire argentin n'a encore été condamné pour violation des droits de la personne.

Trois ex-présidents argentins, les généraux Leopoldo Galtieri, Jorge Videla et Roberto Viola, prendront place au banc des accusés lundi à Buenos Aires.

Mais le procureur Strassera a indiqué que l'instruction a réussi à établir la culpabilité des anciens dirigeants.

« Dans le meilleur des cas, s'ils ne donnaient pas les ordres (de la répression), ils n'ignoraient pas ce qui se passait et ne faisaient rien pour l'empêcher », a-t-il déclaré.

C'est la première fois en un demi-siècle d'instabilité politique que la nation argentine demandera des comptes à d'anciens dirigeants militaires, ce qui confère une dimension tout à fait exceptionnelle au procès qui s'ouvrira lundi.

M. Strassera écarte cependant la comparaison souvent faite par les media avec le procès des anciens criminels de guerre nazis, à Nuremberg, au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

En 1978, les forces armées argentines avaient revendiqué la victoire sur la guérilla de gauche, notamment responsable d'attentats et d'enlèvements pendant une grande partie des années 70. À l'époque, les porte-parole de l'armée avaient justifié l'action de l'armée en soutenant qu'il lui fallait utiliser la même tactique que la guérilla pour en venir à bout.

On dit de source judiciaire qu'au moins 2,000 témoins déposeront devant le tribunal, dont Mme Patricia Derian, qui avait été sous-secrétaire d'État américain chargé des droits de l'homme, l'ancienne présidente argentine, Mme Maria Estela (« Isabel ») Peron, et plusieurs chefs de l'armée à la retraite.

Environ 400 journalistes étrangers et argentins sont accrédités à suivre le déroulement du procès, par rotation, et quelque 160 billets d'admission seront distribués au public pour chaque audience.

La télévision nationale filmera le procès, dont des extraits seront diffusés dans ses bulletins d'information, mais sans en reproduire la bande sonore.

Les procès publics sont un événement rare en Argentine, et plusieurs partisans de l'armée accusent le tribunal de vouloir faire un procès exemplaire.

Mme Carmen Acevedo, député péroniste, estime que le procès public « fait partie d'un spectacle du sensationnel » qui ne peut qu'éloigner les Argentins de la route de la réconciliation nationale.

Le procureur Strassera a inculpé Videla, Viola, Massera, Lambruschini et le général Orlando Agosti — qui ont tous été arrêtés — de détention arbitraire, torture, vol, homicide et fausses déclarations.

Une ou plusieurs de ces accusations ont été retenues contre Galtieri et trois autres membres de l'ancienne junte, qui sont toujours libres.

Des militants des droits de l'homme ont soupçonné récemment le président Alfonsin, quand le procès sera clos, d'avoir l'intention de proclamer une amnistie, ce qui mettrait fin au cours de la justice contre des centaines d'autres anciens responsables militaires de grade moins élevé, accusés de violations des droits et libertés.

Mais les huit principales organisations argentines des droits de l'homme réclament instamment que tous les accusés soient jugés.

Elles affirment que la démocratie argentine ne pourra se bâtir que sur les piliers de la « liberté, de la vérité et de la justice ».

Photolaser AP

Émeutes dans la capitale pakistanaise

Des autobus ont été incendiés cette semaine à Karachi au cours d'affrontements intercommunautaires qui ont fait au moins 16 morts et 75 blessés. La flambée de violence a été déclenchée lundi par des manifestations estudiantines en signe de protestation contre la mort accidentelle d'une jeune fille, renversée par un autobus. Les étudiants accusent la police d'avoir fait preuve d'excès en réprimant les manifestations. Le lendemain, les émeutes ont pris un caractère ethnique, lorsque les résidents de langue urdu ont lapidé des véhicules publics et privés. La plupart des chauffeurs de bus, dont ceux qui ont provoqué l'accident ayant entraîné la mort de la jeune fille, sont de l'ethnie des Pashtun.

Les assassins de Popieluszko en appel

Piotrowski rejette la responsabilité du meurtre sur son subordonné

VARSOVIE (AFP) — L'ex-capitaine de la police politique Grzegorz Piotrowski, 33 ans, a rejeté hier par la voix de ses avocats devant la Cour suprême de Pologne la responsabilité directe de l'assassinat du père Jerzy Popieluszko sur son subordonné, l'ex-lieutenant Leszek Pekala, 32 ans.

Ce dernier, a-t-il fait dire à son avocat, Me Leszek Kondracki, était le véritable « exécuteur » de l'aumônier de Solidarité car « c'est lui qui a bâillonné (le prêtre) et lui a passé autour du cou une corde lestée d'un sac de pierres. »

Enlevé le 19 octobre dernier, le père Popieluszko avait été jeté — inconscient ou déjà mort — dans une retenue d'eau de la Vistule, après avoir été battu par ses trois ravisseurs tous membres de la police politique. Son corps devait être repêché le 30 octobre.

Pour étayer sa thèse, l'avocat a décrit Pekala comme quelqu'un « d'immature, souffrant de déviations pathologiques et de complexes de la persécution », et dont « l'instabilité » serait prouvée par les errements de sa vie affective. Pour l'avocat, ces aspects de la personnalité de Pekala, « négligés à Torun » alors que l'ex-lieutenant a « été le principal accusateur de Piotrowski », justifient la convocation d'un nouveau procès en appel.

La Cour suprême réunie à partir d'hier à Varsovie en l'absence des quatre policiers meurtriers condamnés en février à Torun (nord) à des peines de 14 à 25 ans de prison doit décider de l'opportunité de convoquer un nouveau procès comme le demandent tous les avocats de la défense, de maintenir en l'état ou de minorer les condamnations.

La première journée des travaux de la Cour suprême a été uniquement consacrée aux plaidoiries de la défense, qui seule s'était pourvue en appel.

Golfe : le recours aux armes chimiques confirmé

NATIONS UNIES (AFP) — Une nouvelle enquête de l'ONU a confirmé l'utilisation d'armes chimiques dans le conflit Iran-Irak le mois dernier, a-t-on appris jeudi de source proche du Conseil de sécurité des Nations unies.

Cette conclusion a été établie par un médecin espagnol, le Dr Manuel Dominguez, auquel le secrétaire général de l'ONU avait demandé — à titre personnel et confidentiel — d'examiner les blessés iraniens envoyés récemment dans des hôpitaux de plusieurs pays d'Europe occidentale.

Le Dr Dominguez a fait parvenir son rapport au début de la semaine au secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar. Celui-ci a decidé de le transmettre au président du Conseil de sécurité, M. Javier Arias Stella (Pérou).

LE MONDE EN BREF

■ *La succession de Neves*

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le président de la Chambre des députés brésilienne Ulysses Guimaraes a demandé hier à tous les parlementaires de ne pas quitter Brasilia, en raison de l'aggravation de l'état de santé du président élu Tancredo Neves, a révélé la radio Jornal do Brasil, une des plus importantes du pays. M. Guimaraes, rappelle-t-on, est également président du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) de M. Neves. La constitution brésilienne prévoit qu'en cas de disparition de M. Neves, le Congrès national (Parlement) doit se réunir immédiatement en session extraordinaire pour être informé de la vacance survenue.

■ *Salvador : guérilleros arrêté*

SAN JOSE (AFP) — Un des membres de la direction des Forces populaires de libérations (FPL), M. Napoleon Romero, a été arrêté le 11 avril dernier par l'armée salvadorienne et a disparu depuis, a dénoncé hier à San José un porte-parole du Front démocratique révolutionnaire (FDR) salvadorien. M. Romero, a indiqué ce porte-parole du FDR, a été vu par plusieurs témoins au moment où il était amené par des militaires à la caserne de Zacatecoluca, 70 km à l'est de San Salvador. Depuis, a précisé le porte-parole, ni l'armée ni le gouvernement salvadorien n'ont reconnu cette capture. Le 31 décembre dernier, un autre responsable de la guérilla salvadorienne, Janeth Samour Hasburn, membre de la commission politique de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP) a également été arrêté, selon le FDR, par les forces armées à San Miguel et a depuis disparu.

■ *Navire nicaraguayen coulé*

MANAGUA (AFP) — Un navire garde-côte de la marine de guerre nicaraguayenne a été coulé, jeudi, par trois avions des forces aériennes du Honduras qui l'ont attaqué au large de la côte atlantique du Nicaragua, a déclaré hier le ministère nicaraguayen des Affaires étrangères nicaraguayen. L'attaque qui a fait un mort, quatre blessés et un disparu parmi l'équipage du garde-côte, selon la même source, s'est produite près des récifs d'Edinburgh, situés à 10 milles au sud-est du cap Gracias a Dios qui se trouve à l'extrême-est de la frontière entre le Nicaragua et le Honduras. Dans une note de protestation adressée au gouvernemennt hondurien, le ministère nicaraguayen précise que l'attaque a eu lieu alors que deux garde-côtes de la marine du Nicaragua, en patrouille de routine, avaient détecté un bateau « pirate ». Le gouvernement sandiniste a ajouté que cet incident « affecte sérieusement les efforts de paix du groupe de Contadora et les possibilités d'une solution pacifique à la crise centraméricaine. »

■ *Manifestation en Corée du Sud*

SÉOUL (Reuter, AFP) — Plusieurs milliers d'étudiants ont manifesté hier en Corée du Sud contre le gouvernement du président Chun Doo Hwan, pour commémorer le 25e anniversaire du soulèvement étudiant de 1960, qui avait entraîné la chute du premier gouvernement sud-coréen, dirigé par le président Syngman Rhee. À l'Université Yonsei de Séoul, plusieurs centaines de policiers anti-émeute ont tiré des grenades lacrymogènes pour disperser quelque 3,000 étudiants réclamant la démission du président, selon des témoins. Plus d'une centaine de manifestants ont été interpellés par la police alors qu'ils défilaient dans la rue, peu après s'être recueillis sur les tombes de 208 personnes qui avaient trouvé la mort en 1960. Les manifestants considèrent le président comme un dictateur et réclament l'annulation de sa visite à Washington du 25 au 28 avril, qui ne ferait selon eux qu'accroître la domination militaire et économique de Séoul par Washington.

La mise en place d'un gouvernement en Namibie

Washington, Moscou et les non-alignés unanimes dans leur condamnation de Pretoria

(AFP, Reuter) — L'annonce jeudi soir par Pretoria de la formation d'un gouvernement intérimaire en Namibie a suscité hier de vives critiques à travers le monde.

Les États-Unis ont annoncé hier qu'ils n'accorderaient aucune reconnaissance à ce gouvernement.

Dans un communiqué, le département d'État souligne que les États-Unis considèrent comme « nul et vide de sens tout transfert de pouvoir établi par l'Afrique du Sud en Namibie » et que le seul plan auquel ils se tiennent est celui devant conduire ce territoire à l'indépendance conformément à la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations unies.

La résolution 435, dont le principe a été accepté en 1978 par toutes les parties, prévoit un cessez-le-feu en Namibie et des élections libres sous supervision internationale.

« De telles institutions (gouvernement et Assemblée intérimaires), poursuit le communiqué du département d'État, n'auront (pour les États-Unis) aucun statut (...) Les États-Unis ne les ont pas reconnues dans le passé et ne le feront pas plus aujourd'hui. »

La réaction la plus violente est venue de New Delhi où le Mouvement des pays non alignés a demandé la réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU.

« Les ministres des Affaires étrangères du bureau de coordination (...) ont appris avec une profonde indignation que le régime raciste d'Afrique du Sud avait décidé de réaliser le sinistre projet d'installer encore un régime fantoche dans la Namibie occupée illégalement », déclare le texte du communiqué du bureau de coordination des non-alignés.

Réunis dans la capitale indienne pour discuter du problème de la Namibie, territoire toujours administré par l'Afrique du Sud bien que les Nations unies lui aient retiré son mandat de tutelle, les représentants de 80 pays non-alignés ont demandé au Conseil de sécurité des Nations unies de prendre des « actions appropriées » conformément à la charte de l'ONU pour s'assurer que l'Afrique du Sud se conforme aux résolutions de l'organisation mondiale sur l'avenir du territoire.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a de son côté convoqué l'ambassadeur sud-africain à l'ONU pour lui demander des clarifications sur la décision de créer ce gouvernement intérimaire.

Le conseil de l'ONU pour la Namibie est théoriquement chargé de l'administration de ce territoire depuis que le mandat de tutelle donné à l'Afrique du Sud par la Société des nations lui en a été retiré par les Nations unies en 1966.

À Moscou, l'agence officielle Tass a estimé que les Sud-Africains cherchaient, par la mise en place d'un gouvernement intérimaire aux pouvoires limités, à « camoufler » l'occupation de la Namibie.

La France a pour sa part marqué son opposition à la formation d'un tel gouvernement et réaffirmé hier son attachement à l'accession rapide à l'indépendance de la Namibie.

En Afrique, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a critiqué implicitement les États-Unis en affirmant que la création d'un gouvernement « fantoche » en Namibie est « un camouflet pour les partisans d'une politique d'engagement constructif ».

L'Afrique du Sud, soutenue par Washington, a cependant lié l'indépendance de la Namibie au retrait cubain d'Angola.

M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, le mouvement de libération namibien reconnu par les Nations unies comme le représentant légitime du peuple de la Namibie, a accusé les États-Unis de « collusion avec le régime raciste de Pretoria » et a appelé la communauté internationale à imposer à l'Afrique du Sud un embargo pétrolier ainsi que d'autres sanctions économiques.

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

La Saumonière
restaurant français
Table d'hôte midi et soir
choisissez parmi nos spécialités:
La fondue de fruits de mer
1230, rue Mackay
Rés.: 933-0246
Cartes de crédit acceptées

CARTES D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien — industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
Ouvert le soir et le samedi

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 1100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 175, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale · Moore, Stephens & Co.

Clinique Psychosomatique Cherrier
DR GABRIEL BELZILE médecin psychiatre, directeur
DR JEAN HUOT médecin psychiatre, directeur
FRANCOISE AUBERT M.Ps. psychologue
NORMANDE COUTURE M.A. sexologue
DR HELENE DAVID psychologue
MARC DOUCET M.Ps. psychologue
FRANCESCO SINATRA M.Ps. psychologue
DR CLAIRE TESSIER psychologue
JEANNE MANCE VANDAL M.A. psychologue
837 EST, CHERRIER MONTREAL H2L-1H6 TEL. 521-8282
THÉRAPIES BEHAVIORALES
THÉRAPIES PSYCHANALYTIQUES
BIOFEEDBACK
TECHNIQUES D'AUTOREGULATION

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Karamé tente de rétablir la sécurité à Beyrouth

BEYROUTH (AFP, Reuter, AP) — Le premier ministre libanais démissionnaire, M. Rachid Karamé, est revenu d'une visite de 24 heures à Damas en annonçant hier des mesures pour rétablir la sécurité à Beyrouth-Ouest dont la population vit sous l'ordre nouveau des milices druzes et chiites.

M. Karamé, porteur des conditions et des griefs de la communauté sunnite mécontente de la prise en charge par les chiites et les druzes de la sécurité d'une ville à majorité sunnite, a été reçu, hier après-midi, par le chef de l'État syrien, M. Hafez al-Assad, en présence du vice-président syrien chargé du dossier libanais, M. Abdel Halim Khaddam.

À son retour, il a affirmé que M. Assad avait écouté favorablement ses doléances, et qu'ils étaient convenus de mesures pratiques, qu'il n'a pas révélées, pour rétablir la sécurité à Beyrouth en garantissant la dignité des habitants.

M. Khaddam avait reçu séparément, jeudi soir, une délégation du mouvement chiite *Amal* et du Front national démocratique, coalition des partis de gauche libanais dirigée par le chef druze Walid Joumblatt.

(À Damas, le président Assad a souligné la volonté syrienne « de maintenir la sécurité et la tranquillité de tous les Libanais ainsi que de renforcer la position nationale face aux plans israéliens visant à démembrer le Liban », rapporte SANA.)

(La Syrie « n'hésitera pas à prendre toute décision nécessaire pour protéger le Liban et les Libanais contre les crimes des mercenaires et serviteurs d'Israël », a rapporté de son côté Radio-Damas.)

À Beyrouth-Ouest, la nouvelle « force de frappe » commune d'*Amal* et du Parti socialiste progressiste (PSP) de M. Joumblatt a patrouillé en force dans les rues. Les gendarmes détournaient la tête pour ne pas voir leurs barrages volants et leurs contrôles d'identité.

Les membres de la police militaire du PSP, coiffés de casques rouges, et les combattants d'*Amal*, mitrailleuses en bandoulière, formaient des caravanes de jeeps et de camionnettes équipées de batteries anti-aériennes ou de canons sans recul.

Dans leur prêche du vendredi, les cheikhs sunnites ont exprimé leur rancoeur à l'égard des corréligionnaires qui les ont humiliés. S'en prennant à ceux qui, sous prétexte d'éventer des complots, incendient les mosquées et perquisitionnent les domiciles, ils ont refusé « la force de frappe » ainsi que toute mesure touchant Beyrouth-Ouest, si elle n'avait pas l'aval du mufti sunnite et de leurs chefs, MM. Karamé et Selim Hoss, ministre sunnite.

À Saïda, la guerre de position entre milices chrétiennes, combattants palestiniens, soldats libanais et les organisations musulmanes, qui prêtent main forte à l'armée, s'est poursuivie faisant trois morts et 17 blessés, hier, selon un bilan partiel recueilli dans les hôpitaux.

En fait, les combats qui sont entrés dans leur second mois à Saïda ont fait au cours des dernières 36 heures 24 morts et 38 blessés, indiquait-on hier de sources hospitalières.

Hier matin, un homme de 90 ans a été tué par les rafales tirées régulièrement sur la ville et sept combattants blessés sur le front ont été hospitalisés. Jeudi, le bombardement de la ville et les combats avaient fait 23 morts, dont cinq membres d'une même famille du camp palestinien d'Aïn Héloué réfugiée au sud de Saïda, et 31 blessés.

Ces affrontements, qui ont commencé le 18 mars dernier entre les milices chrétiennes des « Forces libanaises » et l'armée à laquelle se sont joints des miliciens musulmans et les Palestiniens, avaient fait en un mois 76 morts et 586 blessés, libanais et palestiniens, selon un bilan partiel établi de sources hospitalières. D'après l'Office des Nations unies pour le secours des réfugiés (UNRWA), 42 Palestiniens ont été tués et 210 blessés au cours de cette période.

À Tel Aviv, d'autre part, le ministre israélien de la Défense, M. Yitzhak Rabin, a déclaré hier qu'Israël continuerait de contrôler une zone de sécurité de cinq à huit km de large au Sud-Liban, après l'évacuation de toutes ses troupes jusqu'à la frontière israélo-libanaise. Dans une interview radiodiffusée, M. Rabin a indiqué qu'Israël se réservait le droit d'agir dans cette zone « en cas de nécessité ».

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a joué « un rôle assez négatif en ce qui concerne la sécurité d'Israël, et nous nous en sortirons mieux sans elle dans la région, a-t-il ajouté. Cependant nous nous rendons compte qu'il n'y a aucun espoir d'obtenir le soutien américain en vue de dissoudre la FINUL. »

Enfin, à Tunis, le chef de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine), M. Yasser Arafat, a adressé un « memorandum urgent » au Conseil de sécurité de l'ONU l'exhortant à mettre un terme aux « crimes d'Israël » contre les Palestiniens de Tyr (Sud-Liban), a-t-on appris hier de source palestinienne autorisée.

Dans ce memorandum, M. Arafat accuse l'armée israélienne « d'agressions » contre les camps palestiniens de Borj al-Khali, al-Boss, Rachidia et Abou al-Assoued, situés dans la région de Tyr, toujours sous occupation israélienne.

Ce memorandum a été remis par le délégué de l'OLP auprès des Nations unies, M. Zohdi Labib Tarzi, au président du Conseil de sécurité, à une date qui n'a pas été précisée.

Selon M. Arafat, les forces israéliennes ont arrêté et transféré des « centaines » de Palestiniens vers les territoires occupés.

Cette opération vise, selon lui, à débarrasser le Sud-Liban de « la présence palestinienne » et à y instaurer « une bande frontalière », prélude à la création d'un « mini-État fasciste et confessionnel à la solde d'Israël », précise-t-on de même source.

Reagan confirme qu'il visitera un cimetière militaire allemand

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan, confronté à la très vive polémique née de sa décision de se rendre dans un cimetière militaire allemand lors de sa prochaine visite en RFA, a décidé de participer également à une cérémonie commémorative dans le camp de concentration de Bergen-Belsen, a annoncé hier la Maison-Blanche.

La décision présidentielle a été annoncée quelques minutes après que l'écrivain juif Elie Wiesel eut « imploré » M. Reagan, lors d'une cérémonie officielle à la Maison-Blanche, de renoncer à visiter le cimetière de Bitburg, où sont notamment enterrés des membres des Waffen SS.

En annonçant la visite de M. Reagan, le 5 mai prochain à Bergen-Belsen, pour « honorer les victimes du nazisme » en compagnie du chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a précisé que la visite au cimetière de Bitburg était maintenue au programme de M. Reagan lors de sa visite en RFA.

L'ensemble de l'influente communauté juive américaine avait très violemment protesté contre cette visite à laquelle une majorité de membres du Sénat s'étaient également opposés. M. Reagan avait auparavant exclu une visite dans un camp de concentration pour ne pas réveiller devant le peuple allemand les souvenirs de l'horreur nazie.

Cette polémique, encore accrue par des propos de M. Reagan affirmant jeudi que les jeunes soldats allemands reposant à Bitburg étaient « tout autant les victimes du nazisme » que les victimes des camps de concentration, a été évoquée par M. Elie Wiesel qui venait de se voir remettre par un président Reagan au bord des larmes, la Médaille d'or du Congrès, la plus haute distinction civile américaine.

Dans son discours de remerciement, l'écrivain qui est le président du Conseil américain pour le Mémorial de l'holocauste et aussi un rescapé des camps de la mort nazis, a fait état de « la tristesse qui est dans son coeur pour ce qui s'est déroulé ces dernières semaines ».

« Je vous implore de faire quelque chose d'autre, de trouver un autre endroit. Cet endroit n'est pas le vôtre. Votre place est avec les victimes des SS », a affirmé M. Wiesel devant le président américain.

M. Reagan n'avait pas pour sa part évoqué son projet controversé de visite du cimetière de Bitburg dans son discours en l'honneur de M. Wiesel. Le président avait notamment souligné que malgré « le crime contre l'humanité » que fut l'holocauste du peuple juif, « l'esprit de réconciliation » entre les pays alliés et l'Allemagne devait se renforcer.

Le président américain avait eu avant cette cérémonie un entretien en tête-à-tête d'une vingtaine de minutes avec M. Wiesel et la Maison-Blanche a précisé qu'il lui avait annoncé sa visite au camp de Bergen-Belsen.

Faisant sans doute allusion à cette cérémonie, M. Wiesel a entamé son discours en disant que la « réconciliation » était en cours entre lui et le président américain. « Nous sommes du même côté, celui de la justice et du souvenir, contre les SS », a affirmé l'écrivain.

M. Wiesel s'est déclaré persuadé que M. Reagan ignorait que des membres des Waffen SS étaient enterrés à Bitburg, lorsqu'il avait décidé de se rendre dans ce cimetière, mais il a cependant adjuré le président « avec respect et admiration » de renoncer à cette visite. « Ceci transcende la politique et la diplomatie, a-t-il dit. Le problème est celui du bien et du mal. »

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a ensuite noté que la cérémonie à la mémoire des victimes du nazisme, à Bergen-Belsen, durerait deux fois plus longtemps que celle de Bitburg, trois-quarts d'heure au lieu de vingt minutes.

Il a d'autre part indiqué que le dépôt de gerbe, à Bitburg, aurait lieu « aussi loin que possible » des tombes des membres de la Waffen-SS.

M. Speakes a précisé que le président Reagan et le chancelier Kohl s'étaient entretenus de cette décision au téléphone, hier matin pendant une vingtaine de minutes.

Photolaser AP/Téléphoto AP

Même si l'écrivain américain Elie Wiesel, qui recevait hier la Médaille d'or du Congrès (ci-haut), l'a imploré de ne pas y aller, M. Reagan a confirmé qu'il se rendrait au cimetière de Bitburg où sont enterrés des Waffen-SS (ci-contre).

L'appui de Bonn à la «guerre des étoiles» met en cause les négociations de Genève, selon Moscou

(AFP, Reuter, AP) — L'agence soviétique officielle Tass a qualifié hier le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl de « prédicateur de la ligne Maginot » à la suite de son discours de jeudi devant le Bundestag sur l'Initiative de défense stratégique (IDS), le projet américain de défense spatiale mieux connu sous le nom de « guerre des étoiles ».

Le commentateur militaire de Tass, Vladimir Tchernychev, dénonce le soutien de Bonn au programme de « guerre des étoiles » et accuse le chancelier de « se porter avec empressement à l'aide de ceux qui cherchent à vouer à l'échec les négociations (soviéto-américaines) de Genève » sur le désarmement.

Les propos de M. Kohl sont « tendancieux » et « caricaturaux », affirme Tass et il « cherche à tromper l'opinion publique en affirmant que l'IDS favoriserait une plus grande stabilité entre l'Est et l'Ouest. ».

L'agence croit voir trois raisons aux déclarations de M. Kohl sur l'Initiative de défense stratégique :

■ le chancelier cherche à « convaincre les dirigeants occidentaux que l'IDS est justifiée et politiquement indispensable »;

■ grâce à l'IDS, « les milieux militaristes de RFA veulent en finir avec leur complexe d'infériorité » face aux forces nucléaires française et britannique;

■ le projet convient aux « intérêts du complexe militaro-industriel qui envisage de recevoir sa part du gâteau ».

Pour leur part, deux hauts responsables du Kremlin ont déclaré hier à Bonn que Moscou pourrait refuser de réduire ses armements nucléaires si les États-Unis persistaient dans leur programme de « guerre des étoiles » et ont demandé à Bonn de ne pas se joindre aux recherches sur le projet.

M. Mikhail Zimyanine, secrétaire du comité central du Parti communiste d'Union soviétique et M. Leonide Zamyatine, porte-parole du Kremlin, qui effectuent une visite de cinq jours en RFA, ont exposé le point de vue de Moscou sur l'IDS lors d'une conférence de presse.

Selon M. Zimyatine, l'Union soviétique insistera aux négociations de Genève avec les États-Unis pour que soient liées les questions des armements spatiaux et des arsenaux nucléaires au sol.

« Si les États-Unis mettent en place un programme de militarisation de l'espace l'Union soviétique pourrait ne pas être en mesure de réduire ses armements stratégiques », a renchéri M. Zamyatine. « Si les États-Unis se déclarent prêts à interdire la militarisation de l'espace, alors nous serons disposés à d'importantes réductions des armes nucléaires », a-t-il ajouté.

M. Zimyanine a déclaré qu'une participation de Bonn au programme américain de « bouclier spatial » affecterait inévitablement les relations entre l'Union soviétique et la RFA.

À Washington, par ailleurs, des porte-parole du Pentagone ont indiqué que les premiers résultats des recherches sur la « guerre des étoiles » justifiaient l'accélération du programme.

Deux des principaux responsables du Pentagone, le sous-secrétaire à la Défense, M. Fred Ikle, et le chargé de coordination de l'IDS, M. John Gardner, ont exposé, jeudi, les grandes lignes du premier rapport global destiné au Congrès. Ce rapport fait état de succès initiaux dans le domaine des rayons laser à haute énergie destinés à abattre les missiles adverses, des nouveaux systèmes de détection capables de différencier les véritables ogives nucléaires des leurres, et des projectiles non explosifs chargés de les intercepter.

Ces premiers résultats montrent que, pour percer les défenses américaines, l'Union soviétique devra consacrer des sommes nettement plus importantes que celles dépensées par les États-Unis pour se doter d'un tel bouclier.

Dans leur exposé, les deux responsables ont estimé que les résultats acquis en l'espace d'un an montrent que le programme pourrait être accéléré davantage.

STAGES PARLEMENTAIRES

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

BOURSES

En 1985-1986, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant offre 6 bourses de stages parlementaires d'une valeur de 11 000 $ chacune.

PROGRAMME

Dans le cadre du stage qui se déroulera à l'Assemblée nationale de septembre 1985 à juin 1986, chaque stagiaire sera affecté 3 mois auprès d'un député ministériel, 3 mois auprès d'un député de l'opposition et 2 mois auprès d'un service administratif; il participera à une série de rencontres et de séminaires, visitera les parlements d'Ottawa et d'un État américain et devra rédiger une analyse sur un aspect du parlementarisme québécois.

CONDITIONS

Est admissible tout candidat qui, au moment de l'entrée en vigueur de la bourse de stage,

- est citoyen canadien ou immigrant reçu âgé de 21 à 30 ans;
- détient un premier diplôme universitaire, préférablement en sciences sociales ou en droit;
- démontre un intérêt marqué pour la vie politique et les institutions parlementaires québécoises.

DATE LIMITE

Les personnes intéressées peuvent obtenir les formulaires de candidature en s'adressant à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, aux Services aux étudiants des universités québécoises ou aux Bureaux du Québec au Canada; ces formulaires devront être retournés avant le 31 mai 1985 à:

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
a/s Monsieur Pierre Lamothe
Hôtel du Parlement, bureau 378
Québec (QC) G1A 1A4
(418) 643-1296

TERRE NOUVELLE

Mouvement laïque axé sur la méthodologie du terrestre

94 est, rue Sainte-Catherine, Montréall H2X 1K7
Tél.: (514) 861-3011

PEUGEOT 505 GL 84 AUTOMATIQUE

POUR AUSSI PEU QUE **13 670$** (TAXES, TRANSPORT, PRÉPARATION EN SUS)

FAITES VITE!
Il ne reste en stock que 20 de ces superbes berlines à prix incroyable!
Profitez-en

Et toujours la fameuse
GARANTIE CHRYSLER
5 ANS/80 000 KM
sans frais additionnels!

PEUGEOT 505

PEUGEOT CHRYSLER C'EST NOUS:

SERVICE COMPLET
VENTE • LOCATION
RÉPARATIONS • PIÈCES

Dodge Plymouth Chrysler Chrysler

L'Association des concessionnaires Chrysler Peugeot du Grand Montréal

LONGUE POINTE CHRYSLER PLYMOUTH
7150, boul. Langelier
Montréal **256-5092**

TOUCHETTE AUTOMOBILE
2175, ave Papineau
Montréal **526-6691**

AUTOMOBILES PLYMOUTH CHRYSLER DE LAVAL
1058, boul. des Laurentides
Laval **668-8080**

*Offre pour un temps limité uniquement sur les modèles neufs 1984 en stock.

ROND-POINT DODGE CHRYSLER
5055, boul. Cousineau
St-Hubert **656-4110**

POINTE-CLAIRE CHRYSLER
335, boul. Brunswick
Pointe-Claire **694-8333**

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

IMMOBILIER

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Bureaux à louer ■ Bureaux à louer

• 12$ p.c. CLÉ EN MAIN

Place Lafontaine, 2120 est, Sherbrooke

Nouvel administration, prix réduit pour location rapide. Édifice moderne, fenêtres panoramiques pour une vue imprenable. 4 ascenseurs rapides, stationnements intérieurs disponible 40$/mois. 160 p.c. à 40 000 p.c.

12$ TOUT COMPRIS INCLUANT NOTAMMENT:
climatisation centrale
consommation électrique
nettoyage quotidien de nuit
chauffage
service de conciergerie
stores verticaux
aménagement et subdivision selon vos besoins

521-3071 — 526-1513

23-4-85

■ Ameublement

Table 36 x 72 et bahut-vaisselier en pin, fini noyer, style artisan "campagnard", 600$. — 744-3636. 22-04-85

ENSEMBLE de chambre à coucher, bahut en chêne, bureau, filière, tapis, meubles salon. 276-4080. 22-04-85

Secrétaire chinois sculpté à la main, 500$, tapis chinois — laine, gros globe terrestre, fauteuil rotin. M. Renaud 285-3611 ou 661-3487. 22-04-85

AMEUBLEMENT complet de 5½ pièces incluant accessoires, condition impeccable, possibilité d'obtenir le bail. Valeur 17 700$ laisserais à 8 000$. 725-8055. 22-4-85

AMEUBLEMENT DE BUREAU médecin, table d'examen, table, lampes. 843-7994 laisser message sur répondeur. 23-04-85

■ Antiquités

Table de salon bois de rose dessus céramique 146 x 85 cm, 450$. Table en pin 100 ans 31 x 50 po., 250$. Salle à dîner victorien 1920 noyer et érable: table, 5 chaises, buffet, vaisselier, 1,800$. — 337-1371. 22-04-85

ARMOIRE à panneaux 1760, collection de rabots, ber, etc... 276-4080. 22-04-85

TRÈS BEAU LIT antique fer, peint, cuivre, 54 pouces, époque Art Deco, excellente condition. Tél.: 484-1515. 22-04-85

■ Animaux

CHIOTS COLLEY, race pure, 2½ mois, enregistrés, vaccinés, vermifugés de couleur sable 1-432-2932. 22-04-85

■ App/Logements

BOUL. ST-JOSEPH, luxueux 5½, libre 1er juillet, 625$/mois. — 527-0189. 29-04-85

C.D.N. studio meublé 1½, maison privée, entrée indépendante, 5 min. de U. de M., 65$/semaine TOUT COMPRIS. — 735-5014 - 343-7095. 22-04-85

COTE D'AZUR, FRANCE. Loue appartement de standing, meublé, équipé, 1 c.c. + salon double, vue unique, août, septembre. — (514) 488-4080. 22-04-85

EDOUARD-MONTPETIT, grand 3½, 4½ très ensoleillés, poêle, réfrigérateur, OUTREMONT, 4½, bas duplex. 340-9497. 22-04-85

N.D.G., bas duplex, 7½, salle de jeux et lavage, garage, foyer, boiseries, chauffé, juillet, 725$. — 481-6981. 22-04-85

HAUT DE DUPLEX, 7½, quartier C.D.N., juillet 700$/mois, 733-9489 après 18h. 22-4-85

C.D.N. Lacombe, 6½, haut de duplex, chauffé, 750$, 735-4816. J.N.O.

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances. 288-4194 29-04-85

■ App./Logements

QUARTIER LATIN, près Sherbrooke/St-Denis, très grand 1½, cuisinière, réfrigérateur, mur de brique, grand balcon, non chauffé, 335$. Mai. Entre 20h et 23h: 465-7832. 22-04-85

MÉTRO LIONEL GROULX, appartement neuf sur 2 étages, 3 c.c., tapis, insonorisé, stationnement, non chauffé, 1er juillet 630$/mois. 933-5842. 25-04-85

C.D.N. haut duplex, 6½, chauffé, eau chaude, pour juillet. 733-0160. 25-04-85

MÉTRO BEAUDRY, 3½, rénové, rez-de-chaussée, chauffage électrique, personne tranquille, 310$ mai. 522-7980. 22-04-85

OUTREMONT Antonine Maillet, haut duplex, libre immédiatement, 3 c.c., garage, repeint à neuf, non chauffé, 750$/mois. 879-1847, soir 844-9218. 22-04-85

CENTRE-VILLE 5½ sur 2 niveaux, sauna, tourbillon, terrasse sur le toit, 1 000$. 934-0841. 23-04-85

DES ÉRABLES nord de Sherbrooke, 4½, 1er mai. Après 18h: 522-4248. 22-04-85

OUTREMONT, haut duplex, ensoleillé, 6½, près U de M, hôpital Ste-Justine, 1½ s.b., chauffé, eau chaude, cuisinière, garage, immédiatement 700$. 733-3905 10h. AM à 9h. PM. 19-04-85

PLATEAU MONT-ROYAL, bas duplex victorien rénové, équipé, 5 pièces, jardin, métro, tranquille, 1er juillet. 470$ non chauffé, taxes payées. 526-1330 ou 735-1216. 22-04-85

NOUVEAU ROSEMENT, 5½ haut duplex, préférence personnes tranquilles, 500$. — 259-8873. 22-04-85

OUTREMONT, haut duplex, 6½ chauffé, 600$, bail possibilité début mai. — 271-8578. 22-04-85

SNOWDON, haut duplex 6½, cuisinière, réfrigérateur, tapis, auvents, non chauffé, 550$ pas d'augmentation pendant 3 ans. 482-6963. 22-4-85

CENTRE-VILLE, Dr. Penfield, très grand 6 ½, 3 c.c., 2 s.b., à sous-louer pour 1er mai. Urgent. — 935-7412. 24-04-85

ST-LAMBERT, Victoria près Riverside, 3½, balcon, tout compris. 465-1889. 24-04-85

OUTREMONT, HUTCHISON 6092, grand 8 rénové, non chauffé, 625$. Pour rendez-vous 631-6850. 22-04-85

OUTREMONT-EN-HAUT, magnifique app. équivalent 8 pièces, 2 étages, ancienne maison. Libre 1er mai, 1 000$/mois. Soir: 270-2090. 29-04-85

N.D.G., haut duplex 7½, près métro, boiseries, tapis. Libre juillet, 650$ non chauffé. — 466-6465 ou 842-5559. 23-04-85

ST-LAURENT, haut duplex, face parc, beau grand 5½, chauffé, tapis mur à mur, frais peint 550$. Références exigées. — 331-6735. 22-04-85

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT vous attend 1425 ouest, Bernard app. 3

Magnifiques 5 1/2 rénovés à neuf
site enchanteur
71 250$ à 75 360$
Visite mer. au dim. incl.
1 hre à 5 hres P.M.

352-4496

22-4-85

■ App/Logements

PARIS, 12ème, 3 pièces, juillet, août 5000Frs/mois, juillet, août. Yolande: 430-8972. 22-04-85

VIEUX-LONGUEUIL, luxueux 6½, bas duplex + sous-sol, jardin, très propre, boiseries. 750$ non chauffé. — 677-1303 après 19:30 h. 22-04-85

Ville d'Anjou, grand 3½, chauffé. Libre 1er juillet. — Après 16h: 849-8463. 23-04-85

■ Automobiles

BMW 320i - 1981, 45 000 km, radio AM-FM stéréo, cassettes Blaupunkt, manuelle 5 vitesses, excellente condition 10 500$. — 273-9808. 22-04-85

AUDI 5000, turbo 1981, tout équipé, très bonne condition, garantie décembre 1985. Offre sérieuse: 649-4804. 23-04-85

■ Bureaux à louer

IMMEUBLE DE 3 ÉTAGES rez-de-chaussée, environ 1200 p.c. angle Sherbrooke-Papineau, 6 pièces, 2 s.b., rénové, spacieux, ensoleillé, idéal pour professionnels. 523-6897 de 9½h à 15h lundi au jeudi. J.N.O.

OUTREMONT, rue Bernard, petite boutique, très luxueuse pour objets d'art, parfumerie, bijouterie, 150 à 300 p. 250$ à 500$/mois, 274-2078. 17-5-85

OUTREMONT, rue Bernard, bureaux luxueux de 150 à 6000 p², climatisé, etc. Tout inclus 274-2078. 17-05-85

■ Condominiums à louer

NEUF, HABITER 4 MOIS seulement, 2 c.c., 2 s.b., laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, réfrigérateur, cuisinière, tapis, air climatisé central, garage, 8ème étage, 1120 p.c. 800$ libre immédiatement. 270-1292 appeler dimanche. 22-04-85

■ Condominiums à vendre

Absolument exceptionnel. Propriétaire sacrifie superbe et très vaste 4½ décloisonné de 1 200 p.c., ayant vue saisissante sur le fleuve de toutes les pièces. Immense terrasse, aménagée d'une discrétion absolue. Confort supérieur. Climatiseurs, tous appareils, rangement à profusion. Une oasis comme il s'en trouve peu à MOntréal. Laisse aller pour prix coûtant (140 000$ en 1980, toutes factures à l'appui). Pyramide 77, Île des Soeurs. — 343-6810 bureau — 767-9308 domicile. 22-04-85

APP. DESIGN. Faut voir. 5850-54 Place Decelles, rue paisible et paysagée, grand 3½ et 4½, toilette spacieuse, cuisine fonctionnelle, près de U. de Montréal, hôpitaux, centre d'achats, métro, service de concierge, clientèle choisie, prix 35 000$ à 59 500$. Visite libre sur semaine de 16:30 à 19:00, sam. dim. de 13:00 à 16:00. Informations: M. L'Anglais 725-2700 ou 737-2388. 22-04-85

C.D.N. grand 4½ (1,000 p.c.). Visite libre samedi, dimanche 13h à 16h, semaine sur rendez-vous. 735-5992. 22-04-85

PLATEAU MONT-ROYAL, St-Hubert/de Bienville, 4½, luxueux, foyer, air climatisé. — 521-7800. 22-04-85

■ Copropriétés à vendre

CENTRE VILLE, copropriété entièrement rénovée, 80 000$, rue Université, environnement exceptionnel, voisin Campus McGill, unité de toit, puits de lumière, foyer, visites libres dimanche 1h à 5h. — 845-7781. 22-04-85

ÉDOUARD-MONTETIT angle McKENNA — spacieux 5½ et 7½ — 45 000$ et 55 000$ juillet 85-86. Carole Besner 277-9789. 29-04-85

OUTREMONT, 1485 BERNARD, 2ème étage, très beau 5½, 273-5267. 22-04-85

OUTREMONT, De l'Épée-Bernard, 6½, 1er étage, indivisé, 52 000$, entrées laveuse/sécheuse. 340-9497. 22-04-85

ST-LAMBERT, terrasse Neufchatel, maison de ville équipée, 3 chambres, piscine. Bien située, 77 000$. — 465-8477. 29-04-85

■ Cours

COURS D'ESPAGNOL à Cuba, 6 au 27 juillet, professeur de l'Université de La Havane, 1 325$ avant le 10 mai, (1 425$ après 10 mai) incluant transport, hébergement, repas, cours, visites culturelles. Information: Carrefour Québec-Cuba: 843-8470. 22-04-85

Professeur d'expérience donne cours détaillant tous les niveaux. Classe ou individuel. 273-1680. 22-04-85

■ Divers

L'ATELIER ANNE VAN DE WEGHE vous offre les plus beaux rideaux en filet qui soient, prix compétitif, entièrement brodés main, choix de motifs. 738-7378, 271-1186. 22-04-85

■ Déménagement

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Emplois demandés

Cherche travail d'aide fleuriste dans boutique sympathique, honnête, franche, motivée. Bonnes références. — 253-4284. 23-04-85

Étudiante en langues cherche emploi d'été, expérience avec public, connaît un peu ordinateur. — 376-3407. 23-04-85

■ Fermes à vendre

FERMETTE: 50 milles de Mtl. 146 arpents, bâtiments, maison canadienne gentleman farmer, occupation immédiate. Gaby A. Thériault 354-7176 TRUST GÉNÉRAL, courtier. 22-04-85

■ Offres d'emplois ■ Offres d'emplois

TEMPS PARTIEL - TÉLÉPHONISTE

Notre entreprise est à la recherche d'un(e) téléphoniste bilingue avec expérience sur console Mitel SX-200. La personne choisie sera disponible sur appel pour remplacer vacances et congés de maladie.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dossier 196
Le Devoir, C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc H2Y 3S6

22-04-85

■ Offres d'emplois ■ Offres d'emplois

CONCIERGES

Couple, 50 ans, sans enfants à charge, en bonne santé requis pour poste de concierges à l'Institut.

RESPONSABILITÉS de ce poste exigent des références sérieuses et connaissance suffisante de la langue anglaise.

Gamme complète de bénéfices sociaux, logement 3½ meublé gratuit. S'adresser à:

M. Jean P. Deslauriers
Service du personnel
Tél.: 842-1481 Poste 328

22-04-85

■ Offres d'emploi ■ Offres d'emplois

Secrétaire

Nous sommes à la recherche d'une secrétaire dynamique pour notre département du secrétariat corporatif.

La personne retenue aura à faire preuve d'esprit d'initiative et d'un sens de l'organisation qui lui permettront d'accomplir une variété de tâches relevant du secrétaire adjoint de la société.

Une expérience pertinente de secrétariat légal (corporatif) serait souhaitable. Le bilinguisme et la connaissance du traitement de texte sont essentiels; la sténographie un atout.

Nous offrons une rémunération concurrentielle et un grand éventail d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant vos exigences salariales, à:

Montréal Trust
Agente de recrutement
1 Place Ville Marie, 13e étage
Montréal, Québec
H3B 4A8

22-4-85

■ Fermes à vendre

Verger avec 3,000 pommiers nains et semi-nains d'un an sur 76 acres, près de Bromont. Aucun bâtiment, 40 000$. — 695-5002. 22-04-85

■ Garages à louer

Parc Outremont, location immédiate, 50$/mois. Laisser message: 271-4861. 25-04-85

■ Hypothèque

Argent à prêter, 1ère et 2ème hypothèque, résidentiel ou commercial, J. Collins, courtier. 931-3184. 25-04-85

■ Instruments de musique

PIANO DROIT et banc, Henry Herbert (Mason & Rich) 1650$. 484-3709. 22-04-85

■ Livres

LIVRES RARES 16e et 20e siècles, «canadiana», architecture, médecine, voyage, etc... 487-5870. 22-04-85

■ Maisons de campagne à louer

LAC GUINDON, luxueuse résidence, 4 c.c., tennis, plage privée. Saison estivale ou annuelle, 2 000$/mois. — 224-4020. 22-04-85

■ Maisons de campagne à vendre

ST-BENOIT DU LAC, chalet suisse, vue panoramique, 2 c.c., grand terrain paysager, proximité de l'abbaye et de 5 centres de ski et du lac Memphrémagog. 819 472-6681, 819 843-0995. 22-04-85

AUTHENTIQUE domaine seigneurial avec manoir et dépendances. Classé monument historique. Restauré, 22 acres. Îles-aux-Grues (Montmagny). (514)276-5738. 22-04-85

CANTONS DE L'EST, St-Joachim 103 acres, terrain valonneux, ruisseau, maison 8 pièces, chauffé électricité, grange, garage, 336-5690, 667-3475, 1-539-0223. 22-04-85

LACOLLE, maison en pierre rénovée datant de 1820. Carré de 59 x 28 p., 2 étages, 4 c.c., 2 foyers, appareils ménagers, très grandes pièces, 1 acre de terrain, site calme et champêtre, à 40 min. de Montréal, à 5 min. d'une marina du Lac Champlain. Idéal pour groupe, 78 000$. — 273-4010. 22-04-85

LAC MEMPHRÉMAGOG, FITCHBAY, maison centenaire, rénovée, meublée, chauffage neuf, foyer pierres, 65 acres, accès à terrain 50 X 75 sur lac. Prix réduit 82 000$. 819-567-0133. 22-04-85

ST-BERNARD DE LACOLLE, petite ferme, 15 arpents, 2 bâtiments, maison ancienne rénovée avec soins, terrain paysager. Sans agent 246-2782. 22-04-85

OKA, 5 milles du village, belle grande maison retirée, vue magnifique, 30 arpents, verger, boisé, étang, bâtiment agricole. 170 000$. Vente privée. 479-6292. 22-4-85

■ Offres d'emplois

Femme d'affaires recherche les services d'une dame sérieuse, discrète pour assumer la responsabilité de l'entretien de sa maison. Ambiance accueillante, logée, (chambre privée et boudoir). Excellente rémunération. Prière d'appeler Marcelle Guilbeault 273-7761. (lundi au vendredi entre 9h — 17:30h). 22-04-85

■ Offres de services

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général, 276-4909. J.N.O.

■ Offres de services

Interviewer et recherchiste généraliste. Connaissance dans plusieurs domaines non spécialisés. Marco: 735-0744 - 735-3917. 23-04-85

CITOYENS À PART ENTIÈRE offre un service de guide aux aveugles de la région métropolitaine, 2 guides + des bénévoles vous accompagnerons dans vos activités quotidiennes. Semaine 270-5778 jour. 22-04-85

■ On demande

VOUS PARTEZ pour quelque temps? Nous recherchons appartements et maisons complètement meublés pour période variant de 2 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. 22-04-85

FAMILLE FRANCO-GERMANIQUE travailleuse et qualifiée ayant 3 enfants adultes (24/22/20) aimerait LOUER ou ACHETER ou LOCATION — VENTE, au CANADA pour y émigrer, soit HÔTEL-RESTAURANT, — soit MAISON DE RETRAITE ET DE SOINS POUR PERSONNES ÂGÉES. Faire offres à MERINPASS/représentation D. AM Rinker 36, D-6503 WIESBADEN — KASTEL, West-Germany. 22-4-85

PASTEUR ÉVANGÉLIQUE désire trouver POSTE DE PAROISSE AU CANADA FRANCOPHONE où nous voudrions vivre au Service de DIEU-SAUVEUR EN JÉSUS-CHRIST au bénéfice des hommes-frères. Faire offres à MERINPASS/représentation D. AM Rinker 36, D-6503 WIESBADEN — KASTEL, West-Germany. 22-4-85

■ Oeuvres d'art

GRAVURES QUÉBÉCOISES, collection privée, oeuvres connues, Pellan, Cosgrove, Lemieux, Leclerc, etc... Tout ou en parties. 271-5271. 22-04-85

■ Santé

MASSAGE professionnel pour celles, ceux qui veulent en (re)découvrir les bienfaits, Julien 761-3766. 22-04-85

■ Société/Loisirs

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Cherchez-vous une personne distinguée, cultivée, de même niveau que vous? Fuyez la solitude. Appelez-nous, La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4717. 16-05-85

■ Terrains à vendre

ST-HILAIRE, 25 000 p.c. 17 000 p.c. vue sur Richelieu, montagne, boisé, prêt à construire 467-0014. 22-04-85

ST-STANISLAS près lac St-François, 3 arpents carrés non-zonés, idéal pour camping, colonie de vacance ou résidences, 45 000$ et si désirez très grand chalet 10 pièces, bord de l'eau, 47 000$. Valleyfield, 1-373-2195. 22-04-85

STUKELEY SUD (Estrie) magnifique terre semi boisé, vue panoramique, 23 acres. Vente partielle possible. 933-1607, 735-6840. 22-04-85

Appel d'offre, 110 acres boisés, CHERTSEY, mise à prix 19 420$. — 388-0982. 09-05-85

■ Propriétés à vendre

HENRI-JULIEN PRÈS CARRÉ ST-LOUIS, 3 triplex résidentiels + 1 triplex style loft de 5000p. 3688 à 3706 Henri Julien, prix 335 000$. Gilles Dempsey 288-6465 soir. 22-04-85

WESTMOUNT, nord Sherbrooke, maison de ville, 3 c.c., stationnement. A voir! 145 000$. Privé. 933-5881. 22-04-85

CIRCLE ROAD — cottage brique, semi-détaché, métro Snowdon, 4 c.c., cuisine et s.b. (1½) rénovées, foyer, grande galerie à l'étage, vue magnifique sur jardin et rocaille, près de Marie-de-France et Université de Montréal. Occupation 1er juillet ou à discuter. A. Ortenberg 487-2202 — 487-3400. 22-4-85

■ Propriétés à vendre ■ Propriétés à vendre

Lac Memphrémagog: Bord du lac: 400 p. façade, 5 acres, cott. piscine intérieure, bain tourbillon, 4 c.c., air climatisé, tennis, 4 milles de l'autoroute, construction 1982. Aimé Bergeron 819-843-2073, Trust Général, courtier, 819-565-8181

22-4-85

Montréal Trust COURTIER

Boul. Pie IX, près métro, stade Olympique, belle propriété, logement libre à acheteur. Idéal pour foyer de personnes âgées. Alice Gagnon 937-2491 — 934-1818.

C.D.N. Woodburry 2 x 7½, haut libre juillet foyer, garage, prix réduit A. Vanasse 334-6767 735-2281.

LACHINE: charmant split-level, 4 chambres à coucher, foyer, 3½ salles de bains, sauna, garage double. Très beau jardin. Alice Gagnon 937-2491 — 934-1818.

LONGUEUIL: Normandie bungalow 14 pcs. cuisine moderne — four plaque chauffante — jenn-air — micro onde chauffage refroidissement air propulsé — garage — terrain paysager. Charles Avery 465-6248 651-1000.

OUTREMONT: Face au parc, 8 pièces, superbes boiseries, garage, etc. A. Vanasse 334-6767 735-2281.

RIVE-SUD: Face à la rivière Richelieu. Nid d'amour! Intérieur exquis — foyer en céramiques françaises — planchers en pin — poutres — cuisine aux immenses fenêtres — planchers en tuile argile. Ancienne école. Il n'y manque que la maîtresse! THÉRÈSE DEMARAIS 467-2999 467-1120

ST-BRUNO: Split level unique 9 pcs. dans site enchanteur — près toutes facilités 2 foyers — cuisine ultra moderne — terrain semé d'arbres matures — paysagement professionnel le tout traversé par un ruisseau — $119,700. Jacques Prud'homme 461-2298 651-1000.

ST-LAMBERT: Bungalow 3 C.C., S. à manger, piscine ext. beau terrain, garage près du métro, autobus $110,000. Gérard Paquin, 651-5300, 671-7929.

ST-LAMBERT: Condominium 5 pièces ensoleillées — décoration sobre — beaucoup de services, garage. Pauline Deslauriers 651-1000 674-9943

ST-LAMBERT: Spacieux cottage pierre et brique 9 pièces, grande salle familiale, salle de jeux, garage double, secteur recherché, Andrée Ferland 672-6450 — 671-6224.

ST-MATHIAS: Propriété exceptionnelle — 4 chambres — salle à dîner — foyer — piscine creusée — garage double — beaucoup d'extras — bord du Richelieu — proximité piste d'avion léger. ANDRÉ J. GIARD 467-5962 467-1120

22-04-85

■ Propriétés à vendre

ANJOU: Split level 7 pièces, garage, bi-énergie, air climatisé central, près métro. Gaby A. Thériault 354-7176. TRUST GÉNÉRAL COURTIER. 22-04-85

AUBAINE, Ahuntsic, bord de l'eau, luxueux cottage semi-détaché, 4 c.c., 4 s.b. condition impeccable. Cause départ Floride. N. Brown, 384-3275. 22-04-85

Bord du LAC ST-LOUIS, cottage neuf 1984, style moderne, Île Perrot, 30 min. centre-ville, 5 min. golf, superbe vue sur Mont-Royal à l'horizon, foyer, bain tourbillon, plafonds cathédrales en pin, chauffage thermo-pompe, air climatisé central, plusieurs extras, architecture unique, terrain 19 000 p.c., aménagement extérieur complet, 250 000$. Propriétaire: 671-4007. 22-04-85

BROSSARD, place Soulange, condo, 9 pièces, 3 c.c., foyer, sous-sol, garage, prix négociable. Immeubles PAL, Courtier 489-1260. 22-04-85

CARTIERVILLE, cottage détaché, bi-énergie, fenêtres neuves, boiseries pin, armoires mélamine. Un bijou! 79 0000$. Lise Lafortune 376-2144. Trust Général, courtier. 22-04-85

LAVAL, 5 min. Pont Papineau, bungalow 80, coin de rue très spécial, secteur professionnel. 115 000$. Lise Lafortune 376-2144. Trust Général, courtier. 22-04-85

MONT STE-ANNE, pourquoi louer? Acheter 1 semaine, maison québécoise, meublée. — 672-1089 après 18h. 22-04-85

OUTREMONT, 22 de la Brunante, super cottage détaché, parfait état, boiseries, verrière, 3 + 1 c.c., garage, grand jardin, piscine chauffée, 225 000$. 739-6728. 26-04-85

ST-LAMBERT, 301 Curzon, bungalow, 2 chambres, foyer, garage, visite libre dimanche 21 avril 2h à 5h. — 465-0810. 22-04-85

VIEUX-LONGUEUIL, somptueuse propriété dans site exceptionnel, 4 c.c., salon, salle à manger, salle familiale, foyer, garage, construction de très grande qualité 1980. A. Farouk 670-2323, 649-6959. Les Immeubles Diplomate A.L.F. Ltée Courtier. 22-04-85

Près métro Laurier, maison 6½, bon état, électricité refaite. Agent s'abstenir. — 849-7267. 22-04-85

■ Propriétés à vendre

Montréal Trust

MONTRÉAL - CITÉ JARDIN
Luxueux cottage 9 pièces rénové - aire de séjour ensoleillé par une serre - secteur de choix. Demande 160 000 $

MONTRÉAL - ROSEMONT
Triplex détaché de construction exceptionnelle, d'un contracteur de renom, propriété unique. 300 000 $.

COLLETTE ANGERS
(514) 353-8770

22-04-85

■ Propriétés à vendre

VISITE LIBRE DIMANCHE 2h à 4h, N.D.G., 4540 Prince of Wales, cottage détaché en pierre, 3 c.c., sous-sol, garage, magnifique jardin, arbre fruitiers, immeubles PAL, courtier 489-1260. 22-04-85

LANORAIE, maison rénovée, 1700 p.c., terrain 30 000 p.c., accès privé au fleuve 64 000$, 288-0763 après 18h. 1-887-2675 weekend. 22-4-85

■ Propriétés à vendre ■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL

ANJOU: Split level 7 pièces, garage, bi-énergie, air climatisé central, près métro. Gaby A. Thériault 354-7176.

C.D.N. Duplex 2x6½ + s. so. 1½ + bachelor 2½, chauffage gaz, jardin, garage, bien situé près université. Mme Beaudoin 481-1332.

Centre-ville, 4 condos beufs, dans immeuble ancien, restauré, chacun 2 chambres à coucher, grand salon avec foyer naturel, terrasse, stationnement. S. sol $72,000. R.D.C. $82,000. 1er étage $88,000. 2e étage $96,000. Campus McGill. Trust Général Inc. 382-8000

Fermette 50 milles de Mtl. 146 arpents, bâtiments, maison Canadienne gentleman Farmer, occupation immédiate. Gaby A. Thériault 354-7176.

OUTREMONT, co-propriété rénovée 5½, charme, élégance, confort, stationnement. Micheline Trudeau: 731-4338.

OUTREMONT, exceptionnel, impeccable, 3 c.c. + 2 solariums, s.sol fini, soleil, jardin, garage. Michèle Asselin: 279-9803.

22-04-85

ROYAL LEPAGE

OUTREMONT
445 000$

Résidence prestigieuse de 15 pièces, entièrement rénové, offrant le maximum de confort dans une atmosphère chaleureuse et accueillante. Jocelyne Guimont 737-5645, 342-9671.

CENTRE: 2 magnifiques condos ensoleillés. Boiseries, foyer, $55,000/$119,000. À voir! Visite libre dimanche de 2 à 4. 928/932 Cherrier. M. Dupont 288-2924, 935-8541.

CENTRE-VILLE: À quelques pas du musée. Magnifique bungalow de pierre. 4 c.c., foyers, garages pour 2 autos. Visite libre dimanche de 2 à 4. 3434 Redpath. M. Dupont 935-8541, 288-2924.

CONDOMINIUM: ÎLE DES SOEURS — $86,000. Vue imprenable sur le fleuve. 2 chambres. Garage intérieur, piscine, sécurité 24 hres. Lyse Vinet Daniel 672-0235, 761-5051.

MONTRÉAL CENTRE: Réduit! Près du Musée, Place Richelieu, maison de ville spacieuse! Jenny Anastas 738-7015, 342-9671.

OUTREMONT: $215,000. Attrayant cottage, 3 c.c., rue tranquille! Très bon état. Stella Mongeau 342-2641, 342-9671.

OUTREMONT: $265,000 — $360,000. Choix de magnifiques cott. et de Coprop. de $58,000 à $65,000. Micheline D. Coderre 735-2681, 731-4377.

OUTREMONT: $350,000. Cottage au charme ancien, offrant des pièces magnifiques. Boiseries. Judith Gratton 342-9671, 733-2808.

VAL DES ARBRES: Prestigieux cottage d'un luxe raffiné qui comblera les plus exigeants. L. Courville. 336-4922, 337-5170.

VIEUX MONTRÉAL: Magnifique app. de coin, ouvrant sur vue poignante de l'église Notre-Dame. Poûtres et murs en bois d'origine, 2 foyers. Lucile R. Mercier 735-2681, 279-9404.

22-4-85

■ Propriétés à vendre ■ Propriétés à vendre

L'IMMOBILIER... AU DEVOIR

Pour renseignements,

communiquez avec

Louise Lacas

844-3361

J.N.O.

ST-MARC bord de l'eau, québécoise contemporaine d'un charme rare, terrain impeccable, piscine intérieur, quai. Fernande Séguin — 584-2001, 467-1120. Montréal Trust courtier. 22-4-85

22-04-85

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LA MÉTÉO

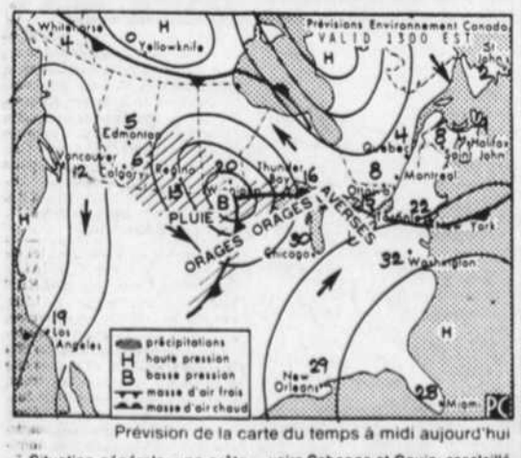

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une crête de haute pression se déplacera lentement au-dessus de la province et donnera un temps généralement ensoleillé sur la plupart des régions. D'autre part, une dépression associée à une zone frontale sur les Grands Lacs continuera de maintenir un temps plutôt nuageux sur l'extrême sud-ouest du Québec. Les températures oscilleront près des normales saisonnières samedi et légèrement au-dessus dimanche.

MONTRÉAL

Ciel variable. Max.: 12. Précipitations: 20 %. Dimanche: beau et doux.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 00
COUCHER: 18 h 45

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 11. Précipitations: 10 %. Dimanche: beau et doux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Outaouais: ciel variable. Max.: 12. Précipitations: 20 %. Dimanche: beau et doux.

Laurentides: ciel variable. Max.: 10. Précipitations: 20 %. Dimanche: beau et doux.

Trois-Rivières, Drummondville, Estrie: ciel variable. Max.: 12 Précipitations: 20 %. Dimanche: beau et doux.

Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 10. Dimanche: ensoleillé et doux.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 9. Dimanche: ensoleillé et doux.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon, Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 7. Dimanche: ensoleillé et doux.

Basse Côte nord-Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 2. Dimanche: beau.

LES MOTS CROISÉS

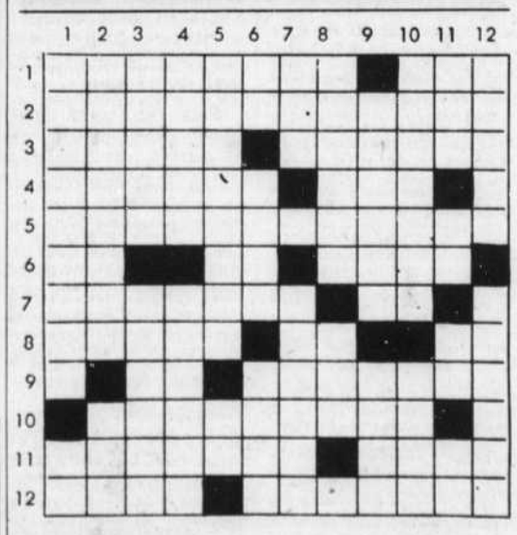

Horizontalement

1—Du Dahomey. — Revers.
2—De façon onéreuse.
3—Qui a des cornes. — Alla le trot.
4—Arbuste à fleurs blanches. — Enlève.
5—Image.
6—Neuf. — Île de l'Atlantique. — Nom poétique de l'arc-en-ciel.
7—Colombium. — Droit.
8—Changée d'air. — Dans. — Métal précieux.
9—Gallium. — Barrière.
10—Rêve pénible et agité.
11—Petit chemin. — Cachète.
12—Arme ancienne. — Employé des postes qui distribue les lettres.

Verticalement

1—Relatif à une doctrine. — Sélénium.
2—Perte de l'appétit. — Pied de vigne.
3—Principal personnage d'un roman. — Partie d'un corps vivant qui remplit une fonction utile à la vie.
4—Pares. — Femme très belle.
5—Commerce du meunier. — Ici.
6—Obtenu. — Oiseau d'Australie. — Il commande
7—Orient. — Mélangera.
8—Huile volatile extraite de la fleur d'oranger. — Mot servant à désigner.
9—Motocycliste. — Sentiment délicat des convenances.
10—Tenir en prison. — Substance concentrée dans l'urine.
11—Possèdent. — Daesium. — Métal précieux. — Parcouru des yeux.
12—Période pendant laquelle une personne exerce une activité temporaire dans une entreprise, en vue de sa formation. — Céder pour un temps.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	A	S	E	■	E	X	P	L	O	I	T
2	O	D	O	R	A	T	■	H	U	I	L	E
3	V	U	L	G	A	I	R	E	■	N	O	N
4	I	L	E	■	R	E	I	N	E	T	T	E
5	A	T	■	C	O	R	D	O	N	■	E	U
6	L	E	C	O	N	■	E	M	O	I	■	R
7	E	R	O	S	■	T	R	E	U	I	L	■
8	■	I	M	A	G	E	■	N	E	■	A	S
9	U	N	I	Q	U	E	M	E	N	T	■	I
10	L	■	Q	U	E	■	O	■	T	A	C	T
11	V	O	U	E	R	O	N	S	■	E	A	U
12	E	R	E	■	E	N	T	A	I	L	L	E

Pour recevoir LE DEVOIR à domicile composez sans frais l'un des numéros suivants:

À Montréal: **332-3891**
À Québec: **687-2022**
Extérieur:
Code régional:
(514): **1-800-361-6059**
(819): **1-800-361-5699**
(418): **1-800-463-4748**
(613): **1-800-361-5699**

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 832451384. Dossier 025158. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- JEAN-LOUIS GRATIEN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:00 heures au 1256 Robin, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GATIEN JEAN-LOUIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge De Mod Colt, 1983, 4 cylindres blanc et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 137216483. Dossier 025155. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- JEAN LOUIS GATIEN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:00 heures au 1256 Robin, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GATIEN JEAN LOUIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge De Mod Colt, 1983, 4 cylindres blanc et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-123780-839. HÉLÈNE TREMBLAY, p. demanderesse, -vs- LEMYRE CLAUDE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:30 heures au 511 Pl D'Armes suite la terrasse, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE LEMYRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 paire de soulier de golf, 1 montre couleur or, 1 bague à diamant couleur or, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GUY COURTEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Beauce, COUR PROVINCIALE. No.: 350-02-000127-857. ÉQUIPEMENT DOYON & FRÈRES INC., p. demanderesse, -vs- PROMOTION SONIA INC., p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 3 mai 1985 à 11:00 heures au 505 De Maisonneuve #1000, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROMOTION SONIA INC., saisis en cette cause, consistant en: 2 causeuses beige, 2 tables debout, 1 bureau de réception blanc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE. No.: 200-05-003179-848. RAYMOND ALLARD, p. demanderesse, -vs- PROMOTION SONIA INC., p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 3 mai 1985 à 11:00 heures au 505 De Maisonneuve #1002, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROMOTION SONIA INC., saisis en cette cause, consistant en: 2 tables à dessin pied de couleur vert, 1 bureau en bois 1 porte, 1 store vertical beige et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-007656-858. PIERRE ANDRÉ JODOIN, p. demanderesse, -vs- AMEUBLEMENTS AM-CO LTÉE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 12:00 heures au 868, 9e Avenue, St-Michel, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AMEUBLEMENTS AM-CO LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de couleur gris en 2 parties, 6 tiroirs, 1 machine à écrire Smith et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005507-848. TEXTRON CANADA LTÉE, p. demanderesse, -vs- JOLY GEORGES, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 2 mai 1985 à 12:30 heures au 184 Charlebois, Dorion, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GEORGES JOLY, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Toshiba 20" et acc., 1 jeu intellivision II et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-050192-835. LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA, p. demanderesse, -vs- PAQUET ANDRÉ, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:30 heures au 6250 Hutchison 5e étage, Outremont, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ PAQUET, saisis en cette cause, consistant en: 1 sac de golf de couleur kaka et noir et 11 batons de golf marque diverses et acc., 1 téléviseur couleur 20" portatif et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUV., huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-015441-848. SIGMA INKS LTD, p. demanderesse, -vs- RICHARD SENECHAL ET AL, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 2 mai 1985 à 10:00 heures au 870 Sirois, McMasterville, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD SENECHAL ET MADAME PARÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon et acc., 1 table de centre de bois dessus vitre, 1 meuble de coin en bois, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN VIGNEAULT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005507-848. TEXTRON CANADA LTÉE, p. demanderesse, -vs- LES ÉQUIPEMENTS DE JARDINS WEST ISLAND INC., p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 2 mai 1985 à 13:30 heures au 84 Ashgrove, Pte-Claire, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ÉQUIPEMENTS DE JARDINS WEST ISLAND INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge Ram, 1984, couleur deux tons gris, imm F 486-025 et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-000690-844. CLÉMENT ARCHAMBAULT, demanderesse -vs- SERGE LAFORTUNE, défenderesse. Le 2 mai 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 45 rue des Tilleuils, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: fauteuil, petite table etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-040700-846. LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, demanderesse -vs- CHARLES MOSHER, défendeur. Le 1er mai 1985 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 237 rue Hardy en la cité de Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: véhicule Mercedès model 300D 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-012306-853. JACOB GLUZ, demanderesse -vs- ANGELOS GLIACAKIS, défenderesse. Le 30 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 4815 Boul. Lévesque en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur 20" meuble avec convertisseur, 1 banc en pierre sculpté, vaissellier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 520-32-000023-854. ANTONIOS MOSHOPOULOS, demanderesse -vs- DIONISIOS MOSHOPOULOS, défenderesse. Le 30 avril 1985 à 12:30 heures au domicile du défendeur au No 7522 rue Wiseman #3, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Zenith, 1 module de son & acc Sony, 1 table tournante Technics, effets mobiliers divers... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PHILIPPE PROVENCAL, huissier 879-1007. Montréal, ce 17 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 520-32-000928-846. ROY C. AMARON & ALS, demandeurs -vs- JEANNE B. CHARRON, défendeur. Le 1er mai 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 22 B Centre Commercial en la cité de Roxboro, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Dual & acc., 1 t.v. portative Candle, 1 répondeur Automatic Duofone, effets mobiliers divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 17 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000919-857. ROSE & LAFLAMME CIE LTÉE, Demanderesse —vs— PÂTISSERIE SPLENDIDE INC., Défenderesse. Le 2 mai 1985, à 13.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3537 rue Lacombe en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sony, 3 balances, 1 réfrigérateur, 6 portes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier. 842-9192. Montréal, le 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004045-857. LIFT PARTS NATIONAL INC., Demanderesse —vs— ENTREPÔT GRANDPRIX FRUITS INC., Défenderesse. Le 2 mai 1985, à 14.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 999 boul. Taschereau en la cité de Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Lift fauchette en métal menuel, 6 caisses enregistreuses électroniques, 1 comptoir réfrigéré General 4 tablettes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier. 842-9192. Montréal, le 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-001007-846. ALAIN LEMAY représenté par NOËL GOBEIL GREFFIER, Demandeur —vs— GESTION DEUX ET DEUX INC., Défenderesse. Le 30 avril 1985, à 12.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 10688 rue Christophe Colomb # 501 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Realistic & 2 haut parleurs, 1 T.V. couleur portative Sears, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX/fb, huissier, 845-1147. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-001535-846. ROSE COLVIN représentée par NOËL GOBEIL GREFFIER, Demanderesse —vs— JOHN DESMARTEAUX ET LINDA LAROCHELLE, Défendeurs. Le 2 mai 1985, à 11.30 heures au domicile des défendeurs au No 10666 rue St-Vital en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 Chrysler Newport rouge, 1 sécheuse Inglis, 1 laveuse essoreuse Simplicity, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX/fb, huissier. 845-1147. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012687-856. LES IMMEUBLES DACO INC., Demanderesse —vs— M. J. CARDELLA, Défendeur. Le 2 mai 1985, à 13.30 heures au domicile du défendeur au No 1160 rue St-Mathieu # 104 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 convertisseur Jerrold & acc., 1 stéréo Sony & acc., effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/fb, huissier. 845-1147. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. No.: 500-02-045504-847. LES SERVICES IMM. MAROFRANC. — VS — 134105 CANADA LTÉE. Le 30 avril 1985 à 11 heures au 1100, est, Boul. Crémazie, suite 705, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 134105 CANADA LTÉE, savoir: Bureaux, filières, meubles et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 19 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-043549-844. CAISSE POPULAIRE ST-MAURICE DE DUVERNAY, Partie demanderesse —vs— LESLIE DUVERGLAS, Partie défenderesse. Le 2 mai 1985, à 13.00 heures au domicile de la partie défenderesse au No 1464 rue St-Marc, # 3 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Sharp & acc., effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/fb, huissier. 845-1147. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-063648-831. L'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTRÉAL LTÉE, Demanderesse —vs— JEAN GÉRALD NICOLAS, Défendeur. Le 1er mai 1985, à 11.00 heures au domicile du défendeur au No 12143 rue Lachapelle en la cité de Ville St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi & acc., 1 table tournante Pioneer PL2, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/fb, huissier. 845-1147. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 520-32-000438-846. GULF CANADA LTÉE, Demanderesse —vs— JEAN QUESNEL, Défendeur. Le 30 avril 1985, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 172 rue Braebrook en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Toshiba, 1 mobilier de salon 2 mcx, 1 table tournante Technies SL-2000, effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 17 avril 1985. PELLETIER, PELLETIER & ASS., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005432-849. COLCOM COMMUNICATIONS LTD., Demanderesse —vs— EN VILLE TRADING LTD. ET AL, Défendeurs. Le 2 mai 1985, à 11.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse EN VILLE TRADING LTD au No 1638 rue Sherbrooke ouest, 3e étage en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 photocopieur Sharp Fax & acc., 1 imprimeuse Edon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier. 842-9192. Montréal, le 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001164-859. FANTASIA PRINTING LTD, Demanderesse —vs— NICHOLAS GUERBILSKY (NITA IMPORTS), Défendeur. Le 2 mai 1985, à 12.00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4565 rue Cavendish en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 sofa beige — 2 et 3 places, 1 table dessus vitre et 6 chaises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier. 842-9192. Montréal, le 20 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 430052405. CAUSE(S) NO: 436128626 432051616 436598503 434282601 434395275 435379991 435614491. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — vs — JOSEPH PINO COLAVITO, p. demanderesse. INTERVENTION: 8058. PRENEZ AVIS que le 2 mai 1985 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de JOSEPH PINO COLAVITO, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: un véhicule de marque Firebird 1980, noir, imm 503H278 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette & associés, huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-008002-840. ENTREPRISES MARSOLAIS INC., p. demanderesse, -vs- INDUSTRIES FLORALES ET DÉCORATIVES LEMO LTÉE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 2 mai 1985 à 11:00 heures au 4425 Ste-Catherine Ouest, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES INDUSTRIES FLORALES ET DÉCORATIVES LEMO LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 3 chaises en rotin base et dossier, 3 étagères en rotin 4 tablettes et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 17 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-009965-840. Dossier P 73. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, -vs- GIRARD JEAN-PAUL, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:00 heures au 2205 St-Marc #23, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GIRARD JEAN-PAUL, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places bois pâle et coussin fleuri noir et brun, 1 table de centre rectangulaire bois pâle et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 17 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 63-595. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BOURGAULT PIERRE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 11:30 heures au 1852 Plessis, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE BOURGAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Admiral amande et acc., 1 sécheuse Admiral amande et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 17 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-007485-845. LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA, p. demanderesse, -vs- PIERRE DUTREMBLE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 2 mai 1985 à 11:00 heures au 12020 Clement Ader #33, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE DUTREMBLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Lada 1980 rouge imm AZZ 816 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: BERNARD GIGUÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 17 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: ST85/0695. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse, -vs- FRENETTE RÉAL, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 2 mai 1985 à 14:00 heures au 619 Beatty, Verdun, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉAL FRENETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Trans Am 1984 imma: CE 555 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 17 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 423847642. CAUSE(S) NO: 426626675. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse — vs — SERGE DAIGNEAULT, p. demanderesse. INTERVENTION: 8055. PRENEZ AVIS que le 2 mai 1985 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de SERGE DAIGNEAULT, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: un véhicule de marque Chevrolet Impala 1973, bleu, imm BNX 070 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette & associés, huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000822-853. THÉRÈSE MAISONNEUVE MALE PART, partie demanderesse -vs- LA PETITE BRASSERIE A P INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 avril 1985 à 10:00 heures, au 6975 St-Hubert à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LA PETITE BRASSERIE A P INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 25 tables de différentes grandeurs et couleurs, 1 table tournante marque Pionner modèle PL-100 et acc., 1 lot d'environ 53 verres à bière avec poignées. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, de l'étude: Paquette & associés, huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 18 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 62-3329. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GOLD ARTHUR, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:30 heures au 1160 St-Mathieu #1702, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARTHUR GOLD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 19", 1 table en bois de style carrée et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 17 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-010244-847. Dossier P 75. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, -vs- CAYER YOLANDE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 11:00 heures au 553 Cherbourg #409, Longueuil, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YOLANDE CAYER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Candle, 1 ensemble stéréophonique et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN VIGNEAULT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 17 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: ST85/0796. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- CARELLI ROBERT, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 2 mai 1985 à 10:30 heures au 99 Bishop Power, Lasalle, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT CARELLI, saisis en cette cause, consistant en: 1 lecteur cassete 4 pistes Pioneer, 1 récepteur AM FM amplificateur Kenwood, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 17 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 135940140. Dossier 020980. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- LEVIS JODOIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:00 heures au 2385 Bellerose #312, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JODOIN LEVIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM FM Cassette 8 pistes Viking et acc., 1 télécouleur portatif Hitachi et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 433597511. Dossier 010736. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- CLAUDE GARFIELD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 3 mai 1985 à 10:00 heures au 71 Thibodeau, St Gérard Magela, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE GARFIELD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Quasar, 1 jeu vidéo Atari 2600 et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 836363721. Dossier JPL. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- 117657 CANADA INC., p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:30 heures au 965 Bord de l'eau, St-Sulpice, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 117657 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Chevrolet Suberban, 1978, bleu, imm F 157-587 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 836371815. Dossier JPL. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- 117657 CANADA INC., p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:30 heures au 965 Bord de l'eau, St-Sulpice, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 117657 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Chevrolet Suberban, 1978, bleu, imm F157-587 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 432920143. Dossier 005823. VILLE DE MTL C. MUN., p. requérante, -vs- CLAUDE GARFIELD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 3 mai 1985 à 10:00 heures au 71 Thibodeau, St-Gérard Magela, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE GARFIELD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Quasar, 1 jeu vidéo Atari 2600, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 837054422. Dossier 527491. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- FABIEN FORTIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 2 mai 1985 à 11:00 heures au 674 Champlain, St-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FABIEN FORTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Ventura, bleu, imm APK 534 et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-007866-842. Dossier P 71. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, -vs- DESCHAMP SERGE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 11:30 heures au 505, 32e Avenue, Lachine, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE DESCHAMPS, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur de marque Sansui et acc., 1 table tournante Taya et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 17 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 830943212. Dossier 022364. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- GILLES DESORMEAUX, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 2 mai 1985 à 11:00 heures au 12310 Matte #4, Montréal-Nord, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES DESORMEAUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Sanyo, 1 divan 3 places velour bleu et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN LAROSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 831827301. Dossier 028477. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- YVES FORTIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 13:00 heures au 8498 De Gaspé, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES FORTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur de marque Hotpoint blanc et acc., 1 téléviseur 12" noir et blanc et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 830652572. Dossier 021281. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- GUY BRUNETTE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 2 mai 1985 à 12:00 heures au 8469 Gravel #5, St-François (Laval), district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY BRUNETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à café en bois de couleur brun 2 portes, 1 amplificateur Technics et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN LAROSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 808824866. Dossier 028053. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- MARIO CHARETTE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 11:00 heures au 4121 De Mentana #3, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO CHARETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif, 1 bibliothèque en bois 3 portes et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-018895-849. CLAUDE MEUNIER, p. demanderesse, -vs- BROCHU JEAN-MARC, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 11:00 heures au 2334 Duff Court, Lachine, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-MARC BROCHU, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur de marque Kenwood AM FM, 1 table tournante Sanyo et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 17 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012475-856. LES PROPRIÉTÉS ZAIDAN INC., demanderesse -vs- MALCOLN HAIG, défendeur. Le 2 mai 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No. 5200 rue Place Riviera #111 en la cité de Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA XL 100, 1 dactylo Underwood, effets mobiliers, variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-009582-848. LE PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT, demanderesse, -vs- CHARLEBOIS PHILIPPE, défendeur. Le 1er mai 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No. 3480 rue Ivan Franko, #101, en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console Fleetwood, 1 congélateur Kelvinator, 1 chien Malamut (Alaska) répondant au nom de Jagger. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 395-8593. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-32-647-835. M. FRANÇOIS FEX, demandeur -vs- M. PIERRE VILLENEUVE, défendeur. Le 30 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No. 2220 rue Daniel, app. 8 en la cité de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Zenith noir et blanc 10", 1 laveuse Moffat couleur blanche, 1 sécheuse Moffat couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN NADEAU, huissier, 670-2968. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-32-000383-852. M. SERGE DENIS, demandeur -vs- JOCELYNE MONGEAU & RONALD ROBINSON, défendeurs. Le 30 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 176 rue Boul. Ste-Rose en la cité de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Honda Civic 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN NADEAU, huissier, 670-2968. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006738-848. MATÉRIAUX LUMBERLAND INC., demanderesse -vs- 115283 CANADA LTÉE., défenderesse. Le 30 avril 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No: 1117 rue St-Catherine ouest, #508, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en métal beige, 2 sections, 1 filière en métal grise, 4 tiroirs et accessoires de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 622-9222. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002131-840. W. GORDON INC., demanderesse -vs- HAROLD G. FAIRHEAD, défendeur. Le 1er mai 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No. 529 rue Hall, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa deux places en tissus et articles de ménage divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-8156. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008316-844. TREBCY INVESTMENTS LTD., demanderesse -vs- CRÉATIONS DUCOPA INC., ET PAUL CÔTÉ, , défendeurs. Le 2 mai 1985 à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse CRÉATIONS DUCOPA INC., au 6969 rue Trans Canada Highway en la cité St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Dactylo Olympia électrique et malette, 1 Paymaster et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-8156. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002492-853. ANTONIA RAMIREZ, demanderesse -vs- GINETTE BÉGIN LISSE, défenderesse. Le 3 mai 1985 à 11:30 heures au lieu de travail de la défenderesse au No. 2348 rue L.O. David en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Laurentien Grise immatriculé au Québec ADE 479 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 845-8156. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-043951-842. COMBUSTION GÉNÉRALE LTÉE, demanderesse -vs- AMEUBLEMENT ROCKLAND LTÉE, défenderesse. Le 2 mai 1985 à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No. 24 rue Place Sicard en la cité Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 3 bureaux en L (aluminium), 2 dactylo de marque IBM (électrique), Effets et équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOÎT PUSKAS, huissier, 845-1147. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-012345-840. LE PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT, demanderesse -vs- JEAN LUC PAGEAU, défendeur. Le 1er mai 1985 à 12:30 heures au domicile du défendeur au no: 3640 rue Dumont, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de lessiveuse et sécheuse couleur beige de marque Bélanger. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 18 avril 19853.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 134679786. Dossier 020979. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- LEVIS JODOIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:00 heures au 2385 Bellerose #312, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JODOIN LEVIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM FM cassette 8 pistes Viking et acc., 1 télécouleur portatif Hitachi et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 435504333. Dossier 017963. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- LEVIS JODOIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:00 heures au 2385 Bellerose #312, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JODOIN LEVIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM FM cassette 8 pistes Viking et acc., 1 télécouleur portatif Hitachi et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-011430-841. LE PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT, demanderesse, -vs- CHRISTIAN CLERMONT, défenderesse. Le 1er mai 1985, à 11:30 heures au domicile de la défenderesse au 385, rue Bréboeuf, en la cité de Ste-Catherine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur meuble 26 pces Philipps et acc.; 1 sélecteur de canal avec télécommande de marque Regency; 1 balayeuse Electrolux et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 18 avril 1985

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023218-840. GUS CANADA INC. DIV. LÉGARÉ, demanderesse, -vs- JACQUES SAUVAGEAU & JOHANNE SAUVAGEAU, défenderesse. Le 2 mai 1985 à 10:30 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au 600, rue St-Joseph, en la cité de Québec, district de Québec seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20 pces de marque Hitachi et acc.; 1 bureau 9 tiroirs en bois vernis avec un grand miroir 36X48; 1 bureau 4 tiroirs en bois vernis. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005917-856. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- 86803 CANADA LTÉE, défenderesse. Le 1er mai 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au 3234, rue Bréboeuf, en la cité de Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler New York 1979, 8 cylindres de couleur beige, 4 portes, toit de vinyle n/s TP4ZK9L190839 immatriculé au Qué. 4981.348 et acc. avec lecture à l'odomètre d'environ 126,000 km. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-012231-842. LE PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT, demanderesse, -vs- SYLVAIN PERRON, défenderesse. Le 1er mai 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au 40, 4ème avenue, en la cité de Delson, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 jeu vidéo ColecoVision avec 2 commandes et cassettes; 1 téléviseur noir et blanc de marque Philipps et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-011574-846. LE PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT, demanderesse, -vs- CLARK, MICHAEL, défenderesse. Le 1er mai 1985 à 10:30 heures au domicile de la défenderesse au 120, rue Lamarche, en la cité de Ste-Catherine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Lloyds avec lecteur de cassette intégré et 2 boîtes de son et acc.; 1 ensemble d'épée (2). Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 510-32-001262-840. LAURENT CHARTRAND, demanderesse, -vs- MME CLAIRE LETELLIER, défenderesse. Le 2 mai 1985 à 15:30 heures au domicile de la défenderesse au 3025 boul. Nelson, #6, en la cité de Ste-Foy, district de Québec, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 21 pces de marque Motorola Quasar; 1 mobilier de salon 6 mcx comprenant un divan 3 places en tissu bleu; 1 fauteuil assorti, 2 tables d'appoint en bois vernis noyer; 1 table à café vernis noyer; 2 lampes de table avec abat-jout couleur blanche et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-001447-851. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- BEAUREGARD, GUY, défenderesse. Le 2 mai 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 6491 est, rue Beaubien, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 3 étagères murales en acier inoxydable, dont une en 2 sections d'une longueur de 12 pieds et l'autre de 8 pieds et acc.; un escabeau en aluminium de 5 pieds; 1 vieux slicer Berkel commercial de 5 pieds; 1 évier en acier inoxydable; 2 lavabos d'environ 6 pieds et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 18 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 434932724. Dossier 015148. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- LEVIS JODOIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:00 heures au 2385 Bellerose #312, Longueuil, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JODOIN LEVIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM FM cassette 8 pistes Viking et acc., 1 télécouleur portatif Hitachi et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 819853694. Dossier 020929. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- THICK HUM, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 11:30 heures au 6326 Larrieu, St-Léonard, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THICK HUM, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnétoscope de marque Panasonic et acc., 1 téléviseur couleur Sears et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-042550-847. GUS CANADA INC. DIV. LÉGARÉ, demanderesse, -vs- RAYMOND POISSANT, défenderesse. Le 3 mai 1985 à 14:00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au 1453 rue St-Timothée, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 395-8593. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 510-32-000880-840. JACQUES DESCHÊNES, demanderesse, -vs 113661 CANADA INC., défenderesse. Le 1er mai 1985 à 12 heures à la place d'affaires de la défendresse au 6962 est, rue Jarry, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Sharp; 2 chaises noires; 1 chaise pivotante rosse; 1 crédence beige; et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1148. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-059661-830. GUS CANADA INC. DIV. LÉGARÉ, demanderesse, -vs- GÉRALD VENDETTE, défenderesse. Le 3 mai 1985 à 10:15 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au 1453, rue St-Thimothée, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Juliette AM-FM, table tournante, cassette, haut-parleur; 1 laveuse Hot Point blanc; 1 réfrigérateur Hot Point blanc; 1 cuisinière Hot Point. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 395-8593. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005545-855. GUS CANADA INC. DIV LÉGARÉ, demanderesse -vs- ANDRÉ PICHETTE & SUZANNE MARTEL-PICHETTE, défenderesse. Le 3 mai 1985 à 14:30 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 300, 7ème avenue, en la cité de Grand'Mère, district St-Maurice, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois couleur blanc; 4 tiroirs; 1 automobile de marque Chrysler; couleur brun immatriculée BLP 618 Qué. 85. N/S CM43N5C185240. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE; No: 500-02-066425-821. GUS CANADA INV. DIV. LÉGARÉ -vs- YVES LAFRENIÈRE, défenderesse. Le 2 mai 1985 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au 600 est, rue St-Joseph, en la cité de Québec, district de Québec, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 14 pces Hitachi et acc.; 1 pupitre de travail en bois laminé couleur beige à un tiroir; 1 fauteuil pivotant sur roulettes en tissu rouge et vinyle beige et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-036001-845. INTERMUNICIPAL INC., demanderesse -vs- TOITURES MILOTEC INC., défenderesse. Le 1er mai 1985 à 12:30 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 2 rue Inverness en la cité de Candiac et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet 6 roues de couleur bleu "dompeur" modèle C-65 1975 et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier 288-6289. Montréal, ce 17 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-055637-834. TAPIS MEUBLES RIVE-SUD INC., demanderesse -vs- GAËTAN BLANCHET, défenderesse. Le 30 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 5333 rue Sherbrooke est, suite 211 B, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Panasonic, 1 camera Panasonic etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 20 avril 1985.

Voir aussi pages 32, 36 et 37

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27019679846. MONIQUE DION -vs- YVES PRUNEAU. Le 03-05-85 à 12:00 heures au 720 Grahams, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES PRUNEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative Curtis, 1 vidéo cassette VHS, 1 système de son complet de marque Lloyd's. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CARL LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-002327-84-7. MAURICE FERRON -vs- MANON ST-PIERRE. Le 01-05-85 à 11:00 heures au 120 rue Villandre Le Gardeur, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MANON ST-PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Zenith 22", 1 set de salon 2 morceaux, 1 laveuse Inglis Superb, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JACQUES BOUTHILLIER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27002357844. JOCELYNE GUENET -vs- PIERRE GUILLEMETTE. Le 02-05-85 à 11:00 heures au 590 Gemma, app. 402, Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE GUILLEMETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan beige, 1 causeuse beige, 2 tables de salon avec 2 lampes etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031309-84-7. HYDRO QUÉBEC -vs- RICHARD BOURGEOIS. Le 01-05-85 à 10:30 heures au 4650 St-Kevin, app. 7, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD BOURGEOIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 coffre d'outil complet en métal rouge, 1 téléviseur noir et blanc Panasonic, 1 set de salon de 2 morceaux, etc.... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 433533671. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LISCOURT DIANE. Le 03-05-85 à 16:30 heures au 11043 Place Mackay, app. 2, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LISCOURT DIANE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv 26 pces, 1 laveuse Speed Queen, 1 sécheuse Speed Queen, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 831028892. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MADDEN HOWARD. Le 02-05-85 à 10:00 heures au 4540 Clark, #11, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MADDEN HOWARD, saisis en cette cause, consistant en: système de son Zenith. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 830861850. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARECHAL DANIEL. Le 03-05-85 à 13:00 heures au 12710, 42e avenue, Rivière des Prairies, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARECHAL DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 Van G.M.C. 1981 gold imma: BZB640. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 836118091. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARTIN MICHEL. Le 02-05-85 à 13:30 heures au 4350 Maple, #A, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTIN MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 stéréo, 1 tv Admiral et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 815358692. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MENELAS ROCK. Le 02-05-85 à 15:00 heures au 6065 Jean Talon E. #1, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MENELAS ROCK, saisis en cette cause, consistant en: 1 Camaro 1975 bleu imma: ADE620 série: 1Q87L5N617610 endommagée avec acc., 1 tv Quasar, 1 tv Viking, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 433884500. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MOLEDINA ALNOOR. Le 02-05-85 à 10:00 heures au 5800 Jarry est, #215, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOLEDINA ALNOOR, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 système de son, 1 tv Panasonic et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 434893480. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PANAGOPOULOS PANIGIOTIS. Le 01-05-85 à 14:00 heures au 7757 Wiseman, app. 1, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PANAGOPOULOS PANIGIOTIS, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 433174840. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PERCE JOBIN. Le 03-05-85 à 10:30 heures au 7497 Foilereau, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PERCE JOBIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Zenith, 1 set de salon, 1 Pontiac Catalina 1980 imma: 4865818 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003476-85-5. BANQUE NATIONALE CANADA -vs- RESTAURANT MENELION LTÉE. Le 02-05-85 à 10:30 heures au 835 ouest Jean-Talon, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CONSTANTINOS MOUZAKIOTIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle 6 ronds de marque South Bend, 1 réfrigérateur 2 portes, 1 chambre froide etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27002391843. JOCELYNE GUENET -vs- WALTER PANASUK. Le 02-05-85 à 10:30 heures au 545 Terr De La Capricieuse, Ste-Dorothée, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WALTER PANASUK, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Zenith écran géant, 1 vidéo cassette Toshiba, 1 four micro onde Panasonic etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27002380846. JOCELYNE GUENET -vs- DAVID LIPSON. Le 02-05-85 à 10:00 heures au 4991 Faulkner, Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVID LIPSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur RCA XL-100, 1 vidéo cassette Sears VHS, 1 divan en velour or à motif etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27001253846. JOCELYNE GUENET -vs- SYLVAIN THÉOTOL. Le 01-05-85 à 10:00 heures au 601 Evariste Leblanc, Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN THÉOTOL, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan en forme de "L" 2 sections, 1 t.v. couleur Panasonic, 1 fauteuil en rotin etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016989-84-5. MICHEL GALARNEAU -vs- PAUL MAURICE. Le 02-05-85 à 10:00 heures au 1541 rue Van Horne, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL MAURICE, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro onde Panasonic, 1 poêle à gaz South Bend, 1 caisse enregistreuse N.C.R., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: STEPHANE LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-066029-83-1. ATWATER HOLDINGS INC. -vs- JOHN TRIANTAFYLOS. Le 30-04-85 à 12:00 heures au 778 et 780 Atwater, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN TRIANTAFYLOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Cutluss modèle 442, 1978, 1 compresseur Airlet, 1 presse manuel Brown 80995, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-009503-845. TALENS C.A.C. INC., demanderesse -vs- ALFRED MC KENNA, défendeur. Le 30 avril 1985 à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 214 A rue Churchill en la cité de Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'articles variés, 1 lot de cadres... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-32-003976-844. GUY ROLLAND, demanderesse -vs- PARNTI. RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES PROFESSIONNELLES INC., défenderesse. Le 2 mai 1985 à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 778 rue Atwater en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 coupe métal Brown Boggs, 1 lift 3/4 de tonne, autres pièces d'équipement outils. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-32-6573-846. CHIRSTIANE FILTEAU, demanderesse -vs- CLAUDE F. ARCHAMBAULT, défenderesse. Le 30 avril 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 1780 rue St-Jean Baptiste en la cité St-Rock (Richelieu), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Jimmy 1985, 1 chariot à fumier (Lajoie), instruments agricoles pour étendre le fumier. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-12-004678-845. ROBERT MARTIN, demanderesse -vs- LORRAINE MUCKLER, défenderesse. Le 2 mai 1985 à 10:30 heures au domicile de la défenderesse au No 1825 rue Talleyrand, app. 107 A, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur meuble Admiral, miroir etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-039434-845. DISTRIBUTIONS NORTRA INC., demanderesse -vs- MEUBLES S.S.P. INC., défenderesse. Le 30 avril 1985 à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7409, 18ième Ave, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau et équipement outillage, comme perceuse Unitool etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 20 avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-32-207065-004. YURI SHCHEGLOV ET ALS -vs- HAIM AMAR. Le 02-05-85 à 11:15 heures au 6700 Melynn, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de HAIM AMAR, savoir: 1 fauteuil, 1 sofa et 1 causeuse, 1 table à café et autres acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay
Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

POUR ÉVITER LE BRACONNAGE

TOUTES les conditions adverses sont conjuguées en ce moment pour conduire à la faillite de la négociation constitutionnelle entre Québec et Ottawa. Faillite au sens d'une entreprise qui n'aurait ni la taille ni la profondeur de ce qui est exigé. Faillite aussi dans le sens d'une démarche n'ayant pour elle ni le temps, ni les conditions minimales qui pourraient l'asseoir sur quelques chances raisonnables de porter ses fruits. On cherche quelques motifs qui pourraient la justifier. On cherche en vain, tant la thèse contraire s'impose avec force.

Essentielle, cette négociation visant à normaliser le statut constitutionnel du Québec exige des situations plus nettes que celles prévalant en ce moment. On pense notamment au rééquilibrage des rapports de force entre Ottawa et Québec, à un climat dégagé des considérations électorales qui imbibent toute la vie politique en cette fin de mandat du gouvernement Lévesque.

Ces deux conditions ne sont pas réunies à l'heure actuelle. Elles ne le seront pas dans l'avenir immédiat. Mais elles sont indispensables en raison des enjeux posés par cette négociation et de la nécessité d'un débat substantiel sur la volonté québécoise, de sa maturation tant à l'Assemblée nationale que dans la société.

Toute l'agitation politicienne ne saurait dissimuler ces faits : ni l'agitation politicienne, ni les habiletés de stratèges qui doivent être bloqués dans leur projet de s'approprier la question du renouvellement du statut du Québec dans l'ensemble canadien à des fins étroitement partisanes et électorales.

■

Le rééquilibrage des rapports de force ou des rapports d'égalité entre Ottawa et Québec constitue un préalable à la reprise de la négociation constitutionnelle. Jamais, même au temps fort de la trudeaumanie et du mouvement des intelligences et des compétences que ce phénomène entraîna vers Ottawa, jamais le Québec est apparu aussi fragile, aussi peu outillé pour poser, avec courtoisie, fermeté et cette assurance que commande le statut d'un peuple, les bases d'une véritable négociation. Au mieux, il peut espérer retrouver une ceinture de sécurité qu'il aura lui-même jetée à la mer. Et nager jusqu'à épuisement vers une rive imaginaire.

Sans mandat, sans doctrine constitutionnelle, sans poids politique, sans un appui non équivoque des Québécois, sans crédit accumulé au Québec ou au Canada, comment le gouvernement Lévesque peut-il espérer soutenir avec compétence et crédibilité les coûts d'une vraie négociation ? Comment peut-il mettre en balance sa propre autorité résiduelle, qui ne pèse plus guère, et celle d'une équipe dont le mandat fait apparaître, par effet de contraste, l'extrême précarité du discours, des appuis et des intentions des éventuels négociateurs québécois ?

À Ottawa, on saisit bien cette précarité. On sait bien que les conduits politiques du gouvernement Lévesque sont mouillés et que le courant sera vite éteint dans ces circuits bloqués. D'où la passivité qui domine, l'absence de travaux significatifs, le sentiment que les urgences sont partout ailleurs sauf dans cette négociation. Il fut un temps, pas si lointain, où les vagues intentions constitutionnelles cuisinées dans les suites de la Grande-Allée mobilisaient dans la capitale fédérale. Négociateur de métier, M. Brian Mulroney sait bien qu'il n'a pas à craindre un vis-à-vis aussi démuni que l'actuel premier ministre du Québec. Il sait bien le vrai porte-parole du peuple québécois, l'éventuel interlocuteur qui comptera sera l'élu du prochain scrutin général. De plus, le comportement de M. Lévesque à l'occasion du passage à Québec du président Reagan et du court séjour à New York du chef du gouvernement québécois auraient semé le doute dans l'esprit du premier ministre du Canada. Voilà pourquoi tout est au point mort à Ottawa où règne sur cette question la plus totale passivité et le plus complet détachement. Certes, dans certains quartiers sensibles à l'importance de cette question, on espère toujours contre toute espérance que Québec fera enfin son travail dans un esprit de réelle réconciliation.

Bien sûr, à Ottawa, on ne refusera pas de recevoir des propositions en provenance de Québec. Mais on est déconcerté, en ce moment, devant certains propos tenus à l'Assemblée nationale. On se demande en toute bonne foi si la chance d'une entente n'est pas en train d'être rongée par la lenteur, l'absence de compréhension du contexte plus global dans lequel se déploierait une éventuelle négociation. On ne comprend pas la lecture que certains font, toujours à Québec, de la Loi constitutionnelle de 1982, lecture encore trop marquée par les réflexes de combat qui dominaient alors.

M. Mulroney a raison. Il ne doit pas épuiser les minces réserves d'intérêt du Canada anglais pour la reprise de la négociation constitutionnelle avec le Québec. Il ne doit pas emprunter cette voie, à moins d'être moralement et politiquement convaincu que le cap est mis sur le bon objectif et que les interlocuteurs québécois disposent d'un mandat et d'un calendrier responsables.

■

Faible politiquement comme il ne l'a jamais été depuis un demi-siècle, Québec aura beau se bomber le torse, étaler ses exigences dans des textes de qualité et ouvrir des perspectives utiles, nul ne sera trompé par un exercice même superbement orchestré. C'est le doute, le scepticisme, voire un sentiment de complète irréalité qui affectent les travaux de l'équipe ministérielle du Québec dans ce domaine. On le dit avec regret, des fonctionnaires au plus haut niveau ayant consacré, ces dernières semaines, temps et énergies à remettre en ordre ce dossier oublié par l'équipe Lévesque depuis 1976.

Enfin, la reprise de la négociation constitutionnelle ne saurait précéder le débat politique interne qui s'impose de toute évidence. Ce débat doit se faire à l'Assemblée nationale et dans la société. Il doit se faire sans précipitation.

Sur la nature même des éventuelles propositions du Québec, sur leur étendue, sur le sens des engagements qu'elles pourraient signifier pour l'avenir, il serait imprudent, anormal et tout à fait irréel que le tout soit ficelé et mis à la poste vers Ottawa sans un examen exhaustif. Bref, la méthode de M. Jean Chrétien ne doit pas servir ici de modèle.

À tous égards, le contexte pré-électoral rend impossible un débat significatif visant les véritables objets de négociation. À l'exception de quelques rares parlementaires qui pourraient chercher à porter à son véritable niveau la discussion sur cette question, les poseurs de pièges y trouveront un vaste terrain pour le braconnage électoral.

— JEAN-LOUIS ROY

LE CHOC CULTUREL

Un Québécois au Manitoba

TÉMOIGNAGE

RAYMOND LEMIEUX

Professeur au cégep de Rimouski, l'auteur enseigne au collège de Saint-Boniface depuis septembre dernier à titre de professeur invité.

JE SUIS parti à l'Ouest chez mes concitoyens de même culture il y a plus de six mois. Je n'étais pas prévenu de façon tellement précise sur ce qui s'y passait. J'avais vu, il y a quelques années, la séquence du film de Pierre Perrault : *Un pays sans bon sens* où étaient si bien traduites l'inquiétude et la nostalgie d'une identité qui se cherche. Plus quelques échos épisodiques ces dernières années : l'obstruction des conservateurs au Parlement de Winnipeg, à l'adoption d'un projet de loi qui devait assurer des services complets en français à la minorité officielle, l'affaire Forest et des recours judiciaires comme celui ayant pour objet l'article 23, présentement pendant devant la Cour suprême dont la décision est attendue sous peu.

Ce que j'ai vu

La première chose que j'ai cherchée, c'est un espace physique qui m'aurait permis une forme d'identification par le lieu de vie de la communauté francophone. Les noms de rues : Taché, de la Cathédrale, Provencher, Saint-Jean-Baptiste, qui quadrillent Saint-Boniface, sont une précieuse indication mais, depuis la fusion, Saint-Boniface est un quartier de Winnipeg et n'est plus identifié comme tel.

Il y a un noyau d'institutions à l'est de la Rouge, de Provencher à Saint Mary's jusqu'à la voie ferrée à l'est avec une forte concentration autour de l'évêché, le coeur de Saint-Boniface. L'affichage commercial est presque uniformément unilingue anglais. Les commerces des francophones n'ont de francophone que le nom du propriétaire quand il figure dans la réclame, mais dans une formule de structure anglaise dans 95 % des cas. Il y a quelques cas de bilinguisme, au niveau des services publics surtout. Somme toute, le cadre physique, dès le point de départ, laisse rapidement s'installer un certain scepticisme.

Ce que j'ai entendu

Après avoir capté le message mitigé laissé par un premier contact avec le milieu physique, le plus important restait à venir : le milieu humain.

Trois choses nous frappent surtout à ce chapitre. Le degré de sensibilisation des différentes générations n'est pas du tout le même. Les aînés de la communauté francophone ont le sens aigu de leur appartenance culturelle. J'en entendais même un sur les ondes de la radio d'État, un bon dimanche matin, dire qu'il ne voyait pas de menace pour l'avenir, qu'on pourrait continuer de vivre en français sans problèmes dans le quartier. Plusieurs personnes d'un âge certain pensent probablement comme cet interlocuteur.

La génération qui précède ne peut se réclamer d'une aussi belle assurance. La Fédération des comités de parents francophones, qui a sa tête de pont à Saint-Boniface, lutte énergiquement pour prendre le contrôle complet de ses écoles. Leur inquiétude est vive. Ils comprennent que c'est l'école qui ancre, pour une part importante, l'identité d'une communauté culturelle distincte. Ils voient que la situation peut être corrigée mais aussi que le temps qu'il leur reste fixe des échéances plutôt serrées. Les cinq prochaines années seront déterminantes. On sent un certain désarroi et une certaine impatience chez des gens qui n'acceptent pas de voir leur culture mourir à petit feu.

La jeune génération (15-25 ans), dans l'ensemble, semble vivre dans une confortable insouciance. La pression culturelle majoritaire semble les avoir détournés de ces questions reliées à la survie de la culture francophone. Entre eux, c'est en anglais que les communications se font la plupart du temps. Ils vont à l'école française mais ils vivent en anglais, en somme. Ils affichent bien volontiers leur identité culturelle si vous insistez, mais sans grande conviction. On peut constater rapidement les effets dévastateurs du « *melting-pot* » canadien sur une culture minoritaire. Et il faut penser que c'est cette génération qui assumera le leadership dans quelques années . . . La fierté est ailleurs, dans la réussite personnelle et au coeur du circuit culturel qui offre les meilleures chances, surtout en cet actuel temps si difficile et exigeant pour eux. Qui oserait les en blâmer entièrement ?

Ce que j'ai retenu

Face à une absence de consensus, face à un milieu physique qui ne reflète plus une identité culturelle vigoureuse, qu'est-ce qui reste ?

L'héroïsme d'une liberté qui continuerait de se battre à l'arme blanche ? Ce n'est pas un Québécois qui peut, après quelques mois, quelle que soit sa belle assurance, dire ce que l'avenir réserve. C'est à cette communauté elle-même qu'il appartient de regrouper, d'outiller, de trouver la façon la plus prometteuse ou susceptible d'assurer un avenir à la communauté franco-manitobaine.

Cela dit, je ne peux m'empêcher de sentir des frissons me parcourir le dos après ce contact avec un milieu que je sens aller plutôt dans la direction du refroidissement. Jouer au martyr ou à la victime écrasée par la fatalité du destin ne mène nulle part, et les plus avertis ne sont pas dupes. La difficulté de la situation ne saurait être soulignée avec assez de force. Les Franco-Manitobains doivent prendre des décisions majeures dans les plus brefs délais. Ils auraient besoin de l'aide extérieure, particulièrement de la francophonie québécoise, qui devra éviter intervenir comme une sorte de Père Noël, en essayant plus ou moins subtilement de prendre la direction de leur lutte. On a connu au Québec l'épisode des « maudits Français » ; il ne faudrait pas la répéter ici sous la figure du « maudit Québécois ».

C'est ma première expérience de vie comme partie liée à un groupe minoritaire. J'ai modifié mes vues quant à l'approche du problème de la survie d'une minorité. Je crois qu'il faut trouver ici une formule inédite, nécessairement différente de celle du Québec, plus près de celle du Nouveau-Brunswick sans en être. Une chose est sûre : ce ne serait peut-être ni simple ni facile.

Autant j'étais habité, au départ, à la belle assurance que procure le fait d'appartenir à une communauté qui a des réflexes de groupe majoritaire, autant, dans le cadre de ma dernière expérience, j'ai pu mesurer la distance qui peut exister entre des actions pertinentes et la conviction de tenir personnellement la solution. Sans trop me rendre compte au départ que, si elle était vue comme valable, c'était en fonction d'un ailleurs fort différent de la situation vécue ici depuis quelque temps.

Surpris, écrasé, éclairé puis mobilisé, je n'en retiens pas moins « l'état de **choc** » dans lequel j'ai vécu ici, par contraste avec ce que j'avais expérimenté antérieurement au Québec. Mon assurance ne sera jamais plus tranquille.

La dégringolade avec Lévesque ?

QUÉBEC

GILLES LESAGE

LES PARLEMENTAIRES et stratèges péquistes constatent amèrement, ces jours-ci, que le douloureux virage de l'automne dernier n'a strictement rien donné. Ni en ce qui a trait à la popularité de leur chef, ni à l'égard de l'intention de vote des Québécois.

Car un certain nombre d'entre eux ont pris connaissance du plus récent sondage interne du Parti québécois. Il laisse entrevoir qu'à moins de changements spectaculaires à brève échéance, le gouvernement de M. René Lévesque s'en va non seulement vers une défaite électorale, mais risque d'être littéralement rayé de la carte électorale. Comme il y a deux ans. Et comme si le PQ n'avait pas mis son option en veilleuse, dans un effort désespéré pour regagner la faveur volatile d'électeurs enclins plus que jamais au changement. Quel qu'il soit.

Il y a deux ans, à la suite de ses déboires avec ses amis du secteur public et parapublic, le gouvernement traînait 40 points en arrière des libéraux, concernant les intentions de vote. Il y a un an, l'écart entre les deux partis se rétrécissait quelque peu mais, à 30 points en faveur de M. Robert Bourassa, il restait énorme. Au début de l'automne, le PQ faisait un petit plongeon, puis une légère remontée, qui se maintint et se confirma jusqu'après le congrès extraordinaire de janvier dernier.

Fort de ces indications, corroborées par les coups de sonde effectués par le PQ et dont tout le monde reconnaît la fiabilité, M. Lévesque faisait valoir que la légère mais constante baisse de popularité des libéraux s'accompagnait d'une fragile mais également constante reprise pour le PQ. Il s'agissait, pour le parti gouvernemental, de tenir fermement le cap, de ne pas courir inutilement à l'abattoir, de noircir M. Bourassa, d'amorcer quelques bonnes mesures et d'adopter un programme attrayant. L'automne prochain, même avec M. Lévesque, il pourrait aspirer à un troisième mandat, ce qui ne s'est pas vu depuis Duplessis au Québec.

Quand même réalistes, les péquistes initiés aux subtilités de l'auscultation populaire confiaient qu'autour de 30 %, la cote péquiste était loin d'être mirobolante; à ce rythme de tortue, en supposant que toutes les choses restent égales par ailleurs, les élections ne devraient avoir lieu qu'à l'été . . . 1986. Mais, à tout le moins, l'Assemblée nationale ne virerait pas toute au rouge comme en 1973 et, de retour dans l'opposition après neuf ans de pouvoir, le PQ formerait plus qu'un minuscule bataillon. D'autant que M. Lévesque restait presque aussi populaire que son grand rival des années 70.

D'autre part, après une chute également dramatique, l'indice de satisfaction des Québécois envers le gouvernement remontait aussi à un peu plus de 30 % au coeur de l'hiver. Un autre signal d'espoir pour la troupe péquiste, affaiblie par le départ des orthodoxes et soucieuse de se coller à une humeur populaire encore sous l'effet Mulroney. Avec son ardeur communicative, le ministre du Tourisme, M. Marcel Léger, avive cette légère brise confiante en lançant une fructueuse campagne de financement, mais dont l'objectif de $ 2 millions est anormalement modeste pour une année électorale.

Pourtant, de retour dans leurs comtés pour le congé pascal, ministres et députés péquistes se rendent bien compte que quelque chose ne tourne pas rond. Les rouages grincent, comme si les électeurs avaient tourné une page — si dorée soit-elle aux yeux du gouvernement — et n'attendaient plus que l'occasion de se prononcer dans le secret de l'isoloir. La désaffection et le désenchantement semblent installés à demeure. De retour à Québec, mardi dernier, une tuile de taille confirme leurs appréhensions. Au lieu de continuer à gruger lentement l'écart avec les libéraux, révèle un sondage IQOP, le PQ est en voie de retomber dans l'ornière des moins de 30 % dans la faveur populaire. Les Québécois veulent du changement et les deux tiers se disent peu ou pas satisfaits du gouvernement Lévesque. Un balayage libéral en perspective, d'autant que M. Bourassa reprend nettement le dessus sur M. Lévesque au titre du meilleur chef.

C'est la dégringolade à nouveau. Le soir même, au caucus ministériel, le premier ministre avoue que, à quelques décimales près, ce sondage confirme le plus récent coup de sonde péquiste. Un groupe de travail sera formé pour analyser la situation en profondeur et faire les ajustements qui s'imposent, mais il n'y a pas lieu de prendre panique.

Ce que M. Lévesque ne dit pas à ses députés, mais ce que quelques initiés, dont lui-même bien sûr, ont appris de façon officieuse, c'est que l'état des choses péquistes est encore plus dramatique que ne l'indique le sondage rendu public. Certes, il y a concordance emtre le sondage interne et celui des médias pour ce qui a trait à l'indice d'insatisfaction et à la popularité des deux chefs. Mais le désastre menace de plus belle en ce qui concerne l'intention de vote. En répartissant les indécis, selon leur habitude, les experts péquistes ont découvert ce mois-ci qu'un fossé de 40 points, ou même un peu plus, s'est à nouveau creusé entre le PQ et les libéraux. En faveur de ces derniers, évidemment, qui récoltent les deux tiers des intentions de vote. Comme il y a deux ans, comme avant la déchirante révision de l'option fondamentale du PQ.

Ce n'est plus une côte à remonter d'un mois à l'autre, patiemment : c'est une montagne à traverser, sans filets ni outils. Chez certains ténors péquistes, c'est la résignation; chez d'autres, une espèce de cynisme. Chez tous, une étrange sérénité, comme si quelque chose leur disait que les jeux ne sont pas encore faits, même si le temps presse. De fait, les retombées du budget de mardi prochain, l'ouverture du front constitutionnel, les résultats des prochains sondages, surtout internes, auront une importance capitale sur l'avenir de M. Lévesque.

En surface, tout semble réglé, mais ce calme apparent est trompeur. Plusieurs ont encore confiance, faiblement, que le président-fondateur comprendra les signes inexorables qui s'inscrivent lourdement sur le mur électoral et qu'il en tirera les décisions qui s'imposent, à la mi-mai. Personne ne veut brusquer quoi que ce soit. Il n'y aura ni putsch, ni révolte de palais, quoi qu'il advienne.

Mais, mis à part les inconditionnels du chef, tel le ministre Jean Garon, ministres et députés sont nombreux à penser qu'ils n'ont pas négocié le virage de l'automne dernier pour le plaisir masochiste de forcer 10 des leurs à rompre les rangs, et le tiers des délégués péquistes à les quitter, la mort dans l'âme. Ils l'ont fait pour se remettre en selle, ce qui semblait se réaliser au cours de l'hiver. Ils l'ont fait pour se mouler à l'humeur populaire. Mais cette dernière est rendue plus loin, elle en demande plus encore, elle veut autre chose. Du changement. Comme l'an dernier, à Ottawa.

M. Lévesque en chute libre, les péquistes le suivront-ils dans sa descente aux enfers ? Et combien survivront au raz-de-marée libéral ?

Mais attendons à la mi-mai. Trois semaines, en politique, c'est long.

LETTRES AU DEVOIR

Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

■ Les horribles collèges classiques ?

QUELLE TROUVAILLE de M. Pierre Desjardins dans « Ces nouveaux jeunes » (LE DEVOIR du 11 avril) ! Bien sûr qu'il y développe certaines réflexions intéressantes.

Il ne manque pas de constater que les jeunes d'aujourd'hui sont « prêts à transcrire fidèlement les propos savants de leurs professeurs ». C'est très beau, vous trouvez ? N'est pas savant qui le dit et n'est pas philosophe qui enseigne la philosophie non plus.

Que les jeunes ne réagissent pas, c'est compréhensible ! À quoi voulez-vous qu'ils réagissent ? Dans bien des cas, on déverse sur eux un flot d'informations et de citations d'auteurs hétéroclites. « Les horribles collèges classiques » (sic) avaient au moins dans leur enceinte des maîtres à penser.

Les jeunes d'aujourd'hui manqueraient-ils de maîtres à penser ? Dans la même foulée, auraient-ils décidé de prendre un papier et un crayon pour apprendre à écrire ? Écrire et penser ne sont pas tellement loin l'un de l'autre, à ce qu'il me semble !

— MARCEL LAVALLÉE
Sept-Îles, 12 avril.

■ McGill français

JE TIENS à rectifier la mauvaise impression que laisse l'article paru dans LE DEVOIR du 9 avril au sujet de mon allocution à l'université McGill, le 4 avril dernier.

Je n'ai pas critiqué le mouvement McGill français. J'ai maintenu, au contraire, que la demande de francisation de l'université est aussi valable aujourd'hui qu'elle l'était en 1969.

Il en va de même pour la contestation étudiante et le mouvement pour l'indépendance et le socialisme. Ma critique visait les étudiant(e)s anglophones de McGill qui n'ont pas appuyé la revendication McGill français, préférant revendiquer dans l'abstrait plutôt que dans le concret, préférant appuyer des causes internationales plutôt que de revendiquer sur des questions québécoises.

Mes remarques visant des groupes de gauche en Ontario allaient dans le même sens : je n'ai pas critiqué la gauche comme telle, mais seulement certains éléments qui tiennent un langage militant alors qu'ils se distancient des luttes courantes des ouvriers pour la santé et la sécurité dans l'usine où j'ai travaillé, tandis que le NPD, malgré certaines lacunes, appuie ces luttes.

L'article donne l'impression que j'ai répudié le radicalisme des années 60. Bien au contraire. J'ai critiqué seulement ceux qui n'ont pas vécu dans la pratique ces principes progressistes d'hier et d'aujourd'hui. Je crois que cet esprit de contestation est également nécessaire dans le mouvement ouvrier d'aujourd'hui.

— STAN GRAY
Montréal, 14 avril.

■ Le défi du Parti démocrate

L'AMPLEUR du résultat de l'élection présidentielle du mois de novembre dernier aux États-Unis a su démontrer la toute-puissance du conservatisme dans lequel les Américains satisfaits ont appris à se complaire. Décimés dans 49 des 50 États de la république, les démocrates ont été cruellement confrontés au sort réservé à ceux qui, en ces temps d'exaltation du sentiment national, osent suggérer une approche des problèmes n'ayant pas comme fondement premier la légendaire fierté américaine et l'impression d'invincibilité qui en est issue.

Président de 1977 à 1981, Jimmy Carter opinait, au cours de son mandat, que la société américaine était en proie à un malaise intimement lié aux tragédies du Viêt-Nam et du Watergate et dont la principale conséquence fut la perte de confiance et de crédibilité que les dirigeants politiques américains subirent aux yeux du peuple. Jimmy Carter fit les frais de cet état de choses, ainsi que ses prédécesseurs Nixon et Ford. Ronald Reagan défit Carter en 1980 parce qu'il parvint à inculquer aux Américains un langage et une mentalité qui avaient catapulté les États-Unis au premier rang de l'échelle de puissance des nations au début de ce siècle. Cette détermination du président se voit aujourd'hui symbolisée aussi bien par la « guerre des étoiles » que par la force de la devise monétaire américaine, en passant par tout ce qui a entouré les Olympiades de l'été 1984.

C'est dans ce contexte que le Parti démocrate est appelé à composer et à se renouveler. Son défi consistera, d'ici 1988, à reconstituer ses bases et à offrir un éventail idéologique davantage diversifié, sans toutefois renier ses clientèles traditionnelles que furent les Noirs, les pauvres et les autres minorités. C'est dans cet élan de réflexion que le sénateur Kennedy, par exemple, préconise maintenant une efficacité accrue des programmes gouvernementaux, avec des ressources moindres, ce que certains analystes ont perçu comme un virage à droite.

Quoiqu'il en soit, la question fondamentale est de chercher à savoir si le Parti démocrate parviendra à opérer ce virage, sans calquer démesurément sa philosophie politique sur celle de son opposant républicain. C'est aussi en cela que réside son défi, et sa capacité de l'emporter se vérifiera par le succès de son futur leader aux élections de 1988, qu'il se nomme Hart, Jackson, Cuomo, Ferraro ou Kennedy.

— LUC BERTRAND
Montréal, 4 avril.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75*. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le rêve de Robert Bourassa

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

J'AI PRIS connaissance, comme tout le monde par les médias du Québec, mon cher Robert, de votre projet de mise en valeur des ressources du Nord.

Cela n'a pas été sans me rappeler à quel point, comme la plupart de mes collègues membres du cabinet d'alors, j'avais été impressionné par la présentation qui avait été faite au Colisée de Québec, devant quelques milliers de militants libéraux amenés de partout pour vous voir présenter le projet-spectacle de la Baie-James, au printemps 1971. C'était votre projet, votre soirée.

Députés et ministres savaient, dans l'ensemble, bien peu de choses de ce méga-projet dont les décisions essentielles, sans doute fort défendables et fort valables, avaient été prises, de fait, en dehors des enceintes du conseil des ministres, peut-être même avant l'élection du gouvernement. On peut s'attendre au même scénario.

Vous invitez aujourd'hui les militants de votre parti et les électeurs québécois à partager votre rêve en échange du pouvoir dont les sondages vous disent à ce moment-ci que vous n'aurez même pas à le conquérir à cause de l'essoufflement et du vieillissement irréversible du gouvernement.

Ayant connu la défaite que nous avons partagée en 1976, qui pourrait vous blâmer de vouloir maintenant vivre la situation inverse mais amplifiée ?

Vous avez sans doute cueilli patiemment l'appui systématique des grandes institutions financières, des principaux dirigeants de l'Hydro-Québec et, évidemment, de nos grands bureaux d'ingénieurs : ce seront les premiers, et vraisemblablement les seuls, à tirer les « méga-avantages » de ces méga-projets. Vous avez évalué que c'était pour vous la piste la plus familière pour vous rendre, à travers les boisés de l'opinion publique, jusqu'au *bunker* de Québec.

Tout laisse croire que vous en ferez le principal sinon le seul thème positif de votre prochaine campagne électorale. Pour le reste, vous comptez que le Parti québécois se battra lui-même, ce qui ne devrait pas manquer d'arriver si les choses continuent comme aujourd'hui.

Votre rêve sera disséqué, vanté ou critiqué par les analystes et les spécialistes qui s'y connaissent et ils n'auront pas nécessairement tort dans les arguments qu'ils invoqueront, dans les dangers qu'ils souligneront et dans les jugements de pertinence qu'ils porteront à partir de chiffres et de données précises sur les orientations que vous annoncez.

Cela vous préoccupe peu. Vous savez que même si vos critiques étaient tous des professionnels de la plus haute qualité et de la plus grande objectivité et même s'ils avaient raison sur chacun des points, chacun des éléments et chacune des questions qu'ils soulèvent, ils auraient quand même tort. On a toujours tort de s'opposer à un rêve et l'envers du rêve, le cauchemar, répugne aux citoyens surtaxés et domestiqués que nous sommes trop souvent.

Assis devant notre écran de télévision, comment ne pas être séduits par votre présentation des faits, surtout si l'on y ajoute que tout cela sera, à toutes fins pratiques, non seulement autofinancé dans des contrats à garantie ferme et à long terme, mais rapportera « pour toujours » des taxes et des bénéfices qui, à leur tour, serviront à abaisser les fardeaux fiscaux tout en maintenant à un haut niveau les prestations de l'État paternel.

Comparé à ce grand rêve, Manicouagan n'est qu'une esquisse et la Baie-James un simple exercice. Les grands projets, les vrais grands projets seraient à venir.

On se souvient des centaines et des milliers d'emplois à salaires de rêve et à 70 ou 80 heures par semaine qu'a créés le projet de la Baie-James. Vous nous annoncez la même chose en plus gros et pour une bonne dizaine d'années à venir. Comment les jeunes pourraient-ils résister, faute d'alternatives valables, aux appels de cette super-loterie du travail ?

Quant aux autres, tous ceux qui n'iront pas aux chantiers, ils ne demandent qu'à croire que chaque kilowatt exporté contient pour eux une part de bénéfice qui vaut bien, dans les circonstances, qu'on vous fasse confiance. Vos militants, plus intéressés que motivés, se préparent au partage.

En fait, jouant sur le terrain qui vous est le plus familier et avec des partenaires d'autant plus fidèles qu'ils ne peuvent survivre qu'à l'arrière-scène, vous êtes bien prêt d'assumer l'exclusivité du discours économique face à un gouvernement qui ne semble pas s'y retrouver.

Le PQ vous avait fait le coup dans les années 1970 en réussissant à se présenter comme le seul défenseur crédible des intérêts nationaux et nationalistes du Québec, ridiculisant une souveraineté culturelle dont il se contenterait volontiers aujourd'hui.

S'il s'agissait de choisir un président de l'Hydro-Québec ou d'une future société de développement des ressources du Nord, aucun concurrent ne pourrait vous résister, et pour cause.

Mais le Québec est plus, beaucoup plus que le lieu sauvage de ressources inexploitées. C'est mieux que cette arrière-cour gigantesque des États-Unis, gérée par des commerçants qui considèrent que la seule façon de le développer est d'en vendre, suivant la conjoncture du marché, les ressources en vrac comme on l'a fait pour le fer, le bois et maintenant l'électricité.

Le Québec est, à ce moment-ci, une société fragile, tiraillée et fatiguée. C'est un pays sous-gouverné, sur-administré, mal motivé et désorienté. C'est une jeunesse inquiète qui sent intuitivement que si elle ne réussit pas à se définir ici un avenir, il vaudrait mieux pour elle chercher ailleurs avant d'être condamnée à prolonger, en l'amplifiant à l'occasion, l'espoir d'époques déjà révolues.

Vous n'êtes pas insensible aux questions sociales et même aux questions culturelles. Je pense que vous pourriez assez facilement éviter, même pris et envoûté par la réalisation du projet que vous annoncez à nos amis américains, de faire du gouvernement du Québec l'équivalent d'un vaste bureau d'ingénieurs pour la durée des chantiers du Nord.

Ce que nous payons très cher aujourd'hui comme société, c'est sans doute le fait de n'avoir pas consacré suffisamment d'efforts cohérents, d'énergie et même de ressources financières à l'éducation au-delà de l'enseignement, à la prévention en matière de santé, à la qualité de vie en milieu de travail, à l'éducation aux loisirs et aux temps libres, à l'éducation physique, aux relations de travail. On a gouverné et on gouverne encore par cas et par crise, par lobby et par sondage. Au plus fort les gains. Peut-on espérer mieux pour l'avenir ?

Au début des années 1970, le projet de la Baie-James était un beau risque. La crise de l'énergie, imprévisible alors et telle qu'elle s'est manifestée plus tard, en a fait rétroactivement une bonne idée. Cela n'a pas suffi pour faire de nous à l'époque, tels que la population nous a jugés, un bon gouvernement.

Vous nous annoncez que vous êtes un homme nouveau, en pleine maîtrise de ses expertises et de ses expériences.

Après 35 ans de vie politique, sept ans de gouvernement et près de 10 ans d'opposition, de silence et de réflexion, le vrai changement et la grande motivation ne viendront pas tellement de ce que vous pourriez nous dire de vous comme pionnier du Nord.

Quelles sont, après toutes ces années, les orientations que vous voulez nous faire prendre et les choix que vous êtes prêt à défendre personnellement sur tout ce qui n'est pas économie et énergie mais qui devrait occuper une place de plus en plus importante dans la qualité de vie de notre société de l'an 2000 ?

Quelles sont vos opinions propres et personnelles sur l'éducation, l'école et l'université, le temps libre et le droit au travail, le loisir au-delà des besoins de détente et de repos, la recherche et l'environnement, l'utilisation et le développement du territoire urbain, l'éducation permanente dans le contexte du développement des ressources humaines, la culture, les personnes âgées, le développement agricole, les politiques fiscales et les politiques familiales, etc. ?

Même si vous n'en avez pas besoin pour vous faire élire et même si vos conseillers vous suggèrent de vous taire sur toutes ces questions qui ne peuvent que susciter débats et discussions, on aimerait vous entendre, mon cher Robert, nous dire vos idées à vous.

Si vous avez changé, on veut vous connaître. Vous pourrez peut-être vous faire élire et gouverner dans la pénombre et sans dire tout cela.

Vous n'obtiendriez pas alors, je le crains, pas plus que dans les dernières années que nous avons partagées au gouvernement, ce à quoi vous teniez le plus et dont vous rêviez au-delà de toutes les Baie-James : le respect, l'amour, l'admiration et même l'amitié du peuple.

À moins, bien sûr, que vous n'ayez changé là aussi au point de vous satisfaire du pouvoir dans la solitude, rejoignant ainsi, 10 ans plus tard, l'image que vous projetiez alors de vous-même et qui était, nous le savions tous, beaucoup moins intéressante que ce que vous étiez en réalité.

Lettre à Claude Jasmin

TANT QU'À ÊTRE PRO-VIE

LIBRE OPINION

ROBERT LEBEL
évêque de Valleyfield

DANS VOTRE BILLET de *La Semaine* du 13 avril, vous adressez une « lettre ouverte aux dirigeants de nos églises ». Vous les invitez à ne pas s'embarquer dans des manifestations publiques et des marches contre l'avortement.

Je vous avoue ne pas avoir une grosse envie de me lancer dans ces rassemblements montés contre d'autres gens. Le risque est grand qu'on y dégénère dans l'agressivité et les affrontements, où ce qu'il y a de moins chrétien dans le coeur des gens prend le dessus. Comme vous le dites, « la chamaille ne règle rien ». « Ce n'est certes pas en s'opposant, en se tiraillant dans une rue, entourés de policiers », qu'on va trouver ensemble des solutions pour respecter la vie. Crier son mépris à quelqu'un en le traitant d'assassin, c'est déjà laisser aller son coeur et ses gestes dans le même sens que les mains qui donnent la mort. On ne défend pas la vie avec des attitudes négatives, qui vont dans le sens de la mort.

Ce n'est pas dans des affrontements qu'on va faire progresser la question; ce n'est pas non plus en s'en tenant à des guerres juridiques. Il s'agit du respect des droits de la personne, où l'on fait appel aux convictions. Les dispositions juridiques les plus étanches ne régleront pas le problème si les convictions personnelles des gens n'y correspondent pas. Les pro-vie doivent assortir leur action menée sur le plan juridique d'un effort d'éducation tendant à faire saisir les vrais enjeux.

Vous dites : « L'avortement libre, c'est une question personnelle, c'est une question de croyance privée. » Là, je ne suis pas d'accord avec vous.

Il s'agit, à mon avis, d'une question des droits de la personne, qui n'est pas nécessairement liée à la foi catholique. S'opposer à l'avortement libre, c'est prendre parti pour l'être sans défense, sans voix et sans visage qu'on veut priver du bien essentiel qu'est la vie. On n'est plus en présence d'un matière à libre choix basé sur une vision des choses ou une idéologie. On respecte la vie de l'enfant non né pas en se demandant s'il a, oui ou non, une âme immortelle; si quelqu'un pense que l'adulte non plus n'a pas d'âme immortelle, il ne doit pas pour autant se considérer comme autorisé à le supprimer.

La différence entre l'enfant non né et l'adulte est une question d'âge et de développement. On est en présence d'un être qui a ses caractéristiques individuelles et son propre destin.

C'est par conviction sur le respect des droits de l'être humain qu'on est pro-vie. Mais on est alors, en toute logique, attentif aux droits de toutes les personnes : entre autres, ceux de l'enfant à naître, mais aussi ceux de la mère qui le porte. On n'a pas le droit de juger celle-ci ni de la mépriser à cause du choix qu'elle est en train de faire; par ailleurs, ce n'est peut-être pas la respecter de la meilleure manière que d'aller tout de suite à l'avortement qu'elle demande. L'avortement sur demande ressemble à une belle solution de facilité pour le partenaire masculin et la société, alors que la femme concernée y attrappe tous les mauvais coups. Respecter cette personne, c'est peut-être l'aider à cheminer vers une autre solution pour laquelle la société se doit, par ailleurs, d'offrir toute l'aide nécessaire.

Et si la mère choisit malgré tout l'avortement, il faut continuer de la respecter, ainsi que les personnes qui ont supprimé la vie qu'elle portait. On peut s'opposer fortement à ce que fait quelqu'un tout en respectant sa personne. Je suis tout à fait d'accord avec les groupes d'orientation pro-vie qui se sont organisés ici et là pour venir en aide aux personnes ayant subi un avortement.

De plus, si on est pro-vie, on l'est, en toute logique, partout. On ne peut s'impliquer dans toutes les causes, mais on doit au moins être ouvert à leurs objectifs. Si on est pro-vie, on n'est pas pour la peine de mort; on n'est pas pour la guerre et l'escalade des armes atomiques; on est contre la répression des régimes dictatoriaux; on travaille à corriger la situation qui condamne une partie de l'humanité à mourir de faim; on se soucie des millions d'enfants du tiers monde qui ne termineront pas leur première année de vie; on s'oppose à la mort injuste et à tout ce qui va dans le sens de la mort : la violence sexuelle, le viol, la pornographie, l'injustice sociale, le racisme, le mépris, la lâcheté, etc.

Nous sommes ici en présence du vaste domaine des droits de la personne qui ne relève pas du libre choix et des idéologies. Le droit à la vie pour l'enfant pas né fait partie de cet ensemble : c'est sous cet éclairage qu'il faut le considérer. Tant que, des deux côtés, on isolera le problème de l'avortement, qu'on le rétrécira à lui-même, on n'avancera pas dans sa solution. Et les affrontements disgracieux feront peu de choses pour promouvoir la vie et la sauver.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'exprimer mes convictions sur le sujet, avec les nuances importantes qui les éclairent.

Les nouveaux enjeux du bénévolat

FRANCINE SENÉCAL
chargée de projet à l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA)

DEPUIS quelques années, on s'intéresse beaucoup à l'action volontaire, au bénévolat. Que ce soit pour des raisons économiques, politiques, individuelles ou collectives, un nombre croissant de personnes s'intéressent davantage au secteur volontaire (1). On peut comprendre facilement cet engouement lorsqu'on sait qu'en 1980, plus de 2.7 millions de Canadiens (ou 15 % de la population) ont travaillé bénévolement (2). Selon Statistique Canada, environ 375 millions d'heures de travail ont été effectuées gratuitement pendant l'année 1980. En termes d'emplois rémunérés, cela équivaut au travail d'environ 212,000 personnes à raison de 40 heures par semaine et ce, pendant une année entière. Cela correspond aussi à une moyenne annuelle de 137.4 heures de travail pour chaque bénévole, soit trois heures par semaine environ.

Une panacée à bien des maux

Ce secteur est, depuis quelques années, le seul où se créent encore des emplois. Nous n'avons pas de chiffres exacts pour le Canada, mais les données compilées par le gouvernement français sont révélatrices du développement que connaît le monde du bénévolat. Ainsi, en 1975, on retrouvait 172,208 salariés dans les diverses organisations du mouvement associatif; en 1982, ce chiffre passait à 271,116 (3). L'accroissement de ce secteur est aussi réel dans le contexte canadien.

Dans un contexte de stagnation économique, de taux de chômage élevé, de faible création d'emplois, de marginalisation des jeunes ou des travailleurs non formés, on ne s'étonne pas que le gouvernement considère le secteur volontaire comme étant une panacée à bien des maux.

Les gouvernements, autant fédéral que provinciaux, ne sont pas indifférents au potentiel que représente le secteur bénévole. Non seulement les organismes volontaires peuvent-ils offrir des services directs et complémentaires aux ressources institutionnelles, mais ils peuvent devenir un lieu privilégié de formation pour les jeunes et les adultes. Ce secteur, grâce aux emplois qu'il réussit encore à créer, semble être perçu par le gouvernement, dans le contexte actuel, comme une zone-tampon dont le rôle est de maintenir la paix sociale. Bref, les gouvernements ont plus d'une raison de s'intéresser à l'action volontaire.

Cet intérêt n'est évidemment pas neutre. Les actions des gouvernements dans ce secteur se caractérisent par deux tendances : soit une stratégie pour rendre les activités bénévoles *complémentaires* aux services et ressources du secteur public, soit une tendance à agir pour que le secteur volontaire s'inscrive dans une dynamique de redéfinition des interventions de l'État dans le champ social, de réduction des budgets affectés aux politiques sociales et de réorientation des objectifs visés par certains programmes sociaux.

Une logique technocratique

Si les nouvelles attitudes gouvernementales face au secteur volontaire tendent quand même à reconnaître sa valeur, son importance et sa place dans la société, ces nouvelles stratégies demeurent toutefois inquiétantes pour le monde associatif. En effet, les interventions étatiques se traduisent, dans les faits, par un encadrement plus serré des activités réalisées par les organisations volontaires. On cherche à utiliser le secteur volontaire pour résoudre certains problèmes que les ressources institutionnelles ne parviennent pas à gérer, ou pour offrir des services que les réseaux publics n'offrent plus, faute de ressources humaines et financières.

On cherche aussi à imposer une logique technocratique et professionnelle à ce secteur d'activité, où la liberté et la gratuité des gestes sont de plus en plus remises en cause. Ainsi, on tend à professionnaliser les bénévoles. Ne fait plus du bénévolat qui veut ! Dans bien des cas, la formation est obligatoire et l'on impose certaines activités aux bénévoles.

Les gouvernement fédéral tend aussi à encadrer, récupérer et orienter le secteur volontaire. Les difficultés entourant la question des numéros d'organismes de charité (pour fins d'impôts) reflètent les enjeux politiques qui se dessinent pour ce secteur d'activités.

Les numéros de charité

Il faut se rappeler qu'encore aujourd'hui, malgré les discours et promesses du gouvernement fédéral, des organisations volontaires se voient refuser l'obtention d'un numéro de charité et ce, sous prétexte qu'elles font du travail politique. Mais qu'entend-on par activités politiques ? Tout simplement défendre certaines idées, travailler à l'adoption d'une loi ou à la modification de législations, informer ses membres et les sensibiliser à de nouvelles mesures politiques. Or quel organisme ne fait pas ce travail ? Comment justifier que l'on refuse le numéro de charité à un groupe d'aide aux personnes retraitées alors qu'on accepte de maintenir un numéro à Pro-Vie qui a pourtant formé un parti politique l'été dernier ? Est-ce que nos fonctionnaires auraient plusieurs définitions de ce qui est ou non politique ? Bref, par le biais des numéros de charité, on finance et on maintient en vie les organisations que l'on veut. Les groupes de femmes sont gênants : on leur refuse leur numéro, alors que des groupes qui, pourtant, ne défendent que les intérêts de leurs membres se le voient accorder.

Dans le présent contexte, ce qu'il faut retenir c'est que le bénévolat n'est pas la réponse à tous les problèmes que rencontre notre société. Il serait utopique de croire que l'on peut résoudre les problèmes du chômage, de l'aliénation ou de la dévalorisation en proposant aux individus de faire du bénévolat.

Le secteur volontaire ne peut être efficace que si, tout en lui reconnaissant une immense valeur et un impact économique et social non négligeables, on respecte sa spécificité et son autonomie. Tenter d'encadrer, d'orienter le secteur volontaire pour faire en sorte qu'il réponde à une logique administrative et bureaucratique, plutôt qu'aux besoins de la population, c'est risquer de paralyser celui-ci. Nous pouvons prendre ce risque. C'est pourquoi l'autonomie de ce secteur doit être préservée et respectée.

(1) Pour obtenir une analyse plus détaillée, voir le texte produit par l'ICÉA : « Le bénévolat : un débat à faire » dans l'ICÉA, vol. 6, nos 4-5.

(2) Statistique Canada, *Aperçu du travail bénévole au Canada*, Ottawa, février 1980.

(3) Cette information est tirée d'une étude réalisée par le Syndicat des associations de développement culturel et social à partir des chiffres de l'Insee.

LETTRES AU DEVOIR

■ Pour rencontrer Mozart

CETTE LETTRE que je vous adresse est un commentaire. Un commentaire que j'ai à faire à propos de l'article de M. Gilles Boyer sur le film *Amadeus* qui est paru dans votre journal, le mercredi 10 avril dernier.

Il est sûrement vrai, comme le dit M. Boyer, que les faits réels ont été transformés, arrangés pour le cinéma. Ce qui n'empêche pas que le film *Amadeus* m'a fait connaître celui qu'on appelle le « divin » Mozart. En plus de me le faire connaître, le film m'a donné le goût d'écouter et de découvrir la musique et les opéras qu'il a composés.

Ce qui est intéressant dans ce film, c'est que, tout en étant un divertissement, il permet aux jeunes de ma génération, et aux autres, de découvrir, ou de redécouvrir, quelqu'un qu'on connaît de moins en moins bien : Mozart. Pour les autres, qui ne veulent pas perdre de vue les gens comme Mozart, un film comme celui-ci leur permet de « garder » ou de « reprendre contact » avec eux.

Il y a une chose que je souhaite : c'est que le film *Amadeus* serve d'exemple, que d'autres films du même genre, nous racontant la vie d'autres grands, nous soient présentés. Afin de nous faire découvrir ou redécouvrir d'autres personnages importants.

— VIOLAINE FRANCHOMME-TASSÉ
(14 ans)

Sherbrooke, 11 avril.

Fumer, c'est gaspiller
Argent et santé

À Montréal,
de plus en plus,
les gens
bouquinent le soir.
Tôt ou tard...
RENAUD BRAY
jusqu'à minuit !
7 soirs par semaine!
5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

UN LIVRE BOULEVERSANT !
aux éditions du Boréal Express
SIGNÉ HUBERT AQUIN de Gordon Sheppard et Andrée Yanacopoulo
Cette enquête sur le suicide de celui qui fut une des figures majeures de la littérature québécoise est en même temps un portrait d'Hubert Aquin tel que celui-ci apparaît, à la lumière de sa propre mort, une mort qu'il a préparée puis signée de sa propre main, comme s'il s'agissait de la dernière œuvre qu'il ait voulu nous laisser.
En librairie à 17,95$

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Hydro-Québec

la consommation d'électricité au Québec durant cette période, fait valoir M. Richard. Si la consommation est plus forte que prévue, les surplus, eux, seront plus faibles que prévu. Et s'il faut construire de nouvelles centrales, le prix de revient de l'électricité sera plus élevé.

S'il y a lieu de construire de nouvelles installations, rien n'est plus sûr quant aux futurs profits. Dans un tel cas, il ne s'agira pas de vendre des surplus mais des quantités fermes d'énergie, indique M. Lessard. Pour la seule vente ferme jusqu'à ce jour, un contrat convenu avec le Vermont en 1984, Hydro-Québec a consenti un tarif fixe.

Le baril de pétrole vaut actuellement $29, bien en deçà du prix de $ 40 qui prévalait voici deux ans. Même à ce bas niveau, le prix de vente à NEPOOL d'un mégawatt heure d'électricité en 1986 représenterait tout de même 80 % de $ 48.50. Ce serait $ 38 US pour un mégawatt heure.

La directrice de la tarification à Hydro-Québec, Mme Lucie Bertrand, précise que le mégawatt heure d'électricité est vendu au consommateur à $ 39.5 au Québec, soit l'équivalent de 3.9 cents le kilowatt heure. En ajoutant la hausse de 2.7 % des tarifs consentis pour 1985, on en arrive à $ 40.40 le mégawatt heure pour le consommateur du Québec cette année. Pour 1986, Hydro prévoit une hausse de 3.5 % des prix; cela porterait celui-ci à $ 41.90. Or, le tarif demandé aux Américains serait de $ 38 US. Ceux-ci assument eux-mêmes les coûts de la transmission de l'électricité sur leur territoire, à partir de la frontière.

Dans le secteur industriel, au Québec, le mégawatt heure est vendu $ 26.80 par Hydro-Québec. Ce prix sera porté à $ 27.50 en 1985 et à $ 28.50 en 1986. Mme Bertrand rapproche ce $ 28 canadien du $ 38 américain, si la situation actuelle prévaut dans deux ans.

Les grands clients industriels, qui coûtent moins cher à Hydro-Québec pour sa distribution, ne paient que $ 22 le mégawatt heure. Ce tarif passera à $ 22.50 en 1985 et à $ 23.50 en 1986. C'est la moitié du prix américain. Il s'agit là toutefois de ventes régulières consenties à de gros utilisateurs. Il existe aussi un programme dit pour bouilloires industrielles. Celui-ci stipule des conditions d'interruptions et ne consent que les ventes excédentaires, ce qui se compare aux ventes à Nepool, estime Mme Bertrand. Dans cette perspective, les surplus sont vendus $ 17.30 le mégawatt heure. On est loin du $ 38 US.

M. Richard souligne qu'il faut aussi pondérer le prix du charbon avec celui du pétrole pour obtenir le prix de vente exact de l'électricité chaque année. Quand on lui demande s'il n'aurait pas été préférable d'obtenir un tarif fixe, il souligne qu'il est là question de surplus d'électricité, et que liberté est laissée à NEPOOL d'utiliser ceux-ci. L'avantage comparatif est, dès lors, intéressant par rapport aux autres combustibles pour NEPOOL.

Il y a deux ans Hydro-Québec avait à décider soit de laisser le prix du marché fluctuer librement avec de forts avantages en cas de hausses importantes d'inflation ou du prix des combustibles, ou de fortes baisses à l'autre extrême; soit d'émousser les extrêmes en ajoutant des clauses de limite, amochant dès lors considérablement les possibilités de très forts profits sur cette période de 15 ans.

M. Richard fait aussi remarquer qu'un deuxième contrat, convenu en principe mais non encore signé, n'entrera en vigueur qu'en septembre 1990 et que beaucoup de choses peuvent se passer d'ici là. Les taux d'inflation et le prix des combustibles seront révisés à chaque année, bien sûr, par le service de planification de la société d'État. Il faut aussi tenir compte du taux de change du dollar US.

Si le prix du baril de pétrole tombait à $ 20, dit aussi M. Richard, on n'extraira plus beaucoup de pétrole de la Mer du Nord, non plus que des mers et du sous-sol des États-Unis. Néanmoins, Hydro-Québec a envisagé les scénarios extrêmes pour s'assurer qu'elle ne perdra pas d'argent aux États-Unis.

◆ Les lobbies

Créé en 1917, ce lobby de l'industrie du charbon consacre annuellement $ 5 millions — « et c'est peu », dit-on — à la défense des intérêts de ses 250 membres, qui fournissent du travail à 250,000 travailleurs de ce secteur.

Comme tous les lobbyistes de Washington, les 58 employés de cette coalition sont inscrits officiellement au gouvernement américain à titre de porte-parole de l'industrie du charbon et, à ce titre, ils ont le droit de tenter d'influencer la législation dans la mesure où ils rendent compte de toutes les dépenses engagées excédant $ 25.

Après s'être étonné du volume des investissements de $ 25 milliards ($ 18 milliards US) dont parle le chef du PLQ, M. Bagge dresse un parallèle entre ce projet et celui de la construction de la phase II de la centrale nucléaire de Pointe-Lepreau, au Nouveau-Brunswick.

« Nous nous y opposons vigoureusement et ce projet nous inquiète beaucoup parce qu'il ne correspond pas aux modes habituels de commerce entre les deux pays », poursuit M. Bagge, le plus sévère critique du projet d'importation d'énergie continue en provenance du Québec.

Le président de cette coalition entend « exercer de plus fortes pressions encore » sur l'administration du président Ronald Reagan si le Québec convainquait les Américains de financer l'aménagement des barrages sur les rivières NBR (Nottaway-Broabback-Rupert) et celles de la Côte-Nord pour la seule exportation d'électricité vers le marché américain. « Ce serait un précédent », conclut-il.

Pour sa part, M. Tom Kuhn, vice-président du Edison Electric Institute, avoue que le projet Bourassa pourrait « causer beaucoup d'inquiétude » chez les 175 compagnies privées de cette association, qui regroupe les principales entreprises de production d'électricité des secteurs du nucléaire, du charbon et de l'hydroélectricité.

La question de l'importation d'énergie continue du Canada vers les États-Unis a déjà été discutée par les représentants de cette industrie et tous n'ont pas une position unanime. « Certaines entreprises nous ont manifesté leur inquiétude, notamment parce que l'importation d'énergie ferme consisterait à exporter des emplois. »

Si le projet d'investissement venait à être envisagé sérieusement, M. Kuhn conclut que « toute l'industrie devra se mettre à l'étudier de près » et il ne prévoit pas que la réalisation de l'ambitieux projet soit facile.

Don Winston, porte-parole de l'Atomic Energy Forum, avance que les entreprises nucléaires productrices d'électricité ont toujours vu avec « dérision » le projet d'importation d'énergie continue du Canada vers les États-Unis.

Cette association, qui a vu le jour en 1953, ne s'affiche pas ouvertement comme un lobby de l'industrie nucléaire parce que quelque 125 de ses 500 membres sont à l'étranger, dont plusieurs au Canada. Aux États-Unis, ce secteur industriel, qui utilise le nucléaire à des fins pacifiques, embauche 62,000 personnes.

« Les compagnies d'électricité acceptent d'importer l'énergie du Canada dans la mesure où elles n'ont pas à payer la note. Je crois qu'elles seraient même prêtes à payer l'électricité plus cher dans la mesure où elles n'ont pas à financer la construction des centrales », soutient M. Winston.

Selon le porte-parole de l'industrie nucléaire, « les entreprises américaines importatrices d'électricité ont perdu de l'intérêt dans les projets d'Hydro-Québec quand la société d'État québécoise a commencé à parler de financement conjoint ».

Par ailleurs, un des principaux clients d'Hydro-Québec, le New England Power Pool (NEPOOL) accueille avec prudence la proposition Bourassa. « Nous sommes toujours intéressés à acheter de l'électricité du Québec. Nous sommes d'ailleurs à terminer une étude sur nos besoins d'ici la fin de 1990 et nous ne pouvons nous prononcer sur le livre de M. Bourassa que nous n'avons pas encore lu », a noté M. Michael London, porte-parole de NEPOOL.

Ainsi, à entendre plusieurs intervenants du domaine énergétique américain, il semble que le projet du leader du PLQ, qui a connu un succès certain au plan politique, ne se fera pas sans heurts au plan simplement pratique.

Mais les libéraux qui ont nolisé un avion d'Air Ontario pour accompagner M. Bourassa dans la capitale américaine estimaient avoir toutes les raisons de célébrer à leur retour de Washington mercredi soir.

◆ Reagan

l'opposition déclencherait automatiquement, au bout de deux mois, la reprise de l'aide militaire.

C'est donc sur les diverses variantes et les modalités d'acheminement et de durée de l'aide humanitaire que le Congrès se prononcera la semaine prochaine.

Toutefois, le speaker de la Chambre Thomas O'Neill paraît décidé à faire voter le membres de la Chambre en premier lieu sur la requête initiale du président de manière à lui infliger une défaite.

En même temps qu'il adressait au Congrès, le 3 avril dernier, une requête pour le renouvellement de l'aide américaine aux antisandinistes (les *contras* en lutte contre le gouvernement du président Ortega du Nicaragua et qui comprennent notamment deux groupes armés: la Force démocratiques nicaraguayenne, FDN, basée à la frontière avec le Honduras, et l'Alliance révolutionnaire démocratique, ARDE, basée à la frontière avec le Costa-Rica), le président Reagan faisait parvenir aux législateurs un document confidentiel détaillant la situation au Nicaragua et les choix américains. Le lendemain, le président lançait ses propositions de paix, accueillies aussi froidement par le gouvernement nicaraguayen que par la direction démocrate de la Chambre des représentants du Congrès américain. Les propositions du président Reagan constituaient une première tentative de renverser l'opinion des congressistes et de les amener à voter en faveur de l'aide aux *contras*.

Plutôt qu'une aide militaire clandestine acheminée par la CIA, (formule qui répugne à beaucoup de sénateurs et représentants), le président Reagan offrait une aide humanitaire, qui redeviendrait militaire si au bout de 60 jours, le gouvernement de Managua n'avait pas progressé dans des négociations avec les *contras*.

Le Congrès n'a semble-t-il pas mordu à l'hameçon. Et cela en dépit d'appels pressants du président qui, lundi dans un discours, accusait le gouvernement sandiniste en des termes les plus violents, poussant la dénonciation et l'indignation à son paroxysme: « Les sandinistes sont infiniment pires que Somoza » (le dictateur renversé par les sandinistes); « Il y a des atrocités qui sont commises au Nicaragua, et elles sont largement le fait de la cruauté institutionnalisée du gouvernement sandiniste — cruauté qui est l'expression naturelle d'un gouvernement communiste. »

La Maison-Blanche a voulu aussi se réclamer de l'appui de plusieurs pays de l'Amérique centrale, notamment celui de la Colombie et du Costa-Rica. Le président Belisario Betancur de Colombie qui était à Washington le jour où M. Reagan faisait ses prositions de paix, laissait entendre à ce moment là qu'il appuyait l'initiative. Cette semaine pourtant, il revenait quelque peu sur son enthousiame et se disait seulement d'accord avec la notion de négociation et de dialogue entre le gouvernement de Managua et l'opposition. Il rejetait par contre l'aide, humanitaire ou autre, aux *contras*.

Le président Reagan a même tenté de se prévaloir de l'appui du pape à son initiative, jusqu'à ce qu'une mise au point du Vatican vienne le contredire.

La formule du discours sollennel à la nation, réclamant l'appui du peuple américain, a été envisagée par certains conseillers présidentiels. Mais la Maison-Blanche a finalement reconnu que les chances de l'emporter étaient trop minces.

Les opposants de l'aide aux *contras* se sont également manifestés en force depuis quelques semaines. On a dénoncé les abus des *contras* et leur brutalité à l'endroit des civils à l'occasion d'audiences au Congrès, de conférences de presse et au moyen de messages dans les journaux.

Pour qu'un tel battage soit mené autour de $ 14 millions, une bagatelle ans le budget américain, il faut bien que l'enjeu dépasse la simple arithmétique.

Les $ 14 millions qui seront soumis aux voix du Congrès la semaine prochaine ne concernent que l'exercice financier en cours (1985). Pour l'exercice 86 qui commence le premier octobre prochain, les requêtes budgétaires de la Maison-Blanche comportent un montant d'aide militaire pour les *contras* ($ 28 millions, selon certaines informations dévoilées par la presse).

Car malgré le compromis, et l'accent que les propositions du 4 avril mettaient sur le cessez-le-feu et l'ouverture de négociations, la Maison-Blanche oursuit des objectifs qui exigent « la poursuite de fortes pressions sur les sandinistes ».

L'expression est contenue dans une version expurgée, mise à la disposition de la presse, du document confidentiel remis au Congrès en même temps que la requête des $ 14 millions.

Éliminant l'accommodement avec le régime sandiniste et le recours à l'intervention directe des forces américaines, la Maison-Blanche se fixe en réalité des objectifs précis de changement politique au Nicaragua: « L'assistance fournie aux forces d'opposition démocratiques du Nicaragua sera constituée de manière à accroître leur taille et leur efficacité pour que leurs pressions finissent par convaincre la direction sandiniste qu'elle n'a pas d'autre solution que la modération. »

La modération est plus loin décrite en quatre points dans le même document:

- fin de l'appui des sandinistes aux mouvements de guérilla dans les pays voisins;
- réduction des forces armées sandinistes;
- retrait des conseillers étrangers;
- et, acceptation du manifeste du 1er mars 85 de la résistance nicaraguayenne (manifeste dont les éléments ont été repris dans les propositions Reagan du 4 avril).

Selon les chiffres du gouvernement américain, la résistance armée des *contras* comprend en tout 20,000 hommes (FDN et ARDE). L'objectif de la Maison-Blanche serait de porter ces effectifs à 35,000.

Le document soumis au Congrès examine les options possibles pour les Etats-Unis et il illustre la formule « pas d'autres Vietnam et pas d'autres Cuba », employée par plusieurs responsables du gouvernement américain pour décrire leur position sur la question du Nicaragua.

« En considérant les diverses approches possible, lit-on dans le document, nous avons exclus deux approches: celle qui nous ferait abandonner nos objectifs et accepter les visées du Nicaragua, et celle qui impliquerait directemenbt la force militaire américaine. »

Et le Congrès est mis face à une alternative qui découle des prémisses de la Maison-Blanche: modifier le régime sandiniste en faisant pression sur lui ou endiguer les effets de la politique sandiniste en les contenant au Nicaragua.

Cette deuxième option dite de « *containment* » exigerait selon le même document un immense effort de militarisation des pays voisins du Nicaragua, un accroissement des manoeuvres militaires et navales américaines, un doublement de l'assistance économique des États-Unis.

Mais pour coûteuse que soit cette option du « *containment* », elle n'en est pas moins bancale, selon la Maison-Blanche, car elle est passive et ne permet pas de modifier la politique sandiniste.

Et on imagine que les membres du Congrès, placés devant la perspective de dépenses à n'en plus finir, n'ont pas de mal à tomber d'accord avec le président pour rejeter l'option du « *containment* ». Mais de là à embrasser l'approche du président, celle du maintien de la pression sur Managua, il y a encore un grand pas. La Maison-Blanche aura appris cette semaine qu'il va lui falloir raffiner son analyse de la situation au Nicaragua pour obtenir du Congrès les moyens qu'elle juge nécessaires à la poursuite de ses objectifs.

◆ La fièvre

La situation est difficile pour le gouvernement. En janvier et février, le conseil des ministres fut tiraillé. De nombreuses informations filtraient à l'époque sur le fait que M. Mulroney était réticent à appuyer son ministre des Finances qu'il avait d'ailleurs lâché dans le débat sur la réduction des coûts des programmes sociaux.

Depuis ce temps, le premier ministre est revenu sur ses hésitations. Tous en étaient atteint d'ailleurs. Un ministre confiait que lors d'une réunion du cabinet en janvier un ministre avait exprimé le sentiment général en disant regretter de ne pas avoir sabré plus dans les dépenses au mois de novembre. Dans son exposé économique du 8 novembre, le ministre des Finances avait procédé à des compressions de dépenses de $4.2 milliards. Compte-tenu de nouvelles dépenses annoncées ce soir là, il avait réussi à réduire son déficit de $2.2 milliards.

À cette époque, les ministres n'étaient pas encore très familiers avec leurs ministères. Il leur aurait été facile de réduire les dépenses davantage et d'ignorer les pressions de leurs fonctionnaires et du public. Déjà en décembre ce n'était plus possible comme l'ont démontré les batailles entre M. Wilson et le ministre Jake Epp (Santé) qui a âprement défendu ses programmes sociaux.

Si le conseil des ministres a mis fin à ses hésitations, pluisieurs éléments ont joué. Le plus important est sûrement le fait que le ministre des Finances découvrit que son déficit pour l'année en cours allait être plus élevé d'au moins un milliard, ce qui le portait à $35.5 milliards. Les dernières données publiées cette semaine par le ministère des Finances donnent à penser qu'il pourrait même dépasser le cap des $36 milliards.

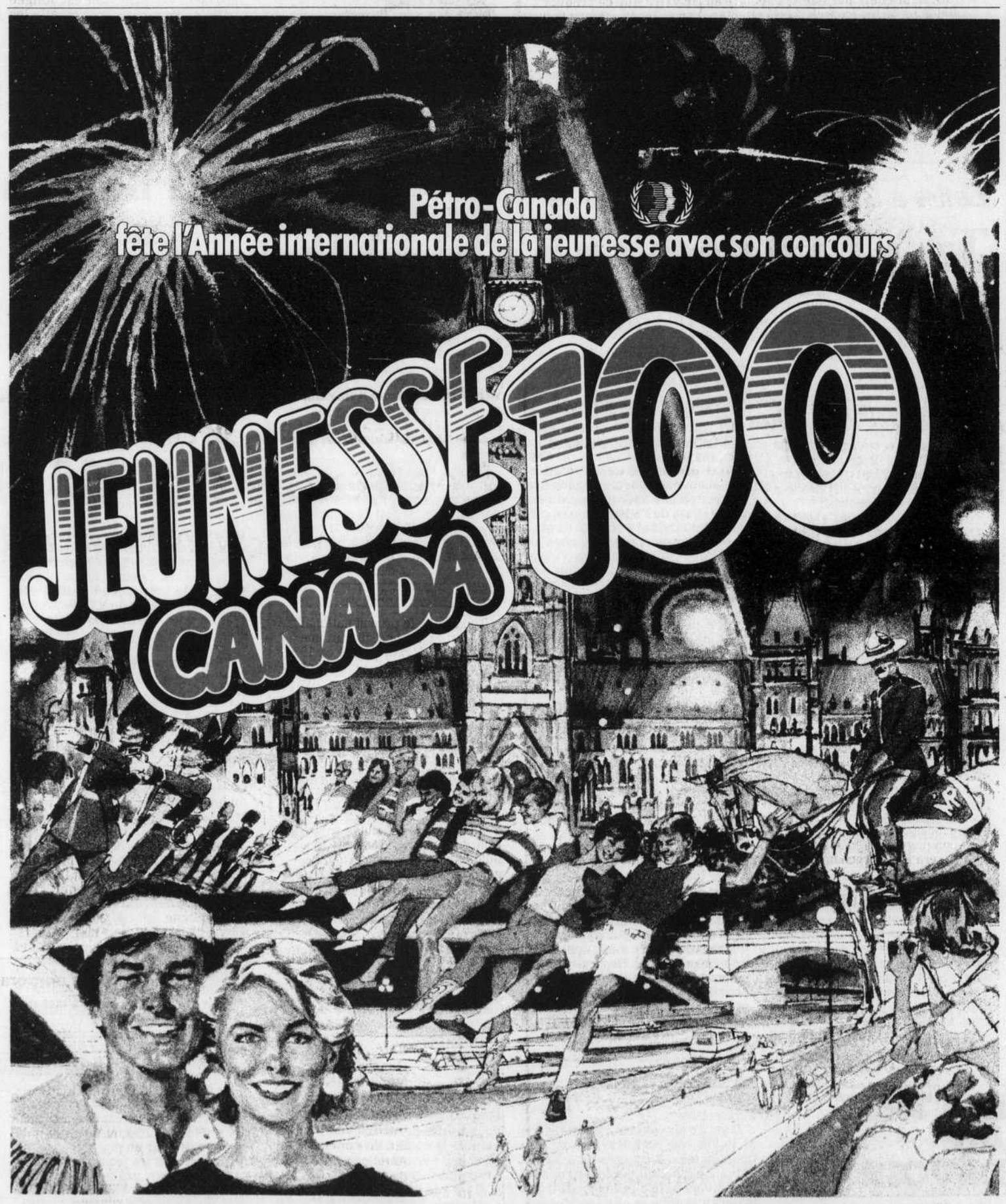

Un tirage spécial qui réunira 100 jeunes à Ottawa pour célébrer le Canada.

Qu'est-ce que Jeunesse Canada 100?

C'est la chance de vivre une expérience unique et de s'imprégner du caractère canadien en compagnie de jeunes gens venus de tous les coins du pays.

Le concours JEUNESSE CANADA 100 est commandité par les détaillants Pétro-Canada pour souligner l'Année internationale de la jeunesse et pour respecter notre engament envers les futures générations du pays.

Si vous êtes l'un des 100 gagnants, vous logerez pendant une semaine au Centre Terry-Fox de la jeunesse canadienne et vous participerez aux festivités de la Fête du Canada à Ottawa en plus de vous faire des amis et de partager avec eux des expériences inoubliables. Soyez de la fête!

- **TOUTES DÉPENSES PAYÉES** Comprenant les frais de déplacement, les repas et l'hébergement pendant 7 jours 6 nuits au Centre Terry-Fox de la jeunesse canadienne (dépenses personnelles non comprises).
- **LE CONCOURS S'ADRESSE** à tous les Canadiens (ou aux résidents permanents) de 15, 16, 17 ans au 1er juillet 1985.
- La valeur moyenne de chaque prix à l'échelle nationale est de 750$ (550$ au Québec).
- Les gagnants devront repondre correctement à une question-épreuve d'ordre mathématique pour mériter leur prix.

FAITS MARQUANTS DE LA SEMAINE DE JEUNESSE CANADA 100

★ Célébration de la Fête du Canada, feu d'artifice et spectacle où se produiront de grands artistes canadiens.

★ Visite des Édifices du Parlement, de la Cour suprême, du Sénat et de diverses institutions culturelles.

★ Randonnée en bateau sur le canal Rideau.

★ Participation à la "Conférence Canada" un exercice fascinant en matière de politique énergétique.

★ Partie d'adieu en l'honneur de l'Année internationale de la jeunesse.

PARTICIPEZ DÈS MAINTENANT! Aucun achat nécessaire. Bulletins de participation officiels Jeunesse Canada 100 et règlement du concours chez les détaillants Pétro-Canada participants. Date limite du concours: Minuit le 14 mai 1985.

PETRO-CANADA ®

ça nous appartient!

La semaine dont on gardera le souvenir à jamais.

® Marque de commerce de Pétro-Canada

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 20 avril 1985

LES AFFAIRES
...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ Les frères Hunt seraient à l'origine du déficit de la First Chicago

Les multiples difficultés financières auxquelles font face les frères texans Hunt seraient à l'origine de la mystérieuse perte de $ 11.9 milliards de dollars annoncée la semaine passée, par la First Chicago Corp., rapportait hier le *Wall Street Journal*.

Cette perte enregistrée officiellement sur une opération de change de devises étrangères a entraîné un déclin inattendu de 23 % des bénéfices nets du dernier exercice de cette banque.

Au moment de l'annonce des résultats, le président de la First Chicago, M. F. Sullivan, n'avait pas révélé le nom du client impliqué dans cette transaction coûteuse. Il se contenta seulement d'indiquer qu'il ne s'agissait pas de l'un de leurs emprunteurs.

Toutefois, des sources bien informées sur la situation financière du groupe Hunt et citées par le WSJ, affirment qu'il s'agit en fait de la firme Offshore Investments Ltd, une filiale du holding Hunt International et dont les engagements financiers envers cette banque sont importants.

■ Sumabus obtient $2 millions des transporteurs scolaires

La société en formation Sumabus Inc. de St-Jean d'Iberville a recueilli à ce jour $ 2.2 millions auprès des membres de l'Association du Transport Écolier du Québec (ATEQ).

La société de portefeuille initiée dans le but de conserver au Québec la propriété de l'industrie veut se doter d'un fonds de $ 10 millions. Le placement public de ses parts s'adressait d'abord aux membres de l'ATEQ qui bénéficiaient d'un droit exclusif d'achat pour une période de 30 jours, soit depuis le 19 mars jusqu'à hier.

Le président directeur-général de Sumabus et secrétaire général de l'ATEQ, M. Michel Charlebois, a déclaré au DEVOIR que ce premier résultat était certes en deçà de ses attentes. À son avis, la contestation du projet faite par un petit groupe de transporteurs a coûté en souscriptions en semant l'inquiétude chez leurs collègues. Les premières déclarations des dirigeants laissaient croire qu'il ne resterait vraisemblablement plus d'actions pour le grand public une fois l'offre initiale aux transporteurs scolaires finalisée.

Il reste donc $ 8.8 millions à écouler sur le marché public. L'offre est assortie d'une déduction fiscale égale à 100 % du coût d'achat aux fins du calcul du revenu imposable, dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.

C'est le courtier montréalais Deragon, Langlois Inc. qui dirige l'émission.

■ Les postes extraordinaires effacent les bénéfices de Brinco

Les postes extraordinaires ont complètement effacé les modestes bénéfices d'exploitation réalisés par la société pétrolière Brinco Limited au terme de son dernier exercice.

La société de Vancouver affiche un abattement extraordinaire de $ 4.9 millions pour l'exercice terminé le 31 décembre 1984, laissant un bénéfice net de seulement $ 71,000 mais une perte nette de 22 cents par action ordinaire, après paiement des dividendes aux actionnaires privilégiés. Les postes extraordinaires avaient soustrait un total de $ 13.4 millions en 1983 portant la perte nette à $ 20.1 millions. Les revenus en 1984 se sont élevés à $ 78.8 millions en comparaison de $ 75.8 milions en 1983.

Le poste extraordinaire imputé témoigne de la radiation du reste de l'investissement de la compagnie à l'entreprise aurifaire de San Antonio par suite de la cessation de la part de Lathwell Resorces Limited de son contrat d'option avec Brinco Mining Limited.

La compagnie demeure donc déficitaire et, en conséquence, il lui est interdit de par la loi d'offrir de racheter aucune de ses actions privilégiées de Série A. Pour les mêmes raisons, les dividendes d'actions privilégiées de Série A et de Série C, de la compagnie, normalement payables le 31 mars 1985, ont été omis.

■ Silverton retire son OPA

Silverton Resources Ltd a retiré à son tour son offre d'achat pour les 1.7 millions d'actions ordinaires de Yellowknife Bear Resources Inc.

La société pétrolière de Calgary a expliqué que « des changements matériels étaient survenus dans les affaires de Yellowknife ». Cette dernière a déclaré en effet un dividende spécial de $ 7 par action. L'offre de Siverton était de $ 15 par action.

Silverton a précisé dans un communiqué hier que les certificats d'actions de Yellowknife qui lui avaient été tendus seront bientôt retournés aux porteurs.

Une offre compétitrice pour les actions de l'entreprise de ressources torontoise, déposée postérieurement par Conwest Exploration Co avait été retirée de même jeudi.

■ Transalta maintient ses taux

À la manière de Gaz Métropolitain, le distributeur de gaz naturel Transalta Utilities Corp. de Calgary, souhaite limiter ses tarifs aux niveaux actuels. Une requête en ce sens a été déposé à l'Office des services publics de l'Alberta.

La compagnie a déclaré qu'elle s'attendait à ce que la date des audiences sera fixée prochainement afin d'étudier ses besoins de revenus pour 1985.

■ Hees International veut $ 100 millions

Hees International Corp. prévoit émettre pour $ 100 millions d'actions convertibles à taux variable, a-t-elle annoncé hier. Les actions pourront être échangées pour des actions ordinaires à un cours de $30.

La société torontoise a encore précisé que le produit de l'émission lui permettra d'augmenter sa participation dans des compasgnies affiliées de 40 % à 50 %.

■ Ciment St-Laurent fractionne

Le conseil d'administration de Ciment St-Laurent Inc. de Montréal a adopté un règlement hier visant à diviser en deux chacune de ses actions classes A et B ainsi que ses actions spéciales.

Le projet de fractionnement des actions sera sousmis à la ratification des porteurs à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du 16 mai prochain.

■ Sico Sico

Le fabricant de peinture Sico Inc. et le fabriquant de revêtements spécialisés Dexter Corporation ont annoncé hier la formation de Sidex, une entreprise en co-participation.

La nouvelle société dont le siège social sera établie à Toronto produira et vendra des produits d'emballage pour le secteur de l'alimentation dès le premier mai prochain.

■ La CVMQ lève les interdits

La Commission des valeurs mobilières du Québec a levé hier l'interdiction rendue précédemment et affectant les opérations sur les valeurs de Geac Computer Corporation Limited ainsi que sur la Sodeq Centre du Québec vu que celles-ci se sont conformées aux obigations d'information de la Loi.

Réactions au projet McDougall

La Banque d'Épargne se donne 6 mois pour décider si elle changera de statut

MIVILLE TREMBLAY

(PC) — La Banque d'Épargne décidera d'ici six mois si elle compte changer sa charte, unique au Canada, pour celle d'une banque de l'annexe C, le nouveau type de banque proposé dans le livre vert sur la règlementation des institutions financières, déposé cette semaine par la ministre d'État au Finances, Mme Barbara McDougall.

« La possibilité mérite un examen

M. Pierre Goyette

sérieux, mais je ne peux pas dire qu'elle représente un choix tentant » a déclaré à la Presse Canadienne, le président de la Banque d'Épargne, M. Pierre Goyette.

Dans le livre vert, le gouvernement se propose simplement de rencontrer la seule institution à exister selon la Loi des banques d'épargne du Québec, soit la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal, et de discuter avec elle de son statut d'ici le 31 juillet.

Toutefois, dans l'esprit du document, la Banque d'Epargne devrait normaliser sa situation avec un statut de banque de l'annexe C, dont la caractéristique singulière est de ne pas limiter le principal actionnaire à un intérêt maximum 10 %.

Présentement, c'est un holding financier semblable à celui proposé par le livre vert, la Corporation du Groupe La Laurentienne, qui détient 31.4 % des actions de la Banque d'Épargne.

En plus de changer la charte provinciale de la Corporation pour une charte fédérale, il faudrait que la Banque d'Épargne cède à cette corporation ses filiales à part entière que sont la Société de Fiducie du Crédit Foncier et les Fiduciaires pour obenir le statut de banque C.

Mais ce ne sont pas là les obstacles qui font du changement une décision difficile. En effet, la Banque d'Épargne n'est pas obligée, comme le sont les banques de l'annexe A, et le seraient celles de l'annexe C, de détenir des réserves à la Banque du Canada qui ne rapportent aucun intérêt.

La Banque d'Épargne est obligée à certaines réserves, mais elle les rencontre avec des bons du trésor et des obligations gouvernementales qui portent intérêt. Ses dépôts sans intérêt à la Banque du Canada sont limités au montant nécessaire pour la compensation journalière des chèques.

En revanche, le statut de banque C lui ouvrirait toute grande la porte des prêts commerciaux, pour lesquels elle est présentement limitée à un plafond de $100,000 par prêt. Son statut actuel lui interdit également d'effectuer des prêts internationaux.

Selon M. Goyette, un ouverture au marché commercial n'entraînerait pas nécessairement beaucoup de croissance pour sa banque en raison de la très vive concurrence qui y existe.

Présentement, les deux fiducies qui appartiennent à la banque ne font pas davantage de prêt commercial au sens d'une ligne de crédit, mais accordent cependant des prêts hypothécaires à des corporations.

Dans les choix qui s'ouvrent à la Banque d'Épargne, M. Goyette n'a pas exclu celui d'une banque de l'annexe B, dont seule Moguard est canadienne, ni de transformer la banque en fiducie, deux options qui semblent toutefois peu probales.

Banque de Montréal

De son côté, le président de la Banque de Montréal, M. Grant Reuber, a sévèrement critiqué les propositions du livre vert sur la règlementation des institutions financières de Mme McDougall.

« Il est évident que les propositions du livre vert, si elles étaient adoptées, porteraient préjudice aux grandes banques de l'annexe A et aux banques de l'annexe B », a -t-il déclaré hier devant un groupe d'analystes financiers de Montréal.

Le document gouvernemental propose notamment que des holdings financiers contrôlés par des fiducies et des compgnies d'assurance, puissent posséder des banques, inscrites à une nouvelle annexe C, à la Loi des banques.

En outre, a ajouté M. Reuber, le document « encouragerait la formation de conglomérats, augmenterait considérablement les risques de transactions entre intéressés et de conflits d'intérêts, menacerait la sécurité et l'équilibre du système financier, et alourdirait la règlementation de façon importante et les coûts qui y sont liés. »'

« Je ne suis pas certain qu'il s'agisse là de la meilleure façon d'atteindre les objectifs établis dans le document, » a conclu M. Reuer.

Selon ce dernier, l'appui apporté aux conglomérats financier tels Financière Power, Trilon Financial, Crown Financial et le Groupe La Laurentienne, en leur permettant d'ouvrir des banques, n'est pas de nature à promouvoir la concurrence.

Il ne voit aucune justification pour un tel décalage entre l'adoption prochaine de mesures législatives à l'égard des conglomérats financiers et la révision de la Loi sur les banques en 1990, moment où le gouvernement pourrait permettre aux banques de l'annexe A de faire partie d'un conglomérat financier.

Rapellons que la Loi sur les banques a été révisée périodiquement, leur octroyant des pouvoirs accrus, mais que les lois régissant les autres institutions financières n'ont pas été revues depuis de très nombreuses années.

Même si les banques canadiennes ont constitué pendant très longtemps

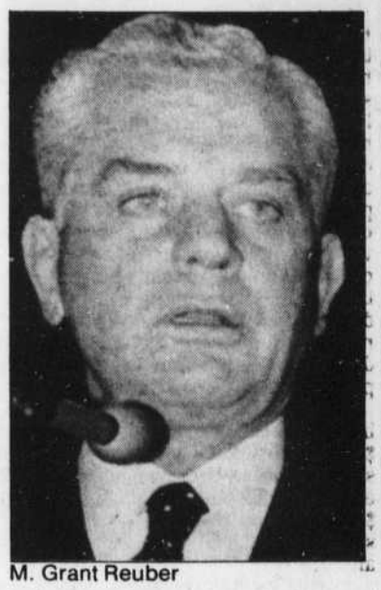

M. Grant Reuber

une industrie protégée, M. Reuber n'en n'a pas moins dénoncé l'argument de l'industrie naissante, selon lequel il faut donner une avance aux institutions plus faibles, en leur accordant des privilèges pendant quelques années.

De plus, il estime « à première vue peu probable que les conglomérats financiers disposant de pouvoirs bancaires accrus seront intéressés, du moins au début, à investir dans les secteurs plus risqués et moins rentables du marché. »

Exxon demeure en tête du palmarès de la revue Fortune

Les ventes des 500 plus grosses sociétés américaines ont diminué de 1 % en 1984

JEAN CHARTIER

Tandis que le produit national brut des États-Unis enregistrait une performance extraordinaire en 1984 et devançait de 24 % le sommet pré-récessionnaire de 1981, les ventes des 500 plus grandes compagnies industrielles déclinaient de 1 % par rapport au niveau prérécessionnaire, et leurs profits ne dépassaient que de 2.6 % le niveau de 1981, à $ 86 milliards, ce qui signifie que les profits des multinationales ont été encore plus bas en 1984, après ajustement pour l'inflation, qu'en 1981.

C'est ce que conclut la revue *Fortune* dans sa livraison du 29 avril publiant son relevé annuel des 500 plus grandes compagnies américaines. Les 500 multinationales dirigées des États-Unis ont augmenté leurs ventes de 4.3 % par rapport à 1983 et leurs profits de 25.6 %, ce qui a représenté la meilleure amélioration de rentabilité depuis 1979 mais n'a pas rejoint la moitié du taux de hausse prévue par les analystes financiers en janvier 1984.

Fortune donne un éclairage nouveau de la performance des 500 après deux ans de reprise économique. La productivité faible des années 70 a aussi laissé place à une performance digne des années 60, à savoir une hausse de 2.7 % de la dite productivité des 500 pour la seule année 1984.

Les ventes des 500 plus grandes compagnies américaines ont atteint $ 1,758 milliards en 1984 et leurs revenus nets totalisent $ 86.4 milliards. La hausse des profits avait été de 12.1 % en 1983 à la sortie de la récession. Elle a atteint 25.6 % en 1984. Selon un autre rapport financier, la marge brute de profit sur les ventes est passée de 3.8 % au total pour les 500 en 1983 à 4.5 % en 1984.

Le retour sur l'avoir des actionnaires s'est établi à 13.6 % en comparaison de 10.7 % en 1983. Le retour moyen sur les investissements avait fourni 30.21 % aux propriétaires en 1983. Il a été négatif de .75 % en 1984. Au total, les actions n'ont donc rien donné aux investisseurs en 1984. Le nombre d'employés de ces 500 compagnies produisant la moitié du PNB américain est passé de 14.1 à 14.2 millions de personnes.

La faiblesse relative des profits des 500, dans une économie en pleine ébullition, est attribuée par *Fortune* à la force incroyable du dollar. Le dollar américain s'est apprécié de 72 % depuis le creux de 1980 selon la revue new yorkaise, dont 12 % au seul deuxième semestre de 1984.

Les grands gagnants de 1984 sont les manufacturiers d'automobiles. Les trois grands et American Motors ont amassé $ 10 milliards de profits. GM a tiré $ 4.5 milliards de bénéfice net sur un nombre moins élevé d'automobiles vendues qu'à la fin des années 70. Ford a touché $ 2.9 milliards et Chrysler $ 2.4 milliards.

IBM demeure pour la troisième année consécutive le numéro 1 des 500 pour les profits. IBM a touché des profits de $ 6.5 milliards en 1984. Le numéro 6 des compagnies industrielles pour les ventes aurait même obtenu un bénéfice net supérieur à cela, n'eût été de la faiblesse des monnaies étrangères. Une chute de 15.7 % de la livre sterling a ralenti une solide croissance de 26 % des revenus provenant de la Grande-Bretagne en une modeste progression de 10 %, une fois faite la conversion en dollars.

Le colosse des ordinateurs a même blâmé le marché des devises pour sa faible performance au pre-

Voir page 14: 500

Les 20 plus grandes corporations américaines en 1984

Rang 1984	Compagnie (siège social)	Ventes (x$ 1000)	Revenu net (x$ 1000)	rang	Employés nombre	rang
1	**Exxon** (New York)	90,854,000	5,528,000	2	150,000	10
2	**General Motors** (Detroit)	83,889,900	4,516,500	3	748,000	1
3	**Mobil Oil** (New York)	56,047,000	1,268,000	13	178,900	8
4	**Ford Motors** (Dearborn, Mich.)	52,366,400	2,906,800	4	383,700	3
5	**Texaco** (Harrison, N.Y.)	47,334,000	306,000	62	68,088	46
6	**International Business Machines** (Armonk, N.Y.)	45,937,000	6,582,000	1	394,930	2
7	**E.I. du Pont de Nemours** (Wilmington, Del.)	35,915,000	1,431,000	11	157,783	9
8	**American Tel. and Tel.** (New York)	33,187,500	1,369,900	12	365,000	4
9	**General Electric** (Fairfield, Conn.)	27,947,000	2,280,000	6	30,000	5
10	**Standard Oil (Indiana)** (Chicago)	26,949,000	2,183,000	7	53,581	62
11	**Chevron** (San Francisco)	26,798,000	1,534,000	9	37,761	101
12	**Atlantic Richfield** (Los Angeles)	24,686,000	567,000	30	39,400	94
13	**Shell Oil** (Houston)	20,701,000	1,772,000	8	34,699	112
14	**Chrysler** (Highland Park, Mich.)	19,572,700	2,380,000	5	100,435	18
15	**U. S. Steel** (Pittsburgh)	18,274,000	493,000	37	88,753	27
16	**United Technologies** (Hartford)	16,331,757	645,015	24	205,500	7
17	**Phillips Petroleum** (Bartlesville, Okla.)	15,537,000	810,000	18	29,300	132
18	**Occidental Petroleum** (Los Angeles)	15,373,000	568,700	29	40,630	91
19	**Tenneco** (Houston)	14,779,000	631,000	25	98,000	22
20	**Sun** (Radnor, Pa.)	14,466,000	538,000	31	37,000	104

sports experts

Plus de 100 magasins au Québec

Membre INTERSPORT® Plus de 2000 magasins à travers le monde.

La Bourse de Mtl lance des options en marks allemands

PAUL DURIVAGE

La Bourse de Montréal a initié une seconde bataille pour le marché des options sur devises en inscrivant à sa cote hier une nouvelle classe d'options portant, celle-la, sur les devises en marks allemands.

« Ce dernier ajout à la famille des options sur devises a été conçu pour permettre aux entreprises et aux investisseurs institutionnels canadiens de gérer leurs risques associés aux fluctuations des taux de change avec plus de flexibilité », a expliqué au cours d'une présentation, M. Brian Noble, responsable du marketing d'options à la Bourse de Montréal.

Les nouvelles options en marks allemands permettent effectivement aux importateurs, exportateurs et institutions financières exposés aux fluctuations du taux de change entre le DM et le US$ de se protéger et même de tirer profit des mouvements dans ces taux de change.

Chaque option en marks allemands (symbole: DMV) vise une valeur sous option de $ 100,000 US et est cotée et négociée en marks allemands. Ce nouveau contrat est donc une option sur le dollar américain négocié en marks allemands.

La taille importante du contrat DMV et sa conformité aux normes du marché interbanquaire en font un véhicule plus approprié aux besoins de la communauté financière internationale, a expliqué M. Noble.

Des options sur cinq mois d'échéance seront disponibles en tout temps. Les cours de fermeture seront publiés dans la plupart des quotidiens canadiens.

Les options DMV seront compensées et garanties par la société internationale de compensation d'options (IOCC) tandis que CRT options (Canada), une société affiliée de Chicago Research and Trading Group de Chicago, agira comme spécialiste.

La Bourse de Montréal a été la première Bourse en Amérique du Nord a lancer un marché d'options sur devises en introduisant les options sur le dollar canadien, en 1982. Celles-ci ne connurent cependant qu'une faible popularité en raison du caractère mal défini des contrats.

Après les options portant sur le dollar américain, la livre anglaise et depuis hier, le mark allemand, la Bourse de Montréal projette maintenant d'inscrire à sa cote des options portant sur le franc suisse et le yen japonais.

Ambitieux, M. Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal, espère en fait s'accaparer la moitié du marché nord-américain d'ici un an et de 60 à 70 % dans quatre ou cinq ans.

La Bourse de Montréal vient par ailleurs de lancer un nouveau système de génération automatisé des cotes permettant au public d'être informé instantanement des prix du marché par l'entremise des banques de données REUTER, CANQUOTE, et CMQ.

« Ce nouveau système aura pour effet d'augmenter la capacité de la Bourse de Montréal d'offrir aux investisseurs des marchés dynamiques de haute qualité et devrait faire de la Bourse de Montréal le meneur de file dans le marché international des options sur devises », a commenté M. Lortie.

GESTION PERSONNELLE

ROBERT McLEOD
la Presse canadienne

Payer soi-même ses taxes foncières

Lorsque vous prenez une hypothèque sur votre maison, l'établissement qui vous prête cet argent vous facture habituellement d'une somme supplémentaire, chaque mois, aux fins des taxes sur cette propriété.

Lorsque ces taxes deviennent dues, la banque ou la société de fiducie se charge alors de les acquitter.

Les spécialistes, tout en reconnaissant l'utilité de cette pratique, rappellent qu'elle ne procède pas d'une bonne gestion de ses revenus. Si l'établissement prêteur accepte, il serait préférable que vous acquittiez ces taxes vous-mêmes.

Il y a plusieurs raisons à cela.

En premier lieu, l'établissement financier qui facture ces taxes à l'avance versent aucun ou très peu d'intérêts sur cet argent. Ainsi, la Banque de Montréal et Le Permanent offrent seulement trois pour cent d'intérêt sur les fonds retenus aux fins du paiement des taxes.

Vous devriez obtenir un meilleur rendement de ces argents.

Ainsi, si votre compte de taxes est de $1,000 par année, placez cet argent dans un compte à intérêts élevés et vous empocherez environ $100. Dans un établissement qui ne vous offre que 3 % d'intérêts, vous ne toucherez que $30.

Long terme

Règle générale, une hypothèque est remboursable en 25 ans. Les intérêts que vous pourriez ainsi récupérer s'élèveront donc à une somme relativement élevée qui pourrait servir à réduire l'emprunt.

Peter Gilbert, directeur des prêts hypothécaires à la Banque de Montréal, explique que les établissements financiers ne peuvent verser d'intérêts élevés sur ces argents du fait du coût élevé d'administration qu'ils impliquent.

« L'administration de ces argents représente une lourde tâche pour nous, du fait que les municipalités ont des règlements très différents, à travers le pays, et que les factures doivent être acquittées à des dates très différentes. »

Il reconnaît toutefois que les établissements financiers sont très heureux de disposer de ces sommes qui, additionnées, représentent des fortunes.

« En tout temps, les sommes accumulées pour les fins de la taxation sont très importantes. Les institutions prêteuses sont conscientes qu'il s'agit-là de fonds intéressants. »

Hausse de taxes

L'emprunteur peut subir des pertes supplémentaires si sa balance de compte réservée aux taxes n'est pas suffisante en raison d'une hausse imprévue de celles-ci.

La Banque de Montréal, Le Permanent et autres établissements financiers règleront alors la facture, mais ils chargeront le même taux d'intérêt que celui consenti sur le prêt hypothécaire pour la somme ainsi avancée. Ces charges peuvent être substantielles, considérant que le taux d'intérêt hypothécaire, pour un an, est actuellement d'environ 11.25 %, et de 12.75 % pour cinq ans.

Certains établissements tel le Trust du Canada ne prévoient pas de compte distinct pour les taxes. Si le compte de l'emprunteur n'est pas suffisamment approvisionné pour payer les taxes, la différence est tout simplement additionnée au résidu du prêt hypothécaire.

« Il est parfois arrivé qu'un prêt hypothécaire arrive à maturité et que l'emprunteur découvre, avec surprise, qu'il doit encore une certaine somme d'argent, » explique Bob Overholt, vice-président au Trust du Canada. « Pourtant, ces personnes ne devraient aucunement être surprises. À chaque année, elles reçoivent un état de compte les informant de toutes les transactions pertinentes à leur emprunt. »

Il nous a révélé que le Trust du Canada est actuellement à réviser ses politiques de prêts et pourrait créer un système séparé pour le remboursement des taxes.

Payez vous-mêmes

Pour régler ces problèmes, il n'est que de rembourser vous-mêmes vos taxes, avec l'approbation du prêteur.

M. Gilbert nous confie que la Banque de Montréal, en règle générale, permet à ses clients de rembourser eux-mêmes les comptes de taxes. Cette permission est surtout accordée aux vieux clients de la banque ou à ceux qui possèdent un prêt hypothécaire depuis plusieurs années déjà.

M. Gilbert rappelle que plusieurs établissements financiers hésitent à accorder ce droit à leurs clients. Il explique que les municipalités ont le droit de vendre votre propriété si vous tardez trop à en acquitter les taxes. « Nous nous assurons donc que les taxes soient acquittées tel que prévu. »

Le vice-président aux prêts hypothécaires pour le Canada Permanent, John Clarke, affirme que cette institution a connu des difficultés nombreuses avec certains clients qui voulaient payer eux-mêmes leurs comptes de taxes.

« Plusieurs de ces clients, après un certain temps, sont revenus nous voir à cause d'un retard à payer leurs comptes et nous ont demandé de revenir à l'ancien système. »

Ouverture du Carrefour mondial de la mode

L'industrie de la mode veut s'affirmer

CLAUDE TURCOTTE

Avec près de 300 exposants, le Salon « Carrefour mondial de la mode », qui a ouvert ses portes hier soir à la Place Bonaventure, devient le plus important événement du genre à avoir eu lieu au Québec, mais surtout il s'inscrit dans une démarche collective d'affirmation des industries montréalaises du textile, du vêtement et de la mode.

« La couture doit descendre dans la rue », expliquait hier Mme Maguy Rigaud, quelques heures avant l'ouverture officielle de ce Salon, dont elle est le directeur général. C'est la première fois qu'une telle tentative est faite au Québec. On s'attend que de 100,000 à 150,000 personnes vont venir voir, même avec un prix d'entrée de $5.50, la mode printempts-été, celle qui est concue et fabriquée au Québec d'abord, mais aussi des produits d'importations.

On a découvert récemment au Québec que les industrie du textile, du vêtement et de la bonneterie, qui représentent environ 50 % des emplois dans la région de Montréal, ne sauraient envisager leur avenir à long terme, sans un un rapprochement avec les créateurs de la mode, ceux qui en définitive font vendre des vêtements et fabriquer des tissus.

L'industrie québécois de la mode est encore bien jeune et n'a pas sur les marchés internationaux la renommée que peu vent avoir de grands noms américains, français ou italiens, mais des créateurs montréalais commencent à être connus, comme Michel Robichaud, John Warden, Jean-Claude Poitras et plusieurs autres.

Dans tous les sommets sociaux-économiques qui ont eu lieu depuis quelques années en rapport avec le textile et le vêtement, on s'est dit qu'il fallait mieux coordonner l'action des uns et des autres et créer un impact populaire, et non pas seulement dans certains milieux spécialisés de la haute couture. On s'entendait aussi pour promouvoir en même temps des normes d'orginalité, de bon goût et de qualité.

On a voulu dès le début de la visite, qui se fait selon un tracé défini et à sens unique, créer un atmosphère et donner un ton. Il s'agit d'une exposition du Musée McCORD, qui présente une collection exceptionnelle de vêtements anciens, en commençant par ceux des Amérindiens. Un peu plus loin, c'est l'Opéra de Montréal qui montre des costumes grandioses. Radio-Canada va même un peu plus loin en présentant en primeur le décor et les costumes qui ont été créés pour Cyrano de Bergerac, dont la diffusion aura lieu en septembre prochain.

Le Carrefour mondial de la mode cherche donc à faire la démonstration que les créations québécoises existent déjà et qu'elles deviennent de plus en plus disponibles avec l'arrivée d'une relève très prometteuse, qui préfère le titre de « designers mode » plutôt que celui de « couturier ». Parmi les noms montants, qui sont tous présents à ce Salon, il y a, entre autres, les Richard Linteau, Caboche, Linda Morisset, Ginette Millaire, dont les créations dénotent une grande confiance et beaucoup de professionnalisme.

En outre, à chaque année, il y a les diplômés de trois écoles (présentes aussi au Salon) qui fournissent de nouveaux talents. Bref, il y a de plus en plus de ressources en cerveaux et en imaginations pour alimenter l'industrie du vêtement. Mais, il faut aussi une clientèle. C'est ce que Mme Rigaud veut dire lorsqu'elle affirme que la couture doit descendre dans la rue.

C'est là le défi de ce Carrefour mondial de la mode. Le Groupe Promexpo, dont le président est M. Pierre Parent et qui a déjà fait ses preuves avec la Salon de l'habitation, s'y attaque avec une confiance tranquille. C'est en se guidant sur les résultats des Salons de l'habitation tenu au cours des dernières années, qu'on espère recevoir au moins 100,000 visiteurs au Salon de la mode.

Le Carrefour mondial de la mode s'adresse bien sûr aux femmes d'abord, puisque à peu près 80 % des produits exposés leur sont destinés. Mais il y en a aussi pour les hommes, les jeunes et les enfants.

D'une manière générale, les produits en montre au Salon se situent entre la très haute gamme et le niveau « moyen », ce qui veut dire qu'on ne trouvera pas là de produits à bon marché, mais qu'il sera tout de même possible de faire des achats à prix raisonnables.

Mettant à profit des techniques de marketing, qui ont fait leurs preuves au Salon de l'habitation, les visiteurs pourront voir, toucher et acheter les produits offerts par les exposants. Pendant toute la durée du Salon, il y aura de nombreux défilés de mode.

On a même prévu à tous les jours un défilé de mode de maillots de bain (pour femmes), qui comme par hasard aura lieu le midi, c'est-à-dire à l'heure du lunch. Et comme on a tout prévu, même un service de restauration, ces messieurs n'auront pas à chercher loin pour se convaincre d'aller faire un tour au Salon!

Les hommes ont cependant une certain partie du Salon qui leur est réservée en propre. Il y a d'ailleurs plusieurs sections spécialisées pour le cuir par exemple, ou pour les bijoux, les parfums, les belles boutiques de province (hors de Montréal), les soins de beauté, la santé, etc... Il y a même un kiosque d'information sur les possibilités d'emploi dans les industries concernées.

Comme on a évalué qu'environ 30 % des visiteurs potentiels habitent au delà d'un rayon de 100 milles de Montréal, des arrangements ont été faits au préalable avec Via Rail et Autobus Voyageur. Pour attirer le public, on a fait appel à ceux qu'on appelle des « locomotives » dans l'industrie de la mode, des personnalités comme Mariette Lévesque et « Coco » Douglas entre autres.

Le FMI souhaite une guerre contre le protectionnisme et les déficits budgétaires

WASHINGTON (AFP) — Le Comité intérimaire du FMI a achevé ses travaux vendredi à Washington en appelant les pays industrialisés à permettre le succès des efforts d'ajustement nécessaires des pays en développement par une lutte accrue contre le protectionnisme et les déficits budgétaires et en assurant une plus grande stabilité des taux de change.

Le communiqué final du Comité intérimaire recommande ainsi notamment un renforcement de la surveillance exercée par le FMI, et ce particulièrement sur les politiques des pays qui ont un impact important sur l'économie mondiale.

Mais les ministres des Finances réunis à Washington se sont également mis d'accord pour affirmer que les programmes d'ajustements des pays débiteurs sont essentiels, et même inévitables, ajoute le communiqué. Ces efforts d'ajustement seront facilités, note le Comité intérimaire, par l'augmentation des exportations des pays en développement, et donc par des politiques des pays industrialisés permettant une croissance mondiale durable, et des marchés ouverts.

Le rythme de croissance de nombreux pays en développement n'a pas encore atteint une allure acceptable, souligne ainsi le communiqué final.

À cet égard, les pays industrialisés devraient renverser la tendance au protectionnisme, et rechercher une plus grande stabilité des taux de change, a souligné le Comité intérimaire. Les États-Unis se sont également vu décerner des encouragements particuliers pour leurs efforts afin de réduire leur déficit budgétaire.

L'ensemble des réunions de la semaine a encore permis un certain rapprochement des points de vue entre pays en développement et pays industrialisés sur plusieurs aspects des flux financiers destinés aux pays du tiers monde, ont indiqué plusieurs participants.

Le Comité intérimaire s'est notamment félicité des rééchelonnements de crédits accordés récemment à plusieurs pays endettés, de la souplesse manifestée par les créditeurs publics au sein du Club de Paris, et a recommandé une reprise par les pays industrialisés de leurs financements sous forme de crédits à l'exportation.

Le Comité intérimaire a également recommandé l'apport d'une assistance supplémentaire aux pays à faible niveau de vie par le recyclage des ressources provenant du Fonds fiduciaire du FMI. Ce Fonds, qui avait été créé en 1976 par la vente de l'or possédé par le FMI, a reçu au cours des deux dernières années environ 300 millions de dollars de remboursements, et devrait recevoir au cours des années à venir environ 2.6 milliards de dollars de crédits non encore remboursés, a-t-on appris de bonne source.

Par contre, l'allocation de Droits de tirage spéciaux (monnaie du FMI), qui était demandée par les pays en développement et la France, a de nouveau été repoussée, notamment par les États-Unis, qui estiment que la liquidité du système monétaire internationale est actuellement suffisante.

Un autre point de désaccord a retardé vendredi en milieu de journée la fin de la réunion du Comité de développement: l'examen d'une augmentation du capital de la Banque mondiale, qui était recommandée par l'ensemble des participants à l'exception des États-Unis, a été repoussé.

10 sociétés élues au Temple de la renommée du BCM

On a procédé hier soir, au cours d'un grand dîner-gala à l'intronisation des 10 premières entreprises montréalaises au Temple de la renommée du Bureau de commerce de Montréal.

En voici la liste: La Banque de Montréal, principale institution financière au Québec avant la Confédération; elle joua par la suite un rôle central dans le financemment du Canadien Pacifique.

Henry Birks & Fils Ltée, qui fait la démonstration d'une transition réussie du statut d'artisan spécialisé au statut de grande entreprise commerciale canadienne.

Le Groupe CSL Inc., dont l'histoire remonte aux premiers navires à vapeur sur le Richelieu.

Boutons du Canada Ltée, qui est devenue un important fournisseur de boutons pour les fabricants de vêtements dans le monde entier.

Charette, Fortier, Hawey, Touche-/Ross, dont l'histoire a commencé en même temps que celle de la profession de comptable agréé.

Crédit Foncier, ou l'une des premières institutions financières francophones présentes dans l'ensemble du Canada.

L'Hôpital Notre-Dame, qui fut le premier hôpital laïc francophone à Montréal et qui est le plus grand hôpital à Montréal.

E.J. Maxwell Ltée, qui est l'un des principaux fournisseurs au gros et au détail de bois de qualité depuis plus de 120 ans.

Les compagnies Molson Ltée, qui est la plus vieille entreprise manufacturière au Canada à être demeurée entre les mains des mêmes propriétaires.

◆ 500

mier trimestre de 1985. Les ordres d'achat des semi-conducteurs, qui avaient poussé de 66 % les ventes au premier trimestre de 1984, avaient diminué à 31 % au quatrième trimestre, tandis qu'un branle-bas dans l'industrie des ordinateurs personnels et dans le marché de la vidéo-cassette japonaise remettait en cause l'avenir de ces industries. À la fin de 1984, une guerre des prix a éclaté, faisant tomber le prix des circuits intégrés de mémoire de 54 %.

Les livraisons d'avions ont aussi été mauvaises en 1984 de même que celles de matériel aratoire. L'industrie de l'acier a procédé à d'importantes contractions. Les compagnies pétrolières conservent 12 des 20 premières places quant aux ventes. Exxon a des profits de $ 5.5 milliards en 1984, Shell Oil de $ 2.3 milliards et Standard Oil of Indiana de $ 2.1 milliards.

NOMINATION

DIANE LECOURS

Victor Loewy, Président, Directeur Général de VIVAFILM Ltée est heureux d'annoncer la nomination de Madame Diane Lecours au poste d'adjointe au Président, Directeur Général.

Oeuvrant au sein de VIVAFILM Ltée depuis 3 ans, Madame Diane Lecours assumera la responsabilité d'achats et de ventes de longs-métrages pour la télévision, négociatrice entre les parties et la supervision de l'ensemble des démarches de la compagnie.

VIVAFILM Ltée est l'un des distributeur les plus importants au Québec.

Palais des Congrès de Montréal

André Caillé

Le ministre du Tourisme, M. Marcel Léger, et le président-directeur général du Palais des Congrès de Montréal, M. Yves Michaud, sont heureux d'annoncer la nomination de M. André Caillé comme membre du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal. Monsieur Caillé est vice-président sénior à l'administration et affaires publiques de Gaz Métropolitain Inc. Il cumule également le poste de président de SONEXEAU.

Formation et emploi

Le magazine des ressources humaines

Pierre Fallu

Mme Marie-Claire Dupré, présidente, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Fallu au poste d'éditeur du **magazine Formation et emploi.**

M. Fallu possède une vaste expérience dans le domaine des affaires publiques et des communications en général.

Après avoir oeuvré à titre de journaliste et de consultant en affaires publiques, il a ensuite travaillé en communications au Gouvernement fédéral où il a, entre autres, agi en tant qu'agent principal des relations extérieures pour le ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

M. Fallu entrera en fonction le 3 juin 1985.

Conseil scolaire de l'Île de Montréal
500 boul. Crémazie est, Montréal, Qué. H2P 1E7 (514) 384-1830

AVIS DE RACHAT

Obligations émises par la Commission scolaire de West Island.

Émission de 1 853 000 $ comprenant 371 500 $ d'obligations à terme de 20 ans — 7 ½ % — échant le 1er juin 1988 remboursable en monnaie canadienne par voie de remboursements anticipés obligatoires.

Avis public est par les présentes donné aux détenteurs des obligations ci-haut mentionnées que le Conseil scolaire de l'île de Montréal (la dette obligataire de la Commission scolaire de West Island étant devenue, depuis le 1er juillet 1973, la dette obligataire dudit Conseil scolaire en vertu du chapitre 60 des lois du Québec de 1972) se propose de racheter et rachètera pour un montant en principal de 83 500 $, le 1er juin 1985, en tant que remboursement anticipé obligatoire, les obligations suivantes à 100 % de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date du rachat à savoir:

Coupure de 500 $ dont le numéro commence par la lettre D:
064

Coupures de 1 000 $ dont le numéro commence par la lettre M:

1454	1525	1565	1635	1710	1785
1459	1526	1569	1640	1715	1790
1464	1530	1570	1645	1720	1795
1469	1532	1575	1650	1725	1800
1474	1535	1580	1655	1730	1805
1479	1538	1585	1660	1735	1810
1484	1540	1590	1665	1740	1815
1489	1544	1595	1670	1745	1820
1494	1545	1600	1675	1750	
1499	1550	1605	1680	1755	
1504	1551	1610	1685	1760	
1509	1555	1615	1690	1765	
1514	1557	1620	1695	1770	
1519	1560	1625	1700	1775	
1520	1563	1630	1705	1780	

Les obligations devant être ainsi rachetées deviendront dues et payables le 1er juin 1985 et seront payées enmonnaie légale du Canada, à toute succursale de la Banque Nationale du Canada, La Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque de Montréal dans la Province de Québec ou au bureau principal de la Banque Nationale du Canada à Toronto, Ontario, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1er juin 1985 y attachés.

Les obligations immatriculées doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement cessera de courir le et après le 1er juin 1985.

Montréal, le 1er avril 1985.

CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
DENIS TOURANGEAU,
Directeur du financement

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Très faible gain

MONTREAL (PC) — Tendance irrégulière, hier, à la Bourse de Montréal, où l'indice général du marché a fini la journée avec un petit gain de 0.02 point, à 130.09.

Le volume des échanges s'est contracté à 2,063,488 actions, contre à 2,506,832 la veille.

Le compartiment des pétrolières a baissé de 1.20 à 137.41, les forestières de 0.54 à 141.97, les minières de 0.52 à 126.53 et les industrielles de 0.05 à 110.54, tandis que les services publics montaient de 0.57 à 127.81 et les bancaires de 0.32 à 124.16.

Canadian Utilities F, en hausse de 1-2 à $28 1-2 s'est traité à 286,200 exemplaires.

Parmi d'autres valeurs activement traitées, Long Lac Minerals a gagné 5-8 à $35 3-8, Banque impériale 1-2 à $30 3-8, Thomson News A 1-2 à $55 3-4, Agnico Eagle 3-8 à $17 7-8, Bell Canada Enterprises 1-4 à $39 1-4, Toronto Dominion Bank 1-8 à $19 5-8 et Muscocho 10 cents à $3.15.

Alcan a cédé 1-2 à $33 1-2 et Hiram Walker 1-8 à $30 1-4.

BNE est stationnaire à $12 7-8 de même que Genstar à $27 3-4 et Texaco Canada à $36 1-2.

On compte finalement 111 titres gagnants, 117 perdants et 105 inchangés.

Dans les valeurs de deuxième ordre, Abcourt Mines gagne neuf cents à $1.64, Barexor 13 cents à 58 cents, et Bateman deux cents à 28 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

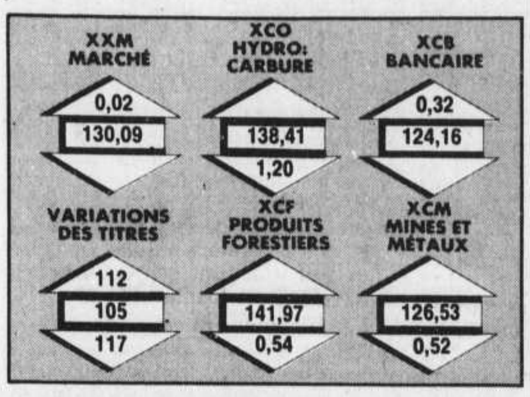

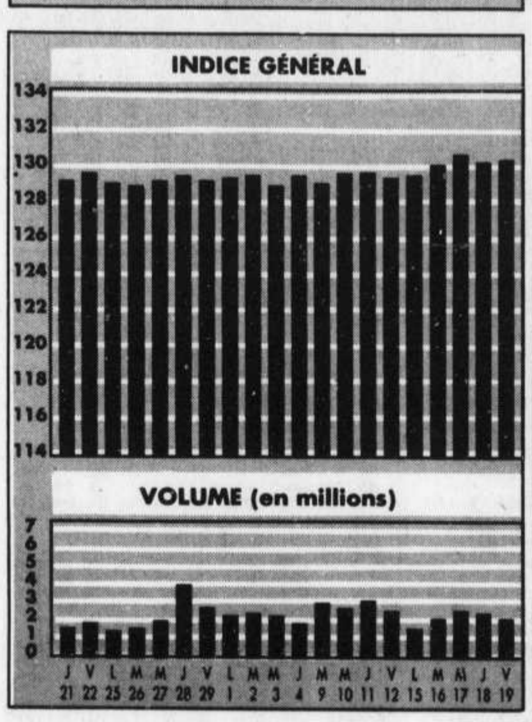

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	11¼	11¾	12¼	12¾	12	12½	13	13½	n/d	n/d	n/d	n/d	13
Épargne	11	11¾	12¼	12¾	11¼	12	12½	13	11¼	12	12½	13	13¼
Montréal	11¼	11¾	12¼	12¾	—	—	12½	13	11½	12	12½	13	12¼
Nationale	11	11½	12	12½	11½	12	12½	13¼	11¾	12¼	12¾	13½	13¼
Nouvelle-Écosse	11¼	11¾	12¼	12¾	—	—	—	—	—	—	—	—	12½
Royale	11¼	11¾	12¼	12¾	—	—	—	—	—	—	—	—	11¼
Toronto-Dominion	11¼	11¾	12¼	12¾	11½	12	12½	13	12	12½	13	13½	11
Caisses populaires*	11½	12	12½	—	11¾	12¼	12¾	—	n/d	n/d	n/d	n/d	14
Fiducies													
Canada Trust	11¼	11¾	12¼	12¾	11½	12	12½	13	11½	12	12½	13	13¾
Crédit-Foncier	11¼	11¾	12¼	12¾	11¼	11¾	12¼	12¾	11½	12	12½	13	—
Fiduciaires	11¼	11¾	12¼	12¾	11¼	11¾	12¼	12¾	11¼	11¾	12¼	12¾	—
Fiducie Guardian	11½	12	12½	12¾	11¾	12¼	12¾	13	11¾	12¼	12¾	13	—
Fiducie Québec	11¼	11¾	12¼	12¾	11½	12	12¾	13	11½	12	12¾	13	—
First City	—	—	—	—	11½	12	12½	12⅞	11½	12	12½	12⅞	—
Guaranty Trust	11⅝	—	—	—	11⅝	—	—	—	n/d	n/d	n/d	n/d	11¾
Montréal Trust	11¼	11¾	12¼	12¾	11¼	11¾	12¼	12¾	11¼	11¾	12¼	12¾	—
Permanent	11¼	11¾	12¼	12¾	11½	12	12½	13	11½	12	12½	13	13¼
Prêt et Revenu	11	12	12½	12¾	11	12	12½	12¾	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Soc. Nat. Fiducie	11¼	12	12¼	12¾	11⅝	12¼	12½	13	11⅝	12½	12¾	13¼	—
Trust Général	11¼	12	12¼	13	11½	12¼	12½	13¼	11½	12¼	12½	13¼	—
Trust National	11¼	11¾	12¼	12¾	11¾	12½	13	13½	11¾	12½	13	13½	11
Trust Royal	11¼	11¾	12¼	12¾	11½	11¾	12¼	12¾	11½	11¾	12¼	12¾	13
Victoria & Grey	11¼	11¾	12¼	12¾	11¼	11¾	12¼	12¾	11¼	11¾	12¼	12¾	12

Compilation **Fiducie du Québec** — 17 avril 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	8	8	8¼	8½	1,000	9½	10¼	10¾	10¾	10¾
Commerciale	5,000	—	9½	10	10¼	10½	5,000	11	11	11¼	11¼	11½
Continentale	5,000	—	8½	8¾	9¼	9½	1,000	10½	11	11½	11¾	11¾
Épargne	3,000	—	8	8	8¼	8¾	1,000	9¾	10¼	11	11¼	11¼
Mercantile	5,000	—	9	9	9	9	5,000	9½	10¼	10½	10½	11
Montréal	5,000	—	8	8	8¼	8½	1,000	9½	10	10¼	10½	10½
Nationale	5,000	—	8	8	8¼	8½	1,000	9¾	10¼	10¾	11	11¼
Nouvelle-Écosse	5,000	—	8	8	8¼	8½	1,000	9	9¼	9½	9¾	10
Royale	5,000	—	8	8	8¼	8½	1,000	9	9	9½	9½	10
Toronto-Dom.	5,000	—	8	8	8¼	8½	1,000	8¾	9	9¼	9½	9¾
Caisses populaires*	5,000	—	8¼	8¼	8¼	9	2,000	10	10¼	10½	—	—
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	8¼	8¾	9	9¼	1,000	10	10½	11	11¼	11½
Crédit-Foncier	5,000	—	8⅝	9	9⅝	9¾	500	10¼	10¾	11¼	11¼	11½
Fiduciaires	5,000	—	8⅝	8⅞	9	9¼	500	10	10⅝	11⅛	11¼	11½
Fiducie Guardian	5,000	—	9¼	9¼	9¼	9¾	1,000	10¼	11¼	11	11	11½
Fiducie Québec	5,000	5½	8½	8¾	9¼	9½	1,000	10	10½	11	11¼	11½
Guaranty Trust	5,000	—	8½	8¾	9	9½	1,000	10⅜	10⅞	11¼	11¼	11½
Montréal Trust	5,000	—	8½	8½	9	9½	1,000	10	10¾	11¼	11½	11⅝
Morguard Trust	10,000	—	8½	8¾	9	n/d	1,000	10¾	11	11½	11¾	12
Permanent	5,000	—	8¼	8¾	9	9¼	1,000	10	10½	11	11⅛	11½
Prêt et Revenu	5,000	—	9	9	9¼	9½	500	10	10½	11⅛	11⅛	11½
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	8¾	8⅞	9	9¼	500	10⅛	10½	10¾	11	11¼
Trust Général	5,000	—	8½	8¾	9	9¼	1,000	10⅛	10½	11¼	11¼	11½
Trust National	5,000	—	8¼	8¼	8¾	9¼	500	10	10½	11	11	11¼
Trust Royal	5,000	—	8½	8¾	9	9¼	1,000	10	10½	11	11¼	11½
Victoria & Grey	5,000	—	8¼	8½	8¾	9¼	500	10	10½	11	11	11¼

Compilation **Fiducie du Québec** — 17 avril 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abèrford	200	$11	11	11	
Agnico E	5750	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅜
Aiguebelle	2575	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Aigbelle.L	600	$5⅜	5¼	5⅜	— ⅛
Alta energ	4865	$21½	21⅜	21⅜	— ¼
Alcan Alu	22940	$34	33¼	33½	— ½
Alcan Wt	19605	$5⅞	5½	5¾	— ⅛
Algoma St	125	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ½
Algma2.00	600	$25⅛	25	25⅛	+ ¼
Allgro	5100	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Alum 2.312	1500	$26⅛	26	26	— ¼
Alum.flC	200	$25	25	25	— ⅛
AMCA Int	5200	$14⅝	14½	14½	— ⅛
Asamera	1575	$11⅞	11¾	11⅞	
Asbestos	900	$6	6	6	— ¼
fAstral A	250	$6	6	6	
fAstral B	250	$5⅞	5⅞	5⅞	
BCE	29748	$39¼	39	39¼	+ ¼
BCE 1.80p	750	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
BCE 2.70p	2235	$40	39⅞	40	+ ⅛
B C Forst	5671	$9¼	9⅛	9¼	— ⅛
BGRpMt.A	100	$8	8	8	
BGRwt	3000	122	120	120	—2
BC Phone	2814	$22⅜	22¼	22¼	— ⅛
BP Can	1500	$34¼	34⅛	34⅛	— ⅜
Bank NS	54785	$13	12⅞	12⅞	
B NS sr1	660	$25⅛	25⅛	25⅛	
Baue Cont	550	$10	10	10	+ ⅛
Bq Mercn	3100	$10	9¾	10	+ ¼
Baue Mtl	11212	$27½	27¼	27¼	
BMO 2.85	250	$35¼	35⅛	35⅛	+ ⅛
BMO $2.50	900	$30¾	30⅝	30⅝	+ ⅛
BMO Sr3	500	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
BMO Wts	1800	360	355	355	—5
Bq Eparg	1130	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Baue Nat	33328	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
BaNat 2.94	6615	$36⅞	36¾	36¾	
Bq Nat s4	500	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅛
B.Na.O	z150	$69½	69	69½	—1
Bq Royale	12107	$29	28¾	28⅞	
Bq Ry Wt	2800	410	405	405	—10
BqRy 1.45	2575	$17½	16⅝	17½	+ ¾
BqRy 2.75	2300	$32⅝	32	32	— ½
fBaton A	800	$16¾	16¾	16¾	+ ¾
Biotech	11280	$5½	5¼	5½	+ ⅛
fBomb A	1223	$28¾	28½	28⅝	— ¼
fBomb B	1847	$27½	27¼	27¼	— ¼
Bow Val	725	$17	16¾	16¾	— ¼
Bow V Rs	300	$7¼	7¼	7¼	
Bralorne	700	480	480	480	
Brascade	1134	$39⅞	39⅝	39⅞	
Brascan A	653	$32½	32¼	32½	+ ⅛
Brunswick	450	$17⅛	17	17⅛	+ ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	6900	$17	16¾	17	+ ¼
CDC Life	1600	$21⅝	21½	21½	+ ¼
CB Pak	500	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
CB Pak.wt	z50	375	375	375	—5
CMP 84 u	z250	46	46	46	—54
C T G Inc	5250	360	350	360	+5
Cbl.Vdo A	400	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ¼
Cad Frvw	3700	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Cad Fw a	200	$9	9	9	
fCDC .	220	$11½	11⅜	11⅜	— ¼
CDC Pr B	100	$117⅛	117⅛	117⅛	—1⅛
CDC 1980	4600	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
CdnDollrA	1500	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
C Trust	2450	$37½	36⅜	37½	+ 1⅜
C Imp Bk	89857	$30⅜	29⅞	30⅜	+ ½
CIBa 2.50	1200	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
CIBq 2.05	400	$25½	25½	25½	— ⅛
CIBQ 3.562	2600	$29	28⅞	29	
CIBC w	2400	340	320	340	+25
CIBC w.a	3500	435	430	430	+10
CP Ltee	3835	$59⅞	59⅝	59¾	— ⅛
fC Tire A	27200	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅜
fC Utilit A	z5	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
C Util Prk	286200	$28½	28½	28½	+ ½
C.Util SrH	400	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ¼
fCmnac.A	2639	$13¾	12⅝	12⅞	+ ⅛
Canron A	100	$12¾	12¾	12¾	+ ¾
Cantol	z15	270	270	270	—30
Carl Ok	4420	$15½	14⅝	14¾	
Cascades	6196	$13⅜	13⅛	13¼	
Celanese	320	$7¼	7¼	7¼	
Cent Dyn	600	90	90	90	—5
Central Tr	5100	$13⅝	13½	13½	+ ½
Charan	6200	$7¾	7½	7½	
Charan.wt	3500	450	440	440	+5
Chrysler	1600	$50	49⅛	50	+ ⅜
Circo Crft	2800	$9¾	9⅛	9¼	+ ⅛
CimL PrE	350	$10⅝	10½	10½	— ¼
Cim L 1.17	600	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Cominco	590	$15	15	15	— ¼
Cancom	2150	$7⅛	7	7⅛	
Cmp Inv	1500	230	225	230	—5
Comterm	5540	128	127	128	—2
Comt.Wt	2000	48	48	48	+2
C Bath A	5100	$16⅜	16¼	16⅜	
Cons Gas	1000	$22⅛	22⅛	22⅛	
Coseka Rs	500	340	340	340	—10
Cosek 7p	400	$6½	6½	6½	+ ⅛
Czar Res	2000	189	189	189	+3
Daon Dvlp	8600	440	425	440	+10
Datagram	3120	300	300	300	—10
Denison.A	200	$12½	12½	12½	— ¼
fDenisonB	2100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Den.Wt	2300	175	173	173	
Dofasco A	1359	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Dfs	100	$33	33	33	
Domco Lte	625	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Dome Cdo	3138	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Dome Mns	1700	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Dome Pet	13332	340	335	335	—10
Domtex	2011	$11⅞	11⅝	11⅝	
Domtar	1401	$36	35¾	35¾	— ⅛
Donohue	500	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
DuPont A	1600	$16¼	16	16	— ⅛
fDylex Ltd	1552	$42	41½	42	+ ¼

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	2700	$16⅝	16½	16⅝	+ ⅛
Entrep CP	6432	$28	27⅞	28	+ ⅛
Epitek Int	3000	43	43	43	+1
FCA Inter	110	$20	20	20	
Falcn Cop	1200	$18	17⅞	18	
FalLtee	300	$104	103¾	103¾	— ¾
FILteeWts	200	$46	46	46	— ½
Forex	35900	105	100	105	—10
Fraser Inc	200	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Fulcrm 6p	200	$12⅞	12⅞	12⅞	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Gaz Metr	17000	$9⅞	9¾	9¾	
Gen Motrs	z81	$95	95	95	—5¼
Genstar	23900	$27¾	27½	27¾	
Genstar c	100	$27¼	27¼	27¼	—4½
Genst.2.d	400	$27¼	27¼	27¼	
Genst.2.E	600	$25½	25⅜	25½	+ ⅝
Geocrude	5250	300	293	298	+5
fGldcrp.A	3500	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
GldcWt	13200	135	115	135	—4
Goodfellw	4140	475	455	475	+15
Gr Lk For	z55	$87¾	87½	87½	—1½
Gr.T.GTC	3882	$11⅛	11	11⅛	
Guard. T.	100	$11¾	11¾	11¾	
Gulf Can	22296	$19¾	19⅝	19¾	+ ⅛
Hartco	600	420	420	420	—5
Hees.Int	200	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅛
Hees.wt	450	$7	7	7	
Helix.Circ	450	$9⅛	9⅛	9⅛	
Hir Walkr	22875	$30⅜	30¼	30¼	— ⅛
H Wlkr D	6005	$27⅝	27¼	27½	+ ¼
H Wlkr E	300	$28⅜	28¼	28¼	— ⅛
Wlkr Wts	2000	320	320	320	—10
H.Wlkwt88	1755	425	410	410	—5
H Bay Co	1900	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Husky Oil	1900	$11⅛	11	11	
Husky 13	100	$44½	44½	44½	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IU Inter	100	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
Imasco ltd	8300	$27⅛	26⅞	27⅛	
Imp Oil A	11225	$54⅛	53⅞	54	— ⅛
Inco Ltd	23760	$19⅛	18⅞	18⅞	— ¼
Inco 7.85	z50	$19¾	19¾	19¾	
Inco 10pr	600	$29½	29½	29½	— ⅜
Inco Wts	2300	350	350	350	—10
Inind NG	500	$17½	17½	17½	+ 1⅜
Innopac	1500	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
IBM	147	$173	172	172¼	— ½
Inter Pipe	300	$36	36	36	
Invern8.75	100	$14¾	14¾	14¾	+ ½
Irwin Toy	z10	$5¾	5¾	5¾	
fIrwin A	2800	$5½	5⅛	5⅛	— ⅝
fIvaco A	690	$21¾	21⅝	21¾	+ ⅛
Ivaco B	400	$22	22	22	+ ⅜
Ivaco F p	300	$29¾	29⅝	29¾	+ ⅜
Janock	1300	$11⅜	11⅜	11⅜	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kiena	200	$21¾	21¾	21¾	— ¾
Labatt	1800	$23⅜	23⅜	23⅜	— ½
LafargeCo	100	$10¼	10¼	10¼	— ⅜
Laidlaw A	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Lanpar T.	1000	300	300	300	+10
fLaVrdy a	8125	320	310	315	—20
Loblaw	300	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
Louvem	1400	117	115	117	
Louvem.pr	800	300	300	300	
LouvmWt3	1000	30	30	30	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MICC Inv	z50	226	226	226	
McM Bldl	5700	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Mntoba wt	500	126	126	126	—1
C Marconi	2500	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
fMarit Tel	1536	$14⅞	14¾	14¾	
Mark Spen	400	$7¼	7¼	7¼	— ⅜
Mass Fer	2350	284	284	284	+1
McNeil M	310	320	320	320	
Merland	1100	435	425	425	—10
Merl.rt	20556	3	2½	2½	+ ½
Min Lac	1870	$35½	34¾	35⅜	+ ⅝
Mitel Corp	5400	$8⅝	8½	8½	
fMolson A	1300	$16	16	16	
Molson B	100	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ¼
MTrustc A	2400	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Moore	18521	$23¼	23	23¼	+ ⅛
Murphy Ol	2000	$24	24	24	— ⅛
Mscoch	21400	315	300	315	+10
NB Tel	649	$17¾	17¾	17¾	
NfldL 714	500	$7¾	7¾	7¾	
NfldL 9p	1000	$9⅝	9⅝	9⅝	
Nfld 1414	2650	$11¾	11½	11⅝	
Nfld Tel	900	$15⅛	15⅛	15⅛	
NfldT 9.75	377	$20⅝	20½	20⅝	+ ¼
Noranda	16837	$17⅞	17½	17⅝	— ⅛
Noran pA	150	$99⅜	99⅜	99⅜	— ⅛
Norcen.En	800	$16	15¾	15¾	— ¼
fNoreNv	200	$14⅝	14⅝	14⅝	— ⅛
Nor Tel	9175	$47½	47⅛	47½	
fNova Alt	19649	$6¼	6	6⅛	+ ⅛
Nova 638	500	$25¾	25⅜	25⅜	— ⅝
Nova 612	1150	$21	20¾	20¾	— ⅛
Nova 15	605	$30¾	30½	30½	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	1100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅜
OakwoodA	2200	$5⅝	5½	5⅝	+ ¼
Oak Pr A	100	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅜
Oak Pr B	100	$26⅛	26⅛	26⅛	— ¼
fOcelot B	1000	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
fOsha A	600	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Pancdn Pt	600	$32	32	32	— ⅝
Pet Sun	125	190	190	190	+5
Pet—sun.wt	3850	38	37	38	+3
Pt.Sun.srl	2900	240	235	235	—10
Placer Dv	1800	$26¾	26½	26⅝	— ⅛
Plac.wt	11400	430	425	425	
fPowr Cr	2030	$32	31¾	32	+ ¼
Precamb	2200	$5	5	5	— ⅛

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QueT p d	362	$19	19	19	+4½
QueT p e	167	$19	19	19	+3
Quebecor	5478	$36⅞	36½	36¾	
fRogerC B	2200	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
fRollnd A	2200	$19¼	19	19	— ¼
Rothman	1660	$40¾	40½	40½	— ½
Rv Trco A	2150	$21⅛	20¾	20¾	— ½
Rytrc.Wt	1520	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Syst	200	$7¼	7¼	7¼	— ⅜
fSI CemA	400	$34¾	34¾	34¾	+ 1¼
Sceptre	1100	$6⅝	6⅝	6⅝	
Scot Paper	400	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅜
Seagram	982	$56⅜	56	56¼	
Sears Can	4300	$7¾	7⅝	7⅝	
Shell Can	22035	$28⅞	28⅝	28¾	— ⅛
Sigma Mn	100	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Sintra	z50	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Southam	z20	$55⅝	55⅝	55⅝	+ ⅜
fSpar Aer	2736	$28⅞	28¾	28⅞	+ ⅛
fSparCap	77500	70	64	70	
fSteinb A	700	$37¾	37	37¾	+2
Stelco A	7454	$20½	20½	20½	
Stelco Wts	5000	183	179	183	+7
Stel 1.94	800	$23⅝	23½	23½	— ⅛
Sullvn.Min	2100	475	465	475	+15
Teck A	100	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Tek.sE	80000	$26	26	26	+J00
Techmire	844	440	425	440	+10
fTele—Cap	47280	$8⅝	8¼	8½	
fZel Mt B	1500	$26⅞	26¾	26¾	— ⅛
Tembec.A	300	300	291	300	
TbecWt	z100	7	7	7	—15
Texaco	25680	$36¾	36½	36½	
Tex.Rc	12400	$19⅜	19⅜	19⅜	— ¼
Thomsn A	14103	$55⅞	55½	55¾	+ ½
TIE teleco	800	$11¾	11½	11¾	
Tor Dm Bk	37213	$19⅝	19½	19⅝	+ ⅛
TDm 1.83	400	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ¼
Total Pete	1650	$16¼	16⅛	16¼	
Total.P.wt	2500	145	144	145	+5
TAIRs.prB	400	$24¾	24¾	24¾	— ½
TAIRs.prC	200	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
TrAlta A	2290	$25¾	25½	25½	— ⅜
TrAlta wt	100	415	415	415	—15
TrCan Pl	3300	$24⅝	24⅜	24½	+ ⅛
TrCan 2.8	500	$33½	33¼	33½	+ ½
TrCan 5.0	1000	$50⅝	50½	50⅝	— ⅛
TCda rs A	3000	290	289	290	—5
Trs mount	4600	$9⅝	9⅛	9⅝	+ ⅜
Trilon Fin	2000	$34⅛	34⅛	34⅛	
Trimac	3100	430	425	425	
Trizec B	200	$27⅝	27½	27½	— ½
Trust Gen	700	$25	25	25	+ ⅜
fTurbo Rs	11000	62	60	60	—2

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP InA	3250	$23	22½	23	+ ½
UAP Wt	175	$19	19	19	
Ultrmar	700	440	440	440	—10
Uniges A	200	300	300	300	
UnigesprA	1350	$5	5	5	+10
Un Carbid	z40	$11⅝	11⅝	11⅝	— ¼
Union.Ent	2600	$11¼	11⅛	11¼	
Univ Exp	183	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
fVtlCIA	1200	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wiax A	200	$12¼	12¼	12¼	
Wargton	2000	75	75	75	
Wcst Trn	900	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Westmin	600	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Westm 2.12	300	$29	29	29	
WorldEa.A	400	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
Wrld wt.A	z100	57	57	57	—3
Wrld wt.B	100	146	146	146	—4
Xerox wt	700	280	280	280	—11
Junior Mines Oils					
Abcourt	93634	175	158	164	+9
Abitibi As	12000	15	12	15	+3
AbiRes	10000	24	24	24	—1
Bakertalc	1000	84	84	84	+3
Barexor	92000	58	45	58	+13
Bateman	70200	28	24	28	+2
Brosnan	2900	22	20½	20½	—3½
Cons I Rs	704	67	67	67	—3
C.Imp. 10	400	200	200	200	
Dumagmi	1857	$5⅞	5⅝	5⅝	
DumWt	z200	50	50	50	—3
GaintG	3728	45	42	42	—3
Gln.Gr	28000	75	70	70	+2
G Knight	300	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Kew Gold	z200	35	35	35	—7
Laduboro	[illegible]	25	25	25	+1
Mid Canad	2000	28	25	28	
Midep.Int	z50	230	230	230	—10
MonDor	2000	67	67	67	
N.Pascalis	4000	100	96	100	
OrmicoEx	5000	15	15	15	+2
PerronGld	5396	70	70	70	+5
Queenstn	9000	203	200	200	—5
Rouyn.Rs	1000	65	65	65	
Vior	17400	169	158	158	—3
Vior.wt	11000	50	50	50	
StandardG	1136	35	35	35	—2
Wrightbr	4000	64	62	64	+4
Yorbeau	5292	70	70	70	

Total market: 2,063,488

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	500	6.48	6.48	6.48
Grdn gld	45	328.00	328.00	328.00

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
243.00	198.80	MY	208.50	208.50	206.00	—1.60	2
248.40	209.50	JY	218.00	218.00	215.00	—4.00	1
239.30	230.00	SP			218.50	—4.60	0
		NV			219.50	—5.00	0

Estimate Sales:......2...

Total open interest: ....3 ...

OPTIONS

A B

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Agnic E	My	10 p		10		
Agnic E	My	12½	$5⅛	$5½		90
Agnic E	My	12½p		20		90
Agnic E	My	15	290	310		50
Agnic E	My	15 p	5	30		4
Agnic E	My	17½	80	105		45
Agnic E	My	17½p	55	80		
Agnic E	Ag	10	$7¾	$8⅛		6
Agnic E	Ag	10 p		25		32
Agnic E	Ag	12½	$5¼	$5⅝		84
Agnic E	Ag	15	365	385		194
Agnic E	Ag	15 p	40	65		15
Agnic E	Ag	17½	200	225	190	19
Agnic E	Ag	17½p	120	140		
Agnic E	Nv	12½	$5⅜	$5¾		2
Agnic E	Nv	12½p	20	45		
Agnic E	Nv	15	440	465		22
Agnic E	Nv	15 p	80	90	95	2
Agnic E	Nv	17½p	155	175		
Alcan	My	32½	150	170	220	287
Alcan	My	37½	10	30	20	1889
Alcan	My	40	5	15	15	3916
Alcan	My	40 p	$6⅜	$6¾	$6	30
Alcan	My	42½p	$8⅞	$9¼	$7⅛	7
Alcan	Ag	35 p	235	255	220	276
Alcan	Ag	37½	80	95	100	1250
Alcan	Ag	37½p	405	430	345	332
Alcan	Ag	40 p	$6⅜	$6¾	$6⅝	112
Alcan	Ag	42½	30	45	45	338
Alcan	Ag	42½p	$8⅞	$9¼	$7½	32
Alcan	Nv	37½p	425	460	455	6
Alcan	Nv	40 p	$6¾	$7⅛	$6¾	40
Alcan	Nv	42½	60	85	70	61
Alcan	Nv	42½p	$9¼	$9⅝		
Alt Enr	Jn	17½	400	425	390	10
Alt Enr	Jn	17½p		15		
Alt Enr	Jn	20 p	15	40	75	75
Alt Enr	Jn	22½	40	50	60	308
Alt Enr	Jn	22½p	120	145	300	
Alt Enr	Jn	25	5	25	15	49
Alt Enr	Jn	25 p	360	385		
Alt Enr	Sp	17½	430	450	325	1
Alt Enr	Sp	17½p	5	30		
Alt Enr	Sp	20 p	35	60	40	31
Alt Enr	Sp	22½	100	125	110	210
Alt Enr	Sp	22½p	145	170		
Alt Enr	Dc	17½	475	$5		
Alt Enr	Dc	17½p	20	50		
Alt Enr	Dc	20	285	305	285	3
Alt Enr	Dc	20 p	60	85	145	3
Alt Enr	Dc	22½	150	175	160	38
Alt Enr	Dc	22½p	170	195		
Asamo	Ap	7½	405	430	365	10
Asamo	Ap	7½p		20	5	69
Asamo	Ap	9 p		15	15	30
Asamo	Ap	12½		5	5	369
Asamo	Ap	15		5	10	140
Asamo	Ap	15 p	325	350	450	
Asamo	Jy	7½	450	465	475	101
Asamo	Jy	7½p	5	20		
Asamo	Jy	9 p	10	25	40	30
Asamo	Jy	10	205	225	220	2547
Asamo	Jy	10 p	15	25	25	381
Asamo	Oc	9	330	350	310	88
Asamo	Oc	9 p	15	30	30	25
Asamo	Oc	12½p	135	150	120	69
BC Tel	Ap	17½	475	490		
BC Tel	Ap	17½p		10		
BC Tel	Ap	20 p		10		
BC Tel	Ap	22½		5	5	264
BC Tel	Ap	22½p	5	20	80	9
BC Tel	Ap	25		5		
BC Tel	Ap	25 p	260	285		
BC Tel	Jy	17½	475	$5		
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20	235	260	262	7
BC Tel	Jy	20 p	5	20	30	18
BC Tel	Jy	22½p	30	55	130	191
BC Tel	Jy	25	5	20		
BC Tel	Jy	25 p	285	310		
BC Tel	Oc	20	255	280		
BC Tel	Oc	20 p	10	35		
BC Tel	Oc	22½	65	90	75	76
BC Tel	Oc	22½p	60	85		
BC Tel	Oc	25	20	45	20	104
BC Tel	Oc	25 p	305	325		
BCE	My	30	$9⅛	$9⅝	$9½	10
BCE	My	30 p	5	10		7
BCE	My	32½	$6¾	$7⅛	$6¾	412
BCE	My	32½p	6	15		884
BCE	My	35 p	7	15		1443
BCE	My	37½	200	210	200	2219
BCE	My	37½p	7	15	10	1491
BCE	My	40	35	50	50	1502
BCE	My	40 p	90	110	125	366
BCE	Ag	32½	$6⅞	$7⅜	$7⅜	230
BCE	Ag	32½p	1	15	50	50
BCE	Ag	35 p	10	25	15	351
BCE	Ag	37½	265	290	260	782
BCE	Ag	37½p	40	55	50	268
BCE	Ag	40 p	175	195	185	113
BCE	Nv	35	$5	$5½	$5⅝	17
BCE	Nv	35 p	25	50	45	41
BCE	Nv	37½	315	335	315	352
BCE	Nv	37½p	75	100	115	58
BCE	Nv	40	190	200	190	563
BCE	Nv	40 p	200	235	225	15
Bk B C	My	5	20	45	125	8
Bk B C	My	5 p		25		
Bk B C	My	6		15	25	50
Bk B C	My	6 p	65	90		
Bk B C	My	7½		5	40	50
Bk B C	My	7½p	225	250		
Bk B C	My	10		5		
Bk B C	My	10 p	475	$5		
Bk B C	Ag	5	45	70	60	133
Bk B C	Ag	5 p	15	40	15	140
Bk B C	Ag	6	5	20		
Bk B C	Ag	6 p	75	100	65	10
Bk B C	Ag	7½		10	5	3387
Bk B C	Ag	7½p	250	275		
Bk B C	Ag	10		10	5	60
Bk B C	Ag	10 p	$5	$5¼		
Bk B C	Nv	5 p	30	40	45	15
Bk B C	Nv	7	10	20	15	235
Bk B C	Nv	7 p	195	220	175	10
Bk Mtl	My	22½	470	495		139
Bk Mtl	My	22½p	1	10		223
Bk Mtl	My	25 p	5	20		545
Bk Mtl	My	27½p	85	110		842
Bk Mtl	My	30	3	5		858
Bk Mtl	My	30 p	295	320		2
Bk Mtl	Ag	22½p	4	25		20
Bk Mtl	Ag	25 p	30	40		828
Bk Mtl	Ag	27½p	105	130		172
Bk Mtl	Ag	30	15	25		666
Bk Mtl	Ag	30 p	295	320		30
Bk Mtl	Nv	25	265	290	270	651
Bk Mtl	Nv	25 p	40	60		74
Bk Mtl	Nv	27½p	135	160		27
Bk NS	Jn	10	290	315	275	5
Bk NS	Jn	10 p		15	15	10
Bk NS	Jn	12½p	10	30	50	110
Bk NS	Jn	15	5	20	15	1805
Bk NS	Jn	15 p	200	225	220	5
Bk NS	Sp	10	300	325	295	29
Bk NS	Sp	10 p	5	20		
Bk NS	Sp	12½p	20	40	45	37
Bk NS	Sp	15 p	210	235	250	23
Bk NS	Dc	10	310	335		
Bk NS	Dc	10 p	10	30		
Bk NS	Dc	12½	115	135	130	533
Bk NS	Dc	12½p	35	55	60	31
Bk NS	Dc	15	35	60		
Bk NS	Dc	15 p	230	255		
Bow Val	Ap	15	175	200	255	209
Bow Val	Ap	15 p		3	5	92
Bow Val	Ap	17½		1	5	3302
Bow Val	Ap	20		2	5	2283
Bow Val	Ap	20 p	310	335	290	
Bow Val	Ap	22½		2	1	471
Bow Val	Ap	22½p	$5⅜	$5⅞	400	
Bow Val	Ap	25		2	5	327
Bow Val	Ap	25 p	$7⅞	$8⅜	$8	
Bow Val	Jy	15	235	260	285	96
Bow Val	Jy	15 p	15	25	30	33
Bow Val	Jy	17½	70	90	90	766
Bow Val	Jy	17½p	105	125	100	94
Bow Val	Jy	20	20	35	45	541
Bow Val	Jy	20 p	310	335	300	19
Bow Val	Jy	22½	5	15	15	69
Bow Val	Jy	22½p	$5½	$6		
Bow Val	Oc	15	285	310	350	10
Bow Val	Oc	15 p	35	60	25	22
Bow Val	Oc	17½	130	155	160	450
Bow Val	Oc	17½p	135	160	135	39
Bow Val	Oc	20 p	320	345	270	10
Brscn A	Ap	27½	490	$5¼		11
Brscn A	Ap	27½p		5		8
Brscn A	Ap	30	240	265	290	75
Brscn A	Ap	30 p		10		83
Brscn A	Ap	32½		15	15	525
Brscn A	Ap	35		10		273
Brscn A	Ap	37½		10		28
Brscn A	Ap	37½p	490	$5⅛		
Brscn A	Jy	27½	$5⅛	$5½		10
Brscn A	Jy	27½p	1	20		12
Brscn A	Jy	30 p	20	45		15
Brscn A	Jy	32½	145	165	145	165
Brscn A	Jy	35 p	245	260		10
Brscn A	Jy	37½	5	30		35
Brscn A	Jy	37½p	$5	$5¼		
Brscn A	Oc	30	365	390		100
Brscn A	Oc	30 p	50	75		5
Brscn A	Oc	32½p	125	150		8
Brscn A	Oc	35	95	120		63
Brscn A	Oc	35 p	260	285		42
Brscn A	Oc	37½	35	60		26
Brscn A	Oc	37½p	$5	$5¼		2

C D

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
C Im B	Jn	25 p	1	10	50	15
C Im B	Jn	27½	300	325	250	239
C Im B	Jn	27½p	5	20	35	115
C Im B	Jn	30 p	30	55	40	391
C Im B	Jn	32½	10	20	20	1128
C Im B	Jn	32½p	240	250	320	43
C Im B	Sp	27½	330	355	270	100
C Im B	Sp	27½p	20	45	40	10
C Im B	Sp	30 p	65	90	125	140
C Im B	Sp	32½	50	75	50	1369
C Im B	Sp	32½p	270	295	315	16
C Im B	Dc	27½	360	385	330	33
C Im B	Dc	27½p	50	75		
C Im B	Dc	30 p	125	150	165	94
C Im B	Dc	32½p	290	315		
C Marc	My	17½	285	310		84
C Marc	My	17½p	5	30		67
C Marc	My	20	75	100		296
C Marc	My	20 p	25	45		145
C Marc	My	22½	10	35	25	605
C Marc	My	22½p	220	245		195
C Marc	My	25	1	15		301
C Marc	My	25 p	450	475		
C Marc	My	27½		5		286
C Marc	My	27½p	$6⅞	$7¼		
C Marc	Ag	17½	335	360		23
C Marc	Ag	17½p	30	55		20
C Marc	Ag	20	165	190		78
C Marc	Ag	20 p	60	85		72
C Marc	Ag	22½	60	85		290
C Marc	Ag	25	30	50		30
C Marc	Ag	25 p	465	490		
C Marc	Nv	20	235	260		13
C Marc	Nv	20 p	95	120		92
C Marc	Nv	22½	120	145		25
C Marc	Nv	22½p	275	300		5
C Ocidl	My	22½	$9½	$10		
C Ocidl	My	22½p	1	15		
C Ocidl	My	25	$7¼	$7¾	$5	20
C Ocidl	My	25 p	1	25	10	5
C Ocidl	My	27½	485	$5⅛	200	13
C Ocidl	My	27½p	5	30		
C Ocidl	My	30	250	265	240	264
C Ocidl	My	30 p	45	70	80	20
C Ocidl	My	32½p	160	185		
C Ocidl	Ag	22½	$9⅞	$10⅜		
C Ocidl	Ag	22½p	5	30	55	30
C Ocidl	Ag	25	$7⅞	$8⅜	300	3
C Ocidl	Ag	25 p	15	40	20	3
C Ocidl	Ag	27½	$5⅞	$6⅜	200	5
C Ocidl	Ag	27½p	25	50	140	5
C Ocidl	Ag	30	385	410	220	10
C Ocidl	Ag	30 p	75	100		
C Ocidl	Ag	32½	220	240	230	23
C Ocidl	Ag	32½p	170	195		
C Ocidl	Nv	25	$8⅝	$8⅞		
C Ocidl	Nv	25 p	30	55		
C Ocidl	Nv	27½	$6⅜	$6⅞		
C Ocidl	Nv	27½p	50	75		
C Ocidl	Nv	30	460	485	265	5
C Ocidl	Nv	30 p	95	115		
C Ocidl	Nv	32½	330	350	340	10
C Ocidl	Nv	32½p	195	220	170	5
CanP E	My	20	$7⅞	$8¼		16
CanP E	My	20 p		10		5
CanP E	My	22½	$5⅜	$5¾		21
CanP E	My	22½p		10		29
CanP E	My	25	300	315	320	1834
CanP E	My	25 p	1	5		1220
CanP E	My	27½p	30	55		85
CanP E	My	30	10	35		261
CanP E	My	30 p	190	215		3
CanP E	Ag	22½	$5½	$5⅞		39
CanP E	Ag	22½p	1	20		27
CanP E	Ag	25	360	385		263
CanP E	Ag	25 p	25	50		143
CanP E	Ag	27½p	85	110		52
CanP E	Ag	30	100	120		705
CanP E	Ag	30 p	240	265		50
CanP E	Nv	25	405	430		35
CanP E	Nv	25 p	45	70		6
CanP E	Nv	27½	250	275	265	33
CanP E	Nv	27½p	115	140		50
CanP E	Nv	30 p	260	285		20
Carl OK	My	12½	215	240	225	37
Carl OK	My	12½p	5	25		
Carl OK	My	15 p	45	70	55	183
Carl OK	My	17½		3	10	1152
Carl OK	My	17½p	275	300	245	
Carl OK	My	20		5	15	10
Carl OK	My	20 p	$5¼	$5¾		
Carl OK	Ag	12½	270	295	290	41
Carl OK	Ag	12½p	15	35	30	45
Carl OK	Ag	15 p	80	100	110	100
Carl OK	Ag	17½p	275	310	265	1
Carl OK	Nv	12½	320	345	340	44
Carl OK	Nv	12½p	20	45		
Carl OK	Nv	15	160	175	160	220
Carl OK	Nv	15 p	110	130	115	29
Carl OK	Nv	17½p	280	315		
CBth A	Ap	12½	375	415		2
CBth A	Ap	12½p		5		20
CBth A	Ap	13¾	250	285		20
CBth A	Ap	13¾p		10		32
CBth A	Ap	15 p		10		150
CBth A	Ap	17½		5		155
CBth A	Ap	17½p	105	150		
CBth A	Ap	20		25		10
CBth A	Ap	20 p	350	395		
CBth A	Jy	12½	390	415		
CBth A	Jy	12½p		25		
CBth A	Jy	15	150	175		6
CBth A	Jy	15 p	20	45		5
CBth A	Jy	17½	15	40		209
CBth A	Jy	20	5	30		15
CBth A	Jy	20 p	375	400		
CBth A	Oc	15	185	200	200	24
CBth A	Oc	15 p	50	75		10
CBth A	Oc	17½	55	75	65	110
CBth A	Oc	17½p	190	215		33
CBth A	Oc	20	5	30		
CBth A	Oc	20 p	390	415		
Cmnc	Jn	10	$5	$5⅜	$5¾	
Cmnc	Jn	10 p	1	5	20	30
Cmnc	Jn	12½	280	305	330	747
Cmnc	Jn	12½p	2	7	7	186
Cmnc	Jn	15 p	50	75	40	137
Cmnc	Jn	17½	15	30	25	1295
Cmnc	Jn	17½p	250	275	210	261
Cmnc	Sp	10	$5¼	$5½	485	5
Cmnc	Sp	10 p	1	10		
Cmnc	Sp	12½	315	345	380	200
Cmnc	Sp	12½p	5	10	6	40
Cmnc	Sp	15 p	70	90	70	37
Cmnc	Sp	17½	25	45	50	45
Cmnc	Sp	17½p	255	280		
Cmnc	Dc	12½	345	370		
Cmnc	Dc	12½p	10	25	50	5
Cmnc	Dc	15	165	180	145	8
Cmnc	Dc	15 p	85	105	90	5
Cmnc	Dc	17½	55	80	100	24
Cmnc	Dc	17½p	265	290	215	5
CP Ltd	My	45	$14⅝	$15⅛	$14⅛	189
CP Ltd	My	45 p		3	1	70
CP Ltd	My	47½	$12⅛	$12⅝	$11⅛	10
CP Ltd	My	47½p		5		
CP Ltd	My	50	$10	$10⅜	$10¾	737
CP Ltd	My	50 p		8	10	636
CP Ltd	My	55	$5⅛	$5½	$5¾	849
CP Ltd	My	55 p	10	35	45	485
CP Ltd	My	60	160	185	190	1117
CP Ltd	My	65	20	40	50	191
CP Ltd	My	65 p	$5¼	$5¾	$7⅛	2
CP Ltd	Ag	45	$15⅜	$15⅞	$15⅜	8
CP Ltd	Ag	45 p	1	10	120	15
CP Ltd	Ag	47½	$13	$13½	$11¾	11
CP Ltd	Ag	47½p	5	15	45	6
CP Ltd	Ag	50	$10¾	$11¼	$11⅜	180
CP Ltd	Ag	50 p	10	35	20	104
CP Ltd	Ag	55	$6¾	$7¼	$7¼	480
CP Ltd	Ag	55 p	75	100	85	446
CP Ltd	Ag	60	370	395	365	701
CP Ltd	Ag	65	165	190	185	240
CP Ltd	Ag	65 p	$5⅜	$5⅞	$7¼	3
CP Ltd	Nv	55	$7¾	$8¼		
CP Ltd	Nv	60 p	305	330	310	36
CP Ltd	Nv	65 p	$5½	$6	$6⅛	10
CRL	Jn	20	$9⅞	$10⅜	$10¼	236
CRL	Jn	20 p	5	15	15	666
CRL	Jn	22½	$7⅛	$8	$8	399
CRL	Jn	27½	355	380	360	913
CRL	Sp	20	$10⅛	$10¾	$7¾	24
CRL	Sp	20 p	15	25	30	611
CRL	Sp	22½	$8⅛	$8¾	$8½	138
CRL	Sp	25	$6¼	$6¾	$7	174
CRL	Sp	25 p	95	110	110	306
CRL	Sp	27½	475	$5¼	$5	773
CRL	Sp	27½p	165	180	190	595
CRL	Sp	32½p	375	400	385	15
CRL	Dc	22½	$8⅝	$9⅛		
CRL	Dc	22½p	75	95	75	42
CRL	Dc	25	$7	$7½	$5⅞	13
CRL	Dc	25 p	120	145	125	24
CRL	Dc	32½	300	315	300	37
CRL	Dc	32½p	425	460	435	5
Crslr U	My	30	$6⅞	$7⅜		3
Crslr U	My	30 p	4	25		
Crslr U	My	32½	460	485		2
Crslr U	My	32½p	5	25		
Crslr U	My	35	225	250	300	108
Crslr U	My	35 p	35	60		
Crslr U	Ag	30	$7¼	$7¾		10
Crslr U	Ag	30 p	20	45		1
Crslr U	Ag	32½p	70	95		15
Crslr U	Ag	35	380	405		
Crslr U	Ag	35 p	130	155		10
Crslr U	Nv	32½	$5⅝	$6⅛		
Crslr U	Nv	32½p	120	145		
Crslr U	Nv	35	470	490		6
Crslr U	Nv	35 p	200	225		
CTr A f	Jn	7½	120	145		250
CTr A f	Jn	7½p		25		
CTr A f	Jn	10	5	20	20	813
CTr A f	Jn	10 p	130	155		363
CTr A f	Jn	12½		10		155
CTr A f	Jn	12½p	375	400		
CTr A f	Sp	7½p	10	35		2
CTr A f	Sp	10	45	50		517
CTr A f	Sp	10 p	150	170		185
CTr A f	Sp	12½	1	20		440
CTr A f	Sp	12½p	390	415		4
CTr A f	Dc	7½	170	195		77
CTr A f	Dc	7½p	25	50		
CTr A f	Dc	10 p	160	185		38
Den B f	Ap	10	140	165	150	
Den B f	Ap	10 p	1	10	50	10
Den B f	Ap	12½		15	15	84
Den B f	Ap	15		4	35	413
Den B f	Ap	15 p	340	365	360	
Den B f	Ap	17½		5	20	46
Den B f	Ap	17½p	$5⅞	$6⅜	460	
Den B f	Ap	20		5	20	30
Den B f	Ap	20 p	$8⅜	$8⅞		
Den B f	Jy	10	160	185	125	290
Den B f	Jy	10 p	10	35	50	204
Den B f	Jy	12½	40	60	65	384
Den B f	Jy	12½p	100	125	70	108
Den B f	Jy	15	1	20	25	806
Den B f	Jy	15 p	350	375	470	27
Den B f	Jy	17½	1	10	10	117
Den B f	Jy	17½p	$5⅞	$6⅜	430	10
Den B f	Oc	10	185	210	245	23
Den B f	Oc	10 p	45	65	80	69
Den B f	Oc	12½	50	75	70	134
Den B f	Oc	12½p	115	140	100	60
Den B f	Oc	15	15	40	35	203
Den B f	Oc	15 p	360	385	350	29
Dfs A	Jn	22½p	1	25		10
Dfs A	Jn	25	145	170		113
Dfs A	Jn	25 p	30	55		49
Dfs A	Jn	27½	25	45	40	613
Dfs A	Jn	27½p	190	210		53
Dfs A	Jn	30	5	25		127
Dfs A	Sp	22½	365	390		7
Dfs A	Sp	22½p	5	30		5
Dfs A	Sp	25 p	65	90		81
Dfs A	Sp	27½p	205	230		10
Dfs A	Sp	30	25	50		85
Dfs A	Sp	30 p	410	435		5
Dfs A	Dc	25	260	285		5
Dfs A	Dc	25 p	100	125		5
Dfs A	Dc	27½	125	150	155	35
Dfs A	Dc	27½p	225	250		10
Dfs A	Dc	30	55	80		
Dfs A	Dc	30 p	415	440		
Dom M	Ap	7½	$5⅛	$5½	$5¼	
Dom M	Ap	7½p		5	20	57
Dom M	Ap	9	360	385	400	
Dom M	Ap	9 p		10	30	10
Dom M	Ap	10 p		10	15	132
Dom M	Ap	15		10	1	601
Dom M	Jy	7½	$5⅜	$5⅝	$5⅜	58
Dom M	Jy	7½p	5	15	30	93
Dom M	Jy	9	405	425	425	50
Dom M	Jy	9 p	10	15	55	38
Dom M	Jy	10	320	335	325	775
Dom M	Jy	10 p	15	30	35	160
Dom M	Oc	9	435	455	410	7
Dom M	Oc	9 p	15	30		
Dom M	Oc	10	355	375	400	118
Dom M	Oc	10 p	40	50	45	37
Dom M	Oc	15 p	250	270		

E F

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Echo	Ap	10	$6½	$6¾	$6⅞	3
Echo	Ap	10 p		10	10	70
Echo	Ap	12½p		15	25	70
Echo	Ap	15 p		25	50	7
Echo	Ap	17½		15		
Echo	Ap	17½p	60	85		
Echo	Jy	10	$6⅝	$6⅞	$6½	10
Echo	Jy	10 p		25	60	15
Echo	Jy	12½	440	465	$5	21
Echo	Jy	12½p	5	25	40	130
Echo	Jy	15 p	60	85	115	8
Echo	Jy	17½p	155	180	150	6
Echo	Oc	10	$7	$7⅛	$7	11
Echo	Oc	10 p	5	30		
Echo	Oc	12½	$5	$5⅛	$5⅝	15
Echo	Oc	12½p	15	40	70	15
Echo	Oc	15	340	365	345	86
Echo	Oc	15 p	105	130	115	30
Echo	Oc	17½	225	250	240	100
Echo	Oc	17½p	205	230	225	24

G H

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Gnstar	Ap	20	$7⅝	$8⅛	$10	
Gnstar	Ap	20 p		15	25	4
Gnstar	Ap	22½	$5⅛	$5½	$6⅜	
Gnstar	Ap	22½p		20	75	12
Gnstar	Ap	25	270	300	260	27
Gnstar	Ap	25 p		10	10	55
Gnstar	Ap	30		4	1	761
Gnstar	Ap	32½		5	5	417
Gnstar	Ap	32½p	450	$5	275	
Gnstar	Jy	25	345	375	365	15
Gnstar	Jy	27½p	85	115	105	147
Gnstar	Jy	32½p	475	$5¼	360	5
Gnstar	Oc	27½	240	255	260	36
Gnstar	Oc	27½p	115	140	90	8
Gnstar	Oc	30 p	250	275	260	10
Gnstar	Oc	32½	55	70	70	356
Gnstar	Oc	32½p	475	$5¼		
Gulf C	My	15 p		5		317
Gulf C	My	17½p	5	10		1235
Gulf C	My	20 p	65	85	80	134
Gulf C	Ag	15	485	$5⅛	$5	234
Gulf C	Ag	15 p	5	20		162
Gulf C	Ag	17½	290	300	300	947
Gulf C	Ag	17½p	30	40		136
Gulf C	Ag	20 p	110	130	125	40
Gulf C	Nv	15	$5	$5⅜	$5¼	82
Gulf C	Nv	15 p	10	35		10
Gulf C	Nv	17½p	45	60		242
Gulf C	Nv	20 p	140	160	130	35
Husky	Ap	7½p		10		
Husky	Ap	10 p		2	10	508
Husky	Ap	12½		1	3	3999
Husky	Ap	15		1	1	191
Husky	Ap	15 p	385	410	380	
Husky	Jy	10 p	5	15	25	221
Husky	Jy	12½p	140	160	150	94
Husky	Jy	15	5	15	15	246
Husky	Jy	15 p	385	410	325	1
Husky	Oc	10 p	15	30	30	5
Husky	Oc	12½p	140	160	125	8

I J

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
I-City	Jn	7½	460	$5	287	
I-City	Jn	7½p		10		
I-City	Jn	10	225	260	310	1127
I-City	Jn	10 p		15	75	
I-City	Jn	12½p	40	65	50	25
I-City	Jn	15		10		
I-City	Jn	15 p	270	310	275	6
I-City	Sp	7½	460	$5		

Suite à la page 18

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Marché à la baisse

TORONTO (PC) — Le marché était à la baisse et une bonne activité régnait, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a terminé la séance en recul de 4.39 points, à 2636.51.

Quelque 12.02 millions d'actions ont été échangées, au lieu de 13.65 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Bank of Montreal perd 1-8 à $27 1-4, Norcen Energy 1-4 à $15 3-4, Alccan Aluminum 1-2 à $33 5-8, Penningons Stores 1-8 à $10 1-2 et Great Lakes Forest 2 à $87. Inland Natural Gas gagne 1 3-8 à $17 1-2, Tut Enterprises 2 cents à 25 cents, Canada Trustco Mortgages 1 3-8 à $37 3-8, Central Trust 1-4 à $13 1-2 et Nova Alberta A 1-8 à $6 1-8.

Dans les mines, Yellowknife Bear cède 7 1-4 à $6, Terra Mines 6 cents à $2.62 et Delhi Pacific 4 cents à 16 cents. Norlex Mines gagne 1 cent à 10 cents et Silveride Resources 1 cent à $1.22

Dans les pétroles, Rannger Oil abandonne 1-8 à $5, Dorset Resourcces 3 cents à 49 cents et Penn West Petroleum 8 cents à $1.57. Icor Oil and Gas gagne 15 cents à $1 et Charter Oil 10 cents à 72 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

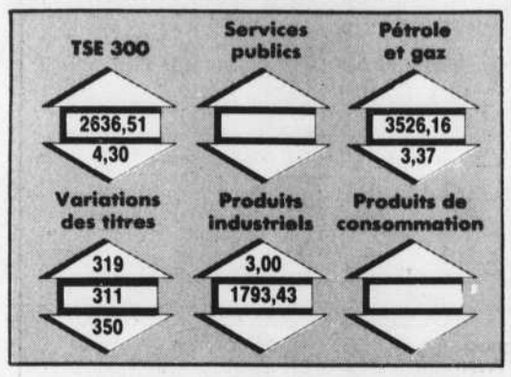

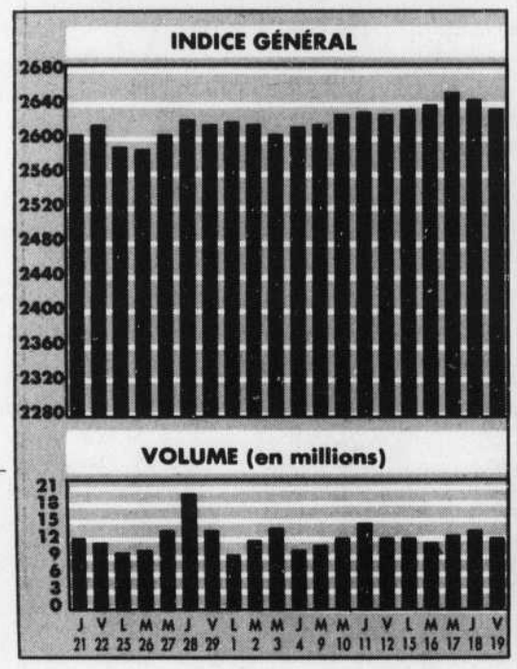

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A.G.F.M	100	$13¼	13¼	13¼	— ¼
AMCA Int	48850	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
AMCA p	1594	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
AMCA 2 p	3150	$25	24⅞	24⅞	
Abatera o	1000	65	65	65	
Aberford	6500	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Aberford w	2200	215	210	210	— 1
Abti Price	420	$53⅜	53	53⅜	— ⅛
Adanac M o	z200	25	25	25	
Agassiz	10966	223	220	220	— 5
Agnico E	8050	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅜
Agra Ind A	33300	$7⅞	7⅜	7¾	+ ¼
Agra B f	9200	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅜
Aiguebel o	3000	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Albany o	2520	50	49	49	+ 1
Alt Energy	22157	$21½	21⅜	21⅜	— ⅛
Alt Enr A	2760	$30⅜	30	30	
Alta Nat	2900	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Alcan	95820	$34	33⅛	33⅜	— ½
Alcan w	56075	$5⅞	5½	5¾	— ¼
Algoma St	605	$23⅞	23⅜	23⅜	
ASTel p	1000	$24⅞	24⅞	24⅞	
Algma St B	3000	$25⅛	25	25	+ ⅛
Altex o	500	116	116	116	— 4
Alum A	2800	$26⅛	26	26	— ¼
Alum c p	1600	$25⅛	25	25	— ⅛
Am Eagle o	5731	195	185	185	— 5
Am Leduc	4000	29	29	29	
Ang CT 265	100	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅜
Ang dGld o	3000	120	120	120	
Anthes	13000	55	52	52	— 3
Arbor A	100	$10½	10½	10½	
Arbor B f	400	$10⅜	10⅜	10⅜	
Argcen	30225	$19⅜	19¼	19¼	+ ⅛
Argus	z1	$10⅛	10⅛	10⅛	
Argus C pr	z29	$10⅞	10⅞	10⅞	
Argvil A f	3200	238	230	238	+ 8
Asamera	11800	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Astral A f	150	$57⅞	57⅞	57⅞	— ⅛
Astral B f	350	$57⅞	57⅞	57⅞	— ⅛
Atco I f	3300	$8½	8½	8½	
Atco II	1100	$8¼	8¼	8¼	— ½
Atco 11½	300	$30⅜	30½	30⅜	
Atco w	1450	150	140	145	— 5
Atl C Cap	2000	190	185	190	+ 10
Atl Shop p	4000	$26⅜	26¼	26⅜	+ ¼
Atlas Yk o	7500	30	28	30	
BC Rail p	7375	$26⅜	26½	26½	
BC Sugar A	2565	$22¼	22	22⅛	— ¼
BC Sugar w	500	280	280	280	
BGR A	6700	58	8	8	— ⅛
BGR w	4200	122	120	120	— 2
BMB Comp	11300	325	315	325	+ 5
BP Canada	389	$34¼	34⅛	34⅛	— ½
Bachelor	2763	365	350	365	+ 5
Banister C	1650	$9⅛	8⅞	8⅞	— ¼
Bk Alberta	3000	58	7¾	7¾	
Bank BC	13834	$5⅜	5⅛	5⅛	— ¼
Bk BC 228	1200	$22¾	22⅝	22⅝	— ⅛
Bk BC 222	400	$24	23½	24	+ ½
Bk Mtl	265869	$27½	27¼	27¼	— ⅛
Bk Mtl 2⅞	6780	$35⅜	35	35⅛	
Bk Mtl 250	2100	$30⅞	30⅝	30¾	+ ¼
Bk Mtl 3p	12400	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Bk Mtl w	14600	360	350	360	
Bank N S	46533	113	12¾	12¾	— ⅛
Bk N S Ip	45500	$25¼	25⅛	25⅛	
Bankeno w	4000	70	66	70	— 5
Barrick o	22066	134	130	134	+ 4
Baton A f	2700	$16⅞	16¾	16¾	
Baxter	85500	27	25	27	
Baxter w	5000	5	5	5	+ 1
BCE	68880	$39¼	39⅛	39¼	+ ⅛
BCE 2.25 p	600	$33⅜	33⅜	33⅜	
BCE 1.80 p	1200	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
BCE 2.05 p	525	$39⅛	39⅛	39⅛	+ ⅛
BCE 2.70 p	7125	$40	39⅞	40	+ ¼
Biotech	1600	$5⅜	5¼	5⅜	
Black Phot	3950	$19½	19	19	— ¼
Bikdom o	1100	280	265	280	+ 5
Blackwod	2300	400	390	390	
Bluesky	6500	445	435	440	
Bonanza R	11670	430	420	425	— 5
Bonza R w	1000	55	55	55	+ 5
Bonar	4200	$13¾	13⅝	13⅝	— ¼
Bonar w	9400	445	430	435	
Bow Valy	11011	17	16¾	16¾	— ⅛
Bow Vly 205	1300	$26⅞	26⅝	26⅞	+ ⅛
Bow Vly R	2400	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Bralorne	17700	485	485	485	
Bralor 8.75	900	$20¼	20	20¼	
Bralorn w	z200	95	95	95	
Bramalea	1640	$17¼	17⅛	17⅛	+ ⅛
Brmlea B p	1000	$25¼	25¼	25¼	
Brscade p	2084	$39⅞	39⅝	39⅞	+ ⅛
Brascan A	11825	$32⅝	32¼	32½	+ ⅜
Brascan B	500	$32½	32½	32½	—1⅝
Brscn 8½	z25	$25⅜	25⅜	25⅜	
Brscn 1981	2300	$26⅜	26¼	26¼	+ ¼
Brkwater o	12000	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Bright A	100	20	20	20	— ¼
Brinco	45300	213	200	200	— 6
Brinco p	1865	315	315	315	+ 5
Brisa o f	850	470	460	470	+ 10
BCFP	20310	9⅝	9	9¼	
BCFP p	z50	$34½	34½	34½	
BC Res	28275	248	245	245	
BC Res p	4625	$29⅛	29	29	+ ⅛
BC Phone	7061	$22⅜	22¼	22¼	
BCPh 4¾ p	200	50	50	50	+ 1
BCPh 4.84	3089	$13¾	13⅝	13¾	+ ¼
BCPh 6.80	515	$18½	18½	18½	+ ½
BCP 7.04 p	200	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅜
BCP 11.24 p	1000	$29¼	29¼	29¼	
Broulan	10600	117	116	116	— 4
Brunswk	2610	$17⅛	16⅞	17	
Budd Can	1970	$21½	20¾	21½	+ ½
C D					
CAE	59235	$17	16¾	16⅞	+ ⅛
CB Pak	1000	$15½	15⅜	15⅜	
CB Pak w	1650	385	375	385	
CCL A	800	$28½	28	28	— ¾
CCL B f	1615	$26¾	26¼	26¾	+ ½
CDC Life	42550	$21¾	21⅜	21½	— ⅛
CIL	z10	$28½	28½	28½	
CME Res o	1000	43	43	43	
Cableshar	22300	250	225	240	—15
Cabre	2000	285	280	280	+ 10
Cad Frv	3100	15	15	15	
Cad Frv A	43100	9	8⅞	9	+ ⅛
Cad Frv w	z50	5⅞⅝	7⅝	7⅝	
Calais	4000	71	71	71	— 1
Cambridg	2200	17	16⅞	17	
Cmbridg w	150	320	320	320	— 5
Camco Inc	900	$12⅜	12½	12½	—½
Camel O G	7600	49	46	49	— 1
Camndx o	3000	70	70	70	
Camp RL	17200	$30	29⅝	29⅞	— ⅛
Camp Res	804	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Cam Res A	133	$15½	15½	15½	+ ⅜
Camp Soup	700	$20⅛	19⅞	20⅛	+ ¼
Campeau f	5600	$25	24¾	25	
Cmpeau w	500	$5	5	5	— ⅛
CCem ex p	2364	$10⅜	10¼	10¼	— ⅜
CCem 2 p	7300	$13½	13½	13½	
CDC f	8891	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
CDC pr B	688	$11⅞	11⅝	11⅝	—1½
CDC 1980	18709	$18	17¾	17¾	— ⅛
CDC 1983	4450	$26½	26¼	26⅜	— ⅛
Can Malt	300	$20½	20½	20½	
CanP Ent	13425	$28	27⅞	28	
C Packrs	100	$28⅝	28⅝	28⅝	— ⅜
CPerm C p	500	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
CS Pete f	100	455	455	455	—15
CTrst	369241	$37½	36⅛	37⅜	+ 1⅜
CTrust w A	83400	$49	46½	48¾	+ 2⅝
C Tung	1100	$14⅜	14⅜	14⅜	
CComrcl p	4600	$5⅜	5⅛	5⅛	— ⅛
CCMan X f	1640	$24½	24	24½	+ ⅜
CC Man Y	2050	$24½	24	24¼	— 1
CDolar A f	500	$11¼	11¼	11¼	— ¼
CDolar B f	500	$11½	11½	11½	
CForms A f	3300	425	420	420	— 5
CI Bk Com	64211	$30⅜	29⅞	30⅜	+ ½
CIBC 250 p	600	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
CIBC 2.05 p	9640	$25¾	25½	25⅝	+ ⅛
CIBC 35625	7620	$29	28⅞	29	+ ⅛
CIB p	225000	$101	100¾	101	+ ¼
CIBC w	28795	340	315	340	+ 20
CIBC w A	25311	440	425	430	+ 10
Cdn Jorex	2100	430	425	430	— 5
C Manoir	9900	$13½	13⅜	13½	+ ⅜
C Marconi	300	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
CNat R	12840	27	25½	27	+ 2
C Ocdental	3268	$31⅞	31⅝	31¾	— ⅛
CP Ltd	18275	$59⅞	59⅝	59⅝	
Concom	2500	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Cdn Tire	z20	$12¾	12¾	12¾	
CTire A f	28064	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅜
CUtil A f	1200	$17½	17¼	17¼	— ⅛
C Util B	1000	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
CUtil 6 pr	150	$64	64	64	+ ½
C Util 9.24	300	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅜
C Util 7.30	1040	$21⅝	21½	21⅝	+ ⅛
CUtil 2nd D	550	$26⅝	26¼	26⅝	+ ⅜
CUtil 2nd E	400	$27	27	27	
CUtil 2nd F	700	$28½	28	28¼	— ¼
CUtil 2nd G	1100	$29	29	29	
CUtil 2nd H	4275	$23⅛	22⅞	22⅞	
CUtil 2nd I	400	$25⅞	25⅞	25⅞	
CUtil A w	2625	355	350	350	— 5
CUtil B w	2312	350	350	350	—10
C Wrld	300	430	430	430	—20
C Wrldwd p	500	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Cnamax o	5800	490	490	490	+ 10
Canfr Cp Ip	100	$24¾	24¾	24¾	
Cantor	22700	$9½	9⅜	9½	+ ¼
Cantor pr	3820	$22⅛	21¾	21⅞	— ¼
Canron A	2800	$12¾	12¾	12¾	
Canuc o	1000	25	25	25	— 1
Cara	2550	$11⅜	11¼	11¼	— ¼
Cara A f	350	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Carl OK	8700	$14¼	14⅛	14¾	+ ⅛
Carl A p	300	$23½	23	23	— ¼
Carl B p	400	$28⅛	28⅛	28⅛	— ⅜
Carlyle o	1248	45	45	45	
Carma A	11663	68	66	66	— 4
Carolin o	7750	370	340	355	—15
Cartier o	8000	11	11	11	
Celanese	2104	$7⅜	7⅛	7⅛	— ⅛
Celanes I p	300	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Celan 175 p	1300	$17¼	17	17¼	— ⅛
Centenial	11000	270	250	270	— 5
CFund A f	9505	$7⅛	7	7	
Ctrl Tr	123185	$13¾	12⅞	13½	+ ¼
Cntrl Tr p	300	525	25	25	
Chncllr	7800	70	70	70	
Charter Ol	91104	72	63	72	+ 10
Chateau A f	575	$15¾	15⅜	15⅜	— ¼
Chvco A	4300	56	53¾	53¾	
Chiefton	361	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅜
CHUM B f	5800	41	41	41	
Cimaron o	2400	6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Cineplex	8900	6½	6⅜	6½	
Cineplex p	33100	6¾	6¾	6¾	
Circo Crft	2400	9¼	9⅛	9⅛	
Coastl A f	500	6	6	6	
Coho A f	250	230	230	230	— 5
Coleco	100	$20½	20½	20½	— ½
Colonial o	9728	120	115	120	
Cmplx	3300	300	295	300	+ 5
Cominco	37842	$15	14⅞	14⅞	— ⅜
Cominco D	2050	528	277⅞	277⅞	
Cmrcl OG	500	220	220	220	— 5
Compu H o	24200	250	245	250	
Compu H w	12700	80	77	77	— 3
Cmpig	1700	$22	21½	21½	— ⅜
Cmp Inv o	675	225	225	225	— 2
Comtech	500	$5½	5½	5½	— ½
Comterm	250	126	126	126	+ 1
Coniagas o	5000	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅜
Con Bath A	2265	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Con Bath p	z20	$16⅞	16⅞	16⅞	
C Norex	4125	260	245	255	— 5
Cons Pipe	2600	$10⅝	10½	10½	— ⅛
Con Prof o	1500	145	142	142	— 3
Consoltex	1600	$5½	5¼	5½	
C Distb A	38500	$5⅜	5½	5½	— ⅛
CDistb B f	67100	$5½	5⅜	5⅜	— ⅜
Cons Gas	4535	$22¼	22¼	22¼	+ ⅛
C Gas 13½	100	$31½	31½	31½	+ ½
C Gas 9¼	1200	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ¼
Cons Gas w	500	6⅜	6⅜	6⅜	
Con Glass	600	$15½	15⅜	15½	+ ⅜
CTL Bank	1690	$10	9¾	9⅞	— ⅛
CTL A p	900	$24	24	24	
Conventrs	z72	$5½	5½	5½	
Conwest A	200	$8½	8½	8½	— ⅛
Conwst B f	7307	$9	9	9	+ ⅛
Conwst 12	1759	$29½	29¼	29¼	
Co enerco A	1200	$5⅞	5¾	5¾	
Corby	220	$32⅜	32⅜	32⅜	+ ⅜
Cor Mark f	1000	6⅞	6⅞	6⅞	
Core Mrk w	1000	189	189	189	+ 9
Corp Food	500	$16¼	16¼	16¼	
C Falcon C	100	18	18	18	— ¼
Corrida o	2333	29	29	29	
Coseka R	5500	345	335	340	+ 5
Coseka 7 p	1700	6½	6½	6½	+ ⅛
Craigmt	2000	121	120	120	— 1
Crain RL f	800	$17½	17½	17½	— ⅛
Crwn Life	z10	$132½	132½	132½	
Cr Life Ap	3500	526	26	26	+ ¼
Crownx	22545	$18⅛	17⅞	18⅛	+ ⅛
Crownx A f	5269	$18	17¾	17⅞	+ ¼
Crnx w	15918	460	420	460	+ 40
Czar Res	44900	190	187	189	
Dale-R pr	150	$6¼	6¼	6¼	
Daon Dev	45153	440	425	440	+ 10
Daon A	400	425	425	425	
Daon 9½ p	200	$5⅝	5⅝	5⅝	
Datel o	3200	133	125	125	—10
Davidson o	6300	430	410	430	+ 5
Dejour o	14600	31	30	30	
Delhi Pac o	44500	18½	16	16	— 4
Denison A p	2160	$12⅝	12½	12⅝	
Denison B f	3260	$11½	11⅜	11⅜	— ⅛
Denison p	4950	$24	23¾	24	+ ¼
Denison B p	17000	$22¾	22⅝	22¾	+ ¼
Denison w	12700	178	175	176	+ 3
Develcon	1100	$6¾	6⅝	6⅝	
Dexleigh o	75600	260	246	256	+ 1
Dexligh w	72000	100	96	96	— 1
Dicknsn A f	3125	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅜
Dicknsn B	360	$6½	6½	6½	— ¼
Digtech	2000	41	41	41	+ 1
Discovry f	z24	195	195	195	
Dofasco A	5574	$26	25½	25¾	
Dofasco B	500	$25⅜	25⅜	25⅜	—2⅛
Dfs 235	3300	$25	25	25	
Dfs 260	17660	$33⅛	32⅞	33	
Dofasco wt	280	$32	32	32	
Doman A	7320	220	210	220	+ 6
Doman B f	5490	175	170	170	+ 2
Dome Cda	15060	$7⅝	7½	7⅝	
Dome Mine	16750	$12⅞	12¾	12¾	
Dome M w	33900	220	215	220	+ 5
D Pete	110154	340	330	340	
DPete A p	7330	$15½	15⅜	15½	
D Explor o	6501	41	39	41	+ 2
D Textile	7000	$12	11½	11½	— ⅛
Domtar	2050	$36	35¾	35⅞	+ ⅛
Domtar pr	100	$13	13	13	— ¼
Domtar 225	500	$25¾	25¾	25¾	
Donohue	100	$16½	16½	16½	+ ⅛
Dor Val o	3434	120	110	110	— 5
Dorset	190800	52	49	49	— 3
Drm P	111750	41	39	41	+ 2
Dmag	z65	$5⅝	5⅝	5⅝	
Du Pont A	1530	$16	16	16	— ⅜
Durham f	5489	265	257	265	
Durham w	4200	106	100	105	+ 4
Dylex Ltd	z50	$46⅝	46⅝	46⅝	
Dylex A	59600	$42	41½	42	+ ⅜
Dynamar	1000	71	71	71	— 2
Dynmr 105	400	$8½	8½	8½	
Dynamr w	8000	7	7	7	
Dynex A	5000	25	25	25	+ 1
E F					
E-L Fin	15600	$39½	38⅛	39	+ 1½
Eaglet o	1600	200	190	190	—10
Est Bakrie	300	$26½	26¼	26½	
Echo Bay	14850	$16⅝	16½	16⅝	+ ⅛
Echo 1986 w	1500	$6¼	6¼	6¼	
Echo 1987 w	2300	$5½	5½	5½	
Echo 1988 w	400	$5⅞	5⅞	5⅞	— ¼
Echo 1989 w	1900	$6⅝	6⅜	6⅝	
Ego Res o	4266	24	23	23	
Elcthm X	4500	$7	6⅞	6⅞	— ¼
Elcthm Y f	7450	$7	6⅞	7	— ¼
Enertec	z56	48	48	48	
Equity Svr	6617	$8⅝	8½	8⅝	
Equity p	7250	$22¼	22	22	+ ⅛
Erickson	6100	460	445	445	—15
Evergren o	4000	30	30	30	
FCA Intl	1400	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Fibrdg	12322	$104½	103½	104	— ¾
Fincbrdg w	7400	$46⅛	46	46	— ½
Fathm Ocn	6450	280	250	250	—40
Fed Ind A	2440	$21	20½	21	+ ½
Fed Ind II	1200	$30¾	30½	30⅝	— ⅛
Fidinam p	300	$26½	26⅜	26½	+ ¼
Fin Truco	8533	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅜
Fin Trsco w	6700	50	45	50	+ 5
Firan	3000	123	123	123	+ 4
F Calgry p	200	58	8	8	+ ⅛
F City Fin	900	$13½	13⅜	13½	+ ¼
F Cty Tr B	300	58⅞	8⅝	8⅞	+ ⅝
F Cty Tr D	200	58¾	8¾	8¾	+ ⅛
F Marthon	1000	355	355	355	
F Mar	2500	290	280	290	+ 16
Flanagan o	33900	130	110	130	+ 25
Fleet Aero	1933	$13½	13¼	13⅜	
Ford Cnda	1145	$130	130	130	— 1
F Sea A pr	160	58	8	8	
Franco	318000	147	124	147	+ 23
Fraser	100	$17	17	17	— ¼
Fruehauf	1400	$23	22	22½	
Futurtek o	23300	58	56	56	— 2
G H					
GB Auto	1200	$7	6⅞	7	
GSW B f	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Galctic o	2900	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
Gallaco	400	$11	11	11	
Gallaco w	300	$7	7	7	— ¼
Galveston	3000	80	80	80	
Gandalf	8480	$9⅛	9	9	— ⅛
Gaz Metr	5100	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Gaz 15 p	400	$29¼	29¼	29¼	— ⅛
Geac Comp	63667	$12½	12⅛	12½	+ ¼
GMC	150	$95⅜	95⅜	95⅜	—4⅛
Genstar L	40741	$27⅞	27⅝	27⅞	+ ⅛
Gnstar 2.35	2100	$31⅞	31½	31½	— ¼
Genstr D p	4600	$27¼	27⅛	27¼	+ ⅛
Genstr E p	4775	$25⅜	25¼	25¼	+ ⅛
Geocrd	438913	300	290	295	+ 2
Giant Yk	1000	$14½	14½	14½	— ½
Gibraltar	5950	$10½	10⅛	10⅛	— ⅜
Glamis o	13300	$8¼	8	8¼	+ ¼
Glenayre	2500	6¾	6½	6⅝	
Goldale A f	8000	200	195	200	+ 5
Goldcorp f	25932	58	7⅝	8	+ ⅛
Goldcrp w	79100	143	115	140	+ 2
Gld Kn	22572	$5¼	5⅛	5¼	
G Rang	2500	62	62	62	+ 4
G Sceptr o	23100	$7⅝	7⅜	7½	+ ⅛
Goliath G o	7150	58⅜	8⅛	8¼	— ⅛
Goodyear	150	$40½	40½	40½	— ½
Grafton A f	3000	$32¾	32¾	32¾	+ ¼
Grandma	z300	55	55	55	
Granduc	z250	46	46	46	
Granges o	f21800	390	380	390	+ 10
GL Forest	9150	88	87	87	— 2
Gt Pacific	1020	$30¾	30½	30¾	+ ¼
GW Steel A	10400	200	200	200	+ 10
Grenwich o	8000	155	120	120	—10
Greyhnd C	1800	430	430	430	
Growth I	1900	$10⅝	10½	10½	— ¼
Growth p	900	$25½	25¼	25⅜	— ⅛
Growth w	900	250	245	250	+ 5
Guar Trc p	225	$22½	22½	22½	— ¼
Gardn MS f	3800	$7⅞	7¾	7⅞	
Gard MS w	9000	139	131	131	— 1
Gard PA f	2400	$8½	8⅜	8⅜	
Gardn P w	4000	69	69	69	
Gulf Can	67218	$19¾	19⅝	19⅝	— ¼
Gulfstrm o	20475	68	66	66	
HCI A f	2000	50	50	50	+ 2
Haley	1550	$10¼	10⅛	10¼	— ⅛
H Group A	1700	57	6⅞	7	+ ⅛
Hmrsn C p	500	$25⅜	25⅜	25⅜	
Hrding A f	860	149	144	144	— 1
Hard Crp C	630	113	113	113	— 7
Harris A f	1200	$6½	6⅜	6½	
Harris B	200	$6¼	6¼	6¼	
Hartco	800	420	420	420	— 5
Hawker	5175	$20¼	19⅝	20	— ¼
Hayes D	1490	$10½	10⅜	10½	— ⅛
Hees Intl	4810	$23¼	23	23⅛	
Hees D p	200	$25¼	25¼	25¼	
Hees E p	200	$24	24	24	+ ½
Hees Intl w	5900	$7⅛	6⅞	7	+ ⅛
Helix w	1400	380	380	380	+ 15
Heritag A f	100	$21	21	21	
Highwod o	200	335	335	335	
Hollinger	z107	$35½	35½	35½	
Howdn DH	100	$15	15	15	
HBay Mn s	6858	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
HBay Mn w	27000	35	30	30	— 8
H Bay Co	2040	$16	15⅞	16	
HBC A p	3811	$15⅞	15¾	15⅞	
HBC B p	4250	526	25⅜	26	
Husky Oil	54684	$11⅛	11	11	— ⅛
Husky 13 p	6700	$44½	44	44⅜	— ⅛
I J					
ITL Ind	10800	190	190	190	— 5
ITL Ind 1p	100	$10	10	10

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Évolution irrégulière

VANCOUVER (PC) — Les cours ont évolué sur une note irrégulière, hier, à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 14,889,759 actions.

Les jeux terminés on comptait 283 titres en hausse, 237 en baisse et 424 stables.

L'indice du marché marquait finalement 1145.63, un gain de 7.22 points sur la fermeture de la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
7,22	2,5	283
1145,63	14,9	424
		237

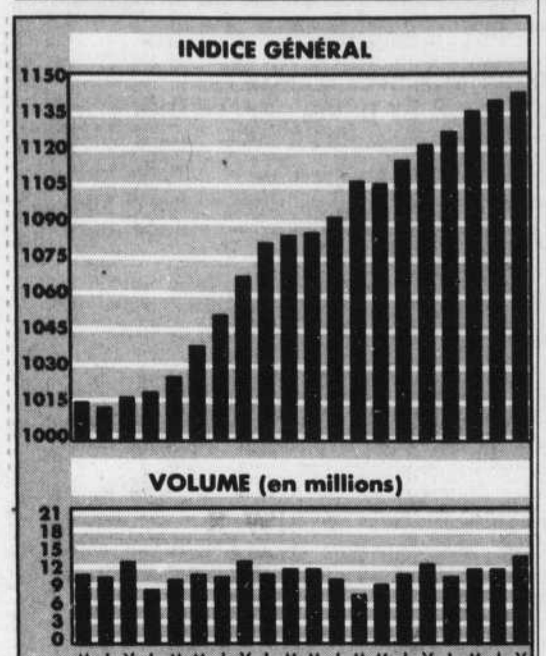

[illegible]

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Texpez	543000	84	70	72	+7
Thrust	11000	40	35	40	+5
Thndr ex	300	120	120	120	+1
Tiburn	500	142	142	142	
Tiffany	1500	12	12	12	
Tillicm	32000	79	78	79	+2
Tms sq	3500	21	21	21	−1
Tinto gld	24500	62	60	62	
Tinto w	7000	11	10	10	
Titan	1000	27	27	27	−3
Tonph	220000	30	20	30	+7
Tor cal	10000	73	70	73	+3
Torhsn	14500	63	62	62	−3
Torrent	1500	76	75	75	
Torngn	1250	110	105	110	
Tracon	5000	16	16	16	
Tracer	5500	19	18	19	
Tradr rs	15300	105	100	105	+10
Tc Pipe	14800	$24⅝	24½	24⅝	
Tresr isl	7000	42	40	42	+2
Tri Star	3000	82	82	82	−1
Tri state	9500	80	80	80	
Tri west	6000	14	14	14	+2
Triactr	6400	210	195	210	+15
Trident	10500	40	38	40	
Triex rs	18500	30	27	27	−3
Trio arc	z100	14	14	14	
Triple	15000	10	9	10	
Tu tahl	z1	35	35	35	
Tugold	3833	45	42	45	−3
Tundra	4500	58	55	58	+4
Turner	80350	53	49	50	+1
Tuscals	24500	20	20	20	
Tye expl	3600	460	445	445	−20
Tylx res	7200	125	125	125	+15

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Umbrt w	1000	7	7	7	
UCbrge	13000	50	45	50	+5
Utd gold	800	150	150	150	−15
U Gunn	6000	21	21	21	
U Herne	1900	280	280	280	
Utd kng	12000	44	40	43	−2
Ut leadr	500	45	45	45	
Utd librt	1600	125	125	125	+5
Utd mng	900	185	180	180	+5
U Rayor	700	245	240	245	−5
Utd rdfr	960	41	41	41	−3
Us precs	3900	390	380	390	
Valclar	9500	75	70	74	
Valhala	4000	64	61	61	
Valley	2000	11	10	10	−1
Vanstat	3000	15	15	15	+3
Vantra	2500	65	62	65	
Vanwin	10500	48	47	48	
Vat Pete	1000	12	12	12	
Vermin	5000	30	26	26	
Veronx	6250	$7	6⅝	7	
Vestor	1000	20	20	20	+2
Vilebon	1000	15	12	12	−2
Vip dvn	42500	36	34	35	−2
Viscont	1500	70	70	70	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Warstr	83200	42	38	42	+2
Warstr r	47000	9	6	9	+1
Watrio	2000	27	27	27	
Wvcrst	5700	170	170	170	
Waybo	6600	33	33	33	+1
Weaco r	1850	95	90	90	+4
West mr	5950	113	111	112	−2
West nrs	1400	390	350	375	
Westm	14600	30	28	30	+3
Westat	2000	550	537½	550	−25
Wstbnk	500	425	425	425	
W allnbe	5000	65	65	65	
West pac	7000	55	50	50	
W trinity	10000	30	30	30	
W tri w	9000	4	4	4	+1
Wstlke	45100	187	170	180	+10
Westly	1500	115	115	115	−2
Weswtr	600	305	300	300	
Wildfir	31500	103	100	103	−2
Willow	3500	70	62	70	
Windro	10000	72	70	70	−2
Windsr	8500	48	48	48	
Winstn	3000	60	60	60	+4
Wrid c	3300	40	40	40	
Wren	1900	155	155	155	−7
Xenex	5000	23	22	22	

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Yankee	10000	60	53	53	−6
York	400	$5	5	5	
York pet	7500	45	40	45	
Yucna	3000	38	36	38	+2
Yucna w	14500	5	4	4	−1
Yukon g	4000	16	16	16	
Ykn Rev	3000	18	18	18	
Zenco	50000	45	42	42	−2
Zone	1500	45	45	45	
Zurich	1000	45	45	45	−3
Zytec	15400	249	235	249	+14
2001 res	20000	82	80	82	+1

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

[illegible]

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 74,12 CENTS US

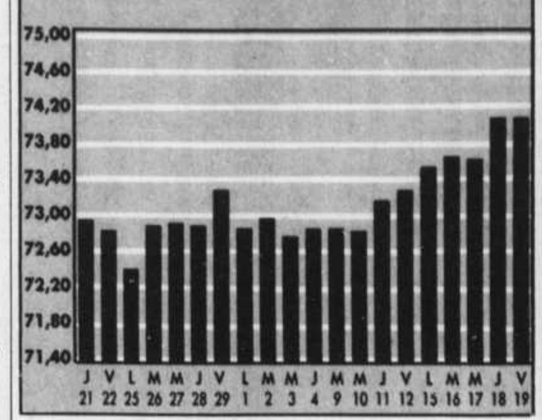

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 16

[illegible]

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.7160
Afrique franco	Franc CFA	0.002970
Allemagne-Ouest	Mark	0.4533
Antilles Angl.	Dollar	0.5014
Argentine	Peso	0.004087
Australie	Dollar	0.8687
Autriche	Schilling	0.06465
Bahamas	Dollar	1.3544
Belgique	Franc	0.02251
Bermudes	Dollar	1.3510
Brésil	N.Cruzeiro	.000283
Chili	Escudo	.009240
Colombie	Peso	.01078
Danemark	Couronne	0.1257
Espagne	Peseta	0.006277
États-Unis	Dollar	1.3510
Finlande	Mark	0.2158
France	Franc	0.1485
Grèce	Drachme	0.01033
Haiti	Gourde	0.2702
Hollande	Florin	0.4002
Hong Kong	Dollar	0.1736
Inde	Roupie	0.1115
Israël	Sheqels	0.001459
Italie	Lire	0.000709
Jamaïque	Dollar	0.2502
Japon	Yen	0.005461
Liban	Livre	0.07947
Maroc	Dirham	0.1386
Mexique	Peso	0.005582
Nicaragua	Cordoba	0.1351
Norvège	Couronne	0.1556
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6228
Pakistan	Roupie	0.08493
Pérou	Sol	0.000166
Philippines	Peso	0.07330
Portugal	Escudo	0.007994
Royaume-Uni	Sterling	1.7414
Suède	Couronne	0.1540
Suisse	Franc	0.5457
Tchécoslovaquie	Couronne	0.1916
Turquie	Livre	0.002725
URSS	Rouble	1.5906
Venezuela	Bolivar	0.1056
Tunisie	Dinar	1.5090

DIVIDENDES

Cominco Ltd: $2 priv. A: $1 impôt diff.; payable le 1er juin aux inscrits le 18 mai.

Ipsco Inc.: ord.: 12 cents; 28 juin, 10 juin.

Shaw Cablesystems Ltd: classe B: 10 cents; 1er juin, 30 avr.

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	jan.	410.14	407.99	2.18
Revenu du travail (millions $)	jan.	19,569.8	19,812.4	6.52
Personnes occupées (en millions)	mar	10.86	10.77	2.5
Chômeurs	mar	1,546,000	1,455,000	0.32
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	jan.	3,014.1	3,142.7	−1.44
Appartenant aux fabricants (millions $)	déc.	33,195.8	32,770.3	8.26
Nouvelles commandes (millions $)	déc.	17,830.2	19,827.3	8.72
Commandes en carnet (millions $)	déc.	22,110.3	22,110.4	10.04
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	mar.	125.7	125.4	8.26
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	fév.	95.0	95.0	−.11
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	fév.	222.0	221.7	3.64
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	fév.	157.3	156.7	−1.9
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	fév.	316.0	315.6	3.07
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	jan.	765.6	765.6	12.97
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	fév.	6,262	13,924	−9.26
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	déc.	5,008	57,370	28.1
Production d'électricité (TW/h)	déc.	40.9	424.5	7.51
Production de gaz (millions de mètres cubes)	déc.	10,727.8	101,578.5	6.37
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	déc.	7.7	87.6	1.5
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	fév.	9,073	18,171	9.11
Importations, base balance des paiements (millions $)	fév.	−7,637	−15,321	11.17
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	jan.	20.2	20.2	4.01
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	jan.	1,148.4	1,148.4	−6.4
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	jan.	692.7	692.7	5.67
Livraisons des fabricants (millions $)	déc.	17,030.3	225,817.1	13.2
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	fév.	1,214.7	2,355.4	15.23
Ventes au détail (millions $)	fév.	291.0	16,815.9	8.56

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

WEEK-END

SAMEDI

La Société d'étude et de réflexion sur l'avenir présentera un séminaire d'initiation à la démarche prospective, ce samedi, à la salle 2044 de la Télé-Université, 4825, rue Christophe-Colomb. 845-4419.

■

De 9 h à 20 h, au Centre Marie-Réparatrice (1025, boulevard Mont-Royal ouest, le père André-Marie Syrard, o.s.m., animera une journée de récollection. 279-5619.

■

Le Monde à bicyclette offre un cours de mécanique cycliste. Trois sessions sont prévues, soit les 20 et 27 avril, les 4 et 11 mai et les 18 et 25 mai. 727-8230.

■

Danse offerte par Allo-Mondial, ce samedi à 19 h (pour le souper), 3660, rue Saint-Denis. 287-9719.

■

Rencontre interculturelle organisée conjointement par le groupe bolivien Kollasuyo de Montréal et la nation mohawk d'Akwésasné et de Kahnawaké, de 15 h à 23 h, à l'église Saint-Louis-de-France (3767, rue Berri). 668-0126.

■

M. André Moreau, auteur de *Pour le meilleur et sans le pire*, sera à la librairie Hermès, ce samedi de 14 h à 16 h. Rendez-vous au 1120, avenue Laurier ouest. 274-3669.

■

Rencontre sur les droits et pouvoirs des femmes dans le système de santé, de 10 h à 16 h, au Centre de santé des femmes du quartier (16, boulevard Saint-Joseph est). 842-8903.

■

Souper fraternel offert par l'Institut de yoga intégral (5425, avenue du Parc). Chacun apporte un mets végétarien. 271-1633.

■

Le groupe des scouts et guides de Notre-Dame-des-Neiges vous invite à son grand bazar annuel, de 9 h à 17 h, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges (5366, chemin de la Côte-des-Neiges).

■

Vente de livres, à compter de 10 h, dans la salle de la bibliothèque Fraser-Hickson (4855, avenue Kensington, angle Somerled) à Notre-Dame-de-Grâce. 489-5301.

■

Cours de lecture rapide sous forme intensive, ce samedi et ce dimanche de 9 h à 17 h, au collège Marie-Victorin. 325-0150.

DIMANCHE

L'Union des pacifistes du Québec anime une session d'information sur l'action non-violente intitulée : « Les chrétiens et l'action non-violente pour la justice ». Rendez-vous ce dimanche, de 10 h à 17 h, au 2010, boulevard Dorchester ouest. 849-1956.

■

C'est la Semaine canadienne de la monnaie durant laquelle sera fondée une association ayant pour but de regrouper tous les numismates francophones du Canada. Pour information : M. Yvon Marquis, C. p 283, Pointe-au-Père, QC, G0K 1G0.

■

L'Association des femmes célibataires tient son assemblée mensuelle ce dimanche, au Centre Saint-Pierre, 1205, rue de la Visitation, à 14 h. 522-2073.

■

Ce dimanche à 15 h a lieu à l'église unie Rosedale (6870, rue de Terrebonne) une commémoration chrétienne de l'holocauste. Le Dialogue judéo-chrétien à Montréal invitera les diverses églises chrétiennes de la ville à participer à cet événement religieux où l'on priera pour les 11 millions de victimes de l'holocauste : juifs, chrétiens, tsiganes, homosexuels et autres exécutés par les Nazis. 866-1929.

■

Le Centre commémortif de l'holocauste à Montréal annonce l'ouverture de son exposition intitulée « Les enfants de l'holocauste — legs d'une génération disparue ». Il y aura vernissage et cérémonie d'inauguration à 15 h 30 à l'édifice Cummings, 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. 735-2386.

■

« Danse-dimanche 3e âge », c'est un dimanche après-midi pour vous garder en forme tout en vous recréant. Rendez-vous à 13 h 30 au Centre Pierre-Charbonneau, 3000, rue Viau. 725-9581 ou 844-4796.

■

La Foire d'échange communautaire, parrainée par le projet « Sensibilisation et action », se tient ce dimanche de 10 h à 15 h, à la nouvelle Maison de la culture NDG, 3755, rue Botrel (angle Côte-Saint-Antoine). 484-1471 ou 489-2884.

■

On sait ben . . . qu'on n'a pas de préjugés : tel est le titre de la pièce que joueront les étudiants en techniques d'éducation spécialisée du collège Marie-Victorin, ce dimanche à 20 h, à la salle Désilets du collège. 325-0150, poste 291.

■

À 15 h, à la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel, 7645, rue Le Mans à Saint-Léonard, Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, procédera à la bénédiction de la nouvelle église. 256-3632.

■

Le service aux étudiants du collège de Maisonneuve vous invite à l'exposition des oeuvres de Raymonde Drolet. L'exposition est intitulée « Scènes du Québec ». Rendez-vous au 3800, rue Sherbrooke est. 254-7131, poste 194.

■

Concert de l'Orchestre de chambre cordial à 20 h, au Centre communautaire Saint-Louis (220, rue Claude-Dauzat) à Boucherville. 655-5240.

■

Dernière journée de l'exposition printanière à la maison Lanthier, à Kirkland. 626-2095 ou 683-1251.

■

Exposé sur les animaux qui nous sont antipathiques, ce dimanche et les dimanche 28 avril et 5 mai, à 14 h au centre d'accueil du bois de Belle-Rivière, à Mirabel. Le centre est situé au 9009, route 148, à Sainte-Scholastique. 476-0476.

■

Atelier d'information sur l'astronomie offert par la bibliothèque Adélard-Berger, à 13 h 30 au 180, rue Laurier à Saint-Jean-sur-Richelieu. 346-5372.

■

Acte-Vallée du Richelieu présente, ce dimanche à 18 h 30, le témoignage de Christiane Dupuis, criminologue : « Témoignage d'évangile », après un buffet au Brasiervil, route 116 à Sainte-Madeleine.

■

Exposition d'hologrammes de François Leduc et associés au Musée d'art de Saint-Laurent, jusqu'au 16 juin. Il y a vernissage ce dimanche à 14 h. 747-6521.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
I-City	Sp	7½ p		15		
I-City	Sp	10	235	270	275	28
I-City	Sp	10 p	1	25		
I-City	Sp	12½ p	60	85		
I-City	Sp	15 p	270	320		
I-City	Dc	10	250	295		
I-City	Dc	10 p	5	30		
I-City	Dc	12½	110	135		
I-City	Dc	12½ p	70	95	65	5
I-City	Dc	15	40	65	65	10
I-City	Dc	15 p	270	320		
Imsco	Ap	17½	$9¼	$9½		
Imsco	Ap	17½ p		1		186
Imsco	Ap	20	$6¾	$7¼		20
Imsco	Ap	20 p		5		162
Imsco	Ap	22½	450	475		4
Imsco	Ap	22½ p				422
Imsco	Ap	23¾	325	350		2
Imsco	Ap	23¾ p		25		
Imsco	Ap	25 p		25		24
Imsco	Ap	27½ p	35	60		60
Imsco	Ap	35	$12¼	$12¾		
Imsco	Ap	35 p	1	25		93
Imsco	Ap	40	$7½	$7⅞		10
Imsco	Ap	40 p	15	40		300
Imsco	Ap	45	350	375	312	472
Imsco	Ap	45 p	80	105		71
Imsco	Ap	47½	190	212	140	100
Imsco	Ap	47½ p	165	190		
Imsco	Ap	50	85	110	70	116
Imsco	Ap	50 p	325	350	450	
Imsco	Jy	20	$7	$7½		796
Imsco	Jy	20 p		25		20
Imsco	Jy	22½	$5	$5⅜		57
Imsco	Jy	22½ p	1	25		74
Imsco	Jy	23¾	380	405		20
Imsco	Jy	23¾ p	15	40		30
Imsco	Jy	25 p	35	60		65
Imsco	Jy	27½ p	130	155	140	162
Imsco	Jy	30	45	60	60	70
Imsco	Jy	30 p	300	325		
Imsco	Jy	40	$8	$8⅜		313
Imsco	Jy	40 p	40	65		10
Imsco	Jy	45	462	487	350	53
Imsco	Jy	45 p	130	155		27
Imsco	Jy	47½	300	325	275	11
Imsco	Jy	47½ p	200	225		10
Imsco	Jy	50	190	212	165	75
Imsco	Jy	50 p	350	375		2
Imsco	Oc	23¾	450	475		1000
Imsco	Oc	23¾ p	45	70		10
Imsco	Oc	27½	200	225	225	316
Imsco	Oc	27½ p	155	180		124
Imsco	Oc	30 p	320	345		
Inco	My	12½	$6¼	$6½	$6	16
Inco	My	12½ p		5	5	195
Inco	My	15	390	400	415	1027
Inco	My	15 p	1	6	3	419
Inco	My	17½ p	5	15	10	735
Inco	My	20 p	125	145	100	240
Inco	Ag	12½	$6⅜	$6⅞	$7	62
Inco	Ag	12½ p	1	15		
Inco	Ag	15	425	450	470	672
Inco	Ag	15 p	5	20	35	41
Inco	Ag	20 p	165	190	160	382
Inco	Nv	15	465	490		
Inco	Nv	15 p	20	40		
Inco	Nv	20 p	190	215	190	277
IOil A	My	35	$19⅛	$19⅝	$17⅜	8
IOil A	My	35 p		5	5	148
IOil A	My	40	$14⅛	$14⅝	$14½	360
IOil A	My	40 p		5	10	429
IOil A	My	42½	$11⅝	$12⅛	$10¼	467
IOil A	My	42½ p		10	10	667
IOil A	My	45	$9¼	$9⅝	$9⅝	870
IOil A	My	45 p	1	15	5	700
IOil A	My	47½	$6⅞	$7¼	$7½	741
IOil A	My	47½ p	1	15	10	211
IOil A	My	50	460	475	460	1096
IOil A	My	50 p	10	15	10	520
IOil A	My	52½ p	50	70	85	177
IOil A	My	55 p	165	190	185	37
IOil A	Ag	40	$14½	$15	$9⅞	35
IOil A	Ag	40 p	5	20	10	186
IOil A	Ag	42½	$12⅛	$12⅝	$11	14
IOil A	Ag	42½ p	5	30	10	100
IOil A	Ag	45	$9¾	$10¼	$9⅝	770
IOil A	Ag	45 p	10	35	15	240
IOil A	Ag	47½	$7½	$8	$8	8
IOil A	Ag	47½ p	40	50	70	85
IOil A	Ag	50	$5⅜	$5⅞	$5¾	189
IOil A	Ag	50 p	90	105	100	110
IOil A	Ag	52½	390	415	420	450
IOil A	Ag	52½ p	145	165	140	71
IOil A	Ag	55	270	290	300	78
IOil A	Ag	55 p	260	285	260	41
IOil A	Nv	45	$10⅝	$11⅛	$11	42
IOil A	Nv	45 p	35	60	200	5
IOil A	Nv	47½	$8½	$9	$9	35
IOil A	Nv	50	$6⅝	$7⅛	$7	391
IOil A	Nv	50 p	130	155	170	211
IOil A	Nv	52½ p	210	235	175	5
IOil A	Nv	55	380	405	405	50
IOil A	Nv	55 p	290	320	315	13

K L

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
L Mnr	Jn	22½	$13	$13½	$7	18
L Mnr	Jn	22½ p	1	25	70	15
L Mnr	Jn	25	$10⅝	$11⅛	$9⅞	62
L Mnr	Jn	25 p	5	25	70	111
LK Mnr	Jn	27½	$8⅛	$8½	$6¼	46
L Mnr	Jn	27½ p	5	25	50	258
L Mnr	Jn	30 p	30	55	35	114
L Mnr	Jn	32½	380	405	340	295
L Mnr	Jn	32½ p	75	100	60	48
L Mnr	Jn	35 p	150	175	185	65
L Mnr	Jn	37½ p	300	325		
L Mnr	Sp	22½	$13½	$13⅞		
L Mnr	Sp	22½ p	1	25		
L Mnr	Sp	25	$11⅛	$11½	$6	9
L Mnr	Sp	25 p	5	30	95	18
L Mnr	Sp	27½	$8¾	$9⅛	$5⅝	21
L Mnr	Sp	27½ p	30	55	230	15
L Mnr	Sp	30	$6¾	$7⅛	370	15
L Mnr	Sp	30 p	60	85	145	19
L Mnr	Sp	32½	485	$5⅛	$5	10
L Mnr	Sp	32½ p	125	150	120	20
L Mnr	Sp	35	330	350	315	37
L Mnr	Sp	35 p	215	240		
L Mnr	Sp	37½ p	350	375		
L Mnr	Dc	25	$11⅝	$12¼		
L Mnr	Dc	25 p	15	40		
L Mnr	Dc	27½	$9¾	$10⅛	$8⅞	6
L Mnr	Dc	27½ p	45	70		
L Mnr	Dc	30	$7¾	$8⅛	$7⅝	5
L Mnr	Dc	30 p	100	125	290	3
L Mnr	Dc	32½	$5⅝	$6¼	$5¾	22
L Mnr	Dc	32½ p	175	200		
L Mnr	Dc	35	440	465	445	12
L Mnr	Dc	35 p	250	275	260	15
L Mnr	Dc	37½	325	350	300	20
L Mnr	Dc	37½ p	400	450		

M N

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Mitel	Jn	5	350	375	400	27
Mitel	Jn	5 p		10		
Mitel	Jn	7½	110	135	145	347
Mitel	Jn	7½ p	10	20	15	336
Mitel	Jn	9	30	40	40	2204
Mitel	Jn	9 p	60	75	60	1110
Mitel	Jn	10 p	130	155	150	972
Mitel	Jn	12½	1	10	10	310
Mitel	Jn	12½ p	380	410	325	
Mitel	Sp	5	350	375	450	45
Mitel	Sp	5 p	10	25		
Mitel	Sp	7½	140	160	185	195
Mitel	Sp	7½ p	25	45	25	52
Mitel	Sp	9	70	95	100	168
Mitel	Sp	9 p	70	95	75	35
Mitel	Sp	10 p	135	160	140	90
Mitel	Sp	12½	10	25	25	156
Mitel	Sp	12½ p	380	415		
Mitel	Dc	8	155	180		
Mitel	Dc	8 p	40	65		
Mitel	Dc	9 p	80	100	80	26
Mitel	Dc	10 p	140	165	140	18
Moore	My	16⅜	$6½	$6⅞		
Moore	My	16⅜ p		10		
Moore	My	18⅜ p		10		
Moore	My	20	330	360	320	235
Moore	My	20 p		10		
Moore	My	21⅜ p		15		
Moore	My	22½	95	120		
Moore	My	22½ p	1	25	50	3
Moore	My	23⅜	35	50		
Moore	My	23⅜ p	50	85	80	21
Moore	My	25	1	20		
Moore	My	25 p	185	235		
Moore	Ag	18⅜	$5⅛	$5⅝		
Moore	Ag	18⅜ p		15		
Moore	Ag	20	370	405	385	616
Moore	Ag	20 p	1	25		
Moore	Ag	21⅜	225	260		
Moore	Ag	21⅜ p	15	45		
Moore	Ag	22½	170	195	190	4
Moore	Ag	22½ p	40	75	60	7
Moore	Ag	25	45	70		
Moore	Ag	25 p	200	250	250	5
Moore	Nv	21⅜	270	320		
Moore	Nv	21⅜ p	30	70		
Moore	Nv	22½	215	255		
Moore	Nv	22½ p	75	115		
Moore	Nv	23⅜ p	110	150		
Moore	Nv	25	95	110		
Moore	Nv	25 p	225	275		
Nat Bk	My	10	$8⅛	$8½		5
Nat Bk	My	10 p		5		20
Nat Bk	My	12½	$5⅝	$6		145
Nat Bk	My	12½ p		5		95
Nat Bk	My	15	315	335	315	405
Nat Bk	My	15 p		5		80
Nat Bk	My	17½ p		20		60
Nat Bk	Ag	12½	$5¾	$6⅛		770
Nat Bk	Ag	12½ p		20		230
Nat Bk	Ag	15 p		20		650
Nat Bk	Ag	17½ p	50	75		554
Nat Bk	Ag	20 p	175	200		
Nat Bk	Nv	15	350	375		926
Nat Bk	Nv	15 p	10	35		45
Nat Bk	Nv	20	60	75		
Nat Bk	Nv	20 p	185	210		
Nor Tel	Ap	40	$7	$7½	$7¾	47
Nor Tel	Ap	40 p		5	5	417
Nor Tel	Ap	42½ p		5	5	497
Nor Tel	Ap	45 p		5	20	838
Nor Tel	Ap	52½		4	5	504
Nor Tel	Ap	52½ p	490	$5⅜	$5¼	
Nor Tel	Ap	55		1	2	3517
Nor Tel	Ap	55 p	$7⅜	$7⅞	$7¼	200
Nor Tel	Ap	57½		4	50	20
Nor Tel	Ap	57½ p	$9⅞	$10⅜		
Nor Tel	Ap	60		3	25	63
Nor Tel	Ap	60 p	$12⅜	$12⅞	$8	
Nor Tel	Jy	40	$8⅛	$8⅜	$8⅜	18
Nor Tel	Jy	40 p	15	30	30	53
Nor Tel	Jy	42½	$6⅛	$6½	$7¼	26
Nor Tel	Jy	42½ p	45	65	45	162
Nor Tel	Jy	52½ p	$5½	$5⅞	$5¼	7
Nor Tel	Jy	55 p	$7½	$7⅞	$6	4
Nor Tel	Jy	57½	55	70	70	55
Nor Tel	Jy	57½ p	$10	$10½		
Nor Tel	Jy	60	30	45	50	661
Nor Tel	Jy	60 p	$12½	$13	$11⅜	13
Nor Tel	Oc	42½	$7⅜	$8⅛	$8⅛	8
Nor Tel	Oc	45	$6	$6⅜	$6⅜	37
Nor Tel	Oc	50 p	400	415	395	107
Nor Tel	Oc	52½ p	$5⅝	$6		
Nor Tel	Oc	55	200	205	225	315
Nor Tel	Oc	55 p	$7½	$8	$7¼	20
Nor Tel	Oc	57½	145	165	160	48
Nor Tel	Oc	57½ p	$10	$10½		
Nor Tel	Oc	60 p	$12½	$13	$12¾	20
Noran	My	17½ p	45	70	45	177
Noran	My	20	10	25	15	1629
Noran	My	20 p	240	265	215	285
Noran	My	22½	1	10		2078
Noran	My	22½ p	475	$5⅛		1
Noran	Ag	17½ p	75	95		79
Noran	Ag	22½ p	475	$5⅛		10
Noran	Nv	20 p	260	285		79
Numac	My	12½	245	260	235	20
Numac	My	12½ p	5	30	25	310
Numac	My	15	50	75	50	54
Numac	My	15 p	50	75	212	
Numac	My	17½		20		
Numac	My	17½ p	255	280		
Numac	Ag	12½ p	285	310	260	19
Numac	Ag	12½ p	35	60		
Numac	Ag	15	120	145	130	42
Numac	Ag	15 p	80	105		
Numac	Ag	17½	30	55	50	46
Numac	Ag	17½ p	280	305		
Numac	Nv	12½	330	355	350	
Numac	Nv	12½ p	60	85		
Numac	Nv	15	165	190	160	20
Numac	Nv	15 p	105	130		
Numac	Nv	17½	65	90		
Numac	Nv	17½ p	305	330		
Nva A f	My	5	105	125	130	76
Nva A f	My	5 p		15		
Nva A f	My	6	15	30	30	41
Nva A f	My	6 p	5	20		
Nva A f	My	7½	1	4	3	8522
Nva A f	My	7½ p	130	150	135	125
Nva A f	My	8		4	5	771
Nva A f	My	8 p	175	200	155	32
Nva A f	My	10		2	1	238
Nva A f	My	10 p	375	400	250	
Nva A f	Ag	5	125	140	130	312
Nva A f	Ag	5 p	10	15	15	130
Nva A f	Ag	6	50	60	50	152
Nva A f	Ag	6 p	25	35	30	139
Nva A f	Ag	7½	10	15	15	7884
Nva A f	Ag	7½ p	145	150	115	307
Nva A f	Ag	8	3	10	3	1419
Nva A f	Ag	8 p	175	200		
Nva A f	Nv	5 p	15	30		
Nva A f	Nv	6	60	75	65	239
Nva A f	Nv	6 p	40	55	40	160
Nva A f	Nv	7	20	30	30	1126
Nva A f	Nv	8	6	10	10	2646
Nva A f	Nv	8 p	180	205	110	-

O P

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Oba 01	Jn	77½	$9⅜	$10⅛		20
Oba 01	Jn	77½ p	1	15	5	423
Oba 01	Jn	80	$7⅛	$7⅝		95
Oba 01	Jn	80 p	10	30	20	766
Oba 01	Jn	82½ p	25	50		1317
Oba 01	Jn	90 p	315	340	320	108
Oba 01	Sp	80	$7¼	$7¾		84
Oba 01	Sp	80 p	35	60		246
Oba 01	Sp	82½	480	$5¼	$5½	395
Oba 01	Sp	82½ p	85	95	95	876
Oba 01	Dc	80	$7⅜	$7⅞		34
Oba 01	Dc	80 p	75	100	80	331
Oba 01	Dc	82½ p	120	145		531
Oba 01	Dc	85	335	360	380	686
Oba 01	Dc	85 p	190	215	205	122
Oba 01	Dc	87½ p	295	320		2
Oba 01	Dc	90 p	440	465	410	4
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½ p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½ p				
Obc 03	Jn	100				
Obc 03	Jn	100 p				
Obc 03	Jn	102½				
Obc 03	Jn	102½ p				
Obc 03	Sp	97½				
Obc 03	Sp	97½ p				
Obc 03	Sp	100				
Obc 03	Sp	100 p				
Obc 03	Sp	102½				
Obc 03	Sp	102½ p				
Obc 03	Dc	87½				
Obc 03	Dc	87½ p				
Obc 03	Dc	90				
Obc 03	Dc	90 p				
Obc 03	Dc	92½				
Obc 03	Dc	92½ p				
Obc 03	Dc	95				
Obc 03	Dc	95 p				
Obc 03	Dc	97½				
Obc 03	Dc	97½ p				
Obc 03	Dc	100				
Obc 03	Dc	100 p				
Obc 03	Dc	102½				
Obc 03	Dc	102½ p				
Obd 04	Jn	82½	$8⅝	$9⅛		24
Obd 04	Jn	82½ p		25		468
Obd 04	Jn	85	$6⅛	$6⅝		1
Obd 04	Jn	85 p	20	45		198
Obd 04	Jn	87½	390	415	450	21
Obd 04	Jn	90	165	190		238
Obd 04	Jn	90 p	105	130		118
Obd 04	Jn	92½	55	80		232
Obd 04	Jn	92½ p	230	255		126
Obd 04	Sp	85 p	40	65		125
Obd 04	Sp	87½	430	455		37
Obd 04	Sp	87½ p	100	125		34
Obd 04	Sp	90	245	270		250
Obd 04	Sp	90 p	195	220		86
Obd 04	Sp	92½	125	150		106
Obd 04	Sp	92½ p	295	320		25
Obd 04	Dc	85	$6⅜	$6⅞		20
Obd 04	Dc	85 p	90	115		4
Obd 04	Dc	87½	465	490		20
Obd 04	Dc	87½ p	145	170		20
Obd 04	Dc	90	285	310		
Obd 04	Dc	90 p	245	270		
Obd 04	Dc	92½	160	185		
Obd 04	Dc	92½ p	360	385		
Placer	Jn	20	$6⅜	$6¾	290	
Placer	Jn	22½	425	435	465	431
Placer	Jn	22½ p	2	10	10	454
Placer	Jn	25	230	245	235	1103
Placer	Jn	25 p	55	60	110	828
Placer	Jn	27½	95	115	150	401
Placer	Jn	27½ p	135	160	220	2
Placer	Jn	30	20	45		
Placer	Jn	30 p	330	355		
Placer	Sp	20	$7⅛	$7¼	$5⅛	5
Placer	Sp	20 p	1	10		
Placer	Sp	22½	475	480	$5⅜	603
Placer	Sp	22½ p	5	30	15	170
Placer	Sp	25	270	275	345	137
Placer	Sp	25 p	75	100	60	17
Placer	Sp	27½ p	160	185	125	50
Placer	Sp	30	90	115	115	45
Placer	Sp	30 p	335	365		
Placer	Dc	22½	$5¼	$5⅝	$5¾	5
Placer	Dc	22½ p	30	55	150	5
Placer	Dc	25	400	435	375	7
Placer	Dc	25 p	100	125	275	20
Placer	Dc	27½	265	300	295	27
Placer	Dc	27½ p	185	210	200	2
Placer	Dc	30	125	150		
Placer	Dc	30 p	340	375		
Powr f	My	20	$11½	$12¼		1000
Powr f	My	20 p		10		5
Powr f	My	22½	$9⅛	$9⅝		206
Powr f	My	22½ p		10		25
Powr f	My	25	$6¾	$7⅛		116
Powr f	My	25 p		15		11
Powr f	My	27½	440	465		45
Powr f	My	27½ p		20		54
Powr f	My	30	200	220	185	189
Powr f	My	30 p	10	35		52
Powr f	My	32½ p	130	155		
Powr f	Ag	22½	$9⅛	$9⅝		4
Powr f	Ag	22½ p		20		
Powr f	Ag	25	$6⅞	$7¼		36
Powr f	Ag	25 p		25		12
Powr f	Ag	27½	475	$5⅛		234
Powr f	Ag	27½ p	10	35		9
Powr f	Ag	30	280	295		333
Powr f	Ag	30 p	40	65		30
Powr f	Ag	32½ p	170	195		15
Powr f	Nv	27½	$5	$5⅜		18
Powr f	Nv	27½ p	40	65		5
Powr f	Nv	30	365	390	375	278
Powr f	Nv	30 p	70	95		14
Powr f	Nv	32½ p	200	225		42

Q R

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rang	Ap	6		1	5	834
Rang	Ap	7½		5	1	4422
Rang	Ap	10		1	1	2813
Rang	Ap	10 p	490	$5¼	310	
Rang	Ap	12½		1	1	127
Rang	Ap	12½ p	$7¼	$7¾		
Rang	Jy	6 p	95	120	70	380
Rang	Jy	7½	10	15	15	3581
Rang	Jy	7½ p	240	265	240	135
Rang	Jy	10	1	10	10	398
Rang	Jy	10 p	490	$5¼	285	5
Rang	Oc	6 p	105	130	115	26
Rang	Oc	8	10	30	20	104
Rang	Oc	8 p	285	315		
Roy Bk	Ap	25	365	395	375	5
Roy Bk	Ap	25 p		4	40	257
Roy Bk	Ap	27½ p		1	1	663
Roy Bk	Ap	30		1	1	3599
Roy Bk	Ap	32½		1	5	1182
Roy Bk	Ap	32½ p	345	385	385	
Roy Bk	Jy	27½ p	25	40	30	321
Roy Bk	Jy	30 p	140	165	150	473
Roy Bk	Jy	32½	15	25	20	1720
Roy Bk	Oc	27½ p	50	60	55	72
Roy Bk	Oc	30 p	165	190	210	22
Roy Bk	Oc	32½ p	355	405		

S T

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Segrm	Ap	35	$21¼	$21½	$23⅞	
Segrm	Ap	35 p		10		
Segrm	Ap	40	$16¼	$16½	$11⅝	
Segrm	Ap	40 p		10	5	44
Segrm	Ap	45 p		15	5	38
Segrm	Ap	47½	$8¾	$9	$6¾	
Segrm	Ap	47½ p		1	1	58
Segrm	Ap	50 p		1	1	544
Segrm	Ap	55 p		20	10	407
Segrm	Ap	57½		20	10	80
Segrm	Ap	57½ p	115	140	450	
Segrm	Ap	60		10	10	343
Segrm	Ap	60 p	365	400	$5¾	
Segrm	Jy	45	$11⅝	$12⅛	$15	3
Segrm	Jy	45 p	5	20	10	25
Segrm	Jy	47½	$9¼	$9¾	$7¼	14
Segrm	Jy	47½ p	25	50	20	15
Segrm	Jy	50 p	35	60	110	46
Segrm	Jy	57½	200	225	205	375
Segrm	Jy	57½ p	220	265	210	11
Segrm	Jy	60 p	400	450	365	16
Segrm	Oc	47½	$10¼	$10¾	$9½	5
Segrm	Oc	47½ p	25	50	45	3
Segrm	Oc	55	475	$5¼	$5½	127
Segrm	Oc	55 p	210	250	210	50
Segrm	Oc	57½ p	300	350	350	13
Segrm	Oc	60 p	410	460	$6⅞	57
Shell C	My	20	$8½	$8⅞	$9¼	108
Shell C	My	20 p		3	20	70
Shell C	My	22½	$6	$6⅜	$6⅛	733
Shell C	My	22½ p	1	3	5	934
Shell C	My	25 p		3	20	237
Shell C	My	30 p	160	185		
Shell C	Ag	20	$9	$9⅜	$9	52
Shell C	Ag	20 p	5	15	25	17
Shell C	Ag	22½	$6½	$6⅞	$6½	235
Shell C	Ag	22½ p	15	35	35	202
Shell C	Ag	25	445	465	435	889
Shell C	Ag	25 p	30	50	70	210
Shell C	Ag	27½ p	85	100	95	55
Shell C	Ag	30 p	205	225	215	10
Shell C	Nv	20	$9⅛	$9⅝	$8½	8
Shell C	Nv	20 p	15	30		
Shell C	Nv	22½	$6⅞	$7⅜	$6½	30
Shell C	Nv	22½ p	30	50	85	30
Shell C	Nv	25	$5¼	$5⅝	$5⅝	183
Shell C	Nv	25 p	55	80	100	54
Shell C	Nv	27½	370	390	400	388
Shell C	Nv	27½ p	115	140	195	5
Shell C	Nv	30	240	250	250	195
Spar f	Ap	22½	$6⅛	$6⅝	400	
Spar f	Ap	22½ p		15	50	10
Spar f	Ap	25	370	405	375	
Spar f	Ap	25 p		20	50	24
Spar f	Ap	27½ p		20	25	41
Spar f	Ap	30		15	15	200
Spar f	Ap	30 p	95	130	400	
Spar f	Jy	22½	$6½	$6⅞	455	2
Spar f	Jy	22½ p	5	20		
Spar f	Jy	25	430	450	385	15
Spar f	Jy	25 p	15	30	40	100
Spar f	Jy	27½	240	245	250	135
Spar f	Jy	27½ p	55	80	90	39
Spar f	Jy	30	90	105	100	641
Spar f	Jy	30 p	150	175		
Spar f	Oc	22½	$7	$7⅜		
Spar f	Oc	22½ p	10	30		
Spar f	Oc	25	485	$5⅛	460	33
Spar f	Oc	25 p	35	45		
Spar f	Oc	27½ p	75	100	100	40
Spar f	Oc	30	170	180	150	191
Spar f	Oc	30 p	190	210	260	1
Stico A	My	17½	305	340	330	15
Stico A	My	17½ p		25	55	215
Stico A	My	20	70	95	100	1748
Stico A	My	20 p	25	50	50	64
Stico A	My	22½ p	200	225	250	128
Stico A	My	25		10	9	686
Stico A	My	25 p	440	475	240	
Stico A	Ag	17½	340	375	$6½	45
Stico A	Ag	17½ p	1	25	25	3
Stico A	Ag	20	155	165	165	840
Stico A	Ag	20 p	75	100	75	48
Stico A	Ag	22½	50	75	75	589
Stico A	Ag	25	10	30	35	605
Stico A	Ag	25 p	445	480	200	8
Stico A	Nv	17½ p	15	40		
Stico A	Nv	20 p	80	100*	75	30
Stico A	Nv	22½ p	230	265	240	15
Stico A	Nv	25	50	65	60	272
Stico A	Nv	25 p	455	490	275	2
T-D Bk	Jn	15	450	485	460	55
T-D Bk	Jn	15 p		10	1	5
T-D Bk	Jn	17½	210	240	215	1857
T-D Bk	Jn	17½ p	1	20	15	12
T-D Bk	Jn	20	25	45	25	1254
T-D Bk	Jn	20 p	45	70	75	84
T-D Bk	Sp	17½	240	265	225	268
T-D Bk	Sp	17½ p	15	40	15	25
T-D Bk	Sp	20	70	75	70	397
T-D Bk	Sp	20 p	65	90	115	36
T-D Bk	Dc	17½	260	285	240	2
T-D Bk	Dc	17½ p	25	50		
T-D Bk	Dc	20	110	120	110	26
T-D Bk	Dc	20 p	75	100	125	3
TIX	Ap	120	$11⅝	$12	$11⅜	
TIX	Ap	120 p		8	45	56
TIX	Ap	125	$6⅝	$7	$7¼	132
TIX	Ap	130 p		1	20	321
TIX	Ap	135		1	2	767
TIX	My	125	$6¾	$7⅛	$7⅛	43
TIX	My	125 p	15	30	20	145
TIX	My	135 p	380	400	$6½	20
TIX	Jn	125	$7	$7⅜	$7½	3
TIX	Jn	125 p	40	55		
TIX	Jn	135 p	435	460	475	5
Total P	Ap	10	$6	$6½	$6	
Total P	Ap	10 p		5		
Total P	Ap	12½ p		5	5	70
Total P	Ap	15 p		10	15	88
Total P	Ap	17½		5	30	237
Total P	Ap	17½ p	110	140	225	
Total P	Jy	10	$6⅛	$6⅜	$6⅜	19
Total P	Jy	10 p	1	15		
Total P	Jy	12½	385	400	400	123
Total P	Jy	12½ p	5	25	20	47
Total P	Jy	15	170	190	180	296
Total P	Jy	15 p	50	75	65	35
Total P	Jy	17½ p	160	185	190	10
Total P	Oc	10	$6¼	$6¾	$6¼	34
Total P	Oc	10 p	5	30	10	10
Total P	Oc	12½	395	410	440	67
Total P	Oc	12½ p	10	35		
Total P	Oc	15	210	220	225	131
Total P	Oc	15 p	65	90	210	20
Total P	Oc	17½ p	175	200		
TrAlt A	My	20	$5½	$6		
TrAlt A	My	20 p		5		
TrAlt A	My	22½	300	350	220	15
TrAlt A	My	22½ p		10	25	10
TrAlt A	My	25	55	80	105	164
TrAlt A	My	25 p		25		
TrAlt A	My	27½		10		
TrAlt A	My	27½ p	200	250		
TrAlt A	Ag	22½	325	375	310	120
TrAlt A	Ag	22½ p	1	20	5	88
TrAlt A	Ag	25	95	120	130	1235
TrAlt A	Ag	25 p	25	50	55	322
TrAlt A	Ag	27½	20	30	30	1014
TrAlt A	Ag	27½ p	210	260		
TrAlt A	Nv	22½	350	400	320	275
TrAlt A	Nv	22½ p	15	40		
TrAlt A	Nv	25	135	160	150	307
TrAlt A	Nv	25 p	50	75		

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en pages 19 et 20

CogiData

UNE BELLE OCCASION D'AFFAIRES POUR UN BON VENDEUR EN INFORMATIQUE

CANDIDAT IDÉAL ENTRE 25 et 45 ANS AVEC UNE BONNE CONNAISSANCE DU COMMERCE ET DE L'INFORMATIQUE

NOUS OFFRONS:

- Des micros-ordinateurs et des logiciels québécois bien rodés et reconnus
- Un marché vertical très lucratif dans les PME
- Un entrainement intensif bien planifié et documenté
- Des méthodes de ventes productives et éprouvées
- Un support technique pour vous rendre la tâche agréable
- Une commission intéressante

Pour entrevue, téléphonez à (1-514) 286-0608 ou écrivez à:

Robert Ménard
COGIDATA
203 Place d'Youville
Montréal
H2Y 2B3 Qué.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ *UTILISEZ LES* **CARRIÈRES ET PROFESSIONS** DU **DEVOIR**

CONSULTEZ LOUISE LACAS
844-3361

UNIVERSITÉ DE WINDSOR

Le département d'études françaises sollicite des candidatures au poste de

PROFESSEUR AGRÉGÉ

(menant à la permanence)

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er juillet 1985 ou ultérieurement si à cette date le poste n'est pas pourvu.

EXIGENCES:
Doctorat en linguistique (française) pure ou appliquée, curriculum vitae important, et chercheur actif.

FONCTIONS:
Enseignement de cours avancés (langue, linguistique et/ou traduction), direction de recherches, et coordination de la recherche du département.

L'université de Windsor est située dans une région bilingue et offre, en outre, un programme d'été important à Nice.

Envoyer demande, C.V. et le nom de trois (3) répondants à:

DR ADRIAN VAN DEN HOVEN
DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES
UNIVERSITÉ DE WINDSOR
WINDSOR, ONTARIO
N9B 3P4

OFFRE D'EMPLOI
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche exerce les pouvoirs que lui confère la Loi de l'Université du Québec ou que lui délègue le Conseil d'administration ou le recteur.

Il relève du recteur.

Il est responsable notamment de la direction des organismes d'enseignement et de recherche et du bureau du registraire, de l'organisation et du développement de l'enseignement et de la recherche, de l'organisation des nominations aux fonctions de direction d'enseignement et de recherche ainsi que de l'engagement et de la promotion des membres du corps professoral.

Le candidat ou la candidate doit posséder:
- une formation universitaire complète ou l'équivalent;
- une expérience de recherche;
- une expérience d'enseignement universitaire;
- une expérience administrative pertinente.

La durée du mandat est de cinq ans.

Le traitement est fixé selon la politique en vigueur dans l'établissement.

Toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae doit parvenir avant 17 heures, le vendredi **10 mai 1985** au:
Secrétaire général
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines
Rimouski (Québec)
G5L 3A1

Rimouski, ce 2 avril 1985

Université du Québec à Rimouski

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de psychologie

Poste de professeur à plein temps

Le Département de psychologie est à la recherche d'un professeur adjoint ou agrégé en psychologie industrielle, spécialisé dans le domaine de la sélection et de l'évaluation du personnel et dans l'étude du rendement en milieu organisationnel.

Fonctions
Enseignement aux trois cycles; encadrement d'étudiants de 2e et de 3e cycles; supervision de stages pratiques.

Exigences
Doctorat en psychologie industrielle (Ph.D., D.Ps.); expérience en enseignement, en pratique et en recherche.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er septembre 1985

Date de clôture des candidatures
Le 15 juin 1985

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que trois lettres de recommandation à:
Mme Mireille Mathieu
Directrice
Département de psychologie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens et aux résidents permanents du Canada.

UNIVERSITÉ DE RÉGINA

PROFESSEUR-ADJOINT

Éducation élémentaire française

Fonction:
Le poste comprend l'enseignement au premier cycle dans le programme de baccalauréat en éducation élémentaire française et participation à la planification du programme.

Exigences:
Doctorat ou maîtrise en éducation (primaire ou élémentaire), une forte compétence en français, et une expérience pertinente dans l'enseignement en français dans un milieu minoritaire ou dans les classes dites d'immersion. Une spécialisation dans la didactique de disciplines enseignées à l'élémentaire (sciences naturelles, sciences humaines, mathématiques, éducation physique) ainsi qu'en éducation enfantine serait un atout.

Description de la tâche:
Enseignement des cours dans un programme de formation des maîtres en immersion. Participation à la planification du programme et en supervision des stagiaires. Recherche et appui aux écoles.

Éligibilité:
Être citoyen(ne) du Canada ou immigrant(e) reçu(e).

Traitement:
Selon l'expérience et la qualification

Entrée en fonction:
Le 1er juillet 1985

Les demandes accompagnées du curriculum vitae et trois lettres de recommendation doivent être adressées avant le 15 mai 1985 à:

Monsieur R.C. Bryce, doyen
Faculté d'Éducation
Université de Régina
Régina, Saskatchewan
S4S 0A2

Conformément aux dispositions de l'immigration Canadienne ce poste s'adresse aux citoyens canadiens et résidents permanents.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie

RECRUTEMENT D'UN CHERCHEUR-STAGIAIRE AU GROUPE FAST À BRUXELLES (COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE)

Le Ministère est à la recherche d'un candidat dans l'un ou l'autre des domaines ci-annoncés en vue de combler un poste de chercheur-stagiaire à Bruxelles dans le cadre du programme expérimental de prévision et d'évaluation dans le domaine de la science et de la technologie, baptisé de ses initiales anglaises FAST (Forecasting of Assessment in Science and Technology). Ce programme de la ***Communauté Économique Européenne*** *a été mis sur pied en 1978 dans le but de définir les priorités à long terme de la recherche-développement commune, tout en identifiant ses effets sur le développement économique et social.*

UN CHERCHEUR SPÉCIALISTE EN COMMUNICATIONS ET DÉVELOPPEMENT

FONCTIONS

La tâche du candidat sera l'analyse de l'impact du développement du réseau de communications pour les relations NORD-SUD en général et Europe-Sud en particulier.

L'objectif visé est la rédaction d'un rapport sur la question NORD-SUD avec mise en évidence des stratégies possibles pour l'Europe.

EXIGENCES

Détenir un doctorat en sciences politiques, ou en communications, ou dans un domaine connexe, avec une spécialisation sur les problèmes du développement, de préférence du point de vue «Sudiste».

Le candidat devra être un chercheur rattaché à un organisme de recherche du Québec ou un professeur des universités québécoises, de préférence en année sabbatique. En outre, il devrait avoir à son actif un nombre important de publications dans le domaine concerné.

Inclure un curriculum vitae et une liste complète des publications.

OU

UN SPÉCIALISTE EN TECHNOLOGIE TRANSNATIONALE ET TECHNOLOGIE LOCALE

FONCTIONS

Les tâches du candidat seront:

- l'analyse de la transnationalisation du processus de production et des services, basée sur les technologies «mondiales», ainsi que l'analyse de la place et du rôle joué par le processus de production et des services, basée sur les technologies «locales»;
- l'analyse de l'implication de ces deux processus au niveau des applications et des utilisations;
- l'identification des conflits potentiels, des problèmes et des opportunités liés à ce double processus, avec une référence particulière au contexte canadien.

Ce poste s'adresse à un économiste spécialisé dans les impacts des innovations technologiques avec une bonne expérience de la recherche dans ce domaine. Il s'adresse aussi à un économiste, spécialisé dans l'économie internationale ou dans les problèmes de la dimension internationale du travail, ou dans le développement économique, avec une bonne expérience de la recherche dans ces domaines.

Le résultat de ce travail sera rendu public en septembre 1986.

EXIGENCES

Détenir un doctorat en économie, ou en sciences politiques, ou dans un domaine connexe.

Le candidat devra être un chercheur rattaché à un organisme de recherche du Québec, ou un professeur des universités québécoises, de préférence en année sabbatique. De plus, le candidat devrait avoir à son actif un nombre important de publications dans le domaine concerné.

Inclure un curriculum vitae et une liste complète des publications.

OU

UN SPÉCIALISTE EN GESTION ET EN ÉCONOMIE FORESTIÈRE

FONCTIONS

Le candidat sera chargé de collaborer à la rédaction du rapport FAST en foresterie en ce qui a trait à:

- la prévision technologique et les progrès en recherche dans le domaine de la foresterie;
- l'évaluation et l'inventaire des politiques en foresterie de la Communauté économique européenne;
- l'évaluation économique à long terme en foresterie.

La tâche comprend:

- gestion des contrats de recherche extérieurs à FAST;
- recherche à l'intérieur de FAST;
- gestion de recherches ad hoc.

EXIGENCES

Détenir un doctorat en foresterie et être spécialisé en gestion des forêts en tant que ressource. Le candidat devra être un chercheur rattaché à un organisme de recherche du Québec, ou un professeur des universités québécoises, de préférence en année sabbatique. Le candidat devrait, en outre, avoir à son actif un nombre important de publications dans le domaine concerné.

Inclure un curriculum vitae et une liste complète des publications.

DURÉE

La durée de ce contrat sera d'un minimum de 12 mois et d'un maximum de 18 mois, commençant le 1er septembre 1985. Le lieu de travail est le siège social de FAST, à Bruxelles, en Belgique.

TRAITEMENT

Selon les conditions établies par le gouvernement du Québec.

PÉRIODE D'INSCRIPTION: *du 1er au 30 avril 1985*

INSCRIPTION ET INFORMATION

Monsieur Charles Villiers
Relations extérieures
Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Science et de la Technologie
875, Grande-Allée Est, 3e étage
Québec G1R 4Y8
(418) 643-5570

*(Correction à l'annonce antérieure)

Québec

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Voir aussi en pages 18 et 20

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Centre hospitalier universitaire ultra-spécialisé.

Biochimiste

Poste à temps complet de jour avec horaire flexible.

Les personnes intéressées devront posséder un doctorat en biochimie, être membre en règle de l'Ordre des chimistes du Québec et admissible à la spécialité en biochimie clinique.

Une expérience en milieu clinique serait souhaitable. Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 3 mai 1985, à la:

Direction des ressources humaines
HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR, MONTRÉAL
5400 boulevard Gouin ouest
Montréal (Québec) H4J 1C5

HSC

ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-PAUL DE VARENNES

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

La Corporation de l'école secondaire Saint-Paul de Varennes, une institution privée de 950 élèves, recherche des candidatures pour le poste de directeur(trice) des services pédagogiques.

LA FONCTION
Sous l'autorité du directeur général, le(la) directeur(trice) des services pédagogiques a la responsabilité de la consultation et de l'organisation des politiques et des services concernant le développement pédagogique.

ATTRIBUTIONS PARTICULIÈRES
Entre autres, le(la) directeur(trice) des services pédagogiques doit:
— assurer l'animation et la supervision de l'enseignement,
— prendre charge du classement des élèves,
— exercer le suivi pédagogique auprès des élèves,
— assurer l'organisation du soutien pédagogique,
— établir une structure de consultation et d'animation pédagogique,
— tenir à jour le dossier du perfectionnement,
— évaluer le personnel relevant de son autorité.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) ans de scolarité.
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.
— Être au moins dans sa dixième année d'expérience dans l'enseignement.

RÉMUNÉRATION
Selon les normes en vigueur dans l'institution.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature par écrit accompagnée d'un curriculum vitae avant 16h00 le 15 mai 1985 à:

Directeur général
Corporation de l'école secondaire Saint-Paul
C.P. 320
VARENNES (Québec)
J0L 2P0

---

concours de recrutement

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

Un ou une analyste en valeurs mobilières Agent de recherche et de planification socio-économique, grade II

Concours sectoriel numéro 105H-450020/Qc. Ce concours permettra de constituer une réserve de candidats pour au moins une année en vue de combler des emplois de même nature à la Commission des valeurs mobilières du Québec dans la région administrative de Montréal.

Commission des valeurs mobilières du Québec
— Présentement 1 emploi à Montréal
— 1 emploi possible

Attributions — Effectuer divers travaux d'analyse concernant l'organisation du marché des valeurs mobilières notamment sur l'activité des professionnels du marché des valeurs et sur l'information destinée aux porteurs de valeurs, dans le but de permettre à la Commission de développer un encadrement propice et adapté au contexte financier québécois. Étudier les règles de fonctionnement des organismes d'autoréglementation reconnus par la Commission, les candidatures au titre de courtier ou de conseiller en valeurs, les projets de prospectus en vue d'un appel public à l'épargne, les offres publiques, l'information périodique et occasionnelle des inscrits et des émetteurs assujetti, en application de la Loi sur les valeurs mobilières, son Règlement et les instructions générales.

Exigences — Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en administration et posséder un minimum de 3 années d'expérience dans l'exercice d'attributions comparables à celles d'agent de recherche et de planification socio-économique dont 2 années acquises dans le secteur financier. Toute tranche d'études de 30 crédits pertinentes au domaine des valeurs mobilières, supérieures à la scolarité exigée, compense pour une année d'expérience pertinente manquante. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente au domaine des valeurs mobilières; toutefois, le candidat doit détenir au moins un certificat d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à un Secondaire V ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — de 30 149 $ à 39 766 $

Période d'inscription: du 20 avril au 10 mai 1985

Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

Inscription: Office des ressources humaines
1039, de la Chevrotière
Édifice « G »
Québec, Qc G1R 5E9

Pour information: Monsieur Raynald Henry (514) 873-5326

Comment vous inscrire

Veuillez vous inscrire à l'aide du questionnaire **Offre de service de l'Office des ressources humaines**. Vous pouvez vous le procurer dans ses bureaux régionaux ou dans les centres Travail-Québec. **L'Offre de service** doit être expédiée à l'adresse indiquée à cet avis ou être déposée dans un bureau régional de **l'Office des ressources humaines**.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à cet avis.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

GROUPE CHAMPLAIN
établissements, résidences et entreprises de services

Un regroupement d'entreprises privées qui offrent des services d'hébergement, de soins de santé et d'animation à plus de 1000 personnes retraitées ou handicapées sollicite des offres de services au poste suivant:

CHEF DU SERVICE DE PROMOTION ET DE LOCATION

Fonctions:
Sous l'autorité de l'adjoint au directeur général communications et développement des ressources, ce cadre intermédiaire devra assumer la responsabilité du service de promotion et de location.
Le titulaire de ce poste devra participer à l'analyse des besoins, maintenir, en collaboration avec les directeurs d'établissements ou de résidences, les liens avec les organismes du milieu et superviser le travail du commis sénior chargé de la location des logements.

Exigences:
• Baccalauréat en sciences sociales (services communautaires) ou en administration (marketing);
• Connaissance du réseau des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 1er mai 1985, au:

Groupe Champlain
a/s du Service de la dotation et formation
7050, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec)
H1G 2J5
Tél.: (514) 324-2044

UNIVERSITÉ DE RÉGINA
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

PROFESSEUR

Fonction:
Un poste de professeur à plein temps au rang de professeur adjoint pour participer à l'enseignement et à la formation des professeurs de français au secondaire. Possibilité de permanence.

Exigences:
Détenir un doctorat (Ph.D.) en éducation ou dans un domaine complémentaire. Forte compétence en français. Expérience dans l'enseignement du français langue maternelle et/ou langue seconde.

Conformément aux exigences d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse seulement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Sommaire des fonctions:
Être capable d'enseigner au 1er cycle des cours de curriculum et de pédagogie des langues et de pédagogie générale. Être capable de surveiller des stagiaires. Intérêt dans la formation professionnelle. Être capable de travailler en équipes et en comités.

Être capable d'effectuer des projets de recherche et de contribuer à long terme au développement du programme secondaire et à l'enseignement des langues en général.

Traitement:
Selon les qualifications et le degré d'expérience du candidat.

Entrée en fonction:
À partir du 1er juillet.

La demande d'emploi devra être accompagnée d'un curriculum vitae et des noms de trois références. Le tout devra être envoyé avant le 15 mai au

Doyen Robert Bryce
Faculté des Sciences de l'Éducation
Université de Régina
Régina, Saskatchewan
S4S 0A2

Conformément aux dispositions de l'immigration canadienne de poste s'adresse aux citoyens canadiens et résidents permanents.

Inspecteur en hygiène publique

Ministère de la Santé
Campbellton et Moncton
$24,300 à $29,532 par année
(ouvert)

FONCTIONS:
La personne choisie effectuera un travail d'inspection comportant des responsabilités dans l'établissement de normes élevées en salubrité et en hygiène publique, ainsi que dans la mise en application des règlements sanitaires provinciaux.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:
Diplôme d'études secondaires, y compris un cours reconnu en salubrité, des cours de niveau universitaire en salubrité de l'environnement et posséder une grande expérience en inspection de l'hygiène; ou toute combinaison équivalente de formation et d'expérience. Le candidat doit posséder un certificat d'inspection en hygiène publique (Canada) délivré par la Commission d'accréditation de l'institut canadien des inspecteurs de la santé publique. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle pour le poste à Campbellton; tandis qu'une bonne connaissance de l'anglais et la capacité de converser en français sont essentielles pour le poste à Moncton.

Numéro du concours NB-85-(DE)-50

Le demandes doivent nous parvenir au plus tard le 30 avril 1985.

ADRESSER SA DEMANDE AU:
Conseil de gestion
Services de dotation en personnel
Pièce G-17, Édifice du Centenaire
C.P. 6000
Frédéricton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
CONSEIL DE GESTION

Services de dotation en personnel
Pièce G-17, Édifice du Centenaire
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1
Égalité d'accès à l'emploi

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

DIRECTEUR DU SECONDAIRE
(homme ou femme)

NATURE DU TRAVAIL
Dans le cadre des objectifs et des politiques du Collège, et sous l'autorité immédiate du recteur, le titulaire du poste remplit toutes les fonctions requises pour la gestion de cet ordre d'enseignement: planification, organi tion, direction, contrôle. Il assume des responsabilités tant dans le domaine de l'enseignement que dans celui de la vie étudiante.

QUALITÉS REQUISES
— Posséder un brevet d'enseignement et un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ approprié.
— Avoir au moins six années d'expérience dans le domaine de l'éducation dont deux dans un poste de cadre.
— Être capable de participer à la réalisation des objectifs spécifiques d'une institution privée et catholique.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Celles du personnel cadre du Collège.

ENTRÉE EN FONCTION
17 juin 1985

Toute candidature écrite doit parvenir avant 18 heures le vendredi 26 avril 1985 à:

La direction des ressources humaines
Collège de l'Assomption
270, boul. l'Ange-Gardien
L'ASSOMPTION J0K 1G0

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

DIRECTEUR
BIBLIOTHÈQUE DE DROIT

Au sein du Réseau de bibliothèques de l'Université, la Bibliothèque de droit a pour mandat d'assurer des services documentaires et d'information aptes à satisfaire les besoins des sections de droit civil et de « Common Law » de la Faculté de droit.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un Directeur pour cette bibliothèque. La personne choisie se verra confier la responsabilité de gérer l'ensemble des services et des activités de la bibliothèque.

COMPÉTENCES:
— grade universitaire en bibliothéconomie
— bonnes connaissances en droit, acquises par des études ou par expérience professionnelle
— connaissance de la documentation juridique et des sources bibliographiques propres au droit
— au moins dix (10) années d'expérience professionnelle
— expérience administrative pertinente
— le/la titulaire de ce poste doit pouvoir s'exprimer correctement dans les deux langues officielles

RÉMUNÉRATION:
L'échelle de salaire de ce poste est celle de la convention collective en vigueur (Bibliothécaire V — $32,896. à $47,288. — en révision).

L'Université offre également un programme d'avantages sociaux très intéressant, incluant l'exemption des frais de scolarité pour les employés(es), leurs conjoints et personnes à charge admissibles.

*Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae à jour, avant le **31 mai 1985** en mentionnant le numéro de concours **SP-85-72** au soin de:*

M. Yvon Richer
Bibliothécaire-en-chef
Pavillon Morisset
65, rue Hastey
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 9A5

AQUIF
Association Québécoise des Organismes de Coopération Internationale

1115, boulevard Gouin est
Suite 200,
Montréal, Québec
H2C 1B3
(514) 382-4560

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Sous l'autorité du Conseil d'administration, la personne choisie

—assure la bonne marche de l'organisme;
—elle administre les budgets, dirige et coordonne les tâches du personnel, voit à l'exécution des décisions prises par le Conseil d'administration auquel elle fait régulièrement rapport et avec lequel elle travaille en étroite relation;
—elle soutient la bonne collaboration entre les organismes membres; elle anime le milieu et entretient avec chaque membre des relations suivies;
—elle représente l'Association auprès des milieux externes et gouvernementaux et promeut les intérêts des membres;
—elle favorise l'analyse et la réflexion sur les politiques gouvernementales relatives aux relations avec les pays en développement.

Exigences:
—Diplôme de 2e cycle ou l'équivalent: une expérience jugée exceptionnelle pourra pallier à l'absence de diplôme;
—Connaissance et expérience de travail au sein du milieu québécois des organismes de coopération internationale;
—Connaissance et compréhension de la problématique du développement international, des principaux agents et des politiques québécoises et canadiennes régissant l'aide internationale;
—Bilinguisme (français-anglais); la maitrise d'une troisième langue serait un atout;
—Le/la candidat-e devra faire preuve d'initiative, de leadership; bonne capacité d'expression écrite et orale. Grande disponibilité; aisance en public.

Salaire: Le salaire se situe entre $32,000 et $37,000 en fonction des qualifications.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 mai 1985 à:

DOSSIER: 1246
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Mtl., QC H2Y 3S6

CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DE LA SITUATION DE LA FEMME

Agent(e) d'information (médias)

Poste contractuel à pourvoir immédiatement au bureau central d'Ottawa.

Attributions
— mettre au point et entretenir des relations avec les médias afin de les tenir au courant des activités du Conseil;
— répondre aux demandes verbales et écrites des journalistes;
— concevoir et rédiger les textes destinés à la presse, notamment les communiqués de presse;
— organiser les conférences de presse et les entrevues avec la présidente;
— faire le suivi de la presse écrite et des médias électroniques, et rendre compte de toute information pertinente aux membres et au personnel du Conseil.

Exigences
— excellente connaissance écrite et orale des deux langues officielles;
— expérience et compétence reconnue dans le domaine des médias;
— connaissance des dossiers de la condition féminine.

Salaire: 28 000 à 35 000 $

Envoyez curriculum vitae avant le 1er mai, 1985 à l'adresse suivante:

Directrice des Communications
Conseil consultatif canadien de la situation de la femme
66, rue Slater, 18e étage
C.P. 1541, Succ. B
Ottawa (Ontario)
K1P 5R5

Hébert, LeHouillier inc.
actuaires et conseillers en avantages sociaux

Actuariat

Hébert, LeHouillier inc. est une société spécialisée dans les services de consultation en actuariat, en avantages sociaux et en rémunération. Nous sommes présentement en pleine expansion et désirons nous adjoindre des profesionnels en actuariat pour notre bureau situé à Montréal.

Les 2 postes disponibles sont de niveaux intermédiaire et senior. Pour notre niveau intermédiaire, nous recherchons une personne ayant réussi au moins quatre examens de la Société des Actuaires et possédant plus de deux années d'expérience en assurance collective et/ou en régimes de retraite. Toute personne ayant réussi plus de cinq examens et possédant plus de quatre années d'expérience sera considérée pour notre poste de niveau senior.

Si vous désirez présenter votre candidature, veuillez adresser votre curriculum vitae en toute confiance, à:

Madame Marie Nardo
Service des ressources humaines
2, Complexe Desjardins
C.P. 183, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B3
(514) 288-0100

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE GREENFIELD PARK

RECHERCHE LES SERVICES D'UN(E) DIRECTEUR(TRICE)

ÉCOLE ST-ÉDMOND
École primaire française de 2e cycle, incluant
— maternelles,
— classes d'accueil,
— projet spécial d'immersion en langue anglaise,
— laboratoire d'informatique
Environ 600 élèves

QUALIFICATIONS
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère de l'Éducation.
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié.
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre.
— Qualité de leadership, sens des relations humaines, capacité d'animation reconnue.

RÉMUNÉRATION
Selon la politique administrative et salariale en usage.

ENTRÉE EN FONCTION
À discuter.

Les pesonnes intéressées devront faire parvenir une demande écrite avant le 1er mai 1985 à l'adresse suivante:

Commission Scolaire Greenfield Park
Direction générale
274, rue Hubert
Greenfield Park, P.Q. J4V 1S1

Le Centre de recherche industrielle du Québec est une société d'État dont la mission est de soutenir et stimuler le développement technologique des entreprises manufacturières du Québec.

Conseiller juridique

Vous aurez à fournir des conseils et des options juridiques concernant nos activités, particulièrement en ce qui a trait à la propriété intellectuelle, aux contrats, aux ententes et autres textes administratifs. Vous devrez également effectuer la rédaction de différents contrats commerciaux, de services professionnels et de licences ainsi que prendre les procédures légales requises.

Vous êtes membre du Barreau du Québec depuis plus de trois ans et vous maîtrisez les notions de droit commercial et corporatif, ainsi que celles de propriété intellectuelle.

Nous offrons un salaire et des avantages sociaux concurrentiels aux candidats motivés qui désirent oeuvrer dans un milieu stimulant et dynamique.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 mai 1985 à notre direction du personnel et des communications, **Centre de recherche industrielle du Québec, 333, rue Franquet, C.P. 9038, Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7.**

Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

1970-1985 15 ANS CRIQ-PME

CRIQ
CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Commission de transport
de la Communauté régionale
de l'Outaouais

DIRECTEUR(TRICE) DE L'EXPLOITATION

La Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais (CTCRO) est à la recherche d'un(e) directeur(trice) de l'exploitation.

La CTCRO

La Commission de transport est un organisme qui assure le transport en commun dans six (6) municipalités de l'Outaouais soit: Aylmer, Hull, Buckingham, Gatineau, Hull-Ouest et Masson. Le territoire desservit par la CTCRO est de 581 km². Il comprend des zones urbaines et semi-urbaines et regroupe 175,000 habitants. La CTCRO dispose d'un budget de 23 millions de dollars. Elle emplie trois cent cinquante-sept (357) employés dont deux cent onze (211) chauffeurs. Elle dispose, de plus, d'un parc de cent soixante-deux (162) véhicules et assure le déplacement de plus de 12 millions de passagers annuellement. Son taux de croissance au niveau de l'achalandage en 1984 a été de 6%. La Commission possède les systèmes informatisés du réseau (HASTUS, HASTUS-MINBUS, SAGEPAS ET INFO-BUS) les plus avancés en Amérique du Nord.

Le poste

Sous l'autorité du Directeur général adjoint et assisté de quatre (4) cadres, il planifie, organise, dirige et contrôle les activités:

— du réseau général de transport en commun
— du service de transport adapté aux personnes handicapées
— du service de transport spécial, à charte-partie et touristique
— d'autres services de transport paracollectif comme le covoiturage, le taxi collectif, le transport scolaire intégré

Exigences

La personne recherchée serait préférablement titulaire d'un diplôme de premier cycle en administration ou dans une discipline connexe. Elle devrait, de plus, posséder une expérience en gestion d'environ huit (8) ans. Une expérience au niveau des systèmes de transport en commun serait considérée comme un atout. Elle devrait être dynamique, organisée et avoir le goût du défi. Elle doit également avoir des qualités de leader et de communicateur.

Conditions de travail

La Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais offre un salaire concurrentiel et un excellent programme d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir, sous pli confidentiel, leur offre d'emploi, accompagné de leur curriculum vitae avant le ***vendredi 10 mai 1985,*** *à:*

Madame Ginette Milord
Direction des ressources humaines
111, rue Jean-Proulx
HULL (Québec)
J8Z 1T4

— prière d'inscrire sur l'enveloppe le numéro de concours 85-114.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'éducation

DOYEN

Un Comité de mise en candidature a été constitué, selon les Statuts de l'Université en vue de la nomination d'un doyen à la Faculté d'éducation.

Le Comité invite toute personne ou tout organisme intéressés à faire des recommandations, commentaires ou suggestions relativement à cette nomination à les présenter par écrit en audience, en s'adressant à:

Monsieur Claude Laflamme, secrétaire
Comité de mise en candidature
Faculté d'éducation
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: (819) 821-7454

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au secrétaire du comité.

Le délai pour demander une audience, soumettre une intervention écrite ou encore pour poser sa candidature est fixé au 4 mai 1985.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté des arts

DOYEN

Un Comité de mise en candidature a été constitué, selon les Statuts de l'Université, en vue de la nomination d'un doyen à la Faculté des arts.

La Faculté des arts de l'Université de Sherbrooke comprend les départements d'Économique, d'Études anglaises, d'Études françaises, de Géographie, d'Histoire, de Philosophie, de Psychologie et de Service social ainsi que des centres de recherche affiliés.

Le Comité sollicite des propositions de candidatures qui, pour être considérées, doivent être appuyées par cinq membres de la Faculté habilités à voter pour le choix du doyen. Les propositions, accompagnées du curriculum vitae détaillé du candidat ou de la candidate, doivent être acheminées au plus tard le 2 mai 1985 à:

Monsieur Gérald Roy, président
Comité de mise en candidature
Faculté des arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: (819) 821-7241

BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT
FCSCQ — MEQ
DE NOMBREUX POSTES D'ENSEIGNANTS OCCUPÉS PAR DES ENSEIGNANTS NON PERMANENTS SONT OFFERTS AUX ENSEIGNANTS EN DISPONIBILITÉ INSCRITS PRÉSENTEMENT À L'UN DES BUREAUX DE PLACEMENT

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ : *(Pour être référé à l'un des postes réguliers ci-dessous, il faut :)*

- Etre un enseignant actuellement en disponibilite ou le devenir par suite d'une substitution en vertu de la clause 5-3.30 des dispositions constituant des conventions collectives.
- Répondre à l'un des critères de capacité définis à la clause 5-3.19.
- L'engagement sera effectif le 1er juillet 1985 (clause 5-3.25 — le supplantation).
- Dans le cas d'une relocalisation à plus de 50 km, les dispositions concernant la mobilité s'appliquent: prime et déménagement.

ÉCHÉANCE : 6 MAI 1985

- Prière de s'adresser aux secrétaires exécutifs des Bureaux régionaux de placement dont les noms apparaissent sous les régions administratives.

Région	Commission scolaire	Niveau	Champ ou Discipline
01 — Bas St-Laurent / Gaspésie	La Neigette	P	Maternelle, Primaire régulier,
		P	Difficulté d'adaptation.
Gaétan Loof	De Matane	P	Difficulté d'adaptation.
(418) 722-3604	Bas St—Laurent	S	Difficulté d'adaptation, Orthopédagogue,
		S	Soins esthétiques, Arts plastiques.
	Des Monts	S	Assistant — Dentaire
	De La Péninsule	S	Difficulté d'adaptation, Foresterie.
02 — Saguenay / Lac-St-Jean	Belle-Rivière	P	Musique
	Normandin	P	Maternelle, Primaire régulier, Anglais,
Jean-Marc Simard		P	Difficulté d'adaptation, Musique.
(418) 547-9326	Valin	P	Maternelle, Maternelle maison, Musique,
		P	Primaire régulier, Maternelle multi-âge et
		P	Primaire 1er et 2e cycle.
03 — Québec	Beauceville	P	Orthopédagogue.
Claude Mathieu	Des Erables	P	Dénombrement flottant, Primaire régulier,
(418) 643-7934		P	Anglais.
	St-Joseph	P	Récupération, Maternelle maison, Musique.
	La Jeune-Lorette	P	T.G.A.
	Jean-Chapais	P	Adaptation scolaire, Maternelle.
	Chaudière — Etchemin	P	Orthopédagogue.
	Lotbinière	P	Dénombrement flottant, Primaire régulier.
	Côte-de-Beaupré	P	Maternelle.
	Des Basques	P	Primaire régulier.
	Rivière-du-Loup	P	Primaire régulier.
	Nouvelle-Beauce	P	Primaire régulier.
	Mgr. Vachon	P	Primaire régulier.
	Laure-Conan	P	Musique et Danse.
	Charlesbourg	P	Musique.
	Des Ilets	P	Musique et Arts dramatiques.
	Grand-Portage	S	Adaptation scolaire, Sces religieuses,
		S	Pâtisserie, Cuisine professionnelle.
	Tilly	S	E.I. généraliste et M.S.A. — anglais,
		S	E.I. généraliste et M.S.A. — act. sport.,
		S	Informatique, Electronique et mécanique de
		S	machine de bureau, Soins esthétiques et
		S	Coiffure-Dames, Débosselage - Auto.
	Louis-Fréchette	S	Agro-Technique.
	C.E.C.Q.	S	Dépannage d'appareils domestiques,
		S	Cuisine professionnelle, Cuis. établis, (Ed. ad.)
		S	Soins esthétique - Coiffure-hommes, Soins
		S	Esthétiques - Coiffure-dames.
	Pascal-Taché	S	Cuisine, Service de table.
	Amiante	S	Soins esthétiques - Coiffure.
	La Chaudière	S	Soins esthétiques - Coiffure.
04 — Trois-Rivières	Drummondville	P	Musique, Anglais langue seconde, Primaire
Bertrand Bellemare		P	régulier, Orthopédagogue, EDAA, IMC, MSA.
(819) 376-3711	Chavigny	P	Orthopédagogue.
	Haut St-Maurice	P	Primaire régulier.
	Bois-Francs	S	Informatique, Robotique, Esthétique,
		S	Couture et Habillement.
	Provencher	S	Musique.
	St-François	S	Cuisine professionnelle.
05 — Estrie	Asbesterie	P	Primaire (DML), Musique.
Aurélien Rodrigue	Coaticook	P	Primaire 1er cycle
(819) 565-9777	La Sapinière	P	Difficulté d'adaptation, Primaire 1er cycle
		P	Primaire - 2e cycle
	Lac Mégantic	P	Primaire régulier, Primaire 2e cycle.
	Morilac	P	Musique, Primaire 1er cycle
		P	Maternelle, EDAA.
	Sherbrooke	P	Primaire 1er cycle, Musique, Accueil.
	Estrie	S	Imprimerie
6.2 — Longueuil	St-Exupéry	P	Primaire régulier, Maternelle.
Marc Carbonneau	Jacques-Cartier	P	Dénombrement flottant, Primaire 2e cycle.
Denis Leblanc	Mont-Fort	P	Difficulté d'adaptation, Primaire 1er cycle,
(514) 873-2132		P	Primaire 2e cycle, Musique,
	Varennes	P	Déviations multiples, Primaire 1er cycle.
	Greenfield Park	P	Déviations multiples.
	Iberville	P	Maternelle, Primaire 1er cycle.
	Marieville	P	Maternelle.
	St-Jean-sur-le Richelieu	P	Arts plastiques, Musique et Arts plastiques,
		P	Primaire 1er cycle.
	Napierville	P	MSA.
	Valleyfield	P	Difficulté d'adaptation, musique et Danse.
	Huntingdon	P	Difficulté d'adaptation.
	Ile-Perrot	P	Orthopédagogue, Primaire 1er cycle.
	Vaudreuil	P	Maternelle,
	Argile Bleue	P	Primaire 1er cycle, Maternelle, Mesures
		P	d'accueil, Orthopédagogue.
	St-Hyacinthe	P	Handicapés auditifs, Diff. app. graves,
		P	Primaire régulier.
	Chateauguay	P	MSA, Primaire 1er cycle
		S	Difficulté d'app. moyen et grave.
		Adultes	Commerce et comptabilité, Français,
		Adultes	Formation générale.
	Des Moissons	P	Difficulté d'adaptation.
		S	Sciences Familiales, Commerce et Secrétariat.
	Carignan	S	Difficulté d'adaptation, Auxiliaire d'intérieur.
	Chambly	S	Patisserie, Machine distributrice..
	Honoré-Mercier	S	Soins Esthétiques, Service de Tables, Musique,
		S	MSA et TGA, Infirme moteur cérébral,
		S	Psychomotricité.
	Lignery	S	Assitant-dentaire, opérateur en informatique.
	Vaudreuil-Soulanges	S	Traitement de l'eau, sc. relig., Difficulté
		S	d'adaptation, Carosserie et carburation,
		S	Alimentation, Métrologie, Soudure, Dessin
		S	Technique de pneumatique et d'hydraulique.
	Yamaska	S	Alimentation, Equipement motorisé, MSA,
		S	Déviation multiple, déficient léger et moyen.

Région.	Commission scolaire	Niveau	Champ ou Discipline
6.3 — Montréal	Jérôme-Le-Royer	P	Enfance Inadaptée, primaire régulier.
Waguih El Masri		S	Histoire et Géographie, Soins esthétiques,
(514) 873-7526		S	Coiffure/ Hommes.
Carmen Savard	Baldwin-Cartier	P	Immersion.
(514) 873-4435		S	Adaptation scolaire (déf. mult., diff. app. légère)
	Saut-St-Louis	P	Adaptation scolaire, Musique.
	C.E.C.M.	P	Enfance Inadaptée, MUsique, Classe d'accueil,
		S	Enfance Inadaptée (Alimentation), (Hydrothermie,
		S	(Meuble et Construction).(Français),(Généraliste),
		S	(Dénombrement flottant), Sciences Familiales,
		S	Assistant - Dentaire.
07 — Outaouais	Haute-Gatineau	P	Musique, EDAA.
Fernand Côté	Pierre-Neveu	P	Musique, EDAA,
(819) 771-0373		S	Math. Français.
	Outaouais	S	EDAA, Agro-Technique.
	Aylmer	P	Primaire régulier, EDAA.
	Gatineau	P	Musique.
	Pontiac	P	Primaire régulier, EDAA.
	Papineau	S	EDAA, Enseignement Moral et Religieux.
	Seigneurie	P	Primaire régulier, Musique.
	Vallée de Lièvre	P	Maternelle, Primaire régulier, Education physique.
08 — Abitibi /	Rouyn-Noranda	P	Primaire régulier, Anglais langue seconde,
Témiscamingue		P	Education physique.
Hubert Gauthier		S	Enseignement religieux, Informatique,
(819) 764-3257		S	Education physique, Alimentation, Electrotech.
		S	Esthétiques.
	Lac Témiscamingue	P	Adaptation scolaire, Education physique(Anglais)
	Harricana	S	Adaptation scolaire, Français.
	Amos	P	Adaptation scolaire, Primaire régulier.
	Barraute-Senneterre	P	Education physique, Maternelle,
		P	Adaptation scolaire, Primaire régulier.
	Joutel-Matagami	P	Anglais langue seconde, Primaire régulier (anglais)
		S	Secondaire régulier, Education physique,
		S	Mathématiques.
	Quévillon	P	Musique.
	Abitibi	P	Musique, Adaptation scolaire, Primaire régulier.
		S	Ecologie, Sciences religieuses.
	La Vérendrye	S	Sciences religieuses, Initiation à la technologie,
		S	Mathématiques, Expression dramatique,
		S	Soins esthétiques, Anglais, Alimentation, Français.
	Malartic	P	Adaptation scolaire, Musique, Primaire régulier.
	Val D'Or	P	Adaptation scolaire, Education physique,
		P	Primaire régulier, Maternelle.
09 — Côte-Nord	Littoral		Secteur Anglophone :
Marc Carbonneau			
Roger Montigny		P	Maternelle, Primaire régulier,
(418) 589-5748		S	Education physique, Géographie,
		S	Mathématiques, Anglais langue maternelle.
			Secteur Francophone :
		P	Adaptation scolaire, Primaire régulier,
		P	Maternelle.
	Du Golf	S	Musique, Sciences religieuses, Mécanique auto.
		S	Anglais langue seconde.

6.1 LAVAL — LAURENTIDES — LANAUDIERE : René Trudel (514) 430-9000

Une soixantaine de postes sont disponibles dans les disciplines suivantes:

- Enfance Inadaptée
- Maternelle
- Primaire régulier
- Musique
- Economie familiale
- Meuble et Construction
- Hydrothermie
- Equipement Motorisé
- Mécanique
- Alimentation.

SECTEUR PROTESTANT : Monique D'Anjou (514) 873-2664

Environ 200 postes, la plupart au secteur anglophone, répartis dans toutes les régions du Québec et principalement dans la région de Montréal.

PRINCIPALES DISCIPLINES OU SPECIALITES DE NIVEAU PRIMAIRE ET DU NIVEAU SECONDAIRE :

- Primaire régulier
- Secondaire régulier
- Français langue seconde
- Anglais langue d'enseignement
- Classe d'accueil
- Adaptation scolaire
- Sciences religieuses
- Mathématiques
- Education physique

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 20 avril 1985

JOHN GUARE

Photo : JIII KREMENTZ

John Guare.

Paysage d'un auteur new-yorkais

MAURICE TOURIGNY

NEW YORK — « *Landscape of the Body* est un mélange de deux genres que j'aime beaucoup au théâtre : l'intrigue policière et la comédie musicale » affirme le dramaturge américain John Guare. Commentaire bien léger pour décrire cette pièce dense et grave, créée en 1977 et depuis reprise à la grandeur des États-Unis. Mais l'auteur ajoute : « L'an dernier, lors d'une nouvelle production à New York, j'ai réalisé à quel point j'étais encore très près de *Landscape*; j'ai enfin compris exactement pourquoi j'avais écrit ce texte. C'était ma réaction à une période douloureuse qui venait de prendre fin et à un grand changement dans ma vie. »

L'anglais élégant de Guare, son débit presque musical s'interrompent subitement et, dans sa volonté d'enchaîner rapidement pour noyer ses dernières phrases, il balbutie quelques mots, parle à toute vitesse et escamote des syllabes : Guare n'aime pas se raconter mais il discute volontiers de son travail.

Quand il prend la parole, Guare promère son regard sur le fouillis de son apartement de Greenwich Village, des tables encombrées aux meubles recouverts de housses blanches, des gravures anciennes aux multiples bibelots. Quand il écoute, rien ne le distrait de son interlocuteur dont il guette chaque mot.

« L'idée de la pièce m'est venue dans un casse-croûte du Village : j'observais des adolescents qui portaient à leurs bras des dizaines de montres volées. J'ai imaginé leur quotidien et la suite d'événements qui les conduiraient à leur perte. J'ai écrit *Landscape* en quelques jours, et dans son ordre chronologique; ça ne m'était jamais arrivé auparavant. Le texte joué est pratiquement mon premier jet, je l'ai toujours considéré comme un cadeau. »

Comédie musicale ? Oui, il y a des chansons écrites, paroles et musique par Guare. Intrigue policière ? Oui, jusqu'à la fin on se demande qui est le meurtrier. Pourtant, derrière cette mécanique théâtrale, on trouve les véritables sujets du drame : la famille, « qui découvre vos secrets les mieux cachés et qui vous trahit dans son intimité » selon un des personnages, et surtout la mort.

« J'ai voulu écrire une pièce sur quelqu'un à qui on a retiré tous les éléments importants de sa vie, tous les liens qui l'ont nourri. Finalement, l'ultime retrait c'est la mort. Je me suis demandé ce qui reste à l'âme humaine pour surnager dans la dépossession. »

New York, ou du moins la grande ville américaine, sert de cadre à l'action. Les personnages baignent dans un curieux climat de menace, de violence contenue ou non, de constante proximité de la mort. « Le ton de *Landscape* doit être celui du *New York Post* et du *Daily News*, de ces journaux qui rapportent les histoires sordides qui se déroulent à côté de nous. Je veux que les spectateurs quittent la salle avec l'impression d'avoir les doigts tachés d'encre de tabloïds. »

L'écriture de romans ou de poèmes n'a jamais intéressé le dramaturge. « Contrairement au romancier qui apporte un manuscrit à son éditeur, et attend de voir son roman en librairie, moi, une fois mon boulot fini, je commence une autre vie. Mon texte m'amène ailleurs et ouvre ma porte à des étrangers. » Guare assiste à toutes les répétitions de la première production de ses oeuvres nouvelles. Il raffole du travail avec les acteurs et le metteur en scène. « C'est le moment le plus excitant, on devrait toujours vivre en répétitions. »

Depuis son enfance, John Guare est fasciné par le théâtre. Né en 1938 à New York de parents irlandais, il complète ses trois premières pièces à 11 ans. La même année, son père lui offre une machine à écrire sur laquelle il tape encore aujourd'hui. « Mon père était employé à Wall Street et il me disait : « tant que tu le pourras, évite le 9 à 5 ». Il était donc ravi d'avoir un fils écrivain. »

Après avoir fréquenté les ateliers d'écriture théâtrale de l'Université Yale, Guare réussit à faire jouer un texte à New York grâce à une troupe fondée par Edward Albee. Immédiatement après, il se rend au Eugene O'Neill Theater Center du Connecticut où démarre vraiment sa carrière.

Suite à la page 28

LE BALLET CULLBERG

Giselle et Roméo sous éclairage boréal

SUZANNE ASSELIN

MATS EK est l'enfant artistique légitime de l'allemand Kurt Joos et de la suédoise Birgit Cullberg. Grâce à lui, la lignée de la danse-théâtre expressioniste suédoise est sauve. Pour la première fois de passage à Montréal afin de mousser la publicité du Ballet Cull berg de Suède Mats Ek, co-directeur artistique de cette compagnie avec sa mère, l'illustre Birgit Cullberg, réaffirme son appartenance à cette tradition.

Le chorégraphe-danseur Mats Ek est sûrement l'homme des contrastes. Le corps et l'esprit baignés dans la somnolence du décalage horaire laissent tout de même filtrer un champion de la libre expression et de la danse démaquillée. « Le mouvement doit exprimer quelque chose. Sans cela, il n'a pas sa raison d'être. Le mouvement est un langage où les gens doivent se reconnaître. Inutile pour moi de le polir pour le faire bien paraître. C'est comme la lumière qui s'infiltre dans la caméra. Le film devient inutilisable. »

Ek autant que Cullberg se garde bien des compromis artistiques. Sans prétendre révolutionner le monde, ce grand blond de quarante ans n'a pas l'intention de flatter l'égo des spectateurs. Pourtant qui a vraiment envie de courir voir son *Giselle* (le ballet romantique par excellence), son *Sacre du printemps* et le *Roméo et Juliette* de Birgit Cullberg au théâtre Maisonneuve ?

« L'héritage culturel est là pour être révisé. J'ai décelé des conflits intéressants qui n'étaient pas utilisés de manière consciente par les chorégraphes du temps. » L'idée de rechorégraphier *Giselle* par exemple lui trottait dans la tête depuis longtemps. Il s'est décidé lorsqu'il a trouvé la clef de l'acte deux. « J'ai planté le décor dans un hôpital psychiatrique et les esprits habillés de tulle blanc ont troqué leurs tutus contre des vêtements d'hôpital, blancs également. »

Giselle devient la folle du village et le prince Albrecht, qui se joue de la jeune paysanne dans la version originale, sera au contraire fasciné par elle. Après sa visite à Giselle à l'hôpital psychiatrique, il se retrouvera dépouillé des attributs de sa classe et débarrassé des conventions de son milieu.

Son *Sacre du printemps* en surprendra plusieurs. On connaît, entre autres exemples, la célèbre version de Béjart qui en fait un hommage à la nature. Pour sa part, Ek situe le Sacre dans la plus pure tradition japonaise et sa chorégraphie s'inspire du théâtre No. Son angle d'attaque s'enligne sur la révolte contre l'oppression et l'illustration de la lutte des sexes. Son intérêt pour la culture et le théâtre japonais remonte à sa vingtaine, au moment où il étudiait le théâtre avant de devenir directeur-assistant et chorégraphe du Royal Dramatic Theatre.

Finalement, qui ne connaît pas la « classique » histoire de *Roméo et Juliette*? A son tour Birgit Cullberg

Suite à la page 27

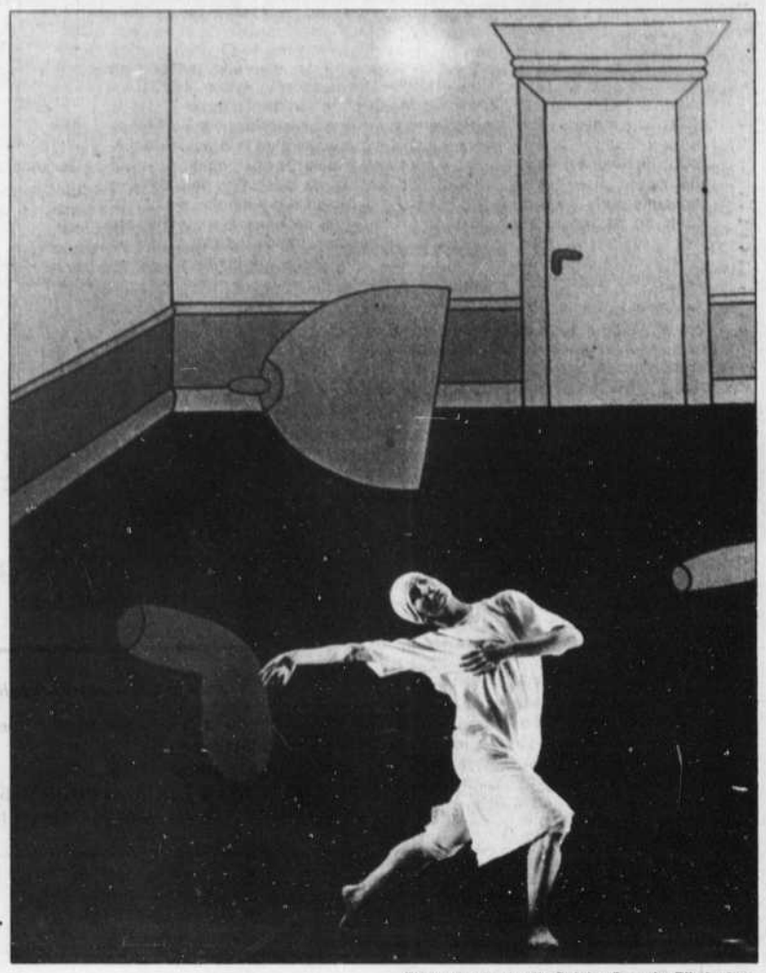

Photos Lesley Leslie-Spinks/Svenska Riksteatern

Ana Laguna (« Giselle ») et Yvan Auzely, du Ballet Cullberg.

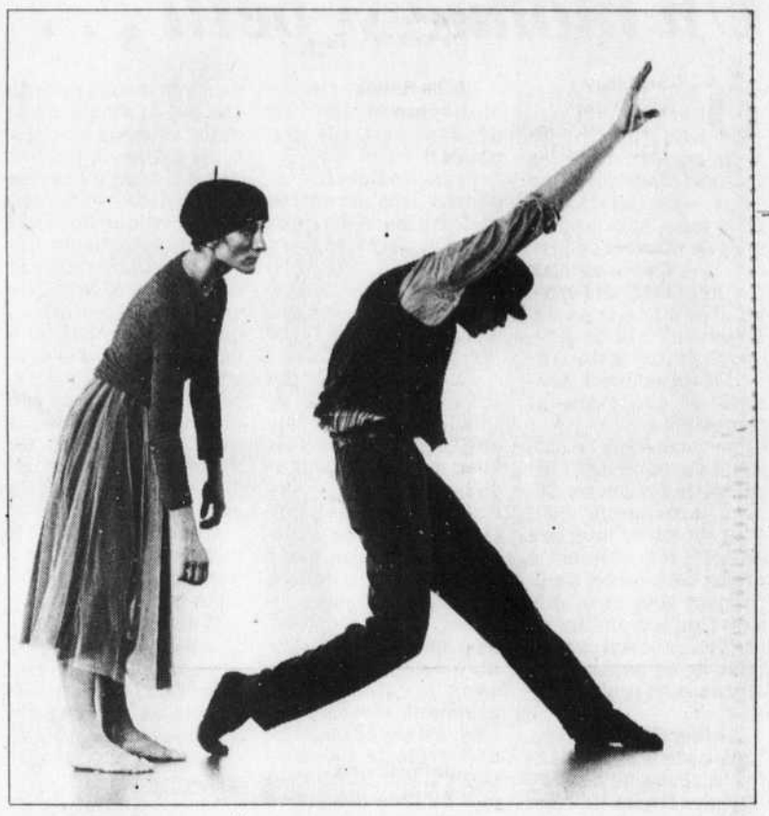

MICHELINE LA FRANCE

Monologue entre Bleue et Josse

Photo F. Lemoyne

Micheline La France.

JEAN ROYER

MICHELINE La France garde son air moqueur quand elle me parle du monde de l'édition. Le succès de *Bleue* ne lui monte pas à la tête. Elle qui entre dans la quarantaine avec un quatrième livre, elle en a vu d'autres et ne se fait guère plus d'illusions sur le statut des écrivains. Tout ce qu'elle demande, c'est d'être lue et de pouvoir vivre de son écriture, autant que possible.

Pour l'instant, *Bleue*, qu'elle vient de publier à Libre Expression, a pris son élan, semble-t-il. « Ce n'est pas une autobiographie et la mère du roman, qui est folle, ce n'est pas ma mère, qui est ma correctrice d'épreuves ! », s'exclame Micheline La France. « On dirait qu'ici on a de la difficulté à croire au jeu de la fiction et de l'écriture. » Bleue, ce personnage de la pureté d'être au monde, et Josse, ce méchant garnement qui fait peur à ses lecteurs, la romancière les a inventées de toutes pièces. Dans une écriture assez brillante, au style précis et joyeux, elle raconte deux approches de la vie qui s'opposent à travers les deux personnages. Entre Bleue et Josse, chaque lecteur trouvera son chemin.

Micheline La France n'est pas venue à l'écriture par hasard. « Chez nous, c'était un exercice normal. J'écris depuis l'âge de huit ans, dit-elle. À douze ans, j'écrivais un roman-feuilleton pour le journal de la classe. À treize ans, je faisais des pièces de théâtre en vers. Dans toutes les écoles que j'ai fréquentées, ma première activité à été l'écriture. Je montrais mes travaux à mes parents. Mon père, qui était ingénieur le jour, se retrouvait journaliste le soir pour le journal de quartier. Il a par la suite fait paraître deux romans de science-fiction. Pour moi, l'écriture c'était naturel. Là où ce fut dramatique c'est quand mon père a voulu que je fréquente la faculté des lettres. Je me disais que ce n'était pas là que j'apprendrais à écrire et je voulais me diriger en théâtre, me disant que c'est plus proche de l'écriture : on te donne une discipline, on t'apprend un métier, on te fait travailler. »

Micheline La France a finalement fait à sa tête. Elle a fréquenté l'École Nationale puis elle a joué du théâtre et de l'écriture. Tour à tour comédienne, monologuiste, auteure de radio et de télévision (*Voyons donc* à Radio-Québec), professeure de langue et journaliste, secrétaire des *Cahiers* de la Nouvelle Compagnie Théâtrale et animatrice d'ateliers d'écriture, elle a aussi publié trois livres avant *Bleue*, dont une biographie de Denise Pelletier en 1977 et un recueil de poèmes, *Le Soleil des hommes*, en 1980.

Bleue, le personnage de son roman, est née sur la scène en 1976 à Hull. Micheline La France avait beaucoup de succès avec ses monologues. Bleue, dans son rapport aux objets et ses raccourcis de pensée, faisait rire entre Sol et Yvon Deschamps. Le public en redemandait et Micheline La France s'attachait à Bleue.

« Mais un personnage ne fait pas un roman. Il fallait lui trouver sa couleur complémentaire, dit l'écrivaine. J'ai écrit 300 pages en trois ans. Après avoir épuisé Bleue, Josse m'est apparue avec sa violence. Écouter ce personnage me faisait peur. Je l'ai apprivoisée en l'écrivant. Aujourd'hui, je la

Suite à la page 30

NOUVEAUTÉ

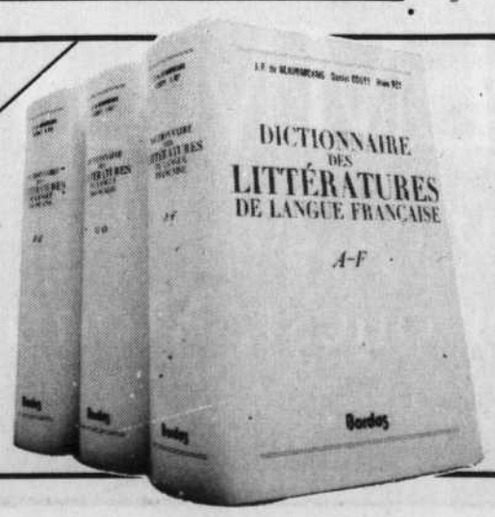

DICTIONNAIRE DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE.

sous la direction de Jean-Pierre de Beaumarchais, Daniel Couty et Alain Rey.

- Toute la littérature de langue française des origines à nos jours.
- 2200 articles, dont 90 dossiers consacrés aux auteurs majeurs.
- 3 volumes — 2896 pages — format 18x26.
- Index de 17 000 oeuvres.

en vente chez votre libraire

Bordas

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

LITTÉRATURE

André Carpentier, **Yves Thériault se raconte**, VLB, 188 pages. Treize entretiens réalisés par André Carpentier (et André Major) avec l'écrivain le plus lu au Québec, le plus traduit, conteur intarissable dont le plus admirable (particulièrement dans un petit pays comme le Québec) aura peut-être été d'avoir réussi à vivre de sa plume . . . tout en restant un homme libre !

ROMANS

Pier Vittorio Tondelli, **Pao Pao**, Seuil, 158 pages. Pao Pao, ça veut dire (en italien ou en chinois ?) : Piquet armée ordinaire. L'histoire se passe à Bologne, en Italie. Des jeunes gens font leur service militaire dans un régiment de grenadiers. Donc, des super-costauds ! Il y a, bien sûr, les officiers, l'entraînement, mais il y a aussi le rock, l'alcool, la drogue, les passades avec des camarades (eh oui !) . . . bref, des jeunes gens émancipé d'aujourd'hui, pareils à Bologne comme à San Francisco, dans une sorte de liberté provisoire avant d'entrer dans la vie d'adulte, d'époux, de père de famille . . . Un ton up-to-date, qui réussit le coup de séduire aussi bien les jeunes gens branchés qu'un critique aussi exigeant que Rinaldi !

Roger Magini, **La correction**, VLB, 104 pages. Les désarrois, les désespoirs d'un correcteur d'épreuves . . . le sentiment d'étouffer dans un travail abrutissant, stupide, l'ennui, l'épreuve de vivre . . . avec peut-être comme seul salut, celui des mots !

René-Victor Pilhes, **La Pompéi**, Albin Michel, 398 pages. Une histoire de fureur et de bruit, riche en événements, en personnages et où il est notamment question de la mort « inouïe » d'une comtesse . . . « Un épisode convulsif et ténébreux de l'Histoire du monde vers la fin du XXe siècle », nous annonce-t-on en toute simplicité. Par un romancier ambitieux, auteur de *L'Imprécateur*, prix Fémina 1974.

CHARITÉ

Édouard Le Joly, **Mère Térésa, messagère de l'amour de Dieu**, Seuil, 267 pages. L'auteur a déjà publié, en 1979, un livre sur Mère Térésa et les Missionnaires de la Charité, congrégation qu'elle a fondée. Cette fois, il nous donne un livre sur la spiritualité de cette femme admirable qui a décidé de consacrer sa vie aux « damnés de la terre ».

ALLEMAGNE

Alfred Grosser, **L'Allemagne en Occident**, Fayard, 327 pages. Un spécialiste de l'Allemagne et du nazisme fait le bilan, 40 ans après la Dernière Guerre, de la République fédérale, cet État autrefois ennemi de la France, aujourd'hui bien vu des Français, en dépit de quelques désaccords . . . et jalousies d'une réussite économique exceptionnelle.

Un monde si petit . . .

DANS la première livraison du bulletin d'information de la maison d'édition Québec-Amérique, il est écrit : « De source bien informée, nous apprenons au moment de mettre sous presse que François Hébert sera bientôt mis à la porte. Espérons que le prochain critique du DEVOIR sera ouvert, honnête et évidemment compétent ».

On connaissait la hargne qu'a inutilement dépensée le romancier Gilbert Larocque lorsqu'il était directeur littéraire de cette maison pour le moins hétéroclite. On tirait sur tous ceux qui, exerçant leur métier de critique, avaient le malheur de ne pas monter aux nues les produits Q.-A..

Aujourd'hui disparu, Larocque a laissé dans les bureaux de cet éditeur des traces de cette guérilla aussi stupide que vaine. *Si tu aimes mon livre, tu es brillant et compétent, si tu ne l'aimes pas, tu es malhonnête et n'y connais rien !* On croyait avoir dépassé ce stade primaire.

Qu'on nous permette de rappeler aux gens de Québec-Amérique de se mêler de leurs affaires, c'est-à-dire de publier des livres, d'éditer de bons auteurs, et de laisser la critique faire son travail ! François Hébert a tenu ici durant deux ans la difficile chronique des lettres québécoises. Difficile parce que peu d'ouvrages dans le lot sont inspirants et que très peu élargissent les horizons de l'intelligence du monde. Et François Hébert a rendu compte de cela avec rigueur, avec audace. LE DEVOIR publiera à regret, le 7 juin prochain, sa dernière chronique.

Il faudra souhaiter bonne chance à son successeur parce que le monde de l'édition québécoise est parfois petit, au sens géographique comme au sens moral.

— ROBERT LÉVESQUE

François Hébert, congédié ? Dès son entrée en fonction, il y a deux ans, il était entendu qu'à compter de l'été 85, il prendrait une année sabbatique, après sept ans d'enseignement à l'Université de Montréal.

En plus de publier des faussetés, l'éditeur de Québec-Amérique rappelle encore une fois avec un malin plaisir — dans le bulletin — que Gilbert Larocque qualifiait Hébert de « cloporte ». On reproche à Hébert, chez cet éditeur tonitruant et sans rigueur, d'être trop dur, trop hargneux. Que d'infantilisme ! Ces scribes sans scrupules s'en prennent aussi à Jean Royer dans ce bulletin, sous prétexte que notre chroniqueur littéraire a eu l'audace d'émettre une réserve sur la manière superficielle dont est traitée l'oeuvre de Larocque dans le catalogue de Québec-Amérique.

LA VIE LITTÉRAIRE

JEAN ROYER

LE Salon du livre de Québec, qui se tient du 23 au 28 avril, propose plusieurs activités aux visiteurs, comme il se doit. En plus de nombreux écrivains, populaires ou non, présents dans les stands d'éditeurs, des tables rondes, des animations et des concours pour la jeunesse feront de cet événement une grande foire culturelle. Mais y verra-t-on les fonds littéraires des éditeurs ? De plus en plus, les salons du livre deviennent de « grandes librairies » et privilégient le best-seller plutôt que la véritable culture littéraire à la portée de tous. Cette stratégie aura-t-elle pour effet d'éloigner de ces manifestations populaires les liseurs et les éditeurs de littérature de fiction ? La question se pose de plus en plus, il me semble.

Quelques prix littéraires seront décernés au Salon du livre de Québec. Le Prix Robert-Cliche, qui est en fait un prix de Quinze Éditeur commandité par *Le Soleil*, et le Prix Octave-Crémazie, qui est le prix de poésie des Éditions Leméac, seront décernés à Québec la semaine prochaine.

★ ★ ★

Le prix des lecteurs — Les Bibliothèques centrales de prêt remettent annuellement un prix de popularité pour l'ouvrage québécois le plus en demande et le plus lu dans le réseau des BCP. Ainsi, c'est le nombre de prêts effectué dans une même année dans le réseau qui détermine le choix du lauréat. Cette année, un seul prix « toute catégorie » est allé à M. Paolo Noël pour son ouvrage intitulé *Entre l'amour et la haine*. Parmi la dizaine de livres préférés des clients des BCP on compte quatre titres littéraires : *L'Enfant du cinquième nord* de Pierre Billon, *Les Olives noires* de Danielle Dubé, *Maryse* de Francine Noël et *La Détresse et l'Enchantement* de Gabrielle Roy.

★ ★ ★

Prix à André Belleau — André Belleau, professeur à l'Uqam, vient de mériter le Prix d'excellence des études canadiennes pour l'enseignement universitaire, remis par le Secrétariat d'État du Canada et accompagné d'un chèque de $5,000. Membre de la rédaction des revues *Liberté* et *Études françaises*, commentateur radiophonique, pédagogue et intellectuel bien connu, André Belleau a surtout oeuvré pour les études littéraires québécoises. Spécialiste de Rabelais et commentateur reconnu internationalement de Bakhtine, il est aussi l'auteur de deux essais remarqués : *Le Romancier fictif* (PUQ, 1980) et *Y a-t-il un intellectuel dans la salle ?* (Primeur, 1984).

Ajoutons simplement, avec nos hommages au mérite, qu'André Belleau est certes un des intellectuels les plus cultivés et les plus généreux de sa génération.

★ ★ ★

Le Prix Canada-Australie — Le poète et critique australien Les A. Murray a mérité le prix Canada-Australie 1984. Il reçoit une bourse d'une valeur de $3,000 assortie d'un voyage au Canada. Le prix est administré par les Conseils des Arts des deux pays concernés.

★ ★ ★

Geneviève Letarte — Une poésie-performance de Geneviève Letarte, accompagnée de Serge Boisvert au piano et de Mike Tremblay à la batterie, sera présentée à la Maison de la Culture du plateau Mont-Royal, mardi le 23 avril 1985 à 20h00. Geneviève Letarte est l'auteure de *Station Transit*, un récit paru aux Éditions de la Pleine Lune.

★ ★ ★

Les ondes littéraires — À l'émission *Entre les lignes*, dimanche à 16h00, sur les ondes de Radio-Canada, Denise Bombardier reçoit M. Jacques Brillant, qui a quitté le Bas du fleuve pour Monaco et qui publie chez Leméac *L'Anti-monde*, Madeleine Ouellette-Michalska, qui vient de faire paraître son journal sous le titre *La Tentation de dire*, ainsi que Naïm Kattan, dont on peut lire *La Reprise* chez HMH. Le même dimanche à 21h30, à l'antenne de TVFQ chaîne 99, Bernard Pivot reçoit Michel Tremblay à son émission *Apostrophes*, en compagnie de l'écrivain et intellectuel martiniquais (directeur du *Courrier de l'Unesco*) Édouard Glissant et de la Franäise Christine de Rivoyre, entre autres. La question de l'émission : « Pourquoi écrivez-vous ? »

À la radio AM de Radio-Canada, Suzanne Giguère profite aux *Belles Heures* de la Rencontre des écrivains de Montréal et du Salon du livre de Québec. Elle accueillera donc à son micro la semaine prochaine Marie Susini, Alain Decaux, Vénus Khoury-Ghata et Didier van Cauwelaert.

Quant au réseau FM de Radio-Canada, croyez-le ou non, le service de publicité de la Société d'État ne nous a fait parvenir aucune information, pensant sans doute que les lecteurs de cette chronique n'auront qu'à se référer à la publication de l'horaire FM dans LE DEVOIR de chaque samedi.

★ ★ ★

Les colloques — Faut-il rappeler qu'en fin de semaine ont lieu à Montréal le colloque sur la Modernité à l'UQAM, la Rencontre québécoise des écrivains à l'hotel Du Parc et le Forum des Femmes au YWCA. Enfin, dans le cadre du Festival National du livre, une « Nuit de poésie des femmes » a lieu ce soir de 19h à 3h a.m. au Pavillon Judith-Jasmin, plus précisément au café L'Après-Cours de l'UQAM.

Le sourire de Jonas

NAIM KATTAN

★ Jean Grosjean, ***Jonas***, récit paru chez Gallimard

COMME tous les personnages bibliques que Jean Grosjean fait revivre dans ses récits brefs et haletants, Jonas est immense et énigmatique. Comme Élie, Darius et Pilate, il n'est point secret ou ambigu ; il est lourd d'un sens qu'on n'a cessé de génération en génération à déchiffrer.

Il y a l'anecdote. Jonas est saisi par la soif du départ. Il s'embarque sur un bateau qui fait naufrage et il est sauvé par une baleine et le voilà qui se retrouve dans une ville étrangère, Ninive. Il en découvre le mystère et l'évidence. Il l'aime, il y est heureux, il est l'étranger et il découvre que l'étranger n'existe qu'en nous, qu'on n'est étranger qu'à soi-même.

Le Ninivite est différent mais l'autre est essentiel pour que le même existe et ne se dissipe pas dans la redondance. Il a fallu un déplacement, un long voyage et un naufrage pour que Jonas redécouvre son nom, le reconnaissance et l'affirme. Il peut vivre à Ninive, aimer les Ninivites, mais il portera toujours son nom.

Comme son peuple, il appartient à Dieu mais son périple lui procure un enseignement. Son appartenance n'est pas une donnée de naissance mais une affirmation quotidienne. Et c'est à Ninive qu'il apprend à dire son nom. Il a fallu le long voyage à Ninive pour qu'il apprenne ce qu'il savait : Dieu est unique et l'homme aussi. « Un jour le jeune homme goûterait aux marches et aux contre-marches de Jonas jusqu'à sombrer sur les plages d'un monde qui n'a d'autre histoire que l'histoire de chacun. Mais Jonas était déjà tout mêlé à l'âme de celui qui allait le prendre pour enseigne ».

L'oeuvre de Jean Grosjean se manifeste par sa constante limpidité. Comme le texte biblique dont il fait la lecture, cette limpidité est atteinte par l'acceptation de la tension et je dirais même de la déchirure. Il n'y a pas de victoire dans ce cheminement vers la légèreté. Je n'ai jamais été autant ému que dans ce récit par le sourire de Jean Grosjean. Il n'est point sardonique. Nulle trace ici de la fausse sagesse qui se drape de cynisme car il y a plus de science dans le sourire d'un enfant que dans le discours apparemment savant d'une vie non-acceptée. La victoire de Jonas c'est d'avoir gagné son nom et de surcroît ce sourire.

André Leclerc
Journal en vers et avec tous

parti pris
100 p. — 9,95$
Ce journal est un hommage à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui, tonitruants ou silencieux, refusent ce qui brise: la fatigue, la honte et la résignation. Le poète exprime ici leur envie de vivre, leur haine de toutes les morts.
900, rue Ontario est, Montréal, H2L 1P4

LE DEVOIR CULTUREL
est dirigé par
Robert Lévesque

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS
Tous les dimanches après-midi venez regarder avec nous
«APOSTROPHES» à 14h à TVFQ-99 avec Bernard Pivot
«ENTRE LES LIGNES» à 16h30 avec Denise Bombardier à RADIO-CANADA
aujourd'hui
ANDRÉ MOREAU
auteur de
Pour le meilleur et sans le pire
1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et de l'Epée) Outremont, Montréal, Tél.: 274-3669.
librairie agréée

Le cahier culturel du DEVOIR, une place de choix pour les amoureux de la littérature
Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour les réservations, contactez Jacqueline Avril 844-3361

MARIE SUSINI

aux Éditions du Seuil

NBJ— FORUM DES FEMMES
dimanche 21 avril 1985 de 10h à 20h
YWCA, 1355, bd Dorchester ouest, Montréal
Organisé grâce à l'appui du ministère de la condition féminine, du Festival national du livre et du Secrétariat d'état du Canada.

À cette époque où l'hostie saignait . . .

LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ Denise Bombardier, **Une enfance à l'eau bénite**, Seuil, 222 pages

AUPARAVANT, il y avait les vies des saints; maintenant, nous avons celles des vedettes : du livre (Roy, Aquin), de la chanson (Leyrac), de la psychanalyse (Bigras) ou de la télévision (Olivier, Bombardier). Si la vie d'un saint nous était proposée, c'était pour nous édifier : elle nous était donnée en *exemple*, on devait l'imiter. Mais à quoi sert la biographie ou l'autobiographie d'une vedette ?

Ces livres servent d'abord l'éditeur, qui sait qu'ils se vendront bien, vu que leurs auteurs sont déjà connus : le capital est là, l'éditeur récoltera les intérêts (et l'auteur, bien sûr, qui pourra les ajouter à son capital, à sa gloire). Quant au public, s'il achète, c'est qu'il est *curieux* : il veut voir « derrière l'image », comme disait Jacques Godbout (imaginez cependant qu'on tienne le même raisonnement à propos d'une icône de la Vierge : tout est dans la surface et si vous regardez derrière, il n'y a rien !). Le public veut probablement se rassurer : ces héros qu'on propose à son admiration, *au fond*, ne sont guère différents de lui; ils sont humains, ils ne sont pas nés des dieux, ils ont des problèmes. Content de voir la vedette descendre à son niveau, le public a le sentiment de se hausser au sien.

Bon, laissons là les généralités et parlons du « roman » de Denise Bombardier, *Une enfance à l'eau bénite*, pour dire d'abord que ce n'est sûrement pas un roman. L'étiquette sera utile en France; d'ailleurs la narratrice paraît souvent s'adresser à un étranger plutôt qu'à nous : le Québec, dit-elle, « cette sorte d'Espagne nord-américaine » (p. 14) et « Maurice Richard, l'idole inégalée de notre sport national » (p. 145). Mais au Québec chacun connaît l'auteur, qui n'a pas besoin de la caution « roman » pour raconter sa vie. Remarquez que je ne sais pas s'il s'agit vraiment de la vie de l'auteur, que je ne connais pas personnellement; mais on sent, en lisant le livre, que la fiction entre pour peu dans l'ensemble (à cet égard, *La Détresse et l'Enchantement* de Gabrielle Roy est mille fois plus romanesque, qui se donne néanmoins pour une autobiographie et non un roman . . .).

Cela dit, j'ai joué le jeu, je suis allé voir derrière l'image de Denise Bombardier, celle que *Croc* appela jadis *Miss B 52*. Or la caricature s'est effacée derrière *une personne*, derrière la petite fille qu'elle aura été, tour à tour pieuse et espiègle, toujours sincère et attachante. J'ai été agréablement surpris. L'auteur est habile, qui sait nous raconter son enfance, faire parler l'enfant qu'elle a été. Si c'est un roman, c'est un roman d'apprentissage : chaque chapitre correspond à une année scolaire de la jeune Denise, à une des étapes de son cheminement sur ce qu'elle nomme « la voie de la connaissance » (qu'il faut entendre dans un sens sociologique plutôt que castanédien . . .). Les Montréalais nés dans les années quarante se reconnaîtront dans son livre : l'éducation religieuse, l'apprentissage de la ville, les rivalités ethniques dans la rue, le conflit des générations, l'arrivée de la télévision, les premiers baisers (« courts, longs ou mouillés »), tout cela nous est finement raconté, et avec un luxe de détails précis et significatifs. L'enfant perçoit de façon plus aiguë des faits que l'adulte trouve anodins; l'adulte banalise, l'enfant dramatise.

Denise Bombardier: un réquisitoire qui aurait été plus propice dans les années 60.

Cette enfant, c'est le cas de le dire, est dans l'eau bénite jusqu'au cou. Si elle baigne dans la religion, c'est d'abord parce qu'elle n'avait pas le choix, mais encore par compensation, par réaction à un père distant et impie, et à ses camarades qu'elle doit surpasser, et aux Anglais enfin, ces protestants, ces matérialistes. Mais elle faillira se noyer, et seule une conscience en perpétuel éveil (en même temps que l'évolution parallèle de la société, de plus en plus perméable à l'extérieur) lui permettra de surnager, de relativiser sa situation par rapport à un catholicisme étouffant, puritain et hypocrite, solidement structuré et secondé par une propagande sans faille, embrigadant toutes les âmes. Cette Église tenait lieu de l'État qui nous manquait . . . et manque encore.

Prenez le sexe : comme cela arrive souvent (souvenez-vous de l'Héloïse d'*Une saison dans la vie d'Emmanuel*), mysticisme et érotisme font bon ménage, le premier suppléant d'abord au second, ensuite ce sera l'inverse. La petite Denise se promène avec des cailloux dans les souliers et fréquente les églises dans l'attente de l'extase . . . Le premier *french kiss* viendra assez tard, et c'est une femme presque libérée qui, à la fin du récit, décide de ne plus aller à la messe et de « vivre ». Que sera-ce vivre ? On a hâte de connaître la suite; par exemple, de savoir si les *spots* de la télévision remplacent avantageusement l'illumination jadis désirée . . .

Certes la charge est relativement lourde contre un catholicisme unanime et intransigeant; mais je me demande si un tel réquisitoire n'eût pas trouvé une insertion plus propice dans les années 60 plutôt qu'aujourd'hui, maintenant que la laïcisation est pour une large part accomplie et qu'on revient, semble-t-il, ici et là, à des valeurs religieuses. Que l'hostie, si on la croque, puisse se mettre à *saigner*, voilà qui est irrecevable d'un point de vue matérialiste; mais cette image, pourvu qu'on ne s'en serve pas comme d'un gourdin, pour asservir des jeunes en les traumatisant, cette image est d'une force qui, moi, me secoue encore, au moins autant que celles qu'on voit, et qui ne sont souvent pas moins religieuses, dans les vidéoclips . . .

En tout cas, rares sont les témoignages, dans notre littérature, qui rendent compte avec autant d'attention, de notre rapport avec Dieu (et avec ses représentants ici-bas . . .). Le livre est écrit de façon alerte; tantôt grave, tantôt truculent, il se lit vite et bien. Il touche parce qu'il vient du coeur d'une enfant toujours étonnée par ce qui l'entoure, timide un jour, audacieuse le lendemain, jamais sûre d'elle, inquiète et ouverte, en quête de son propre destin.

Jean-Louis EZINE

auteur de:

• **Les écrivains sur la sellette**
16,20$
(recueil d'entretiens avec quelques-uns des meilleurs écrivains de notre époque),

• **La chantepleure**
roman (1983)
15,55$

Chez votre libraire Seuil

Université du Québec à Montréal

Photo Karo

LE PROFESSEUR ANDRÉ BELLEAU

M. André Belleau, professeur au département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal, s'est mérité le **Prix d'excellence en études canadiennes pour l'enseignement universitaire.** Décerné pour la deuxième fois, ce prix était ouvert à tous les professeurs des universités canadiennes oeuvrant dans le domaine des sciences humaines. Le prix, accompagné d'un chèque de 5 000$, lui a été remis le 21 mars dernier au cours d'une cérémonie officielle tenue à Ottawa sous la présidence du **ministre Walter F. Maclean, Secrétaire d'État du Canada.**

Membre fondateur de la revue ***Liberté***, membre du comité de rédaction de la revue ***Études françaises***, il est en outre l'auteur de deux essais remarquables, ***Le Romancier fictif***, et ***Y a-t-il un intellectuel dans la salle?***, et il a publié une centaine d'articles.

Grand pédagogue, chercheur émérite et pilier des **"Rencontres internationales des écrivains"**, André Belleau est incontestablement l'une des figures les plus marquantes du monde intellectuel québecois.

Le Québec pluriel de Vice-Versa

LES REVUES

PAUL CAUCHON

VICE-VERSA, magazine transculturel, ne cesse de surprendre, par la dynamique nouvelle qu'il créé depuis deux ans dans le milieu culturel. Un milieu conforté dans ses habitudes qui était plutôt étonné lors de la parution du premier numéro: imaginez, une revue d'ici qui ose publier des textes originaux en français, en anglais et en italien, sans jouer le jeu de la traduction.

Le comité de direction regroupe quelques intellectuels québécois d'origine italienne qui, depuis quelques années, interviennent publiquement pour proposer une réflexion différente autour des notions d'identité, de majorité, d'ouverture au monde.

Vice-Versa publie des textes autour de quelques thèmes, ainsi que des chroniques régulières (à ce sujet, il faut signaler les excellentes analyses théâtrales de Wladimir Krysinski).

Mais son plus récent numéro (mars/avril 85) illustre très bien le sens même de toute cette démarche. On y retrouve en effet les actes d'un colloque qu'elle organisait récemment à l'université Concordia, colloque qui s'intitulait «Écrire la différence/la littérature des minorités».

Comme l'explique Sherry Simon en introduction, on assiste depuis peu à l'émergence de productions en français qui revendiquent à la fois l'appartenance à la culture québécoise et la différence de l'origine. Les interventions ici rassemblées interrogent donc les rapports majorité/minorité et la question de l'identité tels qu'exprimés dans les arts, mais aussi dans l'ensemble des rapports sociaux. Car «l'émigré, selon Fulvio Caccia, est le miroir des québécois». Notre façon d'intégrer les cultures autres nous donne une bonne image de nos peurs profondes et de nos résistances. En fait le mot «intégration» est piégé: c'est toute la vision traditionnelle du nationalisme québécois qui est ici remis en question, comme si enfin on se rendait compte que ce territoire est habité par des individus aux origines les plus diverses qui contribuent tous ensemble à faire ce que collectivement nous imaginons être.

Marco Micone nous rappelle d'ailleurs que depuis Duplessis le Québec a été incapable de faire place à ses immigrés dans le système d'éducation francophone. Cet échec dépasse les considérations pratiques sur la «sauvegarde du français» pour rejoindre plus profondément la peur de l'Autre.

Filippo Salvatore nous rappelle aussi comment la glorification des termes «vieille souche» ou «Québec pure laine» excluait d'avance l'apport de familles juives, irlandaises, italiennes ou autres qui s'installaient en même temps que les francophones. Sans parler, bien sûr, de tout le mépris d'un certain nationalisme envers les Amérindiens, symboles de notre éternelle mauvaise conscience.

Et Jean Jonassaint écrit que la notion d'identité doit être pensée comme une «mouvance permanente» et qu'il faut penser le Québec comme pluriel, espace géopolitique ouvert à toutes les influences.

À la lecture de tous ces textes, une question me hante, question qui bouleverse nos habitudes: les cultures fortes de l'avenir ne seront-elles pas les cultures migrantes et métissées?

Ce numéro est à lire parce qu'il nous concerne tous. Et, ce qui ne gâte rien, la qualité du graphisme, de la mise en page et des photographies font de *Vice-Versa* une des plus belles revues actuellement disponibles.

***

Changeons de sujet, pour parler musique et particulièrement d'une nouvelle petite revue, *Chansons d'aujourd'hui*.

Entre la bluette vite digérée et la fascination de la grande mer anglophone (le syndrome «Men whitout hats»), la chanson «à texte» francophone ou le rock original percent difficilement. L'époque où on offrait presque des gallons de sirop d'érable en prime avec les disques québécois semble révolue! Les radios supplient le CRTC d'abaisser le quota de productions indigènes à la limite du zéro absolu, et certains artistes portent sur le front l'étiquette d'éternelle relève comme si c'était une maladie honteuse.

Dans ce contexte, il est plutôt curieux de voir apparaître une revue consacrée entièrement aux productions francophones de qualité. Inconscience? Combat d'arrière-garde? Provocation? Je préfère croire qu'il s'agit d'un acte de foi et d'un outil qui pourrait contribuer à relancer l'intérêt envers notre production musicale.

Chansons d'aujourd'hui est édité depuis deux ans à 2000 exemplaires, par l'Office des Communications sociales. Les collaborateurs sont des pigistes, plutôt jeunes, qui proviennent surtout des médias communautaires. En une trentaine de pages à tous les deux mois, la revue présente entrevues de fond, dossiers, recensions et critiques de disques. L'ensemble est sans prétention et plutôt stimulant. Tout y passe: de Michel Louvain à Paul Piché, des disques d'enfants aux efforts d'avant-garde.

La revue couvre aussi la production francophone de l'autre côté de l'Atlantique, et son grand mérite est de nous présenter des artistes plutôt novateurs dont on entend jamais parler (le genre d'artistes qui ne passera pas chez Michel Jasmin).

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

Vient de paraître:
Le 4e de la série
de Maurice Denuzière: LOUISIANE

1920. Avec la prohibition, la Louisiane est devenue terre d'élection des bootleggers. Osmond de Vigors, juriste éminent et planteur obstiné, apparaît comme le dernier Cavalier dans une période où règne la corruption et où l'évolution des mœurs libère les passions. Cette chronique des Années folles s'achève dans le plus fameux krach boursier de l'Histoire.

En librairie à 19,95$

NBJ— FORUM DES FEMMES

Avec la participation de Nicole Brossard, Céline Bouchard, Gail Scott, Francine Pelletier, Louise Cotnoir, Marie-Claire Blais, Louky Bersianik, Jacqueline Lamothe, France Théoret, Andrée Yanacopoulo, Louise Dupré, Suzanne Lamy ★★★★

Des conférences, des discussions, des performances, des expositions, etc.

LE FEUILLETON

Propos d'un paysan de la Bourgogne

LISETTE MORIN

★ Louis Leprince-Ringuet, **Les pieds dans le plat**, Flammarion, 307 pages.

IL y a une vingtaine d'années, plus précisément en 1966, le philosophe Jacques Maritain publiait, chez Desclée de Brouwer, un ouvrage intitulé : *Le paysan de la Garonne*, et sous-titré : Un vieux laïc s'interroge à propos du temps présent. Ce titre renvoyait bien sûr au « paysan du Danube » de Jean de La Fontaine, expression qui s'applique toujours (Le Petit Robert) à « un homme qui scandalise par sa franchise brutale »...

À ce compte, Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie des Sciences et de l'Académie française, mais d'abord physicien de renommée internationale, pourrait se définir comme « un paysan de la Bourgogne » lorsqu'il publie, environ tous les quatre ans, des ouvrages d'honnête homme, aux titres volontiers frondeurs (*Le grand merdier, La potion magique*) qu'il prend plaisir à rédiger dans sa campagne bourguignonne. Le dernier-né de cette série de livres « raisonnables » s'appelle : *Les pieds dans le plat*, et la bande-annonce porte cet avertissement : Politiciens et intellectuels, s'abstenir !

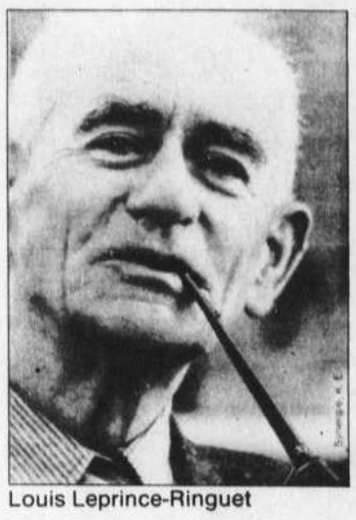

Louis Leprince-Ringuet

Ces intellectuels, que Leprince-Ringuet prétend ne pas désirer comme lecteurs, sont-ils ceux qu'il nomme aussi les « abstractocrates » et qu'il juge trop nombreux dans les grandes administrations près des cabinets ministériels et dans les instances parlementaires ? Et les politiciens, pas davantage souhaités, sont-ils ceux qui se perdent en « discussions byzantines et interminables de politique politicienne » ? On a cent raisons de le croire en lisant, dans *Les pieds dans le plat*, les divisions intitulées : Inquiétudes et réactions ou Nos préoccupations.

Mais les réflexions de ce savant, doublé d'un sage, sont précédées, en première partie, d'une « échographie de la France », sorte d'hymne bucolique à la patrie qu'il considère toujours comme « un paradis terrestre ». En décrivant son pays, l'auteur parle de « l'alternance du soleil et des nuages, de l'équilibre des saisons qui favorisent un épanouissement exceptionnel de la terre et de la nature. C'est pour cela, ajoute-t-il, pour la bonne mesure, que notre douce France fut si enviée, si désirée au cours des siècles, qu'elle attire tant d'étrangers de tous azimuts : peu de pays du monde sont à ce point favorisés ».

Après les roses, les épines... comme il fallait s'y attendre. « Avons-nous pris un coup de vieux ? » s'interroge Leprince-Ringuet, et les critiques tombent dru à propos du conservatisme des Français, de leur incapacité notoire d'adaptation au progrès, depuis le refus rappelé par l'auteur du paratonnerre, inventé par Benjamin Franklin, en 1760, mais refusé pendant vingt ans en France, jusqu'à la tiédeur que mettent encore ses compatriotes à intégrer l'informatique (il y reviendra à plusieurs reprises) au système d'enseignement.

Il ne faudrait cependant pas réduire les observations de ce pragmatique éclairé aux dimensions relativement étroites de l'Hexagone. Leprince-Ringuet, de par sa vocation exceptionnelle de physicien et d'enseignant au Collège de France, a beaucoup voyagé. Il a séjourné aux États-Unis et au Japon, entre autres, et quand il regarde le monde comme il va, il s'inquiète tout autant des escalades de la violence en Occident que de la suprématie de l'arsenal nucléaire revendiquée par l'une ou l'autre des superpuissances.

Les problèmes qui confrontent l'humanité : les famines endémiques du tiers-monde, le chômage qui s'étend comme une plaie vive dans les pays dit industrialisés, l'incapacité pour la plupart d'entre eux à mettre leur jeunesse au travail productif, le vieillissement inquiétant de la population, qui fait de moins en moins d'enfants, tout cela occupe, dans *Les pieds dans le plat*, une place importante et l'auteur leur consacre des pages extrêmement lucides.

Ce qui attire sans doute des milliers de lecteurs à un savant ayant choisi délibérément la simplicité comme moyen d'expression, c'est le contact qu'à 85 ans (il est né à Alès en 1901) il garde avec les gens ordinaires, et sa curiosité très vive pour toutes les formes de l'art et de la littérature. Il fait, notamment, précéder son chapitre, intitulé *Les vieux*, d'une chanson du même nom de Jacques Brel, donnée intégralement. De même a-t-il choisi, comme prototype de « Bébé-vieux », c'est-à-dire ce nouvel exclu de la Société de consommation qu'est le pré-retraité de 55 ou de 60 ans, un personnage romanesque, le Jacques Levrault pitoyable, héros du roman : *La dérision*, de son confrère académicien Henri Troyat.

Énumérant les tentatives multiples, en France comme aux États-Unis, d'humaniser la vie des vieillards; dressant un tableau somme toute optimiste de ces retraités heureux, il ajoute, avec cet humour qui ne l'abandonne jamais : « Que ne suis-je encore à la retraite pour pouvoir participer à toutes ces activités enrichissantes ! »

Graves problèmes existentiels, d'aujourd'hui et de demain, risque d'éclatement définitif de la planète Terre, tout est envisageable, pour l'humanité, et tout est envisagé par Louis Leprince-Ringuet. Mais il revient tout bonnement, vers la fin de son essai « d'explication » du monde actuel à un chapitre indubitablement destiné aux lecteurs qui exercent le 4e pouvoir : la presse, et avant tout la presse électronique. Le chapitre en forme de lettre « à la chère télé » s'adresse également, et peut-être avant tout aux millions d'informés, en France et ailleurs, qui ne reçoivent que par la télévision l'information et... la désinformation.

L'auteur de *Les pieds dans le plat* a tâté suffisamment du média, à ses débuts, pour s'autoriser à le juger. Sévèrement, sans doute, mais également avec une certaine indulgence, lui souhaitant de « se payer une grande cure d'amaigrissement et de rajeunissement ».

Une interrogation sur l'avenir de l'Europe et un fort beau morceau, rempli d'espoir, intitulé : *Construire la paix*, sont la conclusion de cet ouvrage, lisible par tous ceux que continuent de préoccuper, et même d'angoisser, des questions aussi essentielles que la vie et la survie des patries individuelles autant que l'avenir de l'humanité dans son ensemble. Leprince-Ringuet ne cherche pas à taire où réside son espérance : « Ceux qui ne veulent pas donner de Dieu une définition toujours trop anthropomorphique disent finalement : Dieu est Amour... Et les premiers chrétiens ont chanté cet hymne magnifique de tous les temps; la clef du bonheur et de la paix en cette fin troublée du XXe siècle ».

Lire ce chant d'espoir, à la dernière page d'un livre où un homme de notre temps avoue ses inquiétudes, ses humeurs, et même, pourquoi pas ? certaines de ses aigreurs, à la presque fin d'une longue vie consacrée à la science, cela peut être une raison de plus de croire en l'homme !

UN REPROCHE, sans doute véniel adressé à l'éditeur Flammarion : une correction plus attentive des épreuves de *Les pieds dans le plat* aurait pu éviter à l'auteur d'attribuer à Champlain, plutôt qu'à Jacques Cartier, la découverte du Canada (page 28) !...

André Langevin ou l'ironique volupté de sombrer

GÉRALD GAUDET

★ André Brochu, ***L'Évasion tragique/Essai sur les romans d'André Langevin***, Montréal, Éd. Hurtubise HMH, Cahiers du Québec Collection littérature, no. 81, 1985, 358 p.

« L'ÉQUILIBRE d'un moment, ce point de l'espace entre les deux trapèzes où l'athlète viole la loi de la pesanteur, mais qui ne peut durer », comme en témoignent ces mots d'*Évadé de la nuit* (1951), André Langevin l'a douloureusement et voluptueusement éprouvé pour avoir acquis plus intimement que les autres peut-être, en compagnie de ses personnages, un « savoir de la catastrophe ».

André Brochu a voulu savoir. Au bout de ses mots, dans la quête indéfinie du sens, il a rencontré « l'univers envoûtant et sombre » d'André Langevin. Échange précieux, riche, percutant, situé au coeur même de l'oeuvre comme pour donner à entendre et à voir, brisée, plurielle, ininterrompue, « la voix secrète du désir — métaphysique — où se conjuguent cri, création, écriture ».

« Écrire pour savoir, dit le critique. La critique littéraire est d'abord écriture, c'est-à-dire désir, désir d'être et de connaître, désir de l'être par le connaître ; volonté de langage et d'engagement, à coups de mots, dans la mise en idées(s) du monde ». Il s'agit moins ici d'une étude universitaire où s'articulent les plans formels, thématiques et « métaphysiques » que d'un parcours à deux où renaît une oeuvre semblable à la vie même, une oeuvre qui serait « ce pathétique, cet étonnant effort pour dresser, au-dessus de l'insondable inertie du monde, le miracle d'un sens ». Six chapitres écrits avec la précision nuancée de l'homme qui a fait de son engagement dans la lecture la lecture de son propre engagement où « parler de destin, pour dire l'homme et l'écriture » : 1. *Évadé de la nuit* : le rose et le noir ; 2. *Poussière sur la ville* : l'art d'être trompé ; 3. *le Temps des hommes* : entre ciel et terre ; 4. *L'Élan d'Amérique* : les métaphores du désir ; 5. *Une chaîne dans le parc* : le temps des bums.

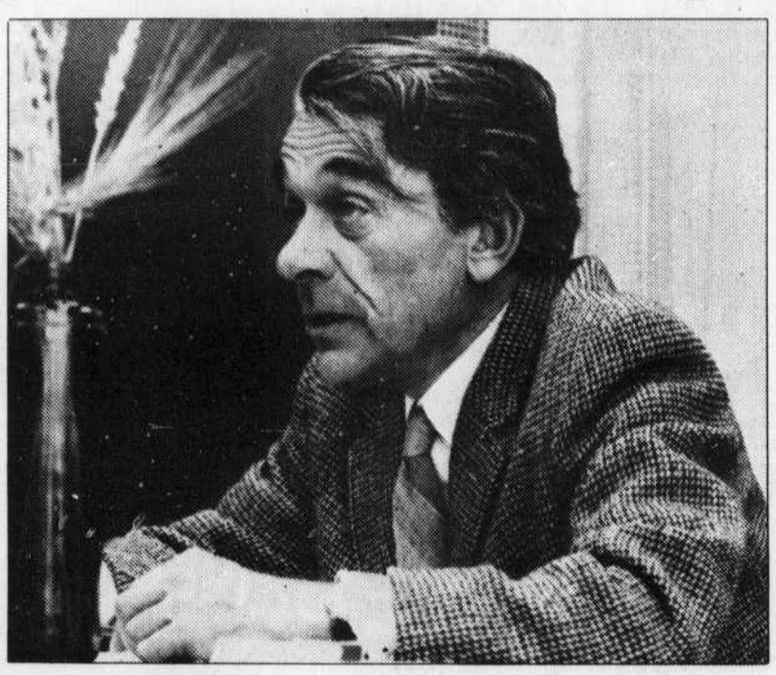

André Langevin

« Équilibre d'un moment », en effet. Que l'on trouve une ardeur à vivre, là, entre les choses, comme dans ce lieu d'avant la naissance où la mère et l'enfant se confondaient, on s'aperçoit que s'évader ne sert à rien, qu'on est un jouet entre les mains de l'Inconscient ou de quelque dieu cruel, puisqu'il n'y a plus d'Autorité (de Bon Père) qui nous donne l'assurance du monde. « Aucun enfant, aujourd'hui, ne peut échapper au monde extérieur, avait dit André Langevin, ne peut éviter d'être plongé dans l'information, d'être agressé par la télévision par exemple. Nous avons aujourd'hui le privilège d'un monde où l'enfance est impossible ».

Terrible constatation pour un adulte qui voit l'enfance comme le temps où tout était possible. Avec *Une chaîne dans le parc* (1974), c'est le point de vue du plus petit que l'on retrouve : un enfant de huit ans quitte l'orphelinat et s'aperçoit que « dehors » est aussi rempli d'interdits. C'est cela vieillir : envisager son avenir et attraper un coup de néant, se rendre compte qu'il n'y a plus de Providence, plus de bonheur nulle part, qu'on est désespérément seul. « Le réel impose (toujours) sa leçon de mort ». Devenir humain, c'est l'apprendre à travers le prisme de ses mystères.

C'est parce qu'il n'a pu sauver un enfant de la mort que Pierre Dupas, dans *le Temps des hommes* (1956), s'est senti contraint de quitter le confort spirituel de l'Église pour se découvrir plus seul que jamais au milieu des hommes, dans la forêt. Partir, s'évader, chercher à dominer son destin, c'est donc aussi se trahir : trahir Dieu, trahir les hommes, trahir l'amour... « Mais obligation de s'évader, et par là de trahir, dit André Brochu, manifeste la radicale absence de liberté des êtres, aspirés hors d'eux-mêmes par un désir qui les voue au mal et à la mort ».

Cette trahison, on la retrouve dans un autre livre important d'André Langevin, *Poussière sur la ville* (1953), livre important en effet car on remarque comment un personnage se fait spectateur de lui-même et va au-delà de ce que le réel lui offre dans son immédiateté. Cet homme trompé par une femme qui a fait de la chair un absolu, comme Ivan Karamazov, comme « l'étranger », comme « l'homme révolté », ne se sent pas seul à être humilié, trahi. C'est le lot de tous. Nous sommes tous des morts en sursis. Si nous ne le savons pas, c'est que nous n'avons pas de regards en dedans et que nous ne pouvons aller au-delà des apparences, là derrière où la mort montre son visage, son injustice fondamentale.

Cette logique de la mort, elle atteint aussi l'écriture. « La vie est un texte brisé », André Brochu nous le rappelle quand il parle de *L'Élan d'Amérique* (1972), roman qu'André Langevin a publié après 16 ans d'absence. Entre temps, le roman québécois s'était passablement modifié avec *Prochain épisode*, *Une saison dans la vie d'Emmanuel*, *L'Avalée des avalés* et *L'Incubation*. Il avait exploré ses possibilités de langage, était devenu « roman à l'imparfait », selon la formule heureuse de Gilles Marcotte. André Langevin pousse donc lui son « ironique volupté de sombrer » dans sa manière de raconter. On est « introduit à la simultanéité complexe des significations, à tous les points d'une histoire que quelque Fatum vient de mettre en morceaux ». Le personnage de Claire, par exemple, n'est pas l'auteure de sa propre vie. Comment en serait-il autrement puisque tout être est insaisissable, qu'il est jouet de quelqu'un d'autre ? « L'existence a tout juste la consistance d'une image fugitive ».

« Équilibre d'un moment », avions-nous dit reprenant les mots mêmes de Langevin, ce « moment qui ne peut durer », ne serait-il pas désir de corriger l'Oeuvre de Dieu, l'entreprise démesurée, sans cesse recommencée, de toute écriture, et encore davantage l'irrésistible désir de fouiller l'intimité de la catastrophe ? Ce qui nous rend nécessaire le livre d'André Brochu, c'est qu'il a su nous rendre non seulement une oeuvre déterminante de la littérature québécoise mais aussi toute une époque où prennent ancrage tous les questionnements qu'elle met en mots, questionnements qui ne cessent de nous imposer le scandale de leur pertinence.

Quand Pasolini se faisait critique

JEAN ROYER

★Pier Paolo Pasolini, **Descriptions de descriptions**, traduit de l'italien par René de Ceccaty, Paris, Éditions Rivages, 1984.

PASOLINI connaît les paysages idéologiques et poétiques de son temps. Critique littéraire, il les décrit à travers les livres qui les décrivent. *Descriptions de descriptions* réunit plus d'une quarantaine de chroniques de Pasolini parues dans le quotidien *Il Tiempo* entre le 26 novembre 1972 et le 24 janvier 1975.

Le traducteur a retenu les articles qui concernent les auteurs dont les oeuvres sont disponibles en français. Cela nous donne un panorama de la littérature italienne comparée à d'autres littératures européennes. Pasolini a lu Moravia, Sciascia, Morante, Calvino, Gadda, mais aussi Ezra Pound, Gombrowicz, Huysman, Garcia Marquez, Céline, Flaubert, Dostoievski, Cavafy, Forster et...une femme, Mary McCarthy.

Ces diverses chroniques littéraires finissent par nous donner un portrait de Pasolini par lui-même. Au fil des livres qu'il a lus, l'artiste explore ses obsessions existentielles, formelles et métaphysiques. Il aborde très souvent le sujet de l'homosexualité et fustige toujours les écrivains de droite. Il discute continuellement de l'art des formes et pose la question de l'historicité. En fait, Pasolini parcourt en pleine littérature l'histoire des idéologies politiques et des formes artistiques.

J'ai été frappé, en lisant le critique littéraire qu'a été Pasolini, par la parenté de ses *descriptions* avec certaines pages du journal de Cesare Pavese, *Le Métier de vivre*. Car Pasolini a réussi à travers ces chroniques un véritable journal intellectuel et littéraire. C'est de cette façon qu'il devient un critique exemplaire.

Il atteint cette *autonomie* qu'il réclame de toute critique. Les livres lui arrivent comme des événements et il les décrit, les analyse, les situe dans le paysage sans se soucier de la notoriété des auteurs. Ni l'amitié, ni la mode, ni l'institution littéraire ne sont prises en considération par le commentateur. Le livre seul, tel qu'il se décrit, intéresse Pasolini. Le critique se sent libre d'élaborer à chaque page un essai sur la lucidité.

Comme Marx avait détruit l'*innocence* des bourgeois, comme Freud avait détruit l'image que l'homme avait de lui-même, la critique littéraire selon Pasolini doit détruire l'idée qu'on se fait de la littérature. Cela ne va pas sans quelques contradictions (comparer les articles consacrés à Gottfried Benn et Garcia Marquez). Mais après avoir lu *Descriptions de descriptions*, nous savons un peu mieux que la littérature n'est pas *innocente*.

Claude DUNETON

auteur de:

- **Je suis comme une truie qui doute** Coll. Points A-22 — 4,50$
- **Anti-manuel de français,** Coll. Points A-30 — 6,25$
- **Le diable sans porte** Coll. Points R-85 — 6,25$
- **À hurler le soir, au fond des collèges** 15,85$

Chez votre libraire Seuil

Le guide rouge Michelin FRANCE 1985

17,95$

est arrivé chez FLAMMARION

Librairie flammarion
1243 Université
866·6381

Arthur Schnitzler: la pénombre des âmes

STÉPHANE LÉPINE

★ Arthur Schnitzler, **Les dernières cartes**, Calmann-Lévy, coll. *Le livre de poche biblio*, 1984, 223 pages.
★ Arthur Schnitzler, **Le lieutenant Gustel**, Calmann-Lévy, coll. *Le livre de poche biblio*, 1984, 255 pages.

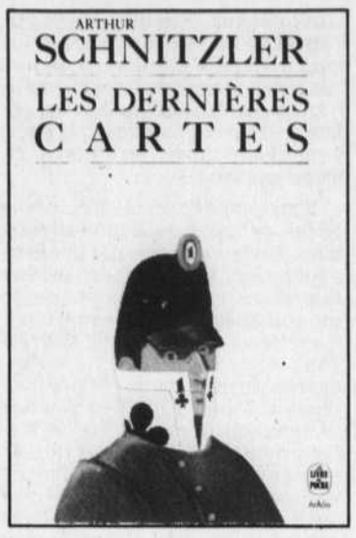

« L'ÂME est une terre étrangère » écrit Arthur Schnitzler dans *Das weite land*. Cette terre étrangère dans la pénombre de laquelle il n'a cessé de s'aventurer, Schnitzler l'a convoitée, conquise et explorée tout au long de sa vie. Né le 15 mai 1862, il est le fils d'un célèbre clinicien israélite. Très vite, il exprime le désir (fort audacieux dans le contexte de cette famille bourgeoise et réactionnaire) de devenir écrivain. Ceci afin d'affirmer une liberté de conscience jusqu'alors sévèrement matée, de lutter contre les conventions et de témoigner de la vacuité des valeurs anciennes. Pourtant, il devra finalement se plier à la loi du père et entreprendre des études de médecine.

Ces années de formation et de pratique ne sauraient toutefois effacer sa passion pour la littérature. Aussi, comme Tchékhov, Arthur Schnitzler continuera à exercer la profession médicale pendant de nombreuses années, mais tout en poursuivant l'apprentissage de son métier d'écrivain. Sa première oeuvre, *Anatole*, une série de pièces en un acte, est publiée en 1893. Son ironie mordante, le charme et la légèreté de ces textes dramatiques lui valent un grand succès populaire. On reconnaît déjà dans ses écrits une « peinture aimable et tendre d'une société sur son déclin ». Mais cette apparente légèreté dans la description des mondanités et des plaisirs faciles de la société viennoise cache une observation subtile de la « psychologie des profondeurs ».

Il joint le cercle « Jeune Vienne » (composé, entre autres, de Karl Kraus et de Hugo von Hofmannsthal) et s'engage dès lors à soulever le masque de cette société décadente, à détecter les malaises et les problèmes moraux de cette « caste sociale » à proximité du chaos. Nous sommes en 1900. Les revendications nationales secouent l'Europe. Un monde s'écroule, une époque est en train de s'effacer, l'aristocratie s'effrite pour laisser place à la montée de la bourgeoisie : les mots *moderne, modernité* sont sur toutes les lèvres. Cette naissance de l'ère « moderne » ne se fait pas sans heurts. Sous la bonne humeur apparente, la capitale impériale connaît un climat de tension et d'angoisse intolérable. Le chômage atteint des sommets inquiétants et, conséquemment, l'antisémitisme fait rage plus que jamais. De plus, avec la découverte de la psychanalyse, les dernières certitudes sont ébranlées.

Comme en un mouvement de défense, la sombre réalité disparaît derrière le strass et les artifices : la culture est ornementale, l'art ne se limite plus qu'au divertissement. Arthur Schnitzler, avec le regard pénétrant d'un clinicien, tentera dans ce contexte de révéler l'ensemble des lois (psychologiques ou autres) contenues derrière la vie quotidienne et les faux-semblants, au-delà des événements contingents et des anecdotes. Il sera le médecin-poète au chevet de la société viennoise. Il pratiquera la médecine et la psychanalyse en usant du pouvoir des mots. Chez lui d'ailleurs, les mots sont à l'image du stéthoscope : ils servent à tâter lentement un terrain obscur, à sonder les profondeurs, à ausculter les bruits qui se font sentir derrière la paroi opaque du réel. « Anatomiste de l'inquiétude », Schnitzler met en scène des personnages malades, troublés (quelques-unes de ses nouvelles sont même l'observation de cas pathologiques), des gens qui parlent pour ne rien dire mais qui sont trahis par leurs propres paroles. Et derrière un discours anodin, c'est la vérité de toute une époque qui resurgit...

Dans *Le lieutenant Gustel*, sa première grande nouvelle, écrite en 1900 (la même année que *La ronde*, sa plus célèbre pièce), Schnitzler explore la conscience d'un homme qui se prépare au suicide au cours d'une longue promenade nocturne. En effet, à la sortie d'un concert (où il s'était d'ailleurs fort ennuyé), un boulanger l'a insulté publiquement. C'est un affront irréparable et puisque le duel est impossible avec ce représentant de la classe ouvrière, le lieutenant Gustel n'a d'autre choix que de mettre fin à ses jours ! ... Ce texte, le premier monologue intérieur de la littérature allemande, allait attirer à son auteur de multiples ennuis. Non seulement Schnitzler causa-t-il un scandale public mais il fut même traduit devant un tribunal militaire et dégradé de son rang d'officier. La représentation peu glorieuse de ce lieutenant à la fois poltron, antisémite, égocentrique et phallocrate n'eut pas l'heur de plaire à l'armée et les Viennois en furent sérieusement choqués.

C'est le début d'une relation orageuse entre Schnitzler et les lecteurs de son époque. Ces derniers attendaient de lui des oeuvres légères comme *Liebelei* où l'observation des moeurs se contente d'être brillante, légère et frivole. Mais Schnitzler s'acharne au contraire à dévoiler adroitement la misère et le mensonge dissimulés sous les apparences. Une telle lucidité, une telle acuité, une telle franchise ne pouvaient évidemment que déranger la quiétude rassurante des petits bourgeois à qui il renvoyait leur propre image. Toutes les nouvelles de Schnitzler sont marquées par la récurrence de certains thèmes (folie, mort, suicide, désespoir, fatalité, etc.) qui tous, à cette époque, étaient scrupuleusement mis à l'écart. Que ce soit dans *Docteur Graesler* ou dans *Les dernières cartes*, l'histoire d'un jeune lieutenant qu'une dette de jeu accule au suicide, la mort est constamment présente et Schnitzler réaffirme sans cesse son pessimisme terrifiant et morbide. Ceci, au grand déplaisir de ses contemporains. Comme le souligne Nicole Chardaire dans une introduction à quelques-unes de ses nouvelles, dans cette Vienne fin de siècle telle que décrite par Schnitzler, « on dîne, on chante, on s'amuse, et à l'aube, on se suicide ou on meurt dans un duel ».

Marqué par les théories de Freud et de Charcot, passionné pour les études élaborées en psychothérapie, Arthur Schnitzler s'intéressait avant tout en écrivant à la vie intérieure des êtres. « Leurs

émotions, disait d'ailleurs Stefan Zweig, restent gravées dans notre mémoire plus que les événements qui les déterminent. » À cet égard, son oeuvre ne résulte pas tant de l'observation que de l'introspection. Deux textes majeurs (réédités tous deux dans *Le livre de poche* en complément à d'autres nouvelles qui ont donné leurs titres aux recueils) abordent explicitement le champ des désirs refoulés, du rêve et de l'imaginaire, des fantasmes et des hallucinations. Ce sont *Bien qu'un rêve* (où un homme et une femme vivent des expériences identiques : l'une en rêve, l'autre au cours de débauches nocturnes) et, l'un des plus beaux textes de Schnitzler, publié quelques jours après sa mort survenue en 1931, *L'appel des ténèbres*. Dans cette nouvelle, il décortique au scalpel la conscience innervée d'un homme en proie aux obsessions, aux angoisses de la folie, au doute perpétuel et fait le constat de sa démence qui s'aggrave de jour en jour sous l'oeil clinicien de son frère psychiatre.

La pénombre des âmes, les recoins obscurs de la conscience et les heures insondables de la vie qui se dérobent curieusement à la mémoire se sont révélés d'une inépuisable richesse pour cet écrivain qui, pendant trente ans, n'a cessé, sans le savoir, de traquer l'inconscient. Freud écrivait à Schnitzler pour son 60e anniversaire de naissance : « En me plongeant dans vos splendides créations, j'ai cru y trouver derrière l'apparence poétique, les hypothèses, les résultats et les intérêts que je savais être les miens ... » Pourtant, ils ne se sont rencontrés, ces deux frères spirituels, qu'au seuil de la vieillesse. *L'appel des ténèbres*, où l'apport des théories freudiennes est incontestable et où Schnitzler lève finalement le voile sur l'inquiétante étrangeté de l'inconscient, marque cette rencontre et s'avère en quelque sorte un témoignage de reconnaissance rendu à Freud. Avec ce dernier ouvrage, Schnitzler, qui n'avait cessé de s'observer lui-même à travers ses personnages, de faire son auto-analyse au fil de son oeuvre, ouvre la porte à sa propre réalité, à ses propres ténèbres, et ce, de façon franche. Parlant de ce personnage (son alter ego) qui s'abandonne aux soins de son frère psychiatre, il dit : « Abandonné par son propre Moi, privé de vie intérieure, il s'était complu à jouer un rôle; et un autre Robert, auquel il avait laissé trop de latitude, avait menacé de subjuguer, de détruire la véritable nature du premier. Maintenant, il se sentait la force de dissiper les miasmes dangereux de ce brouillard, de guérir, enfin de redevenir lui-même. » Avec *L'appel des ténèbres*, ce testament littéraire, Arthur Schnitzler jette une lumière définitive sur son âme enténébrée et prend possession de cette terre étrangère qui n'a dorénavant pour lui plus de secret.

Une sociologie à visage humain

HEINZ WEINMANN

★ Edgar Morin, **Sociologie**, Fayard, 1984, 460 pages.
★ Edgar Morin, Karel Appel, **New York**, Galilée, 1984, 70 pages.
★ Edgar Morin, **Le rose et le noir**, Galilée, 1984, 127 pages.

EDGAR Morin sociologue ? À la bonne heure ! Certes, Morin a travaillé sur le terrain (*La métamorphose de Plodémet*, 1967) et je dirais même dans le « ciel », car il a fait une analyse spectrale du scintillement et du halo des stars/étoiles de cinéma (*Les stars*, 1957). D'autre part, il a été à l'écoute de ce qui se chuchote, venu de nulle part : le « bruit » du racisme infâme qui ne montre pas son visage (*La rumeur d'Orléans*, 1969). Sans parler de son « anthropologie » de la mort (*L'homme et la mort*, 1951), le premier coup de maître qui, d'emblée, fait éclater toutes les coutures d'une sociologie étriquée du petit fait vrai qu'on touche du doigt.

E. Morin a à son actif une vingtaine de livres. Dix fois plus que ne produira le tâcheron disciplinaire pendant toute une vie. Alors, où est le problème ? Justement, travaillant à cheval sur la sociologie et l'anthropologie, sur la biologie et l'épistémologie, à force d'être pluri, multi, transdisciplinaire ne néglige-t-il pas sa propre discipline ? « Morin n'est pas sérieux » entend-on chuchoter ici et là. Car la discipline est comme une épouse jalouse, qui n'admet pas de maîtresses à côté d'elle. Or, la science moderne ou plutôt post-moderne *exige* l'amour adultérin, l'infidélité, la promiscuité. Comme le rappelait encore récemment F. Braudel, « je suis pour la promiscuité généralisée ». En bonne « méthode » scientifique seulement, il va sans dire...

Et voilà qu'Edgar Morin qui vit dans la diaspora scientifique, ce « pervers polymorphe » méthodologique qui a courtisé avec tant d'indiscipline tant de maîtresses « disciplinaires », revient à son premier amour : la sociologie. Amant passionné, il ne perd jamais la tête froide, ni le fouet : qui aime bien, châtie bien.

En effet, il soumet la sociologie à l'examen le plus implacable, il la fait sauter par-dessus la lame de rasoir de l'autocritique la plus tranchante. Sa critique fondamentale porte sur le statut du *sujet* sociologique, celui qui énonce le discours. En effet, le sociologue comme d'ailleurs ses collègues des autres sciences humaines est l'être le plus irréfléchi qui soit. Non pas parce qu'il ne réfléchit pas. Bien au contraire. Mais sous prétexte de décortiquer le comportement des Autres, des classes, des institutions, des idéologies, le sociologue s'exclut de cet examen, se disant « objectif » sous prétexte que ses méthodes sont « scientifiques » (enquêtes, statistiques). Autrement dit, le sociologue s'engouffre dans ce « trou noir », laissé béant par la science : le sujet, l'observateur.

E. Morin, dans tous ses ouvrages (notamment dans sa *Méthode*) pose de front le difficile problème de l'observateur, fut-il « objectif », qui intervient dans *tout* processus d'observation. Cette idée a d'ailleurs donné lieu au fameux « principe d'incertitude » de Heisenberg et au principe de Brillouin (« toute observation se paie en énergie qui vise à accroître l'entropie dans le monde observé », vous avez compris ?) En clair cela veut dire : le sociologue dans son « labo », mettant la blouse blanche de l'homme de science, « oublie » qu'il est aussi un homme (ou une femme) mu par des préjugés, rongé par des rivalités, des haines sourdes entre collègues, aveuglé par son ethmocentrisme, par son idéologie de classe ou son nationalisme. Voyez comment deux sociologues « patentés (ou patenteux ?) du Québec, Marcel Rioux et D. Monière ont inféodé leur « science» à un *seul* but politique : l'indépendance du Québec. Jamais, il n'ont soumis ce but à une critique autoréflexive.

C'est précisément cette autoréflexion de la sociologie qui réfléchit sur elle-même que nous propose E. Morin. Il fait une sociologie de la sociologie. Il questionne le questionnaire, l'enquête sociologique et toute une panoplie d'« outils » qui passent pour « scientifiques ».

Comment passer sous silence au Québec le chapitre incisif du livre, intitulé « Pour une théorie de la nation », issu d'un cours donné à l'Université de Montréal en 1964 ? Déjà 20 ans ! Il s'agit-là de l'exposé le plus intelligent et le plus pertinent que j'aie lu sur le sujet. En 10 pages, Morin en dit plus que les briques que je me suis « farcies » qui vasouillent et merdouillent *autour* du sujet. Je m'étonne aussi qu'aucun sociologue québécois n'ait relevé les idées complexes de Morin. Il est vrai qu'il n'y avait qu'*un* nationalisme « spécifique » qu'on reconnaissait ici : celui du Québec.

Sociologie, n'est pas un livre pour sociologues seulement. Le titre ne doit pas nous tromper. Morin reprend l'article retentissant, paru jadis dans *Communications*, « Pour une théorie de la crise ». Plus que jamais, nous avons besoin de cette théorie de la crise. Et d'une théorie de la culture. En effet, Morin fait un examen lucide de la crise de la « culture cultivée ».

★★★

Lorsque Morin et New York se rencontrent, que nous vaut cette rencontre ? Un des plus passionnants (parce que passionnés) textes sur cette mégapole tentaculaire. Invité à plusieurs reprises par l'Université de New York, E. Morin a fait quelques séjours prolongés dans cette ville. Qui n'a pas vu *Times Square*, qui n'a pas flâné dans le Central Park ou n'a pas pris le *subway* patibulaire, crasseux, couvert de graffitis ? C'est le New York apparent du touriste pressé. Or Morin fait monter à la surface ce flux, ces énergies « underground » qui travaillent le monstre dans ses entrailles.

L'auteur nous montre cette masse grouillante, métissée certes, mais qui se retranche archaïquement et défensivement dans des quartiers ethniques. Car l'individu y est broyé impitoyablement. Voilà pourquoi le « melting pot » américain, ailleurs si efficace, n'a pas fait son oeuvre à New York. Tout y est prêt pour une nouvelle civilisation. Mais il y manque l'essentiel : *la communication*. « On comprend que New York, ce n'est déjà plus l'Amérique, ce n'est pas encore la planète, c'est une île entre Amérique et planète, une Atlantide encore dans sa gangue. »

LIVRES et DISQUES
LE SUPERMARCHÉ
DE LA BANDE DESSINÉE ET DES SOLDES D'ÉDITEURS JUSQU'À 80% DE RABAIS
OUVERT 7 JOURS — 7 SOIRS JUSQU'À 22 h 00
MARCHÉ du LIVRE et du DISQUE
455 est de Maisonneuve — coin BERRI — Palais du Commerce

Didier VAN CAUWELAERT
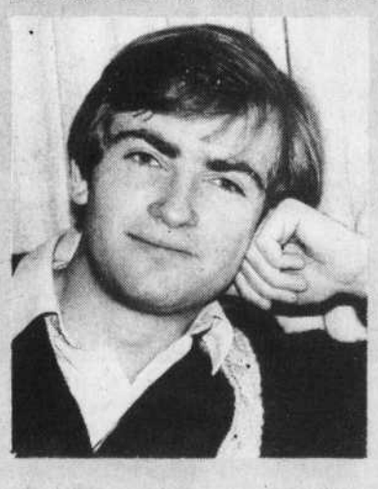
auteur de:
• Vingt ans et des poussières, Coll. Points R-182 — 5,25$
• Poisson d'amour 13,55$
L'histoire d'un coup de foudre entre un videur de concert et une visiteuse de prison dont le personnage central est un Piranha conservé dans le formol.
Chez votre libraire Seuil

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE
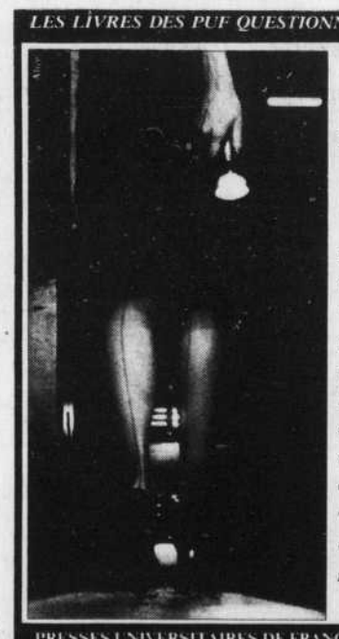
Le parfum de la salle en noir
Par Michel Mesnil
Le "cinoche" revient au galop? C'est une "Défense et Illustration" du cinéma que propose ce livre. D'emblée, la télévision est opposée au grand écran qui conserve, tout le prouve, la faveur du public.
Collection "Écriture" dirigée par Béatrice Didier. 288 pages 20,45$ puf
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Distributeur exclusif: Les Éditions Françaises inc., 1411 rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5 Tél.: (514) 641-0514 — 871-0111

VIENT DE PARAÎTRE

Regards libres sur l'université
Qu'est-ce que signifie aujourd'hui enseigner à l'université, y étudier, y faire de la recherche? Est-ce folie ou sagesse? Divertissement ou nécessité?
Des textes de PAUL ZUMTHOR, FRANÇOIS HÉBERT, MARC ANGENOT, ANDRÉ BELLEAU, BERNARD BEUGNOT, JEAN-PIERRE ISSENHUTH, JEAN LAROSE, SUZANNE ROBERT, FRANÇOIS RICARD.
Également au sommaire
La pensée mécanique **(Lise Noël)**, L'instant-fanal **(Jacques Brault)**, La revanche de l'intériorité **(Pierre Vadeboncoeur)**, Le Greco **(Fernand Ouellette)**, Juan José Saer **(Suzanne Robert)**, Philosophie d'aujourd'hui **(Gaétan Brulotte)**, Peter Härtling **(Diane-Monique Daviau)**, et des notes sur plusieurs livres et films récents.
L'exemplaire: 5$
L'abonnement (six numéros): 15$
Retourner ce coupon à:
LIBERTÉ
C.P. 399, SUCC. OUTREMONT
MONTÉAL, QUÉBEC H2V 4N3
☐ Ci-joints 5$ pour le no 158 de LIBERTÉ.
☐ Ci-joint 15$ pour un abonnement à LIBERTÉ (à compter du no 158).
Nom .....
Adresse .....
..... Code .....
LIBERTÉ est en vente dans toutes les bonnes librairies

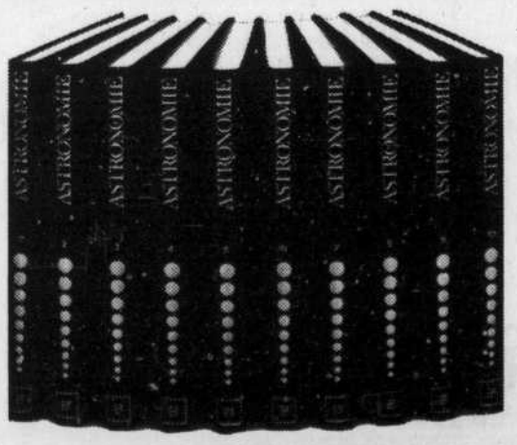
ASTRONOMIE
l'encyclopédie Atlas du ciel
Huit grandes sections:
• L'Univers tel qu'il apparaît
• L'Univers en évolution
• L'observation du ciel
• Le ciel des astronomes
• Les astres et les hommes
• Histoire de l'astronomie
• La matière dans l'Univers
• Guide du ciel
ÉDITIONS ATLAS
10 volumes luxueusement reliés
2408 pages au format 22 × 28,5 cm.
1800 photographies en couleurs
1300 dessins et schémas en couleurs
le volume 43,70$
la série 437,00$
Distributeur exclusif: les encyclopédies populaires inc.
1246, rue Saint-Denis
Montréal, Qué.
H2X 3J6
Tél.: (514) 843-3361

Un des artisans de l'événement théâtral de la saison

Jean-Marc Stehlé, décorateur et comédien de *L'Oiseau vert*

GILBERT DAVID

PARLANT de Caspar Neher, son proche collaborateur, Brecht dans *L'Achat du cuivre* lui rendait ainsi hommage : « Ses décors sont aussi divers que les pièces elles-mêmes. Ils donnent au fond l'impression d'échafaudages bâtis avec beaucoup de légèreté, faciles à transformer, de beaux décors qui servent le jeu et aident à raconter l'histoire que l'on vous présente ce soir-là. » Jean-Marc Stehlé qui signe les décors et les costumes de *L'Oiseau vert*, ce spectacle remarquable de la Comédie de Genève à l'affiche au théâtre Denise-Pelletier jusqu'au 18 mai, est à n'en pas douter de cette trempe-là.

Ce décor est de ceux qu'on oubliera pas de sitôt. Non seulement s'impose-t-il d'emblée par une image étonnante — cette grotte mythique évoque aussi par son amalgame de tripes les besoins viscéraux qui tenaillent tous les personnages de la fable racontée —, mais aussi il propose un espace de métamorphoses, ouvert aux merveilles du changement, en une véritable métaphore du parcours initiatique des jumeaux Renzo et Barbarina, principaux protagonistes de cet *Oiseau vert*, revu et corrigé par Benno Besson.

D'abord intéressé par la peinture, Jean-Marc Stehlé se fait très vite proposer de faire des décors à sa sortie des Beaux-Arts. Il travaille sans arrêt durant 10 ans, notamment avec la compagnie de François Simon, le fils de Michel. Puis, il s'arrête presque 10 ans et se retrouve même durant quatre ans au Chili à élever des moutons. Après cette période de relâche, il revient en Europe et, à son premier métier, en souhaitant préserver la nature artisanale de son travail artistique : « J'ai travaillé pour de grands théâtres où on apporte sa maquette et puis c'est tout : ensuite, une équipe prend en charge l'exécution. J'aime bien être près du travail de réalisation à la Comédie de Genève, ça reste relativement artisanal : ça permet de modifier des choses en cours de route et mon travail s'arrête le jour de la première ... »

C'est à l'invitation de Benno Besson, directeur de la Comédie de Genève et metteur en scène de *L'Oiseau vert*, que Jean-Marc Stehlé a commencé en 1982, comme décorateur, l'aventure qui l'amène aujourd'hui à Montréal comme comédien, dans le rôle du roi Tartaglia.

Il n'était pas de la distribution lors de la création à Genève. « C'est une monarchie très instable : je suis le troisième Tartaglia. Mais je connaissais bien ce spectacle pour en avoir vu plusieurs répétitions. Avec l'aide de mes camarades, il m'a été facile de m'intégrer. Du reste, j'ai une très grande confiance en Besson qui a un métier extraordinaire : répéter avec lui est un jeu, une espèce de match de boxe : il nous relance constamment sans que le travail ne devienne jamais pénible. Besson a réalisé une mise en scène qui exige de l'acteur beaucoup de précision, ce qui permet un rythme soutenu et une composition soignée. Au début des représentations à Denise-Pelletier, nous avions ralenti de crainte que le public ne saisisse pas tous les mots. C'était une erreur et nous sommes vite revenus au rythme d'origine qui porte littéralement le spectacle. D'ailleurs, quand les gens ne comprennent pas tout, ce petit retard les maintient dans un rapport d'attention; et puis, on comprend aussi beaucoup par les yeux. »

Justement, le regard du spectateur est comblé avec cette représentation de *L'Oiseau vert*. Le plaisir et l'intelligence, la magie et l'ironie s'y déploient avec un rare bonheur et constituent le témoignage exemplaire d'un métier très sûr et d'un sens aigu de la théâtralité. Comment le travail du décorateur s'est-il développé dans ce projet ? « Vous savez, les choses se sont passées très simplement; durant l'été, nous avons eu, Besson et moi, des échanges qui tournaient autour de la vision d'un monde instable, un monde dans lequel on ne sache pas très bien où mettre les pieds ... Nous avions à l'esprit cet univers imaginaire particulier de Gozzi, entre le merveilleux, le mythique et la commedia dell'arte. J'ai été aussi directement inspiré par les masques de Werner Strub. À partir de là, j'ai fait beaucoup d'esquisses d'où s'est dégagée cette image d'une caverne molle, en jute, qui permettrait des transformations rapides.

« J'ai réalisé une maquette en terre pour le sol, histoire de vérifier avec Besson les zones de dénivellation nécessaires. Le plancher de scène coussiné a été réalisé très vite pour permettre aux acteurs de jouer dessus dès le début des répétitions. J'ai réalisé une maquette à l'échelle d'un dixième pour faire les essais de machinerie avec de petites cordes. Ensuite, ça a été l'épreuve du plateau pendant laquelle il a fallu s'ajuster, modifier des trucs, renoncer à certains autres qui s'avéraient inutiles. Les solutions trouvées théoriquement doivent quand même être vérifiées empiriquement. »

Mais quelle conception du décor se fait ce Suisse qui habite aujourd'hui Paris ? « Je n'ai pas une conception du décor indépendante de la mise en scène. À chaque fois, je me suis adapté à ce que cherchait le metteur en scène; c'est intéressant, dans la mesure où ce que cherche le metteur en scène est intéressant, bien sûr. Pour pouvoir imaginer un décor, j'ai besoin d'être orienté dans une direction ou une autre. À cet égard, Besson n'impose rien de précis; il arrive avec une certaine vision; il sait ce qu'il veut, mais quand il est devant un décor réalisé, il essaie de se débrouiller avec : il aime se battre avec le décor. Ensuite, un décor se fait beaucoup pendant les répétitions. »

J'écoute Jean-Marc Stelhé et je ne peux m'empêcher d'avoir un pincement au coeur devant la douce disponibilité d'un artiste à qui une société accorde le temps de se consacrer entièrement à son métier théâtral. Quand en seronsnous là au Québec ? La Comédie de Genève occupe un théâtre de 800 places et reçoit de la ville (population : 150,000) une subvention annuelle de $ 1.5 million ... Ce n'est pas à Sherbrooke ou à Trois-Rivières, des villes comparables en nombre d'habitants, qu'on est prêt de voir des élus municipaux se préoccuper d'activité théâtrale. Et que dire de Montréal où les sommes totales consacrées au théâtre en 1984-85 (autour de $ 640,000) sont bien en-deçà de ce que reçoit pour la même période la seule Comédie de Genève.

Quant au décor de *L'Oiseau vert*, il a coûté environ $ 20,000 (matériaux et main-d'oeuvre), ce qui n'est pas excessif, si on en juge par les résultats. Il ne faut donc pas rater l'occasion d'aller voir cet *Oiseau Vert* pour se plonger dans une représentation théâtrale qui respire le vent de l'invention et de la liberté artistiques, mais, à la sortie, que chaque spectateur se dise bien qu'au Québec, nous ne manquons pas de talents, mais que le théâtre d'ici est, cruauté géographique et politique oblige, né pour un petit pain.

Les larmes de Michel Bergeron

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

DES fois, ça marche et d'autres fois pas. Des fois, tu passes une demi-heure devant ton téléviseur, et c'est plein de choses qui viennent te chatouiller le thalamus quand c'est fini. Des fois, tu as beau te presser, pareil à un citron que tu as d'abord mis dans l'eau pour obtenir de lui plus de jus, c'est peine perdue : le téléphage ne se réveille de nulle part.

C'est souvent de même quand, un oeil par ci et l'autre par là, je zieute *Avis de recherche*. C'est que je suis loin d'y trouver mon profit, par trop de papotage sans intérêt, tout axé sur l'anecdote, comme s'il n'y avait que ça qui faisait les choses et les hommes. Cela tient beaucoup au fait que les gens qu'on invite, comme Jean-René Ouellette et Simon Durivage, n'ont finalement pas grand-chose à dire sur eux-mêmes et que leurs chums ont l'air de sortir tout droit d'une mauvaise séance d'improvisation.

Alors, ça piaille, ça placote et, quand c'est réussi, ça ressemble à du Claude Jasmin lorsque les épinards de Popeye l'ont crinqué un brin. Et si ça demeure toujours au niveau de l'anecdote, c'est celle du collège classique plutôt que celle de la taverne. Autrement dit, si ça se brasse, ce n'est généralement pas dans ce qui est brassé que se situe la différence, car tout le monde dit à peu près pareillement les mêmes inepties, le chapelet de la facile remembrance à la main, pour de la congratulation à outrance.

Ah, si parfois une voix discordait ! Ah, si juste une fois, quelqu'un osait dire qu'il aime mieux Mireille Mathieu que Paul Hébert, parce que celui-là, il le suit, pour ne pas dire le poursuit, depuis la petite école, et qu'il n'a jamais été de son bord ! Ça mettrait au moins un peu de vie là où souvent la mise en bière te tombe dessus, vissé dans le gros plomb du mémérage.

J'avais tout ça dans la tête quand j'ai regardé l'*Avis de recherche* consacré à Michel Bergeron. Après avoir failli mourir d'ennui avec Sylvie Bernier qui, d'excessif, n'aura jamais, je le crains, que les plongeons qu'elle réussit, j'ignorais comment j'allais me retrouver avec Michel Bergeron. L'émission s'est ouverte dans le petintin et le petintac du bavardage, dans l'anecdote de taverne et tout un système de farces-attrapes dont l'originalité, dois-je dire, m'a paru plus grande que le hockey de couloir à couloir que pratiquent les Nordiques et toutes les équipes de la Ligue nationale.

Si Michel Bergeron a déjà été délinquent, particulièrement quand il prenait un verre pour déchaîner le petit tigre qu'il avait dans le corps, il n'en restait plus grand-chose à *Avis de recherche*. Même que si j'étais le patron de Michel Bergeron, je ferais des pieds et des mains pour que la série d'émissions qui lui a été consacrée ne soit jamais plus montrée en reprises. Voici pourquoi.

Dans les cinq émissions que j'ai regardées, jamais Michel Bergeron n'a parlé vraiment de son métier de coach, extrêmement discret sur la conception qu'il se fait du jeu, sur ses méthodes, voire sur ce qu'il peut y avoir de grisant pour un jeune homme un peu toton qui gagnait sa vie dans le pepsi des distributrices automatiques avant de rafler le jack-pot à la loterie du hockey organisé. Ça m'a paru très louche, comme ça m'aurait paru très louche si Paul Hébert et Juliette Huot, célébrés eux-aussi quelque temps auparavant à *Avis de recherche*, n'auraient pas parlé de ce qui fait qu'ils sont ce qu'ils sont, c'est-à-dire de saprés bons acteurs, mais se seraient contentés de s'épater eux-mêmes en jasminant au sujet des réclames publicitaires dans lesquelles ils ont joué.

J'étais sûr que ce manque à parler de Michel Bergeron cachait quelque chose. Et, quand je l'ai vu pleurer, tout ému de voir la plus jeune de ses filles passer à la télévision, je crois bien alors que j'ai compris. Michel Bergeron, ce n'est pas un tigre qu'il a dans son moteur, c'est une pleine canette d'émotivité pepsi, mais à un niveau tel que rien qu'à le regarder, j'avais quasiment le goût de rire. Je sais bien que ce n'est pas correct, que les larmes sont le signe de la sensibilité, et patati et patata. Mais un coach de hockey, réputé dur, même dans la gomme qu'il mâche, et qui pleure à la tivi en regardant sa fille, avouez qu'il y a là comme un premier paradoxe.

Mettez Jacques Lemaire à la place, vous allez voir. Lui, avec son émotivité qui est tellement d'un autre type, disons progressive conservatrice si on la compare à l'autre plutôt péquiste, et péquiste de Québec par surcroît, je suis certain qu'il ne pleurerait pas. Tout ce que je me demande, c'est s'il serait seulement capable de reconnaître sa fille !

Je rends donc grâce à Aline Desjardins et à Gaston L'Heureux d'avoir pensé à cette séquence et aux caméramen de nous l'avoir si bien montrée. Pour moi, ça sauve toute la saison d'*Avis de recherche* parce que maintenant, quand je regarde les Nordiques à la télévision, je comprends mieux le bluff qu'est pour lui-même Michel Bergeron. C'est un coeur saignant comme Pierre Elliott Trudeau disait que le sont les péquistes, de sorte que ce qu'il cache, ce n'est pas un club de hockey mais un parti politique de province. Contre le Brian Mulroney-/Serge Savard de Montréal, le Pierre-Marc Johnson/Maurice Filion de Québec qui pense que pour arriver à la souveraineté que représente la coupe Stanley pour n'importe quel club, il faut faire un pas en avant et trois en arrière, ce que son homme de main, Guy Lapointe, a magnifiquement résumé en disant que les Nordiques se mettraient à gagner vraiment quand ils n'auront plus la fleur-de-lys sur le chandail et qu'au Colisée de Québec, on reviendra au bilinguisme d'antan.

Il n'y a qu'à Québec, dans le parasitisme de la fonction publique, que ça peut se passer, même avec Max Gros-Louis, le plus fédéraliste des Québécois, mais un autre perdant lui-même. Après ça, comment ne pas comprendre la pensée la plus profonde de Gaston Miron quand il a dit : « De défaite en défaite, jusqu'à la victoire finale ? » Et sans doute ça se fera-t-il avec Michel Bergeron, si enflé par les larmes qu'il aura su retenir jusque-là, que le Colisée de Québec partira à la dérive ... vers Ottawa et pour se faire sénateur ! L'autre, de Montréal, rira dans sa barbe parce que devenu premier ministre de l'amas de cabanes canadiennes. Quelle leçon que le sport quand, par le haut, il est si bien brassé et, par le bas, si bien braillé !

La lumière BLANCHE

EN COPRODUCTION AVEC LE THÉATRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES

25 AVRIL AU 18 MAI '85

MARDI AU SAMEDI 20H30 DIMANCHE 15H00

TEXTE ET MISE EN SCÈNE POL PELLETIER

AVEC LOUISE LAPRADE, SUZANNE LEMOINE, POL PELLETIER

SCÉNOGRAPHIE GINETTE NOISEUX

ÉCLAIRAGE MICHEL BEAULIEU ET GINETTE NOISEUX

2 BILLETS (ADULTE) POUR LE PRIX DE 1 (SAUF SAMEDI) JUSQU'AU 3 MAI

RÉSERVATION/523-1211

1297 PAPINEAU, MÉTRO PAPINEAU

théâtre d'aujourd'hui

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL

Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT

Soliste: ROSALYN TURECK, piano

Lundi, 29 avril, 20h30

Billets en vente à la Place des Arts

Adultes: $15

Étudiants: $7.50

Spécialiste de Bach

BACH: Concertos pour piano en fa et ré

SCARLATTI: Sonata in forma di suite

BROTT: "Ritual"

CONCERT COMMUNAUTAIRE TRAVELERS

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Le Centre National du Théâtre Suédois

Ballet Cullberg de Suède

Versions Contemporaines

Programme A

GISÈLE

Mercredi, 24 avril 8:00 p.m.

Jeudi, 25 avril 8:00 p.m.

Programme B

ROMÉO & JULIETTE & LE SACRE DU PRINTEMPS

Vendredi, 26 avril 8:00 p.m.

Samedi, 27 avril 8:00 p.m.

Une présentation CFCF cablevision

Une Production Specdici

Théâtre Maisonneuve Place des Arts

LES RÉCITALS Grand Marnier

Hildegard BEHRENS soprano

JEUDI, LE 2 MAI 1985 à 20h00

Billets: 20$, 15$ et 10$

David SYRUS piano

UNE SOIRÉE DE LIEDER

Oeuvres de Bach, Berg, Brahms, Elgar, Mozart, Schubert, Schumann, R. Strauss, Wolf et Zumsteeg.

Une présentation OSM

Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

THEATRE DU RIDEAU VERT

direction: yvette brind'amour mercedes palomino

Du mardi au vendredi 20h samedi 17h, 21h, dimanche 15h

L'éducation de Rita

de Willy Russel

Mise en scène Yvette Brind'Amour

Adaptation: René Dionne

avec Diane Lavallée - Jacques Godin

Décor: Claude Girard

Costumes: François Barbeau

Éclairages: Louis Sarraillon

4664, rue St-Denis

Métro Laurier, sortie Gilford

Réservations de 12h à 19h 844-1793

la séduction PAR·LA·DANSE

SAISON 1985-1986

Grandiose. Captivant. Un charme envoûtant.

Les Grands Ballets Canadiens vous invitent à vivre une expérience inoubliable dans le monde enchanteur de la danse. Un monde merveilleux faisant appel à tous les sens et qui vous transportera littéralement par toute la gamme des émotions. Les Montréalais peuvent être fiers de leur troupe de danse, car elle a toujours su conquérir le coeur de tous et soulever l'admiration de la critique.

1985/86: Toute une saison en perspective

Le génie créateur des chorégraphes de la compagnie, la virtuosité de ses danseurs et la grande variété de la programmation annoncent une saison 85-86 qui promet.

Le 31 octobre et les 1er et 2 novembre 1985, Carmina Burana/ Quatre Tempéraments/ White Dragon*

Les 30 et 31 janvier et le 1er février 1986. Les Sylphides/ Épreuve de Force*/ Tam Ti Delam.

Les 6, 7 et 8 mars 1986. Catulli Carmina/ Sérénade/ In Paradisum.

Les 20, 21 et 22 mars 1986. Thème et Variations/ Agon*/ Passage*/ unfinished business*

*Premières

Économisez 25% sur le prix régulier.

Un abonnement aux Grands Ballets Canadiens vous permet d'assister, confortablement assis dans votre fauteuil préféré, à quatre merveilleuses soirées de danse pour le prix de trois. Pour aussi peu que 28$, vous pouvez réserver votre place (au niveau balcon) et la conserver spectacle après spectacle. Abonnez-vous dès aujourd'hui.

Par téléphone au (514) 849-8681 ou demandez notre dépliant gratuit, nous vous le ferons parvenir avec plaisir.

Les Grands Ballets Canadiens
Maison de la danse
4816, rue Rivard
Montréal (Québec)
H2J 2N6

Les grands Ballets Canadiens

LE DEVOIR CULTUREL

1793, 1808, 1965, 1985 : Marat-Sade et Carbone 14

PAUL LEFEBVRE

LA PUBLICITÉ de Carbone 14 dit : « Marat-Sade, 16 comédiens, 23 moniteurs vidéo, 690 images/seconde ». Quel programme ! Vingt ans après sa création, *La persécution et l'assassinat de Jean-Paul Marat représentés par le groupe théâtral de l'hospice de Charenton sous la direction de monsieur de Sade*, de Peter Weiss, nous apparaît être le texte le plus important des années 1960 : à la fois synthèse et mise en opposition des théâtralités brechtienne et artaudienne.

Marat-Sade a été particulièrement marqué par la mise en scène que Peter Brook en fit à la Royal Shakespeare Company en 1965, mise en scène « de référence », qui allait, en quelque sorte, servir de modèle à (presque) toutes les autres. Or, le *Marat-Sade* du groupe Carbone 14, mis en scène par Lorne Brass, que l'on peut voir à l'Espace libre, marque une rupture avec cette tradition brookienne encore dominante en se donnant comme une relecture du texte à la lumière des débats des années 1980.

Lorne Brass, originaire de Toronto, travaille à Montréal avec Carbone 14 depuis cinq ans. Pour lui, monter *Marat-Sade* : « C'est unir un vieux rêve à des préoccupations présentes. À 15 ans, ma mère m'a donné le texte de Weiss et, depuis, je rêvais de le monter. Dans mes recherches, je m'intéresse aux questions relatives à l'éclatement de l'unité scénique. L'écriture éclectique de Weiss — il y a, dans *Marat-Sade*, de la poésie, de la prose, des chansons — ouvre déjà une porte à ce type de travail. Je suis fasciné par les nouvelles technologies et, même si la vidéo n'est pas ce qu'il y a de plus nouveau sous le soleil, il y a encore à explorer quant à son utilisation au théâtre. L'an dernier, nous avons fait un *work-in-progress*, axé sur ce champ de recherche, à partir de scènes de *Marat-Sade*; le résultat a été probant et nous nous sommes ainsi lancés dans une véritable production de la pièce. »

Si Carbone 14 a la renommée qu'il a en ce moment, c'est à cause de la rigueur et de la pertinence de ses recherches formelles (sur le corps comme signifiant premier de la (re)présentation théâtrale et sur l'espace scénique) et de ses préoccupations : chaque spectacle de Carbone 14 tente de saisir l'inéluctable, le tragique, en fait, des existences contemporaines.

« C'est de l'inconscience que d'aborder aujourd'hui *Marat-Sade* comme Brook l'a fait il y a 20 ans, dit Lorne Brass; la folie collective des années 1960, le *peace and love*, la libération individuelle, la révolution sexuelle, l'idée du phallus créateur, toutes ces valeurs trouvaient écho dans le discours de Sade. Sur cinq mises en scène au sujet desquelles j'ai pu lire des études critiques, quatre se soldaient par une victoire de la pensée de Sade sur celle de Marat, sur le triomphe des pulsions sur la raison. Je ne sais si c'est le fatalisme que j'ai hérité de mes racines russes et juives qui me fait penser ainsi, mais j'ai travaillé à laisser ouvert le débat entre Marat et Sade, et à montrer, au-dessus de ce conflit, la fatalité étouffante qui écrase les désirs des hommes. Je vois la condition humaine comme une chaîne de désirs inassouvis qui se relaient les uns les autres. »

« J'ai situé mon Marat-Sade en 1985. Des fous d'ici et de maintenant montent le *Marat-Sade* de Weiss, voilà mon point de départ. S'ajoute une couche supplémentaire de jeu, de sens. À travers l'espace de la folie aménagé dans la pièce, nous avons travaillé sur les névroses et les psychoses qui frappent aujourd'hui. Il s'agit de mettre en scène des folies qui parlent du monde où nous vivons, de les présenter comme nées d'insoutenables lucidités et non pas comme des retardements physiques ou mentaux. Pour ce faire, nous avons fait des recherches sur la maladie mentale aujourd'hui et chaque comédien a travaillé sur ses propres tendances à la folie. Chacun d'eux a défini la personnalité de son fou, l'a nommée; la comédienne Céline Paré joue une folle nommée Marianne Beaumont — à relier avec la Marianne en bonnet phrygien — qui joue Charlotte Corday. Entre Jean-Pierre Ronfard et Sade, il y a le peintre surréaliste Clovis Trouille. »

« Je suis un enfant de la télévision. Et j'ai une quête : comment *être* en face d'un écran télé avec mon vécu humain. Et c'est jouer sur les rapports qui peuvent exister entre des hommes et leur image médiatisée, autant que sur l'utilisation proprement spectaculaire de l'image télévisuelle qui m'intéresse. Il s'agit pour moi de briser l'unité spatiale : donner plusieurs points de vue d'un même réel, amener le spectateur ailleurs grâce à l'image.

« La vidéo peut magnifier certains détails; rendre visible une mimique quasi imperceptible de, par exemple, Gilles Maheu jouant Marat. Le jeu de l'acteur doit être juste sinon la caméra magnifie 23 fois la fausseté. La vidéo permet aussi l'éclatement du temps. La vidéo transforme l'image. La vidéo, c'est de la lumière : nous jouerons à la lueur de nos écrans. »

« Finalement, conclut Lorne Brass, je voudrais revenir sur la folie. Elle doit être dans *Marat-Sade* autre chose qu'une simple métaphore et amener le spectateur à s'interroger sur ce qui voyage entre l'histoire et la folie : comment l'histoire a-t-elle été dynamisée par tous ces fous cherchant désespérément à combler leurs vides existentiels ? »

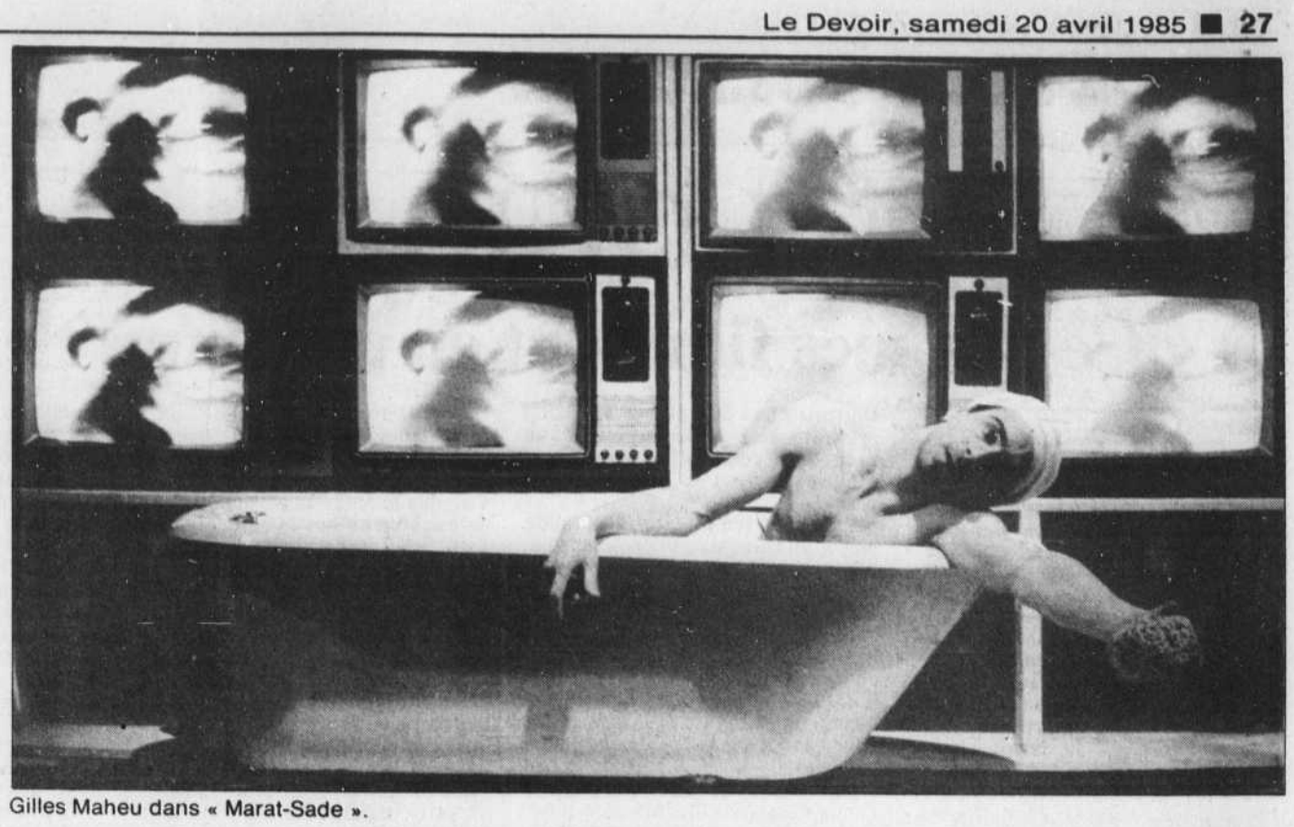

Gilles Maheu dans « Marat-Sade ».

Un Roméo venu du nord

Suite de la page 21

(maintenant âgée de 77 ans), la grande dame de la danse en Scandinavie, se servira de la lutte de pouvoir entre les deux familles antagonistes des amants pour illustrer la machine de guerre, un de ses thèmes favoris comme son maître à penser Joos avec son célèbre ballet *La table verte*.

Ek n'a pas toujours aimé la danse comme forme d'expression. Il y est venu tardivement, comme sa mère d'ailleurs qui, comme chorégraphe, a longtemps été boudée par les danseurs de l'Opéra de Stockholm « qui ne se gênaient pas pour l'humilier parce qu'elle n'avait pas comme eux une solide formation en danse classique » poursuit amèrement le grand homme au regard doux et à la voix sussurante.

A l'âge de 7 ou 8 ans, Mats et son frère Niklas (qui est un danseur reconnu dans la troupe de cette célèbre famille) ont fait de la figuration dans le ballet *Medée* de leur mère Birgit. C'était peut-être, pour la femme dévorée par son art, une façon de garder ses deux garçons près d'elle. « A cette époque, je trouvais la danse stupide. L'absence constante de ma mère y était peut-être pour quelque chose » avoue-t-il avec un soupçon de candeur.

A 17 ans, il s'y est retrempé deux ou trois mois avant de plonger tête première dans le monde du théâtre, le monde de son père, qui le fascinait beaucoup plus. A 27 ans, Mats Ek s'est définitivement marié avec la danse, par pure coïncidence d'ailleurs. « Au moment où je produisais une pièce de théâtre à l'Opéra de Stockholm, des danseurs étaient là pour monter *West Side Story*. J'ai commencé à m'entraîner chaque matin avec eux, en danse classique et moderne (Graham). » Le pont à franchir entre les classes matinales et le Ballet Cullberg n'avait que la longueur de l'intérêt.

Si l'on doit se fier aux opinions journalistiques et à une sorte de pétillement qui flotte dans l'air, le Ballet Cullberg sera une bouffée d'air frais dans le paysage chorégraphique d'ici. Comme le Ballet du XXe siècle de Maurice Béjart, cette compagnie a été fondée en 1967 à la demande du gouvernement suédois (qui la subventionne d'ailleurs à 100 pour cent) autour du personnage fascinant de Birgit Cullberg, la légendaire chorégraphe de *Miss Julie* (1950) d'après la pièce de Strindberg.

La force de cette compagnie semble fondée sur son « internationalisme », l'universalité des thèmes et son esprit contestataire. Elle ne se gêne surtout pas pour se lancer à fond de train dans le commentaire social. « Le Ballet Cullberg veut se faire le reflet international de la danse comme forme d'art, que ce soit la danse d'hier ou d'aujourd'hui. »

Les 19 danseurs viennent d'Espagne, d'Italie, de Belgique, de Hongrie, de Finlande, etc. A son firmament chorégraphique brillent les noms célèbres de Kurt Joss, naturellement, de Maurice Béjart, des Américains Merce Cunningham, Alvin Ailey et Lar Lubovitch, du Danois Fleming Flindt et du tchèque Jiri Kylian entre autres.

Depuis ses débuts chorégraphiques en 1976, Mats Ek a toujours pensé que les Ballets Cullberg se devaient de « continuer à faire de la danse moderne et dramatique rattachée à la problématique sociale. Cette compagnie se produit souvent devant un public jeune, né vers la fin des années 60 et nous ne pouvons pas le décevoir. »

Pour Mats Ek, le mouvement est universel comme les causes d'ailleurs. Son drame chorégraphique sur l'Afrique du Sud, *Soweto* ne sera malheureusement pas dansé lors de la brève tournée canadienne de la compagnie qui se produira à la Place des arts du 24 au 27 avril.

ÉCHOS

Une exposition de sculptures sur pierre sera présentée du 16 au 23 avril à l'entrée des foyers des salles Alfred-Laliberté et Marie-Gérin Lajoie de l'UQAM. Les pièces exposées par une vingtaine d'étudiants ont été produites au cours de l'année dans l'atelier de sculpture sur pierre animé par Joan Esard.

■

L'exposition Interface aura lieu du 25 avril au 12 mai par une trentaine d'artistes de la relève reflétant les nouvelles tendances. Au 9 est Sainte-Catherine.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES
CARRIÈRES et PROFESSIONS
DU
DEVOIR
CONSULTEZ LOUISE LACAS
844-3361

LES FILMS DU CREPUSCULE PRESENTE
POUR TOUS
ORAGE ÉLECTRIQUE!
UNE COSMOGONIE DE PLUME LATHAVERSE
un film de Carl Brubacher
A L'Autre Cinéma du 5 au 25 avril

DÉBUT *présente*

QUATUOR DE SAXOPHONES MARK IV
Programme:
Glazounov, Bach, Pachelbel, Frackenpohl
le samedi 27 avril à 20h
SALLE POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke
Prix des places: $5
Renseignements: 392-8224 ou 878-9680

LES ENTREPRISES GESSER INC.
présente

CE SOIR
LES BALLETS TROCKADERO DE MONTE CARLO
UN SPECTACLE HILARANT ET SATYRIQUE PAR DES DANSEURS EN TRAVESTIS!
SAMEDI, 20 AVRIL, 20H00
BILLETS: 22$, 19$, 16$, 12$.
Achats téléphoniques par cartes de crédit: 288.3782
Théâtre St-Denis
Billets en vente aux comptoirs TICKETRON
Theatre St-Denis 12h à 21h

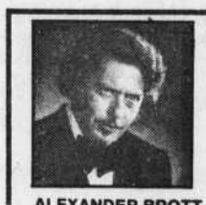
ALEXANDER BROTT
Chef d'orchestre
ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
SAISON 1985-1986
8 CONCERTS « CONNAISSEURS »
Le lundi soir, à 20 h 30
9 septembre — Théâtre Maisonneuve

VIKTORIA MULLOVA
Violon
Haydn — Vivaldi
18 novembre — Théâtre Maisonneuve

DENIS BROTT
Violoncelle
Haydn — Tchaikovsky
STANDARD LIFE
8 décembre (dimanche) — Salle Wilfrid-Pelletier

HENRYK SZERYNG
Violon
CONCERT MOZART
ALCAN
13 janvier — Salle Wilfrid-Pelletier

KAREN KAIN
Ballerine
CONCERT Hydro-Québec
27 janvier — Salle Wilfrid-Pelletier

CANADIAN BRASS
Handel — Pachelbel — Groupe solo
3 mars — Salle Wilfrid-Pelletier

LIONA BOYD
Guitare
Concertos baroques
Groupe solo espagnol
7 avril — Théâtre Maisonneuve

GHEORGHE ZAMFIR
Flûte de Pan
Corelli — Telemann — Mozart
19 mai — Théâtre Maisonneuve

ANTON KUERTI
Piano
CONCERT BEETHOVEN
CONSOLIDATED BATHURST
Seagram Québec
RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT JUSQU'AU 15 MAI SEULEMENT
Abonnement — parterre et corbeille: 100$
Abonnement — balcon: 47$
Le prix comprend une redevance de 1$ par billet, qui sera payée par l'Orchestre de chambre McGill.
Nom.....
Adresse.....
.....
Ville..... Tél.....
Prière d'inclure une enveloppe préadressée et affranchie. Poster à: Orchestre de chambre McGill, 1745, av. Cedar, Montréal, H3G 1A7. Rens. 935-4955

CARBONE 14
présente
MARAT-SADE
de Peter Weiss
Mise en scène de Lorne Brass
à ESPACE LIBRE
☐ Lund. au vendr., 21h
☐ Samedi, 17 et 21h
☐ Relâche tous les dimanches
Un spectacle multidisciplinaire à ne pas manquer
Réserver maintenant 521-4191

C'est commencé!
Représentations des 19 et 20 avril, à 21h
COMPLET

MICHEL LEMIEUX
SOLIDE SALAD MUSIQUE PERFORMANCE

SPECTRUM
Métro Place des Arts, 318 o., Ste-Catherine, 861-5851
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
au guichet de 9h à 22h et à tous les comptoirs TICKETRON
Ce soir 20 avril, à 19h pour tous et à 22h30
CKOI
Une production ARTISTES & ASSOCIÉS et MUSIQUE PERFORMANCE Avec la collaboration de CKOI

Tudor
PREMIÈRE MONDIALE
NOUVELLE OEUVRE CHORALE SIGNÉE
ANDRÉ GAGNON
"Le Miroir des Jours" (texte: Albert Lozeau)
au pupitre WAYNE RIDDELL
André Gagnon au piano
****
Tudor interpretera aussi des oeuvres de Jannequin, di Lasso, le Jeune, Daunais, Britten, des chansons folkloriques et des Negro Spirituals
PAUL HELMER, au piano
****
un concert commandité par la presse
DIM. 28 AVR. * 20h00 * LUN. 29 AVR.
LA SALLE DE CONCERT POLLACK
555, Sherbrooke ouest
places réservées/billets: 12$ adulte - 7$ âge d'or/étudiant
en vente: comptoirs TICKETRON
ou par téléphone - TELETRON: 288-3782 (Visa ou Master Charge)
renseignements: TUDOR 932-3376

MALLE, LOUIS

■ « Ce que mes films ont en commun, c'est moi »

MARCEL JEAN

LOUIS MALLE occupe une place à part dans la géographie du cinéma mondial. D'abord assistant de Jacques-Yves Cousteau et de Robert Bresson, il devait être des débuts de la Nouvelle Vague et réaliser *Ascenseur pour l'échafaud, Les Amants* et *Feu follet*.

Non satisfait de cette carrière amorcée par de brillants succès commerciaux et critiques (*Les Amants* fut cinquième au box-office français en 1958 et fut primé au Festival de Venise), Malle devait, à la fin des années soixante, tout abandonner et se rendre en Inde d'où il ramenait d'imposants documentaires comme *Calcutta* et *L'Inde fantôme*.

De retour en France c'est *Lacombe, Lucien*, puis c'est une étrange fable surréaliste, une sorte d'Alice au pays des horreurs intitulée *Black Moon*. Après ce film inclassable qui a laissé tout le monde perplexe, Malle s'embarque pour l'Amérique. C'est un nouveau départ. Nous sommes en 1977 et ce vétéran qui a plus de 20 ans de métier s'attèle à la réalisation de *Pretty Baby*. Aujourd'hui, à 52 ans, Louis Malle s'amène à Montréal avec son cinquième film américain : *Alamo Bay*.

« Quand j'ai quitté la France j'étais comme le spectateur qui a vu la même pièce 300 fois. Il n'y avait plus grand chose pour exciter ma curiosité. Alors je suis venu aux États-Unis parce que c'était comme un défi; il y a une longue tradition de metteurs en scène français qui sont venus en Amérique et qui sont retournés chez eux déçus, après un seul film, à cause des problèmes de langue, de conception du cinéma. Moi, je voulais voir, sentir la différence. »

Calé dans son fauteuil, content de parler un français qu'il n'utilise visiblement plus souvent, Louis Malle explique les raisons de son départ. Il s'amuse à raconter que les Français sont incapables de concevoir que lorsque quelqu'un a le choix, il puisse choisir de vivre et de travailler ailleurs qu'en France. Il parle de son besoin de changement, de son goût pour l'aventure qui l'a amené à passer quatre années à bord de la Calypso et qui l'a poussé à partir pour l'Inde et les États-Unis. « Je fonctionne par cycles : une dizaine d'années à Paris, puis l'Inde et d'autres expériences pendant huit ou neuf années et, enfin, huit ans aux États-Unis. Maintenant, je suis peut-être prêt à retourner en France. Mais je vais d'abord voir ce qui va arriver avec *Alamo Bay* aux États-Unis. »

À travers une telle carrière, on ne sait trop comment envisager l'ensemble de l'oeuvre du cinéaste. Entre *Atlantic City* et *Zazie dans le métro*, entre *Viva Maria* et *My Dinner with Andre*, les points communs sont rares. « Ce que mes films ont en commun, c'est moi. » Réponse facile monsieur Malle, essayez de faire mieux. « Bon, disons qu'il y a deux types de cinéastes : ceux qui font un cinéma égocentrique, Truffaut en a été un brillant exemple, et ceux qui font un cinéma tourné vers l'extérieur. Personnellement, je suis du deuxième groupe. J'essaie de ne pas me répéter, de faire en sorte qu'il y ait le moins de choses en commun entre mes films. »

« Mais on fait sûrement une oeuvre plus homogène lorsqu'on parle de soi. Mon oeuvre serait certainement prise plus au sérieux si je m'étais consacré à creuser le même trou. Quand j'ai vu *La Nuit américaine* de Truffaut, que j'ai beaucoup aimé, j'ai dit à François que s'il en était rendu à faire un film sur lui-même en train de faire un film, c'était signe qu'il avait besoin de prendre un peu d'air. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait puisque pendant deux ans il a écrit son livre sur Hitchcock, il a fait autre chose. À partir du moment où votre expérience de la vie se limite à faire des films, vous finissez par faire des films sur ceux qui font comme vous. Alors aussi réussi que soit le film de Truffaut, je reste persuadé qu'il constitue une sorte de signal d'alarme. »

Ce n'est donc que par son besoin de changer d'air, par sa peur de se répéter qu'on peut comprendre Louis Malle. D'un film à l'autre il se renouvelle, ne conservant que sa sûreté technique, l'assurance de sa mise en scène. Loquace, il semble prêt à s'arrêter sur chacun de ses films lorsque son attachée de presse le ramène à l'ordre. Il est ici pour parler d'*Alamo Bay* et il a un autre rendez-vous dans quelques minutes.

Le voilà donc qui parle de son plus récent film. Ça commence en 1979 lorsque les journaux consacrent quelques articles aux événements violents qui surviennent au Texas entre les autochtones et les immigrants vietnamiens. Intrigué par ces articles, le réalisateur prend la route du sud pour essayer d'en savoir plus long. C'est alors qu'il interroge les pêcheurs et découvre que les immigrants sont en quelque sorte les catalyseurs ayant fait ressortir les problèmes de la petite communauté portuaire : le poisson se fait rare, l'économie est mauvaise et les habitants du village se sentent agressés par ces « intrus ».

« Quand je suis arrivé en Amérique, il y avait une sorte de doute, de désarroi. Tout d'un coup, avec le changement de régime, il y a eu un renouveau et la prospérité est revenue. Ensuite, on a pu voir des manifestations de patriotisme terriblement exagérées. Aux Olympiques, par exemple, c'était frappant de voir les athlètes américains, et particulièrement les athlètes noirs, s'envelopper dans la bannière étoilée. Aussi, quand Reagan a fait sa déclaration annuelle sur « l'état de l'union », il l'a terminée en présentant deux héroïnes américaines. L'une était une vieille humaniste noire de Harlem et l'autre était une jeune vietnamienne vraisemblablement arrivée aux États-Unis, sans parler un seul mot d'anglais, en 1977. Du reste, j'ai fait ma petite enquête et le président a menti car, en fait, elle a été évacuée bien avant parce que ses parents collaboraient avec les Américains. Toujours est-il que cette jeune fille était cadet à West Point et qu'elle incarnait le rêve américain. Ce que représente cette jeune fille, c'est la version rose de l'immigration vietnamienne. Alors puisque les deux versions existent, j'ai voulu être celui qui montrerait l'autre. J'ai voulu que mon film soit un pavé dans la mare de l'optimisme. »

Et Malle continue en insistant sur le fait que plusieurs de ses amis, « des intellectuels libéraux », n'arrivent pas à comprendre pourquoi il a fait un tel film. Relent du régime Carter, *Alamo Bay* provoque des réactions extrêmes d'adhésion et de rejet. C'est alors que le téléphone sonne, que Louis Malle répond et que la charmante attachée de presse, tout sourire, en profite pour me jeter dehors, en anglais. Je devrais être content, j'ai eu droit à 15 minutes de plus que prévu.

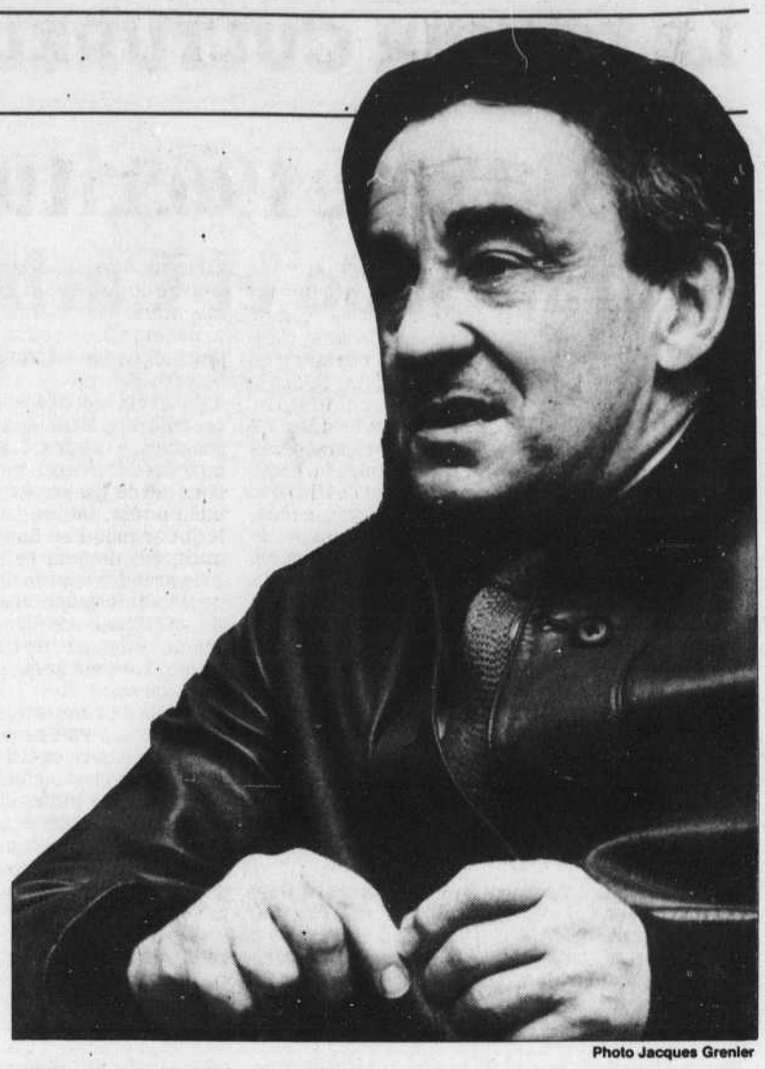

Photo Jacques Grenier

Paysage de John Guare

Suite de la page 21

Comme Sam Shepard et Lanford Wilson, il participe aux soirées du Caffé Cino, un minuscule théâtre du Village où différents artistes aujourd'hui célèbres produisent des pièces avec des moyens de fortune. « C'était une période spéciale parce qu'on ne s'interdisait rien et que personne ne prenait le Caffé Cino au sérieux, ni la critique qu'on ne voyait jamais, ni le public. Je me souviens d'avoir terminé un texte le jeudi et le lundi suivant commençaient les représentations. À vrai dire, on venait y voir un auteur plutôt qu'un spectacle. »

Le succès de *Muzeeka* en 1966 fait de Guare un écrivain à surveiller; six ans plus tard son *House of Blue Leaves* est qualifié de chef-d'oeuvre par plus d'un connaisseur.

Pour la roulotte du New York Shakespeare Festival, Guare transforme *Les deux gentilshommes de Vérone* en comédie musicale. Après un été dans les rues de New York, on installe le spectacle à Broadway où il fait salle comble pendant deux ans. « J'ai bien aimé cette expérience; si je ne l'ai jamais tentée à nouveau, c'est que je veux trouver ma propre façon d'utiliser des chansons sur une scène. »

Aux dires de tous, Broadway ne s'est jamais aussi mal porté. On parle d'une crise de la production, d'une crise de l'écriture, d'un malaise général du théâtre américain. Qu'en pense Guare ? « Ce qui se produit, c'est l'établissement des nouvelles bases du théâtre américain qui viennent secouer des décennies de traditions. À partir du moment où un billet coûte $ 50, on ne peut plus parler d'un art vivant, on a affaire à une industrie, à quelque chose pour les cartes de crédit et les touristes riches. New York perd lentement le monopole du théâtre et on assiste ici et là dans le pays à la naissance de dizaines de petites compagnies soucieuses de présenter des oeuvres originales et de donner une chance aux jeunes écrivains. »

Et la critique ? « Si vos pièces sont montées dans les petits théâtres, la critique prend une importance différente. Une production au Public Theater ou au Manhattan Theater Club dure six semaines, bonnes ou mauvaises critiques. Bien sûr si la fermeture ou le succès d'un spectacle dépend de l'accueil de la presse comme c'est le cas à Broadway, alors... Personnellement, je refuse que mon travail soit traité comme un bien immobilier et devienne la cible des spéculateurs. Je refuse de mettre la vie de mes pièces entre les mains du New York Times. »

En 1981, Guare aborde un nouveau medium : le cinéma. Il rédige le scénario du film de Louis Malle *Atlantic City* pour lequel il remporte divers prix. Malgré les nombreuses propositions qui lui sont soumises vu la popularité du film, Guare ne retouche pas au 7e art. « Le cinéma m'intéresse dans la mesure où je peux choisir mes collaborateurs. Malle et moi voyons les choses de la même façon et notre association est facile. Je crois que nous retravaillerons ensemble. »

Pour l'instant, toutes les énergies de Guare vont au théâtre. Il met le point final à sa plus récente pièce qui sera créée à Chicago dans quelques semaines : la quatrième d'un cycle sur la vie américaine au XIXe siècle. « J'essaie d'inventer un langage jamais entendu, j'essaie de puiser à des sources intactes. En même temps, je veux me rattacher à certains écrivains qui m'inspirent : William Dean Howells, Henry James, Ibsen, Strindberg. Je veux comprendre comment ils ont conçu leurs oeuvres. »

John Guare souhaite échapper au « show business ». « J'ai l'impression qu'ici à New York le théâtre ne fait plus partie de la littérature. On exige beaucoup des pièces actuelles, on ne leur laisse pas le temps de devenir littérature. » C'est pourquoi il travaille dans d'autres villes. À peine arrive-t-il de Los Angeles et de Washington qu'il repart pour Chicago. Ensuite il ira à Seattle. « C'est extraordinaire de donner à des publics stimulants et variés. D'ailleurs, les gens de théâtre devraient vivre comme des gitans, sur la route. »

"UN FILM MYSTIQUE SUR L'AMOUR ET LE SACRÉ. GODARD A DÉCOUVERT LE SENS PROFOND DU MOT AIMER, LE DON EFFECTUÉ DE L'ÂME À LA CHAIR."
– Jacques Siclier – LE MONDE

"MALGRÉ L'ANALOGIE ÉVIDENTE DU SCÉNARIO AVEC LE MYSTÈRE DE LA NATIVITÉ... LA JUSTICE PROTÈGE LE CINÉMA D'AUTEUR ET RENVOIE LES SPECTATEURS À LEURS PROPRE JUGEMENT."
– Laurent Gally – BONS SENS

"POUR LA PREMIÈRE FOIS DE MA VIE D'INCROYANT JE CROYAIS À L'INCROYABLE... INVRAISEMBLANCE PURE. QU'IMPORTE LA VRAISEMBLANCE À LA VÉRITÉ?... J'AI TROUVÉE BELLE CERTES, ADMIRABLE, SUBLIME, OUI, MAIS ABSURDE."
– Claude Mauriac

"L'ÉVANGILE SELON JEAN-LUC... UNE OEUVRE BRÛLANTE ET FORTE QUI CONFINE AU SUBLIME."
– Michel Pérez – LE MATIN

JEAN ZALOUM présente
un film de JEAN-LUC GODARD
14 ANS
Je Vous Salue, Marie
avec MYRIEM ROUSSEL
PHILIPPE LACOSTE
THIERRY RODE
précédé de LE LIVRE DE MARIE
de ANNE-MARIE MIEVILLE
avec BRUNO CREMER • AURORE CLÉMENT • distribution KARIM
CAPITOL
858 EST, STE-CATHERINE 849-0041 BERRI
Face aux Galeries Dupuis
EN EXCLUSIVITÉ
TOUS LES JOURS À 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.10.

"FLAMBOYANTE CARMEN! Sous les traits de Julia Migenes-Johnson, elle crève littéralement l'écran du Crémazie."
- Luc Perreault, La Presse
CARMEN
G
EN 70 MM
DOLBY STEREO
LE NOUVEAU FILM DE FRANCESCO ROSI
3e SEM.
JULIA MIGENES-JOHNSON
PLACIDO DOMINGO
FAITH ESHAM
RUGGERO RAIMONDI
Réservation de groupe: 523-2132
Stationnement gratuit sous le boul. Métropolitain sur sem. après 6 hres, week-end en tout temps.
DIRECTION MUSICALE LORIN MAAZEL
CHORÉGRAPHIE ANTONIO GADES
PRODUIT PAR PATRICE LEDOUX
Adultes $5.50
Étudiants 14-17 ans $5.00
Moins de 14 ans $3.00
Age d'or $3.00
(Laissez-passer non acceptés)
CRÉMAZIE
ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
Ven.: 2:00, 7:00, 9:45. Sam., dim.: 1:15, 4:10, 7:00, 9:45. Lun. à jeu.: 2:00, 8:00.

"...UNE DES MEILLEURES RÉALISATIONS DE MARK RYDELL, PLUS RÉUSSIE, PLUS CAPTIVANTE QUE «ON GOLDEN POND» (LA MAISON SUR LE LAC)... LES COMÉDIENS SONT EXCELLENTS."
- Richard Gay, Le Devoir
En 1985, trois comédiennes ont été mises en nomination pour le titre d'actrice de l'année
Sally Field — Les Saisons du Coeur
Jessica Lange — Country
Sissy Spacek — La Rivière
Pour tous ceux qui ont vu et aimé les Saisons du Coeur, La Rivière est le film à voir.
"MEL GIBSON JOUE AVEC UNE VIVACITÉ SURPRENANTE".
- Richard Corliss, Time Magazine
"CE FILM MÉRITE LE PRIX NOBEL".
- Ron Base, Toronto Star
G
MEL GIBSON SISSY SPACEK
La Riviere
v. f. de (The River) un film de MARK RYDELL
DOLBY STEREO
CHAMPLAIN 1
STE-CATHERINE · PAPINEAU 524-1685
Lun. à ven.: 7.10 - 9.30
Sam. dim.: 1.35 - 4.15 - 7.10 - 9.30

Les Films du Crépuscule présentent
14 ans
C'EST COMME UNE PEINE D'AMOUR
un film de Suzanne Guy
L'AVORTEMENT VECU DE L'INTÉRIEUR DES ÊTRES
Au Cinéma Parallèle tous les soirs jusqu'au 25 avril à 19h30

cinemaplus présente
GÉRARD DEPARDIEU
NATHALIE BAYE
G
« La liberté consiste à dire aux gens les vérités qu'ils ne veulent pas entendre ».
Georges ORWELL
RIVE DROITE RIVE GAUCHE
PHILIPPE LABRO
CAROLE BOUQUET • BERNARD FRESSON • CHARLOTTE de TURCKHEIM
JACQUES WEBER
musique MICHEL BERGER
3e SEM.
BERRI 1
ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

Les saintes écritures de Godard

MARCEL JEAN

INUTILE de vous raconter la trame qui compose *Je vous salue, Marie*, le plus récent film de Jean-Luc Godard. L'histoire de Marie, de son fiancé Joseph et des événements qui ont entouré la naissance du dénommé Jésus, la plupart d'entre vous la connaissez et les autres n'auront qu'à questionner leur entourage. Donc, qu'il suffise de dire que Godard s'est plu à transposer cette histoire à notre époque, qu'il a fait de la jeune vierge une joueuse de basket-ball et qu'il a condamné le pauvre Joseph à promener sa tête d'ahuri dans un taxi.

On a affaire à un projet semblable à celui de *Prénom : Carmen*, c'est-à-dire à la réactualisation d'un mythe relié à la culture occidentale. Mais comme dans *Le Mépris* où le personnage de Fritz Lang n'arrivait pas à faire son film d'après *L'Odyssée*, comme dans *Passion* ou Jerzy ne parvenait pas à recréer la lumière des grands maîtres de la peinture, et comme dans *Prénom : Carmen* où Godard était impuissant à filmer le mythe de Carmen comme l'avait écrit Mérimée, le cinéaste finit par conclure que la culture qui a engendré de tels mythes ne convient plus à la société moderne. Godard tourne donc *Je vous salue, Marie* pour montrer le désarroi de l'homme dans un monde en transformation.

Les personnages sont les mêmes que dans *Prénom : Carmen*. D'abord une femme à qui, d'entrée de jeu, on attribue un rôle. Obligée de le jouer jusqu'au bout, malgré la douleur (elle s'en prendra à Dieu qui ne s'en fait guère avec sa souffrance à elle), Marie se donnera entièrement et mènera sa mission à terme. Ensuite, un homme désarçonné, désorienté, rejeté par une histoire où il n'a pas à intervenir, où il est une sorte de parasite. D'ailleurs, cet homme mal rasé qui s'appelle Joseph ne fait qu'un avec le Joseph de *Prénom : Carmen* ; il est une présence ingrate dans un film qui ne le concerne pas.

Film où Godard continue de nous offrir les plus belles images du cinéma français, où le cinéaste poursuit le travail sur « la musicalité de l'image » commencé avec *Sauve qui peut (la vie)*, *Je vous salue, Marie* déçoit malgré tout. Aussitôt la projection terminée, une question se pose : pourquoi ce film ? En effet, *Je vous salue, Marie* n'apporte rien que Godard n'ait déjà dit. Après *Prénom : Carmen*, film où il avait senti l'urgence de se mettre en scène, film fort et direct, totale réussite, la dernière réalisation du cinéaste fait figure de régression. Déjà, le cri est plus posé, le désespoir ne crève plus l'écran et a presque fait place à la résignation. La sainte écriture de Godard manque de relief, de conviction, et ce film sur l'incarnation apparaît comme particulièrement désincarné. *Je vous salue, Marie* manque de prise, de chair, et on le regarde sans surprise, sans véritable foi.

Présenté immédiatement avant le Godard, *Le livre de Marie* d'Anne-Marie Miéville a plus de force. Formellement maîtrisé, ce court métrage aurait pu sombrer dans le pathétique (il traite du sort d'une petite fille lors du divorce de ses parents), mais Miéville parvient à transfigurer son récit grâce à une écriture originale et novatrice. (Au Capitol).

* * *

Alamo Bay, film américain du réalisateur français Louis Malle, raconte, par ricochet, les problèmes de colons sud vietnamiens qui, à la fin de la guerre du Viet-Nam, sont venus s'installer dans un petit village de pêcheurs de la côte du Texas. Tenus responsables de la piètre situation économique des pêcheurs, considérés comme des concurrents indésirables, ces colons se sont butés à la hargne des autochotones et, après quelque temps, des croix de feu sont venues décorer les pelouses de leurs habitations. Après l'espoir des premiers jours de contact avec le rêve américain, c'est donc la cruelle désillusion générée par le comité d'accueil du Ku Klux Klan.

Malle a choisi de centrer son film sur deux Américains, Glory et Shang (même avec ce nom-là, il est blond aux yeux bleus), et les colons vietnamiens sont en quelque sorte le catalyseur qui fait explorer les tensions latentes existant au sein de la petite communauté. On pourrait reprocher à Malle de n'avoir pas eu le courage de faire un « vrai film sur » les colons vietnamiens, mais le regard qu'il porte sur ces immigrants est à la fois juste et attentif, ce qui donne au film sa crédibilité.

Nous assisterons donc aux luttres entre Glory, la pro-vietnamienne, et Shang, l'un des leaders du Klan, luttes compliquées par la traditionnelle intrigue amoureuse qui vient jeter sur le film la douche froide du sentimentalisme. On ne peut pas dire que Louis Malle ne sache pas filmer et *Alamo Bay* fonctionne bien, le cinéaste faisant durer le suspense jusqu'à la fin. Shang passera-t-il du bon côté ou sera-t-il châtié pour son adhésion au Klan ? C'est sur cette question que reposent à la fois l'histoire et la mise en scène de Malle.

Par une série de gros plans insistants, le réalisateur porte toute notre attention sur les tiraillements de Shang, et c'est le plan final qui répondra à nos interrogations. C'est à ce moment-là que le cinéaste portera son jugement sur le personnage, et qu'après une heure et demie d'hésitations, le moralisme pourra enfin revêtir son regard triomphant. (Au Cinéplex et à la Plaza Alexis-Nihon)

La Marie de Godard.

« The Hit » et la reprise de « César et Rosalie«

Un cinéma sans risques

FRANCINE LAURENDEAU

VOUS vous souciez peu, quand vous voyez un film, d'y détecter l'étincelle du génie (surtout si elle est bien cachée) ou d'en décrypter un message trop abstrus. Vous allez au cinéma pour vous distraire et vous n'aimez pas les risques. Vous voulez qu'on vous serve un scénario bien ficelé, défendu par des acteurs ayant fait leurs preuves. Des valeurs sûres. Alors vous apprécierez sans doute les deux films qui font l'objet de cette chronique.

J'étais curieuse de revoir, 13 ans après sa sortie, *César et Rosalie*, réalisé par Claude Sautet entre *Max et les Ferrailleurs* (pour d'aucuns son meilleur film) et le désormais célèbre *Vincent, François, Paul et les autres*.

Disons tout de suite que le film a bien vieilli. On y retrouve cet évident plaisir de tourner, une caractéristique de l'équipe Sautet. Les dialogues de Jean-Loup Dabadie coulent comme du petit lait (plaisir d'écrire et plaisir de dire). Romy Schneider est rayonnante, au sommet de son talent. Mais c'est surtout Yves Montand qui triomphe dans un rôle en or, visiblement écrit sur mesure. De bons comédiens complètent la distribution. Dans un personnage secondaire, une quasi inconnue, Isabelle Huppert.

En gros, Sautet et Dabadie nous racontent une histoire d'amour à trois. Rosalie (Romy Schneider) est subjuguée par la mâle assurance, la faconde et la vitalité de César (Yves Montand), un homme « qui s'est fait tout seul », à juste titre fier d'avoir réussi et croyant sincèrement que l'argent peut tout acheter.

Mais voici que David (Sami Frey) rentre d'une longue absence. David que Rosalie n'a jamais cessé d'aimer. Tout l'opposé de César : beau, artiste, secret, raffiné. Que faire ? Vaut-il mieux souffrir à deux ou souffrir à trois ? La fin ouverte du film laissera le choix au spectateur : libre à lui d'imaginer le meilleur ou le pire.

Oui, *César et Rosalie* vieillit bien, c'est de la belle ouvrage. Et, en même temps, avec le recul, les limites de l'univers inlassablement dépeint par Claude Sautet (indissociable de son coscénariste) nous apparaissent plus nettement. Un univers conventionnel, bourgeois, cossu, où l'homme est roi, qu'il soit (comme ici) artiste peintre ou homme d'affaires. Des hommes sympathiques qui, même rivaux en amour, sont solidaires, complices et amis.

Les problèmes viendraient plutôt de la femme, belle intruse dont on a souvent du mal à comprendre le comportement. D'ailleurs, le personnage de Rosalie demeure flou, ne serait-ce qu'au point de vue matériel : exerce-t-elle un métier ? Sinon de quoi vit-elle ? Il n'empêche que, pour la qualité générale du produit et pour l'étonnante connivence entre Montand et César, le film se laisse voir avec plaisir. (Au Berri).

* * *

Projeté à la Quinzaine des réalisateurs au dernier Festival de Cannes, puis au Festival des films du monde, *The Hit*, du réalisateur britannique Stephen Frears, est un thriller qui se présente d'abord comme très classique. Après avoir dénoncé ses pairs, Willie le gangster (Terence Stamp) a pris sa retraite dans un petit village espagnol. Mais il sait bien qu'un jour ou l'autre, il lui faudra payer sa dette.

C'est à Braddock (John Hurt) qu'échoit la responsabilité de retrouver Willie et de venger ses ex-complices. Mais il doit au préalable traverser le pays avec son prisonnier, aidé d'un jeune associé aux allures punk. Au trio initial se joindra une jeune fille, otage accidentel.

Pendant cette étrange balade en voiture, les personnages se révéleront peu à peu. Willie est un philosophe au moral d'acier. Coopératif et serein, souriant même, il ne craint pas la mort qui l'attend au bout du chemin. Le petit punk a beau jouer les terreurs, il est au fond amoureux de la fille, jeune animal qui ferait n'importe quoi pour survivre. Quant à ce Braddock au visage flétri, tueur cynique et las, quelles sont ses véritables intentions ?

Dans une Espagne brûlée par le soleil et au son d'une musique flamenco qui scie habilement nos nerfs, une dérive à quatre interprétée par d'excellents comédiens auxquels, pour être juste, il convient d'ajouter l'acteur australien Bill Hunter, tout à fait extraordinaire dans son rôle épisodique de l'homme qui a peur, à la fois émouvant et méprisable, pitoyable et ridicule. Des têtes qu'on n'oubliera pas de sitôt.

Cela fait pardonner une certaine lourdeur dans la mise en scène et quelques lenteurs inutiles, en particulier lorsqu'il s'agit de décrire les états d'âme du tueur. (Au Cinéplex).

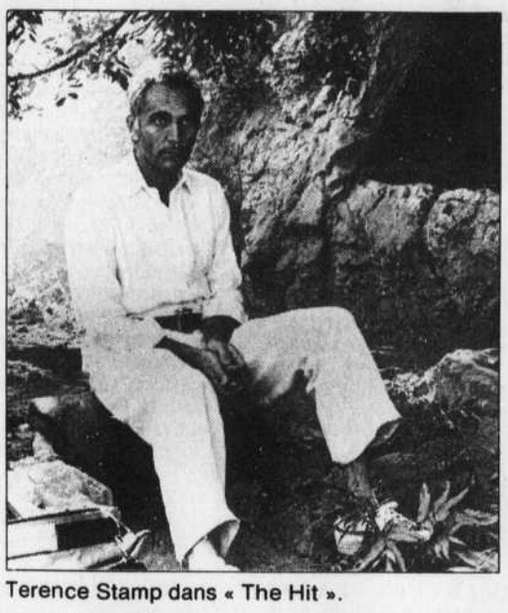

Terence Stamp dans « The Hit ».

12 au 25 avril
19h30
C'EST COMME UNE PEINE D'AMOUR
de Suzanne Guy
21h30
LETTRE À FREDDY BUACHE
de Jean-Luc Godard
LA PRÉSENCE RÉELLE
de Raoul Ruiz
«Une réflexion sur le théâtre et l'utopie»
CINÉMA PARALLÈLE, 3682 St-Laurent. 843-6001

RENÉ MALO PRÉSENTE
YVES MONTAND ROMY SCHNEIDER
G
César et Rosalie
DEUX GRANDS ACTEURS DANS LES RÔLES LES PLUS INTENSES DE LEUR CARRIÈRE!

Un film de CLAUDE SAUTET
SAMI FREY ISABELLE HUPPERT
BERNARD LE COQ
Scénario JEAN-LOUP DABADIE CLAUDE SAUTET
Image JEAN BOFFETY Production FILDEBROC
BERRI 3
ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30

WOLFGANG AMADEUS TOUS
MOZART
UN CHEF D'OEUVRE
La Flûte Enchantée
un film d'INGMAR BERGMAN
V.O. - S.T. FRANÇAIS
Vendredi à mardi 7h
Dimanche 14h30 - 7h
ESPACE 9
6956 Saint-Denis — 272-1060
(angle Bélanger — Métro Jean-Talon)

«QUEL NUMÉRO WHAT NUMBER ?»
ou le travail automatisé

un film de Sophie Bissonnette
Au THÉÂTRE ARLEQUIN 1004 rue Ste-Catherine est
LES 26-27-28 AVRIL — 19h30 et 21h30

"Une réussite du cinéma allemand
Angela Winkler entre dans la peau de son personnage avec une aisance absolument remarquable. Un très beau film, âpre et sans concessions."
– Luc Perreault, LA PRESSE
"Un film étonnant, ponctué de temps forts et admirablement interprété."
– Francine Laurendeau, LE DEVOIR
LE JOURNAL D'EDITH

CINÉMAS UNIS
Un film de Hans W. Geissendörfer
d'après le roman
de Patricia Highsmith
Avec: ANGELA WINKLER, VADIM GLOWNA
LEOPOLD VON VERSCHUER
Musique: JUERGEN KNIEPER / Camera: MICHAEL BALLHAUS
Montage: HELGA BORSCHE / Distribution exclusive: VIVAFILM
Disponible en livre de poche Québec Livres
VIVAFILM
ÉLYSÉE: SAM., DIM.: 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.
SEM.: 7.00, 9.10.
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

L'ÉQUIPE GAGNANTE DU BASEBALL
avec

Jacques Doucet Rodger Brulotte
Suivez tous les matches de nos Expos, via satellite, à la station radiophonique du baseball.
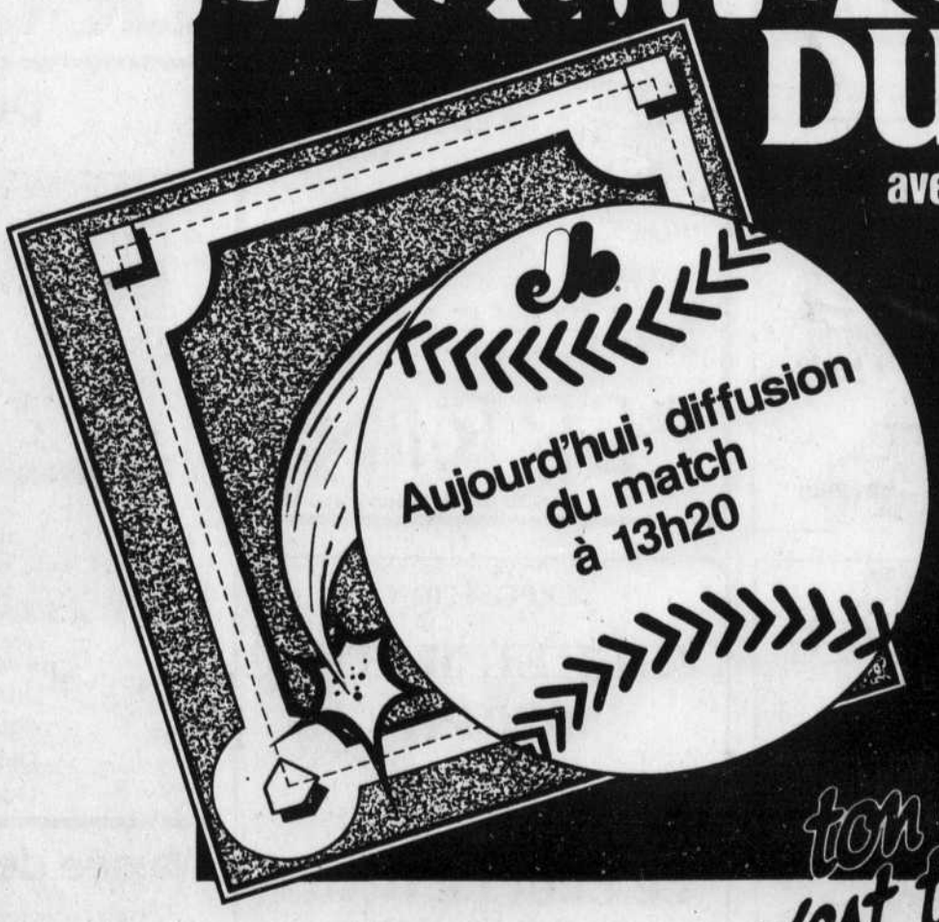

ton choix... c'est toujours le meilleur
CKAC 73

Autour du 20e anniversaire du MAC

Sans une dimension historique un musée se dissout dans l'instantanéisme

FERNANDE SAINT-MARTIN

DE NOMBREUX incidents récents, ainsi que certaines déclarations publiées dans le catalogue : « Les Vingt ans du Musée à travers ses collections » nous incitent à réfléchir aujourd'hui sur la question de l'orientation de la « collection » du Musée d'art contemporain. Il faut examiner, en particulier, les modifications que l'on veut apporter aux orientations premières du Musée, susceptibles de modifier considérablement son statut comme institution muséologique, son avenir même.

La problématique de la collection d'un musée est intimement liée à celle des expositions et de la diffusion, mais l'une et l'autre n'épuisent pas la fonction d'un musée aujourd'hui. Acheter des oeuvres et les exposer doivent, dans une institution muséale, s'appuyer d'une recherche théorique et critique éclairant le sens des « objets » ainsi manipulés qui ne doivent pas être réduits à une marchandise ou de simples objets de consommation. De nature épistémologique, cette recherche ne peut se constituer que dans une dimension historique, en liaison avec la fonction assignée au Musée lui-même par la collectivité qui l'entoure, en l'occurrence cette « collectivité » québécoise qui a voulu, réclamé, fait naître le Musée d'art contemporain.

Il est de notoriété publique que ce sont les artistes et le milieu des arts, qui tout au long des années 1950, ont réclamé la fondation d'un Musée d'art contemporain qui compenserait le rejet systématique par les autres institutions muséales québécoises de l'art du XXe siècle, québécois aussi bien qu'international. Ils ont, d'une certaine façon, forcé la main au gouvernement du Québec, qui n'avait cure ni des arts, ni des arts contemporains.

L'on connaît la suite. Une fois ce « hochet » accordé au milieu des arts, les budgets, les équipements, le personnel n'ont pas suivi. Pendant longtemps, le Musée a subi le même mépris, la même indifférence, que le ministère des Affaires culturelles lui-même (la « bébelle » à Lapalme), dont on ne voyait pas l'utilité sociale. Bien sûr, ces dernières années, le gouvernement a reconnu grassement l'utilité de ce ministère à faire la promotion d'un art patrimonial et folklorique. Non seulement l'importance de la recherche et de la diffusion de l'art du XXe siècle ne semble pas acquise, mais il semble que les moyens sont déjà en place pour la compromettre à jamais.

On arrive mal, encore aujourd'hui dans les hautes sphères technocratiques, à intégrer les artistes visuels dans la catégorie des « bâtisseurs de pays », pour reprendre les termes de l'auteur d'une « Étude sur le nationalisme au Québec », qui condamne « l'inutilité sociale » de Borduas, lequel, employé comme professuer à l'École du Meuble « préférera se lancer dans le refus global. Comment s'empêcher de penser, à l'avenir de Borduas, si au lieu de rêver à Paris et à New York, il s'était orienté vers la *création d'une industrie du meuble*, au « bon design » (1). La boucle est bouclée, lorsque le ministère des Affaires culturelles, après l'échec rencontré dans la tentative d'exclure les arts visuels, « inutiles », du Musée du Québec, restreint le peu d'espace disponible à la Place des Arts, pour y loger, d'autorité, un autre musée, un musée du « bon design » québécois, bien sûr.

On pourrait, à partir de là, parler d'un échec du Musée d'art contemporain, qui n'a pas su informer de nombreux secteurs de la population québécoise de la fonction épistémologique et symbolique de l'art visuel au XXe siècle, c'est-à-dire d'un art radicalement « autre », qui ne peut être assimilé aux fonctions sociales attribuées à la créativité artistique dans les siècles précédents. Mais il faut voir que le Musée n'a pas eu à affronter seulement l'ignorance, mais aussi l'hostilité des classes politiques dirigeantes pour un art qu'elles ne peuvent contrôler. Dès les débuts des années 1970, le terme de « souveraineté culturelle » ne vise pas seulement l'appropriation des leviers de décision, mais aussi l'accréditation de la notion que le Québec moderne pouvait et devait se construire à même ses propres sources et « ressources » culturelles.

Les problématiques propres aux politiques d'acquisition et d'exposition du Musée d'art contemporain peuvent se circonscrire, depuis ses débuts, autour de deux volets : a) le champ artistique que doit couvrir la collection du musée, dans le temps et dans l'espace; et b) les méthodes ou mécanismes de sélection des oeuvres, dans un contexte budgétaire largement déficient.

Pour ce qui est du premier volet, la consultation des archives du Musée ne prête à aucune ambiguïté. Avec une rare unanimité, tous les directeurs et directrices, qui se sont succédé(e)s au Musée jusqu'à tout récemment, ont défini la fonction concrète, immédiate, urgente, du musée, comme celle d'offrir au milieu québécois un début d'information, inexistante de façon consistante dans les autres musées sur l'art qui s'est développé, dans le monde, depuis les débuts du siècle, fondant ce qu'on a appelé successivement la modernité, le modernisme et le post-modernisme.

Pour eux, (comme pour les artistes qui ont suivi les voies ouvertes par Borduas, qui inaugurait dans les années 1940, « l'art contemporain » au Québec) la « culture moderne » se définit comme le produit d'un échange incessant entre les productions des diverses nations, européennes et américaines, définissant une sensibilité et une créativité spécifique. Comme la « science moderne », l'art d'aujourd'hui ne peut se développer à partir des seules ressources d'une nation unique, ni bien sûr à partir d'une seule décennie, quelle qu'elle soit. Depuis le Fauvisme et le Cubisme, (1905-08), l'art se construit à travers une réflexion sur les apports de multiples nations : France, Italie, Hollande, Allemagne, Russie, Etats-Unis, etc.

En dépit de la pauvreté de leurs moyens, tous les directeurs et directrices du Musée ont tenté d'inclure dans la collection du Musée des oeuvres significatives de l'art international, depuis les tout débuts du siècle. Il est donc tout à fait erroné d'écrire comme on le fait dans le catalogue que : « Dès sa fondation, sa politique d'acquisitions a d'abord été limitée à l'art depuis les années quarante ». Pour ce qui est de l'art international, la politique a toujours été au contraire d'intégrer l'art depuis 1900; la limite de 1940 n'a été assignée à l'art québécois que pour souligner son accession alors à des problématiques contemporaines et le démarquer des collections du Musée du Québec, davantage axé sur l'art ancien québécois.

Le Musée n'a pu encore réaliser cette mission, et s'imposer comme un véritable Musée du XXe siècle, complétant harmonieusement la vocation plus largement historique et encyclopédique du Musée des beaux-arts de Montréal, par des expertises et des investissements de recherche dans la production d'un siècle qui sera bientôt centenaire. Le directeur actuel du Musée est certes le premier directeur à prétendre, d'une part et à se réjouir d'autre part, que ce ne soit pas là sa vocation.

Cette réorientation récente du Musée d'art contemporain sur une période moins longue, qui aurait de graves conséquences sur le plan muséologique, représenterait une impressionnante victoire pour un gouvernement qui ne serait plus tenu de prévoir des budgets substantiels pour l'information sur l'art visuel, difficile à récupérer par les pouvoirs. Le ministre des Affaires culturelles a sciemment entretenu la confusion autour de l'appellation du Musée. Le terme d'« art contemporain » est ambigu, mais il ne saurait être interprété comme ne recouvrant que l'art produit dans les deux ou cinq dernières années, sous peine d'entraîner la disparition de l'institution muséale elle-même.

Entendu au sens strict de cinq, dix ou quinze ans, le terme de « contemporain » élimine, en effet, bien des problèmes, notamment ceux des budgets d'acquisition, puisqu'il ne s'agit plus maintenant que de débourser les sommes minimes que commandent les premières oeuvres des jeunes artistes. S'il ne s'agit, d'ailleurs, pour le futur Musée d'art contemporain que de présenter les toutes dernières inventions des jeunes artistes, on comprend que dans le public, peu de voix s'élèvent pour protester contre le minable budget de $ 12 millions qui y est alloué, une somme qui correspond à peu près à l'ajout que s'était donné le Musée des beaux-arts en 1976, alors que son « nouvel » ajout qui va tripler ses espaces actuels, a déjà reçu $ 25 millions de la part du gouvernement du Québec. Nous nous réjouissons tous de ces développements de l'« autre » Musée, mais nous ne comprenons pas que les mêmes « normes muséales » ne prévoient pas plus d'espace pour le développement du Musée d'art contemporain. Ce n'est pas l'argent qui manque, semble-t-il, au ministère, mais la volonté politique de favoriser le développement du Musée d'art contemporain.

En ayant choisi le Musée de la rue Sherbrooke pour y loger « son » exposition (nous revenons à la belle époque où le ministre des Affaires culturelles « organise » des expositions dans « ses » musées, à l'occasion de ses pérégrinations à l'étranger. Il semblait acquis depuis longtemps que ce sont les conservateurs de musée et non le ministre, qui établissent les programmes d'expositions; il s'agit là d'un recul muséologique certain) d'environ 80 toiles de Picasso, (qui auraient été si à l'aise sur les cimaises de la Cité du Havre), le ministre des Affaires culturelles enlève toute crédibilité à son ex-Musée d'État, quant à son rôle vis-à-vis l'art contemporain compris dans un sens large. Dans la même foulée, le Musée des beaux-arts, qui s'est plutôt investi ces dernières années du côté des Largillière et des Bouguereau, annonce déjà des expositions sur Miro et, pourquoi pas, sur Borduas...

D'une façon concrète, ces modifications récentes signifient la disparition du Musée d'art contemporain comme institution muséologique, investie dans un champ de recherche et de réflexion théorique spécifique. Toute dimension historique étant évacuée comme base de référence, les acquisitions et les expositions d'une institution, qui cesse d'être un musée pour devenir une galerie d'expositions, ne relèvent plus que de la spontanéité pure, la seule « logique de la quantité », où les « intuitions » des uns quant à la pertinence des oeuvres acquises valant bien celles des autres. C'est dans cette optique sans doute que l'on reprochait récemment au Musée de ne pas prendre de « risques financiers » par rapport aux jeunes artistes, comme le font les galeries commerciales ! Les « risques » inhérents à la constitution d'une collection muséale sont normalement d'un même ordre, théorique et épistémologique.

Cette nouvelle politique que l'on cherche à imposer au Musée est, en outre, suicidaire sur le plan muséologique, car elle consacre à jamais la coupure du Musée par rapport au milieu québécois. L'expérience montre qu'aucune foule ne se pressera jamais aux portes de salles d'exposition pour contempler les oeuvres par trop déroutantes, de jeunes artistes inconnus, bientôt cette mince fréquentation justifiera des coupures de budget, qui sembleront « rationnelles », achevant ainsi le dépérissement d'une institution muséale à peine constituée. Il est donc urgent de remettre en question ces toutes dernières décisions, quant au champ artistique dévolu aux acquisitions et expositions du Musée.

Le deuxième volet des problématiques entourant la constitution de la collection du Musée concerne les méthodes ou mécanismes de sélection des oeuvres.

Certes le nouveau statut du Musée se libère des absurdes contraintes bureaucratiques, qui obligeaient, par exemple, à refuser des milliers de dollars en dons, parce que l'on ne pouvait garantir que ces dons ne seraient pas engloutis dans les dédales du Fonds consolidé de la province, ou qui interdisaient de fréquenter les encans de façon à pouvoir acheter plus cher encore les oeuvres dans les galeries, etc.

Mais ce nouveau statut n'abroge pas, renforcit au contraire, l'emprise politique du ministère sur les politiques d'acquisition de ce Musée. Dans le passé, en effet, les membres du Comité d'acquisition, nommés par le ministre, sans souci de leur compétence particulière à orienter le développement des collections, ou à choisir une « bonne oeuvre » parmi 20 produites par un artiste, trouvaient un contre-poids dans une continuité assurée par le travail, à plein temps, de conservateurs permanents. Dans tous les musées du monde, cet équilibre est précaire et rempli de tensions.

Le dernier épisode nous en est bien connu, dans cette guerre menée par des membres bénévoles du Conseil d'administration du Musée des beaux-arts contre les « conservateurs » de ce musée, entraînant la démission du seul muséologue québécois appelé à diriger ce musée. Cette victoire démagogique confirmait le mépris du Québec envers la profession de muséologue. On imaginerait guère, en effet, les technocrates qui nous dirigent confier à la bonne volonté de n'importe qui, le soin de gérer des institutions et d'administrer des budgets, même peu élevés. Sauf dans le domaine muséologique où ceux qui ont acquis compétence et expérience sont méprisés, et les amateurs montés au pinacle.

Quoiqu'il en soit, l'équilibre très précaire qui pouvait exister entre un Conservateur ou Directeur, possédant « une » voix, au sein d'un comité d'acquisition totalisant six ou sept voix, a été complètement détruit par l'exclusion de la fonction publique, donc d'une permanence d'emploi, des employés futurs du Musée d'art contemporain.

L'arbitraire du ministre des Affaires culturelles demeure la seule règle : a) par le Conseil d'administration qu'il nomme, b) par le Comité d'acquisitions qu'il nomme, c) par le Directeur qu'il fait nommer pour une période temporaire, d) par les politiques d'acquisition qu'il veut voir implanter au Musée d'art contemporain. Cette seule « permanence » du ministère nous paraît néfaste, anti-démocratique et régressive.

Si, comme tous les signes le montrent, l'intention du ministère est aussi de priver le Musée d'art contemporain de ses fonctions muséales, pour en faire un simple centre d'expositions d'oeuvres récentes, coupées de leurs fondements historiques, il faut conclure que le jeune Musée d'art contemporain est aujourd'hui à un tournant bien important de son histoire...

(1) John Grube, *Bâtisseurs de pays (Étude sur le nationalisme au Québec)*, Montréal, éditions de l'Action nationale, 1981, page 193.

« L'ŒIL »
4427 St-Denis 282-1756
du lundi au samedi de 11h à 17h
ou sur rendez-vous
GRAVURES INTERNATIONALES
CHAGALL, CHIRICO, DELVAUX, FINI, MAGRITTE, MIRO, RIOPELLE
et plusieurs autres...

galerie frédéric palardy
oeuvres récentes
CLAUDE DULUDE A.R.C.
jusqu'au 28 avril
1170 rue Victoria, St-Lambert, 465-3337
Du mar. au ven. de 11h à 17h. Sam. Dim. de 13h à 17h.

Oeuvres récentes de
PETER AITKENS
jusqu'au 4 mai
Atelier J. LUKACS
1504 Sherbrooke O.
933-9877
Mar. au sam.: 10h à 17h30. Dim. 14h à 17h.

EXPOSITION
CHEFS-D'OEUVRE de
JEAN ARP, JORDI BONET, SUZOR CÔTÉ, CAMPIGLI, CESAR, ETROG, EMILIO GRECO, MANZU, MARINO MARINI, MINGUZZI, MIRKO, HENRY MOORE, OUDOT, PAOLOZZI, RODIN
Mardi au vendredi 9 h à 17 h 30, samedi 9 h à 17 h, fermé dimanche et lundi.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada. Dans la plus grande galerie marchand d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

PROGRAMMES DE CULTURE CANADIENNE
DIVISION D'ARCHITECTURE
présente une conférence bilingue illustrée de diapositives sur
LES CANADIENNES MUSÉES DES ARTS
par professeur PIERRE DU PREY
autorité sur l'architecture des musées
MARDI LE 23 AVRIL à 19:00 heures
AUDITORIUM DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS
1379 SHERBROOKE OUEST
L'ENTRÉE AU NIVEAU DE LA RUE
ENTRÉE LIBRE

exposition
FRITZ BRANDTNER
du 15 au 27 avril
GALERIE KASTEL Inc.
1366 ave Greene, Westmount
933-8735
Lun. à sam. de 9h30 à 18h Dim. de 12h à 17h

Galerie FUCITO
5283 avenue du Parc
(514) 279-1919
Message nº 2:
«Nous sommes libres quand vous êtes occupés; nous sommes occupés quand vous êtes libres».
Nouvel horaire de la galerie pour mieux vous servir:
mercredi, samedi, dimanche: de midi à 17h;
jeudi et vendredi: de 15h à 21h.

Rétrospective Leon Golub
Du 19 avril au 2 juin 1985

Leon Golub, **Mercenaires II**, 1979, coll. Musée des beaux-arts de Montréal.
Une exposition saisissante qui dénonce avec vigueur les abus du pouvoir dans la société.
Dimanche 21 avril, 15 h. Conférence de Leon Golub et Nancy Spero. Entrée libre.
Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest (285-1600)
du mardi au dimanche, de 11 à 17 heures
et le jeudi, jusqu'à 21 heures.

LA GALERIE
LA MALVAS
VOUS INVITE AU VERNISSAGE DES OEUVRES DE
Claude Blanchard
François Fouert
Edouard Lachapelle
Denis Tanguay
LE DIMANCHE 21 AVRIL de 13h à 17h
jusqu'au 9 mai
du merc. au vend. 13 h à 18 h
Sam & Dim 13 h à 17 h
3859 St-Denis
843-3585

oeuvres récentes
JEAN-PIERRE LAFRANCE
« ... sur impulsion »
vernissage mercredi le 24 avril à 19h30
jusqu'au 13 mai
GALERIE D'ART LES DEUX B
4872 rue St-Denis — 284-2668
du merc. au dim. de 13h à 18h

GALERIE MIHALIS
1500 ouest Sherbrooke
932-4554
EXPOSITION
MICHEL PERRIN
jusqu'au 4 mai

EXPOSITION
gravures récentes
J. COIGNARD
S. HASEGAWA
C. WEISBUCH
jusqu'au 27 avril
atelier 66 AB
1024 ouest, ave Laurier, Montréal, Québec
H2V 2K8 • (514) 279-2188

VERNISSAGE DES OEUVRES DE
R. DAIGNEAULT
À la galerie Clarence Gagnon
mardi le 23 avril à 20 heures
L'exposition se poursuivra jusqu'au 4 mai 1985
Rens.: 270-2962
1108 ouest, rue Laurier Outremont

EXPOSITION
MICHEL MATEO MURPHY
Photographies d'art
du 14 avril au 1er mai
LE CERCLE D'ART
Complexe Alfred Dallaire
2159, boul. St-Martin Est
Duvernay (Laval)
(Près du pont Papineau)
384-1600
Ouvert tous les jours de 10h à 21h

D'heureuses retrouvailles avec le passé

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

DANS l'un des deux merveilleux ensembles sculpturaux que David Moore présentait au MAC, lors de l'exposition *Détours, voire ailleurs*, il y avait un escalier de quelques marches, d'une taille normale, qui menait à une grande roue et, dans l'autre, plusieurs moulins à vent miniatures. Or, les *Travaux de Crète* qu'on peut voir chez Michel Téreault (4260 rue Saint-Denis) se rattachent de près à cet univers; simplement ce sont les escaliers qui remplissent la fonction des moulins à vent.

À première vue, les six sculptures de David Moore ne sont pas sans analogie avec celles de Michel Goulet qui sont encore visibles à la galerie Jolliet. Il s'agit toujours de réflexions sur des objets simples mais pouvant revêtir des sens symboliques, même très ouverts, sur des inventaires de leurs modes de fabrication et sur les sens nouveaux qui peuvent naître de la dialectique, à l'intérieur d'une seule oeuvre ou de toute l'exposition, des constantes et des variables de l'objet, en l'occurrence la boîte chez Goulet et l'escalier chez Moore.

Ici aussi, chaque élément appelle son contraire ou, mieux, son complément. L'exemple le plus éloquent serait l'oeuvre intitulée *Hémisphère* où un escalier fait d'un seul bloc de bois entre en relation avec une forme identique, mais faite des retailles de la première. À côté, un grand cercle où tous les objets sont semblables nous fait prendre conscience de l'individualité des escaliers qui composent une allée, à droite de l'entrée, et vice versa. Et on pourrait continuer.

Sur cette lancée, on pourrait aussi parler de l'univers de Moore, campagnard et mythique, comme d'un complément nécessaire de celui, résolument urbain et actuel, de Goulet. Ou encore des dessins qui accompagnent ici les sculptures (dans lesquelles on peut — on doit ! — pénétrer) comme d'une réflexion plus intellectuelle, et également nécessaire, sur la perception de ces objets. Sans conteste, un des meilleurs coups cette année de la galerie Michel Tétreault qui connaît pourtant sa meilleure saison. (Jusqu'au 5 mai)

★

Décidément, Michel Lagacé est en veine. Depuis deux ou trois ans, sa peinture, qu'il avait longtemps mise en veilleuse au profit du dessin, s'épanouit à un rythme étonnant et ses formes se métamorphosent avec un rare bonheur. À la galerie 13 (3772 rue Saint-Denis), il présente une dizaine de toiles récentes qu'il réunit sous le titre d'*Ange et dragon* et qui poursuivent brillamment le propos des *Temples-montagnes*, montrés au même endroit l'année dernière.

Ni paysages ni architecture (ou plutôt les deux à la fois, et contradictoirement), ces images chargées, joyeuses et sensuelles racontent les démêlés d'une grosse forme organique — qui deviendra un dragon drolatique — avec les colonnes d'un temple tronqué, jusqu'à leur double dissolution dans le dernier tableau où tout n'est plus que luxe chromatique et volupté.

Une des innovations les plus voyantes de l'exposition consiste dans l'adjonction de motifs au rectangle initial qui s'intègrent dans l'économie des motifs peints sur la surface avec une cohérence et une virtuosité étourdissantes. Comme la fois précédente, l'accrochage comprend aussi quelques dessins, aussi picturaux que possible, qui commentent ironiquement l'univers des tableaux. À voir absolument. (Jusqu'au 5 mai)

★

Chez Yahouda Meir (2160 rue de la Montagne), le jumelage des *Giardini* de Marc Cramer et des *Fragments* de Linda Covit est certes une idée séduisante. Dans les deux cas, il s'agit de travaux qui représentent des sites de l'Italie ancienne et qui intègrent la photographie, dont ils sont tributaires, à des pratiques sculpturales, mêlant ainsi inextricablement les figures bidimensionnelles aux tridimensionnelles comme le passé au présent et la réalité à la fiction. L'utilisation — et le détournement — de techniques ou très ancienne comme la feuille d'or ou très actuelle comme la xérographie en couleur vient encore enrichir le propos de ces propositions ingénieuses. (Jusqu'au 27 avril)

★

Après les beaux objets « archéologiques » de Michelle Héon, la galerie Noctuelle (307 rue Sainte-Catherine ouest) revient avec un accrochage d'oeuvres *de* papier qui, encore une foi, investissent très efficacement son espace. Cette fois, les pièces de Gilles Morissette — qui est, comme Héon, un habitué des grandes biennales de tapisserie — ont rapport à l'architecture : elles font plus qu'évoquer des colonnes, des arches et des demi-arches, autant d'éléments structurants dont elles arrivent à communiquer, en dépit de la fragilité de leur matière, la solidité et l'énergie. Par ailleurs, ces sombres bas-reliefs qui accrochent magnifiquement la lumière apparaissent comme une heureuse synthèse de la gravure et de la sculpture.

Dans la petite salle, les récents assemblages de Paule Lamarche qui forment la série *Playtex* donnent l'impression de courir plus d'un lièvre à la fois, mais laissent aussi deviner un bricolage d'idées qui a quelque chose de libérateur. Attendons la suite. (Jusqu'au 28 avril)

★

On connaît depuis longtemps les mini-environnements du sculpteur américain George Segal (né à New York en 1924) dont la banalité se transforme en étrangeté du fait de leur transplantation dans un lieu d'exposition, et que la présence de personnages de plâtre blanc, pareils à des zombis, achève de rendre cauchemaresques.

Or, à la galerie Esperanza (2144 rue Mackay), on peut voir quelques pièces relativement récentes où Segal recourt à la couleur, ce qui transforme passablement le sens de son travail, des fragments de personnages où le sculpteur triche sur les apparences des matériaux utilisés (le bronze, le plâtre ou le papier) et aussi des oeuvres sur papier dont la pertinence est moins évidente. Même fragmentaire et inégale, cette présentation de l'oeuvre du grand artiste qui a beaucoup influencé la sculpture hyperréaliste mérite largement un détour par la galerie Esperanza. (Jusqu'au 11 mai)

★

Claude Dulude revient à la galerie Frédéric Palardy (1170 rue Victoria, à Saint-Lambert) avec des aquarelles et quelques toiles qui prolongent l'abstraction lyrique européenne dans ce qu'elle avait de plus aimable et d'un peu fleur bleue. Cela dit, le travail ne manque pas toujours de fraîcheur ni le geste, de sûreté, notamment dans les images les plus elliptiques. (Jusqu'au 28 avril)

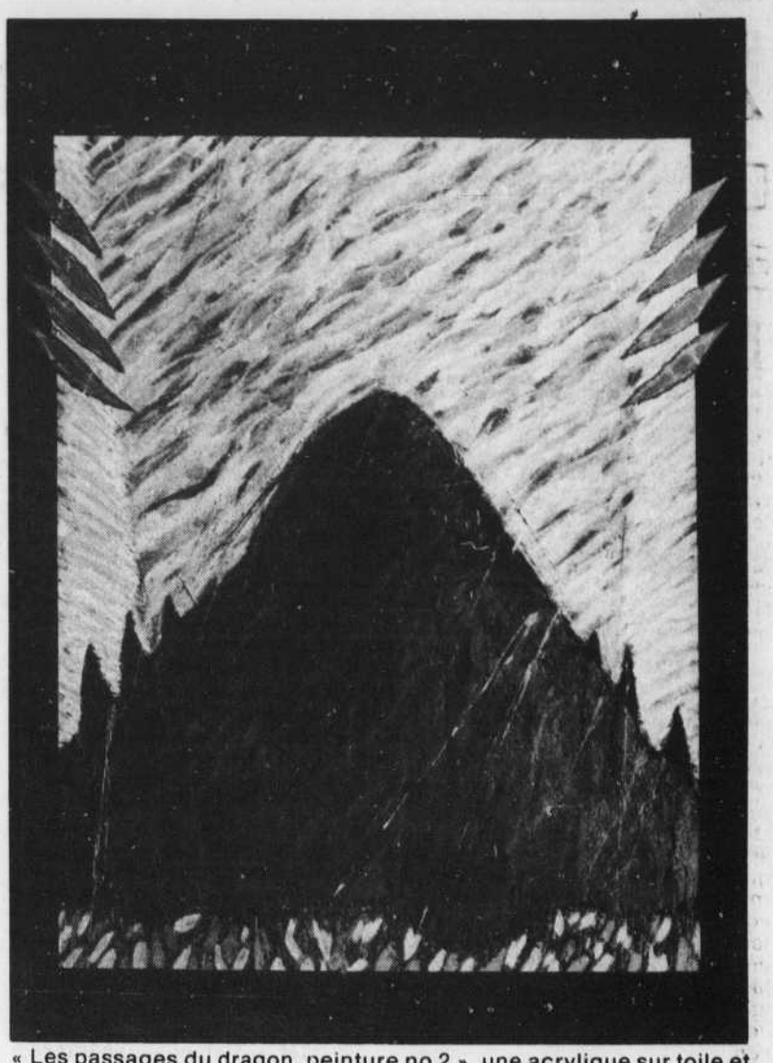

« Les passages du dragon, peinture no 2 », une acrylique sur toile et bois de Michel Lagacé.

Micheline La France : « Bleue » prend son élan

Suite de la page 21

trouve drôle. Mais je comprends que Josse fasse peur à certains lecteurs. Il faut dire que sans elle Bleue n'a pas de sens. C'est beau d'affirmer son identité, comme le fait Bleue depuis le ventre de sa mère. C'est ce qu'on a fait comme Québécois. On l'a affirmé, notre identité en 1976. Mais on se retrouve enfermé aujourd'hui dans tellement de paradoxes. Finalement, on ne va nulle part. Avec Josse et ses difficultés, on peut au moins se demander comment en sortir. En écrivant le roman, je pensais à des situations où tout le monde peut se reconnaître. »

Commencé en 1982, le roman n'a cependant été édité qu'en 1985. C'est là que Micheline La France sait garder son humour et sa lucidité face aux péripéties qui ont retardé l'arrivée de Bleue dans le monde de l'édition. En souriant et sans amertume envers les individus, la romancière a vite compris les limites de son statut d'écrivaine dans la société québécoise et l'industrie du livre. L'aventure de son manuscrit de *Bleue*, qui a mis du temps à trouver son éditeur, lui a appris à défendre son métier.

Elle a d'abord soumis *Bleue* au Prix Robert-Cliche, même si elle redoutait, d'après la mauvaise expérience d'écrivains de ses amis, d'être éditée aux Quinze. Son manuscrit a mérité la troisième place. Il lui est donc revenu et elle pouvait le soumettre à un autre éditeur, en l'occurence Québec Amérique. Mais elle ignorait que le directeur littéraire Gilbert La Rocque regardait de haut et surtout de loin tout manuscrit qui avait déjà été soumis au Prix des Quinze. Il renvoya *Bleue* à son auteure sans même l'avoir lu, assure Micheline La France. Des amis du monde littéraire lui ont ensuite conseillé de soumettre son manuscrit à deux autres éditeurs. Ceux-là lui ont répondu un oui pressant dans la même semaine. Tout cela s'était passé de septembre 1984 à juin 1985. Micheline La France a finalement choisi Libre Expression. Mais non sans négocier son contrat, en faisant respecter l'entente conclue entre les éditeurs et l'Union des écrivains. De plus, si elle a laissé à son éditeur une partie des droits de traduction, elle a réussi à conserver pour elle tous les droits de scénarisation de son livre : à la scène, au cinéma et ailleurs.

« C'est ma responsabilité de me tenir debout comme écrivaine. Moi, je suis fatiguée de voir que tout le poids de l'art repose sur l'artiste ! Balzac, c'est facile de le trouver bon aujourd'hui et de l'enseigner à l'université ! Moi, je trouve qu'un écrivain nourri, ça n'écrit pas plus mal qu'un écrivain qui a faim ! », note Micheline La France. Ce que l'univers du livre semble ignorer parfois, si l'on se fie à l'exemple que nous donne la romancière.

Récemment en tournée de promotion à Québec, elle s'est rendue compte que le Conseil des Arts remboursait à l'éditeur les frais de voyages mais non les repas de l'écrivaine ! C'est pourtant elle qui finance le voyage et c'est à l'éditeur que le CdA rembourse les frais. « Papa donne l'argent à maman qui le remet à la tite fille. Il s'est écoulé trois mois. Qui a payé l'intérêt ? » demande Micheline La France.

Les intérêts des écrivains, ils sont défendus en principe par l'Union des écrivains. Mais Micheline La France remet en question, aujourd'hui, certaines attitudes de son « syndicat ». Elle est déçue, par exemple, du peu d'acharnement qu'on a mis à l'Uneq pour la défendre et récupérer pour elle des droits d'auteurs sur des éditions de sa biographie de Denise Pelletier. « Il faut savoir que l'Uneq est très jeune. Elle a sept ans. On s'est jusqu'ici enfargé dans des affaires de fonctionnaires mais c'était utile pour parler à des fonctionnaires de gouvernements, ajoute l'écrivaine. Dans le moment, ce qui occupe les permanents de l'Uneq, c'est la reprographie. Le dossier va bien aller dans deux ou trois ans. Mais actuellement, quels services m'ont-ils rendus à moi, pour une cotisation de $100. par année ? »

Micheline La France fait partie depuis un an d'un comité ad hoc qui remet en cause le fonctionnement de l'Uneq. En plus d'un rapport de ce comité, elle entrevoit la nécessité de publier un manifeste qui définisse le statut des écrivains québécois dans le concret. Ce manifeste devrait être publié dans la collection des *Cahiers* de l'Uneq, a-t-elle proposé cette semaine à Michèle Lalonde, la présidente de l'Union.

« Il faut dire qui on est, les écrivains du Québec. On est tellement énervés à se dire que tous les marchés sont bouchés qu'on ne sait plus de quoi on parle, de quels écrivains et de quels livres on parle. On se plaint mais c'est tellement vague que le public se dit que c'est normal qu'un artiste en arrache pour être inspiré ! »

Bien sûr, Micheline La France sait bien qu'on ne peut pas vivre de son écriture avec les seuls lecteurs du Québec. « Ce qui est réaliste, c'est qu'il est temps d'ouvrir les portes de ce Québec-là. Qu'on arrête de vivre en vase clos. Qu'on arrête d'imaginer qu'on est une île entourée d'eau. Si on écrit en français, la traduction est très facile à faire. Dans n'importe quelle langue ! Si ta langue est là, elle peut devenir du japonais ou de l'allemand. La France, c'est loin. New York, c'est pas loin. Le trajet se fait même en autobus ! Il serait peut-être bien de sortir *Bleue* à New York et de le faire (re)traduire par la France ensuite ! Non ? Il s'agit de garder le sens de l'humour face à cette situation et arrêter de penser que la France nous attend les bras ouverts ou que c'est notre *mère*. »

Et la critique ? « Je la lis joyeusement, répond la romancière. La personne qui te lit est journaliste ou écrivain. Le journaliste a ses contraintes d'espace et de temps pour la lecture des livres. Cela nous sert ou nous dessert. Il n'a pas toujours le regard neuf pour lire un livre neuf. Mais comme écrivaine je ne m'attends pas à ce que la critique m'explique mon livre mieux que je ne le ferais moi-même. Ce qui m'intéresse, c'est de voir ce qui passe du livre et ne passe pas. Si les choses auxquelles je tenais ne passent pas, je me dis : ou bien elles sont mal exprimées ou bien le lecteur n'était pas disponible. Ou les deux. Ce que j'aime c'est quand la critique, qu'elle réagisse bien ou mal, ne passe pas à côté de l'émotion du livre. »

George SEGAL
jusqu'au 11 mai
GALERIE esperanza
2144 Mackay, 933-6455

ARTISTES DE LA GALERIE
GALERIE DANIEL
2159 rue Mackay, Montréal, 844-4434

MICHEL LAGACÉ
ANGE ET DRAGON
PEINTURES
3 AVRIL AU 5 MAI 1985
MERCREDI AU DIMANCHE DE 12 A 18 HEURES
GALERIE 13
3772, RUE SAINT-DENIS MONTREAL, QC H2W 2M1
(514) 288 5903

5e Festival International des ARTS '85
Palais des Congrès de Montréal
25 au 28 avril '85
de 10 à 22 heures
(le 28 jusqu'à 19 heures)
Programme '85
- Plus de 200 artistes (contemporains et traditionnels): sculpteurs, peintres, dessinateurs, graveurs, photographes et galeries d'art.
- Plus de 5,000 oeuvres d'art.
- Atelier de modèles nus et costumés avec démonstrations.
- Plus de 40 fabricants et distributeurs de matériel d'artistes avec nombreuses démonstrations.
- Les maisons d'édition et les livres d'art.
- L'art dans les ordinateurs avec démonstrations.
- conférence d'Ivanhoë Fortier: "La sculpture, de Michel-Ange à maintenant."
- Une des plus imposantes collections de sculptures.
- La calligraphie japonaise avec madame Hiroko Okata

"LE FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS... C'EST UN FESTIN POUR LES YEUX".

Pour information: 845-3996
Métro: Place d'Armes

MUSÉE

Bill Woodrow
Parrot Fashion, 1984 détail
Oeuvre choisie de la Collection

SPECTACLE DE CLÔTURE
21 avril de 14h00 à 17h00
Démantèlement de l'installation extérieure de Claude Thibodeau suivi d'une envolée spectaculaire de cerfs-volants de toutes les couleurs. Davantage un spectacle d'animation qu'une performance, Claude Thibodeau compte sur la participation du public pour colorer tout le ciel de la Cité du Havre.

LES VINGT ANS DU MUSÉE À TRAVERS SA COLLECTION
jusqu'au 21 avril
L'exposition de 150 oeuvres choisies à partir de la collection permanente a été conçue dans le but de souligner le XXe anniversaire du Musée d'art contemporain.

Visites commentées: du mardi au vendredi sur réservation
Bibliothèque: du mardi au vendredi de 10h00 à 17h00
Le Café vous accueille tous les jours de 11h00 à 16h00
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du musée, tél.: 514 873-2878
ENTRÉE LIBRE DU MARDI AU DIMANCHE DE 10h à 18h CITÉ DU HAVRE.
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

hornyak

Jeunes filles au parapluie — Huile-Oil 36" x 38"
exposition
JENNIFER HORNYAK
jusqu'au 28 avril
Galerie Claude Lafitte
1446, rue Sherbrooke ouest Montréal
Tél.: 288-7718

Ni à Paris, ni à Rome, ni à New York.
C'est à Montréal qu'on verra Picasso.
Pablo
rencontre à montréal
21 juin-10 novembre 85
Renseignements. Pour plus de détails sur les modalités d'achat de billets et sur l'exposition Pablo Picasso: rencontre à Montréal, composez l'un des numéros suivants:
de Montréal: 286-7184;
de l'extérieur, sans frais: 1-800-361-5405
LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379 rue Sherbrooke ouest, Montréal

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-018388-845. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du Procureur Général (Sécurité routière), partie demanderesse -vs- NIKITAS KYPREAS, partie défenderesse. Le 30 avril 1985 à 12:00 heures au domicile de la partie défenderesse au No 1788 rue Delorme à Vimont (Ville de Laval), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau bois exécutif & chaise, 1 filière 3 tiroirs beige, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT PUSKAS, huissier 845-1147. Montréal, ce 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-019954-843. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du Procureur Général (Sous-Ministre du Revenu), partie demanderesse -vs- GÉRARD BOUCHARD, partie défenderesse. Le 30 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 6521, 44ième Avenue dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set salle à dîner 8 mcx, en bois; 1 piano Consol-Lindsay avec banc, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier 845-1147. Montréal, ce 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Monrtréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-018390-841. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du Procureur Général (Sécurité routière), partie demanderesse -vs- GILLES FRAICHOT, partie défenderesse. Le 30 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 7400 rue Joseph Renaud à Ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Volkswagen & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier 845-1147. Montréal, ce 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 750-27-3971-846. NICOLE TARDIF, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- SYLVAIN RIOPEL, défenderesse. Le 2 mari 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 11905 rue Allard #3, en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 24" de marque Fleetwood, 1 vidéo cassette Fisher VHS et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DUROCHER, huissier 288-6263. Montréal, ce 17 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-004695-848. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- RENÉ FILIATREAULT, défenderesse. Le 2 mai 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 3560 rue Fullum #35, en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bicyclette 10 vitesses pour homme, 1 divan modulaire 5 mcx et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DUROCHER, huissier 288-6263. Montréal, ce 17 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 437785972. Dossier 025156. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- JEAN-LOUIS GATIEN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:00 heures au 1256 Robin, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GATIEN JEAN-LOUIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge De Mod Colt, 1983, 4 cylindres blanc et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-029240-848. CASSIDY LTÉE, demandeur -vs- LES INDUSTRIES FLORALES & DÉCORATIVES LEMO LTÉE, défendeur. Le 2 mai 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4431 rue Ste-Catherine ouest en la cité de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier 845-2804. Montréal, ce 18 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-021834-843. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du Procureur Général (Office de la Construction), partie demanderesse -vs- RICHARD LARIVIÈRE, partie défenderesse. Le 2 mai 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 6836 rue Des Érables, dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 étagère en bois, 3 sections, 1 set salon 2 mcx... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier 845-1147. Montréal, ce 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-016928-840. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du Procureur Général (Assurance automobile), partie demanderesse -vs- DANIEL VALCOURT, partie défenderesse. Le 31 avril 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 230 rue Dupont à l'Île Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 balayeuse Electrolux & acc., 1 mobilier de salon 2 mcx... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-018218-844. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du Procureur Général (Sécurité routière), partie demanderesse -vs- NIKITAS RYPREOS, partie défenderesse. Le 30 avril 1985 à 12:00 heures au domicile de la partie défenderesse au No 1788 rue Delorme à Vimont, (Ville de Laval), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse 3M, 1 bureau en bois 2 portes etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT PUSKAS, huissier 845-1147. Montréal, ce 20 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 437507254. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LUDOVICO ANNA. Le 01-05-85 à 14:00 heures au 6934 Touraine, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUDOVICO ANNA, saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet Celebrity 1984 beige imma: 587M846 Série: 2G1AW27X8E1101230. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 134720552. Dossier 020926. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- THICK HUM, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 11:30 heures au 6326 Larrieu, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THICK HUM, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnétoscope de marque Panasonic et acc., 1 téléviseur couleur Sears et acc et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 436697962. Dossier 025322. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- THICK HUM, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 11:30 heures au 6326 Larrieu, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THICK HUM, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnétoscope Panasonic VHS et acc., 1 téléviseur couleur Sears portatif et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 815581642. Dossier 027091. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- RONEY DANIEL, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:00 heures au 455, Davignon, Dollard-des-Ormeaux, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RONEY DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil droit en velour brun, 1 four micro onde Panasonic et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC PERRON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 815581631. Dossier 027090. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- RONEY DANIEL, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:00 heures au 455 Davignon, Dollard-des-Ormeaux, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RONEY DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil droit en velour brun, 1 four micro onde Panasonic et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC PERRON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 812996903. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LARCHEVEQUE GINETTE. Le 02-05-85 à 15:30 heures au 7055 Baunard, #104, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LARCHEVEQUE GINETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 paire de ski de fond, 1 tv Candle, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 830741225. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LARCHEVEQUE GINETTE. Le 02-05-85 à 15:30 heures au 7055 Baunard, #104, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LARCHEVEQUE GINETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 paire de ski de fond, 1 tv Candle et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012509-85-2. JORGE REBELO -vs- PIERRE JANELLE & AL. Le 01-05-85 à 11:00 heures au 99 Pl. Charles Lemoyne, app. 2504, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE JANELLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Sony 20", 1 laveuse-sécheuse Kenmore, 1 lave-vaisselle Sears etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-012211-81-7. SIMON SIMITTAN -vs- MANOIR MONTPELLIER INC. Le 03-05-85 à 10:45 heures au 1745 Edouard Laurin, app. 210, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MANOIR MONTPELLIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Abdick, 1 calculatrice commercial, 1 frigidaire Norcolt etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 434164426. Dossier 020927. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- THICK HUM, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 11:30 heures au 6326 Larrieu, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THICK HUM, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnétoscope de marque Panasonic et acc., 1 téléviseur couleur Sears et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-020868-845. GASTON LAVALLÉE & ASS. INC., demandeur -vs- RÉGIS MORIN, défendeur. Le 2 mai 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 1046 rue Victor Morin en la cité de Laval (Duvernay), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier 845-2804. Montréal, ce 18 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 432500110. VILLE DE MONTRÉAL -vs- RENAUD DENISE DE MARCO MME. Le 01-05-85 à 16:00 heures au 5830 Jeanne Lajoie, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENAUD DENISE DE MARCO MME, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 836321662. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROSENTHAL DANIEL. Le 02-05-85 à 11:00 heures au 3515 Ave Redpath, Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROSENTHAL DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 causeuse 2 places, 2 tableaux Schluyy, 1 étagère de métal 4 tablettes, 1 receiver STR-V3 Sony, 1 table tournante Sony, 2 colonnes de son HED, 1 miroir murale, 3-section modulaire sofa, 1 étagère de coin garniture or, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 836321651. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROSENTHAL DANIEL. Le 02-05-85 à 11:00 heures au 3515 Ave Redpath, Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROSENTHAL DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 causeuse 2 places, 2 tableaux Schluyy, 1 étagère de métal 4 tablettes, 1 receiver STR-V3 Sony, 1 table tournante Sony, 2 colonnes de son HED, 1 miroir murale, 3 sections modulaires sofa, 1 étagère de coin garniture or, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 836123901. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SANTORI MOSSIMO. Le 03-05-85 à 15:00 heures au 7549 Vittel, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SANTORI MOSSIMO, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv 26 pces, 1 étagère, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 816412380. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAJOIE SYLVAIN. Le 03-05-85 à 10:00 heures au 127, 3e avenue, Lac André, Laplaine, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAJOIE SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: moto Yamaha. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-011418-857. DENIS BEAUCHEMIN -vs- PIERRE PAQUETTE. Le 30-04-85 à 10:00 heures au 576 Principale, St-Amable, district de Richelieu, seront vendus les biens et effets de PIERRE PAQUETTE, consistant en: 1 tente roulotte marque Caravane Val-Bar, model IMP, série 11225, lic. R 624-786 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 16ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-011418-857. DENIS BEAUCHEMIN -vs- PIERRE PAQUETTE. Le 30-04-85 à 10:30 heures au 4692 Messier, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de PIERRE PAQUETTE, consistant en: 1 auto de marque Ford LTD 1978 beige & crème #série 8862 H 161943, licence Qué 85/477 S 282 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 16ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-008271-855. FLORA CONSTRUCTION LTÉE -vs- ZIAD SALIBA. Le 02-05-85 à 10:00 heures au 8135 Langelier, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de ZIAD SALIBA, consistant en: 1 auto de marque Honda Civic bleu 1976, 2 portes, #SBC 4049137, licence 371 S 296 Qué/85 & accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 16ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-28-001303-084. MONIQUE DION -vs- CONSTRUCTION GÉNÉRALES L.D.R.D. Le 02-05-85 à 11:00 heures au 8245 Lafrenaie, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de CONSTRUCTION GÉNÉRALES L.D.R.D., consistant en: 1 dactylo Smith Corona, 1 fauteuil capitaine sur roulettes noir, 1 photocopieur Xerox 2350 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 17ième jour d'avril 1985.

QC, District de Abitibi. No: 615-27-000482-830. CARMEN MARCOTTE, PERCEPTEUR -vs- HUGUES CHATELAIN. Le 30-04-85 à 11:30 heures au 435 Kugler, Duvernay Est de Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de HUGUES CHATELAIN, consistant en: 1 t.v. couleur portative Zenith, 1 table tournante Sansui, 1 set de salon fleuri or et noir, 2 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, ce 16ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 819610503. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LALONDE NORMAND. Le 03-05-85 à 12:00 heures au 6372 Villeneuve, #5, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LALONDE NORMAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 tv RCA, 1 système de son, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 434919575. Dossier 020928. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- THICK HUM, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 11:30 heures au 6326 Larrieu, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THICK HUM, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnétoscope de marque Panasonic et acc., 1 téléviseur couleur Sears et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 835401604. Dossier 021845. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- DELHOMME GUE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:00 heures au 8183 A, Blois, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DELHOMME GUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble stéréophonique et acc., 1 ensemble de salon et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 436893402. Dossier 022233. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- GRATIEN CARON, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 11:00 heures au 7604 Rollin, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GRATIEN CARON, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Admiral 20" et acc., 1 lave vaisselle Admiral Energy, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 835550601. Dossier 025109. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- FRANCO FRANCHELLA, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 1er mai 1985 à 10:45 heures au 7565 Lacordaire #307, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCO FRANCHELLA, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler Imperial Le Baron, imm. ADE461 de couleur brun et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 16 avril 1985.

Voir aussi pages 9, 36 et 37

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 134661660. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LARCHEVEQUE GINETTE. Le 02-05-85 à 15:30 heures au 7055 Baunard, #104, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LARCHEVEQUE GINETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 paire de ski de fond, 1 tv Candle, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 434122124. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAVACHE ROBERT. Le 03-05-85 à 11:00 heures au 7716A Verdier, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVACHE ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Sony, lazy boy, 1 set de salon, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 830877611. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAVIGNE JEAN-PIERRE. Le 03-05-85 à 14:30 heures au 9003 Provence, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE JEAN-PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Malibu Classic bleu 4 portes imma: BGF313 série: 1T191.91498220 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 435290483. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LEDUC ROGER. Le 01-05-85 à 10:30 heures au 6532 boul. Léger, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEDUC ROGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 lazy boy, 1 tv Electrohome, 1 tv Celebrity, 1 système de son, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 831600232. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LEROUX MICHAEL. Le 02-05-85 à 11:00 heures au 6245 Marseille, app. 5, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEROUX MICHAEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur 26" Hitachi meuble en bois, 1 vidéo General Electric VHS. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Joliette. No: 705-02-002425-841. PINARD AUTO INC. -vs- LIONEL GAUTHIER. Le 30-04-85 à 11:00 heures au 476 de Bienville, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de LIONEL GAUTHIER, consistant en: 1 dactylo IBM beige & acc., 1 classeur noir 4 tiroirs, 1 appareil filière électrique et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 16ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 436044711. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LACHAPELLE DENIS. Le 03-05-85 à 12:30 heures au 12370 Place St-Jacques, Montréal-Nord, #355, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LACHAPELLE DENIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 tv Magnasonic, 1 système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 135954066. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LACHAPELLE DENIS. Le 03-05-85 à 12:30 heures au 12370 Place St-Jacques, Montréal-Nord, #355, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LACHAPELLE DENIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 tv Curtis, 1 stéréo Eversonic et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 134813361. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LACHAPELLE DENIS. Le 03-05-85 à 12:30 heures au 12370 Place St-Jacques, Montréal-Nord, #355, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LACHAPELLE DENIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 tv Curtis, 1 stéréo Eversonic et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 436587841. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LACHAPELLE DENIS. Le 03-05-85 à 12:30 heures au 12370 Place St-Jacques, Montréal-Nord, #355, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LACHAPELLE DENIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 tv Curtis, 1 stéréo Eversonic et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No.: 500-05-003573-845

L'IMPÉRIALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE, corporation légalement constituée, ayant un bureau en la cité de Brossard, 1570, boulevard Provencher, local 320, district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre 93941 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 301, avenue Brunswick, cité de Pointe-Claire, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé sur l'avenue Brunswick entre le boulevard Saint-Jean et la rue Ravcon, cité de Pointe-Claire, composé de la plus grande partie de la subdivision trente-sept du lot originaire cent dix-neuf (119-ptie 37) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ponte-Claire, bornée en front, au sud-est, par une partie de ladite subdivision trente-sept, étant cédé à la cité de Pointe-Claire pour l'élargissement de l'avenue Brunswick par acte exécuté simultanément aux présentes devant le notaire, en arrière, au nord-ouest, par une partie dudit lot originaire cent dix-neuf, sur un côté, au nord-est, par une autre partie de la subdivision trente-sept étant cédé à la cité de Pointe-Claire pour l'élargissement de la rue Ravcon par acte exécuté simultanément aux présentes, et sur un autre côté, au sud-ouest, par une autre partie de la subdivision trente-sept étant cédé à ladite cité pour l'élargissement du boulevard Saint-Jean par acte exécuté simultanément aux présentes; et mesurant cent quatre-vingt-cinq pieds et vingt-cinq centièmes (185,25 pi) dans sa ligne nord-est, soixante-deux pieds et cinquante-sept centièmes (62,57 pi) le long d'un arc ayant un rayon de quarante pieds (40 pi) dans sa ligne est, cent quatre-vingt-quatorze pieds et quarante-sept centièmes (194.47 pi) sur le devant jusque dans sa ligne sud-est, cinquante-neuf pieds et soixante-douze centièmes (59,72 pi) le long d'un arc ayant un rayon de quarante pieds (40 pi) dans sa ligne sud, cent quatre-vingt-neuf pieds et quatre-vingt-douze centièmes (189,92 pi) le long d'un arc ayant un rayon de quatre mille cinq cent soixante-treize pieds et soixante-six centièmes (4 573,66 pi) dans sa ligne sud-ouest, et deux cent quatre-vingt-six pieds et trente centièmes (286.30 pi) en arrière dans sa ligne nord-ouest; contenant uen superficie de soixante-deux mille six cent trente-quatre pieds carrés (62 634 pi²), mesures anglaises. Avec l'immeuble dessus érigé portant le numéro d'immeuble 301 de l'avenue Brunswick. Avec droit de passage en faveur de ladite propriété, tel que créé par un acte enregistré à Montréal sous le numéro 1023522. Sujet aux règlements de zonage de l'aéroport de Montréal, le tout tel qu'il appert de l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 1876915. Sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Téléphone, le tout tel qu'il appert de l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 270387. »

Sujet à un bail en faveur de Original Chalet (Canada) Inc. enregistré par bordereau le 26 mars 1982 à Montréal sous le numéro 324677. »

La mise à prix est fixée à 199 689 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-TROISIÈME jour de MAI 1985, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-14124-844

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, 276, Saint-Jacques, suite 505, Montréal, Québec, demanderesse, contre ÉMILE LEMIEUX ET GAÉTANE LAPIERRE, 897, Monloisir, McMasterville, défendeurs, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue des Belges, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cent vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux mille six cent trente (2630-423) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent.

Avec toutes constructions y érigées et notamment une maison portant les numéros civiques 8323, 8325 et 8327 de ladite avenue des Belges, à Montréal, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve, et spécialement sujet aux servitudes réciproques de vues créées aux termes d'actes enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal, sous les numéros 2296146 et 2295053. »

La mise à prix est fixée à 11 821,50 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-TROISIÈME (23e) jour de MAI 1985, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No.: 500-05-013959-844

LA CONGRÉGATION DES PETITES FILLES DE ST-JOSEPH, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 17151 ouest, boulevard Gouin, à Pierrefonds, demanderesse, contre LES PLACEMENTS H. MÉNARD LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 130, rue de La Barre, bureau 411, à Longueuil, défenderesse, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« 1. Une partie du lot cent quatre-vingt-onze (P.191) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, de figure rectangulaire, bornée en front vers le sud-est par le boulevard Gouin (334); vers le sud-ouest par le lot 191-3 et une partie du lot originaire 191; vers le nord-ouest par une autre partie du lot originaire 191, appartenant à Roland Grenier; et vers le nord-est par une autre partie du lot originaire 191, appartenant aux Réalisations D.P. Inc. Mesurant vingt pieds (20') de largeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest par une profondeur de cent treize pieds (113'). Contenant en superficie deux mille deux cent soixante pieds carrés (2 260 pi.ca.).

Cet emplacement est désigné dans les titres comme rue Jérémie et est sujet aux droits de passage qui peuvent y avoir été constitués.

La mise à prix est fixée à 306$.

2. Une partie du lot un de la subdivision officielle du lot cent quatre-vingt-douze (P. 182-1) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, de figure rectangulaire, bornée au sud-ouest par une partie du lot 192-1, appartenant à Michel Cuff et al; au nord-ouest par une partie dudit lot 192, appartenant aux Placements H. Ménard Ltée, au sud-est par une partie du lot 192, appartenant à D. St-Pierre, et au nord-est par partie du lot 191.

Mesurant vingt-cinq pieds (25') dans ses lignes nord-ouest et sud-est par une largeur de cinquante pieds (50'). Contenant en superficie mille deux cent cinquante pieds carrés (1 250 pi.ca.).

3. Une partie du lot cent quatre-vingt-douze (P.192) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, de figure trapézoidale, bornée au sud-est par une partie du lot 192-1; au sud-ouest par une autre partie du lot 192, appartenant à Michel Cuff et al; au nord-ouest par une autre partie du lot 192, appartenant à la Congrégation des petites filles de Saint-Joseph et au nord-est par une partie du lot 191.

Mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur par des profondeurs de cinquante-huit pieds et un dixième de pied (58.1') dans sa ligne nord-est et cinquante-sept pieds et vingt-six centièmes de pied (57,26') dans sa ligne sud-ouest. Contenant en superficie mille quatre cent quarante-deux pieds carrés, (1 442 pi. ca.).

La mise à prix est fixée à 178,76 $ quant aux lots mentionnés aux — paragraphes 2 et 3.

4. Une partie du lot un de la subdivision officielle du lot cent quatre-vingt-douze (P. 192-1) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, de figure rectangulaire, bornée au sud-ouest par le lot 193-1; vers le nord-ouest par parties du lot 192, étant aussi la propriété des Placements H. Ménard Ltée, ainsi que la propriété de la Congrégation des petites filles de Saint-Joseph; vers le nord-est par une partie du lot 192-1, appartenant à Michel Cuff et al.; et vers le sud-est par une autre partie du lot originaire 192.

Mesurant quatre cent trente-deux pieds (432') de longueur par une largeur de cinquante pieds (50'), contenant en superficie vingt et un mille six cents pieds carrés, (21 600 pi. ca.)

Cet emplacement est sujet à une servitude d'égout et aqueduc en faveur de la Congrégation des Petites Filles de St-Joseph par acte enregistré sous le numéro 2519142; cet emplacement est également sujet, tant que les rues proposées composées des lots 189-1, 190-3, 191-1, 193-1 et 193-2 dudit cadastre et 111-1 du cadastre du Village de Sainte-Geneviève n'auront pas été cédées à la municipalité ou à l'autorité compétente et rendues carrossables par les travaux publics appropriés, à un droit de passage en faveur de la Congrégation des Petites Filles de St-Joseph, affectant une lisière faisant partie dudit lot 192 du lot 192-1 ayant soixante pieds (60') ou (18,29 mètres) de largeur par la profondeur entre la limite nord-ouest du lot 192-1 et le boulevard Gouin, bornée à l'est par le lot 192-262 puis suivant un angle de 203°43'04" par parties des lots 192 et 192-1, le coin nord-est de cette lisière sur le lot 192-1 étant à trois cent soixante-quinze pieds (375') du lot 193 mesurée le long de la limite nord-ouest du lot 192-1; cet emplacement est sujet à tous droits de passage temporaire de vingt pieds (20') jusqu'à ouverture de rues, constituées en faveur de P. Hétu et de M. F. Mongeau aux termes des actes enregistrés sous les numéros 3140685, 3185606 et 3393066.

5. Une partie du lot cent quatre-vingt-douze (P.192) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, de figure quadrilatérale bornée au sud-est par partie du lot 192-1 vers le sud-ouest et le nord-ouest par d'autres parties du lot 192, appartenant à la Congrégation des petites filles de Saint-Joseph; et vers le nord-est par une autre partie du lot 192, appartenant à Michel Cuff et al. Mesurant quarante sept pieds (47') dans sa ligne sud-est; cinquante-trois pieds (53') dans sa ligne sud-ouest; quarante-huit pieds (48') dans sa ligne nord-ouest et cinquante-trois pieds et cinquante-cinq centièmes de pied (53, 55') dans sa ligne nord-est. Contenant en superficie deux mille cinq cent trente pieds carrés, mesure anglaise, (2 530 pi.ca.).

Le coin est de cet emplacement étant situé à cent quarante pieds et six centièmes de pied (140,06') au sud-ouest du lot 191 mesuré le long de la ligne nord-ouest du lot 192-1.

6. Une partie du lot cent quatre-vingt-douze (P.192) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, de figure quadrilatérale, bornée vers le sud-est par partie du lot 192-1; vers le sud-ouest par une partie du lot 193; vers le nord-ouest et le nord-est par une partie du lot 192, appartenant à la Congrégation des petites filles de Saint-Joseph. Mesurant cinquante-trois pieds (53') dans sa ligne nord-est; quarante pieds (40') dans sa ligne sud-ouest par une largeur de trois cent quinze pieds (315'). Contenant en superficie quatorze mille six cent quarante-huit pieds carrés, mesure anglaise, (14 648 pi. ca.). Cet emplacement est sujet à tous droits de passage temporaire de vingt pieds (20') jusqu'à ouverture de rues, constituées en faveur de F. Hétu et de F. Mongeau aux termes des actes enregistrés sous les numéros 3140685, 3185606 et 3393066.

7. Une partie du lot cent quatre-vingt-douze (P.192) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, de figure irrégulière, bornée dans sa ligne nord-ouest par une partie du lot 192-1 dans sa première ligne nord-est par une partie du lot 192, appartenant à Michel Cuff et al.; dans sa première ligne sud-est par des parties dudit lot 192, appartenant à G. Legault et al. et P. Giancola et al.; dans sa deuxième ligne nord-est par le lot 192-262 et une partie du lot 192, appartenant à P. Giancola et al.; dans sa deuxième ligne sud-est par le boulevard Gouin (334); dans sa première ligne sud-ouest par le lot 192-266; dans sa troisième ligne sud-est par les lots 192-266 à 192-271 inclusivement; et dans sa deuxième ligne sud-ouest par une partie du lot 193. Mesurant quatre cent trente-deux pieds (432) dans sa ligne nord-ouest; quatre-vingt pieds et deux centièmes de pied (80,02') dans sa première ligne nord-est; cent quatorze (114') dans sa première ligne sud-est, cent pieds (100') dans sa deuxième ligne nord-est sur le lot 192-262 et 192 Ptie; cent dix pieds (110') dans sa ligne sud-est sur le boulevard Gouin; quatre-vingt-dix pieds (90') dans sa première ligne sud-ouest sur le lot 192-266; quarante-cinq pieds et quatre-vingt un centièmes de pied (45,81') et cent cinquante-neuf pieds et soixante-deux centièmes de pied (159,62') dans sa troisième ligne sud-est sur les lots 192-266 à 192-271 inclusivement et cent dix pieds (110') dans sa deuxième ligne sud-ouest sur le lot 193. Contenant en superficie quarante-huit mille sept cent soixante-trois pieds carrés, mesure anglaise, (48 763 pi. ca.).

La mise à prix est fixée à 8 553,24 $ quant aux lots mentionnés aux paragraphes — 4, 5, 6 et 7.

Cet emplacmeent est sujet à une servitude d'égout et aqueduc en faveur de la Congrégation des petites Filles de St-Joseph par acte enregistré sous le numéro 2519142; cet emplacement est également sujet, tant que les rues proposées composées des lots 189-1, 190-3, 191-1, 193-1, et 193-2; dudit cadastre et 111-1 du cadastre du village de Sainte-Geneviève n'auront pas été cédées à la municipalité ou à l'autorité compétente et rendues carrossables par les travaux publics appropriés, à un droit de passage en faveur de la Congrégation des Petites Filles de St-Joseph affectant une lisière faisant partie dudit lot 192 et du lot 192-1, ayant soixante pieds (60') ou (18,29 mètres) de largeur par la profondeur entre la limite nord-ouest du lot 192-1 et le boulevard Gouin, bornée à l'est par le lot 192-262 puis suivant un angle de 203°43' 04" par parties des lots 192 et 192-1, le coin nord-est de cette lisière sur le lot 192-1 étant à trois cent soixante-quinze pieds (375') du lot 193 mesurée le long de la limite nord-ouest du lot 192-1; cet emplacement est sujet à tous droits de passage temporaire de vingt pieds (20') jusqu'à ouverture de rues, constituées en faveur de F. Hétu et de F. Mongeau aux termes des actes enregistrés sous les numéros 3140685, 3185606 et 3393066.

8. Une partie du lot cent quatre-vingt-treize (P. 193) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, de figure irrégulière, borné au sud est au sud-ouest par le lot 193-2 (rue); vers l'ouest par le lot 193-1 (rue); vers le nord-est par une partie du lot 192 et par le lot 192-271, Mesurant trente-deux pieds et quatre-vingt-sept centièmes de pied (32,87') le long d'une courbe d'un rayon de (R.20') dans sa ligne sud; cent soixante quatre pieds (164') dans sa ligne sud-ouest; trente et un pieds et quatre-vingt-deux centièmes de pied (31,82') le long d'une courbe d'un rayon de (R.20') dans sa ligne ouest; et deux cents pieds (200') dans sa ligne nord-est. Contenant en superficie quatre mille pieds carrés, mesure anglaise (4 000 pi.ca.).

Cet emplacmeent est sujet à tous droits de passage temporaire de vingt pieds (20') jusqu'à ouverture de rues, constituées en faveur de F. Hétu et de F. Mongeau aux termes des actes enregistrés sous les numéros 314 0685, 3185606 et 3393066.

9. Une partie du lot cent quatre-vingt-treize (P.193) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, de figure irrégulière, bornée vers le sud par le lot 193-1 (rue); vers le sud-ouest par le lot 193-2 (rue); dans une deuxième ligne sud par le lot 193-3 (rue); vers le nord-ouest par des parties du lot originaire 193, appartenant à F. Hétu; et vers le nord-est par une partie du lot 192, appartenant à la Congrégation des petites filles de Saint-Joseph et par une partie du lot 192. Mesurant trente et un pieds et vingt-cinq centièmes de pied (31,25') le long d'une courbe d'un rayon de (R.20') dans sa première ligne sud, sur le lot 193-1; cent quatre-vingt-dix-sept pieds et deux dixièmes de pied (197,2') dans sa ligne sud-ouest; quatre-vingt-dix-neuf pieds et soixante-trois centièmes de pied (99,63') le long d'une courbe d'un rayon de (R-50') dans sa deuxième ligne sud, sur le lot 193-3; cent un pieds et cinq dixièmes de pied (101.5') dans sa ligne nord-ouest; trois cent pieds et vingt-six centièmes de pied (300.26') dans sa ligne nord-est. Contenant en superficie sept mille sept cent vingt pieds carrés, mesure anglaise, (7,720 pi.ca.)

Cet emplacement est sujet à la servitude constituée au bénéfice de Hydro-Québec et de Bell Canada par acte enregistré sous le numéro 2243275; cet emplacement est sujet à tous droits de passage temporaire et vingt pieds (20') jusqu'à ouverture de rues, constituées en faveur de F. Hétu et de F. Mongeau aux termes des actes enregistrés sous les numéros 3140685, 3185606 et 3393066.

10. Une partie du lot cent quatre-vingt-treize (P.193) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, de figure irrégulière, bornée au sud-est par le boulevard Gouin (334); vers le sud est le sud-ouest par le lot 193-6 (rue); vers l'ouest par le lot 193-5 (rue); vers le nord-ouest par le lot 193-4 (rue); vers le nord par le lot 193-3 (rue) et vers le nord-est et l'est par le lot 193-2 (rue), Mesurant cent trente et un pieds et cinquante-trois centièmes de pied (131.53') dans sa ligne sud-est; cinquante-neuf pieds et soixante-dix-huit centièmes de pied (58.78') le long d'une courbe d'un rayon de (R.30') dans sa ligne sud; quatre cent trente-quatre pieds et vingt-quatre centièmes de pied (434.24') dans sa ligne sud-ouest; trente-quatre pieds et quarante-sept centièmes de pied (34.47') le long d'une courbe d'un rayon de (R.30') dans sa ligne ouest; cent trente et un pieds et cinquante trois centièmes de pied (131.53') dans sa ligne nord-ouest; cinquante-neuf pieds et soixante dix-huit centièmes de pied (59.78') le long d'une courbe d'un rayon (R:30') dans sa ligne nord; quatre cent trente quatre pieds et vingt-quatre centièmes de pied (434.24') dans sa ligne nord-est et trente-quatre pieds et quarante-sept centièmes de pied (34.47') le long d'une courbe d'un rayon de (R:30') dans sa ligne est. Contenant en superficie quatre-vingt-huit mille cinq cents pieds carré, mesure anglaise, (88 500 pi.ca.).

Cet emplacement est sujet à la servitude constituée au bénéfice de Hydro-Québec et de Bell Canada par acte enregistré sous le numéro 2243275.

11. Une partie du lot cent quatre-vingt-treize (P.193) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, de figure irrégulière, bornée vers le sud-est par le boulevard Gouin (334); vers le sud-ouest par les lots 194-35 à 194-46 inclusivement; vers le nord-ouest par une partie du lot originaire 193, appartenant à F. Mongeau; vers l'est par le lot 193-5 (rue); vers le nord-est et l'est par le lot 193-6 (rue). Mesurant soixante-dix-neuf pieds et vingt-trois centièmes de pied (79.23') dans sa ligne sud-est; soixante dix-sept pieds et quatre-vingt-dix sept (77.97'), quarante pieds (40'), deux cent un pieds et trois dixièmes de pied (201.3') et deux cent trente-deux pieds et quinze centièmes de pied (232.15') dans sa ligne brisée sud-ouest; cent trente-cinq pieds (135') dans sa ligne nord-ouest, cinquante sept pieds et quarante-cinq centièmes de pied (57.45') le long d'une courbe d'un rayon de (R:30') dans sa première ligne est, sur le lot 193-5 (rue; cinq cent trois pieds et deux centièmes de pied (503.02') dans sa ligne nord-est et trente-quatre pieds et quarante-sept centièmes de pied (34.47') le long d'une courbe d'un rayon de (R:30') dans sa deuxième ligne est. Contenant en superficie quarante neuf mille neuf cent pieds carrés, (49 900 pi.ca.).

12. Le lot un de la subdivision officielle du lot cent quatre-vingt-treize (P.193-1) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, cet emplacement est sujet à tous droits de passage temporaire de vingt pieds (20') jusqu'à ouverture de rues, constituées en faveur de F. Hétu et de F. Mongeau aux termes des actes enregistrés sous les numéros 3140685, 3185606 et 3393066.

13. Le lot deux de la subdivision officielle du lot cent quatre-vingt-treize (P.193-2) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, cet emplacement est sujet à la servitude constituée au bénéfice de Hydro-Québec et de Bell Canada par acte enregistré sous le numéro 2243275; cet emplacement est sujet à tous droits de passage temporaire de vingt pieds (20') jusqu'à ouverture de rues, constituées en faveur de F. Hétu et de F. Mongeau aux termes des actes enregistrés sous les numéros 3140685, 3185606 et 3393066.

14. Le lot trois de la subdivision officielle du lot cent quatre-vingt-treize (P.193-3) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, cet emplacement est sujet à tous droits de passage temporaire de vingt pieds (20') jusqu'à ouverture de rues, constituées en faveur de F. Hétu et de F. Mongeau aux termes des actes enregistrés sous les numéros 3140685, 3185606 et 3393066.

15. Le lot quatre de la subdivision officielle du lot cent quatre-vingt-treize (P.193-4) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, cet emplacement est sujet à tous droits de passage temporaire de vingt pieds (20') jusqu'à ouverture de rues. Constituées en faveur de F. Hétu et de F. Mongeau aux termes des actes enregistrés sous les numéros 3140685, 3185606 et 3393066.

16. Le lot cinq de la subdivision officielle du lot cent quatre-vingt-treize (P.193-5) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève.

17. Le lot six de la subdivision officielle du lot cent quatre-vingt-treize (P.193-6) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève. »

La mise à prix est fixée à 19 421,79 quant aux lots mentionnés aux paragraphes 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17.

Ces différents montants représentant 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en quatre (4) blocs distincts, au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, salle 7.81, le VINGT-DEUXIÈME (22e) jour de MAI 1985, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-000612-802

ROGER BÉLANGER, demandeur, contre SUZANNE BÉLANGER, défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par l'Honorable Alice Desjardins, juge de la cour supérieure du district de Montréal, daté du 15 novembre 1984, ordonnant la licitation de l'immeuble suivant:

« Un emplacement mesurant trente-huit pieds de largeur par une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds et six pouces, plus ou moins mesure anglaise, et composé comme suit: le lot numéro huit cent quarante-six de la subdivision officielle du lot numéro cent quarante-six (146-846) du plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de St-Antoine de Longueuil; la partie sud-est du lot numéro huit cent quarante-sept de la subdivision officielle du lot numéro cent quarante-six (146-P.S.E. 847) des dits plan et livre de renvoi officiels, mesurant treize pieds de largeur par une profondeur de quatre-vingt dix-sept pieds et six pouces dans la ligne sud-est et quatre-vingt-dix-sept pieds et neuf pouces dans la ligne nord-ouest, bornée comme suit: au nord par une ruelle no. (146-828), au sud-ouest par la rue LaSalle, au sud-est par le lot 146-846 et au nord-ouest par le résidu dudit lot 146-847 avec une maison et bâtisses dessus construites portant le numéro civique 1551, rue LaSalle, cité de Jacques Cartier. »

La mise à prix est fixée à 10 830,40 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC., le VINGT-QUATRIÈME (24e) jour de MAI 1985, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-02-010300-841

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX VILLE-MARIE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 4018, rue Ste-Catherine ouest, à Westmount, province de Québec, district de Montréal, demanderesse, contre MURSHED ANSARI, domicilié et résidant au 679, Dubord Crescent, à Dorval, province de Québec, district de Montréal, défendeur et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble construit sur le lot portant le numéro 1-71-35, paroisse Lachine.

Avec toutes les servitudes actives et passives.

Avec un immeuble ci-dessus construit portant le numéro civique 679, Dubord Crescent à Dorval, province de Québec. »

La mise à prix est fixée à 11 932,50 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-QUATRIÈME (24e) jour de MAI 1985, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint
Paul ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 avril 1985.

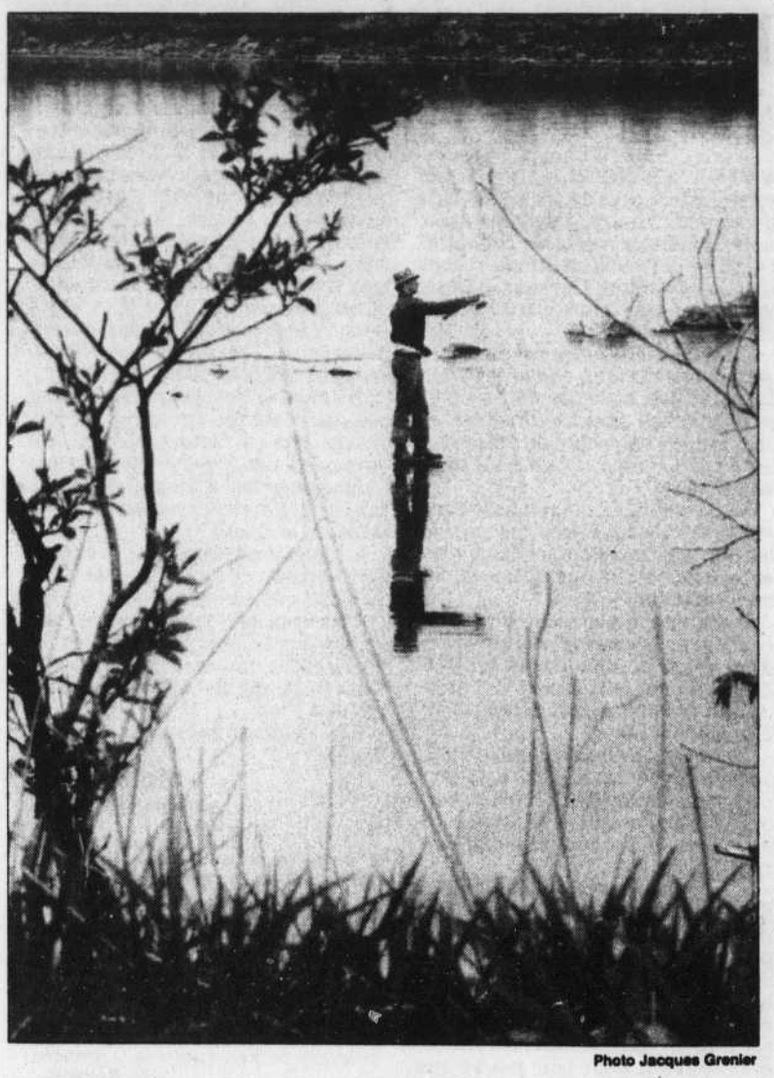

Photo Jacques Grenier

PÊCHEURS, À VOS MOUCHES !

La saison s'ouvre le 26 avril

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

UNE FIÈVRE se répand qui sème la rêverie au travail et sur les routes, qui détourne de ses fins légitimes les énergies les plus printanières et qui fait concurrence à l'épidémie de grippe espagnole de 1929 par le nombre de ses victimes. La variante qui déferle actuellement sur le Québec porte le numéro 26-04-85, en raison de la date fatidique à laquelle le seul vaccin connu sera disponible, soit l'ouverture de la saison de pêche à la truite !

Quelques victimes, atteintes par surcroît de « saumonite aiguë », n'auront pu attendre le 26 avril. On les voit patauger soir et matin depuis quelques semaines dans les affres bouillonnantes des remous de l'archipel métropolitain à la recherche des grosses arc-en-ciel ou brunes qui atténueront momentanément cette maladie dont les seules cures efficaces se dispensent en Gaspésie, sur la Côte-Nord et au Nouveau-Québec.

Tous conviendront qu'un rendez-vous de cette importance se prépare longtemps à l'avance, à moins de s'en remettre aux caprices du destin. Dans ce contexte, la révision annuelle du matériel de pêche, calepin en main, s'avère le seul analgésique efficace contre la fièvre 26-04-85. Et c'est aussi la seule façon d'éviter qu'un noeuf fatigué ou un moulinet enrayé ne transforme votre première sortie de pêche en un cauchemar qui effraiera même votre psychanaliste.

Quatre types de matériel retiendront l'attention du pêcheur consciencieux : cannes et moulinets; fils, cordes et noeuds; mouches et appâts, ainsi qu'en dernier lieu votre équipement de soutien.

Qu'on utilise un lancer-léger ou une canne à mouche, il faut vérifier méticuleusement les points de jonction de ces pièces maîtresses. On nettoie les cannes avec un savon doux mais jamais, au grand jamais ! ne doit-on y enlever la saleté en la grattant avec un objet coupant ou abrasif. Les surliures, qui maintiennent les pattes d'oeilletons, ont été sollicitées des milliers de fois l'année dernière. Si l'on peut utiliser avantageusement, en excursion, le vernis à ongle de sa blonde, il vaut mieux miser sur un vernis spécial, résistant à l'eau, pour colmater les surliures et les éraflures.

Serge Vincent, l'un des véritables experts québécois de la canne à mouche, conseille, pour sa part, les *expoxy* parce qu'ils demeurent plus mous et, partant, plus flexibles que les vernis. Il suggère aussi de nettoyer les poignées des cannes avec un chiffon imbibé d'eau de javelle. Pour ma part, j'utilise un nettoyeur domestique comme le *Fantastik* avec d'excellents résultats. Le sablage est à proscrire en raison de ses effets cumulatifs.

L'entretien des moulinets nécessite de bons outils de la dimension appropriée ainsi qu'un sang-froid à toute épreuve pour faire face au syndrome de la petite-pièce-en-trop. Il existe quelques bonnes cliniques de moulinets à Montréal : votre dépositaire d'équipement de pêche les connaît s'il n'offre pas lui-même ce service. La résistance des freins, qui n'ont pas travaillé depuis des mois, et les sources de friction par manque de graisse ou d'huile sont à surveiller tout particulièrement. Un pêcheur devrait toujours de rappeler qu'on ne devrait jamais donner ses vieux moulinets à son fils, sa femme ou son *chum* à moins de vouloir délibérément leur enlever le goût de vous suivre en excursion...

J'ai demandé à Serge Vincent ce qu'il vérifie « d'abord » quand arrive le moment de la révision de son attirail, puisqu'il ne traite pas de cette question dans son excellent livre sur la *Pêche à la mouche*, qui vient de paraître aux éditions de l'Homme.

Moucheur impénitent, pour ne pas dire irrécupérable, Serge Vincent fait partie de cette race qui fouetterait l'hiver en tuque et mitaines s'il pouvait ainsi hâter la fonte printanière. Initiatique comme tout récit d'une passion, ce livre enchantera les plus exigeants, qui y trouveront des perles d'observation comme ce chapitre entier sur les différents types de montées du poisson à la surface, c'est-à-dire sur les façons dont il fait bouger l'eau dans sa quête de nourriture... Un livre qui met à la portée des humbles mortels les secrets des meilleurs experts et guides du Québec.

Il répond sans hésiter : « Le fil de réserve (le *backing*), les bas de ligne et les noeuds. » Fait en général de *dacron*, le fil de réserve faiblit avec le temps. On peut en vérifier la résistance avec le pèse-poisson portatif.

Sur un lancer-léger, l'affaire est plus simple. On change le monofilament sauf pour les gabarits lourds, qui peuvent être réutilisés un certain nombre d'années. On devrait, en général, éprouver leur résistance pour identifier ainsi leur âge limite. Enfin, il ne faut pas oublier d'enrouler votre nouveau monofilament dans le bon sens — c'est-à-dire en respectant sa courbure naturelle — pour éviter les vrillages insidieux.

L'opération est plus complexe pour le moucheur qui consacrera à ses soies et bas de ligne des soins aussi amoureux qu'attentifs. J'ai déjà perdu une « brune » d'histoire de pêche lors d'une première sortie au printemps. J'ai revu au ralenti, dans le silence des grandes douleurs, cette évasion cuisante quand Serge m'a froidement rappelé que « tous » les noeuds unissant le fil de réserve à la soie et la soie au bas de ligne « doivent » être refaits chaque année. Et, là-dessus, je dois confesser que son livre m'a appris des attaches plus fermes et plus filantes dans les oeilletons, dont j'entends bien déguster les avantages... fumants et bien arrosés.

Quant aux soies, c'est Serge qui teste ma technique cette année. Par goût de l'expérience, j'ai rescapé l'an dernier une vieille soie plus déclinante que flottante en la passant au revitalisant à cuirette. Il s'agit du produit censé donner plus de valeur à vos sièges d'auto qu'à votre bagnole elle-même. Eh bien ! la corde n'a plus calé de l'été et filait comme jamais auparavant dans les oeilletons de la canne.

J'ai vu un pêcheur, l'an dernier, étendre sa soie au parc du quartier en l'attachant deux heures au soleil entre deux arbres. Moins patient, Serge tire tout simplement à un bout des deux après l'avoir attachée quelque part.

Il faut évidemment laver la corde à l'eau tiède et au savon doux ou, en brousse, en la passant dans une poche de thé humide. Serge Vincent ne cire pas ses cordes et les jette quand elles commencent à caler en raison des petits pores créés par le vieillissement et l'usage. On peut prolonger la vie des soies avec un produit comme le *Flot* — québécois — à moins de tenter l'expérience mentionnée plus haut.

Le reconditionnement des mouches est aussi simple qu'essentiel. Mais délicat. L'opération consiste essentiellement à passer les mouches dans la vapeur d'une bouilloire pendant à peu près deux secondes. Une exposition trop prolongée risque de desceller la tête vernie. Les queues se redresseront comme par magie. Les *hackles* retrouveront leur forme si essentielle au bon comportement. Puis, on les imbibe de produit imperméabilisant — de préférence en crème — après avoir retouché au besoin les têtes avec un quart de goutte de vernis.

Les amateurs de lancer-léger font face ici à un programme plus élaboré. Par exemple, ils doivent vérifier l'état de tous les hameçons. On peut repeindre les cuillères trop défraîchies mais je conserve en général une grande confiance dans quelques vieux machins abîmés, voire dépolis, qui se sont bonifiés comme des vins avec la patine foncée de l'âge. Dans ce domaine, il faut écouter davantage son intuition personnelle que les annonces de revues de plein air. Les leurres aux finis métalliques comme le bronze, le cuivre ou le chrome peuvent être rajeunis avec le nettoyeur à pare-choc d'auto ou le nettoyeur pour l'argenterie domestique. On peut emprisonner l'éclat avec un vernis qui ralentira

Suite à la page 39

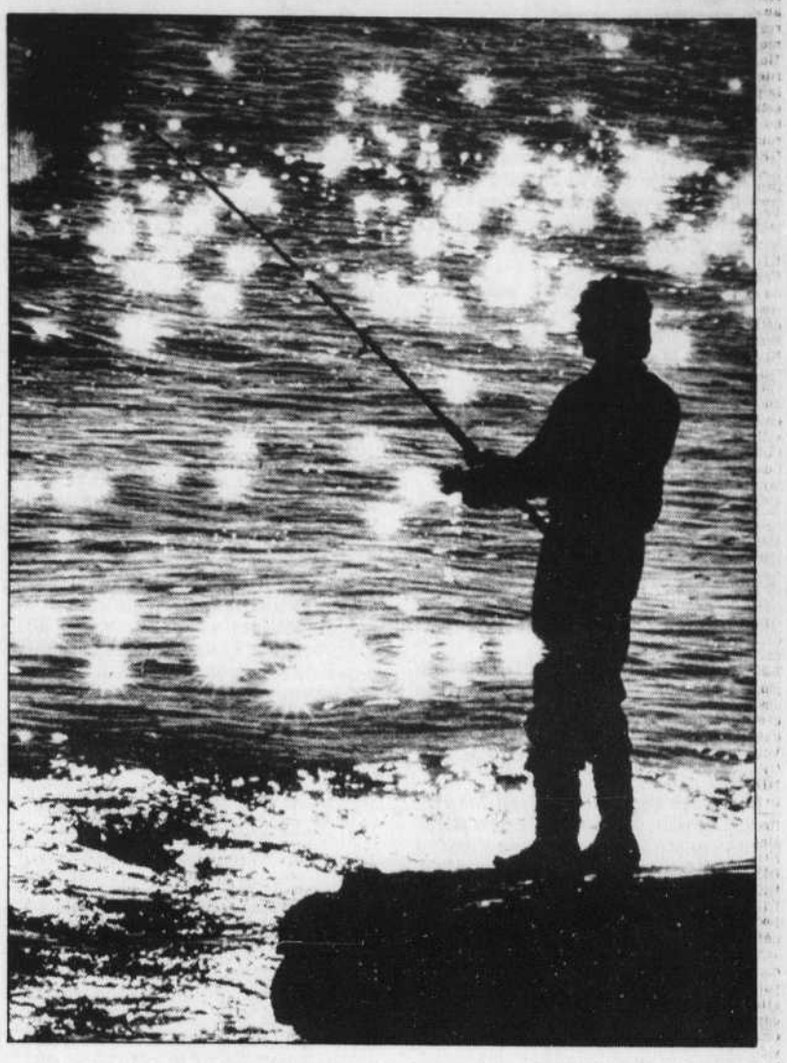

« Mécanique » est un mot . . . féminin !

SUZANNE LAREAU pourra se vanter d'être la seule femme de toute la francophonie mondiale à avoir écrit un livre complet sur la mécanique de la bicyclette.

Les hics de la mécanique répond aux besoins des gens qui utilisent leur vélo pour des balades dans le quartier, pour ceux et celles qui pratiquent la bicyclette dans leurs temps de loisir, pour les mordu(es) du cyclotourisme. Ce livre pratique, grâce à ses nombreuses illustrations, est accessible à tous les membres de la famille. On y apprend les ajustements de base : hauteur du cadre, angle de la selle, hauteur du guidon, ajustement des freins. Le livre vise à conseiller sur les trousses d'outils, à démystifier le fonctionnement des vitesses, à simplifier l'installation des accessoires : réflecteurs, porte-bagages, vélomousse, siège pour enfant... Bref, tout pour retaper sa vieille bécane ou garder son vélo... neuf !

Les hics de la mécanique sera lancé aujourd'hui, au Salon de la femme. Suzanne Lareau sera sur place pour donner deux mini-cliniques : la première à 11 h 30 heures, la seconde à 15 h 30. Elle signera également son livre à cette occasion.

Les hics de la mécanique est disponible dans les librairies et à Vélo Québec : 4545, avenue Pierre-de-Coubertin, C. p. 1000, succursale M, Montréal, H1V 3L2.

Ras le bol

HUMEURS

NATHALIE PETROWSKI

CHERS jeunes,

Sachez d'abord que je retire tout, absolument tout ce que j'ai pu proclamer à votre sujet. Génération sacrifiée, blasée, perdue, paumée, conformiste, individualiste, éteinte. Génération sans avenir, sans espoir, mise au rancart, vendue aux enchères, condamnée à l'exil, au chômage, au suicide, à la misère affective, aux travaux forcés, aux vidanges et au fleuve pollué. Je l'ai pensé. Écrit. Dit. Répété.

J'y croyais dur comme fer. Je n'y crois plus. Je me suis trompée. Tout ce que j'ai pu pondre à votre sujet n'était que fallacieuses approximations et dérapages de mon délire coupable qui ne reculait jamais devant le plus gros cliché pour s'apitoyer sur votre condition fuyante.

Je retire tout. Je me désavoue. Je multiplie les excuses parce que vous êtes multiples et donc insaisissables. Trop nombreux et trop différents pour entrer dans une seule case. Vous avez gagné. Vous êtes beaux, fins, jeunes, dynamiques, débordants d'énergie et de projets. Vous avez du talent, de l'imagination, de l'humour et de la ruse à revendre. Vous êtes de bons danseurs, de grands athlètes, de beaux parleurs, de piètres écrivains, mais passons. Vous avez une conscience sociale aiguë, une finesse politique des plus redoutables, une clairvoyance écologique troublante. Vous êtes bardés de diplômes inutiles mais diplomés émérites de la débrouille. Bref, vous êtes merveilleux, admirables, extraordinaires... et incompris.

Voilà une chose de réglée. Passons maintenant à l'essentiel. C'est la minute de vérité. Je cherche à vous le dire depuis des mois sans jamais oser, par crainte de nuire à mon image de grande soeur complice et compatissante. Cela concerne tout particulièrement les jeunes haut-parleurs de votre cause. Les jeunes qui passent leurs coliques dans les colloques, en accablant leurs aînés des pires reproches et contre lesquels les aînés n'ont d'autre recours qu'un silence coupable.

En dépit du grand respect que je porte à votre jeune âge, en dépit de cette ardeur forcenée que vous déployez à la tâche et qui soulève ma plus vive admiration, je dois vous avouez une chose. Vous m'épuisez.

Vous n'êtes pas la jeunesse fatiguée que j'imaginais du fond de mon défaitisme de néo-croulante. Non, vous n'êtes pas fatigués. Mais dieu que vous êtes fatiguants ! Increvables. Des pestes sans pitié pour le monde adulte que vous jugez allégrement du haut de votre perchoir. Plus collants que de la *crazy-glue*, plus tenaces que des termites, plus prétentieux que le Parthénon, vous êtes passés maîtres en matière de harcèlement.

Pas une heure de la journée ne se passe sans que le téléphone retentisse brutalement et me sorte de ma torpeur de salariée à la semaine pour m'annoncer la grande nouvelle. Vous avez un projet. Et vous voulez qu'on en parle à pleine page dans les journaux. Vous avez toujours les bons arguments.

C'est votre année, je le sais. Cela fait des siècles qu'on n'a pas parlé de vous. Ou alors quand on parle de vous, c'est toujours de travers, avec la vision biaisée et torve d'un adulte, c'est-à-dire d'un monstre. On ne vous comprend pas. On ne vous écoute pas. On ne sait pas qui vous êtes. Ce que vous faites. Ce que vous valez. Ce que vous vivez. On ne vous accorde pas le droit à l'existence, à l'emploi, à la reconnaissance, au bonheur sur terre avec un billet en première classe pour la réincarnation.

C'est à croire que personne n'a jamais eu 20 ans avant vous. Que vous êtes les pionniers de la Jeunesse. Qu'avant l'avènement de votre génération, pour ne pas dire de votre sacro-sainte Corporation, tout le monde naissait vieux. C'est à croire que vous êtes seuls au monde et que le monde est une île déserte où l'on vous a *dumpés* sans mode d'emploi et sans trousse de survie.

Mais assez c'est assez. Grande soeur commence à en avoir ras le bol. Ras le bol de l'État qui cherche à vous récupérer et que vous déjouez à coups de colloques subventionnés. Ras le bol de vos cahiers de presse dernier cri ou dernière crise, qui s'empilent sur mon bureau comme autant de paperasse propre et glacée trop semblable à la paperasse de vos aînés, ces parvenus de la Révolution tranquille comme vous les appellez.

Ce qui m'ennuie dans le fond, ce n'est pas le fond de vos revendications. C'est la manière ou la manie que vous avez de parler en renforçant vous-même le discours dépressif ambiant et en portant le tort sur les autres sans jamais vous remettre en question. Ce qui m'ennuie c'est que vous jouez le jeu en brandissant ces effroyables prétextes que sont devenus la crise, la récession, le chômage, où vous vous précipitez tête première comme dans une tombe, en taisant toujours le couloir souterrain qui mène en douce à la sortie. Car ne nous racontons pas d'histoires : 80 % d'entre vous s'en sortent malgré tout.

« Nous ne sommes pas des révoltés ou des révolutionnaires, clamez-vous dans un de vos derniers manifestes. Nous sommes simplement des jeunes qui vous reprochons votre inaptitude à comprendre la véritable dimension des problèmes de la jeunesse. Nous vous reprochons d'être devenus les spectateurs d'une tragédie. » Mais il n'y a pas de spectateurs sans spectacle. Qui, du spectateur ou de l'acteur, a basculé dans la tragédie ? Je commence à me le demander.

En fait, vous avez réussi un coup de maître en exploitant cette conjoncture déplorable pour faire un procès d'intention à l'autre camp qui se la boucle et rampe avec sa mauvaise conscience. L'autre camp est défait, battu sans possibilité de revanche puisqu'il est formellement interdit de formuler le moindre reproche à votre égard sans passer pour un ayatollah et un mauvais perdant.

Moi je n'en peux plus, je rends les armes. Vous avez gagné. Vous êtes les plus fins et les plus rusés. Le divorce collectif de vos parents vous a appris très jeunes le subtil art de la manipulation. Dans vos tranferts freudiens, Papa et Maman sont devenus l'État et la société que vous jouez habilement l'un contre l'autre. Bravo, chers jeunes, mais ras le bol quand même. Je rends les armes mais sans rancune. Votre présent ne paie pas de mine et votre futur est foutu. Mais je commence à croire que vous avez beaucoup d'avenir...

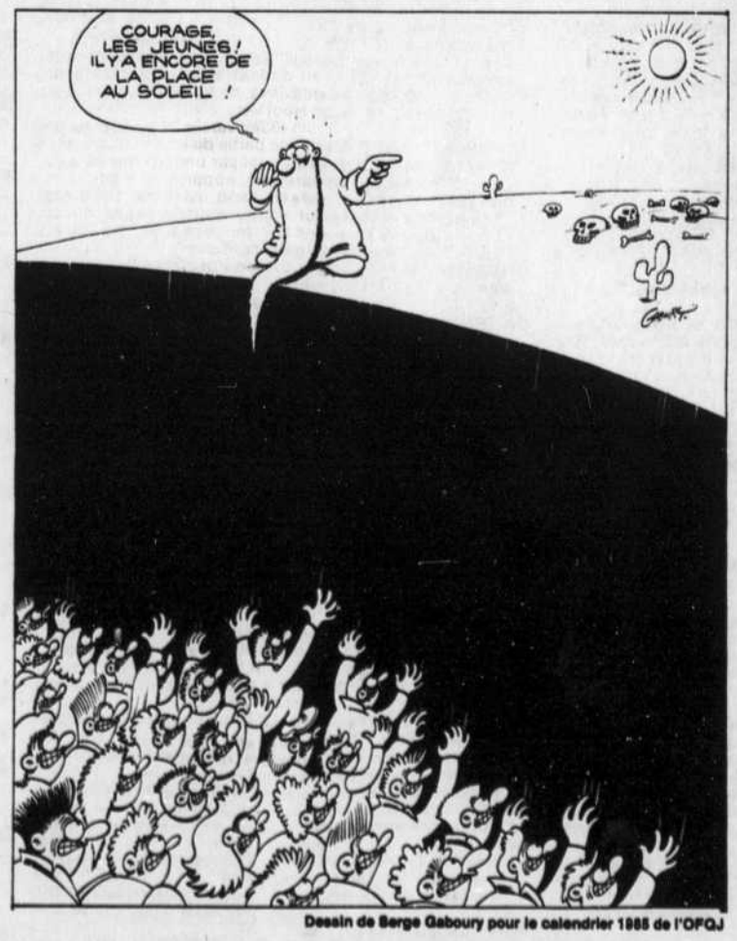

Dessin de Serge Gaboury pour le calendrier 1985 de l'OFQJ

TOUT À LOISIR

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Rude Journée pour la reine. De René Allio, ce film a marqué un grand virage dans la carrière de Simone Signoret. Elle y joue une femme qui fait des ménages et qui passe le temps en fabulant. (À la **Cinémathèque**, demain.)

Desperately Seeking Susan. Un bon divertissement signé Susan Seidelman. Une comédie jeune et vivante où Madonna est utilisée pour son image de petite dévergondée. Un intéressant mariage de cinéma hollywoodien et de cinéma indépendant. (Au **Cinéplex.**)

Citizen Kane. Si vous ne l'avez pas vu ou si vous voulez le revoir, voici le chef-d'oeuvre d'Orson Welles, un film phare sur la mer d'huile du cinéma. Il s'agit de l'histoire d'un magnat de la presse, d'une réflexion sur le cinéma, sur l'image des personnages publics. (Au **Cinéma V**, le mercredi 24 avril.)

La Femme des dunes. De Hiroshi Teshigaara, une sorte de variation sur le mythe de Sisyphe. C'est, cette semaine, le film rare qu'il faut voir. (Au **complexe Guy-Favreau**, demain.)

Le Pays où rêvent les fourmis vertes. La lutte des aborigènes australiens contre une compagnie minière qui saccage leurs terres sacrées. Une fable poétique écrite et réalisée par Werner Herzog. (À l'**Autre Cinéma.**)

— MARCEL JEAN

EN MUSIQUE

Un concert de musique chorale sera présenté à l'**église Saint-Viateur** d'Outremont, aujourd'hui à 20 h, par l'ensemble vocal **Musica Viva** sous la direction de Geneviève Boulanger. Des oeuvres de Bach, Handel, Buxtehude, Schütz, Sweelinck et Vittoria sont au programme, présenté avec le concours d'un orchestre et de trois solistes : **Marie-Marthe Bernard, Berthier Denys** et **Yves Dionne.** Renseignements : **389-9426.**

The Secret of Suzanna, opéra en un acte de Wolf-Ferrari, sera présenté par l'**Atelier d'opéra de McGill**, demain à 20 h à la **salle Pollack.** On entendra aussi des extraits de *Don Pasquale, Die Fledermaus, Rigoletto, Martha, Lakmé* et *Der Freischütz.* L'entrée est libre.

Également demain à 20 h, à la **basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde**, l'ensemble **Llibre Vermell** composé de chanteurs et d'instrumentistes, fera entendre un programme de musique sacrée médiévale, dont des extraits du *Llibre Vermell de Montserrat.*

Le violoniste tchèque **Josef Suk** et le pianiste **Josef Hala** sont les invités de **Pro Musica**, lundi à 20 h, au **théâtre Maisonneuve.** Le programme comprend des sonates de Dvorak, Janacek, Brahms, Beethoven et Smetana.

L'orchestre de chambre **I Musici de Montréal** offrira un concert hors série jeudi, à 20 h, à la **salle Claude-Champagne.** Les concertos à trois pianos de Bach et Mozart seront interprétés par **Catherine Courvoisier, Jacinthe Couture** et **Marc Durand. Yuli Turovsky** dirigera des oeuvres de Pergolesi et de Chostakovich.

Un dernier concert gratuit **CBC/McGill** aura lieu jeudi à **20 h** à la **salle Pollack** avec le concours de membres de l'Orchestre symphonique de Montréal qui feront entendre des oeuvres de Mozart, Beethoven et Berkeley.

— GILLES POTVIN

SUR LES CIMAISES

Dernière fin de semaine pour profiter, à la **Cité du havre**, de ce sympathique panorama de l'art contemporain vu de Montréal que constitue l'exposition *Les vingt ans du Musée à travers sa collection.* Un accrochage touffu qui raconte en même temps l'histoire du MAC, aussi bien ses misères que ses grandeurs. On peut même se procurer le catalogue qui est sorti *in extremis.*

Chez **Articule (4060, boulevard Saint-Laurent, jusqu'au 21 avril)**, un très bel accrochage des grands tableaux de **Janet Logan dit**, mieux encore que les petits dessins exposés récemment, toute la somptuosité de cette écriture qui assure avec intelligence la continuité de la peinture lumineuse de la fin du siècle précédent.

En attendant Picasso, on peut voir au **MBA** (jusqu'au 2 juin) une rétrospective d'une quarantaine de travaux de l'artiste originaire de Chicago **Leon Golub** qui est un des plus remarquables francs-tireurs de la peinture américaine depuis plus de 30 ans, et dont on commence seulement à reconnaître l'apport exceptionnel à l'art contemporain. Ces gigantesques toiles non tendues, dont la facture est en rapport avec l'extrême violence des sujets qu'elles représentent, donnent une bonne idée de ce que pourrait être un art engagé vraiment actuel. On sera sensible à l'humour du conservateur qui a eu l'idée d'utiliser comme repoussoir à l'univers de Golub le grand tableau de Bouguereau, *la jeunesse de Bacchus*, qui accueille les visiteurs en haut de l'escalier principal.

— GILLES DAIGNEAULT

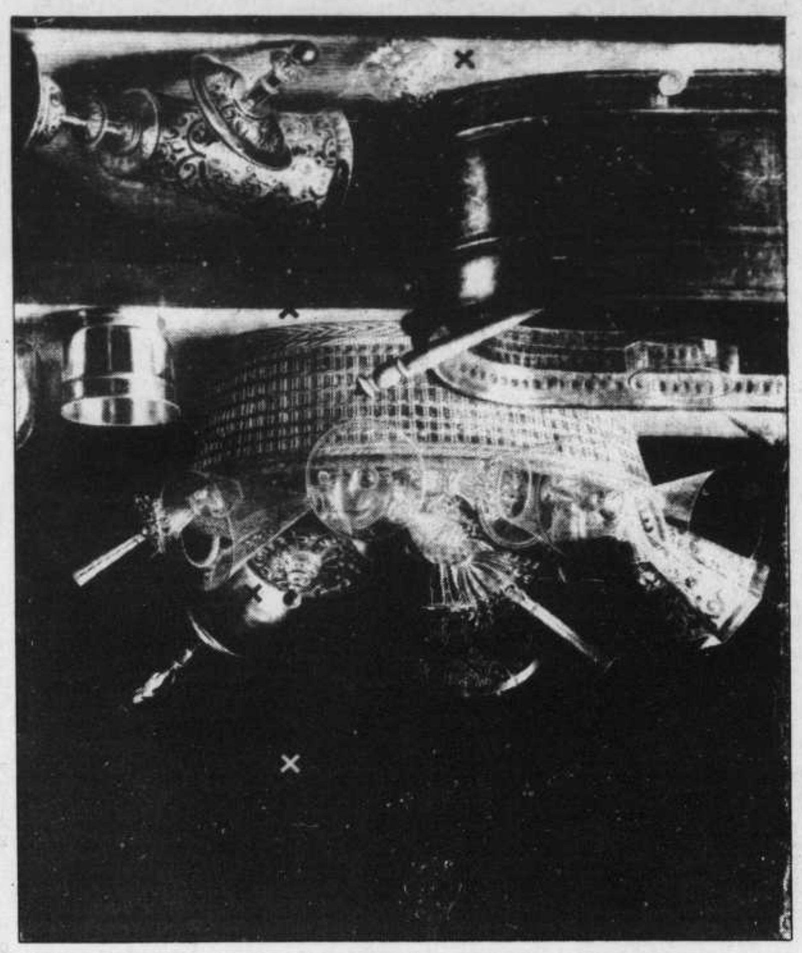

Cathexis no 48 » (1982), une oeuvre de Joseph Kosuth exposée au Musée d'art contemporain. (NDLR : le tête-bêche n'est pas une erreur de montage !)

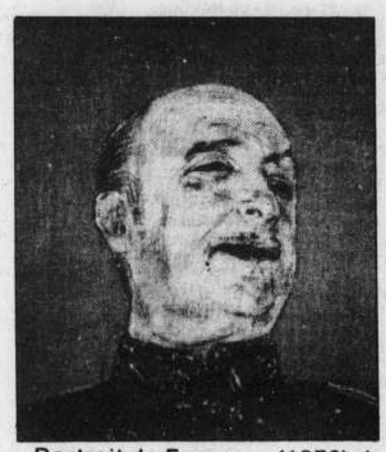

« Portrait de Franco » (1976) de Leon Golub, au Musée des beaux-arts.

COURRIER

Pas un bistro à touristes

Lettre adressée à Mme Josée Blanchette

VOTRE ARTICLE, « Un Witloof sans gratin », paru dans LE DEVOIR du samedi 2 mars, a été perçu par notre clientèle, certains restaurateurs de la rue Saint-Denis et mes collègues comme méchant et désagréable . . . très ambigu, frustrant et diffamatoire.

La différence entre ce que votre article laisse comme impression et la réaction de notre clientèle est bien grande et peu réaliste, et des doutes sont apparus à propos de votre personne et de votre compétence dans ce métier.

La direction est et était bien consciente de certaines lacunes, mais on ne crée pas un restaurant en un jour, encore moins une cave et une bonne carte des vins.

Votre article a au moins permis de remplacer les cornichons sucrés et de modifier la salade *maison*, dès le lundi suivant. Seul aspect vraiment constructif et professionnel de votre critique.

Mais, dans l'ensemble, votre texte, au style raffiné et littéraire, ne sert qu'à créer l'ambiguïté de vos remarques ou l'anéantissement de qui semblerait être des points positifs. Je vais citer :

« . . . rue Saint-Denis, là où ça se gâte . . . *même formule*, du zinc bon chic, au genre *épuisé* ! . . . Devanture polie en vitrine et cuivres *ternis* en cuisine . . . Garçons *étrillés* aux tabliers *sages* ! . . . Ces « pros » de la restauration qui savent attirer la *proie* de la restauration et travaillent plus souvent pour leur *poche* que pour le *tiroir-caisse* . . . Notre *maigre* dollar canadien n'en n'a pas pour ses 72 cents . . . Bistro à touristes . . . ».

Heureusement que le restaurant ne se fait connaître que par le « bouche-à-oreilles » et non par des « critiques » comme vous, qui profitez de votre situation pour vous amuser à écrire et, par manque de compétence, à nuire.

Car, en une seule visite, à deux mois de son ouverture, vous jugez bon de démolir avec délectation l'initiative d'un couple qui travaille jour et nuit, depuis plusieurs mois, prend des risques, crée des emplois, entreprend, et vous ne laissez aucune chance à de telles initiatives !

Alors que le *Witloof* offre déjà un beau cadre soigné, clair, harmonieux, une bonne table qui est appréciée, avec quelques spécialités belges, sans prétentions gastronomiques ; une ambiance où les clients sont à l'aise puisqu'ils y demeurent longtemps . . . et un service effectivement gentil et professionnel.

De plus, et c'est grave, vous affirmez des « choses » que vous ne connaissez pas (le *tartare* n'est jamais préparé à l'avance). Vous avez des préjugés sur la rue Saint-Denis. Vous interprétez mal les perceptions d'une cuisine (le fixatif ?).

De quel droit empêcher une clientèle « en mal de territoire » de venir se faire elle-même une idée ?

Pour conclure, je ne pense pas que « nuire et s'amuser sur le dos des autres » est le devoir d'un critique du DEVOIR, même avec une belle plume !

On vous donnera une autre chance !

— PATRICE HARY
serveur au Witloof.

Montréal, 1er avril.

■ *Nos lecteurs auront remarqué que Josée Blanchette ne signe plus la chronique des restaurants dans ces pages. Elle nous a quittés pour un stage d'étude à la maison Gault-Millau. Quant au Witloof, si tout son personnel met autant d'ardeur à soigner la clientèle que M. Hary à défendre l'établissement, nous sommes sûrs que les amateurs, anciens et nouveaux, auront constaté d'eux-mêmes que la critique était pour le moins trop . . . gratinée.*
la Rédaction

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"La revanche de Porky"** 2 h 50, 6 h 25, 10 h— **"Le palace en délire"** 1 h, 4 h 30, 8 h 05.
ASTRE II: — **"Night Patrol"** 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h.
ASTRE III: — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 1 h, 5 h 20, 9 h 30— **"Un fauteuil pour deux"** 3 h 10, 7 h 30.
ASTRE IV: — **"Angel"** 2 h 45, 6 h 10, 9 h 40, **"La poursuite"** 1 h, 4 h 25, 7 h 50.
BERRI I: (288-2115) — **"Rive droite, Rive gauche"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BERRI II: — **"Cotton club"** 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45
BERRI III: "César et Rosalie" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI IV: — **"Les Ripoux"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BERRI V: — **"Les saisons du coeur"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Desperately seeking Susan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — **"Night patrol"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD I: (465-5906) — **"Breakfast club"** 1 h, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD II: (465-5906) — **"Desperatly seeking Susan"** 3 h 30, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 40— **"Le bébé schtroumpf"** 12 h 15, 2 h.
BROSSARD III: "Amadeus" sam 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50 dim 1 h 30, 5 h, 8 h 30
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Je vous salue Marie"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05 sam. dern. spect. 11 h 10
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Amadeus"** 2 h 30, 8 h 30.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"La rivière"** 1 h 35, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 30
CHAMPLAIN II: — **"Dune"** 4 h 10, 7 h, 9 h 40— **"Le bébé schtroumpf"** 12 h 15, 2 h 05
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **sam "Raiders of the lost ark"** 7 h.— **"Casablanca"** 7 h 30— **"Yentl"** 9 h 30— **"The graduate"** 9 h 45— **"Café flesh"** 24h.—dim: **"Supergirl"** 1 h.— **"Raiders of the lost ark"** 1 h 15— **"Yentl"** 3 h 30— **"Raiders of the lost ark"** 3 h 45— **"Yentl"** 7 h.— **"The chosen"** 7 h 15— **"Gorky park"** 9 h 30— **"Hammett"** 9 h 45
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229)— "Panorama du cinéma international depuis 1960" projection continue du ven. à compter de 20 h. au dim. soir 22h.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — "The last dragon" 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15 **sam. der. spec. 11 h 15.**
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) **"Hot truckin"** 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— **sam "Adua et ses compagnes"** 18 h 35— **"L'aveu'** 20 h 35— dim: **"Dédée d'Anvers"** 15 h.— **"Rude journée pour la reine"** 18 h 35— **"La vie devant soi"** 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Alamo Bay" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX II: — **"The hit"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX III: — **"Places in the heart"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX IV: — **"Night patrol'** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h.— **"Places in the heart"** 9 h 15
CINÉPLEX V: — **"Breakfast club"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — **"Into the night"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX VII: — **"Desperatly seeking Susan"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX VIII: — **"Amadeus"** sam 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.dim 1 h 30, 5 h, 8 h 30
CINÉPLEX IX: — **"Bedroom eyes"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Angel"** 2 h 40, 6 h, 9 h 30— **"Attaque à mains nues"** 1 h, 4 h 20, 7 h 45
CINÉMA MONTRÉAL II: — "La revanche de Porky' 2 h 15, 6 h, 9 h 35 **"À la poursuite du diamant vert"** 12 h 15, 4 h 05, 7 h 45
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"On n'est pas sorti de l'auberge"** 12 h 05, 15 h 45, 19 h 25— **"Un homme à ma taille"** 14 h, 17 h 40, 21 h 20
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"La révolte des jeunes loups"** 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40— **"À 16 ans dans l'enfer d'Amsterdam"** 14 h 25, 18 h, 21 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Caméra indiscrète"** 12 h 05, 16 h 15, 20 h 25— **"Couple débutants cherche couple initiés"** 13 h 30, 17 h 40, 21 h 50— **"Rêves voluptueux"** 14 h 50, 19 h.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Mario"** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— **"The human condition part 11"** 19 h— **dim: "The garden of delights"** 17 h.— **"Noces de sang"** 19 h.— **"Lola Montes"** 21 h
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Carmen"** 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
DAUPHIN II: "Soldier's story" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DORVAL I: (631-8587) — **"Police academy II"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
DORVAL II: "Cat eyes" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
DORVAL III: "**Ladyhawk**" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Amadeus"** sam 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.dim 2 h, 5 h, 8 h.
DÉCARIE II: — **"Mask"** 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h, 9 h 15.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Le journal d'Édith"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
ÉLYSÉE II: — **"La déchirure"** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
ESPACE 9:(272-1080)— Salle 1: **"La flûte enchantée"** sam 7 h, dim. 2 h 30, 7 h..— **"Led Zeppelin"** 9 h 45— Salle 2: **"Gremlins"** 2 h 15, 7 h.— **"Académie de police"** 4 h 30, 9 h.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Beverley hills cop"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
FAIRVIEW II: — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
GREENFIELD 2: — **"Les spécialistes"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
GREENFIELD 3: — **"Police academy II"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Ladykawke"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"La déchirure"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
KENT I:(489-9707) — **"Lady hawke"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
KENT II:— "**Witness**" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"Cat eyes"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA DU PARC II:— "The care bears movie" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15 **"killing fields"** 9 h.
CINÉMA DU PARC III: — **"Witness"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Plume, Ô rage électrique!"** 7 h — **"Le pays où rêvent les fourmis vertes"** 7 h 15— **"De Mao à Mozart"** 9 h 15— **"Gueuse de vie"** 9 h 30 (19 au 25 avril).
LAVAL I:(688-7776) — **"Les spécialistes"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.sam. dern. spect. 11 h
LAVAL II:— "Police academy II" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 15
LAVAL III: — **"La revanche de Porky's"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h sam. dern. spect. 11 h.
LAVAL IV:— "2010" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 25.
LAVAL V:— "Le flic de Beverly Hills" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 30.
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—**"Breakfast club"** 1 h 30, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 15
LAVAL-ODÉON II:— "Dune" 4 h 25, 7 h, 9 h 30.—**"Le bébé schtroumpf"** 1 h, 2 h 30
LOEW'S I:(861-7437) — **"Police Academy II"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.sam. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S II:— "Witness" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 35
LOEW'S III:— "King David" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.sam. dern. spect. 11 h 20
LOEW'S IV:— "Baby secret of the lost legend" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h , 7 h 50, 9 h 40.sam. dern. spect. 11 h 35
LOEW'S V:— "Vision quest" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 35
MERCIER:(255-6224)— **"Angel"** 2 h 15, 5 h 45, **"Attaque à mains nues"** 12 h 30, 4 h, 7 h 30
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — **"Choose me"** 7 h 15, 9 h 30 —**"Moscou à New York"** 7 h, 9 h 15— **dim "L'homme qui en savait trop"** 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30— **"Le jumeau"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
OUTREMONT:(277-4145)— sam "Le magicien d'Oz" 2 h.— "L'aventure c'est l'aventure" 4 h.— **"Yentl"** 6 h 45.— **"Vive les femmes"** 9 h 30— Dim: **"Le magicien d'Oz"** 2 h.— **"Canne amère"** 4 h.— **"Yentl"** 6 h 45— **"Vive les femmes"** 9 h 30.
PALACE I:(866-6991) — "Cat's eyes" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 10
PALACE II:— "Beverly hills cop' 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30-.sam. dern. spect. 11 h 25
PALACE III:— "The killing **fields"** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h. sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE IV:— "Porky's revenge" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 15
PALACE V:— "Return of the Jedi " 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE VI:— "Friday 13th new beginning" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.sam. dern. spect. 11 h 30
PARADIS I:(866-6991) — **"Les Ripoux"** 2 h 35, 6 h 05, 9 h 35— **"Le soldat"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
PARADIS II:— "La revanche de Porky" 2 h 50, 6 h 20, 9 h 55— **"Palace en délire"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
PARADIS III:— "**Gremlins**" 2 h 15, 6 h, 9 h 45— **"Académie de police"** 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"C'est comme une peine d'amour"** 19 h 30— **"La présence réelle"** 21 h 30, précédé de **"Lettre à Freddy Buache"** (du 12 au 25 avril).
PARISIEN I:(866-3856) — **"Le flic de Beverly Hills'** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h 05, 8 h, 9 h 55.sam. dern. spect. 11 h 45
PARISIEN II:— "Les spécialistes" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 15
PARISIEN III:— "2010" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 20
PARISIEN IV:— "Les rois du gag" 12 h 15, 2 h 05, 4 h, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40.sam. dern. spect. 11 h 30
PARISIEN V:— "Le retour du Jedi" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 35
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Les saisons du coeur"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
PLACE LONGUEUIL II:— "Angel" 12 h 45, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 45, **"Attaque à mains nues"** 2 h 15, 5 h 15, 8 h 15.
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — **"Lost in America"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PLACE VILLE-MARIE II:— "**Paris Texas**" 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Mask"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45.
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"A passage to India"** 12 h 30, 3 h 45, 7 h, 9 h 55.
PLACE ALEXIS NIHON III:— "**Alamo Bay'** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Purple rose of Cairo"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Un homme à ma taille'** 14 h 15, 17 h 50, 21 h 25— **"Guerriers du Bronx 11"** 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40
SAINT-DENIS III:— "1984" 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
VERDUN:(768-2092)— **"Dune"** 1 h 30, 4 h 05, 7 h, 9 h 30
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
VERSAILLES II:— "Les spécialistes" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
VERSAILLES III:— "2010" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
VILLERAY:(388-5577) — **"Les saisons du coeur"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"The care bears movie"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, **"The killing fields"** 9 h.
YORK:(937-8978) — **"Fantasia"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

EXPOSITIONS

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC: 100 est rue Notre-Dame, Mtl— « Printemps canadien » exposition de photographies de 45 photographes québécois du 18 mars au 21 avril
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106, Mtl (842-9686)— Peintures de Janet Logan, du 3 au 20 avril— « Proteste—Affiches manifestes » exposition et concours d'affichesdu 24 avril au 12 mai, du mer. au dim. 12h. à 17h.
ATELIER GALERIE NOUVEL ÂGE: 350 est Sherbrooke (286-0331)— Peintures et dessins de Céline Elce Barrette et Edouard Lachapelle, du jeu. au dim.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Salle 1: « A better home and garden » exposition de Diane Gougeon— Salle 2: Oeuvres récentes de Célyne Fortin, Isabelle Lelarge et Paul-Emile Saulnier, du 17 avril au 5 mai, mer. au dim. 13h. à 18h.
AXE NEO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122)— Essai 14: Vikky Alexander, installation photographique du 8 au 25 avril
DANIEL BEAUCHESNE: Galerie art contemporain, 307 ouest Ste-Catherine ste 600 (843-7346)— Exposition des oeuvres de Marcelin Cardinal, du 3 au 28 avril
BIBLIOTHÈQUE MILE-END: 5253 ave du Parc, Mtl (872-2141)— Humanitas présente une exposition multi-médias du 17 avril au 10 mai, du mer. au sam.
CENTRE COPIE ART: 313 est Ontario (523-4230)— « Constructions légitimes » exposition à partir de média mixtes, de Claude Lacroix, du 24 avril au 12 mai, lun. au ven. 10h. à 18h., sam. dim. 13h. à 18h.
CENTRE CULTUREL MULTI-ETHNIQUE: 3553 St-Urbain, Mtl— L'Atelier de dessin modèle vivant présente une exposition jusqu'au 21 avril, de 13h. à 21h.
CENTRE CULTUREL VANIER: 15 Boul. Maple, Châteauguay (691-4680)— Peintures de Thessa Doyon, du 15 au 27 avril, du lun. au sam.
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 rue Ringuet, Drummondville (477-5416)— Exposition des oeuvres de Doris Belefeuille-Langevin et Wanda Sawicki-Kutac, du 17 mars au 28 avril— Sérigraphies de Jean Lauzon, jusqu'au 28 avril
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Vieux-Montréal (845-4236)— « Regards sur l'architecture commerciale de Montréal » en collaboration avec la Chambre de Commerce de Montréal, exposition de photographies, du 15 nov. au 15 mai 85, avec visites guidées se terminant à 15h.30
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN: 200 ouest rue Sherbrooke, Mtl— Exposition des finissants et finissantes en design de l'UQAM, du 25 au 28 avril, de 12h. à 18h.
CENTRE WHITESIDE TAYLOR: 20551 ch. Lakeshore, Baie d'Urfé— Exposition et vente de poterie pour le printemps les 20-21 avril de 12h. à 17h.
LE CERCLE D'ART: 2159 est Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Photographies de Michel Mateo Murphy, du 14 avril au 1 mai, tous les jours de 10h. à 21h.
LA CHAMBRE BLANCHE: 549 est Boul. Charest, Québec (418-529-2715)— « Entre l'installation et la ville » une installation de Sylvie Bouchard, jusqu'au 21 avril— Exposition des oeuvres de Michel Daigneault, du 28 mars au 21 avril
CHÂTEAU DUFRESNE: Angle Pie 1X et Sherbrooke (259-2575)— « Tissu-mode » tissus destinés à la création de vêtements jusqu'au 28 avril
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Belierive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
CONSEIL DES ARTISTES PEINTRES DU QUÉBEC: 4060 St-Laurent ste 307, Mtl (842-0243)— « Quoi de neuf » exposition collective de nouveaux membres du local CAPQ, jusqu'au 25 juin, mar. au jeu. de 13h. à 17h.
ESPACE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 (844-3250)— « Démasquer le réel » sculpture/installation de Pierre Fournier, du 16 au 27 avril, mar. au sam. 12h.30 à 18h.
ESPACE OVO: 307 ouest Ste-Catherine (849-6253)— Collages, montages et 3 dimensions photographiques, du 27 mars au 4 mai, du mer. au sam. 12h. à 18h.
FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— Exposition « Jacques Cartier, capitaine, pilote et maître » du 15 fév. au 5 mai— « Le Fort Chambly et le régime français », en permanence— du mar. au dim. 09h. à 17h.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke (844-2593)— Exposition des oeuvres de Benoit Simard, du 13 au 22 avril
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke, Mtl (284-3768)— « Translitérations » exposition de Bernard Rousseau, du 5 au 26 avril
GALERIE AMRAD AFRICAN ARTS: 1396 ouest Sherbrooke (843-8433)— Exposition « Couleurs dans l'art africain » du 21 mars au 30 avril
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART CAMPBELL: 4916 ouest Sherbrooke (481-1560)— « The life of the peregrine falcon in Montreal » exposition de Robert Galbraith, du 18 au 27 avril
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917)— Biennale de la faculté des Beaux-Arts, du 27 mars au 27 avril— François Houdé: études en verre, du 17 avril au 25 mai
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668)— Gérald Robitaille, peintures, lancement d'un livre de photographies de nus et lancement du livre de la connaissance, du 3 au 22 avril— « ...sur impulsion » Peintures et aquarelles de Jean-Pierre Lafrance, du 24 avril au 13 mai
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART ET STYLE: 4875A ouest Sherbrooke, Mtl (484-3184)— Oeuvres de Colette Boivin, Denis Bourgeois, Bruno Côté, F. Iacurto et Mario Mauro, du 23 mars au 29 avril
GALERIE D'ART VIEUX SAINT-JEAN: 92 rue St-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu (346-1293)— Oeuvres de Normand Boisvert, peintre de la Mauricie, du 21 avril au 5 mai, du mar. au dim.
GALERIE D'ART VINCENT: Château Laurier, Ottawa— Exposition des oeuvres de Paul Soulikias, du 21 avril au 4 mai, du lun. au ven. 10h. à 17h30, sam. 10h. à 17h.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9890) — Exposition des aquarelles d'Anatol Golot, et les artistes de la galerie
GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607)— Exposition des oeuvres de Iacurto, Perrigard, Tatossian, Noeh, DesClayes, Beament, Grandsow, Jori Smith, Dumouchel et Montpetit , du mar. au dim. du 6 au 31 avril
GALERIE RENÉ BERTRAND: 1191 rue Cartier, Québec (524-7843)— Oeuvres récentes de Pierre Blanchette, du mer. au sam. du 5 au 27 avril
GALERIE MAX BOUCHER: 20 sud St-Charles, Joliette (759-1661)— Tableaux de Luce Raymond, du 24 mars au 21 avril
GALERIE 101: 245½ rue Bank, Ottawa (230-2793)— Peintures et acryliques de John Abrams du 2 au 24 avril
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772)— « Vrai, balivernes, Klimbo: Kliment Dentchev » du 10 au 28 avril, du mar.au dim.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene, Mtl— « Petits trésors » petits objets de l'Afrique et de l'Asie, du 21 mars au 20 avril
GALERIE D'ART LES CLOSERIES: 7373 rue des Closeries, Anjou (351-2898)— Exposition des oeuvres de Réjean Gagné, du 17 au 30 avril, du jeu. au dim.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 rue Visitation, Mtl (524-4060)— Estampes 1980-1984, de Carlos Calado, du 17 avril au 11 mai, mer. au sam. 11h. à 18h.
GALERIE CULTART: 360 est rue Roy, Mtl (843-3596)— « Jeux d'imposture » exposition de Michel-Thomas Tremblay, du 10 avril au 5 mai du mer. au dim.
GALERIE DU CYGNE: 2050 rue Crescent, Mtl (843-4802)— Exposition de céramiques originales d'André Brasilier, ainsi que les lithographies et oeuvres récentes d'Arroyo et de Lilivandel
GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Boul. Marie-Victorin, Longueuil (875-5680)— Exposition d'Art Sacré de George Georgis, Julijan Kolesar, Ionela Manolesco et Irena Stawinski, du 31 mars au 30 avril
GALERIE DANIEL: 2159 rue Mackay (844-4434)— Peintures et sculptures des artistes de la galerie, du 10 avril au 8 mai
GALERIE DE BELLE-FEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE DE-LA-SALLE: 501 rue St-Patrick, Ottawa— Oeuvres de Claire Cloutier, du 15 au 26 avril
GALERIE BERNARD DESROCHES: 1444 ouest Sherbrooke (842-8648)— Peintres de la galerie jusqu'au 4 mai
GALERIE DUGUAY-MATHIEU: 4329 Christophe-Colomb (521-0600)— Oeuvres récentes de Mickie Hamilton
GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne (271-1783)— Art moderne et contemporain— Salles 1 et 2: Choix d'oeuvres 1978-1985, de Liliane Clément— Salle 3: dessins de Lysette Marion, du 10 au 28 avril, mer. au dim. 12h. à 18h.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest Sherbrooke (931-3646)— Oeuvres de Michael Steiner, sculptures sur bronze et travaux de papier à compter du 9 mars
GALERIE ÉMERGENCE: 1452 est Laurier (525-2264)— Peintures, dessins et sculptures de Manic Marcil et Edith Martin, du 10 au 20 avril— Acryliques et pastels de Ginette Brassard, du 24 avril au 5 mai
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455)— Sculpture, reliefs, pastels et dessins de George Segal, du 12 avril au 4 mai
GALERIE FUCITO: 5283 ave du Parc (279-1919)— « 50 oeuvres, 50 artistes » artistes canadiens et internationaux, tout avril, mer. au dim.
GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Droiet, Mtl (844-4569)— Structures sur papier, aquarelles, gravures de Andreas Senser, du 18 avril au 12 mai
GALERIE GRAFF: 963 est Rachel, Mtl (526-2616)— Dessins récents et tailles-douces de Robert Wolfe, du 21 mars au 23 avril, du mar. au sam.
GALERIE RENÉE HAMEL: 56A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)— Exposition des peintres et des sculpteurs de la galerie, mar. au sam. 12h. à 18h.
GALERIE HORACE: 906 ouest King, Sherbrooke— Salle 1: Exposition des toiles et dessins de Harlan Johnson— Salle 2: Gouaches récentes de Glauco Galeazzi, membre du RACE, du 4 au 28 avril
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE JOLLIET: 279 ouest Sherbrooke ste 211 (842-8883)— Oeuvres récentes de Michel Goulet, du 30 mars au 27 avril
GALERIE KASTEL: 1366 ave Greene (933-8735)— Oeuvres de Fritz Brandtner, du 15 au 27 avril
GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition des oeuvres récentes de Gilles Emmanuel Gingras, du 17 au 24 avril
GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455)— Artistes de la galerie, avec Bruce Dunnet et Guy Baily, mar. au sam. 10h. à 18h.
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585)— Oeuvres de Claude Blanchard, François Fouert, Edouard Lachapelle et Denis Tanguay, du 21 avril au 9 mai, mer. au dim
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Miniatures, figurines pré-Colombien, de Costa Rica Perou et Mexico— Petites figures d'ancêtres des peuples Yoruba, Lobi, Gouro et autres tribus, mar. au sam. 13h. à 17h.30
GALERIE LUDOVIC: 1390 ouest Sherbrooke ste 3 (844-9788)— Artistes présentement en galerie, M. Poissant, L. Chapdelaine, T.K. Thomas, A. Bertounesque, Aufer, M. Bellingo et M. Brazeau
GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal (282-2050)— Aquarelles de William Papier, du 2 au 29 avril
GALERIE J. YAHOUDA MEIR: 2160 rue de la Montagne, ste 705, Mtl (845-3974)— Salle 1 et 2: Marc Cramer, photographies et sculptures— Salle 3: Linda Covit, fragments, 10 au 27 avril
GALERIE MICHEL ANGE: 430 Bonsecours, Vieux Montréal (875-8281)— Tableaux de peintres québécois, Lapensée, Fecteau, Blier, Iacurto, du mar. au dim.
GALERIE MIHALIS: 1500 ouest Sherbrooke (932-4554)— Travaux récents de Michel Perrin, jusqu'au 4 mai
GALERIE MONTCALM: 25 Laurier, Hull (777-4342)— « Rituels et traces » exposition de la banque d'oeuvres d'art du Canada
GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555, (845-5555)— Salle 1: travaux récents de Gilles Morrissette, sculptures et céramiques de Dorothy Deschamps — Salle 2: Travaux récents de Paule Lamarche, du 30 mars au 28 avril
GALERIE OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574)— Dessins/installation de Peter Krausz, du 2 au 27 avril
GALERIE FREDERIC PALARDY: 1170 rue Victoria, St-Lambert (465-3337)— Oeuvres de Roland Giguère, du 21 avril au 5 mai
GALERIE PORT-MAURICE: 8420 Boul. Lacordaire, St-Léonard— Acrylique sur toile, oeuvres de Pauline Isabelle, du 1 au 21 avril— Claudette Hardy-Pilon, joaillerie, du 25 avril au 12 mai
GALERIE POWERHOUSE: 3738 St-Dominique ste 203 (844-3489)— Galeries 1 et 2: Nancy Spero, dessins et peintures, du 20 avril au 18 mai, du mar. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE-RESTAURANT BOUARI: 4210 St-Laurent, Mtl— Exposition des oeuvres de Belik, Besner, Derouin, Fournelle, Gnass, Huet, Luhovy, Merola, Rado, Tremblay, Trudeau et Vaillancourt, à compter du 17 avril
GALERIE JOHN A. SCHWEITZER: 42 ouest ave des Pins (289-9262)— Portraits 1982-1985, de Brian McNeal, du 16 avril au 4 mai, du jeu. au sam. 12h. à 18h.
GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent ste 810 (288-6636)— « De la gestion à la magie » peintures de Louise Mercure, du 16 au 27 avril, mar. au sam. 12h.30 à 18h.
GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00
GALERIE UQAM: 1400 Berri, Pavillon Judith Jasmin— Salle J-R120: Peintures récentes de Robert Wolfe, du 2 au 21 avril— Exposition des travaux d'étudiants, peintures, sculptures et gravures, du 17 au 28 avril— Foyers des salles Alfred Laliberté et Marie-Gérin Lajoie: exposition de sculptures sur pierre, élèves de Joan Esar, 16 au 23 avril du mer. au dim. 12h. à 18h.— Salle J.R-120: Le Gizmo Global, exposition d'art assisté par ordinateur, le 24 avril de 13h. à 22h.
GALERIE VERRE D'ART: 1518 ouest Sherbrooke, Mtl (932-3896)— « Aperçus éphémères » exposition de Susan Edgerley, du 16 avril au 7 mai
GALERIE YAJIMA: 307 ouest Ste-Catherine ste 515 (842-2676)— Exposition des photographies de George Legrady, du 23 mars au 20 avril, du mer. au sam.
GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART: 2025 rue Peel (849-6091)— Nouvelles acquisitions de la collection permanente, les estampes font partie d'une rétrospective d'oeuvres d'artistes de 8 communautés Inuit de 1962 à 1984 du 13 avril au 11 mai
LA GUILDE GRAPHIQUE: 9 ouest rue St-Paul, Mtl (844-3438)— Oeuvres de Richard Lacroix, Christiane Frenay et Pierre Lagacé, jusqu'à la fin d'avril
INTART: 3434 Côte des Neiges, Mtl (933-5681)— Art Contemporain: exposition des artistes permanents de la galerie: S. Abitbol, G. Bernier, M. Bertrand, D. Ilie, B. Neveu, A. Sandonato, V. Timotte, V. Velescou, D. Wolf et N. Wrangel, du mar. au sam. 11h.30 à 18h.
MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont— Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres
MAISON D'ART SAINT-LAURENT: 916 Boul. Décarie (744-6683)— Huiles récentes de Philippe Richard, dim. de 13h. à 17h.
MAISON CHEVALIER: 50 rue Marché-Champlain, Place Royale, Québec— « Le meuble et l'outil » exposition montrant les nombreuses étapes de la fabrication de pièces de notre mobilier traditionnel, Yves Prévost, artisan fera des démonstrations tous les dim. après-midi de 13h. à 16h. du 15 déc. au 29 avril 85
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 ch. Côte-des-Neiges (739-7195)— Recherches graphiques et ordinateur de Macot, du 11 avril au 5 mai
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213)— Exposition des photographies de Pierre Perreault, du 3 avril au 3 mai
MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044)— Exposition des oeuvres de Claudette Castonguay, du 9 avril au 5 mai
MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Mtl (489-0842)— Notre héritage allemand, tableaux des 18-19-20e siècles et sculptures, du 5 au 27 avril
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 ave Mont-Royal est (872-2266)— Exposition des sculptures de J. Jacques Besner, du 3 au 28 avril
MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314)— Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau
MICHEL TÉTRAULT ART CONTEMPORAIN: 4260 St-Denis,(843-5487)— Exposition des oeuvres de David Moore, du 10 avril au 5 mai
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878)— Les vingt ans du musée à travers sa collection, 150 oeuvres choisies du 27 janv. au 21 avril— Les vingt ans du musée d'art contemporain, oeuvres choisies, jusqu'au 26 mai

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal— L'Ensemble Libre Vermell, musique sacrée médiévale, le 21 avril à 20h.

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620)— « Prévert! action » montage dramatique de poèmes de Jacques Prévert, le 22 avril à 21h.— Tous les mardis soirs Flamenco avec Sonia Del Rio et son guitariste Antonio Rodriguez

CÉGEP EDOUARD-MONTPETIT: Longueuil— Le Théâtre Lyrique de Boucherville présente « La Tzigane » de Johann Strauss, les 20-21 avril à 20h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

ÉGLISE ST-ANDREW'S: angle Lansdowne et Boulevard, Westmount— Concert Choral du Printemps, le 21 avril, à 16h.

ÉGLISE SAINTE-ROSE: 219 Boul. Ste-Rose est, Laval— L'Orchestre des jeunes de Laval présente un concert le 20 avril à 20h.

JARDIN BOTANIQUE: 4101 est Sherbrooke— Récital de violon, classe de Sonia Jelinkova, 21 avril, 15h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude— le dim. 21 avril, la messe « O Passi Sparsio » de « De Lassus » et le motet « Exultate Justi » de « Viadana » — —À 15h.30, récital de l'organiste Raymond Daveluy

SALLE PAROISSIALE NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT-SACREMENT: 4450 St-Hubert, Mtl (486-5440)— Les musiciens amateurs du Canada invitent chanteurs et chanteuses, instrumentistes, à participer à la journée Cammac le dim. 21 avril

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Mtl— L'Atelier d'opéra de Montréal, dir. Edith Della Pergola, 21 avril, 20h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent D'Indy, Mtl— Salle B-421: Classe de piano de Liliane Chartier, 20-21 avril à 20h.— Salle B-484: Récital de violon baroque, Margaret Little et hautbois baroque, Eric Mercier, au clavecin, Robert Sigmund, 20 avril, 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Studio: Musique pour un dimanche après-midi, 21 avril, 15h.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Happy Hour 4 à 7 du mar. au ven.— Spectacles du soir à 21h.30— Trudy Silver Trio avec Bill Lowe et Thurman Barker, 20 avril— Louise Beauchesne au piano, les dim. soirs de 20h.30 à 00h.30— Don Elias Sextette, 23 au 27 avril

BAR LE BRUIT COURT: 4295 St-Denis (843-6392)— Straight Ahead, jazz, 20 avril, 22h.— Concert Lussier et Lepage, jazz, le 22 avril à 22h.

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Turquoise Jazz Quartet, 20 avril, 21h.30

LA CASA CUMBIA: 4177 St-Denis (844-4741)— « Bakano » en spectacle, musique latino-américain (salsa), du 29 mars au 28 avril, les ven. sam. dim. à 22h.

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Le Bateau Ivre: « Alain Caron Quartet » 20 avril, trois spectacles par soir à compter de 21h.30

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Carol Parisien mer. au sam. 21h. à 01h.— Chris Medina lun. au mer. 21h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 21h.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— dim. au ven. de 18h00 à 23h00, Marie-Andrée Ostiguy, pianiste

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au sam. Lise Lévesque, pianiste-animateur

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— « Still Life » new wave et pop, 20-21 avril— Blue Monday Jam Session, avec Blue Rocket Special, blues, 22 avril

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367)— « Dormir au chaud et en beauté » exposition de lits et de couvre-lits du 19e et du début du 20e siècle, du 21 janv. au 21 avril— Hologrammes de François Leduc et associés, du 21 avril au 16 juin— Une chaussure à son pied (1er volet) du 21 avril au 13 oct.— Une chaussure à son pied (2e volet), du 28 avril au 16 juin

MUSÉE DU BAS SAINT-LAURENT: 300 rue St-Pierre, Rivière-du-Loup (862-7547)— « Présent antérieur » exposition du Musée d'Art Contemporain, jusqu'au 21 avril— Dessins de Lucie Côté, 27 mars au 28 avril— Oeuvres récentes de Pierre Pelletier et de André Brassard, du 10 avril au 12 mai— Courtepointes traditionnelles, travaux de Johane Martel, 25 avril au 26 mai— Dentelle contemporaine, travaux de Marie-Andrée Brière, 25 avril au 26 mai

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA: angle Elgin et Slater, Ottawa— La caricature anglaise de 1620 à nos jours, jusqu'au 5 mai

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600)— « Léon Golub: oeuvres de 1947-1984 » du 5 avril au 26 mai

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 rue St-Pierre, Vieux-Montréal (845-6108)— Oeuvres inédites de M.A. Fortin— Rodolphe Duguay (1891-1973) peintre, graveur de Nicolet, de 11h. à 17h. mar. au dim.

MUSÉE DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE: Île Ste-Hélène (861-6701)— « Les découvertes françaises de l'Amérique » exposition des marines de l'artiste Peter E. Robinson, qui retrace l'histoire des grands explorateurs français du XV1e et XV11e siècles— La Collection Molson, sélection des plus belles armes dont certaines remontent au 16e siècle, tous les jours 10h. à 17h.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85— « 200 ans de villégiature dans Charlevoix » du 26 mars au 12 mai

MUSÉE MARCIL: 349 Riverside Drive, St-Lambert (671-3098)— Estampes d'artistes britaniques 1972-1977, jusqu'au 28 avril

MUSÉE DU QUÉBEC: 1 rue Wolfe, Québec— « L'art du Québec au XXe siècle » jusqu'au 28 avril— « Du fond du coeur » exposition organisée par le Musée national de l'homme à compter du 20 fév.— « Un château » installation vidéo de Francine Chaîné, du 7 mars au 21 avril

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

LA PETITE GALERIE: 1200 Shefford, Bromont (534-2256)— Oeuvres des artistes de la galerie, dont Pierre Tabouillet, Yves Bergeron, Raymond Dupuis et John Walsh, sam. et dim. 10h. à 18h.

SALLE RAYMOND-DAVID: 1400 est Boul. Dorchester (285-3605)— « Départ 85 », oeuvres de Peter Flinsch du 18 au 25 avril

LA TROISIÈME GALERIE: 225 Côte de la Montagne, Québec (694-9111)— Peintures de Monique Mongeau, jusqu'au 26 avril

VU CENTRE D'ANIMATION ET DE DIFFUSION DE LA PHOTOGRAPHIE: 44 Garneau local 202, Québec (692-1322)— « Sites/sights » exposition d'Alex Neumann, du 4 au 28 avril

WADDINGTON & GORCE INC: 1504 ouest Sherbrooke, Mtl (933-3653)— Exposition d'estampes, et sculptures esquimaudes, dont Pudlat, Jamassie et Kenojuak, mar. au sam.

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

LA BARRIQUE: 1345 est Fleury— Tous les sam. menus dansants, avec le Trio Daniel Loyer, à compter de 19h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boîte à Lily: Lise Dolbec, 21h.30— Philippe Noireaut, 23h.30, 20-21 avril— Tous les interprètes, auteurs, compositeurs et musiciens intéressés à participer au Festival des chansonniers du Québec, été 85, sont invités à passer une audition les mar. et mer. de 15h. à 17h., s.v.p. téléphoner au 842-2808, du mar. au ven. entre 18h. et 21h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Mtl (735-1259)— Performances Mode-Design, spectacle intitulé « L'Appârt-Rure » m. en s. Robert Kawabata, le dim. 21 avril à 21h.

CAFÉ LE FUNAMBULE: 3817 rue St-Denis, Mtl— Maxime présente un spectacle intitulé « Les irreverencieuses de Brassens » le 20 avril à 19h.30 et 22h.30

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc (272-1734)— Brunchs du dimanche avec Fabienne Major, dans des oeuvres de Bach, Beethoven, Chopin, 21 avril, à 14h.

LA CAVE À MOUSSE: 121 rue Duluth, Mtl (842-5524)— Sylvie Paquette en spectacle, le 20 avril, 20h.30

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Les lundis des Ha!Ha!, 22 avril, 21h.

COLLÈGE STANISLAS: 780 ave Dollard, Outremont (728-9620)— L'Ensemble folklorique Les Gens de Mon Pays présente son 11e festival de la St-Lazare, le 20 avril

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl— Cinéma du samedi: « The thing » 20 avril, 20h.— Peinture en direct 3X4, le 21 avril, 20h.30

HABITAT SAINT-CAMILLE: 11025 rue Alfred, Montréal-Nord (321-4579)— Céline Dion en spectacle le 20 avril, 20h.30

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges (739-7195)— Concours de musique du Québec, du 20 au 24 avril

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « Galilée, un pionnier » du 6 mars au 28 avril, spect. français: mar. au ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h15, 16h30, 20h.30, dim. 13h, 15h30, 16h30, 20h30

RESTAURANT LE COMMENSAL: 680 ouest Ste-Catherine (871-1480)— Concerts de luth et de guitare classique du jeu. au dim. de 18h.30 à 22h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— Jean Lapointe en spectacle les 20-21 avril, 20h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine (861-5851)— « Solide salade » de Michel Lemieux le 20 avril, 19h. et 22h.30

STUDIO THÉÂTRE ALFRED LALIBERTÉ: UQAM, 1455 St-Denis, Mtl (282-3456)— Ligue Nationale d'Improvisation, Belgique vs Canada (Rouge), 20 avril, 20h.30— France vs Canada, rencontre internationale, 21 avril, 19h.

TANGENTE: 3655 St-Laurent ste 303 (842-3532)— Tangente Danse Actuelle présente une soirée jumelée avec Isadora Guggenheim et Susan Matthews de New York et Dena Davida et Louise Parent de Montréal, 20-21 avril, 20h.30

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine (288-4391)— Les Grands Explorateurs présentent « Égypte, hommes et Dieux du Nil » du 15 au 25 avril, lun. au mer. 20h., jeu. au sam. 19h. et 21h.30, dim. 13h.30, 16h. et 20h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— Contemporary Dancers Canada en spectacle le 20 avril à 20h.30

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Ding et Dong en spectacle, 20 avril, 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: Les Sortilèges, en spectacle, le 20 avril, 20h.30

THÉÂTRE

ATELIER CONTINU: 1200 Laurier est, Mtl (270-1178)— « Paysage de corps » version de Landscape of the body de John Guare, du 12 au 27 avril, du mar. au sam. 20h.

AUDITORIUM HORIZON JEUNESSE: 155 est Boul. Ste-Rose, Laval (622-3535)— Le Théâtre du Bateleur présente « Le congrès des idiots » de Jean Comeau, les 20-27 avril, 4 et 11 mai, et le dim. 5 mai, à 20h.

BAIN LAVIOLETTE: 1570 rue De Lorimier, Mtl (682-1114)— Le Théâtre Acte 3 présente « Andromaque » de Jean Racine, concept et m. en s. Jean-Maurice Gélinas, du 25 avril au 27 mai, jeu. ven. sam. lun. 20h., dim. 15h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Je t'embrasse, Sylvia » retrace la vie de Sylvia Plath, m. en s. Michelle Rossignol, du 6 mars au 20 avril, lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE LE QUAI: 1925 rue Cadillac, Mtl (252-1829)— « Le grand bonheur » de Jacques Dufresne, les 20-21 avril, 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE DU QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384)— Le dim. 21 avril, théâtre pour enfants, « Les trois petits cochons » et « La fleur enchantée » de Joël, Myriam et Marie-Hélène Da Silva, à 14h.— Le Théâtre de l'Envol présente « Le sexe c'est pas toujours rose » du 17 avril au 5 mai, du mer. au dim. 20h.

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL: 100 est rue Notre-Dame, Mtl (873-4283)— Le Cadam présente « Le roi se meurt » de Ionesco, m. en s. Andrei Zaharia, le 20 avril à 20h.

ÉCOLE SAINT-MAXIME: 3680 Boul. Lévesque, Chomedey— Les comédiens et comédiennes de la troupe de théâtre PAR-C.A.L. du club des femmes d'aujourd'hui présentent « Les recettes de la page 37 » le 20 avril à 20h.

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Mtl— « L'Antimouche » de Albert G. Paquette, m. en s. Serge Le Maire, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Mtl (521-4191)— Carbone 14 présente « Marat-Sade » de Peter Weiss, m. en s. Lorne Brass, du 19 avril au 18 mai, lun. au ven. 21h., sam. 20h. et 23h.

LA GROSSE VALISE: 3981 St-Laurent, ste 800 (288-4700)— « La Moscheta » d'Angelo Biolco, m. en s. Carlo Boso, à compter du 18 avril

HÔTEL MÉRIDIEN: 4 Complexe Desjardins, Mtl (285-1968)— « Expo, eh? » avec les comédiens d'Acme Harpoon Co., mer. au ven. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Arthur, 900 ouest Dorchester (861-3511)— « La vie parisienne » de Jacques Offenbach, en prolongation jusqu'au 28 avril, du mer. au ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h.

MAISON THÉÂTRE: Salle Le Tritorium, 255 est Ontario (288-7211)— Le Théâtre Petit à Petit présente « Sortie de secours » du 5 au 21 avril, jeu. 14h., ven. sam. 20h., dim. 14h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent (843-4166)— « Raz de marée » comédie de Denis Bouchard et Rémy Girard, m. en s. Gilles Renaud, du 19 avril au 11 mai, du mar. au dim. 20h.30

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Night mother » de Marsha Norman, m. en s. Maurice Podbrey, du 11 avril au 26 mai, mar. au sam. 20h., dim. 19h. matinée sam. et dim. 14h.

THÉÂTRE CALIXA LAVALLÉE: 3819 Calixa Lavallée (872-3947)— « Pique-nique ta vie » comédie musicale pour enfants de Gabrielle Jean, musique Louise Binet, du 21 avril au 23 juin, tous les dim. à 13h. et 15h.

THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine (521-4650)— « Les plaisirs textuels de Dodo et Mimi » de Louise Matteau, du 2 au 20 avril

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « L'oiseau vert » de Benno Besson, du 28 mars au 18 mai

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « État civil: célibataire » de Wendy Wasserstein, m. en s. Monique Duceppe, le sam., 17h. et 21h., mar. au ven. 20h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Nature morte » documentaire d'Emily Mann, m. en s. Yves Desgagnés, du 26 mars au 28 avril, du mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793)— « L'éducation de Rita » de Willy Russel, adaptation René Dionne, m. en s. Yvette Brind'Amour, du 9 avril au 5 mai, mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Arlequin » de Carlo Goldoni, m. en s. Guillermo de Andréa, du 16 avril au 11 mai, du mar. au sam. 20h.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 D'hier à demain
14.00 Les schtroumpfs dans Johan et Pirlouit
14.30 Univers des sports
17.00 Raid le Cap— Terre de feu
18.00 Le Téléjournal
18.06 Impacts
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 Les grands films
« Merveilleuse Angélique » fr. avec Jean Rochefort, Michelle Mercier et Robert Hossein
22.00 Le Téléjournal
22.30 Les nouvelles du sport
22.45 La politique fédérale
23.05 Télé-sélection
« Cher détective » amér. 80 avec Brenda Vaccaro, Arlene Dean Snyder et Ron Silver

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
14.00 Finale de hockey midget 85
17.00 Les P'tits bonshommes
17.15 Madame et son fantôme
17.45 Le Dix vous informe
17.55 Lotto 6/49
18.00 Pop Express
19.00 Super Galaxie
20.00 Cinéma du samedi
« Tueurs de fille » amér. 69 avec Raquel Welch, Luke Askew, James Stacy
22.00 Ethnies
22.30 Sur la sellette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée
« Des amis comme les miens » amér. 71 avec Dyan Cannon, James Coco, Jennifer O'Neill et Laurence Luckinbill
01.30 Cinéma de fin de soirée
« Brigade anti-gangster » it. 79 avec Tomas Milian, Enzo Cannavale, Asha Puthli et Margherita Fumero

17 RADIO-QUÉBEC

18.00 Passe-Partout
18.30 La montagne de feu: Tom
19.00 Parler pour parler
19.58 Tirage de la Quotidienne
20.00 Variétés Michel Jasmin
21.30 Ciné-Répertoire
« Le fantôme de la liberté » fr.it. 74 avec Jean-Claude Brialy, Michel Lonsdale, François Maistre, Jean Rochefort, Claude Pieplu, Michel Piccoli et Pascale Audret

99 TVFQ (Câble)

13.30 Champs-Élysées: François Valery
15.20 Sept sur sept
16.30 Vitamine
17.30 Le Journal
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Thé dansant
19.30 L'Enjeu
21.00 Champs-Élysées: Special trompette et accordéon
22.45 Sept sur sept
23.35 Cocoricocoboy
23.55 Prélude à la nuit
00.15 Le Journal

6 CBMT

12.30 Mr. Microchip
12.58 Community notes
13.00 Steppin' Out
13.27 Community Events
13.30 Land and sea
14.00 If I only had wings
15.00 Sportsweekend
18.00 CBC News: saturday report
18.30 This week in parliament
19.00 Wayne & Shuster International
19.30 Front Page Challenge
20.00 King of friday night
21.30 Homage to Chagall: the colour of love
23.00 The National
23.15 Newswatch
23.35 Cine Six
« Leave' em laughing » avec Mickey Rooney, Anne Jackson, Allen Goorwitz, Elisha Cook et Red Buttons

12 CFCF

12.00 Saturday cinema
« Escape from Iran: the canadian caper » avec Gordon Pinsent, Chris Wiggins et Diana Barrington
14.00 CTV Sports Special
Air Canada cup hockey
17.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 Music Vision
19.00 Circus
19.30 Just kidding
20.00 CFCF Special Presentation
NHL Hockey
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Cinema 12
« A girl named Tamiko » 1963 avec Lawrence Harvey, France Nuyen et Martha Hyer
02.10 Second Feature
« Pursued » 1947 avec Robert Mitchum, Teresa Wright et Julie Anderson
04.10 Hart to Hart

DIMANCHE

2 CBFT

12.00 La semaine verte
13.00 Propos et confidences
13.30 Baseball des expos
—PLUIE—
13.30 Rencontre
14.00 Ciné-Soleil
« Julia » amér. 77 avec Jane Fonda, Vanessa Redgrave et Jason Robards
16.00 Par les chemins d'Ambroise
16.30 Entre les lignes
17.00 Second regard
18.00 Le Téléjournal
18.01 Science-Réalité
18.30 L'Australie au-delà des kangourous
19.00 Terre humaine
19.30 La soirée du hockey
Les Nordiques de Québec visitent le Canadien de Montréal
22.20 les nouvelles du sport
23.05 Présentation du ciné-club
23.10 Ciné-Club
« Lawrence d'Arabie » brit. 1962 avec Peter O'Toole, Alec Guiness et Anthony Quinn

10 CFTM

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné Week-End
« Les innocents aux mains sales » 1975 avec Romy Schneider, Rod Steiger, Paolo Giusti et Jean Rochefort
16.30 Sport Mag
17.30 Rue St-Jacques
18.00 Le Dix vous informe
18.05 Pour votre information
19.00 L'Île fantastique
20.00 Cinéma du dimanche
« Circulez y a rien à voir » fr. 82 avec Michel Blanc, Jane Birkin, Jacques Villeret, Michel Robbe, Luis Rego et Gaelle Legraud
22.00 Science et technologie
22.30 L'évenement
23.00 Les nouvelles TVA
23.15 Les sports et la couleur du temps
23.30 Cinéma de fin de soirée
« Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine » fr. 77 avec Michel Coluche, Gérard Lanvin, Anémone et Dominique Lavanant

17 RADIO-QUÉBEC

13.30 L'Enap présente
14.00 Le corps humain
15.00 L'évolution de l'homme
17.00 Portraits de chercheurs
17.30 Au fil de l'université Laval
18.00 Passe-Partout
18.30 Maya l'abeille
19.00 Nord-Sud
19.30 L'univers de... Margie Gillis
20.30 Plein son: Didier Lockwood et Christian Escoudé
21.30 Soirée à l'opéra
« Simon Boccanegra »

99 TVFQ (Câble)

12.30 La terre et le moulin
13.30 Images d'histoire: la collaboration
14.00 Apostrophes
15.15 Troisième rang de face
15.45 La télé des téléspectateurs
16.30 Gym Tonic
17.10 Humeur humour
17.20 Claudia Jeury raconte
17.30 Le Journal
18.00 L'école des fans
18.30 Autour de...
19.00 La belle vie
20.00 « L'Adelaide » avec Jean Franval et Sonia Vollereaux
21.00 Images d'histoire
21.30 Apostrophes
22.45 Troisième rang de face
23.15 La télé des téléspectateurs
23.30 Prélude à la nuit
23.45 Le Journal

6 CBMT

12.00 Sportsweekend
13.30 Expo's Baseball
16.00 Country Canada
16.30 Hymn sing
17.00 CBC News: sunday report
17.30 Lost kingdom
18.00 Walt Disney
19.00 Fraggle rock
19.30 Beachcombers
20.00 NHL National Playoffs
23.00 The national
23.15 Nation's business
23.21 Newswatch
23.41 Alfred Hitchcock hour

12 CFCF

13.00 Terry Winter show
13.30 Sunday Cinema
« Black beauty » avec Mark Lester Slezak et Peter Lee Lawrence
15.30 Profiles of nature
16.00 Travel 85
16.30 Question Period
17.00 Untamed world
17.30 Welcome to my world
18.00 Pulse
18.30 As it is
19.00 The Fall Guy
20.00 The knight rider
21.00 Scarecrow and Mrs. King
22.00 W5
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinéma Twelve
« Frankie and Johnny » 1966 avec Elvis Presley, Donna Douglas et Harry Morgan
01.45 The Prisoner
02.45 The Waltons
03.45 Special Squad

RADIO-MUSIQUE □ RADIO-CULTURE □ RADIO-CANADA

24 HEURES SUR 24 AU RÉSEAU FM STÉRÉO DE RADIO-CANADA

Dimanche 21 avril 1985

0h00 Musiques de nuit
La nuit des musiques de toutes les époques et de tous les pays vous accompagnent jusqu'à l'aube. Anim. Ginette Bellavance

5h55 Méditation
«Jésuites!» (Paul Féval)

6h00 Pour ceux qui aiment...
Trio pour piano, violon et violoncelle en la min. (Saint-Saëns); extr. Sonate pour violoncelle et piano, op. 69 (Beethoven); extr. Suite pour violoncelle seul, BWV 1009 (J.S. Bach); «Gnossienne» no 4 (Satie); «Pièces pittoresques» (Chabrier); «Jeux d'eau de la Villa d'Este» (Liszt); «Soeur Monique» (F. Couperin); «Suite dans le style ancien», «Symphonie sur un chant montagnard français» et «Istar» (d'Indy). Anim. Jean-Paul Nolet.

9h00 Musique sacrée
Propre de la Messe du deuxième dimanche après Pâques (chant grégorien): Moines de l'abbaye St-Pierre de Solesmes; Cantate, BWV 104 (J.S. Bach): Peter Schreier, t.; Dietrich Fischer-Dieskau, bar.; Choeur et Orch. Bach de Munich, dir. Richter; Messe, K. 427 (Mozart): Helen Donath, Heather Harper, sop.; Ryland Davies, t.; Stafford Dean, b.; Choeur et Orch. symph. de Londres, dir. Davis.

10h30 Récital
Martha Hagen, clv.: Partita, BWV 830 (J.S. Bach).

11h00 Orchestre de chambre de Québec
Dir. Lavigueur; Pierre Bournaki, vl.: Concerto no 4, K. 218 (Mozart).

11h30 Mélodies
Rosemarie Landry, sop.; Dalton Baldwin, p.: Trois Lieder (Schubert); Quatre Madrigaux (Rodrigo); «C'est moi» et «Un cri» (L. Beydts); «La Dernière Valse» (Hahn).

12h00 Pour le clavier
Le pianiste Solomon (3e de 9). Concerto no 3 (Beethoven): Orch. Philharmonia, dir. Menges; Intermezzo, op. 117, no 2 (Brahms), Ballade no 4 (Chopin). Anim. Jean Perreault.

13h00 Les Musiciens par eux-mêmes
Inv. Sylvano Bussotti, compositeur. Anim. Renée Larochelle.

14h30 Musique de Canadiens
Inv. Jacques Faubert, compositeur. «Mouvement symphonique II» (R. Matton); oeuvre de Raymond Daveluy. Anim. Janine Paquet.

15h30 À travers chants

16h00 Récital d'orgue
Intégrale de l'oeuvre pour orgue de J.S. Bach (20e de 38). Hélène Dugal, orgue Beckerath, église Immaculée-Conception, Montréal: Sonate en trio, BWV 529, Choral, BWV 727 et Prélude et fugue, BWV 543. Anim. Jean Perreault.

16h30 Les Grandes Religions
«Vers un nouvel âge» (24e de 39). «Dieu et le devin». Inv. Michèle Patry, Placide Gaboury, Mataji et Tom Reider. Rech. et int. Marie-Andrée Aird et Bernard Ouimet. Anim. Yvon Leblanc.

17h00 Alternances
«Au sujet de ces villes endormies» de Claude Beausoleil. Lect. Pascal Rollin. Oeuvres de John Oliver. «Métamorphoses»: Claude Schryer, clar.; Andrée Bédard, bas.; Marie-Lynn Ross, htb.; Bernard Savoie, sax.; Uriel Rosent, p.; dir. Oliver; «Augury Music»: Claude Schryer, clar.; Bernard Savoie, sax.; Mimi Rita Blais, p.; François Gauthier et Elliot Polsky, perc., dir. Oliver.

18h00 Les Goûts réunis
Sonate pour violon et continuo (Duval); Pièces de clavecin avec accompagnement de violon no 4 (Mondonville); «Fantaisie» et «Grand Ballet» (Marais): Trio Taskin. Sérénade (Biber): Kurt Moll, b.; Orch. de ch. de Munich, dir. Stadlmair; «Le Mariage paysan» (L. Mozart): Jan Engel, cornemuse; Max Engel, vièle à roue; Orch. de ch. de Munich, dir. Stadlmair. Anim. Jean Perreault.

19h00 Musique de notre siècle
Anim. Serge Garant.

20h00 Orchestres américains
Orch. philh. de New York, dir. Mehta; Daniel Barenboim, p.: Concertos nos 1 et 2 (Brahms). Anim. Henri Bergeron.

22h00 Jazz sur le vif
7e de 10 émissions enregistrées dans le cadre du 5e Festival international de jazz de Paris et du 5e Festival international de jazz de Montréal (1984).
D'Allemagne: Quintette de Pete King.
De Hollande: Jackensack
D'Espagne: Lucky Guri Quintette.
De Montréal: Vic Vogel Big Band avec Phil Woods et Zoot Sims (décédé le 23 mars dernier).

23h00 Musique de chambre
Quatuor en sol (Hartmann); Sonate pour flûte et piano, K. 12 (Mozart).

23h30 Le Voyage intérieur
La musique écoutée dans certaines conditions amène à une nouvelle dimension de la conscience de soi. «Desert Equations» (Richard Horowitz et Sussan Deihim). Anim. Normand Séguin.

Lundi 22 avril 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Ginette Bellavance.

5h55 Méditation
«Comme Zacharie, il entonna un cantique» (Paul Féval).

6h00 Les Notes inégales
Concerto pour flûte (Sammartini); Quintette (M. Haydn); Nocturne, op. 32 nos 1 et 2 (Chopin); «Il pomo d'oro» (Cesti); Concerto pour Clarinette, op. 1 no 1 (Crusell); Extr. «Les Goûts réunis»: Concert no 9 (Couperin); «Figlie guileilmin» (Cornazano); «Colinetto» (Da Pesaro); Sinfonia en si bém. (D. Scarlatti); «Scarlattiana» (Casella); «Inviolata genitrix» (Machaut); Symphonie, K. 74a (Mozart). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
«Les Voyages en Angleterre». Fantaisie pour piano (Mendelssohn); Symphonie no 102 (Haydn); Concerto pour orgue no 12 (Handel); Divertimento no 6 (Boncini); extr. «La Tempête» (Sibelius); Quatuor, op. 12 (Mendelssohn); Quintette, op. 11 no 6 (J.C. Bach); Symphonie no 2 (Vaughan-Williams). Anim. Renée Larochelle.

12h00 L'Art vocal
Célébration du 4e centenaire de naissance d'Heinrich Schütz (1585-1672). Un voyage européen: Kassel, Venise, Leipzig, Dresden, Copenhague, etc. Motets pour quatre, six et huit voix. Le répertoire du ténor suédois Jussi Bjoerling. Anim. André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
Le Paris de Chabrier. Extr. «L'Étoile», «Pièces pittoresques», «Espana», «Trois valses romantiques», «Les Deux Notaires» et «Naissance du chat noir». Extr. d'un concert enregistré au Théâtre musical de Paris dans le cadre du Festival de jazz de France 1983. «That Salvic Smile» (J. Lewis): Modern Jazz Quartette. Extr. «Suite lyrique» (C. Corea); «Knozz Moe King» (Marsalis): Quintette Marsalis. Concerto pour piano, K. 466 (Mozart). Anim. Gilles Dupuis.

16h00 L'Histoire du hockey sur glace au Canada ■
L'expansion de la LNH et la création de l'Association mondiale de hockey (AMH). L'explosion des salaires. Les trophées. La vie d'un joueur de hockey. Rech. et anim. Jacques Larue-Langlois.

16h30 Le Roman face à l'histoire ■
«Terra nostra» de Carlos Fuentes ou l'apologie de l'hérésie. Lect. Georges Carrère et Estelle Picard. Texte: Eva Legrand.

17h00 Bestiaire de l'été ■
«Le Cardinal». Rech., texte et anim. Pierre Morency.

17h30 Présent-musique
Magazine d'actualité musicale sous forme de reportages, de chroniques et d'entrevues en provenance du pays et des principales capitales de la musique. Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Présence haïtienne à Montréal» (1re de 5). Inv. Paul Dejean, directeur de la communauté chrétienne des Haïtiens; un groupe d'étudiants de l'Université du Québec à Montréal. Rech. Jean Jonassaint. Int. et anim. Nicole St-Martin-Dionne.

19h00 Comprendre son temps ■
L'enjeu littéraire du «Parti-Pris» par Max Ray.

20h00 Concerts européens
Festival de Vienne 1984. Orch. symph. de Vienne, dir. Bertini: «Petrouchka» (Stravinsky). Orch. symph. de la Radio de Berlin, dir. Gülke: Symphonie no 5 (Schubert). Festival de Montreux-Vevey, Orch. de chambre suisse, dir. Nunez; Maurice André, tp.: Concerto en ré (Tartini).

22h00 Jazz-soliloque
«To Django»: Wes Montgomery; «Windmill»: Don Sickler; «Falafel»: Art Blakey; «Blue Lou»: Coleman Hawkins; «The Chinook That Melted My Heart»: Shorty Rogers; «Under Redwoods»: Dave Holland; «Willow Weep for Me»: Joe Albany. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Trio pour violon, violoncelle et piano no 2 (Chostakovitch).

23h30 Le Voyage intérieur
«Suspended Thoughts» (Mike Christopher); «Hosianna Mantra» (Popol Vuh). Anim. Normand Séguin.

Mardi 23 avril 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«Heureux commencements» (Paul Féval).

6h00 Les Notes inégales
Extr. «Suite d'un goût étranger» (Marais); Sonate pour piano, op. 27 no 1 (Beethoven); Symphonie no 4 (Boyce); Divertimento, K. 136 (Mozart); «El tutu» (anon.); extr. «Rosamunde» (Schubert); Sonatine pour piano no 4 (Clementi); «Fugue en do (Boccherini); Ouverture à 4 (Telemann); «Promenade» pour piano (Gershwin); Quatuor, op. 48 (Krommer-Kramar); Sinfonia à 2 pour luth et guitare (Corbetta): «Andante amoroso», «Moto perpetuo» (Paganini). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
«William Shakespeare». Variations sur l'air «Walsingame» (Byrd); extr. «Le Songe d'une nuit d'été» (Mendelssohn); extr. «Roméo et Juliette» (Prokofiev); «Hamlet» (Tchaikovsky); extr. «Otello»: «Romance du saule» et «Ave Maria» (Verdi); extr. «The Tempest» (Purcell). Anim. Renée Larochelle.

12h00 L'Art vocal
Joseph Rouleau, basse, à l'opéra avec Joan Sutherland: extr.: «Semiramide» (Rossini). Reprise de l'émission Mélodies (voir dimanche, 11h30). Anim. André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
La Guerre en musique. «La Prise du Havre» (G. Casteley); «Battalia» (Biber); «La Bataille de Victoria» (Beethoven); 10e ordre: «La Triomphante» (Couperin); Sinfonia «La Bataille», op. 11 (Neubauer). Symphonie en do (Van Maldere); «Les Préludes» (Liszt); Romances et ballades op. 67 no 2; op. 75 no 2; op. 59 no 2 et op. 145 no 1 (Schumann). Anim. Gilles Dupuis.

16h00 Éloges ■
«L'Arbre» de Louise Maheux-Forcier. Lect. Françoise Faucher.

16h30 La Ronde des livres ■
Actualités littéraires. Anim. Wilfrid Lemoine.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Présence haïtienne à Montréal» (2e de 5). Inv. Eddy Toussaint, directeur de troupe de ballet; Roland Bastien, performer; Manno Charlemagne et Eric Faustin, chanteurs-compositeurs. Rech. Jean Jonassaint. Int. et anim. Nicole St-Martin-Dionne.

19h00 Connaissance d'aujourd'hui ■
«Science et société». «Science et culture» (1re de 2). Inv. le professeur Pierre Delattre, directeur du laboratoire de biologie théorique au Centre de recherche nucléaire de Saclay. Int. Janine Delaunay.

19h30 La Feuillaison ■
«Les Gitanes» de Denise Desautels. Distr. Madeleine Arsenault, France Labrie, Louise Laprade et Jean Marchand.

20h00 Concerts européens
Festival de Vienne 1984. Octuor de Vienne: Quintette, op. 34 (Weber); Octuor, D. 803 (Schubert). Orch. de la Suisse romande, dir. Jordan; Elisabeth Leonskaya, p.: Concerto, op. 20 (Scriabine).

22h00 Jazz-soliloque
«Cheek to Cheek»: Charlie Byrd; «Dr. Deep»: Pepper Adams; «Don't Blame Me»: «Eric Dolphy; «Strike Up the Band»: Sonny Criss; «Caravan»: Dizzy Gillespie «Them There Eyes», «Baby Get Lost»: Billie Holiday; «A Dandy Line»: Jack Montrose. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Quatuor pour basson, violon, alto et violoncelle, op. 73 no 1 (Devienne); Concerto pour orchestre à cordes et continuo (Albinoni).

23h30 Le Voyage intérieur
«Transformation» (New Age) et «Rebirth» (Ojas). Anim. Normand Séguin.

Mercredi 24 avril 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«Voltaire rend justice aux Jésuites» (Paul Féval).

6h00 Les Notes inégales
«Die Post», «Lob der Tränen», «Der Wanderer» (Schubert/Liszt); Concerto pour violoncelle (Tartini); Symphonie, Hob. I/15 (Haydn); pièces pour lyra-viole (Hume/Sumarte); Sonate pour flûte et clavecin, BWV 1030 (J.S. Bach); «Ballade» (Debussy); Sinfonia no 5 (Benda); Concerto grosso (Handel); Trio pour clarinette, violoncelle et piano, op. 11 (Beethoven; «The Soldier's Delight» (Byrd); «The Romance of The Rose» (Berkeley); Concerto pour violon, RV 547 (Vivaldi). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
«Padre Martini». Concerto pour flûte et orchestre à cordes (Martini); Six Motets (Mozart); Concerto pour clavecin (J.C. Bach); Sonate en trio (Sammartini); extr. «Pygmalion» (Rameau); Symphonie no 3 (Frédéric II); «Les dix commandements» (anon.); Toccata, Largo et Sonata al «Post-Communion» (Martini); «Don Juan» (Gluck). Anim. Renée Larochelle.

12h00 L'Art vocal
Bruno Laplante, baryton, en récital accompagné au piano: mélodies de Chabrier, de Gounod, etc., et au concert avec l'Orchestre de la Radio hollandaise, dir. Fournet: extr. «Faust et Hélène» (L. Boulanger), extr. «La Nuit de Walpurgis» (Mendelssohn). Interview de l'artiste par l'animateur, André Hébert.

13h00 Au gré de la fantaisie
Reprise de l'émission Récital d'orgue (voir dimanche, 16h00). Anim. Gilles Dupuis.

16h00 Débat ■
Des personnalités d'opinions divergentes discutent d'un sujet d'actualité culturelle. Anim. Jacques Folch-Ribas.

16h30 Documents ■
«Le Musée des Beaux-Arts de Montréal».

17h00 L'Énigme du féminin ■
«L'énigme de la femme dans les textes de Freud». Inv. Sarah Kofman, professeur à l'Université de Paris. Rech., texte et int. Claude Lévesque.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Présence haïtienne à Montréal» (3e de 5). Inv. Edgar Gousse, directeur des «Étincelles»; Réginald Delva, animateur à la radio; Adelyne Thevenin, peintre, Mères Wèche, directeur de la Galerie Diasporart. Rech. Jean Jonassaint. Int. et anim. Nicole St-Martin-Dionne.

19h00 Communauté des radios publiques de langue française ■
La Tribune de l'histoire: «Danton». Inv. André Castelot, Alain Decaux, Jean-François Chiappe et Frédéric Pluche. Prod. Radio France.

20h00 Concerts européens
Festival de Vienne 1984. Petits chanteurs de Vienne, Choeur Viennensis, membres de l'Orch. symph. de Vienne, dir. Harrer; Peter Schreier, t.: Gottfried Hornik, b.: Cantate, BWV 76 (J.S. Bach); Messe en fa min. (Bruckner). De la Radio SFB, Berlin. Choeur de chambre de Cologne, dir. Peter Neumann: Motet «Tu es Petrus» et extr. de la messe «Tu es Petrus» (Palestrina).

22h00 Jazz-soliloque
«Misty Thursday»: Duke Jordan; «It Couldn't Happen Without You»: Saheb Sardib; «Amanda»: Stephane Grappelli; «Roland's Theme»: Roland Kirk; «Oblivion»: Horace Parlan; «Are you Real»: Art Blakey; «She's Funny That Way»: Doc Cheatam; «Rip de Boom»: Yusef Lateef. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Quatuor no 38 (Haydn); Air varié pour petite flûte et accompagnement de piano (De Fontbonne).

23h30 Le Voyage intérieur
«World of Kitaro» (Kitaro); «Zodiac Suite» (Steven Halpern). Anim. Normand Séguin.

Jeudi 25 avril 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«Mme de Pompadour ne pardonna pas» (Paul Féval).

6h00 Les Notes inégales
Extr. «Le Cantique des cantiques» (Palestrina); Concerto à 7 pour deux flûtes, cordes et continuo (Festing); Symphonie no 4 (Van Maldere); Fantaisie pour violes no 13 (Purcell); Concerto pour piano no 2 (Rachmaninov); Fantaisie à trois voix, Prélude et «A Home Pype» (Holborne); Concertino pour cordes no 5 (Ricciotti); Courantes I et II à 2 (Salaverde); Symphonie en sol (Stamitz); «Les Sylvains de M. Couperin» (de Visée); Concerto pour violon, op. 3 no 1 (Locatelli); Ouverture no 1 (J.C. Bach). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
«Impressionnisme». «Les Naïades et le faune indiscret» (Séverac); «Le Printemps» (Debussy); «Nuages gris», «La Lugubre gondole» — version no 1 (Liszt); extr. «Siegfried» (Wagner); «Nuits dans les jardins d'Espagne» (de Falla); «L'Oiseau de feu» (Stravinsky); Deux Madrigaux à 5 voix (Gesualdo); «Rahamiwami» (J. Winiarz); Préludes pour piano du 2e Livre (Debussy). Anim. Renée Larochelle.

12h00 L'Art vocal
Anim. Jean Perreault.

13h00 Au gré de la fantaisie
Pour souligner l'Année internationale de la jeunesse, 8e d'une série de 15 émissions enregistrées dans les différentes facultés et conservatoires de musique. Aujourd'hui, Au gré de la fantaisie nous parvient du Conservatoire de Hull. Anim. Gilles Dupuis.

16h00 Civilisation des brasseries, des clubs et autres cafés littéraires ■
«Les brasseries de Munich». Lect. Yves Massicotte et Jean Davy. Texte: Pierre Villon.

16h30 Rencontres ■
Inv. le professeur Jean Bernard, hématologue. Inv. Michèle Cédric. Prod. Radiodiffusion-télévision belge francophone.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Présence haïtienne à Montréal» (4e de 5). Inv. Nadine Magloire, Émile Ollivier et Michel Adam, écrivains. Rech. Jean Jonassaint. Int. et anim. Nicole St-Martin-Dionne.

19h00 Suivez le castor ■
«Le Parc national Forillon». Rech., texte et anim. Guy Rochette.

19h30 La première personne ■
«Mourir, et après?» (Cayrol/Mock). Lect. Gérard Poirier. Texte et anim. Jacques Brault.

20h00 Orchestres canadiens
Orch. symph. de Montréal, dir. Mehta: Ouv. «Rienzi» (Wagner): «Symphonie de chambre» no 1 (Schoenberg); Symphonie no 6 «Pathétique» (Tchaikovsky). Anim. Jean-Paul Nolet.

22h00 Jazz-soliloque
«All The Things You Are»: Connie Crothers; «Skylark»: Bruce Forman; «Brussels in The Rain»: Paquito D'Rivera; «Duende»: Lee Konitz; «J.C. Blues»: J.C. Heard; «March of The Tadpoles»: Toshiko Akiyoshi et Lew Tabackin; «My Foolish Heart»: Ron McRoby; «I'm For It Too»: Lester Young. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Concerto grosso, op. 6 no 1 (Corelli); Trio pour deux violons et violoncelle no 3 (Boccherini).

23h30 Le Voyage intérieur
«Desert Dawn Song» (Dean Evenson). Anim. Normand Séguin.

Vendredi 26 avril 1985

0h00 Musiques de nuit
Ani. Pierre-Olivier Désilets.

5h55 Méditation
«Les étapes d'une conversion» (Paul Féval).

6h00 Les Notes inégales
Arioso «Dank sei dir, Herr» (Handel); Trio, op. 40 (Brahms); Concerto pour orgue no 4 (Arne); Prélude no 1 «Éventide» (Vaughan-Williams); Concerto pour clavecin (Galuppi); Quatuor en ré (Donizetti); Prélude et fugue, BWV 543 (Bach/Liszt); «Rainbow Ripples» (Green); Concerto pour trompette (Hummel); Sonate pour violon et violoncelle no 1 (Tartini); «Quelque merveilleuse chose» (Moulinie); «Lors que tes beaux yeux Mignonne» (Grand/Rue); «Danses espagnoles» (Granados); «Let It Be» (Lennon/McCartney). Anim. Francine Moreau.

9h00 Musique en fête
Anniversaire: Eugène Delacroix. Sonate pour piano, op. 4 (Chopin); Symphonie no 41 «Jupiter» (Mozart); extr. «Faust» (Gounod); «Lettura di Dante» (Vivier); extr. «The Fairy Queen» (Purcell); «Mazeppa» (Liszt); extr. «L'Enfance du Christ» (Berlioz). Anim. Renée Larochelle.

12h00 L'Art vocal
Anim. Jean Perreault.

13h00 Au gré de la fantaisie
Guy Provost, comédien, vient nous parler de la musique qu'il aime. Anim. Gilles Dupuis.

16h00 Conversations californiennes ■
Inv. Fritjof Capra, auteur de «Tao de la physique», de «Temps du changement» et de «La Politique verte».

16h30 L'Art aujourd'hui ■
Entrevues avec les peintres, danseurs, comédiens, cinéastes qui font l'événement. Chroniqueurs: Richard Gay, Michel Vais, Gilles Daigneault et Mathieu Albert. Anim. Christiane Charette.

17h30 Présent-musique
Anim. André Vigeant.

18h30 Actuelles ■
«Présence haïtienne à Montréal» (dern. de 5). Inv. Dr Claude Jean-François, chirurgien à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont; Max Dorsainville, professeur de littérature à l'Université McGill; Lily Tasso, journaliste. Rech. Jean Jonassaint. Int. et anim. Nicole St-Martin-Dionne.

19h00 Premières ■
«Soleil devant» d'Anne-Marie de Moret.

20h00 Les Grands Concerts
Vladimir Orloff, vc.; Michel Kozlovsky, p.

22h00 Jazz-soliloque
«Alone Together»: Sonny Rollins; «Green Street Scene»: René Thomas; «You Go To My Head»: Zoot Sims; «Come together»: Bobby Timmons; «Sophisticated Lady»: Walter Bishop; «Lonely Town»: Jaki Byard; «Don't Blame Me»: Julian Dash. Anim. Gilles Archambault.

23h00 Musique de chambre
Sonate pour violon et violoncelle (Ravel); Impromptu (C. Schumann).

23h30 Le Voyage intérieur
«Koan» (Stephan Micus). Anim. Normand Séguin.

Samedi 27 avril 1985

0h00 Musiques de nuit
Anim. Ginette Bellavance.

5h55 Méditation
«Dieu aux pieds du pauvre» (Paul Féval).

6h00 Pour ceux qui aiment...
«Monfarrine» et Sonate pour piano, op. 40 no 3 (Clementi); Concerto pour piano no 12, K. 414 (Mozart); Octuor, D. 803 et Notturno, D. 897 (Schubert); Extr. Suite pour violon seul, BWV 1002 (J.S. Bach); extr. concerto pour violon no 1 (Bruch); extr. Concerto pour violoncelle no 1 (Kabalevsky); «Pavane pour une infante défunte» (Ravel); extr. Sonate pour violon et piano (Franck); «Havanaise» (Saint-Saëns). Anim. Jean-Paul Nolet.

9h00 Banc d'essai
Nhat Viet Phi, p.: Prélude choral «Jesus Christus, gottes sohn» (J.S. Bach); Sonate no 2 (Hindemith); Sonate, op. 2 no 3 (Beethoven); Trois préludes (Debussy); «Jeux d'eau» (Ravel); Étude, op. 10 no 8, Nocturne, op. 27 no 2 et Ballade, op. 48 (Chopin).

9h30 Les Jeunes Artistes
Marie-Josée Ritchot, vl.; Lorraine Prieur, p.: Mélodies, op. 42 (Tchaikovsky); Sonate, op. 94 (Prokofiev).

10h00 Chronique du disque
Inv. Jacques Beaudry, chef d'orchestre. Anim. Jean Deschamps.

12h00 Folklore
«La chanson folklorique vue par les écrivains» (5e de 13). Anim. Conrad Laforte et Richard Joubert.

13h00 Musique des nations
«L'Âge d'or des instruments mécaniques». Inv. Daniel Thonon. Anim. Alain Stanké.

14h00 L'Opéra du samedi
«La Finta Giardiniera» (Mozart): Roberta Alexander, Christine Weidinger, Joan Rodgers, Anne-Sofie Van Otter, John Aler, Antony Rolfe Johnson, Gilles Cachemaille, Nouvel Orch. philh. de Radio France, dir. Bychkov. Anim. Jean Deschamps.

18h00 Figures de danse
Extr. «Cendrillon» (Prokofiev): Orch. symph. de Londres, dir. André Previn.

19h00 Concert intime
Quatuor Morency: Denise Lupien et Ann Robert, vls; Francine Lupien-Bang, alto; Thérèse Motard, vc.; Quatuor no 8 (Chostakovitch); «Quartettsatz» (Schubert).

19h30 Miniatures
Mazurkas (Chopin): Arturo Michelangeli, p.

20h00 Orchestres américains
Orch. symph. de Chicago, dir. Masur; Annerose Schmidt, p.; Concerto op. 10 (Prokofiev); Concerto (Matthus); Symphonie no 8 (Dvorak). Anim. Henri Bergeron.

22h00 Jazz sur le vif
8e de 10 émissions enregistrées dans le cadre du 5e Festival international de jazz de Paris et du 5e Festival international de jazz de Montréal (1984). De Paris: à déterminer. De Montréal: Heath Brothers.

23h00 Musique de chambre
Quatuor no 2, op. 92 (Prokofiev).

23h30 Le Voyage intérieur
«Apollo» (Brian Eno). Anim. Normand Séguin.

Radiojournaux

Le samedi et le dimanche
6h00, 7h00, 8h00, 12h00, 20h00 et 23h00
Du lundi au vendredi
6h00, 7h00, 8h00, 9h00, 12h00, 20h00, et 23h00

■ Émission culturelle

CBJ-FM 100,9 Chicoutimi — CBF-FM 104,3 Drummondville — CBAF-FM 98,3 Moncton — CBF-FM 100,7 Montréal — CBOF-FM 102,5 Ottawa-Hull — CBV-FM 95,3 Québec — CJBR-FM 101,5 Rimouski

AVIS PUBLICS

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 132237276. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SCARCELLA ANTONIO. Le 02-05-85 à 16:30 heures au 9094 Des Cartes, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SCARCELLA ANTONIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford Pick Up noir 1985 imma: 746M823 série: 2FTCF15Y0FCA15471 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 100949225. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VERTZAGIAS GEORGE. Le 01-05-85 à 12:30 heures au 8615 Outremont, #4, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VERTZAGIAS GEORGE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 102473195. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VERTZAGIAS GEORGE. Le 01-05-85 à 12:30 heures au 8615 Outremont, #4, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VERTZAGIAS GEORGE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 433280783. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PREVAL MARTHE FRANÇOISE QUE. Le 03-05-85 à 10:00 heures au 8183A Blois, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PREVAL MARTHE FRANÇOISE QUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Zenith, 1 tv Quasar, 1 système de son et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-032942-844. AMEUBLEMENT PROULX INC. -vs- CENDEV CO. LTD. Le 06-05-85 à 10:00 heures au 5465 Queen Mary Road, suite 520, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de CENDEV CO. LTD, savoir: bureau, filière, table de travail, fichier, meubles et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-32-465183-004. RICHARD DAVID -vs- RAMBIR DHANJAL. Le 02-05-85 à 10:00 heures au 38 Place Fabre, à Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de RAMBIR DHANJAL, savoir: 1 Firenza, série 1G3AC69G8CK314227. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-32-006291-845. ANTOINE HENRI VOLGO -vs- GOERGE SUROVICH. Le 03-05-85 à 10:00 heures au 171 Meunier, à Laval (Pont-Viau), district de Montréal, seront vendus les biens et effets de GEORGE SUROVICH, savoir: 1 automobile Chevrolet Nova 1977, série 1X69V7W162941, 1 tv couleur Granada 20", et autres acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-024086-840. DENISE SIMARD -vs- MICHEL AUGER. Le 06-05-85 à 10:00 heures au 1235 A, rue Fletcher, À Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MICHEL AUGER, savoir: une camionnette de marque Ford Econoline 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-045576-845. G.U.S. CANADA INC./DIV. LÉGARÉ -vs- MANON VIGEANT. Le 30-04-85 à 10:00 heures au 1453 rue St-Timothée, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de MANON VIGEANT, savoir: une mini laveuse de marque Hitachi, un système de son Citizen et 2 haut-parleurs. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-034699-848. CLAUDE LACHAPELLE ET AL -vs- RESTAURANT DON PASQUALE INC.. Le 30-04-85 à 15:00 heures au 226 boul. Labelle, à Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de RESTAURANT DON PASQUALE INC., savoir: tables, chaises, congélateurs, meubles et équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Beauharnois. No: 760-02-001016-844. B.C.I.C. -vs- CARON MASSEL ET ALLAN MASSEL. Le 01-05-85 à 10:00 heures au 72, De Bruxelles, à Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus les biens et effets de CARON ET ALLAN MASSEL, savoir: un véhicule automobile de marque Chevette 1983, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GUY BERNIER, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-045681-843. B.C.I.C. -vs- ALBERT GABAY. Le 06-05-85 à 12:30 heures au 5755, Sir Walter Scott (sous-sol), Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de ALBERT GABAY, savoir: un véhicule automobile de marque Honda Accord 1984. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-034656-848. B.C.I.C. -vs- YVES EDOUARD GOUTIER ET AL. Le 03-05-85 à 10:15 heures au 3173, rue Berthiaume, à Vimont, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MARISE PICAULT, savoir: un véhicule automobile de marque B.M.W. 1977. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-32-186985-000. RICHARD & DOMINIQUE LABONVILLE -vs- ROBERT CANTIN. Le 02-05-85 à 14:30 heures au 6350 Chatelain, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de ROBERT CANTIN, savoir: 1 auto de marque Dodge et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-32-002461-845. LUCIEN CARRIER -vs- MICHEL HÊTU. Le 01-05-85 à 14:30 heures au 925 rue Gohier, à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MICHEL HÊTU, savoir: un vidéo cassette Hitachi VHS et acc., une t.v. Monitor Hitachi 26" couleur, un sofa, un fauteuil. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

RECTIFICATIF

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 836806935 — Dossier 024636. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- NICOLINO CLEMENTE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 30 avril 1985 à 10:00 heures au 190, Dante, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICOLINO CLEMENTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" couleur meuble Zénith, 1 fauteuil 3 places velour rouge, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 15 avril 1985.

RECTIFICATIF

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 437043014 — Dossier 017667. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- NICOLINO CLEMENTE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 30 avril 1985 à 10:00 heures au 190, Dante, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICOLINO CLEMENTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" couleur meuble Zénith, 1 fauteuil de salon 3 places velour rouge, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 15 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 818513920. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LALONDE NORMAND. Le 03-05-85 à 12:00 heures au 6372 Villeneuve, #5, Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LALONDE NORMAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 tv RCA, 1 système de son, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 116069446. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ZAHIR ELSAMAD. Le 03-05-85 à 11:30 heures au 5840 Prebois, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ZAHIR ELSAMAD, saisis en cette cause, consistant en: 1 Camaro 1980 imma: 823M104 bleu, et autres articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-037290-843. RONA LEE MENDELSON, demanderesse -vs- SIDNEY KINGSTONE, défenderesse. Le 2 mai 1985 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 76 rue Lucerne en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule moteur Dodge Tradesman 100 usagé. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 20 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-042913-843. SERVICES D'ASSURANCES WYNDHAM NORIN WEISER INC., demanderesse -vs- DEBBIE TABB, défenderesse. Le 2 mai 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 36 rue de Gaspésie en la cité de Candiac, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux brun, chaises, table, laveuse, sécheuse, tondeuse à gaz etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 20 avril 1985.

LONGUEUIL

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné que le Conseil municipal tiendra une assemblée de consultation publique quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement suivant:

RÈGLEMENT NUMÉRO 85-2413 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-1000 CONCERNANT LE ZONAGE, AFIN DE PERMETTRE L'INSTALLATION EXTÉRIEURE DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL OU PROPANE SELON CERTAINES NORMES SPÉCIFIQUES, SAUF DANS LE SECTEUR HISTORIQUE

"Le secteur historique est situé approximativement entre les rues St-Charles et Joliette, la voie ferrée du CN et les rues de Normandie et Bord-de-l'Eau".

L'assemblée de consultation publique sera présidée par le maire qui expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer, le lundi 6 mai 1985 à 19 h, en la salle du Conseil, à l'hôtel de ville sis au 300, rue St-Charles ouest.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné.

Donné à Longueuil, ce 20 avril 1985.

Raynald Poirier, o.m.a.,
assistant-greffier

VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

COUR MUNICIPALE

Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

-c.-

ARSENAULT, Armand	21 06 56	GRATTON, Jean-Claude	04 06 34
BERGERON, Jean	06 03 54	GREGOIRE, Ewing	06 09 48
BIGRAS, Gérard	24 11 51	HARRIS, Reed Stanly	18 01 59
BLANCHET, André	29 10 61	HOLMES, Donald	16 08 50
BLANQUIER, Marie-Noelle	25 12 50	KARTE, Albert	22 01 44
BOUCHARD, Yvon	17 01 50	LABELLE, Marc	30 11 56
BOUCHER, Robert	03 02 54	LABONTÉ, Elie	26 05 48
BOZIN, Michel	16 06 30	LANGLOIS, Patrice	19 05 60
CAMPEAU, Diane	23 12 48	LAHAIE, Thérèse	01 11 36
CARON, Charles	19 12 42	LAPOINTE, Louise	29 11 48
CARON, Denis	22 01 61	LAROCHE, Michel	02 02 62
CERVANTES, Vincente	28 12 49	LEMMO, Joseph	02 10 40
CHARPENTIER, Jean	20 10 40	LEPAGE, Jean-Jacques	17 03 48
CHARPENTIER, Michel	03 09 52	LUSSIER, Diane	09 09 60
CIBOULET, Patrick	08-03 60	MAHEUX, Philip	06-01 64
COLES, Richard	12 03 58	MARIER, Lucien	25 12 35
CÔTÉ, André	15 06 58	MICHAUD, Yves	30 03 52
COURTEMANCHE, Daniel	24 05 57	PAPINEAU, Michel	31 04 62
CROSBIE, Peter Marris	18 07 39	PAQUET, Robert	27 02 41
DABLE, Mark	29 09 62	POTVIN, Michel	30 05 61
DE CARUFEL, Montcalm	08 01 41	RAYMOND, Denis	19 08 65
DESCHATELETS, René	06 09 63	ROUSSELLE, Claude	19 03 49
DOUVILLE, Ginette	23 03 43	ROY, Roger	19 05 54
DUMONT, Gilles	07 05 54	SADEK, Hedi	07 07 61
DUPUIS, Jacques	13 03 43	SAMSON, Richard	31 10 62
FORTIN, Yves	12 02 34	SARFATI, Gérald	08 10 61
GAGNON, Georges	12 01 39	SAVARD, Yvon	03 07 47
GALARNEAU, Roger	08 05 25	SÉGUIN, Patrick	17 03 62
GARCEAU, Jean-Marc	01 10 60	ST-PIERRE, Noël	24 12 48
GILBERT, Jacques	03 03 55	WILSON, Sidney	18 03 20

PAR ORDRE DE LA COUR

Vous êtes par les présentes, requis de comparaître lundi, le 13ème jour de mai 1985, à 19 h 00, à la Cour municipale de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville ("La Cour"), située au 1585, rue Montvarville, ville de Saint-Bruno-de-Montarville, pour répondre à une sommation du Tribunal.

Une copie de votre sommation est déposée au greffe de la Cour à votre intention.

De plus, PRENEZ AVIS, qu'à défaut de comparaître devant la Cour, aux lieux et dates précités, jugement sera prononcé contre vous, l'avis de jugement sera déposé au greffe de la Cour et à défaut de paiement de l'amende et des frais dans les délais impartis, il sera procédé contre vous selon la Loi.

Saint-Bruno-de-Montarville
le 12 avril 1985

Hélène DRAPEAU
Greffier

QC, District de Montréal. No: 500-32-165785-009. RICHARD CORNELL -vs- MAHOMED MOUSSALI. Le 02-05-85 à 10:30 heures au 4605 Plamondon, app. 3, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de MAHOMED MOUSSALI, savoir: 1 vidéo-cassette RCA VHS et acc., 1 tv couleur Philco, et autres acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-019002-844. LES IMPORTATIONS ALSACO -vs- LA MAISON DES PATES. Le 30-04-85 à 13:00 heures au 8523 St-Laurent, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de LA MAISON DES PATES, savoir: 11 tables carrées, 25 chaises de bois, 1 caisse enregistreuse, 1 four pizza et autres acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-030775-840. SIMPSONS LTD -vs- JEAN-LOUIS GAUTHIER. Le 03-05-85 à 11:00 heures au 944 De La Seine, à Boucherville, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JEAN-LOUIS GAUTHIER, savoir: un système de son, une t.v. noir et blanc Viking 12", une laveuse et sécheuse G.E., meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-034861-844. BUFFET SAUVÉ INC. -vs- DIANE LAURIN-BRETON ET RICHARD BRETON. Le 06-05-85 à 11:00 heures au 2760 rue Clermont, à Mascouche, district de Joliette, seront vendus les biens et effets de DIANE LAURIN-BRETON ET RICHARD BRETON, savoir: 1 set de salle à dîner colonial, 1 set de salon 3 morceaux, et autres acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RICHARD PARÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-003795-858. CLAUDE BEAUPRÉ -vs- CLAUDE DESROCHERS. Le 06-05-85 à 11:30 heures au 2265 Industriel, à Laval (Chomedey), district de Montréal, seront vendus les biens et effets de CLAUDE DESROCHERS, savoir: 1 automobile Escort 1983, série 2FABP0422DX144453. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-002765-852. VITRERIE VITROBEC INC. -vs- CAFÉ THÉO'S LAVAL INC.. Le 02-05-85 à 13:00 heures au 7777 Newman, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de CAFÉ THÉO'S LAVAL INC., savoir: 1 lave vaisselle Hobart, 1 plaque chauffante Gorland, 63 chaises de table, et autres acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-32-786984-007. JOHN STERNTHAL -vs- RUTH OVERBACK COHEN. Le 01-05-85 à 14:15 heures au 2340 Gold, app. 301, à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de RUTH OVERBACK COHEN, savoir: 1 tv portatif couleur Panasonic 20", 1 bibliothèque murale 3 sections avec porte et miroir, 1 ensemble de salon et autres acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-32-000197-840. DM-1 ANTONIO G SALUNE -vs- DF-1 CADET REFRIGÉRATION INC.. Le 02-05-85 à 11:00 heures au 4350 Papineau, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de CADET REFRIGÉRATION INC., savoir: 1 laveuse blanche Admiral, 1 réfrigérateur General Electric, 1 réfrigérateur Roy, et autres acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-32-001477-837. DM-1 JEAN-YVES GAGNÉ -vs- DF-1 MEDERIC GRENIER ET AL. Le 02-05-85 à 11:00 heures au 8801, 13ième avenue, app. 4, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de MEDERIC GRENIER ET GINETTE GRENIER, savoir: 1 tv 26" Panasonic, 1 lecteur-cassette Lloyd's, 1 étagère et autres acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-32-007695-846. SANDRA MORENCY -vs- SALVATOR BORELLI. Le 30-04-85 à 14:00 heures au 9153 St-Michel, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de SALVATOR BORELLI, savoir: 1 auto de marque Subaru 1978, 1 tv couleur 26" Hitachi, 1 laveuse Admiral, et autres acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 433412770. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PREVAL MARTHE FRANÇOISE QUE. Le 03-05-85 à 10:00 heures au 8183A Blois, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PREVAL MARTHE FRANÇOISE QUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Zenith, 1 tv Quasar, 1 système de son, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 434151572. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PREVAL MARTHE FRANÇOISE QUE. Le 03-05-85 à 10:00 heures au 8183A Blois, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PREVAL MARTHE FRANÇOISE QUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Zenith, 1 tv Quasar, 1 système de son, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 135976606. VILLE MONTRÉAL -vs- KARAMITSOS PANAGIOTIS. Le 01-05-85 à 13:00 heures au 8127 Birnam, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KARAMITSOS PANAGIOTIS, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 832008693. VILLE DE MONTRÉAL -vs- KRIPOTOS ZAHARIAS. Le 01-05-85 à 12:00 heures au 7940 Bloomfield, #4, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KRIPOTOS ZAHARIAS, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-043454-847. JACQUES KIEFFER -vs- RAOUL BLANCHETTE. Le 30-04-85 à 12:00 heures au 2525, B, Havre des Îles, app. 505, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de RAOUL BLANCHETTE, savoir: un véhicule automobile de marque Pontiac Grand Prix, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-009036-840. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- RENA CASABON, défenderesse. Le 1er mai 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2129 rue Rosemont en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 ens. de salon modulaire en cuir blanc, 1 téléviseur couleur 14" Electrohome et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DUROCHER, huissier 288-6263. Montréal, ce 17 avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-034458-849. B.C.I.C. -vs- GILLES GAGNÉ ET HUGUETTE GAGNÉ. Le 02-05-85 à 10:00 heures au 9630, boul. St-Michel, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de GILLES ET HUGUETTE GAGNÉ, savoir: une sécheuse Kenmore, une laveuse HotPoint, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de St-François. No: 450-32-001546-837. JEAN-MARC MOREAU -vs- RÉJEANNE LACHANCE. Le 02-05-85 à 10:00 heures au 6292 Jean-Talon #301, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de RÉJEANNE LACHANCE, consistant en: 1 t.v. couleur Zénith & acc., 1 moulin à coudre portatif Singer, 1 table tournante Tharens TD 115. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 16ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-042088-844. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC -vs- SERGE BEAULNE DÉCOR INC.. Le 02-05-85 à 15:00 heures au 3451 rue Adam, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de SERGE BEAULNE DÉCOR INC., savoir: bureaux, classeurs, chaises, filières, meubles et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-034259-841. DUMOULIN LOUAGE D'AUTO LTÉE -vs- RAYMOND ROY. Le 30-04-85 à 14:00 heures au 405, Chemin Chambly, app. 103, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de RAYMOND ROY, savoir: un piano Yamaha, une t.v. couleur Zénith, un vaissellier en bois (buffet) meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 136792740. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LACHAPELLE DENIS. Le 03-05-85 à 12:30 heures au 12370 Place St-Jacques, Montréal-Nord, #355, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LACHAPELLE DENIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 système de son, 1 tv, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL FLEURANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'avril 1985.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 mars 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à COUPAGE T.B. INC./T.B. CUTTING INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 9ième jour d'avril 1985, sous le numéro 3573965.
Ce 15ième jour d'avril 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 mars 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Creation Battista Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 9ième jour d'avril 1985, sous le numéro 3573966.
Ce 15ième jour d'avril 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er avril 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DISTRIBUTION FUSION III INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 12ième jour d'avril 1985, sous le numéro 3575442.
Ce 16ième jour d'avril 1985
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COUR PROVINCIALE

NO: 200-02-002278-853
CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAINT DUNSTAN DU LAC BEAUPORT

-vs-

113527 CANADA INC.,

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, 113527 Canada Inc., d'adresse inconnue est par les présentes requise de comparaître dans un délais de trente (30) jours à compter de la publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour, Palais de Justice de Québec, au no.: 300 Bl. Jean Lesage, Québec.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Québec, ce 4 avril 1985.
Mes Pothier & Ass.
977 Route de l'Église
Ste-Foy, P.Q.
Yvette Naud Bussières

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COUR PROVINCIALE

NO: 200-02-002264-853
CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAINT DUNSTAN DU LAC BEAUPORT

-vs-

ALFRED N. MILLER

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, ALFRED N. MILLER, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour, au Palais de Justice de Québec, au 300 Bl. Jean Lesage, Québec.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Québec, ce 4 avril 1985.
Mes Pothier & Ass.
977 Route de l'Église
Ste-Foy, P.Q.
Yvette Naud Bussières, protonotaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 750-04-000070-856
DAME CLAUDETTE LEBRUN TREMBLAY,
Demanderesse
DJERIDI MOHAMED,
Défendeur

ORDONNANCE DE COMPARUTION

ORDRE est donné au défendeur DJERIDI MOHAMED de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration y annexée ont été laissées au greffe du Palais de Justice à 1550, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, à l'intention dudit défendeur.
SAINT-HYACINTHE, ce 15 avril 1985.
J. LEBLANC,
PROTONOTAIRE-ADJOINT,
COUR SUPÉRIEURE,
DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE

PRENEZ AVIS que la requérante, DÉMÉNAGEUR SAGUENAY LTÉE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Chicoutimi, détentrice du permis Q-301,938, s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le maintien dudit permis suite aux changements survenus au sein de ses actionnaires.
De plus, la requérante demande à ce que la décision à être rendue en rapport avec la présente demande entre en vigueur immédiatement, conformément aux dispositions de l'art. 85 des R.P.R.I.C.T.Q.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les 5 jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 19 avril 1985
Deuxième publication: 20 avril 1985
DAVID F. BLAIR
GAGNÉ, LETARTE, SIROIS, BEAUDET & ASS.
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-142193-857
KEITH ENGLISH
requérant
-vs-
DAME JEAN KILLIN
intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée DAME JEAN KILLIN, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la présente publication.
UNE COPIE de la présente REQUÊTE EN DIVORCE, AFFIDAVIT DU REQUÉRANT, DÉCLARATION DE L'AVOCAT, AVIS RELATIF À LA CONTESTATION ET CERTIFICAT DU REGISTRAIRE a été laissée à son intention à la Direction Générale des Greffes, au no. 1 est rue Notre-Dame, à Montréal, dit district de Montréal.
FAUTE PAR L'INTIMÉE, DAME JEAN KILLIN de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les même conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire, le tout avec dépens contre la partie défenderesse.
Montréal, ce 18 avril 1985.
ME JACOB L. ROTHMAN
1010 Ste-Catherine ouest
Montréal, P.Q.
H3A 2R7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-006855-857
COMM/ DES NORMES DU TRAVAIL
PARTIE DEMANDERESSE
VS
COOPÉRATIVE D'HABITATION CHAMPLAIN LAFONTAINE
PARTIE DÉFENDERESSE

La défenderesse, Coopérative d'habitation Champlain Lafontaine, d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 18 avril 1985.
Gisele De Maddelein,
protonotaire adjoint
Comm. des Normes du travail
Me Pierre Charles Lacaille
Complexe Desjardins 24ième étage
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-142260-854
LUCIEN GAGNÉ,
requérant
vs
IRENE BOISVERT
intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, IRENE BOISVERT, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 18 avril 1985.
Me Marion Thibault
400 rue Jarry est
Montréal
H2P 1V3

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS

COUR SUPÉRIEURE

NO: 760-05-000148-856
Caisse de dépot et placement du Québec
demanderesse
-vs-
Daniel Pelletier
-et-
Anne Laliberté
défendeurs
-et-
Projet Locas Limitée
-et-
Registrateur de la Division d'enregistrement de Châteauguay
mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

À: Daniel Pelletier et Anne Laliberté
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119 a C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Valleyfield, ce 12 avril 1985.
ROGER LEDUC
PROTONOTAIRE ADJOINT
Me Guy & Gilbert
Place Mercantile
770, Sherbrooke O
Bureau 2200
Montréal

PRENEZ AVIS QUE M. PAUL DESLANDES, 39 Mountain, Granby J2G 6S2, détenteur des permis de transport de boue liquide M 110594 001 région 05 et M 710594 002 région 06, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer ces permis en faveur de H M P Sanitaires Inc., 71 Deslandes, Granby J3G 8C9, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 et 85 des règles de pratique et de régie interne de la C T Q. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la dernière parution.
1ère parution: le 19 avril 1985
2ième parution: le 20 avril 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COUR PROVINCIALE

NO: 200-02-002279-851
CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAINT DUNSTAN DU LAC BEAUPORT
-vs-
CORPORATION ALFRED N. MILLER

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, CORPORATION ALFRED N. MILLER, d'adresse inconnue est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour, Palais de Justice de Québec, au no: 300 Bl. Jean Lesage, Québec.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Québec, ce 4 avril 1985.
Mes Pothier & Ass.
977 Route de l'Église
Ste-Foy, P.Q.
Yvette Naud Bussières, protonotaire

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour Supérieure, district de Montréal rendu le 29 mars, 1985 (dossier numéro 500-14-001317-841), il sera procédé, le 16 mai, 1985, à 15:00 heures de l'après-midi, au bureau du notaire soussigné, au no 630 Dorchester boulevard ouest, Chambre 930 en la Cité de Montréal (tél. 875-5223) à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à Anna Czaputowicz mineur et désigné comme suit, savoir:

DÉSIGNATION

(1) Un emplacement connu et désigné aux Plan et Livre de Renvoi Officiels du Canton de Chatham comme étant une partie du lot originaire HUIT CENT SOIXANTE-CINQ (Ptie. 865), mesurant cent pieds (100 pi) de largeur par cent pieds et demi (100.5') dans la ligne sud est.
Bornée au nord ouest par le lot 865-21 dudit cadastre; à l'est par un lac situé en partie sur le lot 865 et en partie sur le lot 863 dudit cadastre; au sud par une partie du lot 865 dudit cadastre appartenant à John Poirier ou Représentant; dessus construite. Sujet au droit de passage créé en faveur dudit emplacement dans un acte enregistré au bureau d'enregistrement d'Argenteuil sous le numéro 122606.
(2) Un emplacement connu et désigné auxdits Plan et Livre de Renvoi Officiels comme étant le lot VINGT ET UN de la subdivision officielle du dit lot HUIT CENT SOIXANTE-CINQ (865-21).
Ainsi que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du vendeur.
Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.
Singé à Montréal,
le 12 avril, mil neuf cent quatre-vingt-cinq, (1985)
ROBERT ALAIN, Notaire
630 Dorchester boul. ouest
Chambre 930
Montréal, Québec
H3B 1S6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-001035-857
DENISE PILON, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal,
Demanderesse
c.
MICHEL PÉPIN, présentement de lieux inconnus,
Défendeur
-et-
M. LE CURÉ DE LA PAROISSE DE ST-DAMASE district de Montréal
et
M. LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE du district de Montréal
et
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU DISTRICT DE LA RÉSIDENCE DE L'ENFANT, district de Montréal
Mis-en-cause es-qualité
et
MICHEL JEAN-PAUL STEVEN PÉPIN
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur MICHEL PÉPIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie de la déclaration et avis au défendeur (Art. 813.5 et 813 c.p.c.) a été laissée au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention du défendeur.
Montréal, ce 16 avril 1985
RONALD CHASSÉ, P.A.C.S.M.
Me G. GEORGE SAND
1010 ouest, Ste-Catherine,
suite 802
Montréal, P.Q. H3B 3R5
PROCUREUR DE LA PARTIE DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

EDDY FLOREAL
Demandeur
VS
JOCELYNE POMMINVILLE
Défenderesse
ET
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE MONTRÉAL
Mis-en-Cause Es-Qualité

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse est par les présentes requis de comparaître dans les quarante (40) jours à compter de la présente publication.
UNE COPIE de l'action en déchéance d'autorité parentale et modification des registres de l'État Civil a été laissée à la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement de déchéance d'autorité parentale et modification des registres de l'État Civil accompagné de toute ordonnance accueillant ladite action qu'elle sollicite contre vous.
LONGUEUIL, le 11 avril 1985.
LAMOUREUX, MORIN, LAMOUREUX
PROCUREURS DU DEMANDEUR
LAMOUREUX, MORIN, LAMOUREUX
AVOCATS
1909 Chemin Chambly
Longueuil, Québec
J4J 3Y1
Tél: (514)670-3663

Voir aussi pages 9, 32 et 37

PRENEZ AVIS que ANDRÉ BENOÎT, de St-Blaise, titulaire du permis de camionnage en vrac M-507322-001, région 6, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour transférer son permis à GILLES PRAIRIE, de l'Acadie. Tout intéressé peut y introduire une opposition ou intervention dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Quéabec, 505, rue Sherbrooke, est, Montréal, PQ.
Louis Lavoie, Avocat.
1e parution: 19 avril 1985
2e parution: 20 avril 1985

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de: GASTON CAISSY, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de CONSTRUCTION G. CAISSY ENR. au 251, Chemin Gascon, Lachenaie, Québec et ALINE (ROUSSEAU) CAISSY, commis, domiciliés au 3357, rue Papineau, Mascouche, Québec J7K 1V1
Faillis
Avis est par les présentes donné que GASTON et ALINE (ROUSSEAU) CAISSY ont fait une cession le 12 avril 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er mai 1985, à 10h au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour ouest, chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté de Joliette, ce 17ième jour d'avril 1985.
CHARLES ROBILLARD, c.a.
Syndic
Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.
746, boul. Manseau
Joliette, Québec J6E 3E9
Tél.: (514) 756-8164

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de: NORMAND LABRIE, professeur et JOHN CARRE, agent d'aide sociale, 255 Rang Petit Chenail, St-Michel d'Yamaska, J0G 1W0 ayant une fermette sous la raison sociale "FERME LABRIE CARRE", 255 Rang Petit Chenail, St-Michel d'Yamaska, J0G 1W0.
Avis est par les présentes donné que NORMAND LABRIE et JOHN CARRE ont fait une cession le 12 avril 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er mai 1985 à 10h30, au bureau du syndic, 1305, rue Girouard ouest, dans la ville de Saint-Hyacinthe, dans la province de Québec.
Daté de Saint-Hyacinthe, ce 17ième jour d'avril 1985.
LAURENT LANGEVIN, C.G.A.
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
1305, rue Girouard ouest
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 2Z3
Tél.: (514) 774-4300

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de: LES CONSTRUCTIONS GASTON CAISSY LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 251, Chemin Gascon, Lachenaie, Quebec J6W 3T8
Faillie
Avis est par les présentes donné que LES CONSTRUCTIONS GASTON CAISSY LTÉE a fait une cession le 12 avril 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er mai 1985, à 10h au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour ouest, chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté de Joliette, ce 17ième jour d'avril 1985.
CHARLES ROBILLARD, c.a.
Syndic
Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.
746, boul. Manseau
Joliette, Québec J6E 3E9
Tél.: (514) 756-8164

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-011660-854
COLETTE LAFRANCE,
Partie demanderesse
VS
DANIEL LEO DAVID DE L'AUNAY,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, DANIEL LEO DAVID DE L'AUNAY, d'adresse inconnue, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119 A a été laissée à son intention, à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.
Faute par le défendeur, DANIEL LEO DAVID DE L'AUNEY de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 17 avril 1985.
RONALD CHASSÉ,
Protonotaire Adjoint
Mes Cerundolo & Maiorino,
Avocats,
1819 est, rue Jean-Talon
suite 100,
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille

NO: 500-04-001287-854
DAME CHRISTINE MUNRO
Requérante
-vs-
CHRISTINA BRIET
Intimé

AVIS DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la date de la présente publication.
Une copie de l'action en séparation de corps, ainsi que de l'avis à la partie défenderesse ont été laissées au Greffe de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, à son intention.
Une copie de la requête pour mesures provisoires a également été laissée au Greffe de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, à son intention.
Montréal, le 10 avril 1985.
MASSÉ, BOUCHARD, DOYON & ASSOCIÉS
PAR:
CAROLE DOYON
Procureur de la requérante

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

MONSIEUR ZDRAVKO KALABRIC, homme d'affaires, demeurant au 6300 Maurice-Duplessis, #5, Montréal-Nord (Québec) H1G 1Y8.

Avis que le débiteur susdit a fait faillite le 4 avril 1985 et que la 1ère assemblée des créanciers aura lieu le 29 avril 1985 à 9 heures 30, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Tour ouest, chambre 07, Montréal (Québec).

Montréal, ce 15ième jour d'avril 1985.

Randolph P. Jones, c.g.a., syndic de MALETTE, BENOÎT & COMPAGNIE LTÉE

DÉCÈS

GARNEAU, Sr Edwidge, C.N.D. — À Montréal, le 18 avril 1985 à l'âge de 93 ans, est décédée, sr. Edwidge Garneau (S.S.) Sabine d'Avila, native de Ste-Croix de Lotbinière, sr Garneau a fait profession à la congrégation de Notre-Dame en 1917. Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, son frère M. Gérard Garneau et son épouse ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le 22 avril 1985 à 14h., en la chapelle de la maison mère 3040 ouest rue Sherbrooke, l'inhumation suivra au cimetière de la Côte Des Neiges. Direction Alfred Dallair Inc.

Lucien PANACCIO

À l'Hôtel-Dieu, le 18 avril 1985 à l'âge de 72 ans est décédé, Dr Lucien Panaccio, psychiâtre. Outre son épouse Marie Marchildon, il laisse dans le deuil ses enfants Nicholas (Barbara McKale), Jean (Micheline Paul), Denise, François (Francine Caron), André, Colette (Guy Lalumière) et Madeleine (John Goodwin), son frère Armand, sa soeur Yolande et quatorze petits-enfants. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Dons: Société Canadienne du Cancer ou à Fame Pereo seraient appréciés. Les funérailles auront lieu lundi le 22 avril.

Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc., 1111 rue Laurier ouest, pour se rendre à Communauté Chrétienne St-Albert Legrand. Heures de visite: samedi 19h à 22h, dimanche de 14h à 21h.

NAUBERT, Alice. — À Montréal, le 17 avril 1985 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Jacques Naubert née Alice Charrette. Outre son époux elle laisse dans le deuil sa fille Constance Naubert-Riser, son gendre, George Riser, sa cousine Marcelle Bourque de Montréal, ainsi que deux soeurs, un frère, ses neveux et nièces. Le service religieux aura lieu à Ottawa, 135, rue Barrette (Vanier), vendredi le 26 avril 1985. Direction Urgel Bourgie Ltée.

REMERCIEMENTS
Lucien Néméh

À l'occasion du décès de M. Lucien Néméh survenu le 16 mars 1985, ses filles Marie-Reine, Francine, sa soeur Jacqueline et sa compagne Claudette Gaboury désirent remercier sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger.

Vous aiderez aussi les plus pauvres de la terre.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
130, ave de l'Épée
Outremont H2V 3T2

SPORTS

Circuit de trois points de Jim Wohlford

Les Expos réussissent leur rentrée, 5-3

DANIEL CAZA

(PC) — Les Expos sont venus à bout des Cubs de Chicago et de Rick Sutcliffe, hier, à leur match inaugural, devant 30,930 spectateurs, la plus petite foule à avoir assisté à une partie d'ouverture au Stade olympique.

Les hommes de Buck Rodgers ont frappé 10 coups sûrs en cinq manches et un tiers aux dépens du récipiendaire du trophée Cy Young et ils l'ont finalement emporté 5-3.

Mais c'est un circuit de trois points de Jim Wohlford, sur une offrande du releveur gaucher Ray Fontenot à la sixième manche, qui a scellé l'issue des hostilités.

Les Expos avaient réussi un point et placé deux coureurs sur les sentiers contre Sutcliffe (2-1), avant l'entrée en scène de Fontenot, pour réduire l'écart à 3-2.

« J'ai affronté Fontenot une seule fois avant le match d'aujourd'hui (hier), a commenté Wohlford. Il m'avait donné un but sur balles en utilisant quatre balles tombantes.

« Son premier tir était également une tombante. Son deuxième aussi, sauf que cette fois, il était à la hauteur de la ceinture... »

Le partant des Expos, Bryn Smith (2-0), a été crédité du gain. Il est l'unique lanceur à avoir eu raison des Cubs cette saison.

Smith savourait ce succès, mais il s'en voulait d'avoir accordé un circuit de deux points à Ron Cey et d'avoir commis une erreur en tentant de surprendre Leon Durham au premier coussin, au début de la sixième reprise.

Il s'agissait pourtant de ses deux seuls impairs de la journée, puisqu'à la manche initiale, les Cubs ont été chanceux de lui soutirer un point.

Ryne Sandberg a en effet claqué une flèche directement vers l'artilleur montréalais. Celui-ci a été heurté au pied par la balle et il n'a pu la reprendre à temps pour doubler le coureur au premier but. Thad Bosley a suivi avec un triple pour faire marquer son coéquipier.

Après la partie, Smith souffrait pourtant davantage à la main droite qu'au gros orteil du pied droit.

« Mon orteil va bien, a-t-il dit. Ma main, un peu moins.

« J'étais si furieux contre moi-même en entrant dans l'abri à la sixième manche que j'ai frappé sur le mur avec mon poing, a-t-il expliqué. Je dois avouer cependant que lorsque j'ai vu Wohlford réussir son circuit, je me sentais un peu stupide... »

Quoi qu'il en soit, la victoire de Smith n'aurait pas été complète sans le solide support des releveurs Dan Schatzeder et Jeff Reardon. Ce dernier a d'ailleurs mérité son deuxième sauvetage en oeuvrant à la neuvième manche.

Schatzeder n'a absolument rien donné en deux manches. Il a même été surprenant de voir Rodgers le remplacer par Reardon à la neuvième manche.

« Je n'ai pas été surpris, a mentionné Schatzeder. Je sais depuis le camp d'entraînement que je suis celui qui préparera le terrain pour Jeff en attendant le retour au jeu de Gary Lucas. Je sais aussi que Jeff préfère commencer une manche plutôt que d'arriver dans l'action quand il y a deux coureurs sur les sentiers. »

C'était la première fois qu'un club de l'Est parvenait à vaincre l'as-droitier des Cubs.

Il est vrai que les équipes de l'Ouest n'ont guère connu plus de succès à ses dépens, puisque sa fiche contre eux l'an dernier a été de 8-1.

Autre note intéressante: il s'agissait du sixième départ de Sutcliffe dans le cadre d'un match inaugural. Vous l'avez deviné, c'était également sa première défaite en pareilles circonstances.

CHICAGO	ab	p	cs	pp	MONTRÉAL	ab	p	cs	pp
Dernier cc	4	0	0	0	Raines cg	5	2	2	1
Sndbrg 2b	4	1	1	0	Winghm cc	2	0	0	0
Bosley cg	3	0	1	1	Wohlfrd cd	2	1	1	3
Dayett cg	1	0	0	0	Dawson cd	5	0	2	0
Durhm 1b	4	1	1	0	Driessn 1b	3	0	2	1
Morelnd cd	4	0	1	0	Brooks ac	4	0	1	0
Cey 3b	4	1	3	2	Wallach 3b	4	0	0	0
JDavis r	4	0	0	0	Law 2b	3	1	1	0
Dunston ac	3	0	1	0	Fitzgerld r	3	1	1	0
Sutcliffe l	2	0	0	0	BSmith l	2	0	1	0
Fontenot l	0	0	0	0	Francn fs	1	0	0	0
Speier fs	1	0	0	0	Schtzdr l	1	0	0	0
Brusstar l	0	0	0	0	Reardon l	0	0	0	0
Totaux	34	3	8	3	Totaux	35	5	11	5

Chicago	100 002 000	— 3
Montréal	000 014 00x	— 5

P. Produit victorieux — Wohlford (2).

E—BSmith, Dunston. LSB—Chicago 4, Montréal 10. 2B—BSmith, Raines 2. 3B— Bosley. CC—Cey (2), Wohlford (1). BV— Sandberg (3), Brooks (1), Law (1).

	ML		CS	P	PM	BB	RB
Chicago							
Sutcliffe P,2-1	5	1-3	10	4	4	2	3
Fontenot		2-3	1	1	1	1	0
Brusstar	2		0	0	0	1	0
Montréal							
BSmith G,2-0	6		7	3	3	0	2
Schtzdr	2		0	0	0	0	0
Reardon VP,2	1		1	0	0	0	0

D—3:05. A—30,930

Lemaire accorde un congé à ses joueurs

GUY ROBILLARD

(PC) — Mats Naslund a vu juste quand il a insinué après le premier match de la série Canadien-Nordiques que la meilleure façon d'améliorer le rendement du Canadien pourrait être de profiter d'une journée de congé.

La nuit porte conseil et Jacques Lemaire a annulé hier matin l'exercice prévu sur l'heure du dîner et choisi plutôt d'accorder un congé complet à ses joueurs.

Pierre Mondou et Ron Flockhart ont patiné, et les Américains Alfie Turcotte, Chris Chelios, Tom Kurvers et Chris Nilan ont regardé des bandes magnétoscopiques au Forum.

Egalement sur place, Mark Hunter a repris les propos de ses coéquipiers tenus la veille.

« Il n'y avait pas d'intensité, a-t-il reconnu à propos du premier match. Ce fut certainement dû à une espèce d'anti-climax qui a suivi les derniers matches fort exigeants des deux équipes. »

Lui aussi s'attend à ce que l'on retrouve dimanche l'intensité habituelle des affrontements Canadien-Nordiques.

Comme ses coéquipiers également, Hunter refuse de parler de fatigue physique. Pour lui, le ralentissement de jeudi fut d'ordre psychologique, après le stress imposé par le déroulement des matches décisifs des séries précédentes.

Par contre, le directeur du marketing du Canadien, François Seigneur, a affirmé que si le deuxième match sera disputé demain plutôt que ce soir, c'est parce que le Canadien a choisi de profiter d'un jour de repos supplémentaire après avoir disputé une première série de cinq matches en sept soirs. Tout comme les Nordiques.

Le fait demeure que jamais un match Canadien-Nordiques n'aura aussi peu ressemblé à un affrontement type entre les deux équipes du Québec. C'est comme si l'adversaire avait été une formation quelconque, Jets de Winnipeg ou Blues de St.Louis.

Il n'y avait pas d'intensité, Hunter l'a répété. Il y a eu fort peu de mises en échec et, point positif, aucune bagarre.

Peut-être aussi qu'à force de se rencontrer, les rivaux québécois vont dédramatiser leurs affrontements. Depuis avril dernier, Canadien et Nordiques se sont affrontés à 18 reprises: six matches éliminatoires en le printemps passé, trois rencontres pré-saisons, huit parties régulières et un premier match éliminatoire en 1985.

« Et cette fois les médias n'ont eu que deux jours pour parler de la série, contre quatre l'an dernier », a-t-on rappelé souvent. L'an dernier, estime-t-on, les médias ont aidé à augmenter la tension et la rivalité en devant remplir des pages pendant quatre jours souvent à coups de déclarations fracassantes, provoquées ou non.

Cette année, après huit matches réguliers tranquilles sur la glace, la question de savoir s'il devrait y avoir une vitre derrière le banc des Nordiques au Forum était à peu près le seul point litigieux.

Malgré tout, les titres des journaux ont souvent été plus spectaculaires que les déclarations des joueurs et dirigeants. Seul Richard Sévigny aurait pu jeter un peu d'huile sur le feu en racontant que le Canadien « haissait plus » les Nordiques.

Pour le reste, la série Canadien-Nordiques a été envisagée pour une fois comme une série normale, sans que Jacques Lemaire et Michel Bergeron ne ressentent le besoin de s'insulter.

Il ne reste plus à espérer que ça devienne un peu plus excitant sur la patinoire.

Là où ça doit l'être.

Brad Park à la retraite

DETROIT (AP) — Le défenseur Brad Park, des Red Wings de Detroit, a annoncé hier sa retraite du hockey au terme d'une carrière de 17 ans.

Agé de 36 ans, Park a joué son dernier match samedi dans la défaite de 8-2 et l'élimination des Red Wings de Détroit en ronde préliminaire des séries de la coupe Stanley.

En 1,113 matches dans la Nationale, Park a compilé une fiche de 213 buts et 683 mentions d'assistance, soit un total record au chapitre des passes pour un joueur de défense. Il a totalisé 896 points, au deuxième rang chez les défenseurs, derrière Bobby Orr.

Park a commencé sa carrière avec les Rangers de New York en 1968-69, et a fait quatre fois partie de la première équipe d'étoiles de la LNH. Il est passé aux Bruins de Boston en 1975, puis aux Red Wings de Détroit, comme agent libre en 1983.

HORS-JEU

La guerre des Deux aura-t-elle lieu ?

JEAN-LUC DUGUAY

Comme tout le monde, j'ai mes petites marottes. Je ne me couche jamais debout, je ne m'asseois jamais entre deux chaises, je ne gravis jamais à genoux les marches de l'oratoire. Je pense aussi que le sport c'est la vie.

Quand le Canadien et les Nordiques ont finalement réussi à tordre le cou des Bruins et des Sabres, je jubilais. Pas seulement parce que je suis un partisan de ces deux équipes. D'abord, parce que les deux formations du Québec avaient eu raison d'adversaires américains. Complètement fou, non ! J'ai beau me dire que le Canadien compte plus d'Américains que les équipes de Boston et de Buffalo, pour moi il reste qu'une victoire contre les Bruins ou les Sabres équivaut à un triomphe du petit contre le gros. C'est du chauvinisme à l'état pur, une démonstration éclatante de l'esprit de clocher. Quand je vous dis que le sport c'est la vie...

Voici donc « nos » deux équipes qui repartent en guerre. Durant la saison régulière, le Canadien a fait la barbe à ses rivaux. Il fallait donc s'attendre à une sorte de série de la vengeance, à du hockey de tranchées, à des pièces de jeu fabuleuses, à des coups sous la ceinture. Ceux qui ont vu le premier match, jeudi soir, ont été déçus et ont compris une ou deux choses, je l'espère.

Disons le tout de suite : la faute n'est pas aux athlètes. Depuis que le hockey est devenu une gigantesque industrie, c'est le billet vert qui fait la loi. Il faut remplir les stades, disputer le plus grand nombre possible de matchs. C'est pourquoi 16 équipes sur 21 participent aux séries éliminatoires, ce qui est unique dans le sport professionnel. Si au moins les meilleures formations affrontaient au départ les pires, ce serait un moindre mal. Mais voilà qu'en vertu d'un système taré, certaines des équipes les mieux cotées tirent leur révérence en 16e de finales, comme ce fut le cas de Washington, Calgary, Boston et Buffalo. Le ridicule ne tue pas.

Quand on regarde le calendrier des matchs post-saison, on s'étonne encore davantage. Pour le Canadien, les Nordiques et les Islanders, ce fut cinq matchs en sept jours ! De quoi tuer un boeuf. Un court repos et ça recommence. Mal, il va sans dire, comme on l'a vu jeudi. Les joueurs étaient visiblement épuisés, les jambes ne suivaient plus les dictées du cerveau. L'intensité attendue n'y était pas, il n'y avait pas vraiment d'électricité dans l'air.

Cela dit, je suis sûr que le prochain match sera différent. Les athlètes trouveront un second souffle, comme ils le font toujours dans les moments importants. La guerre des Deux aura lieu demain. Ce qui n'empêche pas la Ligue nationale de se couvrir de ridicule une fois de plus. Cinq matchs en une semaine, ça se paie. Et c'est l'amateur qui, après le joueur, en souffre.

À propos d'antihockey

L'expression est d'un lecteur de Sainte-Foy, M. Paul Duval, qui m'adresse une intéressante et gentille lettre. Il parle de « ce maigre brouet que constitue l'antihockey, ou le hockey de destruction, qu'on nous sert si abondamment depuis quelques années, sans la moindre pudeur ».

M. Duval y voit la décadence du hockey et voit en Scotty Bowman, « le Karl Marx du hockey », le grand responsable de cette situation. Ce que déplore au fond ce lecteur, c'est que le hockey soit devenu tout le contraire d'un spectacle. Et au diable le public et le cochon de payeur ! Il faut gagner à tout prix, tous les moyens sont bons, voilà, selon M. Duval, « le cancer qui ronge actuellement le hockey nord-américain . Et de voir dans la retraite prématurée de Guy Lafleur la triste illustration des méfaits de l'antihockey. Certes, ce grand joueur aurait pu prolonger sa carrière de quelques années mais il lui aurait fallu se plier aux impératifs d'un certain « recyclage » indigne de lui.

Je donne tout à fait raison à ce lecteur. Et j'applaudis quand il mentionne que le hockey reprendra le dessus sur l'antihockey grâce à l'exemple des joueurs russes, garants de l'orthodoxie. Et l'orthodoxie, c'est le patin, la passe bien exécutée, le respect des principes essentiels, l'élimination de la rudesse excessive, des batailles et des autres plaies que l'on sait. Bref, conclut M. Duval, « c'est la domination de la matière grise sur la matière grasse » !

Tiens toi ! comme dirait Dong.

Équipe-Canada entend resserrer sa défensive

PRAGUE (PC) — Pour le match que le Canada disputera aux Etats-Unis, aujourd'hui aux championnats du monde de hockey sur glace à Prague, tout porte à croire que l'on sacrifiera un peu d'offensive pour mettre un tantinet plus d'accent en défensive.

Les défenseurs Scott Stevens et Larry Murphy des Capitals de Washington et l'avant Brian MacLellan des Kings de Los Angeles — les derniers Canadiens à arriver en Tchécoslovaquie — n'ont pu mettre les patins hier, mais devraient pouvoir s'entraîner avec l'équipe ce matin.

Deux joueurs devront assister au match de ce soir en spectateurs. L'un d'eux sera le jeune centre Mario Lemieux.

Premier choix au repêchage de la Ligue nationale en juin dernier et meilleur marqueur chez les recrues, la saison dernière, le joueur des Penguins de Pittsburgh a inscrit un but dans la victoire de 9-1 contre l'Allemagne de l'est mercredi, tout en s'étirant un muscle à l'aine. Il était en uniforme jeudi, dans la victoire de 5-0 contre les Allemands de l'Ouest, mais est resté cloué au banc.

Lemieux s'est abstenu de l'exercice du club hier mais a donné à entendre qu'il chaussera les patins aujourd'hui pour voir à quel point en est rendu son mal.

Les Américains pratiquaient un peu plus tard que le Canada hier. Ceci a permis aux nouveaux arrivés, Tom Fergus et Mike O'Connell des Bruins de Boston et Neil Sheehy des Flames de Calgary, de chausser leurs patins. Les Américains ont le moral à la hausse depuis qu'ils ont vaincu les Suédois 3-2, après avoir été humiliés 11-1 par les Soviétiques.

Mark Johnson, des Blues de St-Louis, membre de l'équipe américaine médaillée d'or des Jeux de Lake Placid, souligne que la formation américaine n'est pas aussi forte sur papier que l'équipe canadienne mais, néanmoins, il prévoit que le match sera intéressant.

« Le cuisant revers contre les Soviétiques, mercredi, est maintenant de l'histoire ancienne », dit-il.

« Deux semaines avant notre victoire contre eux à Lake Placid en 1980, les Soviétiques nous avaient vaincu 10-4. Ce sont-là des choses qui peuvent se produire. Il y a beaucoup de fierté dans notre vestiaire et à porter l'uniforme des Etats-Unis », enchaîne-t-il.

L'Union Soviétique, le Canada et la Tchécoslovaquie présentent des fiches identiques de 2-0. La Suède et les Etats-Unis ont des dossiers de 1-1.

HOCKEY

Coupe Stanley
(Huitièmes-de-finale 3 de 5)

Mercredi
Boston 5, Montréal 3
Québec 5, Buffalo 2
Philadelphie 5, Rangers 4
Washington 4, Islanders 3
Minnesota 3, St-Louis 2
Chicago 9, Detroit 5
Winnipeg 5, Calgary 4
Edmonton 3, L. Angeles 2
Jeudi
Montréal 5, Boston 3
Québec 3, Buffalo 2
Philadelphie 3, Rangers 1
Washington 2, Islanders 1
Minnesota 4, St-Louis 3
Chicago 6, Detroit 1
Winnipeg 5, Calgary 2
Edmonton 4, L. Angeles 2
Samedi
Montréal 4, Boston 2
Buffalo 6, Québec 4
Philadelphie 6, Rangers 5
Islanders 2, Washington 1
Minnesota 2, St-Louis 0
Chicago 8, Detroit 2
Calgary 4, Winnipeg 0
Edmonton 4, L. Angeles 3
Dimanche
Boston 7, Montréal 6
Buffalo 7, Québec 4
Islanders 6, Washington 4
Winnipeg 5, Calgary 3
Mardi
Montréal 1, Boston 0
Québec 6, Buffalo 5
Islanders 2, Washington 1
Jeudi
(Quarts-de-finale 4 de 7)
Québec 2, Montréal 1
Philadelphie 3, Islanders 0
Minnesota 8, Chicago 5
Edmonton 4, Winnipeg 2
Aujourd'hui
Winnipeg à Edmonton
Dimanche
Québec à Montréal
Islanders à Philadelphie
Minnesota à Chicago

Les meneurs

	b	a	pts
Linseman, Bos	4	6	10
P. Stastny, Qué	0	10	10
Savard, Chi	3	6	9
Goulet, Qué	6	2	8
Perreault, Buf	3	5	8
Larmer, Chi	2	6	8
Gretzky, Edm	1	7	8
Bossy, Isl	4	3	7
Gartner, Was	4	3	7
D. Wilson, Chi	3	4	7
Huddy, Edm	0	7	7

Championnats mondiaux
Mercredi
URSS 11, USA 1
Canada 9, RDA 1
Suède 3, RFA 2
Tchécos'quie 5, Finlande 0
Jeudi
Canada 5, RFA 0
URSS 5, Finlande 1
USA 4, Suède 3
Tchécoslovaquie 6, RDA 1
Aujourd'hui
Canada c. Etats-Unis
Suède c. Finlande
RFA c. Tchécolsovaquie
Dimanche
Canada c. Finlande
RDA c. Suède
RFA c. URSS
É.-U. c. Tchécoslovaquie

Ligue Majeure du Québec
(Demi-finales 4 de 7)
Mercredi
Verdun 6, Shawinigan 1
Chicoutimi 2, Drum'ville 1
Hier
Verdun 7, Shawinigan 3
Verdun gagne 4-1)
Chicoutimi 5, Drum'ville 2
Chicoutimi gagne 4-1)

Les meneurs

	b	a	pts
Lemieux, Ver	16	11	27
Richer, Chi	9	12	21
Benoit, Drum	12	7	19
Duval, Chi	7	11	18
Émond, Chi	6	12	18
Bourgeois, Ver	4	13	17
Charb'neau	5	11	16
Damph'se, Sha	5	10	15
Pépin, Drum	7	7	14
Momesso, Sha	7	7	14

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!
participaction

BASEBALL

Ligue Nationale
Mercredi
Chicago 5, Philadelphie 4
Cincinnati 6, Atlanta 1
New York 10, Pittsburgh 6
Montréal 2, St-Louis 1
Los Angeles 1, Houston 0
Jeudi
Montréal 7, St-Louis 1
L. Angeles 5, San Diego 0
Cincinnati 4, S. Fran'co 3
Hier
Montréal 5, Chicago 3
New York 1, Philadelphie 0
St-Louis 5, Pittsburgh 4
Cincinnati 4, San Frisco 2
Atlanta 9, Houston 5
Los Angeles à San Diego
Aujourd'hui
Chicago, Trout (2-0) à Montréal, Gullickson (1-0), 13 h 35
New York, Lynch (0-0) à Philadelphie, Denny (0-1), 13 h 20
San Francisco, Gott (1-0) à Cincinnati, Soto (2-1), 14 h 15
Pittsburgh, Tunnell (0-0) à St-Louis, Cox (0-0), 20 h 05
Houston, Niekro (0-2) à Atlanta, P. Perez (0-1), 19 h 40
Los Angeles, Brennan (0-0) à San Diego, Show (2-0), 22 h 05

Ligue Américaine
Mercredi
Baltimore 6, Cleveland 3
Milwaukee 2, Detroit 0
Toronto 3, Texas 1
Oakland 8, Seattle 4
Californie 4, Minnesota 3
Kansas City 6, Boston 1
Jeudi
New York 3, Chicago 2
Californie 9, Minnesota 8
Cleveland 11, Baltimore 5
Toronto 4, Texas 2
Boston 4, Kansas City 3
Hier
Chicago 8, Boston 1
Toronto 6, Baltimore 5
Texas 4, Milwaukee 1
Kansas City 9, Detroit 2
Cleveland 2, New York 1
Seattle à Californie
Minnesota à Oakland
Aujourd'hui
Kansas City, Gubicza (0-0) à Detroit, Terrell (1-0), 13 h 15
Boston, Hurst (1-0) à Chicago, Seaver (1-0), 13 h 20
Baltimore, Dixon (0-0) à Toronto, Leal (0-1), 13 h 35
Cleveland, Ruhle (1-1) à New York, Niekro (1-1), 14 h
Texas, Noles (0-1) à Milwaukee, Haas (1-1), 14 h 35
Seattle, Moore (2-0) à Californie, Witt (0-2), 16 h
Minnesota, Smithson (1-1) à Oakland, Krueger (1-1), 16 h 05

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	31	9	4	0	.290
Dawson	27	6	0	0	.222
Dilone	2	1	0	0	.500
Driessen	27	7	3	2	.259
Fitz'rald	21	5	4	0	.238
Flynn	0	0	0	0	.000
Francona	8	4	1	0	.500
Johnson	5	0	0	0	.000
Law	24	7	2	0	.292
Nicosia	2	0	0	0	.000
Raines	33	6	0	0	.182
Shines	5	1	1	0	.200
Wallach	31	10	3	0	.323
Was'ngton	4	2	0	0	.500
Winn'gham	21	4	3	1	.190
Wohlford	6	2	1	0	.333

Buts volés: Raines, 3, Winningham, 1, Driessen 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	0-0	5.1	3	4	5.09
Gullickson	1-1	12.0	4	5	3.00
Hesketh	1-0	7.0	1	0	5.00
Palmer	0-1	7.0	3	5	3.85
Reardon	0-0	4.0	1	2	2.25
Roberge	0-0	3.0	2	3	6.00
Rogers	1-2	17.2	7	12	3.55
Schatzeder	0-0	4.0	2	4	4.50
Smith	1-0	8.0	1	3	1.12

Victoires préservées: Reardon, 1.

SOMMAIRES

Jeudi

Oilers 4, Jets 2

Première période
1—EDMONTON, Kurri 3 (Gretzky, Gregg) 11:45
2—WINNIPEG, Lundholm 1 13:49
Pénalités — Boschman Wpg, Krushelnyski Edm 6:18, Melnyk Edm 8:59, MacLean Wpg 9:24, Wilson Wpg 13:05, Krushelnyski Edm 17:28.

Deuxième période
3—WINNIPEG, MacLean 2 (Carlyle) 7:28
4—EDMONTON, Napier 3 (Messier, Huddy) 7:43
Pénalités — Steen Wpg 0:46, Hunter Edm 10:39.

Troisième période
5—EDMONTON, Coffey 3 (Huddy, Gretzky) 6:42
6—EDMONTON, Gretzky 1 19:36
Pénalité — Aucune.

Tirs au but

Winnipeg	6	11	6	—23
Edmonton	8	14	12	—34

Gardiens — Winnipeg: Behrend; Edmonton: Fuhr.
Arbitre — Hoggarth.
A — 16,236

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
NEW YORK	8	1	.889	—
CHICAGO	7	2	.778	1
MONTRÉAL	**5**	**4**	**.556**	**3**
PITTSBURGH	3	6	.333	5
ST-LOUIS	3	6	.333	5
PHILADELPHIE	1	8	.111	7
Section Ouest				
LOS ANGELES	6	4	.600	—
CINCINNATI	6	4	.600	—
ATLANTA	5	4	.555	½
SAN DIEGO	4	4	.500	1
HOUSTON	4	6	.400	2
SAN FRANCISCO	3	6	.333	2½

LIGUE AMÉRICAINE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
DETROIT	6	1	.857	—
MILWAUKEE	5	2	.714	1
BALTIMORE	5	3	.625	1½
TORONTO	5	4	.556	2
NEW YORK	4	4	.500	2½
BOSTON	5	5	.500	2½
CLEVELAND	3	6	.333	5
Section Ouest				
SEATTLE	6	3	.667	—
OAKLAND	5	4	.556	1
CALIFORNIE	5	4	.556	1
CHICAGO	4	4	.500	1½
KANSAS CITY	3	5	.375	2½
MINNESOTA	2	7	.286	4
TEXAS	1	7	.125	4½

HOCKEY

COUPE STANLEY

	pj	g	p	bp	bc	pts
Série "I"						
QUÉBEC	1	1	0	2	1	2
MONTRÉAL	**1**	**0**	**1**	**1**	**2**	**0**
Série "J"						
PHILADELPHIE	1	1	0	3	0	2
NEW YORK	1	0	1	0	3	0
Série "K"						
MINNESOTA	1	1	0	8	5	2
CHICAGO	1	0	1	5	8	0
Série "L"						
EDMONTON	1	1	0	4	2	2
WINNIPEG	1	1	0	2	4	0

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 9, 32 et 36

Dans l'affaire de la faillite de:
Gilles Bernier, vendeur,
(n.a.s. — 220-609-614)
158 rue France
St-Eustache, Québec
J7P 3T4

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 11 avril 1958; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1 mai 1985 à 09:00 heures au bureau du syndic, 2015 rue Drummond, Suite 950, Montréal, Québec.
DATÉ de Montréal, ce 16 avril 1985.
PFEIFFER & PFEIFFER INC.
syndic
ADRESSE:
2015 Drummond St., #950
Montréal, Québec
H3G 1W7
Tél.: (514) 282-9636

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR PROVINCIALE
NO: 200-02-002280-859
CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAINT DUNSTAN DU LAC BEAUPORT
-vs-
JARDINS MONT TOURBILLON
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse, JARDINS MONT TOURBILLON, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour, au Palais de Justice de Québec, au no: 300 Bl. Jean Lesage, Québec.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Québec, ce 4 avril 1985.
Mes Pothier & Ass.
977 Route de l'Église
Ste-Foy, P.Q.
Yvette Naud Bussières, protonotaire.

PRENEZ AVIS que la compagnie ÉQUIPEMENTS DE CONTROLE DAVIS LTÉE demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
SIGNÉ à Montréal, Québec, ce 2 avril 1985.
ROBERT INGLIS, sec-trés.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-142314-859
PATRICIA ROBINSON
REQUÉRANTE
VS
JAMES WILLIS
INTIMÉ
AVIS
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de cette publication, et est requis de se présenter à la cour le 30 mai à 9:15 a.m., Salle 2.17, pour la requête pour mesures provisoires. Une copie de la requête en divorce et requête pour mesures provisoires a été laissée au Greffe.
A défaut par lui de produire comparution ou contestation dans les délais la requérante procédera par défaut à jugement.
RONALD ACHIM, procureur,
2020 University, #1632, Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-002746-855
ANNETTE HARDY-BUREAU,
REQUÉRANTE
-vs-
VICTOR SARAFOGLU,
INTIMÉ
AVIS SUIVANT LES ARTICLES 2103 CC et 139CPC
PAR ORDRE DE LA COUR, avis est donné à VICTOR SARAFOGLU, qu'une demande en radiation de privilège, conformément à l'article 2103 CC sera présentée le 3 juin 1985.
Une copie de la demande en radiation de privilège a été laissée au greffe du Tribunal à son attention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de contester la demande au jours fixé, il sera procédé à la radiation de l'avis de privilège enregistré le 15 décembre 1972 sous le numéro 2396131.
Montréal ce 26 mars 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN
Protonotaire-Adjoint
Me Jean Pierre Frenette
FOURNIER, FRENETTE, PANACCIO & DUCHARME
1600 est boul. St-Martin, bureau 600
Tour/B, Duvernay, Laval, Québec
H7G 4S7

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION EDBAR INC.
AVIS est par les présentes donné que la compagnie EDBAR INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des Institutions financières de la Province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.
DATÉE à Montréal, ce 17e jour d'avril 1985.
SPIEGEL SOHMER
Procureurs pour
EDBAR INC.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-002046-857
ÉQUIPEMENT REGENCE INC.,
demanderesse,
-vs-
LES ÉDITIONS PITEL INC.,
-et-
CHRISTIAN LABELLE,
défendeurs
IL EST ENJOINT au défendeur CHRISTIAN LABELLE, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée pour lui au greffier de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 16 avril 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN
PROTONOTAIRE ADJOINT
Mes OGILVY, RENAULT
AVOCATS DE LA DEMANDERESSE

AVIS DE CESSION GÉNÉRALE DE CRÉANCES ET COMPTES À RECEVOIR
AVIS est donné, conforme à l'Article 1571 (S) du Code Civil du Québec, que LES GROSSISTES KEITH GOVER INC., (la "Compagnie"), par contrat intitulé "TRANSPORT GÉNÉRAL DE COMPTES DE LIVRES, PROVINCE DE QUÉBEC", exécuté entre la Compagnie et LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, le 26 mars 1985, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 9 avril 1985 sous le numéro 3574237, a cédé et transporté à LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et "choses in action", présentes ou future, dûs ou à être dûs à la Compagnie. DATÉE À MONTRÉAL, ce 15 avril 1985.
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

TOURISME

Ce dicton anime l'Organisation pour le tourisme étudiant

Les voyages forment (toujours) la jeunesse . . .

© Temps libre/OTÉQ

JEAN-FRANÇOIS LACERTE

CE DICTON populaire a été employé à toutes les sauces : on le retrouve même dans une chanson populaire. Il représente pourtant l'idéal qui anime Joël Marier et Luc Guertin, respectivement directeur général de l'Organisation pour le tourisme étudiant au Québec (OTÉQ) et rédacteur en chef de la revue *Temps libre*.

« Je crois vraiment que les voyages sont formateurs pour la jeunesse », insiste M. Guertin. Avec son confrère Joël, il est un des pionniers de cette organisation qui regroupe aujourd'hui 37 bureaux-voyages dans autant de cégeps et universités québécoises.

Joël fait partie de l'équipe de jeunes qui organisa le congrès de fondation de l'OTÉQ, en 1981. C'est là qu'il rencontra son fidèle collaborateur Luc, qui représentait alors le bureau-voyage du collège de Maisonneuve. « C'est à l'âge de 16 ans que je me suis fait ramasser par Marier », raille-t-il en la présence de son ami.

En 1981, il n'y avait que sept délégations à ce congrès de fondation. L'OTÉQ comptait pourtant déjà 13 membres. Tout restait à faire, dont l'implantation de l'organisation dans le réseau scolaire, ce qui en soi n'était pas une mince tâche.

L'OTÉQ n'a rien inventé en ce qui regarde les regroupements de jeunes voyageurs puisque, en 1978, naissait l'Association des bureaux d'informations-voyages des universités et collèges (Abivuq).

La première firme Tourbec avait le monopole de représentation des jeunes voyageurs québécois dans le monde, affirme M. Guertin. « C'est Tourbec qui organisait tous les voyages pour jeunes au Québec, ajoute-t-il, et c'est aussi Tourbec qui représentait la jeunesse québécoise dans tous les congrès pour jeunes. »

Lorsque Tourbec fit faillite (il ne faut pas confondre ici les nouvelles agences de voyages Tourbec (1982), Inc., qui ont acheté ce nom après la faillite du « premier » Tourbec), il fallut trouver le moyen de « récupérer » ce qui tombait. L'OTÉQ en tira un large profit. Selon Joël Marier, la tâche fut longue et difficile. « Avec la dette que Tourbec avait accumulée, c'est le nom d'une organisation de voyages pour jeunes du Québec qu'il fallut refaire dans les instances mondiales. » Cette tâche n'est pas encore terminée, dit-il, mais d'ici deux ou trois ans, l'OTÉQ aura réussi à se faire une crédibilité internationale intéressante.

Au fil des ans, l'OTÉQ a appris à se faire connaître, a grandi et aussi mûri. C'est également le seul regroupement d'activités para-scolaires reconnu au Québec. Fort de près de 475 bénévoles (450 dans les bureaux locaux et environ 25 autres pour la revue *Temps libre*), l'OTÉQ a un budget de fonctionnement d'environ $ 300,000.

L'OTÉQ se définit comme un organisme de protection des consommateurs étudiants en matière de tourisme. Ses objectifs généraux portent sur deux grands axes : soutenir techniquement les bureaux-voyages et encourager le développement du tourisme étudiant.

Dans cette optique, cinq principes orientent son action : l'accessibilité aux voyages (colliger des listes de réductions et diffuser les informations recueillies), la prise en charge par les étudiants de leurs activités touristiques, la promotion du tourisme culturel, éducatif et social (entre autres, promouvoir le voyage-échange et la connaissance des bourses d'étude à l'étranger) et l'implication des étudiants au développement de leur tourisme.

Enfin, la promotion du tourisme au Québec demeure l'objectif prioritaire de l'organisation. « Plus de 50 % de nos efforts vont à la promotion du tourisme chez nous », déclare Luc Guertin. Dans la revue qu'il dirige (*Temps libre* est publié six fois par année avec un tirage de 50,000 copies distribuées gratuitement dans les cégeps et universités), il y a toujours des articles concernant le Québec, car « pour profiter au maximum de nos échanges avec les jeunes du monde entier, il est nécessaire de connaître notre propre pays ».

L'impact de l'OTÉQ dans son milieu est difficilement quantifiable. Il est connu, par contre, qu'environ 14 % des étudiants du Québec se prévalent des services des bureaux de voyages installés partout. De plus, certains gros bureaux, comme ceux de l'Université du Québec à Montréal (qui compte plus de 40 bénévoles), du collège de Maisonneuve ou encore du collège François-Xavier-Garneau à Québec, organisent leurs propres voyages de groupe, faisant ainsi bénéficier près de 4,000 étudiants de leurs bas prix.

L'OTÉQ n'est pas une agence de voyages, mais plutôt un centre de documentation où l'on peut toujours trouver une mine de renseignements non connus des agents de voyages.

Sans le dire explicitement, on comprend que pour Luc Guertin et Joël Marier, les agences se limitent à vendre un produit de consommation, le voyage, dans le seul but de faire de l'argent.

Les dirigeants de l'OTÉQ, organisation sans but lucratif, essaient de dissuader les bureaux membres de devenir des « satellites » d'agences de voyages locales. « Nous n'avons aucun moyen d'imposer une telle règle, affirme M. Marier. Mais nous avons l'intention de doter nos membres d'un code d'éthique où cet aspect de notre mandat sera clairement défini. » Bref, l'OTÉQ ne vend rien : elle informe.

Bien que l'organisme s'occupe principalement de voyages pour étudiants, les 37 bureaux qui en sont membres sont également ouverts aux non-étudiants, qu'ils soient adolescents ou adultes. Il suffit d'avoir gardé l'idée que les voyages dans des réseaux « alternatifs » sont disponibles à tous ceux qui acceptent de troquer un peu de confort pour, par exemple, voyager plus longtemps.

Depuis 1981, l'OTÉQ a bien changé. « Anti-Tourbec » au moment de sa gestation, elle a délaissé cette tendance pour se concentrer sur ce qui en fait une organisation différente et utile pour les jeunes.

Les responsables des différents bureaux-voyages seront réunis en assemblée générale annuelle, la fin de semaine prochaine, à la base de plein air Davignon. On attend plus de 100 personnes qui échangeront leurs points de vue et les connaissances qu'ils ont accumulées tout au long de l'année. Cette participation massive réjouit les dirigeants de l'organisation qui y voient le fruit de plusieurs années d'efforts récompensés.

Pour rejoindre l'OTÉQ

VOUS VOUDRIEZ rejoindre l'OTÉQ ? Voici la liste complète des 37 bureaux-voyages du Québec qui en sont membres, ainsi que l'adresse et le numéro de téléphone du bureau national à Montréal.

Bureau national :
4545, Pierre-de-Coubertin,
(Stade olympique),
C. p. 1,000, succ. M,
Montréal,
H1V 3R2.
Tél. : (514) 252-3119.

Région de Montréal
cégep Ahuntsic
(514) 389-5921, poste 2673
cégep André-Laurendeau
(514) 364-3320, poste 230
cégep Édouard-Montpetit
(514) 674-4336
cégep de Joliette
(514) 759-1661
cégep Lionel-Groulx
(514) 430-3120
cégep Maisonneuve
(514) 254-7131, poste 195
cégep Montmorency
(514) 667-5100, poste 180
cégep de Rosemont
(514) 376-1620, poste 249
Saint-Jean-sur-Richelieu
(514) 347-5301
cégep de Saint-Jérôme
(514) 436-1580, poste 103
cégep Saint-Laurent
(514) 748-9075
cégep de Sorel-Tracy
(514) 742-6651
Université de Montréal
(514) 343-5947
UQAM
(514) 282-3694
cégep de Valleyfield
(514) 371-1194
cégep du Vieux-Montréal
(514) 284-7173

Région de Québec
cégep F.-X.- Garneau
(418) 681-0311
Université Laval
(418) 656-5157
cégep de Limoilou
(418) 647-6759
Mérici
(418) 683-1591
cégep de Sainte-Foy
(418) 658-5389

Est du Québec
Hauterive
(418) 589-5707
La Pocatière
(418) 856-1525
Matane
(418) 562-1240, poste 179
cégep de Rimouski
(418) 723-1880
UQAR
(418) 724-1782
Rivière-du-Loup
(418) 862-6903

Estrie
Granby
(514) 372-6614
cégep de Sherbrooke
(819) 564-6282
Université de Sherbrooke
(819) 565-5400

Coeur du Québec
Shawinigan
(819) 539-6401
cégep de Trois-Rivières
(819) 376-1721, poste 259
UQTR
(819) 376-5383

Région de Sagamie
cégep de Chicoutimi
(418) 549-9520
UQAC
(418) 545-5571
Jonquière
(418) 547-2191

Abitibi
Rouyn-Noranda
(189) 762-0931

COMMENT ÉLEVER SON ENFANT DE 0 À 3 MOIS?

Un art rendu facile grâce à une nouvelle parution.

Le docteur Christian Hausser, pédiatre de l'Hôpital Ste-Justine et de la Cité de la Santé de Laval, a conçu une cassette audio afin de répondre aux mille questions que peuvent se poser de nouveaux parents.

D'une durée d'environ 40 minutes, cette cassette peut s'écouter avant l'accouchement afin de préparer Maman à recevoir le futur rejeton. l'occupera durant les quelques jours qu'elle passera à l'hôpital ou informera les parents qui deviendront vite des experts en bébés. On y parle de l'environnement du bébé, de son alimentation, de sa digestion, des coliques, la façon de l'habiller et de prendre soins de son corps, de son développement lors des premiers mois, de la vaccination et en toute fin on règlera les petits problèmes de santé si préoccupants chez un nouveau-né.

"Comment élever son enfant de 0 à 3 mois" est disponible, dans les meilleures pharmacies ou en faisant parvenir un chèque ou mandat poste de $12.95 plus $1.17 de taxe, accompagné de vos nom et adresse, à: **Les Productions INFO-BÉBÉ Enr., C.P. 144, Chomedy, Laval, H7W 4K2**

LA SUPER-OFFRE VOITURE D'AIR FRANCE

6 JOURS 48$

Pour vous déplacer agréablement en Europe, choisissez le véhicule qui convient le mieux à vos besoins et à la durée de votre séjour. Vous avez le choix entre:

Location
Ford Fiesta
6 jours 48$
14 jours 158$
Renault II automatique
6 jours 98$
14 jours 318$
Kilométrage illimité, taxe et livraison aéroport incluses

Locaterme

	Citroën 2CV	Talbot Samba	Citroën BX	Citroën BX automatique
22 jours	98$	188$	238$	368$
45 jours	178$	278$	308$	478$
75 jours	238$	368$	398$	608$

Voiture neuve, kilométrage illimité, assurance tous risques sans déductible, livraison centre-ville

AIR FRANCE
EUROP AUTO
Détenteur d'un permis du Québec

Réservations 30 jours à l'avance

Prix par personne basés sur deux passagers voyageant ensemble par Air France et partageant le même véhicule.

TOURBEC
LE CHOIX DE L'AVION

Pour traverser l'Atlantique, vous avez le choix, vols réguliers, vols nolisés, appareil DC8 ou gros porteurs. Sur tous ces vols les services offerts sont également différents. Tourbec vous donne ici quelques éléments pour vous guider dans votre décision, de toute façon passez à Tourbec, pour en savoir plus en particulier sur nos «Classe Tourbec» avion + auto. Tourbec c'est votre garantie d'excellence pour la destination No 1 des Québécois: Paris!

VOLS GROS PORTEURS

- appareils gros porteurs
- départ de Montréal et de Québec (à partir du 3 mai)
- enfant de 2 à 12 ans: 499$
- taxe canadienne de transport: 15$
- séjour maximum 4 semaines
- valides sur certains vols hebdomadaires seulement

Tarif par personne
Montréal/Paris ou Québec/Paris aller-retour

jusqu'au 20 juin	499$
du 21 juin au 4 juillet	599
du 5 juillet au 8 août	649
du 9 août au 3 septembre	599
du 4 au 26 septembre	549

AVION + AUTO
Avion: gros porteur départ jusqu'au 30 mai
Auto: Citroën BX 14, 3 semaines toutes taxes et assurances comprises kilométrage illimité
629$ par personne base 4

VOLS SUR SUPER DC8

- appareil: Super DC8, 250 passagers
- transporteur: Québecair
- repas chaud et boissons à volonté
- enfant de 2 à 12 ans: 499$
- aéroport à Paris: Orly Sud
- taxe canadienne de transport: 15$

Tarif par personne
Montréal/Paris aller retour

jusqu'au 26 juin	499$
du 27 juin au 20 juillet	599
du 21 juillet au 24 août	549
du 25 août au 26 octobre	499

AVION + AUTO
Avion: vols nolisés départ avant le 27 juin
Auto: Citroën Visa 11, 3 semaines toutes taxes et assurances comprises kilométrage illimité
609$ par personne base 3

PARIS 499$

Tourbec Montréal
535, rue Ontario est 288-4455
3506, av. Lacombe 342-2961
Tourbec Québec
1178, av. Cartier 522-2791
Tourbec Sherbrooke
29, rue King ouest 563-4474

Détenteur d'un permis du Québec

«Nos tarifs sont imbattables.»

«KLM vous le garantit.»

KLM vous le garantira toujours: aucune autre ligne aérienne régulière ne peut offrir des tarifs plus bas pour l'Europe.

Nous vous offrons jusqu'à six départs par semaine de Montréal vers l'aéroport de Schiphol, Amsterdam. Reconnue comme la plaque tournante de l'Europe, Schiphol vous offre l'avantage de correspondances rapides vers 94 autres villes européennes.

À bord, vous profiterez du confort de nos gros porteurs, de consommations, d'écouteurs et de films offerts à titre gracieux, sans oublier la qualité de nos repas et du service KLM.

Dès aujourd'hui, renseignez-vous auprès de votre agent de voyage au sujet des tarifs KLM. Ils sont imbattables... c'est garanti!

*Les tarifs sont assujettis à certaines conditions pour les vols effectués entre le 1er mai et le 30 mai 1985.
Sujet à l'approbation gouvernementale et modifiable sans préavis.
En collaboration avec CP Air.

La ligne de confiance KLM

TOURISME

Au printemps, chez les « amish » de la Pennsylvanie

MONIQUE NUYTEMANS

LANCASTER (Pennsylvanie) — Quand la neige et la glace recouvrent encore nos jardins et nos campagnes, en Pennsylvanie, crocus, jonquilles, jacinthes et genêts sont en pleine floraison. Quelques tulipes se hasardent déjà timidement dans les frais matins et les saules pleureurs se couvrent alors de leur plus tendre verdure.

Fin mars, début avril, c'est le printemps dans le comté de Lancaster, cette curieuse partie de la Pennsylvanie appelée *« Pennsylvania Dutch »*. Appellation qui n'a rien à voir avec les Hollandais, comme on pourrait le croire, mais bien avec les Allemands. *« Dutch »* est ici une prononciation bâtarde de *« Deutsch »* (Allemand).

C'est dans cette contrée riante, habitée par des colons allemands, que les mennonites et les anabaptistes de Suisse, fuyant les persécutions religieuses, vinrent s'installer au début du 18e siècle.

Plus tard, bon nombre d'entre eux se séparèrent de ces deux sectes religieuses qu'ils ne trouvaient plus assez rigoureuses et formèrent un autre groupe appelé *« amish »*.

D'Europe, ils avaient emmené leurs traditions, leur sens inné des choses de la terre et leur profonde croyance en une vie simple dénuée de tout luxe.

Le sol fertile de la Pennsylvanie aidant, les *« amish »* et les Pennsylvaniens firent de cette région de l'Est américain une des contrées les plus fertiles du pays.

Photo Monique Nuytemans

Une fermière « amish » et sa fille.

★ ★ ★

À partir de Philadelphie, que l'on rejoint en une heure de vol avec **Eastern**, il faut à peine deux heures de voiture pour être au coeur même de la contrée *amish* où les habitants vivent aujourd'hui encore comme il y a 200 ans.

Ces rudes cultivateurs labourent leurs champs à l'aide de mulets ou de chevaux, plutôt qu'avec un tracteur. Ils n'ont pas de courant électrique, se rendent en ville en carriole tirée par un cheval et ferment leurs vêtements à l'aide d'épingles plutôt que de boutons qu'ils considèrent comme une frivolité.

Chaque ferme *amish* s'est établie le long d'un petit cours d'eau et l'eau en est pompée à l'aide d'un moulin.

Jusqu'à tout récemment, les *amish* trayaient leurs vaches à la main. Mais un décret gouvernemental leur imposa l'usage de trayeuses mécaniques. Afin de se plier à la loi, les *amish* introduisirent donc le générateur électrique, mais le confinèrent à ce seul usage.

Les *amish* ne possèdent pas d'églises. Les services religieux se tiennent chez chacun des cultivateurs, à tour de rôle, tous les 15 jours. À cette occasion, c'est la fermière qui reçoit toute la communauté à déjeuner, après le service qui se déroule dans le salon.

★ ★ ★

Il est étrange de constater qu'un tel anachronisme puisse encore exister aux États-Unis, où le gadget est roi, où le modernisme et l'avant-gardisme font partie des moeurs; dans un pays où le mode de vie est particulièrement généreux et où il suffit d'appuyer sur un bouton pour que la lessive se fasse, comme la réfrigération, la congélation. Sans parler du téléphone et de la voiture qui sont, surtout aux États-Unis, des extensions de l'homme.

Mais pas pour les *amish*. Ils n'habillent même pas leurs fenêtres de rideaux. Seules de tristes toiles vertes font échec au soleil. Aucune frivolité n'entre dans leurs maisons : ni carpettes, ni bibelots, ni dessins, ni peintures. Seules quelques plantes et quelques assiettes ont grâce à leurs yeux.

Les *amish* ne possèdent qu'un seul costume d'hiver, qu'un seul costume d'été : un chapeau d'été, un chapeau d'hiver. Et la jeune mariée ne porte jamais de blanc le jour de ses noces. Mais une robe de couleur — plus pratique — dans un tissu plus fin cependant que la bure quotidienne. C'est la seule concession au « luxe ».

Le téléphone est accessible, mais pour les cas d'urgence seulement. Reliée à un fil souterrain, la « cabine » téléphonique — qui ressemble en tous points à une « bécosse » — se situe le plus loin possible de la ferme. Ceci afin que les « femmes ne perdent pas leur temps à placoter . . . », disent les hommes *amish* ! Et aussi parce qu'ils craignent que cet instrument du diable ne vienne diviser la famille, les jeunes, qui appelleraient leurs amis, iraient les visiter, et quitteraient éventuellement la ferme paternelle . . .

★ ★ ★

Les *amish* sont extrêmement solidaires. Si une étable voisine vient à brûler, ce sont tous les *amish* de la région qui viennent donner un coup de main pour la reconstruire. Ils arrivent en carriole à l'aube et repartent avant la noirceur. À midi, ce sont les femmes qui font la popote pour tout le monde.

Le soir, c'est la lampe à l'huile qui les éclaire. Leurs seuls contacts avec le monde extérieur sont le journal et les sorties au marché. Ils semblent heureux parce que les « gens frivoles », comme ils appellent les non-*amish*, ne les concernent pas.

Il arrive, cependant, que plusieurs jeunes gens *amish*, rassemblant leurs économies, achètent une vieille bagnole. Mais ils la cachent dans les fourrés afin que leurs parents n'en sachent rien. Si l'un d'eux se marie, il doit renoncer à ces . . . folies. Il vend sa part de la voiture à un ami, il se fait pousser la barbe et il se range !

Les femmes *amish* sont très habiles dans la confection de courtepointes (*« quilts »*) dont les dessins géométriques et les couleurs se marient esthétiquement. Chaque morceau est cousu à la main et la pièce entière demande de longs mois de travail.

★ ★ ★

C'est en quittant la grand'route et en optant pour les routes de campagne autour de Lancaster qu'on découvre les fermes *amish*. À première vue, elles ressemblent à d'autres fermes de la région, sauf qu'en regardant de plus près, on remarque l'absence de fils électriques, de rideaux et de jardins fleuris.

Toutefois, depuis une vingtaine d'années, une certaine tendance au modernisme se manifeste parmi les jeunes *amish*. On le constate dans les nouvelles maisons qui se construisent. Car les jeunes *amish* ne restent plus tous sur les fermes, mais occupent des postes en ville. Ils sont alors obligés de se conformer à un genre de vie assez différent de celui de la ferme ancestrale. Leurs maisons ressemblent alors à celles de leurs voisins, d'aspect extérieur soigné et même coquet dans leurs lignes, mais on verra rarement des rideaux ou des bibelots aux fenêtres, ou des fleurs dans les jardins. À peine quelques arbres fruitiers ou des conifères.

D'aspect vallonné, riante et pittoresque, la Pennsylvanie enthousiasme le visiteur amateur de belle nature. Chaque tournant de route offre une échappée digne d'être reproduite sur le chevalet d'un paysagiste.

Cette partie de l'Est des États-Unis est aussi reconnue pour ses antiquités et pour sa bonne et saine nourriture de campagne dont on peut se prévaloir partout le long des routes. On y fera, entre autres, connaissance avec la *« shoo-fly pie »* qui est la version pennsylvanienne de notre tarte à la « ferlouche ».

Une promenade chez les *amish* est un but à la fois intéressant et inusité, dans un pays beau d'aspect, non loin de chez nous et dont il faudra se rappeler lors d'un prochain week-end prolongé.

Même avec l'écart de 30 % par rapport à notre dollar, le gîte et les repas sont tellement raisonnables, dans la campagne de la Pennsylvanie, qu'on en sort encore gagnant malgré la différence.

Pêcheurs

Suite de la page 33

les effets de l'oxygène et de l'eau. Mais le prochain nettoyage sera plus ardu.

Il faut toujours se rappeler qu'on bénit toujours ces bons mardis soirs de mars et d'avril où l'on déballe l'équipement de pêche. C'est véritablement la seule façon relativement agréable, à bien y penser, de découvrir que le thermos à café a implosé, que les attaches de la veste de flottaison ont été recyclées en portebagage de bicyclette, ou que votre puise préférée a fait une ou deux chasses aux cabots du quartier depuis votre dernière saison de pêche. Le sujet est si important — et je m'en voudrais de ne pas insister là dessus — que le *New York Times* consacrait récemment par un titre ce pêcheur qui poussait la conscience jusqu'à tester ses cuissardes, assis dans sa baignoire. Une technique sur laquelle Nelson Bryant émettait des réserves en raison du manque de pression de l'eau. Qu'à cela ne tienne ! Avant de ranger ses « combines », tout pêcheur se fera sûrement un devoir d'aller vérifier avant le 26 avril si le programme d'assainissement des eaux du Québec commence à porter ses fruits dans les rivières. Il paraît qu'on identifie toute faille dans les cuissardes avant même de les enlever !

SUR LE POUCE

ISABELLE PATRY

■ *Un nouveau guide touristique québécois . . . révisé*

Au Québec de Louis-Martin Tard, un guide Hachette/Visa, vient d'être réédité. Ce livre s'adresse aux gens d'ailleurs et d'ici qui comptent entreprendre des séjours courts ou prolongés à travers le Québec. L'auteur propose des itinéraires à Montréal, Québec et ailleurs en province tout en indiquant les moyens de transport, routes, restaurants, gîtes, sports, etc. Disponible en librairie, au coût de $ 12.95.

■ *Pour ceux qui partent vers la Barbade*

L'Office de tourisme de la Barbade conseille aux vacanciers en partance pout la Barbade d'apporter avec eux des dollars canadiens afin d'éviter des frais de change inutiles. Notre dollar, les cartes de crédit et chèques de voyage y sont acceptés. Trois banques canadiennes : la Banque de la Nouvelle-Écosse, la Banque canadienne impériale de commerce et la Banque royale y ont pignon sur rue. Bien qu'il soit possible de changer quelques dollars à Montréal dans les bureaux de change, le taux est de beaucoup plus avantageux sur place.

Au sujet des événements à ne pas manquer à la Barbade, soulignons le festival *Crop-Over* qui se déroulera du 13 juillet au 5 août. De nombreuses festivités marquent la fin de la saison de la canne à sucre à travers l'île.

■ *Le Mexique par la voie des eaux*

Les touristes désireux de visiter le Mexique par la voie des eaux bénéficient d'un vaste choix de programmes de croisière, différents par leur durée de séjour en mer, leurs itinéraires respectifs et les activités proposées à bord. Voici quelques lignes de croisières desservant cette destination : Baltic, Commodore, Costa, Cunard Line, Cunard NAC, Delta, Exploration Cruise, Holland America, Home Lines, P & O Paquet, Princess, Royal Cruise, Royal Viking, Sitmar, Sun Line, Trans-Ocean, Carnival, Special Expeditions, Norwegian, Royal Caribbean et Western Cruise. Pour en savoir plus long, on peut se procurer le *Ford Cruise Guide*, au coût de $ 8.95 US, en écrivant à l'adresse suivante : P. O. Box 505, Woodland Hills, CA, 91365.

■ *Pour cyclistes avertis*

Le « Vermont Bicycle Touring » (VBT) se spécialise en randonnées cyclistes dans l'Est des États-Unis depuis 1972. Cette année, le programme comporte 29 différents circuits, qui vont du week-end aux vacances de cinq jours et ce, de mai à octobre. Ces randonnées accompagnées sont conçues de façon à satisfaire tous les genres de cyclistes : les *Roundabout* pour novices, *Ramble* et *Wanderer* pour débutants et *Vagabond* pour intermédiaires et avancés. Au sport de la « roue », tennis et natation se conjuguent au rythme des randonnées.

Le prix des forfaits comprend l'hébergement, les petits déjeuners, les dîners, les pourboires, les taxes, une carte routière, un guide d'instructions, un accompagnateur ainsi qu'une comionnette de dépannage pour les circuits *Wanderer* et *Vagabond*. Pour encourager l'économie d'essence, des escomptes sont consentis selon le moyen de transport utilisé pour rejoindre les points de départs. Des tarifs spéciaux sont accordés aux enfants.

VBT peut également conseiller les cyclistes désireux d'effectuer seuls des circuits, tout en louant bicyclette et casque protecteur, ce dernier étant exigé pour toutes les randonnées.

Pour plus de renseignements et pour se procurer brochure et formule de réservation à l'un des circuits, écrire au Vermont Bicycle Touring, Box 711-RF, Bristol, VT, 05443-07111. Tél. : (802) 453-4811.

FRANÇOIX MARCIL
ACCOMPAGNATEUR

voyages Anik

EN COLLABORATION AVEC

LA HOLLANDE
LE RÊVE DE TOUS LES CYCLISTES
du 23 MAI au 6 JUIN 1985
DEUX SEMAINES SUR DES PISTES CYCLABLES
Voyage sportif, culturel et touristiques, ce voyage vous permettra de pédaler au rythme qui vous convient.

PAR PERSONNE 1,329$ (occ. double)
qui comprend:
logement en hôtel
demi-pension
transport des bagages en camionnette
accompagnateur
transport aérien (incluant taxe)
bicyclette

Renseignements et réservations:
AGENCE DE VOYAGES ANIK (affiliée au Centre Immaculée-Conception)
4265, rue Papineau, Montréal H2H 1T3
(permis du Québec) 526-9133

VOYAGES TRAVELAIDE
54 ANS AU BON ACCUEIL DES CANADIENS

Paris
PROMOTION
5e ANNIVERSAIRE!
LIBRAIRIE ULYSSE vous offre, pour tout achat*, une chance de gagner 2 billets aller-retour MONTRÉAL-PARIS, une gracieuseté de
nouvelles frontières
LIBRAIRIE ULYSSE 843-7135
La seule librairie du voyage
1208 St-Denis, Montréal
Ouvert 7 jours sur 7!
Service de commandes postales et téléphoniques
* 10$ et plus, valable dès maintenant jusqu'au 7 juin 1985. Billets selon dates et conditions Nouvelles-Frontières, 1140 boul. de Maisonneuve ouest, Montréal.

URSS 85
Soirée d'information-voyages, le jeudi 25 avril à 19h
De la Neva à la mer Noire — 27 mai
Moscou, Leningrad, Kiev, Yalta. — 2 sem. 1639*
Arc-en-ciel de l'URSS — 23 mai-3 sem.
Moscou, Irkoutsk, Alma-Ata, Douchambe, Samarkande, Tachkent, Bakou, Kiev, Leningrad. 2049*
Asie Centrale — Mer Noire — 13 juin - 3 sem.
Moscou, Alma-Ata, Douchambe, Samarkande, Tachkent, Sotchi, Kiev, Leningrad. 2199*
*Date limite d'inscription 30 avril
Prix argent cdn.-occ. double comprend tous les transports, transferts, repas, hôtels première classe, excursions, spectacles, guide.
Agence de voyages
SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC-URSS
4570, rue Saint-Denis
Tél.: 845-5778/4945
PERMIS DU QUÉBEC
Aeroflot
Intourist

VENEZ DÉCOUVRIR
L'ITALIE À SON MEILLEUR
ou comment le foudroyant billet vert donne à la lire un attrait du tonnerre.

Peu de pays au monde ont autant de fascination pour les visiteurs que l'Italie.

Les programmes de séjour Intermezzo, conçus pour faire découvrir les plus belles facettes de l'Italie, sont offerts à des prix très avantageux, impossibles à obtenir soi-même.

Si l'on ajoute à cela le taux de change extrêmement favorable du dollar en lires, on comprend pourquoi tant de Canadiens veulent aller découvrir l'Italie cette année.

Pour choisir le circuit qui vous convient le mieux, obtenez notre brochure chez votre agent de voyages ou postez le bon ci-dessous. Vous voyagerez dans le confort des gros porteurs 747 d'Alitalia.

Intermezzo Roma:
Séjours de villes (autonomes).
Rome: des forfaits de 1 à 7 jours, grand choix d'hôtels, pouvant inclure tours de ville et excursions à Florence, Naples, Tivoli. De $32 à $271 et plus. Séjours de villes (autonomes) également offerts pour **Florence**, à compter de $85. **Venise**, à compter de $133. **Milan**, à compter de $60.

Intermezzo Italia:
Circuits indépendants.
Rome-Florence: 8 jours à compter de $362. **Rome-Florence-Venise:** 9 jours à compter de $392. **Rome-Sorrente-Rome:** 5 jours à compter de $250.
Circuits accompagnés.
Choix de circuits avec guide pour vous faire découvrir **les plus beaux sites de l'Italie.** Les prestations terrestres vont pour notre **nouveau** circuit de **9 jours:**

Pour le plaisir, choisissez l'Italie, jusqu'à $1,185 pour notre **nouveau** circuit de **14 jours: L'Imposante Italie,** avec séjours au Lac Majeur, à Venise, Florence, Sienne, Assise, Pérouse, Sorrente, Pompéi et Rome.

Et nous offrons toujours l'un des plus populaires circuits du programme Intermezzo:

En passant par l'Italie: Circuit accompagné de 11 ou 15 jours.

Rome-Florence-Venise-Milan-Gênes-Sienne-Rome/Sorrente-Rome. Petit déjeuner continental et un repas principal dans toutes les villes sauf à Rome. Visites guidées des principales villes. À compter de $812 (11 jours).
Et 2 nouveautés: **Les trésors d'Italie:** de Palerme à Milan, 14 jours $1,151.
Le grand tour de Sicile: 12 jours $786.
Tous les prix sont par personne, 2 personnes par chambre et n'incluent pas le billet d'avion.

Pour informations complémentaires, contacter son agent de voyages ou Alitalia.

A: Alitalia, Service des voyages 2055, rue Peel, Montréal, Qué. H3A 1V8
Alitalia
Veuillez m'envoyer la brochure de 52 pages, illustrée en couleurs, donnant tous les détails du programme INTERMEZZO ITALIA.
NOM
ADRESSE
VILLE
PROV. CODE POSTAL
Mon agent de voyages est

L'Europe champêtre
avec Voyages La Cité et votre guide Michelin
La France, l'Italie et toute l'Europe! Dès votre arrivée à Paris, votre RENAULT vous attend.
2 semaines à compter de 965$ — 3 semaines à compter de 1098$ Base double
incluant avion, voiture, hôtels, déjeuners etc . . .
Les prix mentionnés pour 2 et 3 semaines s'entendent pour 13 et 20 nuits dans des hôtels de la chaîne CLIMAT DE FRANCE à travers la France uniquement
MARQUE DÉPOSÉE MICHELIN
MICHELIN
Gratuit en prime
• Une carte Michelin de votre choix par voiture.
• Un célèbre guide vert Michelin par personne ou, au choix, un guide rouge par voiture.
LA GARANTIE
Voyages La Cité
Nous vous garantissons que le prix de vos achats n'augmentera pas dès son règlement final.
De même nous vous ferons profiter de toute baisse de tarif même si vous en avez effectué le règlement total.
N.B. Les prix sont basés sur des départs en basse saison et varient selon les dates, les durées de séjour et le type de voiture.
...Ah si l'Europe m'était contée...
VOYAGES LA CITÉ
Wardair
RENAULT
Climat de France
Détenteurs d'un permis du Québec
Place du Parc — Tél.: 288-0830
231, St-Jacques — Tél.: 288-1125
Carrefour Laval — Tél.: 687-7912

TOURISME

EN PENNSYLVANIE
La charmante petite ville d'Ephrata

MONIQUE NUYTEMANS

EPHRATA est un nom curieux, et on s'étonne qu'il soit connu par nombre d'Américains en dehors de la Pennsylvanie qui font des centaines de kilomètres pour s'y rendre plusieurs fois par an.

Ephrata se situe à 20 minutes de route de Lancaster, à 40 minutes de Harrisburg et à deux heures de Philadelphie. La ville ne compte que 12,000 habitants, mais on y est remarquablement bien logé et on y mange à la française chez Doneckers.

Le chef s'appelle Jean-Maurice Jugé, son menu se lit en français, il encourage le *kir* royal comme apéritif et toute la décoration de son restaurant évoque à la fois une auberge française et un restaurant de luxe. Les vieux tableaux y sont authentiques et font partie de la collection privée de M. Doneckers, qui est à la fois le propriétaire du restaurant, des logis qui lui font face et du célèbre magasin où des Américaines de tous les coins de l'Est des États-Unis viennent se faire habiller.

M. Doneckers est un génie du *marketing*. Il commença son commerce il y a une vingtaine d'années par un service de catalogue offrant des meubles de qualité.

Ces meubles étaient logés dans un ancien entrepôt de tabac, où son établissement se situe encore aujourd'hui, sur State Street à Ephrata.

La femme et la fille de M. Doneckers l'encouragèrent à offrir également du prêt-à-porter. Et il y réussit si bien que des femmes font le voyage de plusieurs heures, à chaque saison, pour aller voir ses collections.

Car, chose rare, elles peuvent s'y procurer des vêtements dans les grandes tailles suivant les mêmes modèles que ceux que l'on confectionne pour les petites tailles.

Il expose également une ligne pour hommes et a en stock rien de moins que 2,000 costumes.

La plupart des clients venant de loin, M. Doneckers eut l'idée d'acheter toutes les vieilles maisons qui entourent son restaurant et son magasin et de les transformer en *guest houses*. Pour le moment, il n'y a que 12 chambres.

On y passe une ou deux nuits dans un cadre de choix, avec des antiquités dans les chambres, des draps de percale imprimée sur les lits, des draperies assorties et des douillettes à bordures de dentelle.

L'une de ces chambres se flatte de posséder le lit du pianiste Liberace. Le prix de ces chambres de luxe revient entre $ 59 et $ 85 US par nuit, pour deux, petits déjeuners compris.

La région d'Ephrata est reconnue pour la qualité de son artisanat local. De nombreuses foires ont lieu en été qui exposent de la poterie, des objets de cuivre, du tissage et des peintures. Il y a une large concentration d'artistes dans la région de Lancaster.

Juste en dehors d'Ephrata se situe Middle Creek. C'est une réserve de faune et de flore comprenant un vaste lac, des forêts et des prés. Elle se trouve sur la ligne de migration des oies du Canada et en mars dernier, les prés étaient peuplés de ces majestueux oiseaux qui s'apprêtaient à revenir parmi nous.

Beaucoup de faisans ont également élu domicile ici, ainsi que des chevreuils, des ratons-laveurs et des opossums.

La Pennsylvanie est aussi l'endroit par excellence pour dénicher d'authentiques antiquités. On ne compte pas moins de 1,500 antiquaires dans le comté de Lancaster et plusieurs marchés y ont lieu durant l'année. Souvent des marchés à thème, où ne se vendent que des objets qui ont trait — par exemple — aux chevaux, d'autres aux ustensiles de cuisine.

J'ai remarqué en mars dernier, tout au long des routes autour d'Ephrata, que les gens ont adopté cette coutume charmante de décorer des arbres avec des oeufs de Pâques.

Ils ont aussi l'habitude de garnir leur porte d'entrée de couronnes faites avec des racines de vigne. Des fleurs dans la couronne annoncent le printemps; des épis de blé, l'été; du maïs, l'automne. Et à Noël, la couronne de pin est de mise, comme chez nous.

En Pennsylvanie, on décore même les étables et les remises avec des *hex signs*. Ce sont de rondes plaques de bois où sont dessinés des chevaux, des oiseaux. Certaines annoncent *wilkom*, la bienvenue en dialecte allemand.

Le *hex sign* fait partie de l'artisanat populaire importé d'Allemagne. Le *hex*, selon la croyance, protégerait l'étable de la foudre et du mauvais sort.

De nombreux touristes se prévalent de cette superstition en achetant des *hex signs* aux magasins de souvenirs.

Quelques noms de village m'ont frappée, au hasard des routes autour d'Ephrata. L'un d'entre eux s'appelle Intercourse ! Non, ce n'est pas ce que vous pensez. Ce nom bizarre lui vient du fait que le village se trouve à la croisée des chemins entre Pittsburgh et Philadelphie.

C'est ici que j'ai rencontré un restaurateur de diligences, comme celles qui servaient aux voyageurs au début de la colonie. La diligence qu'Abner Lapp restaurait avait coûté $ 20,000 US à son propriétaire californien. Elle coûtera $ 24,000 US de plus pour la restauration. Voilà deux ans qu'Abner y travaille.

Abner Lapp est unique aux États-Unis et connu de tous les collectionneurs de carrioles, de calèches et de diligences.

J'ai noté d'autres noms peu communs pour des villages : Peach Bottom, Bare Ville, Fertility, Virginville . . .

À Smoketown, il faudra se restaurer au *Good and Plenty* qui porte son nom à ravir. Car pour $ 9.95 US, on mange comme des ogres : des salades à volonté, des viandes en quantités industrielles, purée de pommes de terre, nouilles, légumes et quatre sortes de dessert. Et on vous encourage à les prendre tous les quatre !

On y est servi à de longues tables de réfectoire pouvant asseoir une vingtaine de personnes. La salle elle-même peut accommoder 650 personnes. C'est un endroit très populaire dont la simplicité est aussi sympathique que la grosse bouffe saine que l'on y sert.

La Pennsylvanie est un État que l'on atteint facilement à partir de chez nous et qui offre de nombreuses et agréables surprises dont Ephrata et ses environs sont parmi les plus charmantes.

Des antiquités, même sous forme d'affiche.

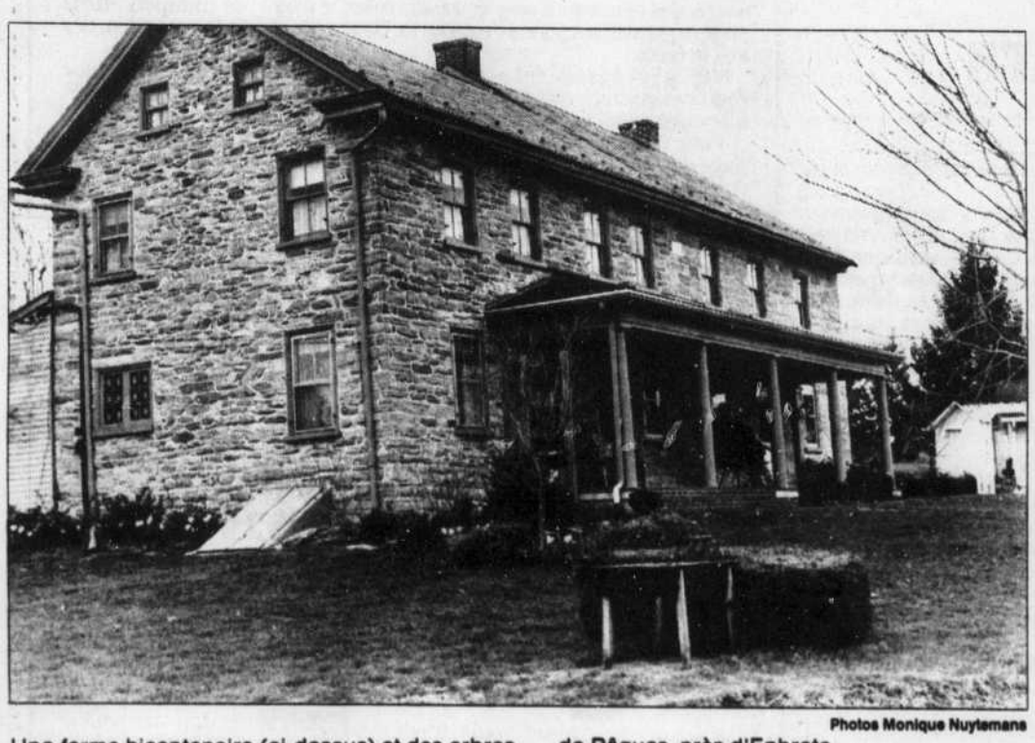
Photos Monique Nuytemans

Une ferme bicentenaire (ci-dessus) et des arbres . . . de Pâques, près d'Ephrata.

VOYAGER SANS DOULEUR

À savoir sur la Pennsylvanie

— Pour s'y rendre par la route : on prend la route de Toronto (la 401) jusqu'au pont des Mille-Îles à la hauteur de Gananoque. On traverse ce pont qui mène dans l'État de New York, où l'on parcourt la route 81 jusqu'à Binghampton et Harrisburg. Cette route, sans doute moins rapide que l'autoroute de New York, est par contre tellement plus tranquille et reposante.

En partant tôt le matin, c'est un jeu d'enfants que d'atteindre Harrisburg (Pennsylvanie) le soir même. Cette ville n'est pas un centre touristique à tout casser, mais en faisant le plus clair du chemin le premier jour, il reste plus de temps pour découvrir à loisir la jolie ville de Lancaster (route 283 en sortant de Harrisburg) et faire la connaissance de ces curieux Amish et de cette culture américaine connue sous le nom de « *Pennsylvania Dutch* ».

— Pour s'y rendre par avion : US Air a un vol qui quitte Dorval à 10 h 50 et arrive à Harrisburg à 16 h 23. On fait escale à Pittsburgh.

— Eastern a un vol direct sur Philadelphie; la durée du vol est d'une heure. Le reste du trajet peut se faire en voiture de location. Il en prend deux heures pour se rendre de Philadelphie à Lancaster, au coeur même de la contrée des « *Pennsylvania Dutch* ».

— À voir également autour de Lancaster : la charmante petite ville d'Ephrata avec son cloître mennonite.

— Entre Allentown et Reading : les grottes de cristal. On y voit de magnifiques spécimens de cristal de roche adoptant les formes les plus bizarres et les plus séduisantes.

— Les grottes d'onyx, non loin de là, sont également intéressantes, ainsi que la « rivière de pierres » de Blue Ridge. Cette merveille de la nature date de l'ère glaciaire. Ce sont les glaces qui détachèrent ces pierres de la chaîne des montagnes Bleues et les poussèrent en une véritable rivière de menhirs jusque dans la vallée.

— À voir aussi, les hauts lieux historiques : Gettysburg, Valley Forge et Brandywine. À Brandywine, il faut s'arrêter au musée de peinture où l'on admire les oeuvres de N.C. Wyeth, Andrew Wyeth et Jamy Wyeth.

— Ensuite, il y a bien sûr toute la ville de Philadelphie qui est un musée à ciel ouvert, tant par la beauté de son architecture que pour son passé historique.

— À noter qu'au « Philadelphia Museum of Art » se tiendra, du 12 mai au 7 juillet prochains, une exposition des oeuvres de Chagall. L'exposition sera ouverte tous les jours de 10 h à 17 h, sauf le lundi.

— MONIQUE NUYTEMANS

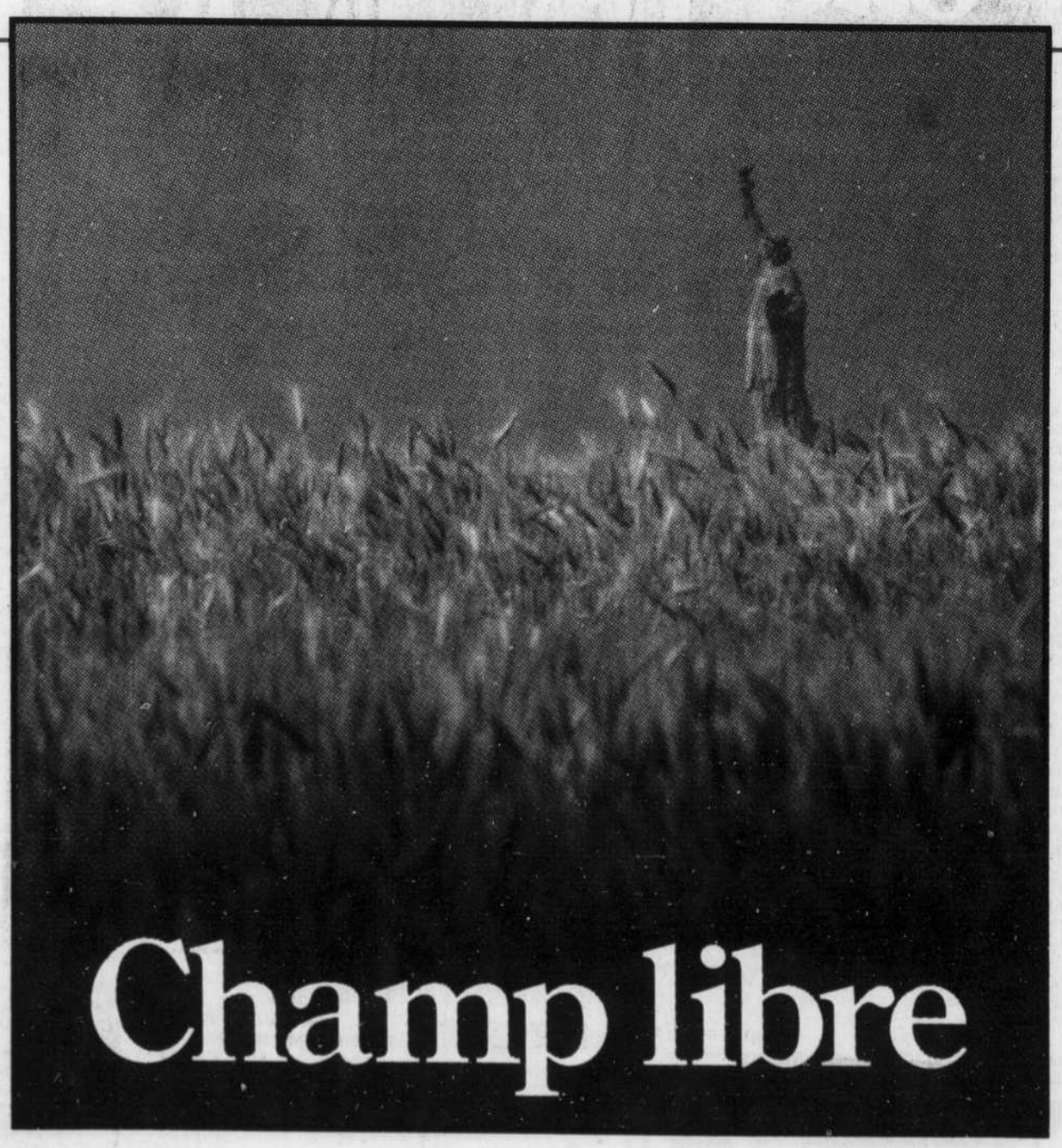

Des rabais qui s'appliquent quand vous, et vous seul, décidez de partir. Tous les jours. Toute l'année.

Champ libre sur les prix

DÉPART DE MONTRÉAL Aller-retour	TARIFS BASSE SAISON Jusqu'au 16 juin / Du 9 sept. au 16 déc.	TARIFS HAUTE SAISON Du 17 juin au 8 sept. / Du 17 déc. au 4 janv. '86
Halifax	à partir de: 165 $	à partir de: 210 $
Chicago	308 $	351 $
Dallas	354 $	450 $
Los Angeles	540 $	637 $
San Francisco	540 $	637 $

Champ libre sur l'Amérique

Composez vos vacances comme bon vous semble! Vous bénéficiez de la meilleure fréquence de vols et du plus grand réseau au Canada et aux États-Unis.

Vous bénéficiez aussi de formules de voyage flexibles grâce à nos circuits ouverts et circulaires.

Réservez dès aujourd'hui votre Prêt-à-partir et profitez de nos super réductions. Vous serez toujours assuré de la qualité et de la fiabilité de notre service.

Les rabais peuvent varier selon la journée et la période de l'année. Certains vols risquent déjà d'être complets.

Pour de plus amples renseignements, appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 931-4411. Mentionnez le DRF 718.

AIR CANADA